



HAL
open science

L'aménagement des espaces publics : objet de débat et d'antagonismes. Le cas des parcs Lezama et Micaela Bastidas à Buenos Aires

Camille Morel

► To cite this version:

Camille Morel. L'aménagement des espaces publics : objet de débat et d'antagonismes. Le cas des parcs Lezama et Micaela Bastidas à Buenos Aires . Architecture, aménagement de l'espace. Université Paris-Est, 2016. Français. NNT: . tel-01589640

HAL Id: tel-01589640

<https://hal.science/tel-01589640>

Submitted on 18 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Ecole Doctorale « Ville, Transport et Territoires »

Thèse de doctorat de l'Université Paris-Est
en Aménagement de l'espace, Urbanisme

Camille Morel

**L'aménagement des espaces publics : objet de débat et
d'antagonismes.
Le cas des parcs Lezama et Micaela Bastidas à Buenos Aires**

Thèse dirigée par Jérôme Monnet et Claire Hancock

Soutenu publiquement le 27 juin 2016 devant un jury composé de :

- **Andrés BORTHAGARAY**, architecte-urbaniste, Directeur pour l'Amérique Latine, Institut pour la ville en mouvement, Buenos Aires - *examineur*
- **David GARIBAY**, professeur de science politique à l'université Lumière Lyon-2 - *rapporteur*
- **Camille GOIRAND**, professeure de science politique à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, Université Paris-3 Sorbonne-Nouvelle - *rapporteur et présidente du jury*
- **Claire HANCOCK**, professeure de géographie à l'Université Paris-Est (Créteil) - *directrice de thèse*
- **Jérôme MONNET**, professeur d'aménagement et urbanisme à l'Université Paris-Est (Marne-la-Vallée) - *directeur de thèse*

A Véro

Remerciements

Mes remerciements vont d'abord à mes deux directeurs Claire Hancock et Jérôme Monnet pour leur patience face aux nombreuses relectures que je leur ai imposées, leur ouverture à des références et disciplines qui n'étaient pas forcément les leurs, leur pertinence dans les commentaires et leur manière « douce » de me guider sans s'imposer dans mon raisonnement.

Je remercie ensuite les membres du jury qui me font l'honneur de lire et de commenter mon travail : Andrès Borthagaray, David Garibay, Camille Goirand.

Merci à toute l'équipe de l'IUP et du Lab'Urba, mes anciens directeurs de mémoire F. Dorso et G. Knaebel qui m'ont initié à l'espace public, et aux enseignants qui m'ont donné l'envie de « chercher » autrement.

Je remercie ensuite toutes les personnes qui m'ont aidée dans ma recherche que ce soit à me familiariser avec certains enjeux portègues qui m'apparaissaient obscures, qui m'ont permis de me construire un réseau ou qui m'ont accordé du temps. Parmi elles : mes collègues de l'Institut pour la ville en mouvement à Buenos Aires où j'ai effectué un premier stage qui m'a donné le goût des rues de l'Amérique Latine, aux chercheurs locaux qui m'ont aidée : F. Girola, G. Jajamovich, G. Giuliani, F. Diez, M. Laccarieu... Un merci particulier à Cecilia Cabrera et Mariano Scheinsohn qui m'ont guidée et soutenue pendant toute ma recherche de terrain, et m'ont intégrée avec enthousiasme dans leur groupe de recherche *Actores y practicas de la normativa urbana*.

Thanks à la familia : à tous ceux qui ne sont plus là (Véro, Papou, Perdrix) pour m'avoir transmis la curiosité et le goût d'aller voir ailleurs si j'y suis. Et aux autres, ceux qui n'ont pas compris pourquoi « ça mettait autant de temps mon truc », ce qui m'a donné envie d'en finir encore plus vite (Alice, Claude, Jean-Luc, Stef, Yann, Alex et Anton...). Et un spécial remerciement à Lucile qui m'a filé un sérieux coup de main sur la fin.

Gracias évidemment à tous les copains sans qui je n'aurais pas eu ces respirations qui m'ont permis de me vider la tête ces derniers temps. Les Parisiens et parmi eux Maëva, Antoine, Pia, les copains de la ruche et évidemment Elsa avec qui j'ai tant apprécié l'Argentine ; les Grenoblois (Pauline et Kesiah !) ; à Guilla pour les premiers pas en Amérique latine et le reste ; aux Portègues : Marilu, Diego, Manu, les deux Nico, Guille et tous les autres, pour les *asados* et les *fiestas locas* ! Merci à toute la bande de doctorants du Lab'Urba : la petite secte *Agrafia* (initiée par M. Dikeç) avec Séverin, Pedro, Njaka, Nicolas, Anne-Laure, Florian et Pauline. Et les autres : mon colocataire de bureau François, Garance, Mariana et la plus jeune génération...

Merci à ceux qui m'ont relue et qui auront droit à ma gratitude éternelle : Jaufré, mon père et Pierre-Yves. Merci particulier à Pierre-Yves de m'avoir (sup)portée, d'avoir eu la patience et d'y avoir cru. Ce qui nous attend maintenant me laisse penser que ça valait le coup !

¡Y por fin gracias por todo Argentinas y Argentinos queridos!

Mode d'emploi de la thèse

Chaque entretien avec un informateur renvoie à un numéro dont la liste figure en annexe (p. 380), complétée par une présentation de chaque individu : nom, âge, sexe, profession ou position dans le schéma de gouvernance pour les professionnels rencontrés.

J'ai fait le choix de traduire les extraits d'entretiens et les documents ou éléments bibliographiques de sources hispanophone et anglophone et de présenter leurs versions originales en note de bas de page afin que le lecteur puisse se faire sa propre idée. J'ai cependant laissé certaines expressions en italique (*recupération, humanisation...*) pour souligner que leur traduction en français (quand elle est possible) relève de l'hispanisme. D'autres termes (*vecino, barrial...*) ont été conservés en espagnol car je n'ai pas trouvé de traduction qui puisse refléter la nuance de ce vocabulaire « indigène ». Ces mots sont expliqués lors de leur première apparition dans le texte ainsi que dans le lexique (annexe I. p. 377).

Les noms d'institution (ministère, parti politique...) ou de politique publique sont donnés une première fois dans leur version originale puis traduits. Pour ceux qui reviennent de façon récurrente, leurs noms originaux et traduction se retrouvent dans la liste des sigles utilisés pour les désigner (annexe II. p. 379).

La ponctuation française est utilisée dans le corps du texte, et espagnole ou anglaise lorsqu'il s'agit de sources hispano ou anglophones.

Les photographies et illustrations dont la source n'est pas mentionnée ont été produites par moi, j'ai utilisé *Openstreetmap* pour les fonds de carte. J'ai distingué les captures d'écran (en général de page Facebook ou de site Internet) des figures pour signaler qu'il s'agit de sources numériques qui n'ont pas été retouchées.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	3
L'aménagement de l'espace public au centre du débat public portègne	19
Déroulement de la thèse	21
CHAPITRE 1 COMMENT INTERROGER LE DEBAT SUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC	22
Section 1. Deux phénomènes convergents qui poussent à questionner leur rencontre	23
Section 2. La méthodologie de recherche et la démarche de l'enquêteur	37
CHAPITRE 2 LES PARCS MICAELA BASTIDAS ET LEZAMA : OBJETS DE DEBAT SUR L'ESPACE PUBLIC	63
Section 1. Le parc Lezama dans le quartier historique de San Telmo	71
Section 2. Le parc Micaela Bastidas dans le quartier moderne de Puerto Madero	107
Conclusion chapitre 2	143
CHAPITRE 3 DE NOUVEAUX ACTEURS DANS LE DEBAT PUBLIC SUR L'AMENAGEMENT DES PARCS	146
Section 1. La gouvernance de l'aménagement urbain recomposée sous le gouvernement de M. Macri	148
Section 2. L'émergence de mouvements de « défense » de l'espace public	181
Conclusion chapitre 3 : La recomposition du jeu d'acteurs autour de participants qui s'imposent dans le débat public	206
CHAPITRE 4 DE NOUVEAUX ANTAGONISMES IDENTIFIES PAR LES PARTICIPANTS AU DEBAT PUBLIC	208

Section 1. La conception autoritaire de l'espace public défendue par le gouvernement de la Ville	212
Section 2. La conception conservatrice de l'espace public défendue par les associations de <i>vecinos</i>	236
Section 3. La conception politique de l'espace public défendue par les assemblées	268
Conclusion chapitre 4 : Les antagonismes politiques du débat public	282
CHAPITRE 5 MULTIPLICITE DES ESPACES DE DELIBERATION ET DEPLACEMENT DU DEBAT VERS D'AUTRES SPHERES PUBLIQUES	284
Section 1. L'institutionnalisation du débat dans une sphère publique contrôlée par le « haut »	287
Section 2. Le rôle de l'espace public urbain dans la délibération	309
Section 3. Le rôle des réseaux sociaux numériques et des médias dans la délibération	324
Conclusion chapitre 5 : Retour sur les relations systémiques entre ces nouvelles sphères publiques de délibération	357
CONCLUSION GENERALE : LA CONTINUTE ANTAGONISTIQUE : LES DIFFERENTES SPHERES PUBLIQUES LIEES PAR LES ANTAGONISMES QUI LES TRAVERSENT	359
L'infiltration de la sphère publique par les responsables politiques qui dépolitisent le débat public	360
D'autres espaces de critique du pouvoir: des tentatives de repolitiser le débat sur l'aménagement de l'espace public ?	365
Pistes de réflexion :	373
ANNEXES	377
I. Lexique	377
II. Sigles	378
III. Liste des informateurs	380
IV. Exemples de questionnaires d'entretien	384
V. Bibliographie	387
VI. Tables	417

INTRODUCTION

Le Gouvernement de la ville de Buenos Aires sous l'autorité de M. Macri de 2007 à 2015 a fait de l'espace public l'un des axes majeurs de sa politique. Le gouverneur a en effet déclaré : « nous avons fait du soin, de la *recuperación*¹ et de la mise en valeur de l'espace public la priorité centrale de notre administration »² (HEP, 2012, p. 3). De la même manière, le directeur de la Planification du Ministère du Développement Urbain déclare en entretien : « l'espace public définit la politique, quand l'Etat l'abandonne, c'est qu'il abandonne tout »³ (F. de Celis n°20e, 2013), faisant ainsi de l'aménagement de l'espace public une allégorie de la situation politique. Depuis plusieurs années, l'aménagement de l'espace public est devenu l'un des leviers privilégiés des politiques de renouvellement du centre-ville de Buenos Aires, phénomène que l'on observe également dans de nombreuses capitales latino-américaines et européennes (Fleury, 2007 ; Rivière d'Arc, 2009 ; Toussaint et Zimmermann, 2001). En réaménageant ces espaces, les responsables politiques portègnes tentent de revitaliser les quartiers choisis par une impulsion économique et touristique, mais en font également une vitrine de leurs politiques publiques d'aménagement (Novick, 2003). Pourtant, si les pouvoirs publics ont longtemps dominé l'aménagement des espaces publics, un changement important se profile dans l'histoire de leurs modes de production avec leur « publicisation » (Fleury, 2007, p. 495). L'arrivée des citoyens dans le duo composé par les experts (ou les techniciens) et les élus forme un nouveau triptyque et réorganise la répartition des rôles dans la décision en la matière. Ce phénomène d'ouverture qui touche à des degrés divers aussi bien Berlin, Istanbul ou Paris s'étend progressivement dans le monde, plaçant les espaces publics au cœur des débats publics locaux. En devenant des enjeux majeurs d'inclusion spatiale et politique, les espaces publics sont transformés progressivement par les débats publics qui ont lieu avant, après et lors de leur aménagement. Les espaces publics semblent effectivement être devenus l'un des principaux sujets de débat dans le domaine de l'aménagement et sont ainsi passés dans un espace public plus politique : la « sphère publique ».

A Buenos Aires, ville à laquelle je vais m'intéresser tout au long de cette thèse, l'espace public tient une place importante tant au niveau historique que social et urbain ou politique. La « grille et le parc » ont été des éléments importants pour la construction de la ville de Buenos Aires et sont à la base de la constitution d'une sphère publique dans cette ville : la

¹ « Recuperación », de même que « humanización » sont des termes employés par le GCBA qui désignent deux programmes d'aménagement de l'espace public mis en place par le GCBA de M. Macri à partir de 2009. Ils seront étudiés en détail tout au long de la thèse et plus particulièrement dans le chapitre 4.

² "Asumimos como una prioridad central de nuestra gestión el cuidado del espacio público, su recuperación y su puesta en valor".

³ "El espacio público define la política, cuando el Estado lo abandona es que abandono todo".

grille comme élément de constitution d'un espace privé, et donc par opposition à un espace public qui est représenté dans l'espace urbain par le parc (Gorelick, 2008). D'après A. Gorelick, les deux caractéristiques principales de l'espace public portègne sont l'inclusion de tous et la participation à la production d'une identité, qui correspondent aux valeurs qui sont défendues par les collectifs militants se mobilisant de plus en plus pour sa « défense⁴ ». L'enquête sur laquelle repose cette thèse m'a permis d'observer de nouvelles causes de mobilisation au sein des mouvements sociaux et l'émergence d'une opposition aux pouvoirs publics dans le débat sur l'aménagement de l'espace public portègne. Ceux-ci amènent une forme de recomposition de la sphère publique portègne et l'intégration de nouveaux acteurs dans le système politique. Par ailleurs, s'il devient l'un des sujets de discussion majeurs du débat public à Buenos Aires, d'autres éléments entrent en jeu dans la constitution de ce débat. D'après M. Svampa, l'Amérique latine est en train de vivre un changement d'époque dans la mesure où divers processus sociaux et politiques contribuent peu à peu à créer de nouvelles configurations : la crise du consensus néolibéral, la relégitimisation des discours critiques et finalement l'émergence de gouvernements autoproclamés *progressistes*⁵ et de centre-gauche (Svampa, 2009, p. 114). De la même manière, pour P. Melé, l'Amérique latine contemporaine est celle du retour généralisé à la démocratie, de la décentralisation et de l'intensité des luttes politiques locales, des expériences de gouvernance urbaine participative et du renforcement des cadres juridiques de l'action publique urbaine, patrimoniale ou environnementale (Melé, 2012, p. 4). Dans ce contexte de bouleversements politiques multiples, il m'a paru intéressant de questionner le rôle de l'espace public et la manière dont il est conçu et perçu par les différents acteurs de ces changements. En effet, comme le dit J. Borja, l'espace public est un élément consubstantiel de la démocratie, mais Buenos Aires qui est pourtant la « ville-espace public » par excellence de l'Amérique latine reste dominée par l'exclusion (Borja, 2007, p. 58). Cet auteur conçoit l'espace public comme une opportunité de construction de la citoyenneté mais également comme un révélateur du développement démocratique. Si l'espace public peut contribuer à créer des instances de médiation entre l'Etat et la société civile, son processus d'aménagement contribue parfois à exclure certains de ses membres. C'est à partir de ce paradoxe qu'a commencé ma réflexion sur le rôle de l'espace public dans l'expérience urbaine et le rapport qu'il contribue à entretenir avec la citoyenneté et la démocratie. A Buenos Aires, la position de l'espace public s'illustre par deux phénomènes convergents qui posent plus particulièrement la question de sa publicisation.

⁴ « La defensa del espacio publico » est l'expression utilisée par les collectifs militants observés pour désigner la cause qu'ils poursuivent.

⁵ « Progresistas » : terme régulièrement employé par les membres de ces gouvernements pour affirmer le renouvellement de la classe et du régime politique qu'ils entendent favoriser. En Argentine, il est souvent repris par leurs détracteurs, anti-péronistes en général, pour désigner les responsables des crises ou maux actuels du pays.

Le rôle croissant de l'aménagement de l'espace public urbain dans les politiques publiques portègnes

L'étude du développement historique de la ville de Buenos Aires depuis sa fondation au XVI^{ème} siècle permet d'observer le rôle croissant de l'Etat national puis du Gouvernement de la Ville de Buenos Aires (GCBA⁶) en matière de « planification stratégique ». Cette expression, utilisée en Argentine aussi bien par les acteurs politiques que les chercheurs académiques, désigne à Buenos Aires l'action des pouvoirs publics en matière d'aménagement urbain, notamment à travers la confection d'un Plan Stratégique qui détermine les orientations des politiques urbaines. Par ce moyen, l'impact de l'action des pouvoirs publics argentins puis portègnes a été de plus en plus visible dans l'organisation de son espace urbain au cours de l'histoire. Parmi toutes les transformations qui ont fait de Buenos Aires ce qu'elle est aujourd'hui, l'espace public a pris une place croissante dans l'urbanisation de la capitale argentine notamment durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. L'espace public en tant qu'espace physique a d'abord été investi comme élément de circulation et de mobilité nécessaire pour le développement urbain, mais sa contribution au renforcement du lien social a par la suite été de plus en plus mise en avant. Sa double dimension a ainsi suscité l'intérêt croissant de la part de différents acteurs à mesure qu'ils prenaient conscience de son rôle dans la ville. Les pouvoirs publics ont donc accordé de plus en plus d'importance à son aménagement, surtout à partir des années 1980, époque où Buenos Aires se trouvait à un tournant politique, économique et urbanistique.

Des choix d'action publique urbaine influencés par des orientations politiques

Les deux gouvernements de J. Perón, qui a joué un rôle majeur dans la vie politique argentine, ont été marqué par de grandes avancées en matière de droits sociaux, et notamment en matière de conditions de vie urbaine. Son premier gouvernement (1946-1955) a eu un impact fondamental sur l'évolution urbaine de Buenos Aires, notamment par la mise en œuvre de vastes programmes de construction de logements sociaux. Ceux-ci devaient répondre à la question du déficit de logement posée par l'arrivée de migrants étrangers et de l'intérieur du pays venus travailler dans les industries portègnes. Le droit au logement fut ainsi ajouté à la Constitution par le président argentin en 1949, inscrivant les questions sociales au centre du discours péroniste (Aboy, 2003). En résumé, dans la conception péroniste, pour que le pays puisse fonctionner et les travailleurs travailler, il relevait du rôle de l'Etat de fournir à ces derniers de bonnes conditions de vie urbaine.

La question du rôle majeur de l'Etat dans l'organisation urbaine avait ainsi fait son entrée en politique et se poursuivait par un interventionnisme différent mais tout aussi puissant avec l'arrivée des militaires au pouvoir. Le gouvernement de I. Perón (qui a succédé à son mari à la présidence de la Nation après sa mort en 1974) s'achève par le coup d'Etat du 24 mars

⁶ GCBA : Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires.

1976, laissant la place à sept ans de dictature. Des militaires nationaux profitèrent d'affrontements entre péronistes pour renverser le gouvernement de I. Perón (sa deuxième femme qui prit sa succession à sa mort) et instaurer ce qui est officiellement appelé le « processus de réorganisation nationale ». Ces années terribles pour la société argentine (plus de 30 000 disparus, des opposants politiques assassinés, des exilés, des bébés enlevés...) ont également eu un impact décisif sur Buenos Aires en tant que ville. Le régime de la Junte a déployé, à travers trois types de politiques de peuplement et d'utilisation de l'espace urbain, une conception autoritaire de la ville. Ont ainsi été mis en œuvre : le transfert de la gestion du logement urbain au marché privé, l'expulsion des habitants des *villas*⁷ et l'expropriation d'immeubles pour la construction d'autoroutes urbaines. La plupart de ces autoroutes n'ont d'ailleurs jamais été terminées, notamment celle qui devait longer la côte du Rio de la Plata et passer sous l'actuel centre-ville, près de Puerto Madero. En revanche, l'avenue 9 de Julio est un témoin des expropriations violentes et des démolitions effectuées par le régime pour la construction de ces énormes voies traversantes. « Vivre à Buenos Aires, ce n'est pas pour n'importe qui mais pour celui qui le mérite. Nous devons avoir une ville meilleure pour les meilleures personnes »⁸ déclare en 1980 l'intendant de la Ville G. Del Cioppo (cité dans en Oszlak, 1991, p. 40). Celui-ci, en tant que titulaire de la Commission Municipale du Logement, a été à l'origine du Plan Intégral d'éradication des *villas* de 1977, ce qui a constitué la première réflexion sur la place occupée par les catégories populaires dans la ville de Buenos Aires. C'est sous la dictature de la Junte militaire que s'est développée l'idée d'une ville exclusivement destinée à ceux qui « méritaient d'en recevoir l'usufruit » (Martell et Gonzalez Redondo, 2013). Cet interventionnisme en matière de *planification* urbaine a fait écho à l'autoritarisme politique développé par les militaires pendant la dictature. En outre, le contrôle méticuleux des usages de l'espace public illustre parfaitement la manière dont l'idéologie des militaires s'est exprimée à travers des politiques spatiales. Les interdictions de manifester, de se réunir, de se produire pour les artistes ont correspondu aux premières volontés de régulation sociale par le contrôle de l'espace public. Si cette forme d'autoritarisme qui s'exprimait dans la *planification stratégique* de la ville s'est terminée avec la fin du pouvoir de la Junte militaire, l'interventionnisme des pouvoirs publics ne s'est pour autant pas arrêté. En effet, si cette attitude violente reste propre aux militaires, l'expulsion des catégories populaires durant la dictature de la Junte s'est poursuivie de manière plus subtile sous les gouvernements suivants, dont celui de M. Macri qui fera l'objet d'une étude plus approfondie dans la suite de cette thèse. D'autre part, les responsables de ces politiques ont changé puisque Buenos Aires est devenue une capitale autonome en 1996, passant de l'autorité directe du chef de l'Etat national à celle d'un gouvernement élu localement par les Portègues. Cette forme d'autonomie a permis au GCBA d'acquérir des compétences en matière de politiques

⁷ La *villa de emergencia* (d'urgence) argentine est l'équivalent de la favela brésilienne ou du bidonville.

⁸ "Vivir en Buenos Aires no es para cualquiera sino para el que lo merezca. Debemos tener una ciudad mejor para la mejor gente".

urbaines, de la réglementation à la fabrication de ses instruments de *planification* et de gouvernement.

Un courant d'analyse critique envers les choix de *planification stratégique* qui ont été opérés pour Buenos Aires par ses responsables politiques locaux et nationaux associe souvent ces choix à l'émergence du paradigme néolibéral. Les villes hispano-américaines ont été un laboratoire dans lequel on a pu constater très tôt les effets de la modernisation urbaine. L'adoption progressive du néolibéralisme dans l'aménagement urbain s'est rendue visible à Buenos Aires, autrement dit la néolibéralisation, comme processus de diffusion du néolibéralisme, s'est exprimée notamment à travers les politiques publiques d'aménagement. Loin d'incarner le retrait de l'État, la pénétration du libéralisme dans le champ de la gouvernance locale a abouti à une « urbanisation du néolibéralisme » (Morange et Fol, 2014, p. 2). En ce sens, les effets des politiques néolibérales sur la production de l'espace urbain et les risques que cela comportait pour l'égalité et la solidarité entre les citoyens ont été largement signalés. Pour H. Herzer, bien qu'une partie de ce qui constitue les instruments de *planification stratégique* corresponde à des outils statistiques ou techniques, ils dépendent également de facteurs humains et restent donc subjectifs (Herzer et al., 1994).

Le retour à la démocratie dans les années 1980 a donc présenté un bilan mitigé du point de vue de l'intégration et de l'égalisation des conditions de vie dans l'espace urbain. De nombreux auteurs signalent que l'arrivée d'acteurs privés dans la *planification* urbaine a été à l'origine d'un bouleversement des modes de production de la ville, mais également d'un nouveau modèle de ville posant les bases d'un nouvel ordre urbain. La privatisation de grandes entreprises de services urbains (Aguas Argentinas pour l'eau, Edenor et Edesur pour l'électricité...) et la multiplication des investissements directs étrangers massifs dans des domaines porteurs tels que l'énergie participèrent à cette modification de la forme urbaine. L'apparition d'une « ville privée », avec la multiplication des *shoppings centers* dès la fin des années 1980, consacra le rôle des promoteurs immobiliers (Capron, 1996). L'éclosion des « quartiers enclos » fut également le symptôme d'une « mutation de l'urbanité », dans le sens où ils questionnèrent le rapport des citadins à leur ville et redéfinirent leurs modes de vie, leurs pratiques, leur mobilité et leurs représentations (Thuillier, 2002). Ensuite, ces nouveaux « modes d'habiter et de consommer » participèrent à remettre en cause l'organisation spatiale de la métropole, provoquant une croissance des inégalités spatiales et sociales et du même coup le glissement de Buenos Aires vers un modèle nord-américain (Thuillier, 2002 ; Capron, 1996). La crise économique des années 1980 suivie de la libéralisation économique des années 1990 entraînèrent l'appauvrissement et l'effondrement de la classe moyenne et démontrèrent l'échec de la « machine à réformer », modernisatrice et intégratrice, que représentait Buenos Aires dans les années 1940-1970 (Prévôt-Schapira, 2005, p. 485 ; Gorelik, 1997). Cette « crise urbaine », au sens d'un changement dans les formes de gestion et dans les dynamiques spatiales, est souvent décrite par les termes de « fragmentation » (Prévôt-Schapira et Cattaneo Pineda, 2008) ou de « dualité urbaine » (Di Marco et al., 2003).

Les politiques urbaines menées dans la zone sud de Buenos Aires ont eu pour objectif de favoriser la valorisation foncière de la ville et de susciter de nouvelles ressources économiques pour ces quartiers. L'association d'investissements publics et de fonds privés a alors constitué de nouvelles formes de partenariats qui n'avaient pas toujours pour objectifs de favoriser la dynamique économique interne des quartiers dans lesquels ils s'appliquaient. Enfin, les phénomènes de gentrification dans les projets de rénovation urbaine ont confirmé le rôle des déterminants politiques et économiques dans la gouvernance urbaine (Herzer, 2008). Le néolibéralisme a eu des effets territoriaux considérables et les échanges internationaux une portée majeure sur l'évolution de l'urbanisme contemporain, notamment en Argentine (Novick, 2006, 2009). L'espace public a été influencé par les différents courants de pensée de l'urbanisme à travers le XX^{ème} siècle particulièrement marqués par le néolibéralisme, en Argentine et dans le monde. Ainsi, la théorie de la dépendance met en évidence la charge idéologique, les instruments et les cadres d'action qui promouvaient les intérêts des responsables politiques en place (Novick, 2003). A partir de la moitié du XX^{ème} siècle, les questions urbaines sont donc devenues centrales dans le jeu politique, dont l'analyse révèle l'influence des différentes idéologies de ses protagonistes. En Argentine comme ailleurs, les pouvoirs publics sont donc devenus les acteurs principaux de la *planification stratégique*, en intégrant plus ou moins tardivement les citoyens à leurs décisions, comprenant que la participation devenait un enjeu démocratique majeur.

Circulation et influence des instruments d'aménagement sur l'aménagement portègne

La rhétorique de la compétitivité urbaine qui a émergé à la fin des années 1980 a poussé de plus en plus les villes à s'observer, se copier ou au contraire se démarquer les unes des autres. En matière de politiques urbaines, la néo-libéralisation est allée de pair avec l'adhésion des villes à l'entrepreneuriat urbain afin de développer leur attractivité pour faire face à la compétition internationale (Morange et Fol, 2014, p. 3). Ce phénomène a amplifié l'influence de la mondialisation des savoir-faire, des pratiques professionnelles et des références liées aux métiers de la conception urbaine. Le cas de Buenos Aires pousse à s'interroger sur les formes de réappropriation de ces modèles d'aménagement ou sur l'adoption en bloc de discours étrangers plaqués sur des réalités différentes. Buenos Aires est en effet un bon exemple de la circulation des instruments d'aménagement d'un pays ou d'une ville à l'autre, et de nombreux auteurs se sont attachés à montrer comment ils sont appliqués à des territoires différents sans toujours prendre en compte les enjeux du contexte local (Novick, 2009 ; Gorelik, 2007 ; Liernur y Pschepiurca, 2008). Plusieurs auteurs questionnent la circulation des idées dans le champ professionnel de l'architecture et de l'urbanisme dans un contexte d'intensification de la mondialisation des techniques et des modèles urbains (Claude, 2006 ; Claude et Fredenucci, 2004 ; Pinson et Vion, 2000), et notamment du concept de projet urbain, processus d'aménagement qui consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement sur un territoire urbain donné. Ce qui n'est pas un document d'urbanisme, mais plutôt un mode d'intervention a bousculé la gestion traditionnelle de l'aménagement urbain dans le monde. Le projet urbain, conçu comme un

outil de transformation et d'amélioration des villes, s'est notamment déployé à Buenos Aires à travers les politiques d'aménagement de l'espace public et dans l'un de mes quartiers d'étude, Puerto Madero, qui en est pour de nombreux auteurs l'expression la plus aboutie (Jajamovich, 2007 ; Novick, 2003).

Ce mode d'aménagement a été alimenté par les réflexions autour des reconversions des villes d'Europe et d'Amérique du Nord et a principalement concerné les opérations de renouvellement urbain des zones centrales et périphériques des métropoles. Le projet urbain vise la mise en lumière sélective de certaines portions de la ville, raisons pour lesquelles certains le qualifient de « politique de la fragmentation » (Girola et *al.*, 2011). Les opérations conduites à Barcelone, Madrid ou Bilbao se sont converties en modèles prégnants dans l'histoire de l'urbanisme récent, un élément incontournable autant pour la construction du corpus théorique et méthodologique des aménageurs que du développement de pratiques concrètes de restructuration urbaine (Girola, 2010). A Buenos Aires, le concours *20 idées pour Buenos Aires* lancé en 1986 a confirmé la pénétration de cette nouvelle tendance internationale. Dans cette optique, le rôle d'architectes et de techniciens étrangers, notamment d'origine catalane (comme J. Borja) dans plusieurs villes d'Amérique latine a été particulièrement important dans la conception de certains de ces projets, comme Puerto Madero (Jajamovich, 2012a, 2007). En 1992, après la rénovation du port de Barcelone, de nombreux experts et professionnels de cette ville se sont impliqués dans les réhabilitations portuaires aussi bien anglaises que latino-américaines, en tant que consultants ou responsables. Puerto Madero fait partie de ce type d'opérations où des concepts et des solutions construites pour d'autres situations ont été calqués dans un contexte de néolibéralisation et de privatisation économique (Jajamovich, 2012a). Cette circulation a souvent produit des diagnostics et des formes d'interventions semblables dans les diverses situations rencontrées, malgré des contextes politiques et économiques parfois très différents.

Cette modalité de production urbaine s'est confirmée en Argentine dans les années 1990 avec la restructuration de la ville déjà-là (restauration des centres historiques par exemple) ou avec l'implantation de nouveaux équipements urbains (centre commercial, de loisirs...) dans les friches ou en périphérie de la ville. Ces interventions visant la revalorisation économique ont souvent abouti à la gentrification de certains quartiers (Herzer, 2008 ; Rodríguez et Virgilio, 2014) comme San Telmo, le quartier historique et mon deuxième quartier d'étude. Cette méthode par laquelle la *planification stratégique* est abandonnée au profit d'une ville conçue à partir de fragments de territoire se rapproche finalement plus du développement économique que de l'aménagement. Ces interventions urbaines ont été largement critiquées par un courant de la recherche urbaine portègne pour qui le GCBA a cherché de cette manière à présenter ces fragments comme des « plats appétissants pour le marché immobilier, pour tenter d'attirer les investissements depuis des zones déjà consolidées vers des zones moins développées, à travers des initiatives qui incluent des

avantages fiscaux, une réglementation plus flexible, des crédits spécifiques »⁹ (Jajamovich et Menazzi, 2014, § 11).

L'aménagement de l'espace public comme levier principal des politiques publiques urbaines

C'est dans le cadre de la *planification stratégique* puis avec l'arrivée du projet urbain à partir des années 1990 que la rénovation urbaine des zones centrales s'est développée à Buenos Aires. Ces opérations ont impliqué la modernisation, la densification et le développement du centre-ville vers ses quartiers frontaliers, en premier lieu San Telmo et Puerto Madero, avant de s'étendre plus au sud vers La Boca et Parque Patricios, et vers l'ouest à Boedo et Almagro (avec la reconversion du marché Abasto), le nord étant constitué de quartiers relativement récents. Les territoires choisis ont été ceux qui risquaient le moins de provoquer de conflit social (A. Garay n°1, 2013, cf. présentation p. 110), et les projets se sont concentrés dans des zones disposant de larges avantages comparatifs en termes de rente et de disponibilité foncière, auxquels s'ajoutaient souvent des avantages environnementaux. Dans cette optique, deux types d'espaces ont fait l'objet de concours pour des projets urbains : des espaces centraux comme San Telmo nécessitant une rénovation urbaine et une reconversion de leurs infrastructures et de leurs équipements obsolètes; mais également des espaces peu denses, pas directement centraux, mais qui commençaient à juxtaposer des activités résidentielles, industrielles ou de services à des activités plus anciennes, comme Puerto Madero qui a fait l'objet d'une opération de rénovation massive.

Dans chacun des quartiers dans lesquels sont situés les deux parcs que j'ai étudiés, ce nouveau mode d'aménagement a été développé par les pouvoirs publics argentins et portègues à la fin du siècle dernier. L'objectif poursuivi était leur *revitalisation*¹⁰, c'est-à-dire fournir une nouvelle vitalité au quartier à partir d'investissements publics et privés dans le but d'améliorer sa morphologie urbaine (infrastructures, logements, voiries, espaces publics...). Cette *revitalisation* a été surtout opérée par la mise en place de politiques de patrimonialisation et de *requalification*¹¹ de l'espace public qui vont m'intéresser principalement dans cette thèse, politiques qui ont souvent été mises en œuvre de façon

⁹ "Plato apetitoso para el mercado inmobiliario, intentando desviar las inversiones de las zonas ya consolidadas hacia las zonas menos desarrolladas mediante múltiples iniciativas que incluyen exenciones impositivas, normativas más flexibles, créditos específicos".

¹⁰ "Revitalización" : terme employé par le GCBA qui organise régulièrement des journées d'étude sur le sujet (cf. VI^{ème} Journées internationales, Expériences de revitalisation de centres historiques, 3-5 septembre 2013, Buenos Aires).

¹¹ "Recualificación" : terme utilisé par le GCBA dans tous ses documents de communication et de planification, sans l'expliciter.

complémentaires. La *requalification* fait allusion à la restructuration de zones dégradées (centrales ou périphériques) de la métropole par le réaménagement de ses espaces publics et de son image, et qui ont souvent un impact sur sa structure sociale (Girola *et al.*, 2011 ; Lacarrieu *et al.*, 2011). L'aménagement de l'espace public est alors devenu l'un des instruments d'action publique privilégiés des pouvoirs publics à l'heure d'agir sur ces quartiers. Si les périodes où ces opérations ont eu lieu diffèrent légèrement, elles restent néanmoins proches (fin du XX^{ème} siècle) et les méthodes dont elles ont bénéficié sont issues des réflexions des mêmes acteurs.

C'est notamment avec les projets de *requalification* du centre-ville que l'aménagement de l'espace public est devenu l'un des enjeux majeurs des politiques publiques urbaines dans la capitale argentine. L'arrivée du projet urbain a favorisé la réflexion à une échelle d'intervention plus réduite et en cela a donné davantage d'importance aux espaces publics (Jajamovich, 2007). Mais en cherchant à dynamiser certaines zones par le biais d'actions publiques trop morcelées, les projets urbains étant incapables de remplacer totalement les plans d'échelle plus globale, les pouvoirs publics ont perdu de vue la cohérence globale du territoire et les enjeux sociaux qui s'y jouaient. La valorisation de l'espace public est donc passée à côté des effets multiplicateurs qu'elle devait procurer et seuls certains acteurs en ont profité. Cette transformation des politiques publiques de l'aménagement de l'espace public témoigne d'une évolution dans la conception de son rôle dans la ville qui s'est accentuée lors de l'administration du GCBA par M. Macri entre 2007 et 2015. Le reste de la thèse examinera les politiques qu'il a mis en œuvre en la matière et s'interrogera sur les mobilisations sociales que ces politiques ont provoquées.

L'évolution des mouvements sociaux argentins vers des thématiques urbaines

Le deuxième phénomène qui interroge la « publicisation » de l'espace public concerne l'opposition croissante des mouvements sociaux aux politiques publiques d'aménagement. L'histoire des mouvements sociaux argentins a connu une accélération avec l'arrivée des migrants socialistes et anarchistes européens à Buenos Aires à la fin du XIX^{ème} siècle. Ceux-ci ont participé à consolider le mouvement ouvrier et à favoriser la constitution de syndicats puissants devenant des acteurs majeurs du jeu politique au XX^{ème} siècle (Godio *et al.*, 1988). L'arrivée du néolibéralisme dans la seconde moitié du siècle a contribué à faire évoluer la structure de la société civile et par conséquent à faire muter les mouvements sociaux vers de nouvelles problématiques : la gouvernance politique avec l'arrivée des préoccupations concernant la participation citoyenne dans de nombreux pays latino-américains, les inégalités économiques et la redistribution de la richesse, les formes de résistance avec les mouvements de sans-terre ou de chômeurs... (Retamozo, 2011). Ces dernières années, une orientation vers la contestation des projets d'aménagement constitue une des nouvelles évolutions dans l'espace des mouvements sociaux argentins. Ce constat s'appuie sur l'analyse de plusieurs auteurs qui par leurs études de différents champs des mouvements sociaux me permettent d'étayer l'hypothèse d'un resserrement des préoccupations sociales autour de l'aménagement de l'espace urbain depuis une dizaine d'années.

La réaffiliation sociale par les luttes « barriales »¹²

Le président Perón a notamment fondé le système de sécurité sociale argentin qui est encore aujourd'hui structuré sur les bases qu'il lui a données. Dans ce système, les syndicats ont occupé un rôle primordial, qualifié de « syndicalisme d'Etat » (Marques-Pereira et Garibay, 2011), qui structure encore aujourd'hui le système de redistribution. J. Perón leur a effectivement donné l'entière responsabilité de la protection sociale en chargeant les *obras sociales*¹³ de chaque syndicat de distribuer et de répartir les prestations sociales publiques. C'est une des raisons pour lesquelles l'engagement syndical a longtemps représenté un enjeu majeur pour les salariés qui constituaient la base de l'appareil militant péroniste. Mais J. Perón a également offert des postes de responsables politiques à des leaders syndicalistes, leur confiant ainsi un pouvoir politique puissant et faisant des syndicats « la colonne vertébrale du mouvement péroniste » (Merklen, 2006, p. 6). Les syndicats ne constituaient alors pas vraiment un mouvement social puisqu'ils étaient partiellement intégrés au pouvoir étatique, ce qui a participé à l'effacement de la frontière entre Etat et société civile.

Cette société « salariale » (Merklen, 2006, p. 5) des années 1940 à 1990 a eu pour pilier les syndicats jusqu'à ce que leur rôle central se disloque peu à peu. Dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, Buenos Aires a vu les modes de vie de ses habitants évoluer au rythme de la croissance démographique, de l'industrialisation et des changements économiques, de l'étalement et de la densification urbaine... Les revendications des mouvements sociaux qui étaient jusqu'alors tournées vers le monde du travail et des rapports de classes se sont peu à peu orientées vers des problématiques plus urbaines et liées aux inégalités spatiales. Aussi « tout conduit à penser qu'une bonne partie de l'identité des classes populaires migre du travail vers l'habitat » (Merklen, 2009, p. 19), mais cette remarque est particulièrement vraie à Buenos Aires où la perte de pouvoir des syndicats explique le succès des mobilisations locales (Merklen, 2006a). Ce constat est le même dans de nombreux pays où les mouvements sociaux ne sont plus uniquement construits autour et par l'univers professionnel. En effet, le monde du travail, l'organisation économique et la régulation du marché s'étant largement modifiés, la société civile a développé de nouveaux modes d'action et de contestation à travers un renouvellement des mouvements sociaux.

En Argentine, l'affaiblissement du mouvement ouvrier, la déstructuration du monde du travail et la désagrégation des formes classiques de protection sociale ont forcé la recherche d'autres formes d'affiliation sociale collectives (González et Haidar, 2013). La grande transformation libérale, entamée par les militaires sous la dictature et achevée sous les gouvernements de C. Menem (1989-1999), a détruit la mainmise des syndicats sur la société civile et déplacé le centre de gravité des mouvements sociaux vers d'autres préoccupations. La refondation de la structure économique du pays à travers sa réorientation vers l'agro-

¹² *Barrial* est l'adjectif qui dérive de *barrio*, le quartier.

¹³ Mutuelles d'assurance mais publiques, équivalent de la Sécurité sociale mais qui serait gérée par les syndicats.

exportation à l'international et le développement du secteur énergétique ont contribué à disloquer l'économie industrielle (basée sur l'industrialisation par substitution des importations) vers laquelle elle s'était tournée entre les années 1930 et 1960, principalement sous les gouvernements péronistes. L'Argentine est devenue emblématique des mesures imposées dans le cadre du « consensus de Washington » imposé à certains pays, notamment latino-américains, pour restructurer leur dette publique. Cet accord avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International recommandait la libération commerciale, les privatisations, l'ouverture et la dérégulation du marché qui ont fait du pays un exemple des politiques économiques impulsées par les organismes internationaux (Retamozo, 2011). Les mesures mises en œuvre par C. Menem ont en outre contribué à détruire les bases du syndicalisme en négociant avec ses représentants leur acceptation des réformes néolibérales (Murillo, 1997 cité dans Retamozo, 2011).

Dans les années 1990, le chômage a explosé et seulement un tiers de la population active a subsisté dans le salariat classique, l'économie informelle assurant la subsistance d'une bonne partie de la population (Svampa, 2002). Le système social basé sur le syndicalisme ne correspondait donc plus à la nouvelle société et les Argentins se retrouvèrent désaffiliés, placés face à de nouveaux enjeux. Le néolibéralisme fut alors perçu comme étant à l'origine de ces nouvelles difficultés (précarité, chômage, hausse des loyers...) et désigné par les nouveaux mouvements sociaux qui émergeaient dans la capitale, sa périphérie et progressivement le reste du pays, comme le responsable de cette nouvelle situation. La fermeture de nombreuses entreprises (dont certaines ont été transformées en coopératives par leurs employés) et la fin du salariat généralisé ont obligé à repenser les relations professionnelles et la place du travail dans la vie sociale. Avec le déclin économique, la paupérisation et l'affaiblissement de l'intégration sociale par le travail, l'affiliation professionnelle est devenue une référence collective de moins en moins susceptible de fédérer, et le quartier est redevenu pour beaucoup le lieu privilégié pour l'organisation de solidarités et de coopérations. Il est devenu le principal lieu de « repli » (Merklen, 2002) et l'inscription territoriale a fourni les « supports » d'intégration sociale nécessaires à l'engagement militant, en particulier dans les classes populaires (Merklen, 2001). Les organisations de quartier ont ainsi été intégrées et institutionnalisées par les gouvernements d'après-crise qui ont favorisé leur position d'intermédiaires par des subventions, des aides financières, ou le prêt de locaux associatifs...

Ces formes de mobilisation ont repris l'organisation territoriale qui caractérisait les *sociedades de fomento* qui s'étaient formées à Buenos Aires et en périphérie dès la fin du XIX^{ème} siècle et s'étaient multipliées à partir des années 1930 (Ouvina, 2003). Fondées sur le *fomentismo*, la promotion de la vie du quartier (Merklen, 2006a, p. 187), elles s'apparentaient aux associations de *vecinos*¹⁴ qui sont aujourd'hui très nombreuses à

¹⁴ *Vecinos* signifie littéralement « voisins » en français, mais désigne en espagnol (surtout en argentin) plus précisément la communauté des habitants d'un quartier (voire d'une ville), ceux qui résident ou sont riverains d'un élément urbain ou d'une zone déterminée. Ce concept qui prend une ampleur croissante dans le jeu d'acteurs politique argentin sera défini tout au long du reste de la thèse. Le mot restera en

Buenos Aires, et sur lesquelles je reviendrai longuement dans la suite de la thèse. Comme les *sociedades de fomento* qui faisaient du quartier le centre de leurs activités quotidiennes, les associations de *vecinos* et les assemblées de quartier qui se sont formées à la fin du XX^{ème} siècle sont revenues à une organisation basée sur une unité territoriale, à laquelle leur nom fait souvent référence (ex : *Frente barrial solidario*, *Red de barrios del Sur*, *Asamblea Plaza Dorrego*). C'est donc depuis les *sociedades de fomento* que l'*identidad barrial* (identité du quartier), fondée sur l'unité spatiale que représente le *barrio* (quartier), est devenue l'une des références majeures des organisations collectives argentines. Le lien entre inscription *barrial* et action collective, faisant du quartier un bastion de résistance, s'est ancré durablement dans l'histoire des mouvements sociaux argentins.

D'autre part, la professionnalisation et le pluri-engagement des militants ont favorisé la création de réseaux et de partenariats entre des organisations aux appartenances de plus en plus diverses. De la même manière, les structures traditionnelles (professionnelles, religieuses ou politiques) paraissent quelque peu dépassées aujourd'hui, donnant aux revendications territoriales et à leurs représentants par excellence, les *vecinos*, une place majeure dans le jeu politico-social argentin (et peut-être même latino-américain).

Concentration des mouvements sociaux autour de l'aménagement urbain et des inégalités spatiales

De même que le lieu de résidence et le quartier sont devenus des éléments plus constitutifs de l'identité sociale que le travail, les luttes collectives ont paru se tourner davantage vers des mobilisations plus urbaines au détriment des mouvements de travailleurs qui occupent proportionnellement moins d'espace qu'avant dans le paysage des mouvements sociaux portègnes. L'observation de ces mouvements montre un déplacement ou plutôt un élargissement des mobilisations salariales ou syndicales à des mouvements de protestation autour de problématiques plus urbaines. A Buenos Aires, l'urbanisation¹⁵ des *villas*, le logement, et plus récemment le cadre de vie, l'environnement et l'aménagement de l'espace public ont rejoint, voire supplanté, les revendications liées au travail. A partir des années 1990 et surtout 2000, une partie des mouvements sociaux s'est tournée en effet vers la contestation de l'aménagement et des politiques urbaines du GCBA. Les politiques urbaines et la « crise du modèle néolibéral » ont été de plus en plus désignées comme l'origine des inégalités sociales et spatiales qui se sont accrues à Buenos Aires au XX^{ème} siècle.

A mesure que la ville s'est « dualisée » ou « segmentée », l'aménagement urbain a été considéré comme un type d'intervention publique susceptible d'améliorer ou de dégrader les conditions de vie urbaine. Le manque d'investissement étatique et d'instruments de

espagnol et en italique dans le texte chaque fois qu'il désignera ce type d'acteurs. S'il ne s'agit pas de résidents mobilisés, je parlerai d'habitants, ou de riverains quand ceux-ci vivent à proximité directe du parc en question (pour traduire l'expression *frentistas* utilisée par certains informateurs).

¹⁵ Concernant les *villas*, l'urbanisation désigne l'installation des services d'électricité d'eau potable, d'évacuation des eaux usées...

régulation a révélé les limites d'une ville gouvernée par les logiques de marché et s'est traduit par de nouvelles formes de protestation et une économie sociale de survie qui a progressivement occupé les rues de la ville (Novick, 2003, §32). Dans les années 1990 se sont développées de nombreuses organisations communautaires qui luttent contre la précarité et le chômage, mais surtout contre la paupérisation des conditions de vie urbaine qu'ils entraînaient (Thompson, 1995 ; Filmus, 1997 ; Roitter y González Bombal, 2000). Parmi elles, les mobilisations de *piqueteros*, des mouvements de chômeurs d'abord implantés dans la banlieue de Buenos Aires avant de s'étendre au reste du pays, ont pris un essor considérable à partir de 1995. Elles ont permis à ceux qui étaient sortis de l'orbite de l'action syndicale, par la force du chômage entre autres, de trouver une nouvelle forme d'engagement et de cohésion sociale (Merklen, 2006b ; Svampa, 2004). De la même manière, les premières *invasions*¹⁶ de terrains disponibles avaient lieu dans la banlieue de Buenos Aires, suivies de mouvements contre le retard d'urbanisation que subissaient les *villas*. Il faut attendre l'arrivée du gouverneur de Buenos Aires, A. Ibarra, après la crise de 2001, pour observer les premières mesures contre la marginalisation spatiale de ces quartiers. Ces mouvements, soutenus par les organismes religieux et sociaux très implantés dans les *villas* (Forni et al., 2013), obtiennent le lancement du programme *Techo y Trabajo* (Toit et Travail) avec l'arrivée en 2003 de N. Kirchner (issu d'une coalition néo-péroniste¹⁷) à la présidence de la République. Dans les quartiers plus centraux de la ville, les politiques de patrimonialisation et la *revitalisation* des zones historiques ont été accélérées à la fin des années 1990 et surtout 2000. La spéculation immobilière et le boom de la construction lors de la reprise post-crise ont été à l'origine de la multiplication des tensions sociales dans les quartiers centraux ou de classe moyenne (Scheinsohn et Cabrera, 2012, p. 4). La multiplication des mouvements de populations précaires a impulsé la constitution de coopératives d'habitat autogérées qui militent pour rendre le centre-ville accessible à toutes les catégories sociales (Rodríguez, 2009). L'augmentation des loyers qui a forcé les plus pauvres à quitter les quartiers centraux mais historiquement populaires pour la périphérie est encore aujourd'hui l'objet de luttes de nombreux mouvements sociaux portègnes.

L'arrivée de M. Macri à la tête du GCBA en 2007 a entraîné une accélération des politiques urbaines dans les quartiers centraux et les associations de défense du patrimoine se sont fait de plus en plus entendre contre ce qu'elles ont qualifié de patrimonialisation sélective. La réglementation urbaine est alors devenue l'enjeu même de certains mouvements sociaux, soit parce qu'elle n'était pas considérée comme adaptée aux problèmes émergents, soit parce qu'elle n'était au contraire pas appliquée (Scheinsohn et Cabrera, 2012). Les organismes non gouvernementaux se sont convertis en acteurs centraux de la lutte pour la protection du patrimoine et dans l'opposition aux politiques de *revitalisation* du GCBA.

¹⁶ Occupations de terrains vides par des groupes provenant de catégories populaires dans le but d'y installer leur logement, au départ précaire, et recherchant par la suite leur urbanisation : installation de services publics, régularisation des titres de propriété...

¹⁷ Le néo-péronisme désigne le courant politique qui s'est formé après la mort de J. Perón qui fut par deux fois président de l'Argentine. Il a été incarné entre autres par le justicialisme duquel sont issus Cristina et Nestor Kirchner, les deux présidents successifs de l'Argentine entre 2003 et 2015.

L'espace public, un élément majeur du répertoire d'action des mouvements sociaux argentins

L'espace public, avant d'être un objet de la mobilisation, a d'abord été une dimension de la lutte collective à part entière en Argentine même s'il a connu des tentatives de régulation drastiques. D'abord, le péronisme participa largement à l'évolution des usages de l'espace public en permettant aux classes populaires d'accéder à de nouvelles pratiques, notamment à travers les lois concernant le repos, les loisirs et l'accès à la culture. Ceci contribua à faire des parcs et des rues des espaces de représentations théâtrales et d'expression artistique en général. Le développement d'un lien étroit entre les usages de l'espace public et les classes populaires, notamment à travers l'expansion des pratiques de loisirs sous le péronisme, est révélateur de leur croissante « appropriation » de la ville durant les années 1940-1950 (Leonardi, 2013, p. 170). De plus, le président Perón appuya et encouragea les manifestations durant son mandat pour « donner au peuple péroniste l'opportunité de réaffirmer sa dévotion pour son leader et recréer les fondamentaux de la légitimité du régime »¹⁸ (Plotkin, 1995, p. 207). Le leadership charismatique de J. Perón a été fondé sur son contact direct avec le peuple et les rituels péronistes ont largement participé à la tendance à l'occupation et l'appropriation de l'espace public comme forme d'expression politique¹⁹. C'est toujours le cas puisque de nombreuses manifestations de soutien au gouvernement ont eu lieu sous les gouvernements des époux Kirchner, démontrant qu'occupation de l'espace public ne signifie pas toujours opposition politique. Les *marchas*²⁰, très suivies et dynamiques, rassemblent des milliers de personnes et sont un témoin de la persistance d'une culture péroniste d'occupation de l'espace public.

Mais ces mouvements populaires d'occupation de la rue ont été suspendus pendant la dictature puisque la Junte militaire visait explicitement la régulation urbaine comme symbole du retour à l'ordre. Les militaires s'attaquèrent ainsi au caractère public de l'espace public notamment par la répression des manifestations et des marches organisées par les opposants politiques et par le terrorisme d'Etat (enlèvement, torture, disparition...), ils dissuadèrent la manifestation d'une opinion critique dans l'espace public. La forte réduction de l'accès à l'espace public fut donc emblématique de la censure de l'opposition politique et de la répression brutale qui sévit pendant cette période. Ainsi, à la fin de la dictature, le retour à la démocratie fut symbolisé par la reconquête de l'espace public dont les rondes des

¹⁸ "Dar al pueblo peronista la oportunidad de reafirmar su devoción por el líder y recrear los fundamentos de la legitimidad del régimen".

¹⁹ Ainsi, à l'image du 17 octobre 1945 où des milliers de manifestants se rassemblèrent pour réclamer la libération du colonel Perón, les manifestations de soutien au président furent nombreuses durant les gouvernements péronistes.

²⁰ Manifestations qui partent de la périphérie pour rejoindre l'épicentre urbain.

Grand-Mères de la place de Mai sont l'une des illustrations les plus connues. En occupant chaque jeudi après-midi cette place située en face du palais présidentiel, la Casa Rosada, ce mouvement social argentin a marqué l'importance de la liberté de s'exprimer dans l'espace public pour une démocratie.

Une fois la pratique de la manifestation de nouveau normalisée, les mouvements sociaux argentins adoptèrent de nouvelles formes de pratiques contestataires recourant à l'espace public comme instrument majeur de la lutte. De nouvelles formes d'actions apparurent dans les années 1980-1990 qui ont été analysées comme le début d'un cycle de nouvelles formes d'actions (Laufer y Spiguel, 1999 dans Auyero, 2004) et l'illustration d'un changement dans le répertoire d'action (Auyero, 2001). Les *piqueteros*, en installant des *cortes de ruta* (barrage de routes) dans toute la province de Buenos Aires sur les voies qui permettaient l'approvisionnement de la capitale, ont ainsi renouvelé les revendications mais également les outils de mobilisation des mouvements sociaux argentins. Le nom des *piqueteros*, qui ont été les premiers à utiliser ce mode de protestation au milieu des années 1990 provient donc directement de leur mode d'action : le piquet de grève, installé pour couper la route, et tout comme « guerillero », il renvoie à un *modus operandi* particulier (Merklen, 2006a, p. 173). Pour cet auteur, cette méthode et élargit le répertoire d'action des classes populaires en dotant les organisations de quartier d'un nouvel outil de mobilisation (Merklen, 2006a, p. 180). Ce mode d'action a inspiré de nombreux mouvements sociaux et, même si les *cortes de ruta* restent associés aux *piqueteros* et donc à la demande d'emploi, ils sont utilisés pour une grande diversité de causes : baisse des impôts, subventions pour une école, maintien d'un établissement culturel... Il se dit à Buenos Aires qu'il y a chaque jour une raison de couper la route, coupures qui sont par ailleurs accusées d'être la cause des problèmes de circulation de la capitale argentine. En Argentine, la rue est ainsi devenue l'espace privilégié de confrontation politique entre les secteurs populaires et l'État (Pujol, 2009, p. 183).

L'aménagement de l'espace public comme enjeu d'opposition aux politiques publiques

Un aspect plus récent de l'évolution des mouvements sociaux concerne plus spécifiquement la place croissante de l'aménagement de l'espace public parmi les causes de leur mobilisation, cristallisant les tensions des différents acteurs concernés : usagers, habitants, acteurs économiques, responsables politiques et techniciens. A partir de son arrivée à la tête du GCBA en 2007, le nouveau gouverneur de la Ville, M. Macri, s'est largement intéressé à cet élément central de l'espace urbain, dans sa dimension physique comme dans sa dimension symbolique. Quelques mois après la mise en œuvre des premiers projets urbains de son gouvernement, de vigoureuses contestations ont émergé au sein des mouvements sociaux, dont certains se sont créés spécifiquement autour de la « défense de l'espace public ». La revue de presse que j'ai constituée montre une accélération de ces mouvements dans les années 2000 et notamment à partir de 2007. L'observation directe de plusieurs de ces mouvements urbains dans différents quartiers de Buenos Aires m'a permis de constater la place croissante que prenait l'opposition aux différents projets d'aménagement d'espaces publics menés par le GCBA. Le recensement des mobilisations dans le centre-ville durant les

années antérieures à mon enquête a montré que différents types de mouvements (les associations de *vecinos* mais également les assemblées) se préoccupaient de plus en plus de cet enjeu et s'exprimaient contre certains projets d'aménagement ou à l'inverse contre l'abandon de certains espaces publics par le GCBA.

En 2009, le projet de *recupération* de la rue Defensa a marqué un moment important dans l'opposition entre le GCBA et les habitants de San Telmo, quartier particulièrement visé par ses politiques publiques. Je soulevais déjà dans mon mémoire de master 2 les enjeux qui constituent la problématique de cette thèse. En effet, le projet de *requalification* de la rue centrale de ce quartier a provoqué des critiques aussi bien sur son contenu que sur la façon dont il a été mis en œuvre. D'abord, de nombreux habitants et commerçants se sont opposés à sa piétonisation empêchant les livraisons et l'accès automobile à leur domicile, puis contre la nouvelle image donnée à la rue par le style Art-Nouveau du mobilier urbain qui contrastait avec le reste du quartier. Je parlais alors de « gentrification de l'espace public » (Morel, 2011), dans la mesure où cette opération a entraîné un changement d'usage de cette rue en attirant des activités associées à des populations plus aisées (spectacles, *after-work*, shopping...) ainsi que de nouveaux commerçants formels (boutiques de décoration, de mode, restaurants, bars...) et informels (vendeurs ambulants de nourriture et de boissons, artisanat et artistes de rue...). Les habitants d'origine qui assistaient déjà à un renouvellement démographique du quartier ont également vu leurs pratiques quotidiennes bouleversées par l'accroissement soudain dans leur quartier de la *feria*²¹ du dimanche et du tourisme.

Ce projet a été amplement contesté par les organisations de *vecinos* qui le considéraient comme une atteinte à l'identité *barrial* et une expression claire de l'intention de transformer le quartier en fonction des attentes des usagers occasionnels, sans prendre en compte les nécessités « d'un vrai quartier, avec une population permanente et des rythmes propres »²² comme le dit une riveraine (citée dans Girola *et al.*, 2011, p. 9). Une partition entre les « déjà-là », ceux qui constituent les organisations de *vecinos*, et les nouveaux arrivants, qu'ils soient clients ou commerçants de la *feria*, ou résidents arrivés après la crise de 2001 s'est alors confirmée. Tandis que les premiers ne se reconnaissent pas comme les destinataires des politiques publiques du GCBA, les seconds revendiquent leur légitimité à moderniser et à diversifier les usages de l'espace public et se sentent légitimes à profiter du renouvellement du quartier encouragé par ces politiques. Mais cette dynamique interroge d'autre part le comportement presque grégaire par lequel les « anciens » habitants, regroupés en association de *vecinos*, ont dénoncé l'arrivée de nouveaux usagers et habitants. Je reviendrai largement dans la suite de cette thèse sur cette opposition au fondement de la scission entre deux types de mouvements de « défense » de l'espace public. La cohabitation entre touristes,

²¹ Une *feria* est un événement économique mais également social et culturel, qui se déroule de façon temporaire ou permanente dans un lieu généralement dédié. Elle s'apparente à un marché et peut être aussi bien alimentaire, d'artisanat, d'art ou de produits manufacturés ou usagers.

²² "Un barrio de verdad, con población permanente y ritmos propios".

anciens habitants et nouveaux usagers a commencé à devenir problématique, et les tensions sur la légitimité des usages de l'espace public ont pénétré progressivement le débat sur son aménagement. Ainsi, la mise en œuvre de ces politiques de *requalification* du centre historique a largement participé à accentuer les tensions qui avaient commencé à se former lors de la période précédente.

D'autre part, les différentes opérations de *récupération* ou d'*humanisation* de l'espace public menées par le GCBA ont provoqué des mouvements d'opposition quasiment systématique. La *requalification* de la rue Defensa, du parc Centenario, de la place Francia ou Boedo pour ne citer que ces exemples, ont chacun mobilisé associations de *vecinos*, collectifs de défense du patrimoine et autres types de militants pendant plusieurs semaines. Ces mouvements ont impliqué des affrontements de plus en plus sévères avec les forces de l'ordre. La plus emblématique de ces mobilisations est celle du parc Centenario pendant l'été 2012, qui a été largement médiatisée (plus de 20 articles recensés en deux semaines). La *requalification* de ce parc a provoqué un fort mouvement de contestation de la part des riverains mais également de militants du reste de la ville. C'est l'une des premières fois que des militants se sont opposés avec violence à l'évacuation de la police et qu'il y a eu des arrestations et des condamnations lors d'un mouvement de lutte contre un projet d'aménagement. Enfin, avec l'annonce en 2013 de l'implantation d'un Metrobus (ligne de bus en site propre) sur l'avenue 9 de Julio et celle du réaménagement de la place Constitución, les questions de participation lors de grands projets de réaménagement ont commencé à dominer le débat public local cette année-là. Outre les oppositions plus classiques invoquant la fermeture de ces espaces durant la durée des travaux, leurs conséquences sur l'encombrement des rues, le recul de la surface d'espaces verts ou le gaspillage d'argent public, ces projets furent également attaqués pour l'opacité de leur processus de mise en œuvre. Ceci fut d'autant plus reproché au gouverneur du GCBA qu'il avait fait de la « participation citoyenne »²³ l'un de ses axes de campagne en 2011. L'ouverture du débat public sur les projets d'aménagement est dès lors devenue un enjeu majeur des revendications des mouvements sociaux urbains à Buenos Aires.

L'aménagement de l'espace public au centre du débat public portègne

J'observe donc l'émergence de deux phénomènes à Buenos Aires : l'aménagement de l'espace public semble être devenu l'un des leviers privilégiés des responsables politiques locaux pour infléchir la planification urbaine, tandis que les projets d'aménagements qu'ils proposent paraissent de plus en plus contestés par différents types de mouvements urbains. Par un double mouvement d'intérêt croissant pour l'espace public, son aménagement a été

²³ "Participación ciudadana" : expression utilisée par le gouverneur et les membres du GCBA pour désigner l'inclusion des citoyens aux processus de décision démocratiques.

placé au centre du débat public à Buenos Aires depuis quelques années. C'est ce postulat de départ que je vais analyser et confirmer dans cette thèse et à partir duquel va se construire la problématique qui sera détaillée dans le premier chapitre. Elle posera la question de la rencontre entre ces deux dynamiques et de ses effets sur l'évolution du débat public. En effet, l'affrontement entre responsables politiques et mouvements sociaux renouvelle le débat public qui se déroule actuellement à Buenos Aires sur l'aménagement des espaces publics. Ces deux groupes d'acteurs dont la constitution n'est peut-être pas si homogène interrogent la délibération collective par le contenu des arguments qu'ils échangent et les espaces de discussion qu'ils utilisent. Je montrerai comment l'aménagement des espaces publics, en étant placé au cœur des dynamiques d'action de groupes d'acteurs antagoniques (dans le sens où leurs intérêts sont contradictoires) est devenu un objet public qui ne pouvait plus s'opérer en privé, monopolisé par les responsables politiques. Je m'intéresserai donc à la construction de ce débat, à son évolution et à ce qu'il révèle de la société portègne, de ses usages et conceptions de l'espace public à sa praxis démocratique.

La rencontre entre ces thématiques m'amène à explorer un champ de recherche particulier : le débat public sur la production urbaine. Dans cette thèse, plusieurs échelles analytiques vont s'imbriquer :

- la délibération publique et les enjeux de la participation en tant que phénomènes permettant la rencontre entre les membres de la société civile désireux de discuter du pouvoir en place et les représentants de ce pouvoir (élus ou membres de l'administration) au sein de la sphère publique. Pour mieux comprendre l'évolution de son rôle et de sa constitution qui semblent évoluer, j'élargirai mon regard à de nouveaux phénomènes : apparition de nouveaux acteurs, institutionnalisation du débat, déplacement des discussions vers de nouveaux supports d'expression... ;
- les mouvements sociaux en tant qu'acteurs des mobilisations qui contestent les politiques d'aménagement de l'espace public. L'analyse des mouvements portègnes a montré une prégnance des questions urbaines dans les revendications sociales. A travers l'étude de trois collectifs militants, je montrerai en quoi ces mouvements renouvellent ou non les pratiques militantes et les revendications portées par la société civile face au système politique et économique auquel elle est confrontée ;
- les responsables politiques en tant qu'auteurs des politiques publiques qui ont un rôle majeur dans la production urbaine, et notamment dans l'aménagement des espaces publics. L'analyse des politiques urbaines montre que celui-ci est progressivement devenu un enjeu politique central à Buenos Aires. L'étude de deux projets d'aménagement et de leur inscription dans des programmes d'aménagement plus large mettra en lumière la façon dont l'aménagement de l'espace public est utilisé par les responsables politiques pour gouverner et construire la ville ;
- l'espace public et ses représentations en tant qu'objet de débat, de revendications ou de politiques publiques. L'espace public (urbain) en tant qu'espace d'usages et de pratiques se

retrouve pris entre des intérêts variés, le transformant en support de représentations et de conceptions. Je me demanderai en quoi il est le produit de forces qui le dépassent et en quoi les conflits qui l'agitent sont le reflet d'antagonismes (des arguments renvoyant aux intérêts et aux identités des individus) plus profonds.

Déroulement de la thèse

Le premier chapitre posera les bases d'une réflexion sur la question de la délibération collective et la mise en débat de sujets publics. Je montrerai que mon objet de recherche se situe à la croisée de plusieurs thématiques, dont la revue de littérature m'a permis de construire un cadre théorique adapté et qui sera détaillé dans l'étude empirique. J'en dégagerai trois axes de recherche me permettant d'interroger le débat public sur l'aménagement de l'espace public à Buenos Aires. J'explicitierai ensuite les méthodes d'enquête utilisées et la démarche que j'ai adoptée dans ce travail de recherche et comment, pour pouvoir montrer la multidimensionnalité de ce débat, j'ai consulté de nombreux informateurs et recueilli des données provenant de sources diversifiées.

Le deuxième chapitre présentera les enjeux de ce débat public dans la métropole portègne et notamment dans les deux quartiers dans lesquels se situent les terrains d'étude. A travers la présentation des projets d'aménagement de deux parcs du centre-ville de Buenos Aires, je dégagerai des éléments de contexte permettant d'expliciter les problèmes qui s'en dégagent pour comprendre l'évolution du débat sur l'aménagement de l'espace public à Buenos Aires.

Les chapitres 3, 4 et 5 permettront de développer les trois axes de recherche dégagés dans le chapitre 1. Le chapitre 3 montrera comment l'apparition de nouveaux protagonistes dans le débat sur l'aménagement de l'espace public a entraîné une recomposition du système d'acteurs et un renouvellement de la sphère publique dans laquelle se joue le débat public.

Le chapitre 4 s'intéressera à l'émergence de nouveaux antagonismes dans la production urbaine, et notamment aux différentes conceptions de l'espace public urbain défendues par chaque groupe d'acteurs. En analysant le discours de mes informateurs, je montrerai comment l'apparition de nouveaux registres de légitimation et de disqualification reflète le large spectre de valeurs et de références qui motivent les militants et les aménageurs à s'engager dans ce débat.

Le chapitre 5 analysera l'impact de la recomposition de la sphère publique par l'émergence de nouveaux canaux de médiation sur le débat concernant l'aménagement des espaces publics. Je montrerai comment l'institutionnalisation de la sphère publique a conduit le débat public à se déplacer vers d'autres espaces de délibération. Par l'intermédiaire d'une évolution de leur mode d'action, les mouvements sociaux ont ainsi développé des stratégies de visibilisation de leur cause dans les espaces publics urbains et numériques.

CHAPITRE 1

COMMENT INTERROGER LE DEBAT SUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Dans l'introduction, j'ai annoncé une double évolution, celle des mouvements sociaux d'une part et celle des pouvoirs publics d'autre part, dont les actions collectives respectives convergent vers l'espace public. Celui-ci se retrouve pris entre deux dynamiques qui s'opposent : les mobilisations de mouvements de défense de l'espace public face aux politiques d'aménagement. Constatant l'évolution parallèle de ces deux dynamiques m'amène à m'interroger sur leur rencontre et donc sur la manière dont l'aménagement de l'espace public est devenu un sujet de débat public. En observant que des antagonismes s'exprimaient dans les réunions publiques, sur Internet, dans les conversations privées, lors des manifestations et plus indirectement lors des entretiens, j'ai compris l'importance de la discussion collective sur ce sujet. C'est ce qui m'a amenée à poser la question de la publicisation de l'aménagement de l'espace public, autrement dit de sa mise en débat par les acteurs concernés. En outre, c'est l'analyse et le croisement de leurs discours qui m'a permis de constater que le débat institutionnel ne reflétait pas toujours la pluralité des arguments et que cela pouvait aboutir à l'hégémonie de certains acteurs sur d'autres. Mais leur existence dans d'autres sphères publiques de débat indique que ces arguments trouvent tout de même le moyen de s'exprimer ailleurs et sous d'autres formes. Ce n'est pas parce que la voix de certains acteurs est écartée du débat qui se déroule au sein des institutions officielles que le processus délibératif est remis en question. Mais l'observation d'obstacles à leur entrée dans ce débat m'a amenée à constater que les acteurs déployaient des stratégies pour s'exprimer et de fait, inventaient de nouvelles manières de débattre collectivement.

J'ai donc centré ma problématique autour de la délibération pour comprendre comment, par ses mécanismes et ses principes de mise en œuvre, le débat public influe sur le résultat du débat collectif. Je vais donc m'intéresser plus précisément dans ce chapitre à la rencontre de ces deux dynamiques *bottom-up* et *top-down* : que se passe-t-il quand un sujet est discuté par une pluralité d'acteurs ? Dans la délibération en elle-même, comment se manifestent des relations de pouvoirs qui reflètent des antagonismes déterminés par des facteurs sociaux, culturels, politiques ou économiques sous-jacents ? Et plus particulièrement, en quoi l'accentuation de ces deux dynamiques amène-t-elle à s'interroger sur la mise en débat de l'aménagement de l'espace public à Buenos Aires aujourd'hui ?

Section 1. Deux phénomènes convergents qui poussent à questionner leur rencontre

De nombreux auteurs ont tenté de définir l'espace public en tenant compte de critères sociaux, politiques, économiques ou architecturaux selon ce qui leur paraissait le plus important. Avec le constat que l'espace public était mis à mal par l'arrivée de nouveaux mouvements portant de nouvelles revendications, de nombreux chercheurs et de professionnels de l'aménagement se sont demandé à partir des années 1980 si l'espace public n'était pas « mort » (Sennett, 1974), « en déclin » (Jacobs, 1960), « moribond » (Tomas, 2001) ou « à enterrer » (Neumann, 2013). Cette thèse montrera que l'espace public est loin de correspondre à ces constats pessimistes mais on peut néanmoins se demander si ce n'est pas notre regard sur l'espace public qui doit changer. Ainsi, ce seraient les critères d'analyse académiques qu'il faudrait faire évoluer pour pouvoir échapper à une « vision nostalgique d'un espace public démocratisateur » (Salcedo Hansen, 2002) puisqu'il semble aujourd'hui dépassé par une réalité plus concrète. Comme la théorie des nouveaux mouvements sociaux proposait une nouvelle façon d'analyser un phénomène qui existe et a été analysé de manière assez classique pendant des années, l'espace public mérite un renouvellement de son étude pour appréhender les changements qu'il a connus ces dernières décennies.

Après avoir situé mon sujet de recherche, cette section présentera la problématique et les hypothèses de recherche de cette thèse.

I. Un objet à la croisée de plusieurs thématiques de recherche

I.1. Le rôle des mouvements sociaux dans le débat public

La construction de mon objet de recherche s'est faite à partir des réflexions d'auteurs issus de différents champs disciplinaires qui s'intéressaient à des objets de recherche variés. De formation académique française, je me suis d'abord inspirée de nombreux auteurs européens et américains (du Sud et du Nord) qui se sont intéressés à la construction des mouvements sociaux, à leurs conditions d'émergence et de persistance et à leur rôle social. Les définitions de ces acteurs sociaux divergent selon les contextes géographiques et historiques dans lesquels s'inscrivent leurs auteurs. Néanmoins, le point commun entre ceux qui m'ont aidé à penser la situation que j'observais à Buenos Aires consiste en l'idée que ces mouvements remettent en cause la totalité ou une partie des politiques poursuivies par les pouvoirs publics en charge de gouverner la société. D. McAdam, S. Tarrow et C. Tilly ont défini le mouvement social comme « une interaction prolongée entre des personnes détenant le pouvoir et d'autres personnes à qui ce pouvoir fait défaut » (McAdam et al., 1998, p. 13). Dans cette théorie, le mouvement social est conçu comme une relation dans laquelle l'un des deux partenaires s'estime lésé et tente d'obtenir les avantages qu'il considère lui manquer. Il est pensé directement en lien avec le pouvoir central, et plus précisément en opposition à lui.

Un autre grand penseur de la relation entre société civile et Etat, A. Touraine, a cherché à démontrer pourquoi cette relation était forcément conflictuelle. D'après lui, les mouvements sociaux recouvrent des conduites collectives dont le propre n'est pas le fait que des acteurs réagissent à des situations, mais plutôt qu'ils produisent ces situations par leur action conflictuelle. Pour A. Touraine, un mouvement social mène donc ses actions dans le but de transformer les rapports sociaux de domination qui s'exercent sur les principales ressources culturelles, la production, la connaissance, les règles éthiques. Il montrait donc d'une autre manière comment, par le conflit, ces acteurs sociaux provoquent des moments pendant lesquels les relations avec l'Etat sont contestées. Cet auteur qui s'est d'ailleurs longuement intéressé aux situations latino-américaines a montré que les acteurs en conflit sont guidés par des orientations culturelles communes (Touraine, 1984), dont certains traits seront analysés dans cette thèse. A. Gramsci considérait lui la société civile comme un terrain où se jouent des relations de force entre pôles sociaux antagoniques (Gramsci, 1977). Dans cette théorie, les mouvements sociaux émanent précisément de la société civile dans le but de renverser les consensus établis, notamment ceux qui leur seraient défavorables, face à un Etat conçu comme hégémonique. L'Etat et la société civile sont donc conçus comme totalement antagonistique, ce que ma thèse remettra en partie en question dans la mesure où ils ne peuvent pas ou plus être considérés comme des blocs homogènes s'affrontant frontalement, mais opérant plutôt des négociations. Le critère de la réflexivité, introduit par A. Giddens, désigne l'aptitude d'un acteur à envisager sa propre activité pour en analyser la genèse, les procédés ou les conséquences, autrement dit comme la capacité des acteurs à « comprendre ce qu'ils font pendant qu'ils le font » (Giddens, 1987, p. 32). Les mouvements sociaux correspondent ainsi à des acteurs collectifs opérant un travail réflexif et coordonné qui leur permet de mettre en place des actions, des stratégies et des discours pour porter leurs revendications. Pour cela, ces collectifs développent des répertoires d'actions qui, appliqués à l'action collective, désignent l'ensemble des moyens et des pratiques que les acteurs ont à leur disposition et sont capables de mettre en œuvre pour contester les autorités et organiser la mobilisation collective. La composition d'un répertoire d'action dépend ainsi non seulement des moyens que les acteurs sont disposés à mobiliser, mais aussi des conditions générales dans lesquelles ils s'inscrivent et du système politique et social, compris à la fois comme contexte historique et comme ressource (Goirand, 2010, p. 17).

Je me suis également inspirée de la notion d'*empowerment* pour analyser l'émergence de nouveaux types de mouvements sociaux à Buenos Aires qui m'a permis de comprendre pourquoi certains avaient élargi leurs revendications à un domaine plus politique. Cette notion qui renvoie à la fois « au pouvoir et au processus d'apprentissage pour y accéder » (Bacqué et Biewener, 2015, p. 6), a connu un tournant dans les années 1970 à partir desquelles elle a été mobilisée dans différents contextes au Sud comme au Nord, mais toujours dans un « même fond d'opposition aux formes d'autorités hiérarchiques imposées "du haut" et autour d'enjeux de reconnaissance » (Bacqué et Biewener, 2015, p. 9). L'utilisation accentuée de cette expression difficilement traduisible survient à l'époque où de nouveaux mouvements sociaux sont apparus, mouvements dont M-H. Bacqué et C. Biewener pensent qu'ils ont contribué à remodeler la frontière entre sphère publique et

privée. Pour elles, la notion d'*empowerment* s'inscrit dans ce tournant « en interrogeant la question du pouvoir, à la fois individuel, collectif et social ». Elles font appel aux chaînes d'équivalence²⁴ d'E. Laclau pour distinguer trois formes d'*empowerment* qui ont existé : celle du modèle radical qui repose sur une remise en cause du système capitaliste ; celle du modèle libéral ; et celle d'une troisième voie développée par les démocrates américains et en France à partir des années 1980 dans les politiques de la ville (Bacqué et Biewener, 2015, p. 76). Je reviendrai en fin de thèse sur l'intérêt de cette notion dans la caractérisation des mouvements sociaux étudiés.

A partir des années 1980, les sciences sociales argentines ont focalisé leur intérêt sur la structuration de la société civile et plus particulièrement sur les organisations communautaires qui en émanent. L'une des auteures majeures des mouvements sociaux argentins contemporains, M. Svampa m'a permis de penser l'impact de ces organismes sur l'évolution de la structuration sociale. Son analyse permet de comprendre les ruptures et les continuités dans les relations entre les mouvements sociaux et les gouvernements *progressistes* qui sont apparus en Amérique latine à la fin du siècle dernier. Les politiques mises en place par les gouvernements qui ont suivi la dictature, à la fois marquées par l'exigence démocratique et la poussée du néolibéralisme, ont eu une forte influence sur les bouleversements sociaux qu'ont connus les classes populaires urbaines dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Elle s'est par la suite plus particulièrement intéressée aux nouvelles formes de mobilisations qui ont contesté ces politiques à travers des expériences plus ou moins innovantes, comme les assemblées de quartier ou les nouvelles assemblées socio-environnementales (Svampa, 2008). La crise économique de 2001 a été l'occasion pour de nouveaux mouvements sociaux de pointer la défaillance des relations politiques entre gouvernants et gouvernés en Argentine. La crise de 2001 a ainsi marqué le retour des mouvements sociaux sur la scène politique d'un pays dont la classe politique se disloquait (Svampa et al., 2003). Issue de ce même courant de la sociologie urbaine critique argentine, G. Di Marco s'est également intéressée aux changements provoqués dans la structure des mouvements sociaux, et a montré comment ces mouvements sont des héritiers de mouvements sociaux et politiques plus anciens dont ils tirent leur construction identitaire, et comment ils ont contribué à une récente politisation de la société civile argentine (Di Marco, 2003). Ces observations de mouvements récents que je n'ai pu analyser par moi-même m'ont été fort utiles pour caractériser l'origine et les stratégies des collectifs étudiés dans le cadre de cette thèse.

De manière pluridisciplinaire, d'autres chercheurs ont tenté de mettre en lien les processus urbains décrits précédemment avec les mouvements sociaux qui ont émergé depuis quelques décennies. En sociologie, des typologies ont permis de montrer que les nombreuses organisations et associations issues de la société civile constituent un ensemble hétérogène (Thompson, 1995, Filmus, 1997 ; Roitter y González, 2000 ; Bombal, 2000).

²⁴ Le concept laclauien de « chaînes d'équivalence » sert ainsi à expliquer comment construire une hégémonie à partir d'intérêts différents et comment négocier le passage d'une hégémonie à une autre (Ivekovic, 2009).

L'étude plus spécifique de certains secteurs de la société civile a montré comment ils ont contribué à la formation de mouvements sociaux et à l'engagement militant et politique des Argentins (Ferraudi Curto, 2012 ; Forni et *al.*, 2013 ; De Privitellio et Romero, 2005). En sciences politiques, des chercheurs se sont également intéressés aux formes contemporaines d'engagement (assemblées de quartier, mouvements de *piqueteros*, mouvements de sans-terre...) parmi lesquelles certaines se mobilisent contre le nouvel ordre urbain imposé par les pouvoirs publics. L'étude des assemblées de quartier de H. Ouvina m'a particulièrement aidé à montrer comment elles interrogeaient la recomposition de la frontière entre intérêt privé et bien commun et remettaient en cause les logiques de l'action publique (Ouvina, 2003). D'autres auteurs se sont intéressés aux modes de démocratie plus directe proposés par ces collectifs qui ont interrogé l'évolution des relations entre responsables politiques et mouvements sociaux (Marcilese, 2009). En France, comme A. Touraine et M. Castells dans les années 1970-1980, d'autres chercheurs se sont intéressés à la situation latino-américaine et à ses mouvements sociaux. D. Merklen a ainsi cherché à caractériser les processus de formation et de territorialisation de la mobilisation collective et des pratiques politiques des classes populaires. En Argentine, ses observations ont montré que les *piqueteros* et les *invasions* illégales de terres urbaines, répondaient aux lacunes des politiques publiques en matière d'emploi et de logement (Merklen, 2001). Il a ainsi montré un lien entre la formation de mouvements sociaux qui ont émergé récemment à Buenos Aires et les politiques publiques menées par les responsables politiques.

Sans faire l'histoire des mouvements sociaux, leur étude sur une plus longue période (XX^{ème} siècle, et surtout les dernières décennies) permet de mieux comprendre les mobilisations actuelles. H. Bertheleu, qui définit le conflit comme une succession de moments au fil desquels se construit l'action collective (Bertheleu, 2008, p. 6), nous incite à les réinscrire dans leur contexte politique. L. Mathieu insiste également sur l'influence des mouvements sociaux sur les autres, qui par un effet d'enchaînement finissent par constituer « l'espace des mouvements sociaux » (Mathieu, 2007). Il semble donc important de regarder le passé des mobilisations portègues pour mettre en lumière leur influence sur les phénomènes que j'ai pu observer pendant mon enquête.

I.2. L'aménagement de l'espace public comme catégorie d'action publique

L'étude des instruments d'action publique permet de montrer en quoi leur choix et leurs usages sont des actes politiques, des « dispositifs à la fois technique et social » (Lascoumes et Le Galès, 2005, p. 13). En France, P. Lascoumes et P. Le Galès s'y sont intéressés et ont expliqué comment la cartographie, le recensement ou la taxation sont ainsi des « types d'institutions sociales » opérationnalisées par des techniques et des dispositifs concrets que sont la nomenclature statistique ou le type de loi ou de décret. Un courant de la sociologie de l'action publique s'est ainsi attaché à décortiquer ces dispositifs, mais également les interactions qui les entourent, privilégiant l'étude de « ce que font » les pouvoirs publics plutôt que « ce qu'ils disent qu'ils font » (Latour & Woolgar, 1979 cité dans Lascoumes et Le Galès, 2005, p. 1). L'idée de ces auteurs est donc de montrer la différence entre le produit

fini (la loi ou le dispositif) et le discours qui l'entoure, ainsi que les transactions, négociations et représentations à l'œuvre dans le processus de décision. Mon analyse des politiques d'aménagement à Buenos Aires montre également une certaine distance entre les objectifs affichés par les pouvoirs publics et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

N'ayant pu étudier moi-même l'ensemble du territoire métropolitain, je me suis appuyée sur l'analyse de chercheurs argentins qui se sont intéressés à l'action publique locale en matière d'aménagement. La plupart des auteurs évoqués sont issus d'un courant critique et se situent, pour certains de manière explicite, à la gauche de l'échiquier politique²⁵. Leurs travaux désignent clairement l'influence du néolibéralisme et l'ouverture à l'économie de marché globale comme responsables des inégalités socio-spatiales (accès au logement, à l'emploi, aux transports, aux services urbains...). Leurs enquêtes qualitatives ou quantitatives tirent un bilan plutôt critique des orientations prises ces dernières années par le GCBA en matière de politiques urbaines. Dans différents quartiers de la ville ou à plus grande échelle, ces recherches montrent que les résultats de l'action publique en matière de réduction des inégalités spatiales sont à relativiser et mettent en évidence l'influence du néolibéralisme dans les choix des instruments utilisés. H. Herzer, sociologue et instigatrice de la recherche urbaine en Argentine, soulignait dès les années 1980 l'enjeu et l'influence des courants politiques dans la construction et dans la résolution des problèmes sociaux urbains. Dans la continuité de son étude critique, une vague de chercheurs argentins se sont intéressés à l'évolution de la planification portègne en lien avec les événements sociaux, politiques et économiques des années 2000. Inspirés par le « droit à la ville » de H. Lefebvre (Lefebvre, 2000), les théories de P. Bourdieu et la sociologie urbaine de M. Castells entre autres, ces auteurs ont souvent un lien fort avec les auteurs français, qu'ils ont pour certains étudiés dans des institutions d'enseignement françaises. Les travaux de ces auteurs ont mis en lien les effets de la globalisation économique et politique sur la production de l'espace urbain (Svampa, 2001) et montré en quoi les transformations urbaines sont le fait de politiques d'aménagement choisies par des individus inscrits dans des courants politiques et idéologiques (Novick 2005, 2009).

La recherche urbaine semble avoir connu un essor particulier ces dernières années à Buenos Aires avec de jeunes chercheurs argentins ou du sous-continent sud-américain : sociologues, historiens ou anthropologues qui se sont attachés à produire une réflexion locale sur les situations qu'ils observaient. Les enquêtes de cette nouvelle génération de chercheurs, dont certains ont travaillé sur les mêmes terrains que moi ou sur des quartiers ayant connu des évolutions similaires, m'ont ainsi été très utiles pour réfléchir aux phénomènes que j'observais. Puerto Madero semble ainsi être un quartier qui intéresse de nombreux jeunes chercheurs, aussi bien au niveau des mécanismes de distinction sociale (Elguezabal, 2011 ; Ramirez Casas, 2009) que des inégalités spatiales qui s'y jouent (Abba, 2008 ; Jajamovich, 2005 ; Rodríguez, 2009 ; Sequera et Mateos, 2014) ou du modèle

²⁵ Certains de ces auteurs s'affichent ouvertement dans l'opposition à la politique de M. Macri, le gouverneur de la Ville, même s'ils restent souvent également critiques de la politique de C. Kirchner, la présidente de la Nation de centre-gauche.

de gouvernance et d'innovation économique-urbanistique qu'il représente (Etulain, 2008 ; Esteban, 2014 ; Escallier, 2006). Les mesures de patrimonialisation qu'a connues San Telmo ont été analysées largement par M. Lacarrieu (Grillo et Lacarrieu, 2001 ; Lacarrieu et al., 2011) qui a montré l'impact socioculturel des transformations urbaines à partir de leur répercussion sur la vie quotidienne de la population résidente et non résidente. Cette réflexion s'est prolongée par la démonstration des conséquences de ces transformations sur la gentrification et la modification des pratiques quotidiennes du quartier (Girola et al., 2011). Enfin, les liens entre territoires et globalisation économique, et plus particulièrement entre les impacts du néolibéralisme, sur les choix d'aménagement ont été conceptualisés à l'échelle de la ville dans une relation espace-économie (Ciccolella et Mignaqui, 2009 ; Ciccolella, 2012).

En France, les influences politiques de la construction urbaine de Buenos Aires ont également intéressé de nombreux chercheurs. Les liens entre sa gouvernance et ses processus de construction territoriale ont été montrés à travers l'analyse de diverses politiques publiques (lutte contre la pauvreté, métropolisation, transition énergétique), de même que les effets de la dualisation de la structure sociale sur la « fragmentation » spatiale de la ville (Prévôt-Schapira, 2005 ; Prévôt-Schapira, 2000). L'analyse de l'éclosion des « shoppings centers » et des « quartiers enclos » à Buenos Aires a montré une évolution de la frontière entre public et privé dans les pratiques quotidiennes urbaines, et notamment la transformation des usages et de la représentation de l'espace public (Thuillier, 2002 ; Capron, 1996). Ces analyses, qui révèlent l'influence du modèle économique sur les politiques urbaines, m'ont permis de comprendre les références politiques et idéologiques des responsables des politiques urbaines étudiées. Je m'appuierai sur les réflexions de ces auteurs pour montrer, à travers l'exemple de San Telmo et de Puerto Madero, comment l'aménagement de l'espace public est devenu l'expression de la place croissante des références au néolibéralisme dans l'aménagement urbain et en quoi cela a suscité des mouvements de contestation. Ainsi, si cet objet est devenu plus présent dans la recherche académique, c'est aussi parce que l'espace public est devenu une catégorie d'action publique omniprésente dans cette période.

I.3. La construction des problèmes publics

Mes questionnements se sont ensuite poursuivis par la genèse des problèmes sociaux et à leur évolution dans le débat public. Le processus de « publicisation » par lequel un problème se construit comme public avant d'être débattu collectivement fut notamment étudié par J. Habermas (Habermas, 1962). Sa réflexion s'est portée sur les modalités du passage d'un objet considéré au départ comme relevant du domaine privé à la constitution historique d'un espace de discussion régi par le principe de publicité. Comment et pourquoi des questions qui ne se posaient individuellement ou que dans une sphère privée sont-elles

devenues des remises en cause collectives ? Dans cette théorie, la « sphère publique »²⁶ se caractérise par le rassemblement d'individus faisant un usage public de leur raison, une instance dans laquelle se rencontrent de manière publique des opinions individuelles. Cette sphère publique contrôlée au départ par les autorités serait appropriée par des membres de la société civile afin d'en faire un espace de discussion qui permettrait la critique du pouvoir de l'Etat en place (Habermas, 1962, p. 38). Ce concept m'a permis de mieux appréhender le phénomène par lequel des individus se regroupent pour discuter d'un sujet commun dont ils estiment que les pouvoirs publics ne devraient pas être les seuls à décider. La sphère publique introduit l'idée de l'existence de rapports de force qui s'établissent lors de la mise en débat d'un sujet, à la fois entre la société civile et l'Etat mais également à l'intérieur de ces groupes dont des représentants émergent. Si ce concept renvoyait dans sa version originale à une « sphère » et non à un « espace » public comme cela a été traduit en français, cette thèse montrera que ces deux concepts ne sont pas si éloignés.

Par la suite, au sein de la sociologie des mouvements sociaux, une de ses branches s'est plus particulièrement intéressée à l'étude des problèmes publics, notamment au sein de l'Ecole de Chicago. Une seconde génération de chercheurs de cette école s'est basée sur la sociologie interactionniste de ses prédécesseurs pour fonder une approche constructiviste des problèmes publics (ou *social problem*). L'existence d'une concurrence entre les différentes causes portées par les mouvements sociaux explique encore aujourd'hui leur besoin de visibilité pour exister dans le débat public. Pour cela, différentes stratégies peuvent être adoptées par les mouvements sociaux, parmi lesquelles le rôle des « entrepreneurs de problèmes publics » a pris une grande importance, de même que la médiatisation (Becker, 1985 [1963]). En Angleterre, les *cultural studies* (ou *medias studies*) se sont plus particulièrement intéressées au rôle des médias et de la presse. Les patrons narratifs du discours de la presse ont par exemple été analysés afin de comprendre sa capacité à susciter de l'émotion dans l'opinion publique (Cohen, 1972 cité dans Neveu, 1999). L'enjeu de la visibilisation médiatique a été démontré comme primordial dans la constitution des problèmes publics, donnant parfois plus d'importance à certains sujets qu'ils n'en ont d'« objective » (Neveu, 1999, p. 4). Partant de ces réflexions, la revue de presse réalisée m'a permis de comprendre le décalage entre l'importance ou l'invisibilité médiatique d'un phénomène et sa perception par ses protagonistes directs ou secondaires.

En France, la sociologie de l'action collective s'est basée sur ces premières réflexions pour s'interroger sur les processus de mise en débat de nouveaux sujets de réflexion collective. L'ouverture du débat public à de nouveaux acteurs (les mouvements sociaux et la société civile dans son ensemble) et à de nouveaux sujets a provoqué un grand bouleversement dans « l'espace des mouvements sociaux » (Mathieu, 2007). Pour E. Neveu, l'objectif des mouvements sociaux est la création d'un « problème public », c'est-à-dire la transformation d'un fait social quelconque en enjeu de débat public et/ou d'intervention étatique

²⁶ Pour éviter la confusion, « sphère publique » désignera tout au long de cette thèse cette instance immatérielle de débat, afin de la distinguer de l'« espace public », objet d'usages et de politiques d'aménagement, mais souvent utilisé en français pour désigner cette même sphère publique de débat.

(Neveu, 1999, §3). Pour cet auteur, tout fait social peut potentiellement devenir un problème public, mais sa constitution nécessite l'intervention d'acteurs susceptibles de le relayer à d'autres niveaux et dans d'autres champs : partis, syndicats ou bien mouvement social. Les militants, regroupés en collectifs selon les intérêts et objectifs qui les animent, tentent donc de porter leur parole à une échelle décisionnelle supérieure et à obtenir un arbitrage ou une réponse de la part des pouvoirs publics. Ils peuvent y parvenir en fonction de l'ouverture de la structure des opportunités politiques, autrement dit de la conjoncture de l'environnement politique auquel ils sont confrontés, qui peut exercer une influence positive ou négative sur leur émergence et leur développement (Fillieule et *al.*, 2009). Ces observations me permettront de caractériser et différencier les stratégies mises en œuvre par les collectifs étudiés pour parvenir à exister dans le débat public.

Par ailleurs, un autre courant de la sociologie, celui des sciences et techniques, s'est particulièrement focalisé sur la manière dont les acteurs collectifs sont devenus spécialistes de certains sujets techniques pour parvenir à mettre à l'agenda public les sujets de controverses qui les intéressaient (Barthe, 2006 ; Callon et *al.*, 2001). Ces théories permettent de comprendre en quoi une tendance à techniciser la décision, en opposant de plus en plus profanes et experts, contribuait à écarter les citoyens des décisions qui les concernaient, notamment au plan de l'aménagement urbain. Ces différents auteurs ont ainsi montré que de nombreux obstacles se posaient devant l'entrée en politique d'acteurs qui n'étaient pas considérés comme légitimes à en faire partie. Par leurs actions et notamment leur spécialisation, les mouvements sociaux français des années 1980-1990 ont ainsi réclamé l'ouverture de la décision publique, monopolisée par les responsables politiques, à l'ensemble de la société civile. J. Idt étudie la construction sociale des problèmes politiques qui sont soulevés dans la conduite de l'action publique, à travers l'étude des rapports dialectiques entre technique et politique. Il montre que les frontières entre ces deux catégories évoluent et parle de processus de construction de légitimité des acteurs politiques et techniques qui les posent. Il rappelle que pour les analystes des politiques publiques de l'école du référentiel (voire notamment Faure et *al.*, 1995), l'élaboration d'une politique publique ne doit pas être analysée comme la réponse à un problème prédéfini, car pour eux la définition du problème en lui-même va de pair et se stabilise en même temps que sont identifiés des moyens à disposition pour le résoudre. Pour cet auteur, il est donc possible de montrer que les questions techniques et les questions politiques se retrouvent inextricablement liées au cours des processus de prise de décision, comme deux catégories de pensée qui peuvent être mobilisées tour à tour lors des débats et des discussions. Aussi, « une question ne doit pas être envisagée, a priori, comme politique ou technique, mais elle le devient » (Idt, 2008, p. 211) ce qui montre que le champ de légitimité dans lequel se développe un discours dépend des références et des valeurs défendues par chaque acteur ou groupe d'acteurs. Cette thèse s'intéressera justement au processus de construction de ces légitimités et aux différents champs de référence des différents acteurs impliqués dans les conflits

Dans les années 1970-1990, avec l'arrivée de nouvelles causes et de nouveaux acteurs sur la scène politique en France, mais également en Amérique du Nord et un peu plus tard en

Amérique latine (en proie à d'autres difficultés politiques à ce moment-là), la recherche a continué à évoluer. En France, à partir des années 1980 mais surtout 1990, une partie des mouvements sociaux s'est tournée vers la contestation des politiques publiques urbaines, à laquelle a correspondu l'ouverture d'un champ de recherche. Avec la montée de l'enjeu environnemental, même s'il est resté « fragile », l'écologie est devenue l'une des causes majeures des mobilisations collectives (Boy, 2009, p. 49). L'impact des grands projets d'infrastructure (sites d'enfouissement, autoroutes, lignes de TGV, aéroports...) a été de plus en plus contesté par les collectifs écologistes qui réclamaient un débat plus démocratique et ouvert sur ces questions. La centralisation des décisions au niveau national a été perçue comme un moyen d'exclure les citoyens, phénomène massivement remis en cause et largement étudié (Fourniau, 2001 ; Godard, 1990 ; Lascoumes, 1994 ; Lolive, 1997). Cela a correspondu également à une époque où la *planification stratégique* était de plus en plus contestée, notamment à cause de l'échec de l'aménagement des grands ensembles dans les banlieues accusé d'avoir créé de nouveaux « ghettos » ou quartiers enclavés (Lapeyronnie, 2008 ; Marchal et Stébé, 2010). Ces différents mouvements des années 1980 et 1990 qui questionnaient l'impact de la configuration spatiale comme cause des inégalités sociales en France ont fait l'objet de nombreuses études. Un nouveau type d'action collective a émergé dont « l'origine ne se situe pas dans la sphère de la production, mais dans celle de la consommation et des styles de vie » (Merklen, 2014, p. 615). Ces mouvements dont les revendications ont glissé du travail vers l'habitat ont également changé les formes de mobilisation, avec l'apparition des émeutes urbaines qui ont contribué à leur visibilité et à leur prise de parole dans l'espace public (Merklen, 2014).

La sociologie urbaine s'est largement intéressée à ces formes de mobilisations collectives émergentes qui feraient partie de ce qui a été dénommé les « nouveaux mouvements sociaux » (NMS). L'émergence de ce concept a été motivée par le développement, à partir des années 1960, des mouvements écologistes, féministes ou gays, des associations de voisinage, des communautés de squatters... Selon E. Neveu, la rupture de ces nouveaux mouvements avec les anciens relèverait de quatre dimensions : leurs formes d'organisation et leurs répertoires d'action, les valeurs de leurs revendications, leur rapport au politique et enfin l'identité de leurs acteurs (Neveu, 2011). La composante urbaine d'une majorité de ces mouvements a engendré un déplacement du regard vers « la question urbaine » mais a également mis en avant les formes nouvelles de la contestation sociale. A. Touraine a postulé qu'ils allaient de pair avec une nouvelle forme d'organisation sociale postindustrielle et a analysé surtout la construction de sens et leur activation par les acteurs collectifs (Touraine, 1969, 1973). M. Castels a également tenté de caractériser l'apparition de ce qu'il a qualifié de « mouvements sociaux urbains » et a proposé une théorie globale de la question urbaine (Castells, 1972). Ces deux auteurs ont notamment expliqué ces nouveaux mouvements comme l'incarnation de nouvelles formes de luttes pour le cadre de vie dotées d'un rôle actif et déterminant pour le changement social. Pour D. Harvey, la focalisation progressive des mouvements sociaux vers la production et l'aménagement de l'espace correspond à une lutte contre l'accaparement de la plus-value par une classe dominante (Harvey, 2013, § 3). Il suggère que l'urbanisation d'une ville correspond au moment de réalisation de la plus-value capitaliste (il se réfère au 2^{ème} tome du *Capital* de K. Marx,

1867), ce qui amènerait des mouvements urbains à militer pour un changement politique. En distinguant les moments de production et de la réalisation de la plus-value comme dans le marxisme, la théorie de D. Harvey fait de la lutte ouvrière et des mouvements contre les loyers trop chers un même mouvement : la lutte contre l'exploitation au cours du processus de production. Ainsi, tous ces mouvements urbains seraient liés par leur objectif commun de faire changer la répartition des bénéfices dans les politiques de production et d'aménagement urbain. Cela explique que des mouvements sociaux qui se concentraient sur le monde du travail se joignent à d'autres types de contestations urbaines.

La concentration des mouvements sociaux autour de problématiques de plus en plus liées à l'espace et notamment à son organisation et *in fine* à son aménagement a donc entraîné l'apparition d'un nouveau champ de recherche. Un courant des études urbaines s'est ainsi intéressé à l'apparition de conflits opposants des collectifs (résidents ou non des zones touchées par des projets d'aménagement) aux aménageurs et décideurs politiques. P. Melé, dans une perspective qui considère les mobilisations collectives comme une nouvelle modalité de relations à l'action publique et au politique (Melé, 2012), s'interroge ainsi sur les conflits provoqués par la proximité. En orientant ses recherches vers la productivité territoriale des conflits, il montre en quoi ils font évoluer les relations entre les populations et leur espace proche. Cet auteur considère ainsi que les conflits sont des moments durant lesquels les acteurs construisent leur rapport à un territoire dans ses deux acceptions : celle d'espace approprié et celle d'espace délimité (Melé, 2008). Pour cela, les habitants constitués en acteur collectif mobilisent des valeurs pour défendre certaines qualités de leur espace proche et participent ainsi à produire des représentations de ces espaces (Melé, 2008b). Avec d'autres chercheurs travaillant spécifiquement sur le contexte latino-américain, il s'est interrogé sur les résultats obtenus par ces mouvements à la fois en termes de production d'un effet de territorialisation, mais également de traduction dans l'action publique : modification ou abandon des projets, mise en place d'instances de concertation... Dans cette optique, j'ai tenté de faire de l'étude des conflits locaux que j'ai observé une modalité d'analyse de l'action publique urbaine des responsables politiques rencontrés. Aussi, si des chercheurs font l'hypothèse que les résidents des villes contemporaines se mobilisent notamment face aux risques et aux incertitudes qui leur paraissent croissantes (Melé, 2012 ; Bourdin et *al.*, 2006), les citoyens sont également nombreux à avoir identifié les auteurs des modifications qui les perturbent : les politiques publiques, et les responsables et élus politiques qui les mènent. Il existe donc un vaste courant de recherche qui analyse l'investissement de ces groupes qui se mobilisent pour tenter de peser sur l'action publique, et plus largement sur les modalités de construction sociale des questions urbaines. En Amérique latine²⁷, mais également en France (Melé, Larrue et *al.*, 2003 ; Melé et

²⁷ Le groupe de recherche Acteurs et pratiques dans la production de la normative urbaine (*Actores y prácticas en la producción de la normativa urbana*) auquel j'ai participé lors de mes séjours en Argentine entre 2011 et 2013 a ainsi travaillé sur la remise en cause des instruments d'action publique par les mouvements sociaux, et dans trois quartiers de Buenos Aires.

al., 2013 ; Kirat et Torre, 2008), ce thème de recherche regroupe des chercheurs d'origines disciplinaires variées (géographie, économie, sociologie, science politique...).

I.4. La délibération, la participation et la mutation de la sphère publique

Au-delà de la construction d'un problème, c'est la manière dont il est discuté au sein de la sphère publique qui m'a surtout intéressée, ainsi que les relations entre les acteurs qui la constituent, qui y évoluent ou qui en sont écartés. Pour J. Habermas, la sphère publique se situe en dehors de l'Etat puisqu'elle discute de son pouvoir, mais également hors société civile puisqu'il ne s'agit que des individus privés qui s'en détachent, représentants ou non de celle-ci, pour débattre collectivement. Dans sa théorie, l'agir communicationnel est le processus par lequel les différents arguments et opinions formés dans la sphère privée sont exposés publiquement dans le but de parvenir à une décision collective (Habermas, 1962, p. 38). Sa théorie est basée sur l'idée d'une rationalité des mécanismes discursifs censés se déployer dans la sphère publique des régimes démocratiques (Habermas, 1992). Mais si son concept de sphère publique cherchait à décrire la distance démocratique qui s'est établie entre le pouvoir étatique et les citoyens, il semble avoir ignoré les formes de domination et les inégalités qui peuvent exister à l'intérieur des dispositifs délibératifs.

Avec la pénétration progressive du champ de la décision politique par les citoyens, des questionnements ont émergé dans la recherche académique sur l'intégration de ces derniers aux processus de décision et plus généralement sur l'évolution des modes de gouvernance. Cette notion de gouvernance a conduit à éclairer les multiples jeux d'acteurs dans la négociation (Bourdin et al., 2006) et à poser la question du rôle des citoyens dans le système politique. C'est par l'observation de ces mécanismes discursifs et notamment des dispositifs participatifs que l'étude de la délibération a été complétée par des chercheurs, en science politique notamment. L'une de ces approches s'intéresse aux dispositifs de mise en œuvre de la délibération. Depuis quelques années, cette question est devenue centrale dans la recherche urbaine française, surtout depuis que l'injonction à la participation par les pouvoirs publics s'est faite de plus en plus forte en Amérique du Nord et du Sud et en Europe (Bacqué et Gauthier, 2011 ; Bacqué et Sintomer, 2011 ; Fourniau, 2007). La participation désigne le processus par lequel les citoyens sont progressivement intégrés aux processus de décision et met en œuvre la délibération entre citoyens et responsables politiques. La participation en matière de planification spatiale et d'urbanisme remonte aux années 1960 et a donné lieu à différentes formes de mises en œuvre (Bacqué et Gauthier, 2011). En France, les conflits d'aménagement ont favorisé l'institutionnalisation du débat public au tournant des années 1980-1990, ce qui a eu comme conséquence essentielle l'ouverture du débat (Fourniau, 2013). La législation y a élargi régulièrement les droits des citoyens à être informés et consultés sur les décisions qui les concernent, phénomène qualifié de « montée de l'impératif délibératif » (Blondiaux, Sintomer, 2002). Cela a conduit à la création de la Commission Nationale du Débat Public et à l'instauration d'un dispositif phare : la réunion publique. Dans le reste du monde, d'autres mécanismes participatifs ont été mis en œuvre dans le but d'inclure les citoyens au processus de décision : les tables de concertation à Montréal (Combe, 2010), les budgets participatifs à

Porto Alegre, les conseils participatifs locaux au Venezuela... Dans nombre de ces pays, la généralisation de la mise en œuvre de pratiques participatives au niveau local est devenue une norme légale, parfois inscrite dans les Constitutions (Garibay, 2015). En ce sens, mon étude de l'expérience portègne a montré des spécificités en termes de mécanismes participatifs utilisés (budget participatif, conseil communal consultatif...) et de processus de mise en œuvre (avancées puis reculs successifs). Leur analyse permettra de comprendre en quoi ils ont contribué à faire en partie évoluer le débat public et à modifier le système de gouvernance, notamment par la revendication du rôle des citoyens dans la décision politique.

La participation a donc renouvelé l'exercice démocratique et la délibération qui se déroule dans la sphère publique s'est trouvée en partie transformée. Mais une distance de plus en plus grande a été remarquée entre l'« idéal délibératif » et la réalité des dispositifs participatifs observés en France, en Argentine et ailleurs dans le monde. Si la participation est devenue une injonction réglementaire dans les démocraties modernes, des chercheurs ont montré qu'elle n'est pas forcément la garantie d'une avancée démocratique concrète. Il semble en effet exister un « cens caché » dans les processus participatifs qui correspond au phénomène par lequel un nombre limité de personnes diplômées et aisées participe directement aux activités politiques (Gaxie, 1993). En France, une sous-représentation des personnes appartenant aux groupes dominés (précaires, jeunes, populations d'origine immigrée, femmes...) a été constatée dans les expériences participatives. De nombreux travaux ont mis en avant des facteurs structurels favorisant l'inégalité d'accès aux instances participatives : des facteurs sociaux (Bacqué et Sintomer, 2011), territoriaux (Jobert, 1998 ; Lolive, 1997 ; Trom, 1999) et politiques (Fourniau, 2001, 2007). Des thèses récentes ont montré que ces mécanismes participatifs échouent à représenter les voix minoritaires ou contestataires et participent à l'affirmation de positions dominantes, particulièrement lors de concertations menées dans le cadre de projets d'aménagement (Carrel, 2004 ; Gardesse, 2012 ; Combe, 2010). Mes observations et les entretiens effectués montreront que d'autres formes de mécanismes d'exclusion se jouent à Buenos Aires, notamment la disqualification des arguments utilisés par les participants à ces instances de débat officielles.

Mon travail de thèse se situe donc au croisement de ces thématiques de recherche qui convoquent des points de vue variés. Mon cadre théorique emprunte aussi bien à des auteurs d'origines géographiques variées (nord et sud-américaine ou française) que de disciplines diverses (sociologie, science politique et géographie). Cet objet de recherche nécessite la prise en compte de travaux d'origines variées, et la diversité des disciplines convoquées permet d'enrichir la prise en compte des phénomènes étudiés. En outre, il faut noter que des auteurs critiques ou radicaux ont travaillé dans ces champs de recherche et amené des positions particulières qui ont inspiré une bonne partie de mes questionnements.

II. Problématique et hypothèses : la délibération, un processus de construction sociale du débat public qui évolue

Après avoir montré qu'un double phénomène se développait à Buenos Aires, je vais me demander dans la suite de ce travail de recherche ce que la rencontre de ces deux dynamiques implique sur la transformation du débat public. Les auteurs cités observent les difficultés de la sphère publique traditionnelle à accueillir tous les acteurs qui désirent s'y exprimer et se demandent si le type de dispositifs participatifs choisi ne conduit pas à en écarter certains de leurs arguments. Leurs réflexions et mon observation de la situation portègne me conduisent à me demander dans quelle mesure ces arguments s'expriment malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer et se déplacent vers d'autres sphères publiques de délibération. Ils semblent en effet se déplacer vers une sphère plus virtuelle, qui prend de l'envergure dans les répertoires d'action des militants et dans les modes de participation, l'espace public numérique. Et ils s'expriment également dans l'espace public urbain qui devient de plus en plus important dans les répertoires d'actions, devenant également l'un des objets de la mobilisation et l'une de ses dimensions. C'est pourquoi l'analyse d'autres formes d'expression que celles qui se produisent dans les instances de débat institutionnelles est nécessaire pour avoir conscience de cet élargissement de la sphère publique.

Les questionnements qui guident ce travail d'enquête tournent donc autour de la mise en débat de l'aménagement de l'espace public à Buenos Aires. En quoi la rencontre entre politiques publiques et revendications sociales montre-t-elle une évolution dans la mise en débat de sujets publics tels que l'aménagement des espaces publics ? La participation à la production collective de l'aménagement de l'espace public est prise comme indicateur de son niveau de publicisation. Je pars donc de l'hypothèse méthodologique que l'analyse de l'évolution du débat public permettra de comprendre comment a été modifiée la sphère publique. Plus concrètement, c'est par l'étude des dispositifs de production de l'aménagement que je montrerai qu'analyser l'évolution des modalités de discussion collective est important pour saisir ce qui s'exprime aujourd'hui dans les conflits d'aménagement.

Je cherche également à montrer que la manière utilisée pour débattre publiquement est le reflet du régime démocratique dans laquelle elle s'inscrit. Aussi l'étude de la rencontre entre ces acteurs publics (mouvements sociaux et pouvoirs publics) permettra d'étudier la forme de gouvernance en vigueur à Buenos Aires en ce qui concerne l'aménagement de l'espace public. En quoi son évolution révèle-t-elle une double tendance politique : l'évitement du pluralisme dans les instances institutionnelles de débat, et l'affrontement violent en dehors de ces instances ? En effet, l'importance de la dimension conflictuelle ne peut être négligée dans l'analyse du débat public argentin. Aussi, il semble important de se demander dans quelle mesure le conflit est une réponse à l'absence de débat politique.

A partir de mes données de terrains, trois hypothèses me permettent de guider mon analyse :

- la recomposition de la relation entre l'Etat et la société civile fait apparaître de nouveaux intermédiaires qui se posent comme représentants ou acteurs d'une nouvelle forme de gouvernance ;
- plusieurs types d'antagonismes sont en jeu dans l'aménagement de l'espace public, qui ne se réduit pas à une opposition binaire ;
- les formes de domination qui s'exercent dans la sphère publique - qui n'est ni homogène ni pacifique - obligent les citoyens à s'exprimer ailleurs ou sous d'autres formes.

Le tour d'horizon des travaux sur ces thématiques et mon enquête de terrain m'ont permis de dégager trois axes d'analyse du débat public : les rapports de force qui s'expriment dans la délibération, les modalités d'expression des antagonismes et les effets de la recomposition de la sphère publique sur le contenu du débat public. C'est pour faciliter la détection des angles morts du débat public que j'ai choisi de privilégier l'étude de moments conflictuels lors desquels les antagonismes ressortent de manière accentuée - mais peut-être exagérée. Les axes de recherche qu'il m'intéressait d'étudier dans le débat public ont donc été mis en valeur par la sélection de deux espaces publics dont l'aménagement cristallisait les tensions entre usagers, résidents, commerçants et pouvoirs publics de différents échelons. C'est donc l'étude de l'expression des antagonismes qui constitue le fil rouge de cette étude de la sphère publique. Dans cette optique, ma proposition théorique pour cette recherche consiste donc à considérer la conflictualité comme intrinsèque au politique et révélatrice des antagonismes sociaux. Aussi, dans l'optique de détecter ce qui fait conflit, je fais le pari qu'en accordant de l'importance aux antagonismes qui sont en temps normal écartés de la discussion, il est possible de parvenir à une meilleure compréhension de la multiplicité des sphères publiques de délibération.

Je cherche à montrer qu'il y a des éléments dans le débat concernant l'aménagement de l'espace public qui ne sont pas ou peu visibles dans les instances publiques officielles, mais qui ont néanmoins une importance croissante dans les conflits d'aménagement. En effet, d'autres espaces d'expression sont apparus dans lesquels de nouveaux acteurs s'expriment et se mobilisent pour faire valoir des positions alternatives. Celles-ci doivent être connues et intégrées au débat pour se rapprocher de l'idéal démocratique d'une sphère publique ouverte. Mais il semble qu'il faille actuellement les chercher en dehors de cette sphère publique institutionnalisée et pour cela étudier d'autres supports d'expression de ces antagonismes. L'élargissement du regard du chercheur est donc nécessaire pour détecter les invisibles de la sphère publique et comprendre l'évolution du débat public sur ce sujet.

Section 2. La méthodologie de recherche et la démarche de l'enquêteur

C'est en me demandant dans quelle mesure le conflit pouvait s'exprimer ailleurs que dans la sphère publique traditionnelle que je suis arrivée à considérer l'importance d'autres espaces publics (numérique et urbain) dans l'expression des intérêts contradictoires des différents acteurs en présence. Ainsi, d'une étude sur l'aménagement des espaces publics, j'en suis venue à des questions beaucoup plus vastes : les formes de délibération collectives sur ce sujet et ce qu'elles impliquent sur la décision finale. Aussi, rendre compte de la manière dont mon regard s'est transformé est révélateur du contenu de ma problématique, c'est pourquoi il me semble important d'expliquer ma démarche de recherche.

Pour aborder cette problématique, j'ai mis en place une méthodologie adaptée qui m'a permis de détecter les angles morts de la sphère publique institutionnelle et d'analyser les modalités d'existence d'autres sphères publiques. En effet, pour avoir une idée de l'amplitude des antagonismes qui s'expriment dans le débat sur l'aménagement de l'espace public, je me suis penchée sur la diversité des supports et des formes qu'ils prenaient pour se faire entendre. Sans doute en existe-t-il d'autres qui m'ont moins interpellée ou dont l'invisibilité due à la faible capacité de mobilisation (par manque de ressources) ou au manque de réflexivité de leurs auteurs font qu'ils m'auront échappé. Néanmoins, une attitude d'ouverture aux petits détails qui peuvent paraître anodins et aux pistes de recherche parfois incongrues m'a aidée à débusquer certaines de ces tendances récentes. Le premier effort réflexif impose d'être conscient que les résultats obtenus dépendent fondamentalement de ce que l'observateur regarde et comment il le fait. Il en va ainsi de ma manière de pratiquer les différents exercices méthodologiques (observations, entretiens), tout comme de mes choix de rédaction. A la fois mode d'emploi de l'enquête et mise à plat des choix méthodologiques que j'ai dû opérer, ce préambule a donc pour but de rendre plus transparente ma part de subjectivité et propose les clés de lecture nécessaires à la compréhension de cette enquête.

I. Une approche inductive et compréhensive

Les questionnements qui structurent cette thèse sont issus de mes recherches pour mon mémoire de master 2 pour lequel j'avais observé la mobilisation contre le projet de *requalification* de la rue Defensa dans le quartier de San Telmo en 2009. Les négociations et les stratégies déployées par chacun des acteurs et la relative sortie de crise auxquelles elles avaient abouti m'avaient laissée perplexe quant au processus conflictuel qui n'avait pas éclaté comme je le prévoyais (Morel, 2011). La mobilisation des habitants et des commerçants contre le projet m'avait alors alertée sur le rôle de l'espace public dans le jeu politique et sur sa défense comme nouvel enjeu des mouvements sociaux portègues. Ainsi,

l'enquête de terrain de laquelle découle cette thèse a en fait commencé en 2009, et par extension en 2007, année où j'ai commencé à fréquenter Buenos Aires régulièrement²⁸.

J'ai vécu vingt mois à San Telmo avant le début de ma thèse et j'ai résidé à proximité de l'un de mes terrains d'étude durant tous les séjours effectués pendant la période d'enquête. De nombreux souvenirs, dont il est difficile de nier l'influence sur ma recherche, me rattachent personnellement à ce lieu. Par ailleurs, le cercle d'amis très militant dans lequel j'évoluais, ainsi que mes activités personnelles, ont pu accentuer parfois l'importance que j'ai accordée à certains enjeux. Si mettre de côté ses opinions personnelles pour éviter que ne s'installe une connivence avec ses informateurs est un effort constant que doit s'imposer le chercheur, la dimension sensible de la recherche est un moteur puissant. Ainsi, il est aussi important de « trouver sa place » que de « savoir l'analyser » (Combes *et al.*, 2011, p. 19). Pour ce qui est de mon deuxième terrain d'étude, le parc Micaela Bastidas à Puerto Madero, je ne m'y étais rendue qu'à de rares occasions avant le début de ma thèse. Je n'avais pas d'intérêt personnel particulier pour ce quartier, et même plutôt une appréhension à force d'entendre les remarques négatives des autres habitants de la ville. J'ai donc dû dépasser certains préjugés pour développer de la curiosité pour un objet qui ne m'intéressait pas au départ, jusqu'à m'y rendre par la suite pour le plaisir, et donc le fréquenter dans des conditions similaires à celles qui me poussaient à aller au parc Lezama (amis, lecture, vélo, sport). Ainsi, comme le rappelle C. Lévi-Strauss, si l'observation modifie la réalité observée, elle modifie aussi celui qui observe (1987, p. 127). Résister à l'attraction ou la répulsion de l'objet observé est particulièrement difficile dans l'observation de mobilisations dont l'objectif est justement de mobiliser, adversaires, pouvoirs publics mais aussi enquêteur. C'est donc sa réflexivité sur la part de son engagement personnel dans sa recherche et sa transparence vis-à-vis du lecteur qui permettront selon moi de juger de la solidité de son travail.

En outre, pour comprendre dans quelle mesure ce débat s'inscrivait dans des dimensions parallèles de la sphère publique, j'ai effectué des séquences d'observation régulièrement et dans différentes conditions. De plus, l'existence d'autres conflits dans le quartier ou la présence d'acteurs invisibles à première vue ne sont détectables qu'au prix de discussions qui paraissent insignifiantes et de détails glanés dans des situations imprévues. Ainsi, par une présence prolongée sur le terrain, j'ai pu recueillir des informations qui me seraient restées inaccessibles autrement, et relativiser leur importance dans le cadre des enjeux locaux du moment. Par ailleurs, le fait d'être sur place épisodiquement favorisait cette prise de recul essentielle et m'a aidée à relativiser les phénomènes observés lors de chaque retour. Néanmoins, sans écarter ces phénomènes, j'ai laissé une place importante à la sérendipité en étant attentive aux éléments surgis du hasard et en essayant de les intégrer à mon cadre d'analyse.

²⁸ Un an et demi dans le cadre d'un échange universitaire entre l'Université Lyon 2 et l'Université du Salvador à Buenos Aires en 2008-2009, et 6 mois de stage à l'Institut pour la ville en mouvement à Buenos Aires, un mois en février 2010 dans le cadre d'un séjour d'étude pour mon mémoire de master1 à l'Institut d'Urbanisme de Paris, et deux mois entre mars et avril 2011, dans le cadre d'un séjour d'étude pour mon mémoire de master 2.

Il m'est apparu nécessaire de mettre à plat les premiers constats que j'avais pu faire en effectuant mon recueil de données lors de deux phases distinctes. Une première partie exploratoire a consisté à consolider mes hypothèses de départ qui portaient sur la nécessité de regarder en dehors des instances de débat officielles pour mieux saisir la discussion sur l'aménagement de l'espace public. Pour cela, mon premier séjour de recherche (2 février 2012-10 juin 2012) a été entièrement consacré au recensement systématisé des mouvements sociaux en cours et parmi eux, à l'observation des mobilisations qui se multipliaient dans l'ensemble de la métropole contre la gentrification et la patrimonialisation de quartiers historiques, les opérations de *requalification* de l'espace public, les évacuations de squats artistiques et d'immeubles occupés illégalement, et la privatisation des terrains publics.

C'est par le constat d'un décalage entre différentes sphères de débat qu'a démarré ma deuxième phase de recueil de matériau. Cette nouvelle dynamique dans les mouvements urbains semblait correspondre à un renouvellement plus large : à la fois dans leur rapport avec les pouvoirs publics qui étaient eux-mêmes en évolution, et à la fois dans leur dynamique interne. D'abord, face à ce qui me semblait être une dynamique de mouvements convergents, j'ai été forcée de constater l'existence simultanée de mouvements assez éloignés : celui des associations de *vecinos* et ceux des assemblées de quartier. Si leurs causes me sont apparues communes (la défense de l'espace public), leurs mobilisations et leurs revendications étaient différentes au regard de nombreux critères (forme, argumentaire, répertoire d'action...). Face à elles, les pouvoirs publics mettaient en place un nouveau schéma de gouvernance incluant de nouvelles formes de participation des citoyens. Tout cela aboutissait à de nouvelles formes de relations entre eux et à une recomposition du jeu d'acteurs qui interrogeait le rôle intermédiaire de la sphère publique institutionnelle. Lors du séjour suivant (2 octobre 2012-10 décembre 2012), j'ai focalisé mon attention sur les deux parcs choisis et sur les collectifs militants qui se mobilisaient en faveur ou en défaveur des projets d'aménagement qui les concernaient. J'ai poursuivi cette « veille » de la contestation portègne afin de pouvoir mettre en perspective les mobilisations que j'observais plus particulièrement sur mes deux terrains d'étude. Lors de mon troisième séjour (2 février-8 juin 2013), j'ai observé l'émergence de l'un des collectifs étudiés et son affrontement avec les pouvoirs publics et l'autre association de défense de l'espace public plus ancienne, que j'ai pu comparer avec la situation de mon autre terrain d'étude où les oppositions se faisaient moins frontales. J'ai assisté à différents événements illustrant l'opposition de plus en plus frontale entre la présidente de la Nation et le gouverneur de la Ville au sujet de l'aménagement de l'espace public, devenu un enjeu politique majeur des élections à venir. Par ailleurs, l'apparition de nouveaux sujets de polémiques, dont l'aménagement de l'espace public faisait partie, m'a poussée à réfléchir à la place de cette problématique parmi toutes celles qui étaient soulevées par les autres mobilisations portègnes. J'ai donc décidé de garder un œil sur le contexte social et politique dans le reste de la ville pour relativiser l'importance de ce qui semblait être un nouvel antagonisme.

J'ai donc bâti mon cadre d'analyse en lien étroit avec ma méthodologie puisque l'élargissement de mes techniques d'enquête me laissait entrevoir des résultats qui

modifiaient ma problématique. Celle-ci a donc été construite dans une démarche inductive à partir des données tirées de l'enquête de terrain.

II. La sélection des terrains d'étude

Pour tester mes hypothèses, j'ai choisi deux terrains d'étude à Buenos Aires, à savoir deux parcs situés relativement près du centre-ville. Pour faire varier les conditions d'analyse, j'ai sélectionné des cas d'étude pris dans des situations et des enjeux différents. Différentes hypothèses sous-tendaient ce choix : l'importance du contexte socio-économique du quartier, l'influence de sa situation par rapport à la planification urbaine (terminée ou à venir) et l'impact des enjeux politiques et économiques que le parc représente dans la métropole. Afin de me concentrer sur les variétés de représentations de l'espace public au sein d'une population, j'ai écarté l'idée d'une comparaison entre plusieurs pays du continent américain qui aurait induit des particularités socioculturelles locales. Je me suis concentrée sur l'Argentine et plus particulièrement sur sa capitale, le contexte politique particulier de cette ville (statut de ville autonome relativement récent, loi des Communes en cours, capitale du pays donc présence des institutions nationales) m'a encouragée à ne pas inclure d'autres villes argentines dans mon analyse pour les mêmes raisons. Mais ces deux terrains d'enquête me semblent à la fois représentatifs du rôle que joue l'espace public dans la vie démocratique argentine, et également révélateurs de logiques d'acteurs surgies plus récemment en Argentine et dans le monde.

Comme je m'intéressais aux modalités du débat public sur l'aménagement de l'espace public urbain à Buenos Aires, il m'est apparu pertinent de sélectionner des espaces publics qui suscitaient une mobilisation ou une contestation de leur projet d'aménagement, passé ou à venir. C'est pourquoi j'ai finalement retenu deux parcs qui provoquaient des formes diverses de discussion collective.

II.1. La revue de presse

Lors de la phase exploratoire de mon enquête, j'ai constitué une revue de presse des articles concernant les espaces publics de la métropole, leurs logiques de production, les usages et représentations de leurs usagers, et surtout les mobilisations dont ils pouvaient faire l'objet ou qu'ils pouvaient accueillir. Constituée de près de 150 articles (liste en annexe p. 404), ce recensement a été effectué dans trois quotidiens nationaux disposant d'archives disponibles en ligne : *Clarín*, *La Nación* et *Página 12*, dont les deux premiers disposent d'une édition locale. La recherche par mots-clés dans leurs moteurs de recherche a permis de sélectionner tous les articles dont les titres contenaient les termes « parc », « place », « *plazoleta* », « rue »²⁹... Le recueil d'articles s'est ensuite ciblé sur ceux qui se rapportaient à l'aménagement avec les mots-clés suivants : « projet urbain », « projet de rénovation », « planification /aménagement » ; et j'ai ajouté ceux qui se rapportaient à la mobilisation et à

²⁹ "Parque"; "plazas"; "plazoleta"; "calle"; "proyecto urbano"; "proyecto urbano"; "proyecto de recuperación"; "planificación"; "conflicto"; "movilización"; "marchas"; "corte"; "piquete".

ses modes d'action : « conflit », « mobilisation », « manifestation », « coupure ». Cette collecte a permis de faire un état des lieux des mobilisations en cours et du type d'espaces publics concernés afin d'éviter l'accentuation de certains phénomènes micro-locaux dans ma propre recherche. Remontées jusqu'à 2001, année de la crise économique, mes recherches se sont surtout concentrées sur la période 2007-2012, pendant laquelle la présidente de la Nation C. Kirchner, et le gouverneur de la ville M. Macri, étaient respectivement responsables des deux niveaux de décisions majeurs pour l'aménagement de l'espace public. Par la diversité des lignes éditoriales des journaux consultés, les résultats de cette collecte m'ont aidée à mettre en perspectives l'effet de point de vue. En effet, *Clarín* est devenu en 2012 l'un des premiers médias d'opposition au gouvernement national, notamment à cause de la Loi des médias votée sur proposition de ce gouvernement, qui prévoyait entre autres la dislocation du conglomerat qui dirigeait ce journal. La ligne éditoriale de *La Nación* a toujours été plus conservatrice et favorable au libéralisme économique, soutenant plutôt le gouverneur du GCBA M. Macri, tandis que *Página 12*, et notamment son supplément *M²*, s'inscrit plutôt dans une opposition à M. Macri, sans être pour autant un soutien de la présidente C. Kirchner.

En plus de l'analyse des rubriques dans lesquelles apparaissait chacun des articles (politique, société, Buenos Aires ...), j'ai répertorié les objets de mobilisations (stationnement, état du mobilier et de la végétation, sécurité, aménagement et projet urbain, usages contestés...) et classé systématiquement les acteurs évoqués (institutionnels, habitants, associations, élus...). Ces premiers éléments d'analyse ont permis de cataloguer les mobilisations et les oppositions autour de l'espace public à Buenos Aires et d'en identifier les acteurs. C'est à partir de ce moment que l'expression « vecinos » est entrée dans mon vocabulaire puisqu'elle apparaissait pratiquement dans chaque article concernant une communauté d'habitants mobilisés pour un objectif commun.

Cette revue de presse a produit des résultats relativement limités au vu de l'infinité des combinaisons de recherche possibles. D'un point de vue strictement statistique, je n'ai pas distingué de type d'espace public plus représenté que d'autres ou de motif de tensions qui apparaissait davantage que d'autres. Cependant, l'analyse qualitative de ces données aura été d'un apport certain pour l'identification de terrains pertinents et représentatifs, au regard des problématiques que j'observais dans l'ensemble de la métropole. Enfin, ces données qui n'étaient pas filtrées par mes propres objectifs de recherche, puisque recueillies par des journalistes confirmaient mes premières hypothèses concernant le déterminisme local de chaque mobilisation. En outre, cette première revue de presse m'a permis de saisir l'enjeu de la publicisation des conflits par les médias, et notamment les stratégies de visibilisation mises en œuvre par les militants de certaines des mobilisations qui y apparaissent de façon récurrente. Même si ce type de méthode reste à parfaire, elle aura contribué à la sélection des terrains et à entrevoir le choix des médias, et de la presse notamment, de rendre visible certains événements et le discours de certains acteurs. Enfin, c'est en constatant l'investissement majeur des espaces consacrés aux commentaires de ces articles que j'ai choisi de les intégrer à mon étude. Grâce à l'analyse de ces nouveaux supports, j'ai observé leur place grandissante comme espace de critique des politiques publiques et des stratégies de mobilisation des militants (comme il en sera question dans le

chapitre 5). J'ai ainsi pu me faire une première idée de la formation d'une opinion publique autour des projets d'aménagement du GCBA.

Une fois mes terrains choisis, cette revue de presse a été poursuivie tout au long de mon enquête comme source d'informations complémentaire, sachant que la presse est souvent le moyen choisi par le GCBA pour annoncer certains projets³⁰.

II.2. Les personnes ressources locales

En parallèle de cette revue de presse et des pistes qu'elle avait dessinées, des échanges poursuivis avec des universitaires qui travaillaient sur des problématiques connexes ont permis de confirmer le choix de certains terrains. La rencontre avec Cecilia Cabrera, architecte-urbaniste, et Mariano Scheinsohn, sociologue, coresponsables du programme de recherche *Actores y practicas de la normativa urbana* de la Faculté d'Architecture, de Design et d'Urbanisme de l'Université de Buenos Aires, a été décisive lors de cette étape et tout au long de mon enquête de terrain. Ils m'ont fait profiter de la revue de presse réalisée dans le cadre de leur programme de recherche sur les quartiers de Caballito et Villa Urquiza, et de leur connaissance d'autres terrains issus de recherches précédentes. Cecilia et Mariano ont largement participé aux choix des terrains, à affiner la problématique, et plus généralement à toute mon enquête de terrain.

En outre, les conversations avec Monica Lacarrieu (anthropologue, chercheuse du CONICET et professeure de la UBA), et Andres Borthagaray (directeur de l'Institut pour la ville en mouvement à Buenos Aires, professeur de l'Université Nationale de General Sarmiento et de l'Université de Palermo) m'ont permis d'appréhender le cadre politique, historique et culturel qui caractérise la spécificité de la situation portègne. J'ai aussi bénéficié des conseils de Florencia Girola (anthropologue, docteure du CONICET) qui a insisté lors du choix de mes terrains sur la spécificité de Puerto Madero au regard des enjeux que je voulais éclaircir. De la même façon, Guillermo Jajamovich (chercheur en études urbaines, docteur du CONICET) s'est montré disponible pour m'expliquer les mécanismes de gouvernance de la Corporation Puerto Madero et de l'urbanisation du quartier de façon générale. Enfin Graciela G. (architecte, membre du Plan Stratégique de Buenos Aires, et ancienne conseillère communale de la Commune n°12, professeure à l'Université de Sarmiento) m'a apporté son témoignage interne de la décentralisation dans la CABA et de son expérience des budgets participatifs pendant les années 1990. C'est cet entretien qui m'a poussée à creuser la question de la participation des habitants aux processus de décision, et à comprendre le sentiment de déception de certains membres de l'administration du GCBA actuel. Tous m'ont été d'un apport précieux, que ce soit en termes d'élaboration de la problématique que de contacts partagés ou de ressources utiles. Leurs approches et origines disciplinaires

³⁰ C'est par exemple grâce à l'article "Lanzan otro plan para renovar el abandonado parque Lezama" (*La Nación*, 21/06/2012c) que j'ai pris connaissance du projet de « mise en valeur » du GCBA pendant que j'étais en France, alors qu'aucun de mes contacts dans le quartier n'en parlait encore.

m'ont apporté des visions complémentaires des problématiques portègues et de leur évolution et m'ont permis d'envisager mon objet d'étude sous divers angles.

II.3. Les critères de sélection

A partir des premiers éléments rassemblés sur la situation de plusieurs espaces publics de la ville, j'ai sélectionné parmi eux deux terrains d'étude à partir de différents critères. D'abord, j'ai sélectionné des espaces publics sur lesquels les pouvoirs publics venaient d'agir ou avaient prévu d'agir prochainement. Leur aménagement était donc en transformation, ce qui provoquait un débat public sur les résultats escomptés ou provoqués. J'ai en outre sélectionné deux espaces pour lesquels des militants se mobilisaient depuis plusieurs années, révélant ainsi une action s'inscrivant dans la durée et pas une réaction épidermique passagère. Enfin, dans les deux terrains, je constatais l'existence de conflits d'usage qui provoquaient des tensions entre les différents usagers. L'action des pouvoirs publics sur leur aménagement, la mobilisation d'usagers et de *vecinos* pour les « défendre » ainsi que la présence de conflits d'usages constituent donc des points communs qui me permettent d'appliquer le même protocole d'analyse sur ces deux cas d'étude.

Néanmoins, d'autres caractéristiques les différencient, ce qui m'a permis à la fois d'étudier l'influence d'autres déterminants et de faire varier les conditions d'enquête. Ainsi, leur superficie et leur insertion différentes dans le tissu urbain par rapport à l'agglomération portègne leur donnent des fréquentations variées (autant en termes d'intensité que de la distance parcourue par les usagers qui s'y rendent), comme la présentation des terrains l'explicitera. La situation socio-économique de leurs usagers et leur participation potentielle aux débats publics faisaient partie des hypothèses pouvant expliquer la variation des types de mobilisations. Cela me permettait d'observer un large spectre d'usagers dont le nombre et l'origine sociale et géographique différente étaient susceptibles d'expliquer d'éventuelles différences dans leur engagement dans des actions collectives. Et enfin, les enjeux qu'ils soulevaient se devaient de représenter ceux que j'avais relevés par la revue de presse à l'échelle de la ville : sécurité, commerce ambulante ou informel, fermeture par des grilles, vandalisme et délinquance.

J'ai également fait le choix de sélectionner des espaces publics de même statut puisqu'ils sont tous les deux classés dans la catégorie « espaces verts »³¹ du GCBA. Il s'agit également de deux espaces d'abord consacrés aux loisirs et non à la circulation comme la rue, à la production ou à la vente comme peuvent l'être les trottoirs de certaines rues, à la sociabilité comme le sont les places ou les *plazoletas*, ou aux activités domestiques (repas, repos, toilettes...) comme certains espaces situés dans les interstices urbains. Même si certaines de ces activités s'y sont développées elles restent secondaires et minoritaires. Enfin, choisir des terrains proches géographiquement s'est révélé judicieux du fait de la durée de mes séjours sur place pour maximiser le réseau que j'avais commencé à me constituer. C'est donc pour ces raisons que j'ai fini par écarter le couple de *plazoletas* de la rue San Juan, qui étaient

³¹ "Espacios verdes".

difficilement comparables. En effet, leurs superficies, leurs histoires et surtout leurs aménagements étaient tellement différents de ceux des parcs qu'il devenait difficile d'analyser les enjeux qu'elles soulevaient avec les mêmes critères. J'ai donc sélectionné les deux terrains suivants :

- le parc Lezama : de taille moyenne, il est fréquenté essentiellement par les habitants des quartiers limitrophes, mais attire ponctuellement d'autres types de visiteurs du fait de sa valeur historique. Ce parc qui date du XIX^{ème} siècle a connu plusieurs transformations puisqu'en tant que jardin privé, il n'avait pas été conçu pour être ouvert au public. Assez dégradé et n'ayant pas été rénové depuis des années malgré les changements d'usages qu'il a connus, il était dans un état négligé au début de l'enquête. Mais l'annonce en août 2012 d'un projet de réaménagement par le GCBA le plaçait au centre de l'attention médiatique et politique de la métropole. Ce projet de *requalification* d'espace public illustre bien l'évolution qui a touché le centre historique de la ville, à savoir un regain d'intérêt de la part des pouvoirs publics depuis une dizaine d'années après une longue période où ils l'avaient délaissé ;

- le parc Micaela Bastidas : grand parc d'envergure métropolitaine, il est situé à Puerto Madero, quartier neuf et aisé, au bord du Rio de la Plata mais près du centre-ville. Il est fréquenté par les habitants du quartier mais aussi par d'autres usagers (touristes étrangers et nationaux, visiteurs d'autres quartiers, commerçants ...). Ce parc a fait partie de l'opération de renouvellement urbain du quartier (cf. p. 109) et a été achevé en 2003. L'urbanisation du quartier et l'aménagement des parcs sont donc récents, et leur conception est censée être pensée pour des usages contemporains et mixtes, du fait de l'attraction que ces nouveaux parcs allaient représenter.

Au cours de l'enquête et au vu de l'annonce du GCBA, ces deux premiers terrains se sont révélés encore plus complémentaires puisque dans des situations opposées par rapport aux projets d'aménagement prévus par les pouvoirs publics. Le premier parc avait déjà été réaménagé, ce qui me permettait d'observer les résultats et l'adaptation des acteurs face à ce changement, alors que le second était en passe de l'être et supposait donc des comportements de réaction au projet, voire de contestation. Ainsi, je pouvais en plus étudier des délibérations qui promettaient d'être différentes étant donné leur inscription distincte dans leur temporalité du projet urbain.

III. Une enquête qui repose sur des méthodes empiriques

La façon dont le sujet et les questionnements ont émergé à partir d'observations de terrain m'a imposé une approche empirique pour conduire cette enquête, basée sur l'observation du terrain et l'adoption de méthodes qualitatives. Même si les recherches bibliographiques ont occupé une partie de cette enquête pour construire un cadre analytique et théorique et prendre connaissance des enjeux similaires dans d'autres terrains, le contact permanent (physique ou virtuel) avec le terrain s'est révélé essentiel pour approcher ce sujet. Par ailleurs, comme je souhaitais ne pas répondre à des questions « hors-sol », ce contact

permanent m'est apparu important pour ne pas isoler ma recherche académique de l'expérience directe de la situation portègne.

Comme le rappellent les coordinateurs du numéro de *Politis* consacré à l'observation des mobilisations, il est important d'inclure à son protocole d'enquête les éléments de seconde main et les pratiques du quotidien pour appréhender un mouvement social (Combes et *al.*, 2011). Ce qui caractérise ma méthode d'enquête c'est la multiplicité de mes sources de données dans le but d'avoir accès à la plus grande variété d'informateurs possibles dans chacun des terrains choisis. L'observation de plusieurs types de matériaux a l'avantage de pouvoir pointer ce qui est dominant dans chacun des champs d'énonciation (presse, discours politique, monde militant, parole d'habitants ...). Leur confrontation permet de repérer ce qui est « invisible », récurrent ou antagonistique. J'ai donc varié les façons de recueillir des données selon les terrains et selon le type d'informateur visé (institutionnel, militant, usagers). Il s'agit à la fois de choix délibérés, mais également de contraintes.

III.1. Les entretiens

Les propos tenus lors des entretiens sont le matériau de base sur lequel je me suis appuyée parce qu'ils me semblent être l'un des rares moyens d'avoir accès aux représentations et aux perceptions des différents acteurs. Ainsi, si je n'ai pas déployé de méthodes qui auraient pu me permettre de solidifier ma théorie par l'effet du nombre, les entretiens m'ont apporté la finesse et la profondeur que nécessitait une problématique qui s'intéressait aux valeurs et références individuelles et collectives. Comme le souligne S. Beaud, « la situation d'entretien est à elle seule une scène d'observation, plus exactement seule l'observation de la scène sociale (lieux et personnes) que constitue l'entretien donne des éléments d'interprétation de l'entretien » (Beaud, 1996, p. 236). Lors de chacune de ces rencontres, j'ai récolté l'essentiel des informations qui constituent cette thèse, que ce soit dans les propos tenus ou par leur contexte d'énonciation (jeu de domination ou de séduction entre les groupes d'acteurs ou avec moi, rapports de force, invectives et insultes...).

J'ai tenté de rencontrer les personnes les plus variées possibles, mais il me faut signaler qu'une part de hasard a déterminé le panel d'enquêtés rencontrés. La réactivité lors de la prise de contact notamment fut un déterminant important qui m'est apparu assez particulier en Argentine, puisqu'il a souvent été très compliqué d'obtenir des rendez-vous. Mais cette difficulté s'est dissipée au moment de la réalisation de l'entretien lors desquels la plupart des informateurs se sont montrés très généreux. S'il est courant que les coordonnées des militants ou des institutionnels soient communiqués sur Internet, il est bien plus difficile de les joindre et encore plus de trouver un créneau précis de disponibilité. J'ai souvent dû « passer par le bureau » pour m'entendre dire que la personne n'était pas là ou avait oublié. Mais cela m'a souvent permis de rencontrer d'autres personnes que celle qui était prévue, de recueillir des informations sur des réunions ou d'obtenir de nouveaux contacts. Il faut noter que ces difficultés ont été plus importantes dans le quartier de Puerto Madero. Mis à part les membres de l'association de *vecinos* qui cherchent à faire connaître leur organisation, je n'ai pu réaliser d'entretiens qu'avec deux autres habitants et une

personne qui y travaillait, tous étaient des amis d'amis auprès desquels j'avais été recommandée. L'une d'entre elles a refusé que je la contacte et a préféré me téléphoner en numéro caché (nous avons d'ailleurs fait l'entretien dans le lobby de son immeuble puisqu'elle ne voulait pas me faire monter dans son appartement). Ce genre de détails est assez révélateur du sentiment d'insécurité des habitants de ce quartier, et qui n'est pas sans lien avec leur conception de l'espace public. Je pense néanmoins que le fait d'être une femme m'a certainement « aidée » dans le sens où les femmes rencontrées à Puerto Madero se sentaient sans doute rassurées. De la même façon, ma nationalité a parfois contribué à me faire accepter puisqu'elles ont souvent témoigné d'une admiration pour la France, de bons souvenirs qu'elles en gardaient de voyages ou tenté de nous inscrire mutuellement dans une communauté de situation. En outre, mes objectifs académiques (même si mes informateurs n'ont pas tous compris que cela s'inscrivait dans le cadre d'une thèse de doctorat) et la signature « *doctorante Université Paris-Est (France)* » dans nos échanges par mails ont certainement contribué à me faire accepter par ces personnes au capital culturel et socio-économique élevé.

Les entretiens m'ont permis de mieux connaître le degré de réflexivité des acteurs rencontrés, la manière dont ils avaient conscientisé leurs pratiques, celles qu'ils revendiquaient et celles dont ils ne se rendaient pas compte. Je n'ai rencontré pratiquement que des personnes qui avaient exprimé une critique ou avaient constaté des tensions soit dans le cadre de la mobilisation de leur association de protection du parc, de leur assemblée de *vecinos* ou de leur syndicat, soit parce qu'ils avaient manifesté une opinion dans les commentaires d'un article ou sur Facebook. Les militants rencontrés avaient construit un discours revendicatif autour de leurs actions pour ces parcs et nos entretiens avaient pour but de comprendre ce qui les motivait à s'investir. Interroger ceux qui étaient à l'initiative des projets d'aménagement avait pour objectif de déceler les oppositions dans leur discours respectif. J'ai également rencontré d'autres responsables politiques (conseillers communaux et membres du conseil consultatif) et des techniciens et employés du gouvernement (architectes, chargés de projet, paysagistes...) pour compléter les points de vue de leurs supérieurs hiérarchiques et comprendre comment leurs idées se mettaient en œuvre dans les projets. Les propos des enquêtés s'inscrivent pour la plupart dans un discours militant ou professionnel, et renvoient donc à un registre discursif ou rhétorique destiné à mettre en valeur leur propre conception de l'espace public. Enfin, de nombreuses discussions informelles se sont déroulées tout au long de l'enquête et avant le début officiel de la thèse : discussion spontanée avec une personne dans le parc, entretien imprévu avec un élu, court échange avec un passant... Ces échanges fortuits, engagés de manière si spontanée que je n'ai pas pu allumer mon appareil d'enregistrement, ont été rapportés dans un carnet de terrain pour garder une trace la plus fidèle possible de ces propos. C'est souvent lors de ces moments d'échange, profitant de la spontanéité et de la liberté des propos entendus, que j'ai pu creuser de nouveaux champs de réflexion.

Il faut noter que mes interrogations ont largement évolué au fur et à mesure de mes avancées et tous mes informateurs n'ont donc pas eu à répondre aux mêmes questions (cf. annexe IV. p. 384). Le malaise d'une majorité d'enquêtés vis-à-vis du concept d'« espace

public » et surtout la difficulté à le faire correspondre à un parc, une place ou une rue était tout à fait perceptible lors des entretiens menés avec les premiers d'entre eux. Avec les militants des collectifs étudiés, qui revendiquaient pourtant tous militer pour la défense de l'« espace public », cette difficulté s'estompait mais existait néanmoins. J'ai donc tenté de relativiser leurs paroles qui se rapportent parfois plus au parc en question, en tant qu'objet de conflit et de prises d'intérêt par différents acteurs, qu'à un « espace public » théorisé et hors-sol. Ce décalage entre les différentes dénominations m'a incitée à creuser la question de ce passage dans l'argumentaire des militants du parc Lezama ou du parc Micaela Bastidas à l'« espace public », et des liens qu'ils avaient pu construire entre les deux. C'est donc suite à ces premiers constats que j'ai décidé de ne plus interroger les militants sur la définition qu'ils pouvaient donner de l'espace public. J'ai alors dirigé mes questions sur leurs conceptions au travers de questions plus détournées comme : « qu'appréciez-vous dans ces parcs », « comment les nommez-vous ? », « quelles sont leurs limites », « qu'a-t-on le droit ou pas le droit d'y faire ? », « comment pourrait-on les améliorer ? » ou « quel type d'aménagement pourrait les rapprocher de votre idéal ? ». Leurs réponses m'ont permis d'entrevoir la diversité des façons de ressentir ou d'appréhender les caractéristiques d'un espace, la difficulté d'en définir des contours précis, de savoir ce qu'il est permis ou non d'y faire, de connaître les lois et les responsables qui les régissent.

L'étape dans laquelle se situait ma propre réflexion, le moment où je les rencontrais par rapport à la temporalité du conflit (dans le cas du parc Lezama surtout), de même que leur différents statut et fonction, m'ont obligée à modifier mes questions. Ces entretiens ont tous été semi-directifs dans le sens où la grille d'entretien, que je personnalisais en fonction de chaque informateur, listait les thématiques à aborder mais évoluait souvent pour s'adapter au fur et à mesure à leur discours. Ils ont tous été enregistrés et retranscrits en espagnol³² avant d'être analysés et traduits pour les citations utilisées (dont l'original sera mentionné en note de bas de page). Le **Tableau 1** liste les entretiens effectués auprès de chaque catégorie d'acteurs et le référencement que j'ai adopté pour désigner les informateurs. Les institutionnels ou personnalités publiques comme les membres d'association (dont l'identité est connue parce que fréquemment citée dans la presse par exemple) seront désignés comme suit : P.+ Nom de Famille. En revanche, les habitants, les employés administratifs ou ceux qui me l'ont expressément demandé seront dénommés par leur prénom réel pour la plupart et modifié pour deux d'entre eux.

³² Sauf pour A. Garay qui parle français.

Parc Lezama	Parc Micaela Bastidas
Membres du Ministère de l'Environnement et de l'espace public (MAEP)	
Mariana , paysagiste F. Scavino , Directrice générale des Espaces verts	
Membres du Ministère du Développement Urbain (MDU)	
A. de Celis , directeur de la planification Silvina , chargée de projet Hernan , paysagiste Estela , cheffe de projet, architecte Marcela , gestion de l'attention citoyenne	
Membres du Ministère de la Culture	
Graciela L. , chargée de projet Casco Histórico	
Représentants de la Commune n°1	
M. Lavalle , conseillère communale Juan-Felix , membre du conseil consultatif, direction des espaces publics Jorge , membre du conseil consultatif, direction de l'hygiène	
Membres ou employés de la Corporación Antiguo Puerto Madero S.A.	
	A. Garay , architecte du parc et membre du directoire N. Magariños , architecte du parc
Membre d'associations et organisations de quartier	
Graciela Fernandez , Mirador del Lezama Alberto , Mirador del Lezama Maricel , Assamblea del parque Lezama Mauricio , Assamblea del parque Lezama Membres de l'association parque Lezama Federico , militant de la Campora Militantes de Tupac Amaru Diego , association de candombé	Sandra , Association de vecinos de Puerto Madero Mirta , Association de vecinos de Puerto Madero D. Marte , Association de vecinos de Puerto Madero
Membres de syndicats ou commerçants	
Graciela , syndicat de la feria d'artisanat Syndicalistes de Ferizama Trois vendeurs ambulants de la feria de la rue Defensa Editeur présent lors d'une fête du livre dans le parc	
Vecinos	
Alexiz , habitant de San Telmo Carolina , habitante de San Telmo Isabel , habitante de San Telmo Super 8 , habitant de San Telmo	Luciana , employée dans une tour de Puerto Madero Gonzalo , usager du parc Claudia , habitante de Puerto Madero

Tatiana , habitante de San Telmo Edgardo , habitant de San Telmo Miguel et deux sans-abris vivant dans le parc + entretiens spontanés dans le parc	Nicolas , habitant de Puerto Madero Laura , habitante de Puerto Madero (entretien réalisé par F. Girola) Vanessa , habitante de Puerto Madero (entretien réalisé par F. Girola) + entretiens spontanés dans le parc
Autres	
Graciela , ex-membre de la Commune n°12, membre du Conseil stratégique au plan	

Tableau 1 : Liste des entretiens effectués selon le terrain d'étude et le statut de l'enquêté

III.2. L'observation

Les terrains d'étude, les pratiques qui s'y développaient au quotidien et les événements qui entraient dans le cadre de la mobilisation collective ont été observés de deux manières : une observation « flottante » de mes terrains d'étude, non systématique, et une observation participante de faits plus ponctuels. La première m'a d'abord servi à « faire connaissance » avec mes terrains et à comprendre leur fonctionnement, surtout avec le parc Micaela Bastidas que je connaissais mal au départ. Certains phénomènes étant abordés d'emblée par les informateurs, il était nécessaire d'observer les parcs à des moments différents pour en avoir conscience. J'ai effectué des promenades à des heures, saisons et jours de la semaine variés, à vélo ou à pied, seule ou accompagnée, en me fixant une destination ou en suivant des personnes au hasard. A chaque fois, le parcours était différent, incluant parfois de longues pauses à un ou plusieurs points d'observation. Pour les deux cas d'étude, je ne me suis pas limitée aux parcs mais à l'ensemble du quartier.

Mon observation aura été davantage « participante » au parc Lezama qu'à Puerto Madero où j'ai assisté à des activités de groupes dans lesquelles ma présence était perceptible par les autres personnes présentes. J'ai donc observé deux types d'événements : ceux où je n'étais qu'une personne parmi d'autres dans le public et ceux où ma présence était visible et lors desquels je ne passais pas inaperçue. Parmi ces premiers, on peut compter les festivals, les manifestations ou *cortes de ruta* qui rassemblaient plus de cent personnes en général. Même si une interconnaissance est inévitable quand ces événements se répètent, je pense avoir limité mon influence sur les activités des militants en restant le plus possible en retrait. En revanche, l'assistance se réduisant à un nombre plus réduit de participants réguliers lors des assemblées générales de l'un des collectifs, j'ai pris l'initiative de me présenter à eux individuellement. Ma présentation aux informateurs est un enjeu important puisqu'elle a pu contribuer à me rendre accessibles certaines données, mais comme elle n'a pas été systématique elle m'a également éloignée d'autres sources d'informations. En effet, il m'a semblé au départ que ceux qui connaissaient mon travail étaient plutôt fiers que leur mobilisation fasse l'objet d'une étude par une jeune chercheuse française. Mais au fur et à mesure du durcissement du conflit, ils ont opéré un tri dans les destinataires des informations, et j'ai été exclue de la liste de diffusion. Je ne crois pas qu'il s'agisse de méfiance envers moi, mais plutôt d'une volonté de resserrer les discussions au noyau des personnes actives. En effet, comme il s'agissait surtout de participer aux activités organisées,

ce que je n'ai pas fait, certains ont dû désapprouver ce qu'ils ont pris pour un manque d'implication ou un « tourisme de l'assemblée » comme le décrit M. Svampa au sujet des professionnels des sciences sociales qui ont observé les mouvements militants durant la crise de 2001 (Svampa, 2003, p. 10).

J'ai également observé un autre type d'événements durant lesquels j'ai été moins « participante » mais pas tout à fait extérieure non plus : réunions du conseil consultatif, réunions d'information à la commune, visite du ministre dans le quartier, audiences publiques... (qui n'avaient pas lieu dans le parc). S'il m'a été très difficile de me faire admettre dans certaines activités (faute de Document National d'Identité qui prouve ma domiciliation dans la commune), je suis en général passée relativement inaperçue pour la plupart du public. Pourtant, par ma présence répétée dans ces réunions, j'étais remarquée par quelques militants, et cette interconnaissance a certainement eu une influence par la suite. En effet, saluer telle personne ou discuter avec une autre m'affichait auprès des autres personnes présentes comme membre d'un « camp » ou de l'autre, leur inspirant une représentation de moi³³. La neutralité nécessaire pour modifier le moins possible les comportements des « observés » devient parfois contradictoire avec le jonglage consistant à se faire accepter en gagnant la confiance d'un groupe tout en maintenant les liens avec leurs opposants. Pour cela, exagérer ma position de chercheuse en brandissant mon carnet de notes et appareil d'enregistrement est devenu une stratégie, même si cela m'a parfois associée aux journalistes qui n'étaient pas appréciés par tout le monde. Il est donc délicat de ne pas transformer l'« observation participante » en « participation observante » (Morelle et Ripoll, 2009, p. 159), d'autant plus quand l'implication émotionnelle et affective du chercheur devient forte.

Pour finir, j'ai réalisé pendant les séquences d'observation un ensemble de photographies qui permettent de rendre compte des usages présents dans les parcs durant la courte période observée.

III.3. L'analyse de matériaux numériques et le rôle d'Internet dans ma recherche

La sociologie des réseaux « consiste à prendre pour objets d'étude non pas les attributs des individus (leur âge, leur profession...), mais les relations entre les individus, que celles-ci se jouent en face-à-face ou bien à distance grâce à différents moyens de communication et les régularités qu'elles présentent, pour les décrire, rendre compte de leur formation et de leurs transformations » (Merklé, 2011, p. 3). Si la sociologie des réseaux est à ce jour une véritable thématique de recherche, celle qui concerne plus spécifiquement les réseaux sociaux numériques est encore peu prolifique. La sociologie des réseaux qui s'intéresse non pas aux acteurs mais à leurs relations consiste donc, dans le cas des « réseaux sociaux numériques » (Bautier et Giudici, 2014), à analyser les communications entre les internautes. Pourtant, s'ils

³³ C'est pour cela que j'ai refusé auprès de la rédactrice en chef du journal d'écrire un article sur le projet de *récupération* du GCBA dans *le Sol de San Telmo*, en décembre 2012, au moment où la mobilisation de l'APL n'avait pas encore commencé.

sont de plus en plus utilisés dans les méthodes d'enquête des chercheurs (Monnet, 2012), leur contenu ne fait que rarement l'objet d'une analyse scientifique. La multiplication des enquêtes, articles et colloques sur le sujet montre que les chercheurs s'intéressent de plus en plus aux réseaux sociaux numériques qui sont désormais un outil de mobilisation des mouvements sociaux³⁴. Cependant, l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Télécommunications (TIC) devient de plus en plus répandue, notamment par les nouveaux mouvements sociaux, à Buenos Aires comme ailleurs (Dias Parra et Candon Mena, 2014). Ainsi, ils sont devenus des nouveaux éléments du répertoire d'action qui, comme l'utilisation des médias et les actions coup-de-poing ou symboliques (ex : Act-up qui déverse du faux sang, les die-in des associations de femmes victimes de violences conjugales...), sont des illustrations de l'évolution des nouveaux mouvements sociaux.

Les matériaux numériques ont constitué une part importante de mon corpus d'enquête, sur lesquels je me suis largement appuyée pour recueillir des données, mais aussi pour rester en contact avec un terrain dans lequel je n'évoluais pas en permanence. Divers types d'outils et de supports m'ont été utiles pendant les différentes phases de ma recherche. Les sites Internet des institutions officielles et les blogs des diverses associations m'ont surtout intéressée au début, tandis que la veille des médias locaux et de différentes pages Facebook³⁵ a été effectuée quotidiennement. Pour cela, des plateformes comme Netvibes permettent de suivre les flux d'information RSS des sites choisis et de synthétiser les nouvelles informations ainsi concentrées en un seul support. Ce type d'outils a facilité la recherche de données numériques nécessitant d'être actualisées (pour compléter voir Devaux, 2013) et sur lesquels je ne m'attarderai pas même s'ils deviennent très présents dans le quotidien de la recherche, et je vais plutôt privilégier l'explication de la manière dont j'ai analysé des matériaux moins communs tels que Facebook et les commentaires d'articles en ligne.

III.3.a. La recherche par et sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux numériques, et plus particulièrement Facebook dans mon cas, sont devenus non seulement une ressource méthodologique incontournable mais aussi un objet de recherche à part entière. Étant donnée la relative nouveauté de ce type de ressource, les manuels méthodologiques l'intègrent peu, et je me suis surtout appuyée sur des échanges avec d'autres chercheurs³⁶ pour fabriquer mon propre protocole d'enquête.

³⁴ Ces enquêtes semblent s'être multipliées depuis le début de ma thèse, en 2011, avec l'éclosion des printemps arabes, des mobilisations à Istanbul, au Japon ou en Ukraine survenues depuis 2011 (Bautier et Giudici, 2014 ; Bengualid, 2012 ; Fenniche, 2014 ; Lecomte, 2013 ; Aras, 2015 ; Derman, 2015).

³⁵ J'ai préféré Facebook à Twitter, dont je connais moins le fonctionnement et qui me paraissait moins adapté puisque les messages y sont tous publics et réduits à 140 caractères.

³⁶ Notamment lors de ma communication « Les réseaux sociaux numériques, outils et ressources de pouvoir dans les conflits liés à l'espace public à Buenos Aires » dans le cadre du RT26 Réseaux sociaux du congrès annuel de l'Association française de sociologie le 5 septembre 2013 à Nantes, et régulièrement lors du séminaire des doctorants du Lab'Urba.

- Facebook, ressource méthodologique pour étudier la constitution d'un réseau social

Pour comprendre leur intérêt pour la recherche académique, il faut revenir au but premier des réseaux sociaux virtuels qui est de mettre en relation des personnes ayant des intérêts partagés, localisées au même endroit, ou ayant des amis communs. Ce réseau social numérique permet de mettre en contact des militants, des personnes souhaitant s'impliquer dans une mobilisation, des citoyens et leurs élus. Mais il permet également au chercheur d'étudier leurs liens et éventuellement d'entrer en contact avec ces personnes susceptibles de devenir des informateurs. Ainsi, Facebook m'a été très utile lors des phases exploratoires de mon enquête, à la fois pour faire connaissance avec mon terrain et pour prendre contact avec les acteurs, notamment lorsque je n'étais pas sur place. Cette plateforme m'a permis, malgré la distance avec mon terrain, d'identifier des groupes acteurs, de reconstituer leurs réseaux, et les fondements de certaines communautés (valeurs communes, références partagées, symboles...) et de comprendre les relations entretenues entre les acteurs à travers les objets qu'ils « ont en commun ». Facebook permet de se renseigner sur un acteur en consultant son « mur » sur lequel apparaissent ses activités, ses commentaires et les photos et vidéos qu'il a partagées ou auxquelles il a été associé. En outre, comme il s'agit d'un « réseau », Facebook permet de connaître les liens entre ces « objets » (individu, groupe, événement ou page) qui sont automatiquement indiqués grâce à divers outils. L'identification (« tag »), la suggestion d'« amis », de groupes ou de pages et les points communs³⁷ permettent également aux membres de compléter leur réseau et au chercheur de se faire une idée du jeu d'acteurs. La représentation de ce réseau peut évidemment être tronquée par la facilité et l'absence d'engagement formel que nécessite la création d'un lien entre deux objets puisqu'il suffit d'un clic pour le créer et le défaire. Ce profil, constitué par l'acteur lui-même, donne une indication de la représentation qu'il a de lui-même ou de l'image qu'il souhaite donner de lui à son réseau.. Ainsi, l'étude préalable de ces « profils » m'a permis d'identifier quelques hypothèses ou points de frottements à creuser lors des entretiens qui ont suivi. Les outils de recherche de Facebook permettent également d'identifier rapidement les personnes sensibles aux mêmes intérêts ou localisées dans certains périmètres. Si j'ai rencontré une partie de mes informateurs par des méthodes plus traditionnelles (directement dans les parcs, présentation par d'autres contacts), Facebook m'a permis de compléter mes possibilités d'approche, notamment à Puerto Madero. Facebook s'est avéré être alors une « roue de secours » bien utile après avoir multiplié les types d'approches plus classiques. La méfiance de certains informateurs vis-à-vis du contact direct a été réduite par le biais de Facebook qui semblait agir comme un intermédiaire rassurant. Les possibilités de répondre quand on le souhaite et d'avoir un aperçu du « profil » de son interlocuteur sont sans doute des éléments qui ont mis en confiance ces personnes plus craintives.

³⁷ Signalés par des messages dans le fil d'actualité ou dans les notifications : « Vous avez X amis en commun », « XX participe aussi à cet événement », « XX a également commenté cet article », « XX aime aussi la page Y ».

Ainsi, après avoir « aimé » les pages des groupes ou avoir « demandé en ami » certains des individus qui semblaient les plus actifs sur ces pages, j'ai pris contact de manière plus directe avec certains d'entre eux. Comme prévu, j'ai dû multiplier ces « bouteilles à la mer » pour obtenir des réponses (environ 20 pour une réponse), insistance qui a parfois été détectée comme du harcèlement ou une « tentative de hameçonnage » par les webmasters de la plateforme³⁸. Par ailleurs, certains collectifs n'offrent aucun autre moyen de contact et proposent seulement l'envoi d'un formulaire géré par Facebook. C'est également le moyen que certains de leurs membres utilisent pour communiquer entre eux puisque leur « mur » est rempli de messages personnels, ce qui dénote une certaine ignorance des « codes » de Facebook puisqu'il est en général d'usage de les adresser par le biais des messageries privées pour ne pas encombrer les « murs » des pages publiques.

En tant qu'outil de création de réseaux sociaux, Facebook offre plusieurs moyens de créer des relations entre membres du réseau, présentées du plus faible au plus fort en termes d'intensité du contact créé :

- l'« abonnement » au fil d'actualité d'un groupe ou d'un objet (par exemple la Commune n°1, les amis du parc Lezama, la page publique de Mauricio Macri) ; « aimer » une page, un commentaire ou une photo ; indiquer qu'on participera à un « événement » : il s'agit de démonstrations d'intérêt qui seront néanmoins indiquées sur son propre « profil » ;
- la « demande en ami » puis, sous réserve d'acceptation, l'envoi d'un message public sur son « mur », visible plus ou moins publiquement selon les conditions de confidentialité définies par le propriétaire du profil : il s'agit d'un contact plus direct entre deux personnes qui démontrent une volonté et acceptent cette interaction ;
- l'envoi d'un message privé (dans une boîte mail Facebook au contenu privé) : il s'agit d'un contact plus intime entre deux personnes qui se retrouvent dans une sphère plus privée pour interagir ;
- l'envoi d'un message dans la boîte mail personnelle qui est parfois indiquée sur le compte de l'utilisateur : il s'agit d'un contact plus resserré permis par Facebook mais qui s'effectue en dehors de l'outil Facebook, la personne offrant délibérément un autre moyen de créer du lien

J'ai utilisé tous ces différents moyens de contact de manière progressive, sautant parfois un niveau quand le type de contact n'était pas permis par l'internaute en question ou m'arrêtant lorsque le contact n'était manifestement pas désiré, via un message explicite ou faute de réponse.

³⁸ Suite à certains envois « par paquet », j'ai été temporairement empêchée d'accéder au réseau à deux reprises (plus d'action possible pendant 24 ou 48 heures). J'ai par la suite contourné ces restrictions en envoyant des messages plus personnalisés (en changeant quelques mots ou des formulations) pour qu'ils ne soient pas détectés comme des envois systématiques assimilés à une démarche publicitaire ou commerciale, interdits par la charte de Facebook.

- Facebook et son contenu, un objet de recherche

En plus d'être une ressource efficace pour ce type d'enquête, Facebook peut devenir un matériau sur lequel la recherche académique peut se porter. Le contenu même de ces échanges, au-delà du fait de permettre d'identifier et éventuellement de rencontrer leur auteur, mérite une attention particulière. Si les blogs et les forums sont devenus des objets de recherche scientifique communs, ces nouvelles plateformes de communication sont appelées à devenir elles aussi de véritables sources de données (Lecomte, 2013). Sans revenir sur le débat sur la fiabilité des données trouvées sur Internet, de sources difficilement identifiables, ces plateformes virtuelles sont des lieux d'échanges d'informations et de création de liens. Entre l'observation et le recueil de données, j'ai observé des pages Facebook ouvertes par des collectifs de défense des parcs étudiés, des associations de sportifs, de promeneurs de chiens... mais également par des institutions administratives ou des élus. Pour cela, j'ai procédé en cherchant dans le moteur de recherche les mots-clés se rapportant aux parcs étudiés, soit dans le patronyme du groupe ou de l'individu, soit dans leurs centres d'intérêts mentionnés dans la rubrique « à propos ». Par l'outil de géolocalisation (des photos ou des statuts), j'ai également recoupé des groupes ou individus situés sur mes périmètres d'étude. J'ai ainsi suivi plus d'une centaine de pages, auxquelles je me suis en quelque sorte liée en « aimant » une partie d'entre elles. J'ai ensuite ciblé leurs membres qui se montraient les plus actifs et les échanges qui révélaient un fort degré d'engagement de leurs auteurs dans les diverses mobilisations. D'autre part, les institutions publiques comme les ministères du GCBA, les mairies d'arrondissement ou la Législature se servent également de Facebook pour annoncer la tenue de réunions, d'audiences publiques ou la visite d'un ministre dans chaque quartier. Non seulement il s'agit souvent du seul support d'information où sont indiquées les réunions et cela m'a donc servi personnellement à me tenir informée, mais les commentaires que ces informations suscitent ont représenté une source d'informations précieuse dans l'étude des mobilisations étudiées. Enfin, mettre en lien les relations et les mobilisations observées dans l'espace public urbain et les débats organisés lors d'événements publics avec celles du monde virtuel qu'est Facebook m'a permis à la fois de doubler mes sources d'informations, et de repérer les éléments plus saillants dans l'un que dans l'autre. En effet, si Facebook m'a permis de repérer des éléments invisibles dans les autres sphères de débat, l'observation m'a également poussée à relativiser la tension exprimée sur le réseau social numérique. Par conséquent de nombreux acteurs s'exprimant dans d'autres sphères sont invisibles sur Facebook, comme les sans-abri, les personnes âgées, et plus généralement ceux qui ne disposent pas d'appareil permettant une connexion ou qui refusent d'y ouvrir un compte.

Observer ce qu'il se passait sur Facebook, mais également sur les autres supports d'expression disponibles sur Internet m'a permis de me rendre compte que certains antagonismes étaient invisibles dans le débat qui se tenait dans la sphère publique institutionnelle. Cependant, je suis bien consciente que de nombreuses autres tensions s'expriment sur Internet mais demeurent plus ou moins invisibles, du chercheur du moins (parce que préservées du regard en demeurant sur les messageries privées, les listes de discussion des groupes...) ou sont difficilement repérables (parce que leurs auteurs ont des

difficultés à les référencer ou qu'elles se font dépasser par celles qui ont davantage de « vues » et les font alors « descendre » dans les référencements des moteurs de recherche). Néanmoins, ce genre de recherche, bien que perfectible, permet déjà une première approche qui n'est pas négligeable.

- L'engagement du chercheur sur Facebook : son terrain, sa place et son « profil »

Ce qui fait de Facebook un espace pas totalement public est qu'il y a plusieurs conditions d'accès : il faut d'abord s'y connecter via un compte d'utilisateur et s'identifier via un pseudonyme plus ou moins proche de son identité réelle³⁹, auquel toutes ses actions d'utilisateur seront ensuite affiliées. De la création de son « profil » aux « événements » qui apparaîtront sur son « mur », ces éléments constitueront l'image de celui qui sera visible par ses futurs « amis », et dans le cas d'un chercheur, représenteront la manière dont il se présente à son « terrain » et dont il est perçu par celui-ci. Ainsi, contrairement à la recherche sur certains forums, blogs ou sites Internet, la recherche sur les réseaux sociaux numériques nécessite davantage d'engagement de la part du chercheur, puisqu'une condition de sa recherche est de se dévoiler pour pouvoir y participer et les observer.

Je me suis rendu compte un peu tardivement que la constitution de ce « profil » était un enjeu important et qu'elle ne devait pas être négligée. Dans la mesure où il fallait que je me connecte par l'intermédiaire d'un compte Facebook pour observer ce terrain numérique, je me suis donc créé un deuxième compte réservé exclusivement à ce projet de recherche. Je n'y ai renseigné que les champs liés à mon activité de chercheuse en urbanisme (études, stages et emplois occupés, ville habitée, contacts) et précisé que j'étais Française et doctorante de l'Université Paris-Est, suite à un accrochage avec un internaute qui m'a accusée de mentir en devinant par ma façon d'écrire que je n'étais pas argentine. Cette expérience m'a fait rapidement comprendre qu'il fallait que je donne des gages pour obtenir la confiance de mes interlocuteurs. Ainsi, à partir de ces informations, j'ai composé un profil me permettant à la fois de faire la veille des pages qui m'intéressaient (le « mur » constitue un fil d'actualité des informations nouvelles publiées sur les pages « aimées » ou par ses « amis ») et de me donner une certaine légitimité auprès des personnes que je souhaitais rencontrer. Il faut rappeler qu'au-delà d'un réel intérêt pour un objet, l'« aimer » permet de recevoir son fil d'actualité et n'est donc pas forcément une marque d'appréciation mais un simple outil de veille. Il s'agit donc d'un « pseudonymat » dans la mesure où mon profil m'identifiait comme personne unique et reconnaissable, tout en préservant ma vie privée (Monnet, 2012, p. 2 ; Amphoux et Sauvageot, 1998). Au fil de l'enquête, j'ai « aimé » plus de cinquante pages (associations d'habitants, clubs sportifs, groupes d'intérêt) ou indiqué participer à une trentaine d'événements (festival, activités culturelles, rassemblements politiques) et je suis devenue « amie » avec une cinquantaine de personnes. J'ai tout de même prêté une grande attention aux objets auxquels je me suis liée puisque dans le cadre

³⁹ Facebook a accentué son exigence d'identité « réelle » en 2012 en ne permettant plus l'usage de surnoms. Néanmoins, cette condition d'accès devant permettre d'intégrer tout le monde et donc s'adapter à toutes les formes de patronymes existantes, il est tout de même facile de la contourner.

de ces mobilisations, je rencontrais des adversaires, susceptibles de me reprocher d'avoir des liens avec leurs opposants. Ceci dit, je ne sais toujours comment gérer cette situation ce problème puisque si certaines personnes m'ont confié avoir accepté ma « demande » parce que j'avais « aimé » tel objet, d'autres me l'ont peut-être refusé pour le motif inverse. A posteriori, ces questions restent ouvertes, mais je pense que l'entrée sur le terrain nécessite de fournir des preuves d'engagement de la part du chercheur, l'honnêteté doit constituer la ligne de démarcation entre ce qui est acceptable pour obtenir des informations et le respect du milieu qu'il observe.

III.3.b. Forums et commentaires d'articles en ligne

L'examen des commentaires des articles de la revue de presse mentionnée plus haut n'était pas prévu initialement, mais la découverte de cette prolifique source d'information m'a incitée à l'intégrer à mon corpus d'étude. Sans être systématique, un premier survol m'avait permis de trouver des points d'appui pour la construction des grilles des premiers entretiens. Mais en constatant que certains articles concernant mes terrains d'étude étaient commentés plus de trois cents fois, j'ai décidé de les intégrer plus sérieusement à mon étude. Sur ces forums, j'ai réalisé une observation non participante, à la différence de Facebook, puisque je n'y ai posté aucun commentaire. D'abord, il faut remarquer que ces commentaires constituent des réactions à des articles dont l'initiative est totalement individuelle et spontanée. Cela permet donc au chercheur de découvrir ce qui fait problème sans avoir à poser la question et donc sans suggérer de réponses, et réduit ainsi au maximum l'influence de sa présence d'observateur (Monnet, 2012). D'autre part, les propos tenus dans ces commentaires sont complémentaires des entretiens et permettent d'observer un registre d'énonciation plus libre dans lequel l'insulte est fréquente mais les antagonismes plus facilement repérables. Cependant, avec ce genre de matériaux, il faut rester conscient du fait que les « commentateurs » sont au moins des lecteurs suffisamment intéressés par le sujet pour consacrer du temps à poster un ou plusieurs commentaires, si ce n'est des « trolls »⁴⁰ qui dépensent parfois beaucoup d'énergie (insultes, attaques personnelles...) à « pourrir » ces pages. Une partie de ces commentaires a été copiée et conservée, ce qui s'est avéré utile puisque la plupart ont été effacés par les webmasters des sites d'information concernés. Mais cette analyse non-systématique ne visait ni l'exhaustivité ni la représentativité du fait du nombre trop important de commentaires, qui de plus sont sans cesse filtrés, supprimés ou re-commentés. Comme pour Facebook, ce support d'information alternatif permet également de comparer les propos tenus dans la réalité et dans ces espaces virtuels. Elle a tout de même permis d'ouvrir un nouveau champ de réflexion sur la portée conflictuelle de ces nouveaux espaces de débat.

Par ailleurs, même si la constitution d'un panel représentatif de ces « commentateurs » était difficile, il m'a paru intéressant de rendre compte de cette diversité en en rencontrant

⁴⁰ En argot utilisé sur Internet, un troll caractérise ce qui vise à générer des polémiques. Ainsi, « troller », c'est créer artificiellement une controverse qui focalise l'attention aux dépens des échanges et de l'équilibre habituel de la communauté.

certaines pour des entretiens. Sur la base des informations disponibles sur leur compte Facebook et à travers leurs commentaires d'articles, j'en ai donc sélectionné puis contacté certains pour questionner l'originalité, l'élaboration ou l'extrémisme de leur propos. Contactées en message privé par l'intermédiaire de leur compte Facebook, seulement trois personnes ont accepté de me répondre : Alexiz et Federico, que j'ai rencontrés en entretien par la suite, et Edgardo avec qui j'ai correspondu par courrier électronique. Cette méthode m'a donc permis de trouver mes premiers informateurs et de lancer « la boule de neige » de la recherche en quelque sorte.

III.3.c. Les autres matériaux non conventionnels

Ayant déjà eu l'occasion d'étudier les vidéos déposées par des utilisateurs sur Youtube, je savais qu'il en existait de nombreuses sur les lieux touristiques de la ville, mais aussi sur des espaces plus communs. Quelques « chaînes » sont entièrement destinées à cet objectif, dont celle de Gonzalo qui tourne de véritables clips (avec de la musique de fond, parfois commentés) des parcs de ce quartier. En offrant la possibilité de partager et de commenter les vidéos des autres utilisateurs, Youtube s'apparente à un outil de création de réseau social, ce qui m'a donné une autre occasion d'approcher les représentations des parcs par leurs usagers. J'ai donc intégré ces vidéos à l'analyse du répertoire d'action des militants au même titre que leur page Facebook ou leurs commentaires d'articles, puisque leurs auteurs, sous cette forme de mobilisation qui leur est propre, s'engagent pour la défense d'un espace public.

J'ai également observé les échanges de mails et les informations diffusées sur les listes de discussion et les Google groupes constitués autour des projets d'aménagement qui m'intéressaient. Celles-ci sont exclusivement accessibles à ceux qui y sont inscrits après avoir effectué les démarches nécessaires à cette inclusion qui peut être ouverte ou conditionnelle. En ce qui concerne mon étude, les participants partagent des articles, appellent au soutien à travers la signature de pétitions, invitent à participer aux événements organisés... Ils échangent également sur la construction de leurs stratégies et répertoire d'action, leurs perceptions du jeu d'acteurs, l'évolution de l'argumentaire qui sont autant d'éléments permettant de comprendre les enjeux et les motivations qui les animaient. Ces échanges m'ont également permis d'être au courant et d'aller observer les actions spontanées planifiées par l'intermédiaire de ces échanges (coupures de route, rassemblement devant une réunion du Conseil communal, réunion avec le Ministre). De mars à mai 2013, j'ai fait partie de la liste de discussion de l'Assemblée du parc Lezama avant qu'elle ne se ferme ou que j'en sois exclue. En effet, un malaise entre certains membres de ce collectif et moi s'est développé après trois mois de mobilisation, qui s'explique probablement par mon inscription sur cette liste en tant qu'observatrice. Un militant ayant spontanément proposé de m'y inscrire, celle-ci étant largement ouverte à tous au départ, j'ai une nouvelle fois expliqué mon statut aux trois membres présents ce jour-là. Cependant, je n'ai jamais été certaine que l'ensemble de ses membres aient eu connaissance de mon inclusion à la liste. De plus, je pense que les militants n'avaient pas réfléchi en amont aux objectifs que cette liste devait remplir, la confondant avec une liste de diffusion à destination plus large et qui serait uniquement informative (voir ci-dessous). Ainsi, l'ampleur et le

succès de cette liste en a sans doute provoqué la fin puisqu'ayant rapidement atteint la cinquantaine de membres, elle est devenue incontrôlable. Les organisateurs ne savaient plus vraiment qui en était destinataire ni ce que devenaient ces échanges. En avril 2013, la tension entre les membres est devenue très forte, les derniers mails faisaient mention d'espionnage par des journalistes ou par le gouvernement et recommandaient de réduire les membres de la liste au « noyau central des personnes qui participaient vraiment »⁴¹. C'est suite à ces derniers échanges que j'ai été exclue de la liste même si on m'a par deux fois assurée d'être réintégrée. Par conséquent, j'ai eu beaucoup de mal à me situer quant à l'utilisation des éléments publiés sur cette liste de discussion qui m'avait pourtant été ouverte au départ. A-t-on le droit de révéler tout ce qu'on a appris sous prétexte qu'on nous en a donné l'autorisation initiale ? La dérive qu'a connue l'utilisation de cette liste et le fait que les organisateurs ne maîtrisaient pas ce qui s'est produit ne change-t-il pas le contexte d'énonciation ? Les discussions observées sur cette liste ont donc alimenté ma réflexion et sont nécessairement présentes en arrière-plan de mon raisonnement. Mais pour respecter la réserve dont ils ont semblé se prémunir, j'ai choisi de ne pas attribuer nommément les propos à leurs auteurs. Suite à ces événements, une majorité des destinataires de cette liste a été basculée vers une nouvelle liste de diffusion, purement informative, qui existait encore en 2015. En complément de la page Facebook et du blog de l'APL, les membres y donnent régulièrement des nouvelles de leur mobilisation. J'ai par ailleurs suivi les listes de diffusion de près d'une dizaine de groupes auxquelles j'ai parfois été incluse d'office sans même avoir été consultée, me retrouvant parfois abonnée à des listes très éloignées de mon sujet mais qui m'ont fourni des informations complémentaires sur des problématiques connexes. Ces listes présentent donc un intérêt qui varie en général selon leur degré d'ouverture : moins il y a de destinataires et plus leur thème sera resserré et plus les informations divulguées seront intéressantes et exclusives. Ces listes constituant un moyen de communication et un moyen d'action des collectifs militants observés, je les ai analysées comme une source de données à part entière.

Comme les listes de diffusion et les réseaux sociaux, les blogs sont un matériau d'analyse important pour l'observateur de mobilisations. Visiblement moins utilisés depuis que Facebook semble avoir pris le dessus, sans doute parce que jugés trop « passifs » par les militants (les listes de diffusion vont « vers » le lecteur alors que le lecteur doit faire l'effort d'aller « vers » les blogs), ils m'ont été très utiles pour comprendre les mouvements antérieurs à ma période d'étude. Les élus et membres de l'administration refusant de parler de ces mouvements (prétextant des trous de mémoire ou n'étant pas encore en poste à l'époque), les blogs sont souvent les uniques témoignages de ces mobilisations. Généralement illustrés de photographies, les récits d'habitants donnent un bon aperçu de la perception et de la réception de l'action publique par les citoyens. Le discours militant, à relativiser par la mise en relation avec celui des responsables politiques, apporte un éclairage important pour la compréhension du contexte militant précédant les mouvements sur lesquels je me suis concentrée.

⁴¹ "Al núcleo de los que realmente participan".

Pour favoriser la multiplication et le croisement des sources, ces données de terrain ont été complétées par des données provenant des sites Internet ou des publications officielles des différentes institutions publiques (GCBA et ses ministères, Gouvernement national, INDEC, ...). Différents documents publics (souvent des publications mais également des CD-Roms) parfois difficiles à se procurer m'ont été communiqués directement par des membres de l'administration du GCBA. Des documents appartenant à la littérature « grise » apparaissent également dans cette thèse, tels que des tracts, des affiches et des communiqués de presse, collectés sur place au gré des événements auxquels j'ai assisté ou transmis par mes informateurs.

IV. Des choix de rédaction

Une fois ces matériaux collectés, quelques règles se sont imposées au moment de leur analyse et de sa restitution auprès des lecteurs. Lors de la rédaction de cette thèse, j'ai donc effectué des choix que j'ai préféré expliquer clairement afin que ceux qui me liront connaissent le statut de mes propos et puissent se positionner.

IV.1. Le respect de la confidentialité et la question de l'anonymat

Afin de rester au plus près des propos tenus par certains informateurs tout en respectant l'anonymat exigé par certains d'entre eux, j'ai enlevé toutes les informations qui permettaient de les identifier. Mais c'est plus particulièrement pour l'analyse des données récoltées sur les réseaux sociaux numériques que la question du statut public ou non de la parole s'est posée. En effet, dans la mesure où ma présence sur ce terrain « virtuel » n'était pas physiquement visible et directe, il était important de définir un protocole de restitution adapté à cette méthode d'enquête particulière. Mais il faut noter l'évolutivité des règles que je me suis imposées pour m'adapter aux situations rencontrées, établies au fur et à mesure que des questions se posaient, avec le plus d'honnêteté possible, mais me rendant compte parfois des biais qu'elles introduisaient, je les ai parfois modifiées en cours de route⁴². D'abord, j'ai considéré comme publics (potentiellement publiables) ou privés (publiables sous autorisation) les différents échanges observés sur Facebook selon les conditions de leur émission. Les discussions collectives et commentaires sur la page d'un « groupe » étant visibles par l'ensemble de la communauté qui le constitue, chaque membre pouvait savoir que j'en faisais partie puisque ma présence était obligatoirement notifiée lors de mon admission, et je me suis donc autorisée à publier leurs propos. Il faut cependant noter que la profusion d'informations sur les réseaux sociaux implique qu'on ne peut pas exclure complètement que certains participants ne se soient pas rendu compte de mon arrivée dans le groupe. Pour les messages que chaque utilisateur publie sur son propre mur, il est possible de choisir le niveau de confidentialité pour chaque objet en fonction des destinataires. J'ai alors considéré que si l'émetteur me permettait d'y avoir accès, il

⁴² Au tout début de l'enquête, je n'avais par exemple pas créé de deuxième compte Facebook « professionnel », cette idée m'étant venue quand l'une des personnes contactées a fait référence à un ami que nous avions en commun.

m'autorisait à les analyser et je pouvais alors les retranscrire. Concernant les messages qu'un individu publie sur le « mur » d'un autre, et desquels je n'avais connaissance que parce j'étais « amie » avec le destinataire ou l'émetteur, j'ai considéré que ce consentement implicite me permettait de les publier. Ensuite, le fait que cette information soit publiée de manière publique et non privée (par le biais de sa boîte de réception privée par exemple) m'incite à penser qu'ils consentaient tous deux à la rendre publique, puisqu'ils pouvaient choisir de l'effacer dans le cas contraire⁴³.

J'ai donc fait l'expérience du flou qui caractérise la frontière entre discours public et privé sur Facebook, dont de nombreux utilisateurs méconnaissent les règles. Beaucoup l'utilisent sans vraiment connaître sa portée ni son fonctionnement. Il est donc difficile de s'assurer que son interlocuteur ait bien compris à qui il s'adresse et s'il sait que sa parole est largement entendue et qu'elle peut être réutilisée⁴⁴. Cependant, malgré les campagnes régulières pour mettre en garde les utilisateurs sur la confidentialité de leurs données, beaucoup d'entre eux les laissent en libre accès, sans aucune restriction de diffusion. Par ailleurs, je voudrais rappeler qu'il s'agit de terrains où l'interconnaissance est grande. Une partie de ces acteurs interagissent dans d'autres milieux : ils peuvent être à la fois usagers des parcs, voisins, élus et électeurs d'une circonscription. Ils sont ainsi amenés à se rencontrer et s'identifier par d'autres moyens. De la même manière, j'étais identifiable par une majorité d'entre eux qui, disposant de mon mail par un autre biais, pouvait faire le rapprochement et me reconnaître. Il ne s'agit donc ni d'un anonymat total, ni d'une reconnaissance mutuelle mais d'un pseudo-anonymat, cette fois dans le sens où personne n'y est totalement anonyme. Aussi, je pense qu'établir une distinction entre domaine public ou privé sur Facebook serait incohérent dans la mesure où ces champs n'ont pas les mêmes codes que ceux sur lesquels nous nous appuyons pour juger la réalité physique. Il existe donc une zone grise entre le privé et le public que le numérique étend, mais qui a toujours existé (de La Porte, 2013), et il revient aux chercheurs qui travaillent dans cette zone d'inventer les règles de déontologie qui s'y appliqueront. Le chercheur se doit donc d'être souple en traitant ces questions au cas par cas, ne pouvant établir de règles rigides fonctionnant pour tous les cas de figure. La multiplication des chartes déontologiques aux Etats-Unis (Laurens et Neyrat, 2010) qui visent notamment à systématiser les méthodes d'enquêtes me semble refuser au chercheur sa responsabilité en niant sa capacité d'adaptation, et empêcher la spontanéité des entretiens informels. Je pense que chaque travail de recherche devrait faire l'objet d'un tel retour réflexif, d'autant plus justifié lorsque l'utilisation d'outils numériques accroît ces enjeux.

⁴³ Dans ces deux cas, j'ai néanmoins demandé l'autorisation écrite du propriétaire du « mur », notamment pour reproduire les photos partagées.

⁴⁴ Il faut noter que la plateforme a beaucoup évolué depuis ses débuts, changeant parfois les règles de protection, de sécurité, d'accessibilité. Il est ainsi possible à présent de choisir à qui l'on s'adresse selon des groupes préétablis. En outre, il y a eu un bug du site le 24 septembre 2012, qui a rendu public des conversations privées entre utilisateurs. Ce genre d'événement contribue à brouiller les pistes et rendre les utilisateurs méfiants.

IV.2. Le chercheur et son terrain : le français, l'espagnol et le « je » méthodologique

Pour rendre compte des biais qui reposent indubitablement sur ma transcription des résultats recueillis sur le terrain, il me faut faire préalablement quelques remarques sur les conditions de cette enquête qui s'est déroulée dans un pays qui n'était pas le mien, l'Argentine. Mises à part les difficultés et la frustration de ne pas être présente en permanence sur le terrain, le fait d'être Française enquêtant sur des terrains argentins a suscité de nombreuses réflexions à la « jeune chercheuse » que je suis. J'ai tenté d'adopter la méthode la plus réflexive possible pour expliciter ces différences culturelles et expériences vécues de façon particulière pour moi qui n'ait pas été socialisée dans le même milieu que mes informateurs, afin de relativiser l'impact qu'elles ont pu avoir sur mon analyse. D'abord, l'enquête dans un pays étranger nécessite un certain recul visant à ne pas « plaquer » son cadre d'analyse et ses références sur un autre terrain. Le cadre historique, les habitudes culturelles, le contexte politique sont des éléments auxquels les informateurs se sont référés, souvent implicitement. Après les avoir identifiés et compris, des éléments de contextualisation sont donc apportés au fur et à mesure qu'ils sont nécessaires.

Mais, rendre compte en français d'un raisonnement et de comportements produit dans une autre langue et une autre culture est une difficulté qui va au-delà du problème de la traduction. Le fait de réaliser les entretiens dans une langue qui n'est pas ma langue maternelle a compté parfois dans la relation enquêté-enquêteur en me positionnant parfois en infériorité quand il me manquait certaines références historiques ou culturelles. Mais cela a également été un avantage quand cela me permettait « naïvement » de faire préciser un mot, une expression ou d'insister sur un raisonnement. De la même manière, ma nationalité française a provoqué chez mes informateurs des remarques sur nos supposées différences culturelles : « en Argentine ce n'est pas comme en France, les gens ne respectent rien, on n'a pas la même culture »⁴⁵ (entretien Mirta n°15, 2013). Ainsi, au prétexte de ce qu'ils identifiaient comme une explication de certains comportements, j'ai certainement pu faire parler davantage que si nous partagions une nationalité commune qui aurait rendu implicite ou tabou certaines de ces remarques. Aussi, la traduction a représenté un enjeu majeur pour rester le plus fidèle possible aux propos de l'émetteur tout en les rendant compréhensibles à un étranger.

En outre, un cadre normatif se déployait dans les relations de pouvoir observées, mais également à mon égard, et il m'a fallu m'y adapter. A de nombreux égards, le niveau et le genre de relations établies à l'initiative de mes informateurs m'ont parfois laissée perplexe. Il est par exemple d'usage en Argentine qu'une grande familiarité s'installe très rapidement, et de la part de particuliers ou d'institutionnels, la bise et le tutoiement sont de rigueur. De la même manière, le genre des interlocuteurs a souvent eu un impact sur nos relations, raison de plus pour laquelle je pense qu'être une femme m'a parfois « servi » (voir prises de

⁴⁵ “Acá en Argentina no es como en Francia, la gente no respeta nada, no tenemos la misma cultura”.

contact à Puerto Madero). J'ai trouvé que le genre dans les relations homme/femme était plus mis en avant en Argentine et il m'est arrivé d'expérimenter une forme de discrimination (aussi bien positive que négative, je pense) au prétexte de mon genre. Les rapports de séduction me sont apparus beaucoup moins tabous en Argentine, rendant certaines situations inconfortables. Mais en même temps, en étant plus explicites ils devenaient cependant plus facilement évitables ou faciles à désamorcer. En effet, l'un des jeunes membres du gouvernement a accordé une partie de son après-midi à notre entretien qui n'était pas prévu initialement et m'a offert de nombreux livres. Mais il a également fait des blagues étranges tout au long de notre entretien puis m'a proposé de me raccompagner chez moi. Dans ce cas, je ne suis pas sûre que j'aurais été traitée de la même façon si j'avais été un homme.

L'ensemble de cette thèse est donc écrit à la première personne pour mieux rendre compte de ces choix personnels. Ceci m'a paru s'imposer compte tenu du cadre d'énonciation des propos échangés en entretien et des expériences et représentations qui ont pu orienter mon regard d'observateur. L'emploi du « je » méthodologique présente d'abord l'avantage de replacer dans son contexte la situation d'élocution dans lequel le discours est émis. Les choix réalisés, les capacités particulières qui me sont propres, les difficultés ou le hasard qui ont orienté mes recherches sont ainsi rappelés au lecteur. En livrant les conditions de production de mon raisonnement, la transparence de la démarche me semblait devoir aller jusqu'à parler en mon nom propre. Comme le rappelle J-P. Sardan, « c'est le comportement du chercheur qui compte, non ce qu'il en dit, et la déontologie professionnelle est au-delà des partis pris stylistiques ou des déclarations épistémologiques » (Sardan, 2000, p. 424). Cette thèse, même si elle a été encadrée par une équipe de chercheurs et qu'elle est basée sur le recueil et le traitement de données les plus scientifiques possible, n'engage que son auteure. Il s'agit donc de me mettre dans la position la plus honnête possible en assumant la subjectivité de mon discours.

CHAPITRE 2

LES PARCS MICAELA BASTIDAS ET LEZAMA : OBJETS DE DEBAT SUR L'ESPACE PUBLIC

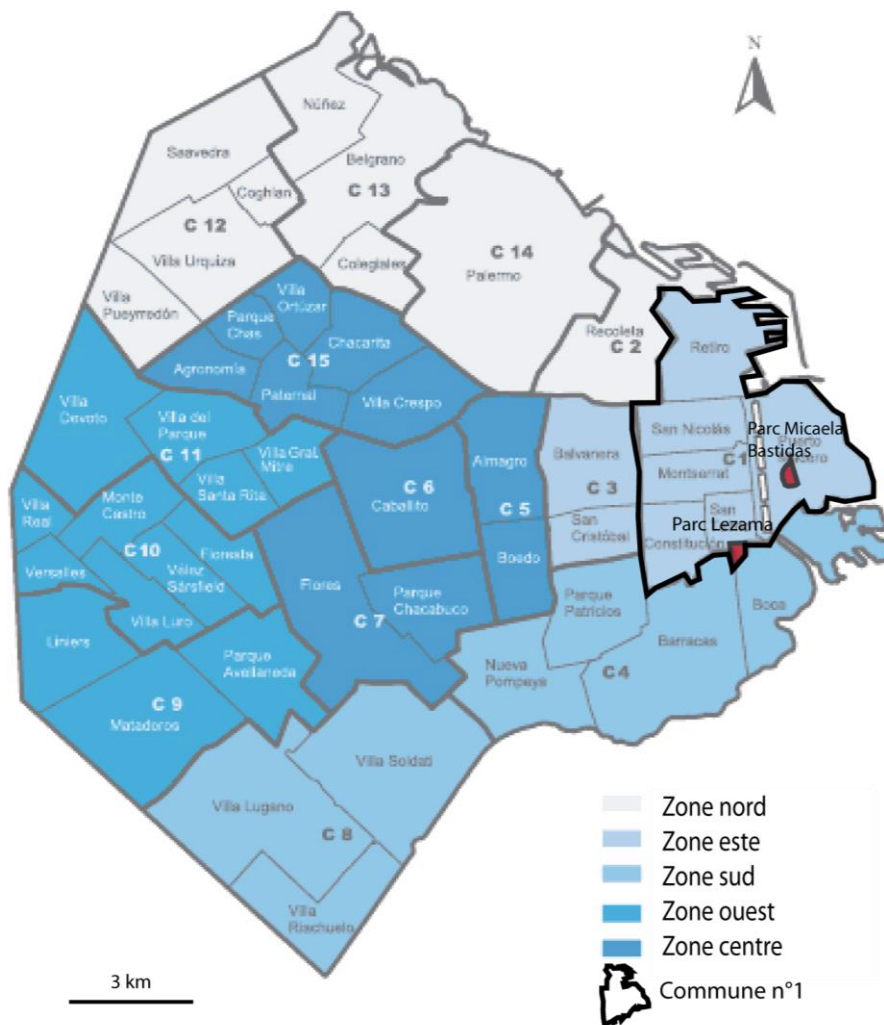


Figure 1 : Les deux parcs, la Commune n°1 et Buenos Aires

Les deux terrains sont situés dans des quartiers⁴⁶ de la Commune n°1 (Figure 1) située à l’est de Buenos Aires mais qui correspond à son centre-ville. Cette commune est bordée au nord-

⁴⁶ Il existe 48 quartiers à Buenos Aires qui sont rassemblés en 15 communes. Ils correspondent à des divisions des communes qui sont les nouvelles autorités administratives depuis 2011. La Commune n°1 regroupe les quartiers de San Telmo, Puerto Madero, Constitución, San Nicolas, Retiro et Montserrat.

ouest par la Commune n°2, à l'ouest par la Commune n°3, au sud par la Commune n°4, et à l'est par le Rio de la Plata. Cette commune, peuplée de 197 000 habitants, représente 6,5% de la population de la ville. La densité de population dans cette commune est de 11 566 habitants /km², mais s'élève à 14 811 habitants/km² si on enlève la superficie de la Réserve Ecologique, ce qui la rapproche de la moyenne du reste de la ville (densité de Buenos Aires est de 15 000 habitants/km²). C'est la commune dont la population a le plus augmenté entre les recensements de 2001 et 2010 (presque 20 % selon le Recensement national de population effectué par l'INDEC) mais sa composition démographique est très hétérogène. L'écart entre les revenus extrêmes reste important : les classes moyenne et aisée sont moins représentées que dans le reste de la ville (Figure 2). En 2010, le revenu familial mensuel moyen dans la Commune n°1 est de 2 235 pesos, soit moins que la moyenne de la ville (2 510 pesos). La Commune détient l'un des plus forts taux d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté en 2011 (4,4 %), même s'il a été diminué par deux en trois ans (Enquête annuelle des ménages, Dirección General de Estadística y Censos, Ministerio de Hacienda). 14 % de ses habitants vivent dans des *villas* soit trois fois plus que la moyenne de la ville. Les 15-64 ans y sont largement majoritaires (63,8%) avec seulement 20% d'habitants de moins de 14 ans, et plus de 40% d'entre eux détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur complet ou incomplet. C'est l'une des communes les plus cosmopolites puisque près d'un quart de ses habitants est né dans un pays étranger, en très grande majorité dans un autre pays latino-américain (Paraguay et Pérou notamment), mais aussi en Europe (surtout d'Espagne) et en Asie (Recensement INDEC, 2010).

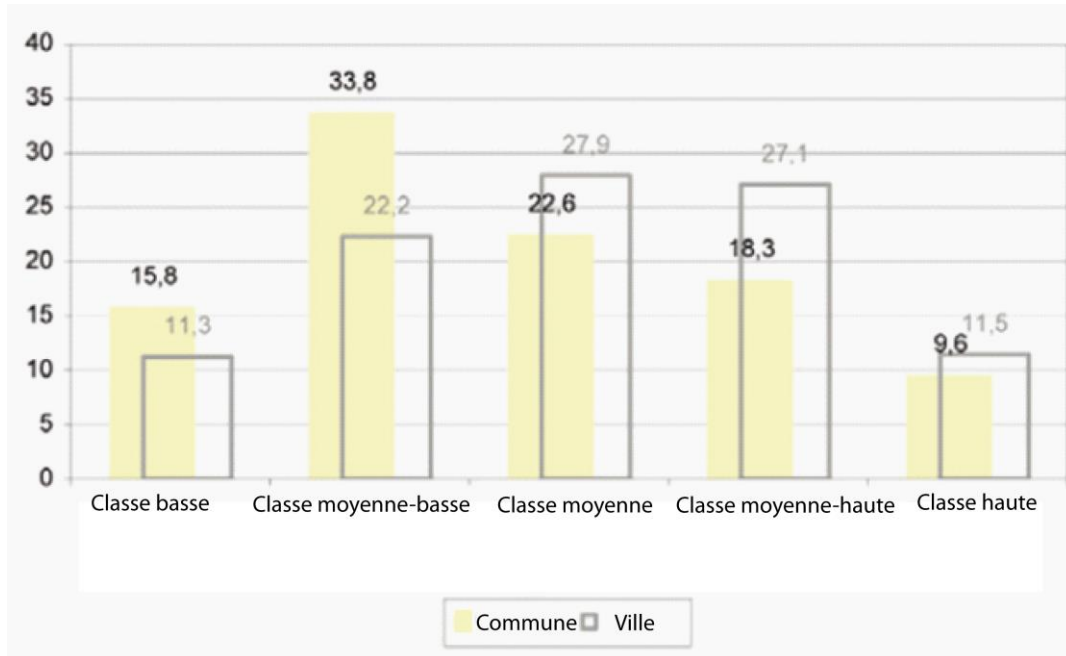


Figure 2 : Distribution de la population par classe socioéconomique⁴⁷ ; source : Unidad Sistemas de Inteligencia Territorial, Secretaría de Planeamiento, GCBA, 2010.

La Commune n°1 est très hétérogène du point de vue de sa composition urbaine, ce que les deux quartiers des cas d'étude illustrent bien. La Commune dispose de 470 hectares d'espaces verts (dont 350 appartiennent à la Réserve Ecologique située à Puerto Madero) soit 23 habitants/m² d'espaces verts, moyenne qui la place dans une situation privilégiée par rapport au reste de la ville. Mais celle-ci devient nettement moins avantageuse (8,6 habitants/m² d'espaces verts) si on enlève la Réserve qui est un espace protégé auquel correspondent des usages très spécifiques. En outre, le **Tableau 2** montre que l'occupation des sols (définie par le Code de Planification Urbaine) est très différente dans les quartiers des parcs étudiés. A San Telmo, 4 600 îlots appartiennent à une Aire de Protection Historique, soit un tiers des îlots du quartier alors qu'il n'y en a aucun à Puerto Madero. En revanche, la quasi-totalité de Puerto Madero est classée en « zone d'urbanisation » (voir la définition dans le tableau) ce qui montre bien combien son aménagement a été régulé par la puissance publique, mais a également été préservé d'une urbanisation intensive pour y installer en priorité des espaces publics ou verts.

Zonage	Puerto Madero	San Telmo
Zones commerciales : <i>usage administratif, financier, commercial ou de services</i>	0	938
Zones résidentielles : <i>zones destinées en priorité à l'habitat dans le but de garantir et préserver de bonnes conditions d'habitabilité</i>	0	6 051
Zones d'urbanisation : <i>zones dont la finalité est de préserver des ensembles urbains de caractère différencié, régulées en matière d'usages et d'occupation. Correspondent également à des zones destinées aux espaces verts et d'usage public</i>	16 662	2 006
Equipements : <i>zones où sont situées des usages qui servent à l'ensemble de la ville, qui de par leur caractéristiques (tailles, bruits...) ne doivent pas se situer dans des zones centrales ou résidentielles</i>	0	1
Aires de Protection Historique : <i>zones, espaces ou ensembles urbains qui de par leurs valeurs historiques, architecturales, singulières ou environnementales, constituent des éléments clairement identifiables comme des référents culturels de la Ville</i>	0	4 608
Zones portuaires : <i>zones affectées à l'activité portuaire qui requiert des conditions de développement particulières</i>	16	1
Autres	2	2141
Total communal	16 690	13 819

⁴⁷ La dénomination des classes est une traduction de la typologie utilisée par le GCBA : « clase baja, clase media-baja, clase media clase media-alta, clase alta ».

Tableau 2 : Répartition des îlots selon leur type de zonage du Code de Planification Urbaine, Commune 1, 2012 ; source : élaboration et traduction personnelles d'après le Informe de resultados 674, Dirección General de Estadística y Censos, 2014

La valeur du foncier dans la Commune n°1 a augmenté plus vite durant la dernière décennie que dans le reste de la ville (**Figure 4**) ce qui démontre une certaine attractivité. Les valeurs du foncier et du bâti sont élevées sans atteindre pour autant les records de la ville, à l'exception de celles de Puerto Madero (**Figure 3**). L'hétérogénéité des prix par quartier à l'intérieur de la commune est importante et s'illustre par exemple par le prix des locaux à louer : à Puerto Madero, le m² coûtait 116 pesos en 2008, 32 pesos à Constitución et 60 à San Telmo. La répartition du prix des locaux à louer dans la ville montre également l'amplitude foncière que l'on peut trouver au sein de la Commune n°1 le quartier le plus cher et l'un des moins chers de la ville. Cette hétérogénéité se retrouve dans le prix des appartements à vendre ou à louer, et dans le type de biens qui se retrouvent sur le marché immobilier. Ils sont en général beaucoup plus luxueux à Puerto Madero qu'à Constitución ou à San Nicolas, la situation étant en pleine évolution à San Telmo. Au final, malgré le dynamisme de cette commune très active ses différents quartiers restent majoritairement populaires (ou en évolution pour San Telmo), à l'exception de Puerto Madero qui ne partage pas du tout les mêmes caractéristiques et perturbe les moyennes. Ainsi, en enlevant ce dernier quartier des statistiques de la Commune n°1, que ce soit en termes de données sociales, économiques ou urbanistiques, la moyenne des autres quartiers est largement modifiée.

Figure 4 : Valeur moyenne du sol dans la Commune 1 et dans le total de la ville durant la période 2001-2012 ; source : Secretaría de Planeamiento, Ministerio de Desarrollo Urbano, GCB, 2013

Les deux quartiers des parcs étudiés, San Telmo et Puerto Madero, ont fait partie de la stratégie de *requalification* des espaces centraux mise en place à Buenos Aires dans les années 1990. Mais ces politiques urbaines n'ont pas donné les mêmes résultats dans les deux quartiers à la fois pour les habitants dont les conditions et les modes de vie ont largement évolué, mais également pour la forme urbaine des quartiers et les usages de leurs espaces publics. Les deux terrains d'étude possèdent un point commun majeur : il s'agit de deux espaces verts urbains de plus de cinq hectares et correspondent donc à des « parcs » selon la classification du GCBA. Cette classification compte sept types d'« espaces publics » : les jardins, les parcs, les places, les *plazoletas*, les aires de jeux, les terrains multisports, les parterres ou terre-pleins (page Espacios verdes du site Internet du GCBA, 2012). Parmi tous ces types d'espaces publics, les parcs Lezama et Micaela Bastidas ont été choisis à partir de différents critères : action des pouvoirs publics sur leur aménagement, mobilisation des usagers et résidents, conflits d'usages. Si ces trois éléments sont présents dans les deux cas, la démographie, la forme et l'histoire urbaine de leur quartier sont très différentes. Cette présentation est destinée à décrire la situation respective de chacun des deux terrains d'étude, afin de mieux comprendre par la suite, en quoi elle peut expliquer certains aspects des mobilisations et des politiques d'aménagement étudiées qui font l'objet de cette enquête.

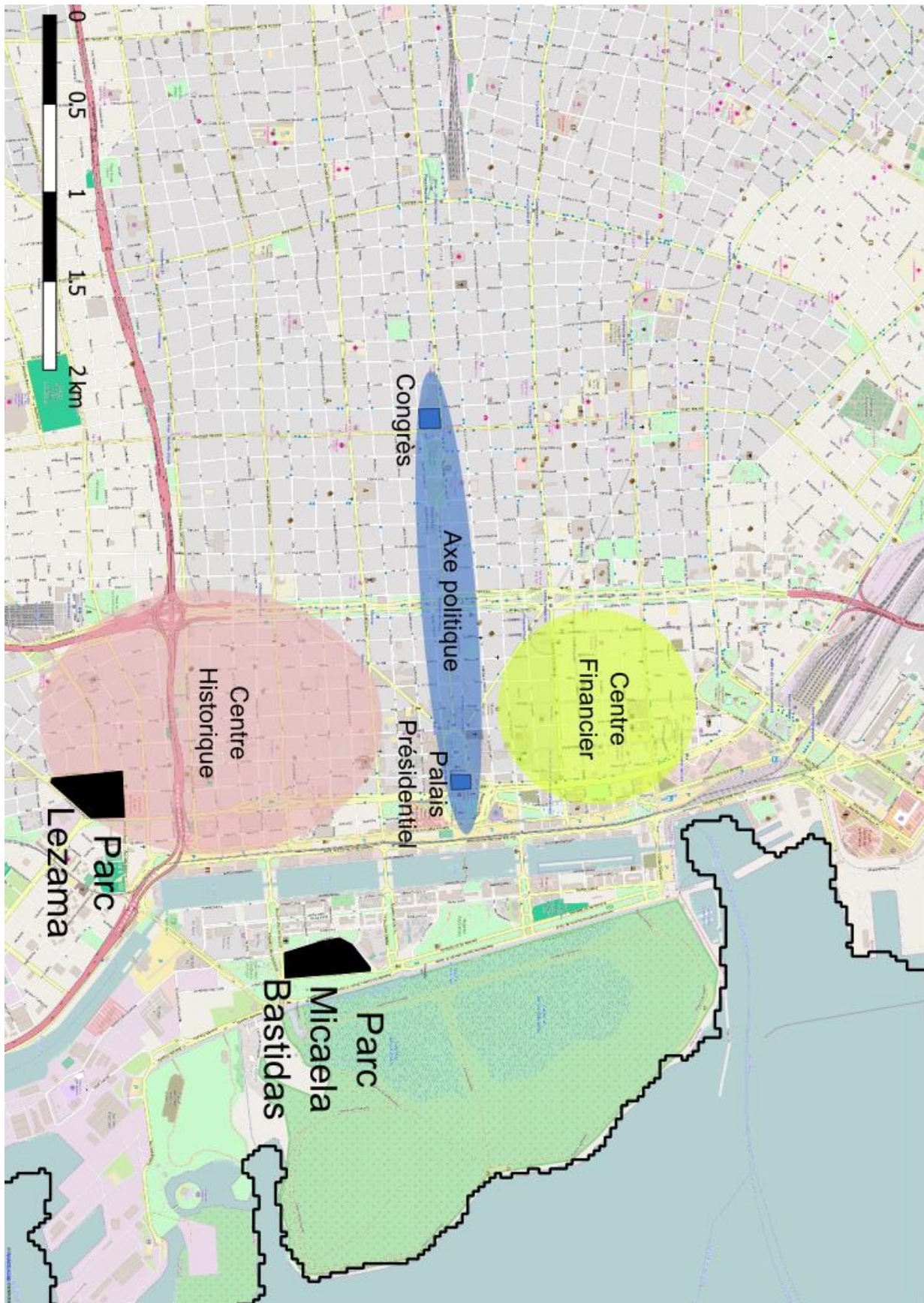


Figure 5 : Les deux terrains d'étude : le parc Lezama à San Telmo et Micaela Bastidas à Puerto Madero, situés au centre de la ville de Buenos Aires

Section 1. Le parc Lezama dans le quartier historique de San Telmo

L'histoire de San Telmo illustre bien l'évolution qu'a connue Buenos Aires, et le rapport existant entre les événements historiques et politiques et sa forme urbaine. Le quartier se retrouve en effet au centre de l'histoire de la ville et du pays puisqu'après une première tentative ratée, c'est à San Telmo que Juan de Garay fonda véritablement la ville en 1580. Le siège du pouvoir, le Cabildo, fut implanté à quelques centaines de mètres, sur la Plaza Mayor (la Plaza de Mayo aujourd'hui) autour de laquelle la ville de Buenos Aires se construisit progressivement. A proximité directe, le quartier de San Telmo se consolida notamment avec l'installation de nombreuses communautés religieuses (Bernand, 1997). A la fin du XIX^{ème} siècle, des vagues de migrants européens de plus en plus importantes commencèrent à arriver⁴⁸ et s'installèrent dans les quartiers limitrophes du port, dont faisait partie San Telmo, puis de plus en plus loin. C'est à cette époque que le tango se popularisa, chant puis genre musical mélancolique qui traduisait l'angoisse de « tous les déracinés échoués dans la capitale australe » (Bernand, 1997, p. 199).

Avec l'arrivée de ces nouvelles populations, la croissance urbaine de Buenos Aires fut très importante, et l'urbanisation de San Telmo et de ses alentours se fit dans l'urgence. La densité de la trame urbaine de ces quartiers fit parfois place à quelques « trous » ou « accidents » de planification (Aslan et *al.*, 1992, p. 47), c'est ainsi qu'est apparue la Place Dorrego⁴⁹ par exemple. Une planification plus concertée commença à être appliquée à partir de la fondation de la République pour éviter le développement d'activités temporaires qui s'incrustaient dans les interstices du tissu urbain, et la spontanéité de l'urbanisation provoquant de nombreuses fractures urbaines (Aslan et *al.*, 1992). A partir de ce moment, l'urbanisation de la partie nord qui s'accéléra progressivement s'effectua en tenant compte des aléas climatiques et de la topographie (notamment des crues fréquentes du Rio de la Plata). La croissance des flux de circulation aboutit à la percée des grandes avenues : les deux diagonales nord et sud et l'avenue de Mayo. La trame urbaine en damier fut standardisée en prévision du développement de la ville vers l'ouest et le nord.

Mais San Telmo, dont l'histoire urbaine est liée à celle des quartiers sud, demeura très populaire même si les ateliers d'artisans et les petites fabriques y ont davantage été installés que des grosses industries. Avec la concentration de l'intervention des pouvoirs publics sur la modernisation et l'urbanisation des quartiers nord et le développement des périphéries, San Telmo pâtit longtemps de la fuite des classes moyennes et aisées. La paupérisation de

⁴⁸ Buenos Aires peuplée d'environ 117 000 habitants en 1860, dépassait les 500 000 en 1890, dont plus de la moitié étaient nés à l'étranger (Espagne, Italie, Angleterre, France, Allemagne, Russie...).

⁴⁹ Place centrale du quartier de San Telmo, elle est aujourd'hui déclarée Monument Historique National.

ses habitants se traduit par la dégradation du bâti et la croissance des *conventillos*⁵⁰. Pendant des décennies (1930-1970), l'abandon des habitants et le désintérêt des pouvoirs publics pour un quartier était largement visible à travers l'état dégradé des bâtiments et des éléments patrimoniaux mais également de ses espaces publics.

C'est seulement à la fin des années 1980 et au début des années 1990 que le Gouvernement National entama un programme d'interventions publiques et favorisa les initiatives privées dans le but de stopper cet abandon du centre de Buenos Aires. Cette stratégie publique, dont les contours ont évolué sous les gouvernements successifs et les alternances politiques, constitue un tournant dans l'histoire de San Telmo. Les représentations d'un quartier très populaire s'éloignèrent pour le rapprocher de la situation de mixité dans laquelle il est aujourd'hui. En effet, grâce à la proximité géographique du quartier avec le centre-ville économique actuel et un profil économique différencié, l'image d'un quartier intermédiaire s'installa peu à peu, celle d'une zone tampon entre les deux parties de la ville. Comme le résume une informatrice, « dans cette zone, on est très proche du centre, avec une mixité d'usages et de population mais avec de sérieux problèmes de la zone sud et avec une pression de la zone nord »⁵¹ (Graciela L. n°18, 2013).

Aujourd'hui, l'histoire de San Telmo est toujours visible dans sa forme urbaine (rues très étroites dont certaines sont pavées, plan en damier) et l'architecture des différents bâtiments reflète les différentes époques de son développement urbain. La rue Defensa, l'artère principale du quartier qui va du parc Lezama à la Plaza de Mayo, est celle sur laquelle sont situés de nombreux éléments patrimoniaux, classés et protégés, traces de ce passé. Le couvent San Francisco et la chapelle San Roque de la fin du XVIII^{ème} siècle, les églises Danoise et de San Ignacio, ainsi que la Parroquia de San Pedro Telmo, sont les témoins des institutions jésuites et franciscaines fondées dans le quartier au XVIII^{ème} siècle. La façade et les patios du Zanjón de Granados rappellent l'architecture italienne qui caractérisa Buenos Aires au milieu du XIX^{ème} siècle. Le Marché de San Telmo inauguré en 1897, dont les plans auraient été dessinés par G. Eiffel⁵², fait partie des plus anciennes halles couvertes du continent. Pour ce qui est du bâti privé, quelques immeubles de style art-nouveau et les grandes maisons coloniales typiques de San Telmo sont des références aux différentes périodes de leur construction. Enfin, quelques *conventillos* existent encore, même s'ils sont au fur et à mesure démolis ou reconvertis en logements ou en auberge de jeunesse.

⁵⁰ Logements collectifs populaires dans lequel vivent plusieurs familles, ne comportant ni cuisine ni salle de bain individuelles.

⁵¹ "En nuestra área, estamos muy cerca de la zona central, con una interesante mixtura de usos y de población pero con serios problemas de área sur y con presiones del área norte".

⁵² Cela renvoie à une sorte de mythe du quartier dont m'ont fait part quelques habitants et auquel ils semblent croire, mais que je n'ai pas pu confirmer. Il semblerait en fait que l'architecte du marché de San Telmo se soit inspiré de plans que G. Eiffel aurait conçus pour d'autres halles en France.

Le quartier de San Telmo fait aujourd'hui partie du *Casco Histórico*, centre historique de Buenos Aires. Malgré sa superficie modeste (1,2 km² ce qui en fait le plus petit quartier de la Commune n°1), il est à la fois porteur d'enjeux majeurs à l'échelle métropolitaine et concentre des problématiques locales. En pleine mutation après avoir été longtemps négligé par les pouvoirs publics, San Telmo est devenu depuis une décennie un enjeu important en termes patrimonial, urbanistique, symbolique et finalement politique.

I. A San Telmo, des espaces publics au cœur des politiques de patrimonialisation

Dans de nombreux centres historiques latino-américains, comme dans le quartier de San Telmo, se sont développées des politiques de patrimonialisation souvent encouragées par des financements d'institutions internationales (Banque Mondiale, Banque Interaméricaine de Développement...). Ces tendances à la patrimonialisation qui s'étaient développées lors de l'accélération de la mondialisation avec l'émergence de financements des instances internationales dans les années 1970 se sont accélérées avec l'adoption d'un mode de planification urbaine influencé par le néolibéralisme décrit précédemment. Ces interventions se sont traduites à Buenos Aires pas des plans de *revitalisation* mis en œuvre par les pouvoirs publics pendant les années 1990. Dans la capitale argentine, ils se sont essentiellement concentrés sur le centre-ville et le *Casco Histórico* (centre historique) qui ont fait de San Telmo l'un des points d'orgue de la planification stratégique. Avec la création de la première Aire de Protection Historique (APH) en 1979, ces interventions ont ciblé certaines zones considérées comme prioritaires. Ces politiques publiques ont confirmé par ailleurs le rôle clé de la *requalification* de l'espace public dans les initiatives de protection du patrimoine. A San Telmo, les opérations de *mise en valeur* de certains éléments urbains en rapport plus ou moins direct avec l'histoire du quartier se sont multipliées et l'espace public a servi de support principal à ces mécanismes de reconversion. Le quartier de San Telmo a donc profité de ce large mouvement de reconversion de la zone centrale (qui a touché également Puerto Madero) qui participa à le faire sortir de la situation de dégradation dans laquelle il était plongé depuis plusieurs décennies.

I.1. Les politiques de *revitalisation* du quartier à travers la *requalification* de l'espace public

La patrimonialisation de San Telmo commença dès la fin des années 1960 avec la création du *Museo de la Ciudad* (Musée de la Ville) et se poursuivit en 1979 avec l'adoption de la loi U24 du Code de l'urbanisme de la Ville qui consacra le quartier comme zone historique de la ville, le *Casco Histórico*, comprenant l'Avenue de Mai et une partie de San Telmo. Le processus s'accéléra dans les années 1990 quand les activités et la densité du centre-ville s'accroissaient rapidement et le besoin de rendre la zone adjacente plus attractive se faisait plus urgent. En 1989, des actions de renouvellement urbain furent relancées dans les quartiers de San Telmo et Montserrat dans le cadre du *Plan de Manejo del Casco Histórico* (Programme de Préservation du Centre Historique). Impulsé par le Ministère de la Planification en partenariat avec le Programme des Nations-Unies pour le Développement

(PNUD), il donna lieu au *Programa de Revitalización del Sur* (Programme de Revitalisation du SUD, PROSUR). A la fin de l'accord encadrant ce programme, il fut prolongé par la Direction Générale des projets et de la Gestion Urbaine au sein du Ministère de l'Aménagement Urbain. Aussi, le rôle des pouvoirs publics nationaux a été primordial tout comme celui des institutions internationales comme l'UNESCO ou la Banque Mondiale et des lobbys d'acteurs privés (syndicats de commerçants, associations de propriétaires...) dans cette dynamique (Salinas Arreortua, 2013, p. 288). Dans ce cadre, trois types d'actions majeures furent mises en œuvre sous l'impulsion de l'intendant de la Ville de Buenos Aires, C. Grosso, (résumés par A. Garay n°1, 2013) :

- Le réaménagement de l'Avenida de Mayo avec la rénovation des façades et un changement de mobilier qui consiste selon lui en une « opération de prestige » ;
- Une politique de logement social pour éviter la gentrification de ces quartiers avec un programme de rénovation des *conventillos* à La Boca, et un projet de relogement pour les habitants du Patronato DE la Infancia (PADELAI), ancien orphelinat désaffecté et squatté situé à San Telmo ;
- Un changement du code de planification urbaine avec l'élargissement des Aires de Protection Historique établissant une politique spécifique de protection et de préservation par l'ordonnance n°45517 adoptée en 1992 ; San Telmo devint alors la première Aire de Protection Historique (la APH 1).

C'est cette dernière action (**Figure 6**) qui contribua à faire sortir le quartier de cette situation en posant les bases de la préservation effective du quartier historique. Ces APH distinguent trois niveaux de protection : général, bâti et environnemental, et imposent des directives précises en établissant un catalogue des bâtiments protégés. En dotant le Sous-secrétariat à la Planification, son organe de tutelle, de structures et de moyens d'action, cette classification obligea les maîtres d'œuvre à respecter un cahier des charges.

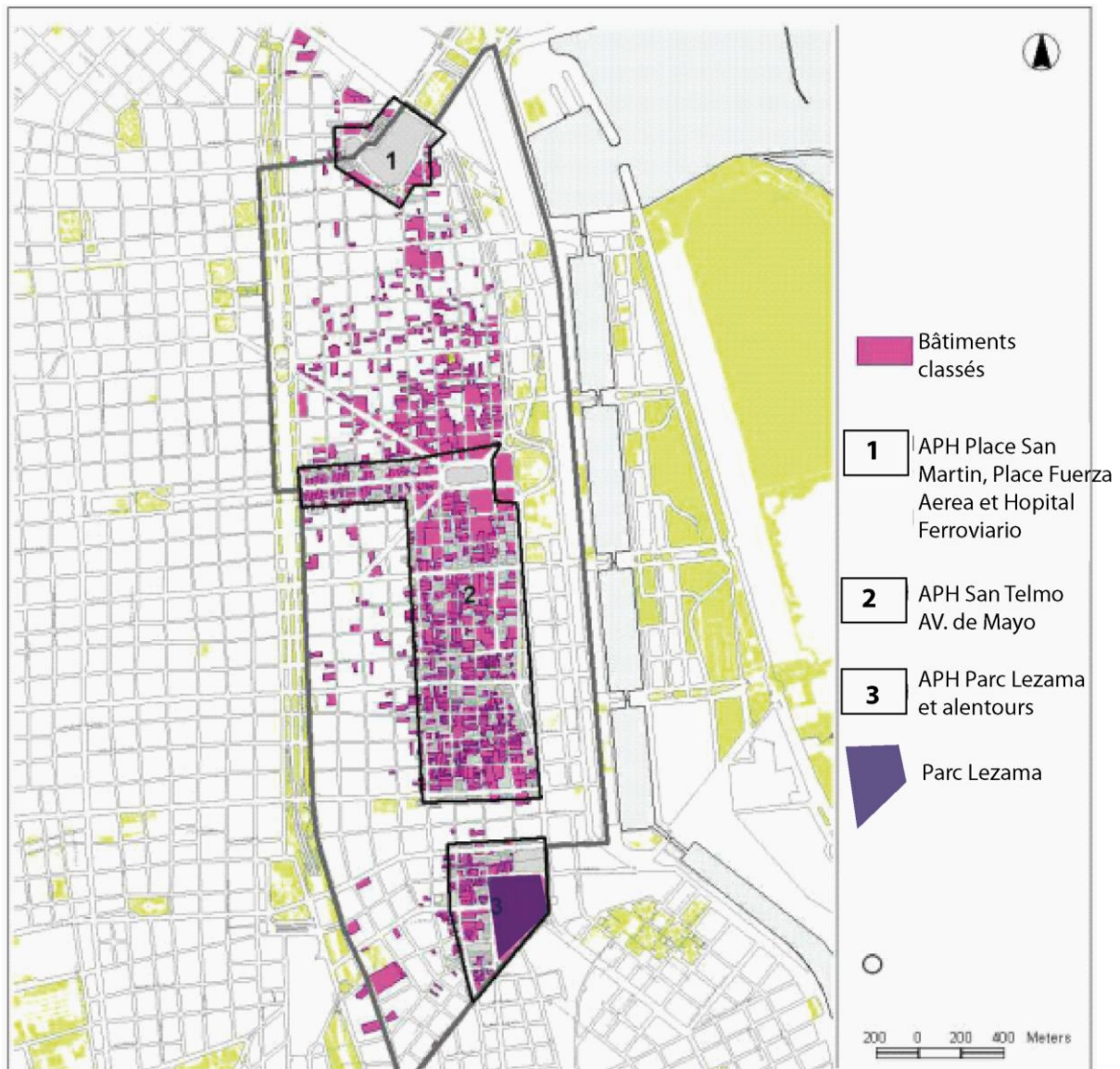


Figure 6 : Les aires de protection historique et les bâtiments classés de San Telmo ;
source : Informe territorial. Comuna 1, GCBA, 2011

Mais, en 1996, le nouveau statut de la Ville autonome a imposé un transfert de gestion et ce n'est qu'en 2000 que le *Plan de Manejo del Casco Histórico* est transféré au Secrétariat de la Culture, et n'est donc pas traité comme un secteur urbain quelconque mais comme un élément culturel à part (Malfa, 2004, p. 37). Pendant plus d'une décennie, la Direction Générale du *Casco Histórico* a assumé la responsabilité des politiques et actions publiques de conservation et de développement du centre historique de la ville. Sous sa tutelle, le Programme a évolué, il visait à : « entretenir l'identité historique et socioculturelle de la zone ; protéger le patrimoine architectural, urbanistique et culturel ; augmenter et améliorer la disponibilité de l'espace public ; améliorer la qualité de vie des habitants récupérer l'attractivité résidentielle du quartier ; revitaliser ses activités et favoriser ses

activités touristiques et culturelles »⁵³ (Plan de Manejo del Casco Histórico, Ministerio de Cultura, Gobierno de la Ciudad, 2001). D’initiative et de financement publics, les opérations menées dans le cadre de la protection des APH ont concerné essentiellement la *requalification* des biens publics, bâtiments, monuments et espaces publics. Elles ont également consacré une part mineure de leur budget à aider les propriétaires d’immeubles classés au catalogue du patrimoine à rénover leurs façades dans l’espoir d’inciter les acteurs privés à investir dans la zone et les propriétaires à entretenir leurs biens immobiliers. D’autre part, en 2000, la Direction Générale du *Casco Histórico* a décidé de valoriser les événements culturels se tenant dans l’espace public, notamment avec l’élargissement de la *feria* d’antiquités de la rue Defensa. Suivant la tendance d’un urbanisme événementiel en cours de développement dans les métropoles européennes (Pradel, 2007), ce mouvement a culminé en 2007 avec la création de parcours thématiques à travers les rues les plus anciennes du quartier. Des pôles culturels, touristiques et gastronomiques comme le circuit Chile-Balcarce, ont été créés dans la lancée de la dynamique impulsée par les activités de la place Dorrego (centre touristique et économique du quartier).

A partir de 2003, avec la relance économique liée au développement du tourisme et au nouveau dynamisme du marché immobilier, a commencé une nouvelle étape de la réhabilitation du quartier. Dans ce contexte, les propriétaires et les investisseurs privés ont joué un rôle particulièrement important, par lequel les pouvoirs publics se sont parfois laissés déborder (Girola et al., 2011). Face à la multiplication des initiatives économiques privées, le Secrétariat à la Culture du GCBA relança le *Plan de Recuperación del Casco Histórico* dans une stratégie « d’occupation de l’espace urbain comme lieu de rencontre et de loisirs, mais également de développement économique », « parce que la culture peut être une bonne affaire dans le bon sens du terme » selon le vice-chef du GCBA de l’époque⁵⁴ (Página 12, 10/04/2003). Pour accompagner la dynamique privée, ce Plan consistait à *requalifier* l’espace public dans l’idée que cela pouvait permettre d’articuler et d’harmoniser les demandes des multiples acteurs du quartier. Ce plan qui s’est déroulé en plusieurs étapes a eu des conséquences qui seront étudiées tout au long de cette thèse. Certains auteurs, ainsi que de nombreux Portègnes, parlent de « palermization » de San Telmo pour décrire ces phénomènes, en référence directe à l’émergence de restaurants, boutiques de décoration, galeries d’art... fréquentés majoritairement dans le quartier de Palermo par des touristes et des jeunes de classes aisées (Girola et al., 2011).

Le dernier de ces programmes remonte à 2014, avec le lancement par le GCBA de M. Macri du *Plan Microcentro* (Plan Centre-ville), un nouveau programme de renouvellement urbain

⁵³ “Mantener la identidad histórica y sociocultural del área; Proteger el patrimonio arquitectónico, urbanístico y cultural; Mejorar y ampliar la disponibilidad de espacio público; Posibilitar una mejor calidad de vida para sus habitantes; Recuperar la atracción residencial del área ; Revitalizar sus actividades y potenciar las actividades turística y cultural”.

⁵⁴ “Se trata de una estrategia de ocupación del espacio urbano como lugar de disfrute y encuentro pero también de desarrollo económico. Porque la cultura puede ser también un buen negocio entendida en el mejor de los sentidos”.

qui vise notamment la « mise en ordre de l'espace public »⁵⁵ (site Internet GCBA, 2015). En revanche, il faut noter que si la Direction Générale du *Casco Histórico* a apparemment été consultée, c'est le Ministère de l'Environnement et de l'Espace Public du GCBA qui est de nouveau chargé de cette politique et non plus le Ministère de la Culture. De la même manière, San Telmo est pour la première fois inclus à un projet d'aménagement destiné à l'hyper-centre, le centre financier de la ville, et son aménagement n'est plus traité sous l'aspect de son patrimoine historique, mais au prisme de la singularité de sa forme urbaine qui le lie à l'hyper-centre. Ce projet ayant commencé très récemment, après mon étude de terrain, je n'ai pas pu inclure son analyse à mon étude.

I.2. L'« urbanisme scénographique » de l'espace public

En puisant dans l'héritage du passé colonial du quartier, ces politiques ont converti les spécificités du centre historique en opportunités commerciales, dans une stratégie de patrimonialisation à visée touristique (Grillo et Lacarrieu, 2001). L'analyse des références qui ont été mises en avant par cette opération montre qu'elles ont pour la plupart été inventées ou exagérées au cours du processus de patrimonialisation. En effet, ce quartier qui est aujourd'hui réputé pour ses boutiques d'antiquités n'a pourtant accueilli cette forme d'activités économiques qu'à partir des années 1970. De la même manière, la *feria* qui a lieu tous les dimanches sur la rue Defensa depuis le parc Lezama jusqu'à la Plaza de Mayo a été lancée en 1970 à l'initiative du Musée de la Ville. Ce qui est présenté comme une brocante traditionnelle où s'échangent antiquités et fripes qui seraient autant de témoins du passé historique du quartier ne remonte donc qu'à quelques décennies. Cette *feria* s'apparente plutôt à une grande célébration collective lors de laquelle n'importe quel ustensile du passé devient un témoin censé convaincre les visiteurs de l'authenticité du quartier. Ainsi, les objets anciens sont ressortis des vieilles malles pour les chineurs européens, les jeunes chanteurs et danseurs de tango revisitent les classiques, les percussions des groupes de *candombé*⁵⁶ rappellent les origines mixtes du quartier, dans un folklore parfois contradictoire. Malgré son appellation, cette *feria* ne correspond donc pas vraiment à une « *feria* d'antiquités et de choses anciennes »⁵⁷, d'autant plus qu'elle est aujourd'hui l'occasion pour des artisans de vendre divers objets recyclés et pour des vendeurs ambulants qui profitent de son succès pour vendre nourriture, boissons et objets de décorations divers. Par cette fabrication collective d'une « illusion urbaine à vendre (...), le passé et l'histoire deviennent des manœuvres à partir desquelles un centre historique a été inventé » (Grillo et Lacarrieu, 2001, p. 170).

D'autre part, ces opérations de *requalification* de l'espace public, qui ont souvent consisté à mettre en avant des éléments culturels (le patrimoine, la mémoire, l'art et le spectacle), ont

⁵⁵ "Ordenamiento del espacio público".

⁵⁶ Le *candombé* est un instrument de musique, et par extension il désigne le genre de musique, jouée à l'origine par les esclaves noirs et leurs descendants du Brésil et de l'Uruguay. Il est aujourd'hui pratiqué notamment par la communauté uruguayenne, très implantée à San Telmo.

⁵⁷ "Feria de antigüedades y cosas viejas".

paru être mises en œuvre pour répondre aux aspirations d'une certaine catégorie de visiteurs attendue dans ces quartiers *requalifiés*. Par exemple, les circuits touristiques créés dans le cadre de ces opérations tels que le *Paseo de las historietas* (le chemin de la bande-dessinée) à San Telmo ou le passage Lanín à Barracas semblent destinés à reconstruire un univers dans lequel touristes, jeunes, artistes... peuvent retrouver des références connues. Il s'agit de transformations profondes d'espaces dans lequel la population locale ne se reconnaît parfois plus du tout et qui correspondent dans certains cas à de véritables mises en scène, à l'image du *Caminito* à La Boca dans lesquels d'anciens *conventillos* ont été reconstitués à ciel ouvert. La concentration de moyens et de l'attention des pouvoirs publics sur ces éléments constitutifs du tissu urbain est symptomatique de choix stratégiques qui sont effectués dans le cadre de politiques d'« embellissement » (Novick, 2003, § 35) mais qui ne répondent pas aux autres problèmes structurels du quartier.

C'est pourquoi la *requalification* urbaine opérée à San Telmo est qualifiée par certaines auteures d'opérations « cosmétiques » (Girola et al., 2011), voire d'« urbanisme scénographique » (Lacarrieu et al., 2011, p. 15). Pour M. Lacarrieu et ses co-auteures, ce processus d'intervention publique des années 1990 visait la préservation des traces du passé colonial du quartier dans le but de consolider le récit officiel d'un San Telmo monumentalisé (Lacarrieu et al., 2011). L'espace public a constitué le support privilégié des politiques de *requalification* du quartier par lesquelles les pouvoirs publics ont déployé une stratégie de patrimonialisation consistant à focaliser l'action publique sur les éléments prioritaires mais délaissant ceux qui étaient considérés comme secondaires pour le développement économique du quartier. H. Herzer désigne également le développement du tourisme comme l'un des objectifs principaux du renouvellement urbain et de la revalorisation de ces quartiers. Elle insiste sur le fait que le patrimoine est vu comme une marchandise ou une ressource pour le développement économique local, à travers sa reconversion en destination touristique (Herzer, 2008).

C'est dans l'optique de valoriser le patrimoine urbain que le programme Priorité Piéton du centre-ville prévoyant la conversion en rue piétonne de la rue Defensa est lancé en 2008. Le GCBA qui pilote l'opération prévoyait par ailleurs la *requalification* globale de cette rue afin qu'elle devienne l'un des pôles d'attraction du centre-ville. Je reviendrai sur la mobilisation contre ce projet qui a contribué à le faire évoluer, et qui témoigne de l'effet de ce type de politiques publiques sur la constitution de mouvements d'opposition.



Photo 1 : La rue Defensa *requalifiée* après le projet d'aménagement en 2009 : passages-piétons surélevés, bords de trottoirs soulignés, nouveaux lampadaires... ; lundi matin, février 2011

Mais ces interventions publiques ne sont pas parvenues à redorer entièrement l'image de quartier dégradé que San Telmo avait acquise au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. En outre, la crise économique qui a frappé le pays à partir de décembre 2001 et eut des effets politiques sur lesquelles je reviendrai, a eu des conséquences variées sur les différents espaces et monuments publics du quartier. Si les principaux (Place Dorrego, rue Defensa, passages Chile-Balcarce...) ont continué d'être entretenus pour des raisons symboliques et touristiques, le reste du quartier et notamment ses espaces publics secondaires, comme le parc Lezama, ont été plus ou moins laissés à l'abandon. C'est à ce moment que, parallèlement à la *feria* d'antiquités de la rue Defensa (qui se termine dans le parc Lezama), s'est installée la « *feria de emergencia* » (*feria* d'urgence) de la partie basse du parc Lezama qui mêlait au départ troc et vente d'aliments et recyclage d'objets usagés. Dans un contexte de tensions politico-économiques, le contraste entre les sites *requalifiés* et les espaces abandonnés est devenu peu à peu le motif de tensions récurrentes entre habitants, investisseurs privés et décideurs politiques, particulièrement dans les quartiers de la classe « moyenne-basse »⁵⁸ comme San Telmo qui ont subi cette crise de plein fouet (Kessler, 1999).

⁵⁸ La « clase media-baja » utilisée par le GCBA dont la typologie figure plus haut.

II. La mixité fonctionnelle et l'hétérogénéité sociale des habitants de San Telmo

La stratégie de patrimonialisation semble avoir en partie fonctionné puisqu'aujourd'hui, le quartier fait à coup sûr partie du parcours d'un touriste dans la capitale argentine, particulièrement des touristes et migrants Européens qui sont nombreux à y loger⁵⁹ durant leur séjour. Les commerces destinés aux étrangers et aux classes plus aisées se sont en effet fortement développés ces dernières années : multiplication des auberges de jeunesse et hôtels, agences proposant différents tours et visites guidées, offre nocturne variée... Le dynamisme du quartier en semaine, et surtout le week-end avec la *feria* d'antiquités, en fait l'un des pôles d'attraction majeurs de la métropole. Cet engouement touristique s'est accompagné d'un développement qui s'est trouvé être également attrayant pour les autres Portègues qui l'avaient longtemps délaissé. L'intérêt patrimonial et le symbole historique qu'il représente pour la ville ont donc conféré à San Telmo un important potentiel touristique. Ce quartier reste pourtant populaire et vivant mais sa complexité sociale en fait un quartier mixte, ce qui rend plus complexes les politiques de gestion urbaine et d'aménagement.

I.1. Un processus de gentrification qui complexifie la composition sociale du quartier

L'arrivée massive d'immigrés dans le quartier et la fuite des classes aisées dans les quartiers nord suite aux épidémies de fièvre jaune a accentué le caractère populaire de San Telmo à partir du XX^{ème} siècle. La densité de sa population associée à une forte pauvreté a ancré le quartier dans une certaine précarité de l'habitat que l'ancienneté du bâti n'a pas améliorée. Mais si le processus de paupérisation de San Telmo s'est étiré de 1930 à 1960, il s'est peu à peu inversé à partir des années 1980. Le cosmopolitisme de ses habitants et l'intensité de sa vie nocturne lui ont permis de reconquérir son image de « quartier bohème » (García Pérez et Sequera Fernández, 2013) qui n'était alors pas forcément valorisante mais l'est d'avantage aujourd'hui.

De la même manière que le quartier de l'ancien marché d'approvisionnement de la ville, l'« Abasto », Palermo, et plus récemment Barracas et certaines zones de La Boca, le quartier historique a connu de grandes évolutions sociales et économiques suite aux différentes interventions des pouvoirs publics. Dans ces quartiers, un processus de « régénération » urbaine des espaces résidentiels et l'amélioration des mobilités a entraîné un processus de gentrification de ses habitants (Herzer, 2008, p. 128). Dans la mesure où des politiques de renouvellement d'une zone dégradée conduites par les pouvoirs publics ont abouti à la transformation de la structure sociale des habitants d'un quartier, on peut parler d'un quartier gentrifié (Smith, 2002). Cela correspond au processus par lequel la rénovation de

⁵⁹ Il m'a semblé, sans avoir fait de décompte systématisé, que les Américains et Canadiens logeaient plutôt dans les quartiers nord comme Palermo ou Recoleta.

quartiers populaires des zones centrales par des capitaux privés et des acheteurs de classes moyennes oblige leurs habitants à les quitter (Smith, 1996). En effet, les politiques de *revitalisation*, en permettant la rénovation du patrimoine bâti et la *requalification* de l'espace public, ont été à l'origine de modifications démographiques dans la structure sociale des habitants de San Telmo depuis la fin du XX^{ème} siècle (García Pérez et Sequera Fernández, 2013 ; Herzer et *al.*, 2015 ; Salinas Arreortua, 2013). A San Telmo, l'augmentation rapide du prix de l'immobilier a accompagné la rénovation de l'immobilier : le prix relatif du m² qui équivalait à la moitié du prix moyen de la ville en 2001 était 15 % supérieur à celui de la ville en 2012 (García Pérez et Sequera Fernández, 2013, p. 9). Mais si la réhabilitation du parc immobilier par l'adoption de mesures de protection du patrimoine est l'un des facteurs d'explication ou la conséquence de la gentrification que connaît San Telmo depuis une décennie, elle n'est pas la seule. E. García Pérez et L. Sequera Fernández en distinguent deux autres : la planification stratégique destinée au développement urbain de zones spécifiques et la promotion d'activités et d'institutions culturelles comme élément attrayant d'un nouveau « style de vie » (García Pérez et Sequera Fernández, 2013).



Photo 2 : Appartements à vendre sur la rue Defensa à San Telmo ; El Sol de San Telmo, 2010

La structure démographique de San Telmo a été particulièrement touchée par ce type d'interventions qui ont largement participé à sa reconversion urbanistique mais également au renouvellement de sa population. Si ces opérations d'aménagement paraissent cosmétiques d'un point de vue urbanistique, l'augmentation des loyers et taxes foncières qui les ont accompagnées ont eu un réel impact sur la structure sociale (processus de gentrification) et les activités (transfert des activités économiques, voir p. 84) du quartier. Ainsi, la modification de la structure traditionnelle des logements a correspondu à l'arrivée d'une nouvelle population. La croissance post-crise et le « boom » immobilier ont amené de nombreux propriétaires à profiter de la valorisation de leur bien, à la vente ou à la location,

et sont partis s'installer en périphérie ou dans des quartiers moins chers. En outre, les étrangers ont « (re)découvert le quartier »⁶⁰ avant que les nationaux avec un pouvoir d'achat élevé ne viennent s'y installer (*El Sol de San Telmo*, 15/08/2008) et provoqué l'augmentation du nombre d'appartements à vendre (**Photo 2**). Le départ des anciens habitants et l'arrivée de nouveaux a participé à modifier à la fois le bâti (en devenant propriétaires, ils ont investi dans la rénovation des logements) et les pratiques de consommation dans le quartier. Par la suite, l'installation de jeunes professionnels appartenant à une « nouvelle classe moyenne » (Ley, 1994) (graphistes, artistes, architectes, designers...) et l'arrivée de nombreux étudiants étrangers, Latino-Américains ou du reste du monde, a encouragé l'ouverture de lieux culturels et festifs nouveaux (boutiques, auberges de jeunesse, bars de nuit, discothèques). L'augmentation de la fréquentation touristique a favorisé l'ouverture de commerces et de services (activités ou guides touristiques, souvenirs, restauration) à destination de ces nouveaux visiteurs. Enfin, San Telmo est de plus en plus référencé comme le quartier gay-friendly de la capitale argentine dans les journaux locaux (*Welcome San Telmo*, *San Telmo Online*, *Revista Telma*⁶¹) qui soulignent l'ouverture de bars gays, la multiplication de cours de tango exclusivement réservés aux hommes ou aux femmes ou de spectacles « queer » ces dernières années. La perspective d'une offre culturelle et commerciale renouvelée attire un nouveau public mais également le témoin d'une dynamique économique nouvelle encouragée par l'arrivée de ces clients potentiels.

San Telmo est aujourd'hui l'un des quartiers les plus densément peuplés de la Commune n°1 (16 600 habitants/km²) bien qu'une partie de sa superficie soit classée Aire de Protection Historique. C'est l'une des communes dans lesquelles il y a le plus de logements collectifs (un quart des logements collectifs de la ville), que ce soit en colocation choisie (39 000 personnes, en général étudiants ou jeunes travailleurs) ou subie pour les familles qui vivent à plusieurs dans un même logement (*conventillos*). En outre, une proportion importante de personnes vit dans un local non conçu pour être un logement (6 000 personnes) ou à l'hôtel (39 000)⁶² (Recensement INDEC, 2010). Enfin, un sixième (plus de 50 000) des logements de Buenos Aires considérés comme « non-occupés » se situent dans la Commune n°1 en 2010 et sont squattés la plupart du temps. La répartition par quartier de ce nombre n'est pas indiquée plus précisément dans le recensement de l'INDEC, mais le nombre de pensions et de squats que j'ai pu relever lors de mon mémoire de master 1 (Morel, 2010) laisse penser que San Telmo en accueille un grand nombre. Le marché du logement est donc assez complexe à San Telmo puisque si le nombre de logements « particuliers »⁶³ demeure élevé

⁶⁰ Citation originale : «Lo que dicen muchos de mis colegas es que los extranjeros son los que descubrieron San Telmo» dans « ¿San Telmo se vende?: Un análisis de la revalorización inmobiliaria y sus impactos en la comunidad » (*El Sol de San Telmo*, 15/08/2008) .

⁶¹ Voir notamment : « San Telmo, ¿el nuevo barrio gay? », *El Sol de San Telmo*, (15/11/2008a).

⁶² Il s'agit surtout de pensions de famille avec salle de bain et parfois chambre partagées et sans cuisine.

⁶³ « Vivienda particulares » désigne les hôtels, squats, logements partagés par plusieurs foyers... dans la classification de l'INDEC

par rapport au reste de la ville, les appartements à vendre ou en location tendent à devenir de plus en plus chers.

L'offre de logement à San Telmo a connu de nombreuses évolutions ces dernières années. D'abord, de plus en plus de logements sont construits ou rénovés sur la base de standards nouveaux ou plus élevés (Rapport de la Dirección General de Estadística y Censos et Ministerio de Hacienda, 2011). Ensuite, les démolitions d'immeubles bas remplacés par des tours ont modifié la morphologie du quartier en élevant la hauteur moyenne des bâtiments et le niveau de confort des logements en y ajoutant des équipements modernes (piscine, solarium, garage souterrain, ascenseur, baie vitrée...). Ces résidences, qui s'élèvent parfois à plus de huit étages comme celles que l'on peut trouver à Puerto Madero, se sont multipliées à San Telmo depuis 2010. De la même façon, la rénovation d'anciennes maisons coloniales, quand elles ont été conservées, a souvent impliqué la modification de leur structure architecturale : décroissement pour faire des lofts, transformation des patios pour gagner une pièce, destruction des verrières pour l'isolation...

Ces phénomènes ont entraîné le quartier dans une dynamique qui a repoussé habitants et activités traditionnels vers l'extérieur et les a remplacés par de nouveaux considérés comme plus « désirables » (en référence au modèle de « ville désirable » exposé dans le Modèle Territorial, cf. p. 170). Si ce mouvement de gentrification (que la pause dans la croissance économique depuis 2010 semble avoir ralenti) a participé à créer de nouveaux emplois et une nouvelle dynamique démographique, ce renouvellement du quartier est de plus en plus dénoncé par certains habitants du quartier. En effet, même si ces modifications dans la composition sociale du quartier restent encore difficiles à mesurer (le prochain recensement est prévu pour 2020), de nombreux habitants sont convaincus que ce processus est à l'origine des maux qu'ils dénoncent : surusage et nuisance causés par les *ferias* du dimanche (**Photo 3**), augmentation des loyers, modification de l'offre commerciale qui n'est plus adaptée à leurs besoins... . Une partie des habitants manifestent leur désaccord à l'encontre de ces phénomènes que ce soit à travers des mobilisations collectives organisées ou à travers leurs pratiques et échanges quotidiens.



Photo 3 : Vendeurs ambulants installés sur le trottoir de la rue Defensa lors de la feria d'antiquités ; dimanche après-midi, avril 2013

I.2. Des activités qui font de San Telmo un quartier central de la métropole

Par son histoire et sa situation géographique, l'activité économique du quartier s'est globalement orientée vers le commerce et le secteur tertiaire. Comme on le voit sur la Figure 7, l'ensemble du quartier est à la fois bien desservi en commerces de proximité (pharmacie, alimentaire, articles de maison...) et en commerces plus spécialisés (matériaux de construction, antiquités, horlogerie...) avec la spécialisation de la rue Defensa en articles « usagés »⁶⁴ (antiquités, fripes, restauration d'objets d'art). Les artisans plus traditionnels (cordonnier, réparateur, quincailler, couturier...) sont encore présents même si j'ai pu constater leur diminution au cours des sept années passées dans le quartier. En revanche, les boutiques de vêtements, d'accessoires et de décoration qui se sont installées plus récemment, représentent une proportion croissante de l'offre commerciale. Ces commerces restent de petite taille à San Telmo puisqu'ils occupent très rarement un édifice complet, contrairement à Puerto Madero où l'activité est moins mixte au sein d'un même édifice (Informe territorial Comuna 1, 2010). Le tissu économique composé de commerces modestes mais variés donne donc un profil relativement dynamique à l'activité commerciale du quartier qui s'est modernisée avec le retour de la croissance.

⁶⁴ "Usados".

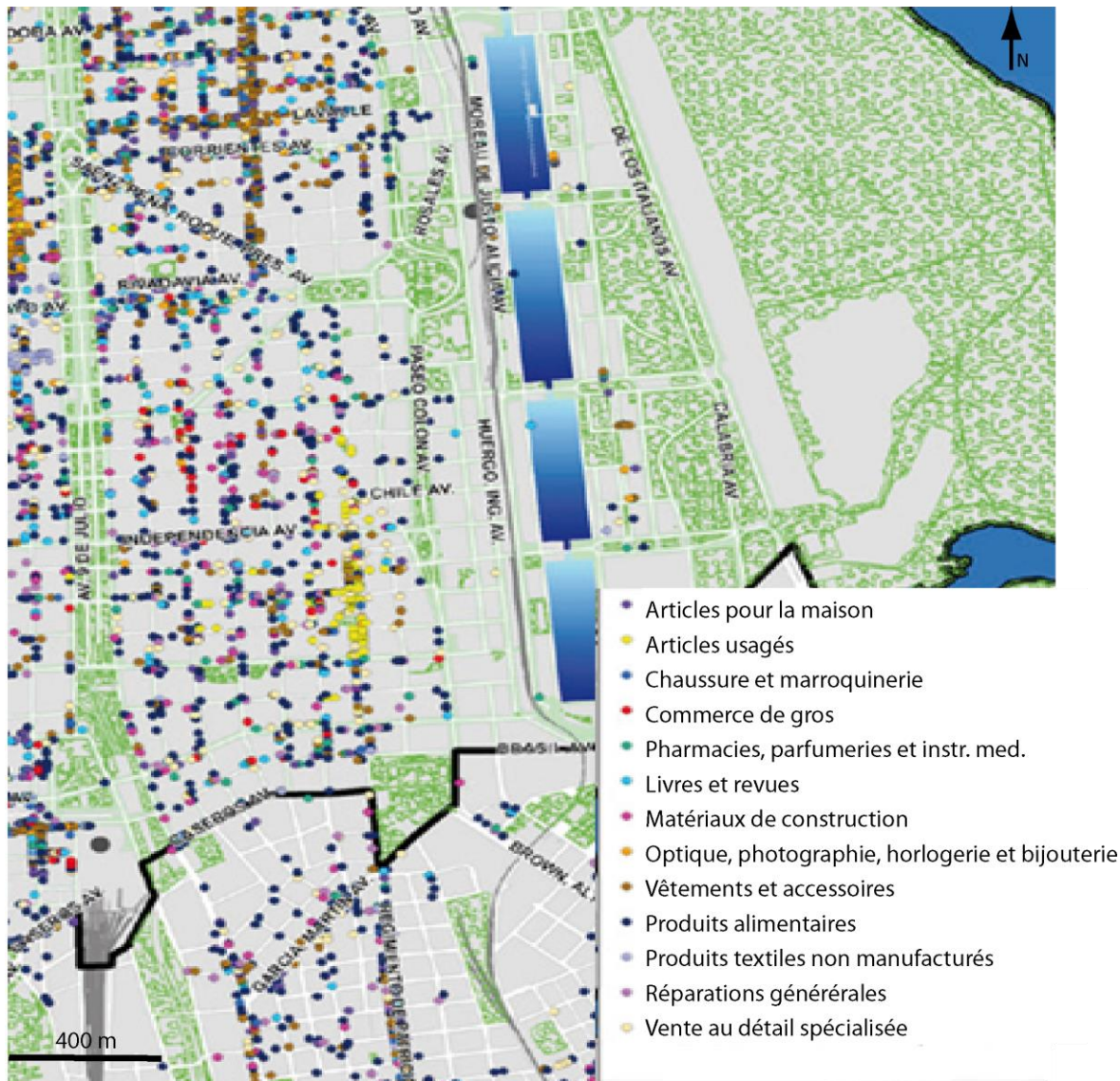


Figure 7 : Répartition des locaux commerciaux par secteur d'activités dans la Commune n°1 en 2012 ; source : Secretaría de Planeamiento, Ministerio de Desarrollo Urbano, GCBA, 2013

Par ailleurs, le quartier bénéficie d'une situation privilégiée en termes de mobilité et d'accès aux transports. La station de train Constitución, les deux lignes de métro, le tram, et de nombreuses compagnies de bus assurent sa desserte en transport collectif (Figure 8). L'avenue 9 de Julio, l'artère traversante de la ville sur laquelle a été implanté le Métrobus en 2013, juxte San Telmo et complète sa position stratégique. Les grosses infrastructures routières comme l'autoroute 25 de Mayo qui débouche à côté du parc Lezama et l'avenue Paseo Colon qui traverse la ville du sud au nord, font partie des voies d'accès principales du transport routier vers le centre et le port. Jusqu'à présent tous les projets de tunnel ou de contournement n'ont pas abouti et San Telmo subit donc les nuisances (bruit, pollution, embouteillages) associées à ces grands axes. L'insertion et la connexion de San Telmo avec le reste de la ville est donc un avantage puisqu'elle permet à ses habitants de sortir facilement du quartier et aux autres (visiteurs, travailleurs ou touristes) de s'y rendre aisément. Mais cette accessibilité entraîne également des flux considérables de personnes et de marchandises à travers le quartier, avec des effets parfois indésirables.



Figure 8 : Equipements publics de la Commune n°1 en décembre 2008 ; source : Ministerio de Desarrollo Urbano, GCBA, 2009

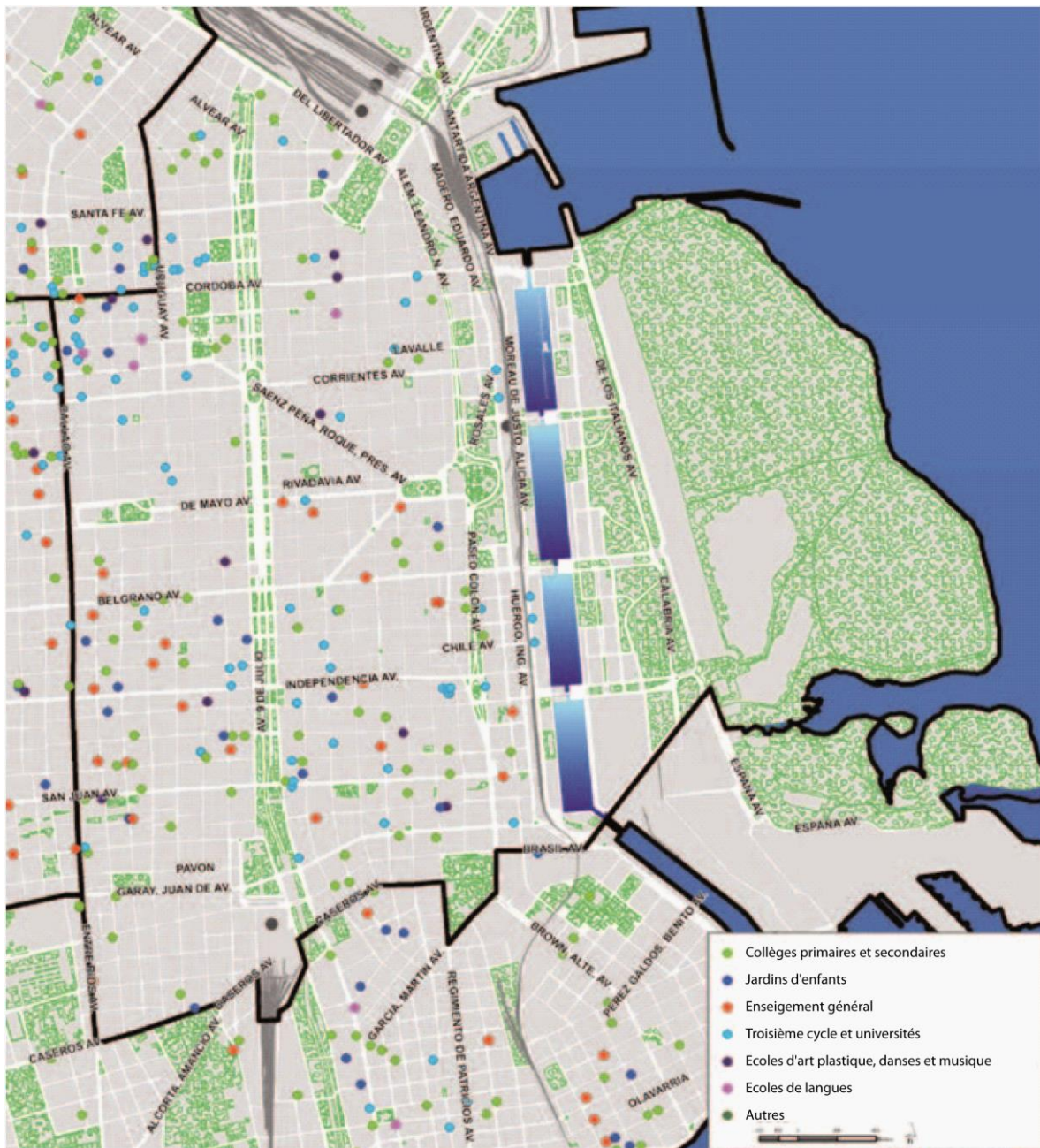


Figure 9 : Equipement publics et privés d'enseignement ; source : Secretaría de Planeamiento, Ministerio de Desarrollo Urbano, GCBA, 2012.

De plus, la proximité de San Telmo avec le centre administratif et politique (Casa Rosada, Congrès, Législature...), et le *microcentro*, le centre-ville économique et financier de la métropole, lui apporte quelques retombées. Le tourisme d'affaire et les after-works amènent de plus en plus les travailleurs du centre-ville à fréquenter San Telmo, ce qui participe à son intégration dans le pôle économique. La présence de sièges d'entreprises situés en bordure du quartier (Paseo Colon, Montserrat) conduit leurs employés à fréquenter les commerces du quartier. De la même manière, la forte présence d'administrations et d'équipements publics (Figure 9) a encouragé de nombreux fonctionnaires à (re)venir résider à San Telmo, tout comme la présence ou la proximité de nombreuses universités publiques et privées a attiré de nombreux étudiants. Le quartier étant également pourvu de services publics (enseignement primaire et secondaire, équipements sanitaires, équipements sportifs...)

(Figure 9), il est de plus en plus perçu comme un quartier résidentiel et où il fait « bon vivre », image qu'il avait perdue les décennies précédant les interventions publiques. Enfin, les nombreux centres culturels publics et privés (théâtre, cinéma, maison de la culture, salle de concert, *milongas*⁶⁵) (Figure 8) attirent de nombreux spectateurs et font de San Telmo un quartier incontournable de la vie culturelle portègne. Son inscription dans le urbain et sa situation socio-économique (activités économiques, offre culturelle, dynamisme associatif) fonde sa centralité.

I.3. Un tissu associatif dense qui fonde la dynamique militante du quartier

Les habitants de ce quartier populaire en transition décrivent souvent la vie associative de leur quartier comme très dynamique et s'en montrent souvent très fiers, mais admettent qu'elle a connu des évolutions ces dernières décennies. La Figure 10 montre la concentration des locaux associatifs à San Telmo qui est l'un des quartiers de la ville qui en possède le plus. Qu'il soit politique, culturel, spirituel ou auprès d'organisme de solidarité, l'engagement militant des habitants de San Telmo est visible dans le quartier où une simple visite suffit pour constater le nombre élevé de locaux associatifs ou d'organisations militantes. De nombreux syndicats ont également choisi d'installer leur siège à San Telmo, ce qui témoigne de l'implication des habitants dans la structuration professionnelle à un niveau national. Un relevé des locaux occupés par une association a été effectué par le GCBA mais cette classification les distingue seulement par le statut de l'organisation qui l'occupe : association culturelle, sportive ou de quartier, parti politique, institution religieuse, syndicat ou groupe professionnel⁶⁶. Ce relevé n'offre donc pas la possibilité de connaître la cause de l'engagement ni la structuration du collectif en question. Parmi les associations de *vecinos*, certaines œuvrent exclusivement pour la solidarité (soupe populaire pour les sans-abri, activités pour les personnes-âgées et les enfants, prévention contre les violences faites aux femmes) et c'est ce genre d'associations qui est relevé dans la Figure 10. A l'inverse, de nombreuses associations s'intéressent aux usages, aux représentations et à l'identité de quartier mais comme elles ne disposent souvent d'aucun espace de réunion propre, elles ne sont pas indiquées sur cette figure. Les informations fournies par cette carte sont partielles mais permettent tout de même de constater l'engagement associatif largement différencié entre les habitants de San Telmo et Puerto Madero. Ce tissu associatif dense, même s'il connaît aujourd'hui des modifications, constitue le socle des mobilisations que connaissent le quartier San Telmo et le parc Lezama aujourd'hui. Il est donc important de relativiser les informations fournies par la cartographie issue des services du gouvernement qui laissent déjà entrevoir les enjeux de la relation avec les organismes non-gouvernementaux. La

⁶⁵ Les milongas sont les bals de tango qui rassemblent plusieurs couples de danseurs.

⁶⁶ Il ne semble pas y avoir d'obligation à se déclarer pour les associations ce qui fait que je n'ai trouvé aucun recensement officiel de l'ensemble des structures associatives n'existe à l'échelle de la CABA ou du pays. Le site du Ministère du développement social a commencé à cartographier les ONG présentes sur le territoire mais la simple comparaison de leurs résultats avec la réalité observée à San Telmo suffit à comprendre que le travail est encore long.

recomposition des frontières entre ces différents types d'organisations est en effet l'un des enjeux majeurs de la nouvelle dynamique que connaît le monde du mouvement social.

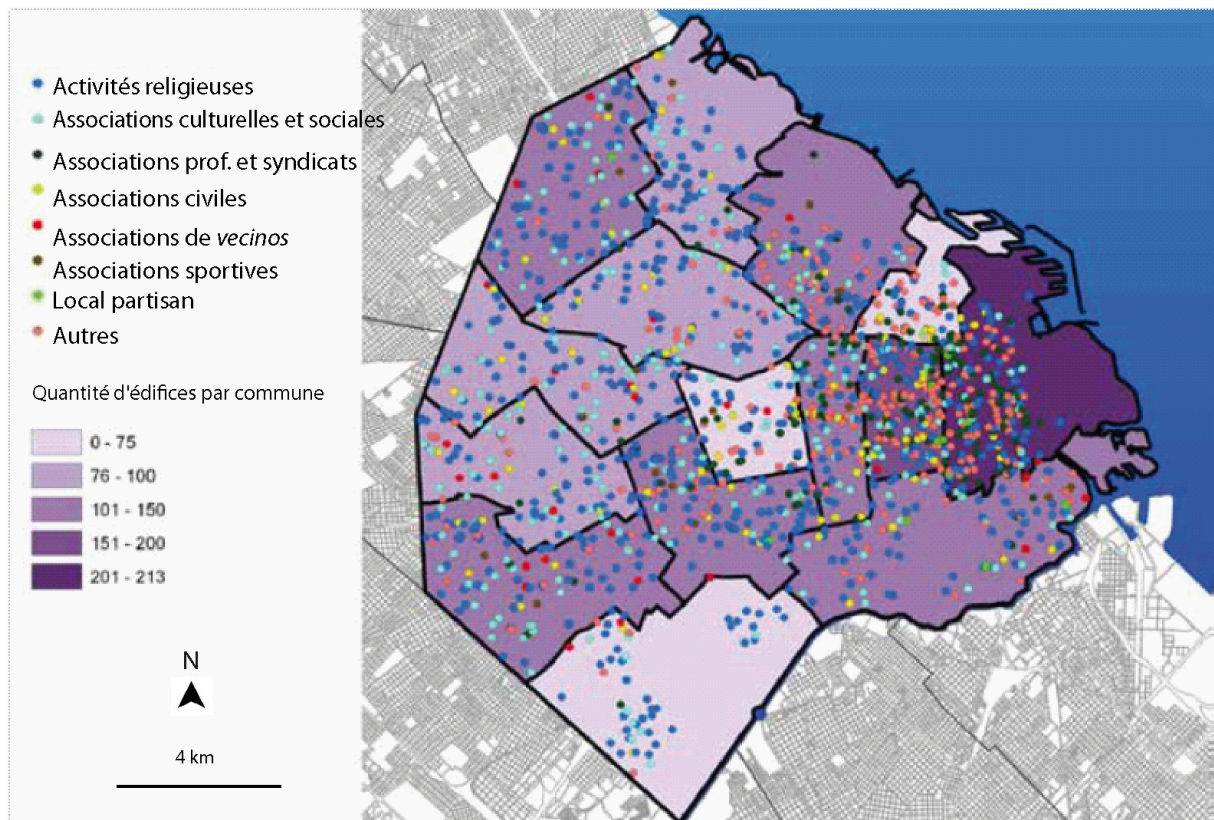


Figure 10 : Bâtiments occupés par une association en 2012 ; source : Secretaría de Planeamiento, Ministerio de Desarrollo Urbano, GCBA, 2013

La Figure 11 montre que les mobilisations se sont multipliées à San Telmo depuis une décennie. D'abord, la mobilisation contre la *requalificación* de la rue Defensa en 2009 est menée par l'*Asociación de Anticuarios y Amigos de San Telmo* (l'association des Antiquaires et Amis de San Telmo). Cette association est notamment très active dans l'affirmation du rôle des « anciens »⁶⁷ dans la constitution d'une identité de quartier qui « ne comprennent plus que les pouvoirs publics laissent s'installer ces faux commerçants » (vocabulaire relevé dans la liste de diffusion [*Asociación de anticuario*]). Un vendeur ambulant défend à l'inverse le « droit de profiter de l'éclosion touristique du quartier », ainsi que leur contribution active en offrant aux visiteurs occasionnels et aux touristes l'image d'un quartier « authentique » et « folklorique » (n°27, mai 2012). Les musiciens et autres artistes de rue sont également très actifs dans l'opposition à l'*Asociación de Anticuarios y Amigos de San Telmo*, multipliant les performances et les concerts dans la rue et appelant les jeunes et les touristes à soutenir leur mouvement. En multipliant leurs interventions sur la rue Defensa depuis 2009-2010, ils ont largement contribué à l'évolution des usages de la rue : concerts, danses, fêtes nocturnes... Ces artistes et vendeurs ambulants défendent donc, chacun à leur manière, une position alternative à celle de l'association d'antiquaires, position qui consiste à encourager le renouvellement des usages de l'espace public dans la

⁶⁷ « Antiguos ».

mesure où ils sont plus inclusifs et permettent à un plus grand nombre d'utilisateurs d'y avoir accès.



Photo 4 : Affiches posées sur les barrières entourant le chantier de la rue Defensa en avril 2009 mettant toutes en cause le Gouverneur de la Ville, M. Macri ; cliché : *asociación de anticuarios, 2009*

De la même manière, à partir de 2007, les vagues d'expulsion de *casas tomadas* (squats) ou des squats artistiques déclenchèrent de nombreux mouvements d'opposition qui contestaient la légalité, la brutalité et la légitimité de ces politiques. L'histoire de PADELAI, ancien orphelinat implanté en plein cœur de San Telmo entre le XIX^{ème} siècle et les années 1970, reflète les rapports tendus entre pouvoirs publics et mouvements de mal-logés. Après le transfert de l'orphelinat dans un autre quartier en 1978, les propriétaires du bâtiment le cédèrent à la Ville de Buenos Aires qui le laissa pendant longtemps abandonné. Il fut alors occupé par plus de soixante familles qui demandèrent la légalisation de leur situation par le transfert de la pleine propriété de l'édifice à la coopérative de gestion qu'ils avaient fondée. En 2003, le chef du gouvernement annonça la démolition de l'édifice et leur expulsion sans perspectives de relogement. Les « occupants » entreprirent des recours et le projet fut stoppé au motif de la préservation de la valeur patrimoniale de l'édifice, laissant leur situation en suspens. Mais, en 2009, M. Macri, le nouveau gouverneur de la ville, céda sa gestion à l'Agence Espagnole de Coopération qui comptait le transformer en centre culturel. Cette opération provoqua un grand mouvement d'opposition des occupants du PADELAI et d'habitants qui les soutenaient. Leur mobilisation dura plusieurs mois et la crise économique espagnole découragea l'Agence Espagnole de poursuivre son projet. Ce conflit contemporain mais qui prend ses racines dans l'histoire des politiques publiques du GCBA est important pour comprendre le contexte de la mobilisation qui touchera le parc Lezama, sur lequel la suite de la thèse reviendra longuement.

A la même époque, les *plazoletas* de l'avenue San Juan ont fait l'objet d'une mobilisation collective des usagers et habitants du quartier qui réclamaient une intervention des forces de police pour expulser les « occupants » qui s'y étaient installés. Les deux petites places sont touchées différemment par ces problématiques puisque la *plazoleta* Peñaloza a été rénovée et grillagée en 2008 (**Photo 5**). En revanche, l'état de la place C. Grierson s'est considérablement délabré depuis 2007 : l'installation de plusieurs familles a réduit considérablement l'espace public praticable pour les autres usagers, la végétation foisonnante, les débris, le trafic et le manque de lumière la rendant peu attrayante la nuit (**Photo 6**). En plus de la négligence de ces deux *plazoletas*, certains ont déploré que lorsque le GCBA se décide à agir, il ne le fasse pas adéquatement : « ils ont donné à Juan [la personne qui s'est installée sur cette place] le statut d'habitant, et l'ont donc légalisé en quelque sorte »⁶⁸ (entretien Edgardo, n°3, 2012).



Photo 5 : La *plazoleta* Peñaloza, pelouse verdoyante et grilles ; jeudi après-midi 04/10/12

⁶⁸ “Le han dado a Juan el estatuto de morador, legalizándolo de algún modo”.



Photo 6 : La plazoleta C. Grierson, végétation peu entretenue, graffitis et cabanes et installations de sans-abri ; clichés : E. Buongiorni, 29/03/12

Depuis 2007, un mouvement de défense du parc Lezama, mené par le Mirador del Lezama, tente d'attirer l'attention du GCBA sur le parc que ses membres considéraient comme « abandonné » par les services du gouvernement. En 2008, le GCBA a annoncé un projet qui a été voté mais jamais mis en œuvre, l'appel d'offre n'ayant jamais été lancé, son abandon ayant causé une grosse déception chez les habitants du quartier (G. Fernandez n°4, présidente du Mirador del Lezama, 2012). Ainsi, quand le chef du GCBA a annoncé en 2012 son intention de privatiser les terrains sportifs publics du centre Maria Cespedes afin de les convertir en centre commercial, les habitants se sont vivement mobilisés. Même s'ils réclamaient depuis longtemps une intervention des pouvoirs publics sur ces espaces « abandonnés » (tract distribué dans le quartier fin 2012), ils ne souhaitaient pas leur cession à des acteurs privés. Par leur mobilisation composée de campagne d'affichage, de signatures de pétition, d'organisation d'événements sur place, ils ont fini par obtenir le retrait du projet.

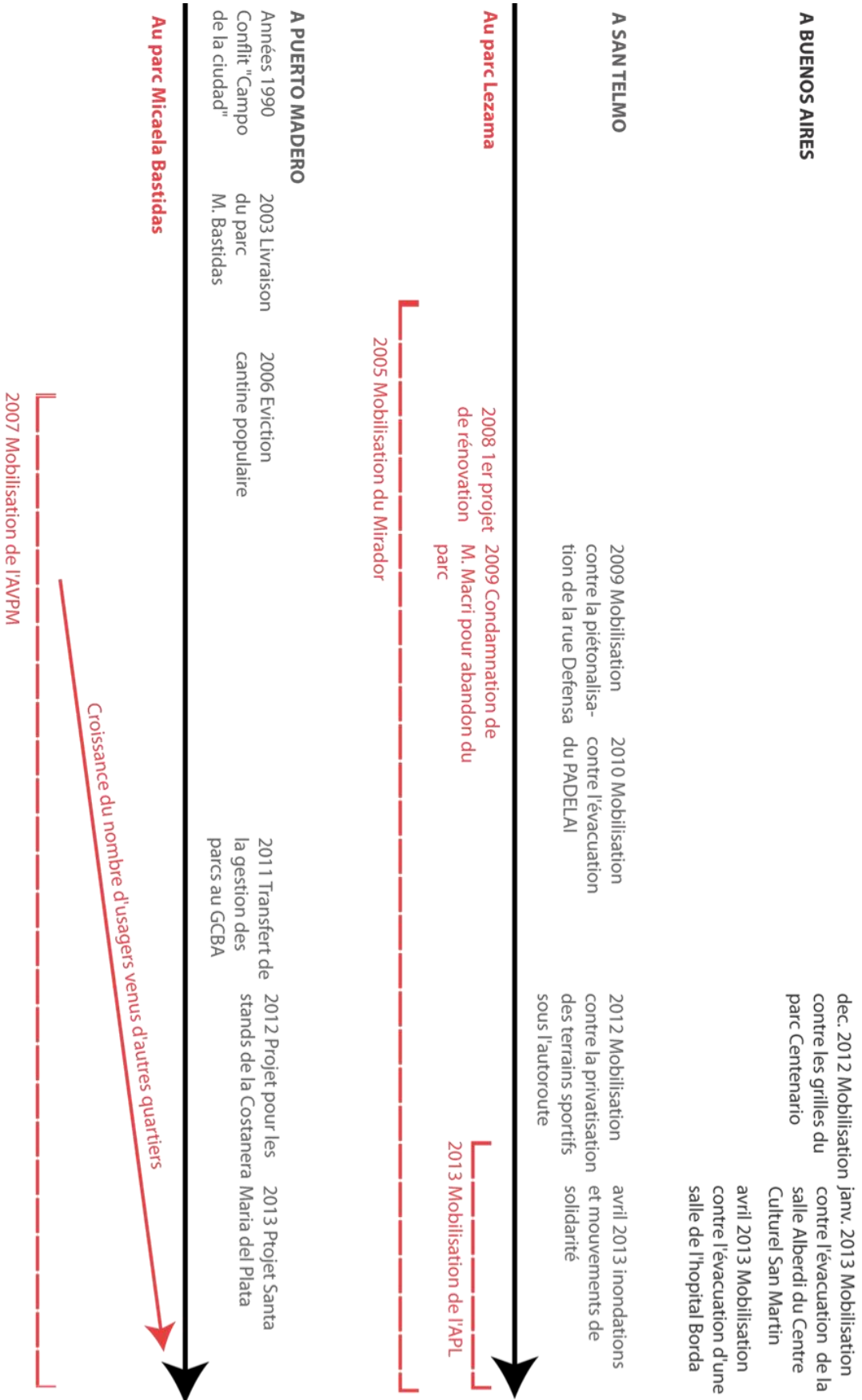


Figure 11 : Frise chronologique des conflits urbains à San Telmo et à Puerto Madero avant et pendant ma période d'enquête

III. Le parc Lezama

Le parc Lezama, d'une superficie de 7,7 hectares, est donc situé dans le quartier historique de la ville, et a lui-même été classé Monument Historique National en 2007. Pourtant, quand j'ai commencé à étudier le parc en 2010, il ne semblait pas faire l'objet d'autant d'attention par les pouvoirs publics que le reste de San Telmo qui était en pleine reconversion depuis plusieurs années. Cette reconnaissance est arrivée à la suite du long processus de patrimonialisation et de *requalification* qui a touché l'ensemble du centre-ville portègne. Le parc Lezama fut donc l'une des ultimes étapes de la stratégie d'intervention du GCBA sur le quartier, ce qui permet de comprendre en partie pourquoi son projet de réaménagement a concentré autant de tensions.

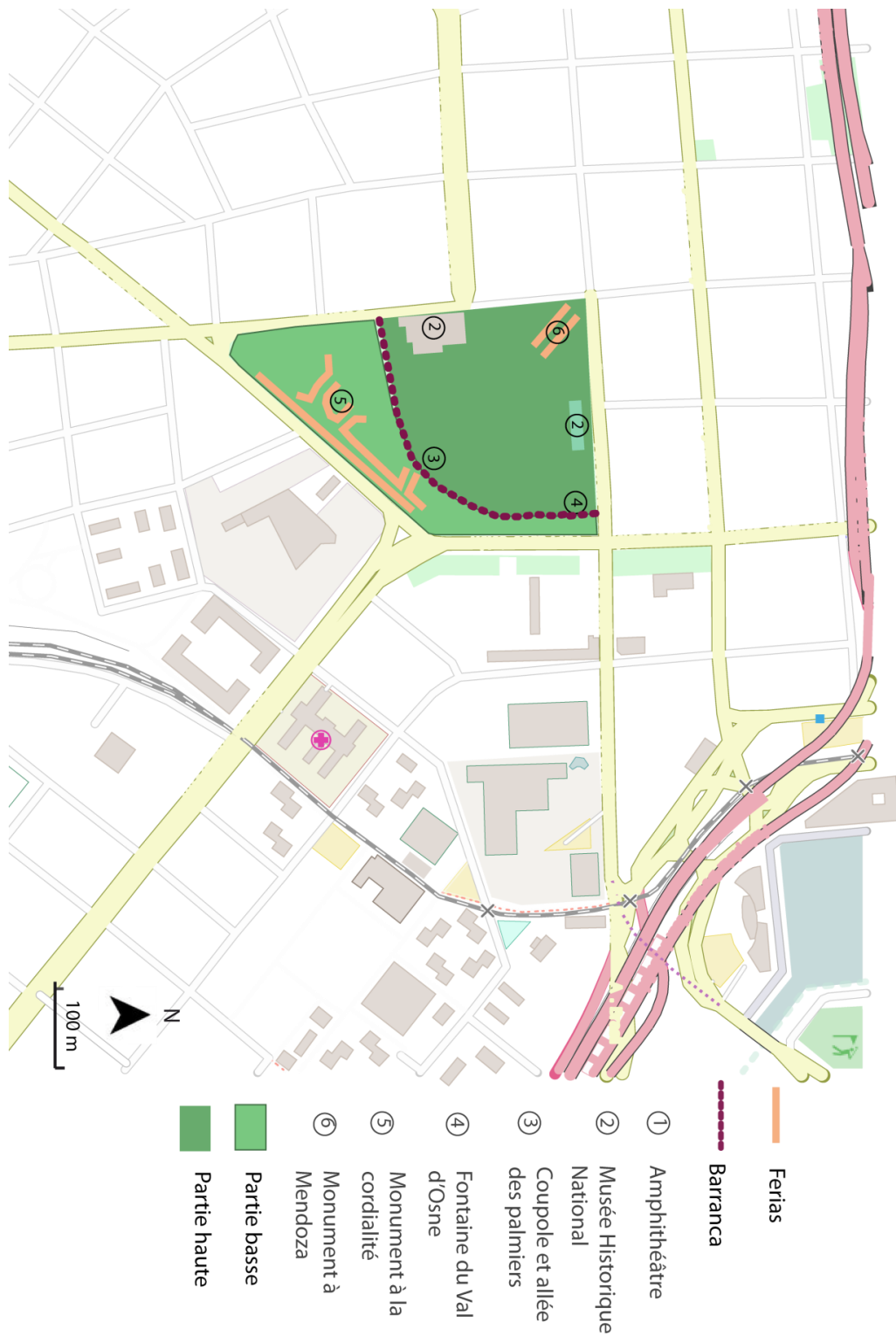


Figure 12 : Plan du parc Lezama

III.1. L'histoire du parc

Les usages et la forme du parc Lezama sont très liés à l'histoire urbaine et sociale du quartier de San Telmo dont sont originaires la majorité des usagers de ce parc. D'après un mythe qui circule dans le quartier, le parc Lezama aurait été le lieu non loin duquel Pedro de

Mendoza aurait posé les fondations de ce qui deviendra Buenos Aires lors de sa première découverte en 1536⁶⁹. Ce mythe qui en fait le lieu fondateur de la ville lui a donné, ainsi qu'aux quartiers qui l'entourent, une forte puissance symbolique pour l'évolution tant de la ville que de la nation argentine. Mais depuis la seconde fondation de la ville par Juan de Garay un peu plus au nord en 1580, l'espace occupé aujourd'hui par le parc a changé de nombreuses fois de fonction. Avant d'être le parc Lezama il fut d'abord un lieu d'échange d'esclaves ou bien un champ de bataille entre colons espagnols et anglais. Pendant un temps, il appartient même aux troupes anglaises stationnées dans la ville, raison pour laquelle il fut un temps dénommé la Quinta de los Ingleses (« La demeure des Anglais ») (Bernand, 1997). Le terrain fut acheté et vendu à plusieurs reprises et plusieurs bâtiments y furent construits. Ce n'est qu'en 1857 que Don Gregorio de Lezama racheta cette propriété pour s'y installer avec sa famille. Il annexa les terrains qui s'étendaient jusqu'à la rue Brasil et fit revoir les plans de cet espace par un architecte belge afin de le transformer en véritable jardin privé. Amateur de botanique, il fit venir des essences exotiques du monde entier, d'où la diversité et l'originalité des essences végétales que l'on y trouve encore aujourd'hui. Cinq ans après sa mort en 1889, sa veuve légua le terrain pour une somme symbolique à la Ville à la condition qu'il soit converti en jardin public et dénommé du nom de son époux. En 1897, le Musée Historique National fut installé dans l'ancienne demeure de G. de Lezama et, en 1896, l'architecte français C. Thaïs redessina le jardin pour le reconvertir en parc ouvert au public. Il fut encore agrandi par l'annexion de terrains voisins et de nombreuses attractions y furent installées : un train pour enfants, un théâtre à ciel ouvert en 1908, des arènes, un lac avec des gondoles, un kiosque à musique, une piste de patinage et une roseraie. En 1914, le lac fut asséché et remplacé par un amphithéâtre aux bancs de bois, puis de pierre (Photo 7). En 1931, la grille fut enlevée sous l'ordre de l'intendant de la ville et le parc devint accessible à tous et à toute heure (Photo 9 et Photo 10). Plusieurs monuments y furent installés au cours du XX^{ème} siècle : le monument à Mendoza, le monument de la Cordialité offert par l'Uruguay en 1936, la sculpture de la Loba Capitolina, la Coupole et ses statues, l'Allée des Palmiers, la fontaine du Val d'Osne comportant les statues de Neptune et les Naïades (Photo 8), la statue de Mère Térésa en 2003... De nouvelles essences d'arbres et de fleurs du monde entier sont régulièrement venues compléter la collection commencée par G. de Lezama.

Cet espace conçu à l'origine comme un jardin privé subit tout au long de son histoire de nombreuses modifications pour devenir un espace vert ouvert au public. Sa topographie d'origine a été conservée et la *barranca*, talus d'une dizaine de mètres de dénivelée en pente douce ou fortifiée par un mur de pierre, divise le parc en deux parties, qui seront dénommées « haute » et « basse » (Figure 12). Cette *barranca* marquait à l'origine la berge du lit du Rio de la Plata et servait de rempart naturel contre les inondations en protégeant les zones surélevées. Parmi tous les parcs de Buenos Aires, seuls trois (le parc Lezama, Barrancas de Belgrano et la Plaza Francia) sont touchés par cet accident topographique

⁶⁹ C. Bernand explique pourtant que si de nombreux auteurs y font référence, aucune preuve tangible ne confirme cette anedocte (Bernand, 1997).

naturel qui leur confère une sorte de sceau d'authenticité, que des architectes ont tenté d'imiter, comme dans le cas de l'aménagement du parc Micaela Bastidas.

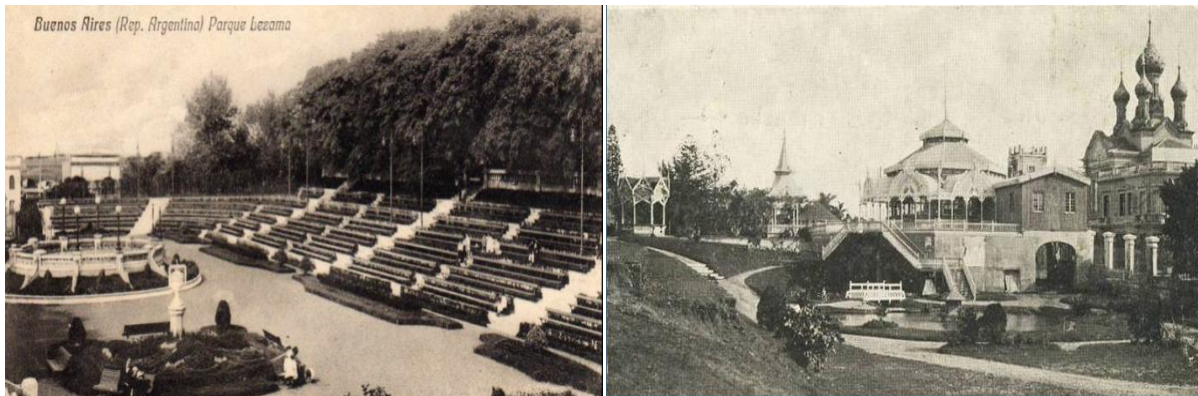


Photo 7 et Photo 8 : l'amphithéâtre et la fontaine du Val d'Osne; source : www.arcondebuenosaires.com.ar

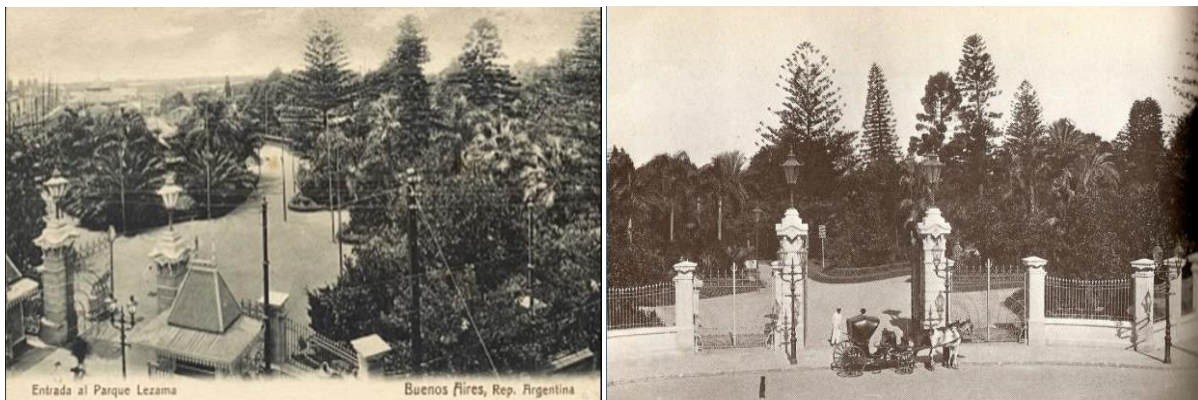


Photo 9 et Photo 10 : L'entrée et la grille du parc Lezama au début du XX^{ème} siècle ; source : www.arcondebuenosaires.com.ar

III.2. La forme du parc et ses usages actuels

L'espace du parc Lezama est aujourd'hui compris entre les rues Defensa, Brasil, Paseo Colon et Martin Garcia, et se situe donc au croisement des quartiers de San Telmo, Barracas et La Boca, quartiers d'où provient une autre partie de ses usagers. A l'échelle locale, le parc Lezama représente avant tout un espace vert de proximité, fréquenté de façon régulière par des habitués, parfois depuis très longtemps. Ceux-ci proviennent des alentours du parc, mais parfois d'un peu plus loin car c'est le seul espace vert de cette superficie dans la zone centre-sud de la ville (Figure 13).

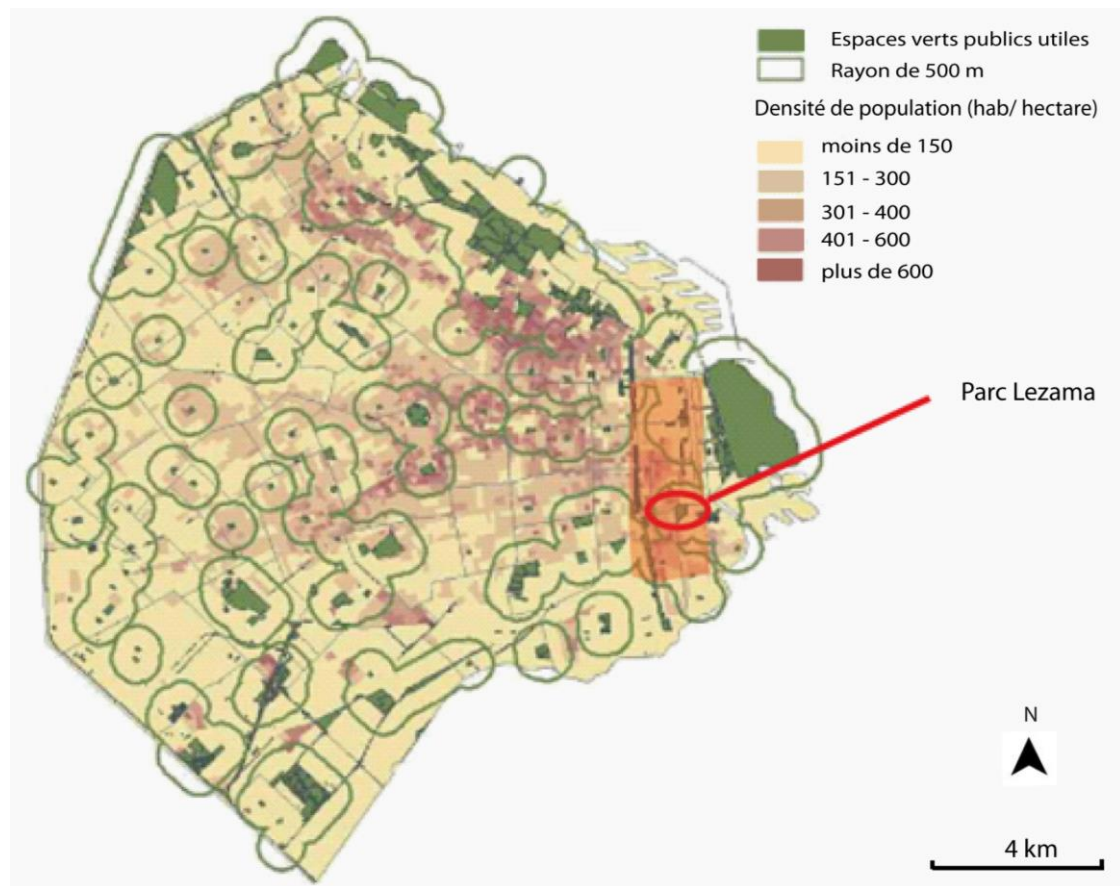


Figure 13 : Espaces verts disponibles par quartier ; source : Ministère du Développement Urbain, GCBA

III.2.a. Usages permanents ou quotidiens

Le profil des usagers du parc est assez varié par leur âge, leur situation socio-économique ou leur origine géographique, et leurs pratiques sont nombreuses et diversifiées. Le parc Lezama est d'abord un espace de loisirs où l'on vient profiter de l'offre ludique. Les enfants du quartier viennent seuls ou avec leurs parents jouer avec les toboggans et balançoires, faire du manège ou acheter des confiseries. Dans la partie basse du parc, deux petits terrains de football accueillent les jeunes joueurs dès la sortie de l'école, et se transforment parfois en terrain de volley ou de grands jeux collectifs. Les jeunes adolescents se rassemblent autour des bancs du parc après les classes, passant des heures à discuter ou à flirter. Les tables d'échec et les pistes de *tejo* et *bocha*⁷⁰ sont très fréquentées par des groupes composés exclusivement d'hommes, plus âgés, qui s'y retrouvent régulièrement l'après-midi. Beaucoup de femmes se rencontrent également chaque après-midi ou en début de soirée pour profiter de l'air frais, en général sur les bancs de la partie haute du parc plus calme. De nombreux habitants du quartier viennent y promener leurs chiens qui se rassemblent parfois en groupes, occupant une superficie conséquente des pelouses de la partie haute. Enfin, de plus en plus de joggeurs ou sportifs viennent y faire leurs

⁷⁰ Jeu qui ressemble à la pétanque.

entraînements quotidiens même si les pistes étroites et tortueuses, le dénivelé et la concentration de personnes pourrait laisser penser que ce n'est pas l'endroit idéal.

Le week-end, de nombreux usagers viennent bronzer, boire le *mate*⁷¹ ou pratiquer des activités un peu moins ordinaires. En effet, le parc est devenu ces dernières années un repaire pour les activités circassiennes (jonglage, acrobatie, trapèze...) et de nouvelles acrobaties urbaines comme la *slackline*⁷² ou le tissu aérien⁷³ s'y déroulent. Ces activités en pleine explosion ces dernières années dans certaines métropoles occidentales (au bord du canal Saint Martin à Paris, dans le parc du Mont-Royal à Montréal...) se répandent aujourd'hui à Buenos Aires. Elles requièrent beaucoup d'espace et la suspension de matériel aux arbres ou au mobilier urbain et sont ainsi souvent pratiquées en extérieur. En revanche, le skate et le roller sont assez peu pratiqués car le sol pentu et irrégulier ne s'y prête pas vraiment. Le parc Lezama est également depuis des années le point de rencontre des joueurs de *candombé* qui répètent le samedi après-midi avant le défilé du dimanche lors de la *feria*.

Le parc est aussi un lieu de vie pour des individus qui y vivent de quelques jours à plusieurs années. Ainsi Miguel, un sans-abri rencontré régulièrement dans le parc, m'a raconté y avoir vécu de 2007 à 2010, et y vivre depuis 8 mois (n°26, 05/05/2013). Durant les mois de l'enquête, j'ai vu varier la présence de ces habitants temporaires selon les saisons et l'intensité de la mobilisation : de quelques personnes dormant occasionnellement sur les bancs à plusieurs familles installées durablement auxquelles s'ajoutaient de nombreux individus isolés. Sur les pentes de la *barranca* et les balcons étaient installés en 2012 des abris de carton et de tôle, abritant des couples avec ou sans enfants, des personnes âgées ou des hommes seuls. Des matelas, du matériel de cuisine, des vêtements qui sèchent, des jouets, donnent une idée de l'usage quotidien que ces personnes ont du parc (**Photos 11 et 12**). De nombreux recoins et des bancs sont occupés par un ou plusieurs individus, qui entreposent parfois du matériel (éléments de récupération, couverture, objets personnels...). Il s'agit pour beaucoup de la construction d'un véritable « chez-soi » (Margier, 2013), certains éprouvant le sentiment d'être « habitants » du parc. J'ai ainsi été interpellée un soir par deux enfants qui me réclamaient de l'argent sous prétexte que j'avais traversé leur « maison » (l'un des balcons du parc). De la même manière, le local sous les escaliers de la *barranca* a longtemps été squatté (fermé par un cadenas) avant d'être récupéré pour servir au dépôt du matériel des services d'entretien.

⁷¹ Le *mate* est une boisson chaude à base de feuilles de *hierba mate* (qui ressemble au thé) et se boit traditionnellement en groupe selon un protocole assez précis : *el cebado del mate*.

⁷² La *slackline* est un câble élastique qui, tendu entre deux points fixes (en général des arbres), permet à l'acrobate d'exécuter des figures acrobatiques comme sur une poutre.

⁷³ Le tissu aérien est un large drap, qui suspendu à un point haut (souvent un arbre ou un élément de mobilier urbain), permet de se balancer ou d'exécuter des figures comme sur un trapèze.



Photos 11 et 12 : Construction d'abris précaires et matériaux entreposés par des sans-abri dans le parc Lezama ; jeudi après-midi, 11/10/2012

Enfin, de nombreux stands s'installent les jours de *feria* (fin de semaine et jours fériés) tout autour du monument à la Cordialité Uruguay-Argentine et occupent une large superficie de la partie basse du parc, ainsi que de la partie haute autour du monument à Lezama. La *feria* d'artisanat, située dans la partie haute du parc depuis les années 1980, est gérée par le Ministère de la Culture puisqu'elle est associée à la *feria* d'antiquités de la rue Defensa. En revanche, la *feria de manualidades* (de produits faits main), située dans la partie basse du parc, a une histoire plus récente puisqu'elle a succédé à la *feria de emergencia* qui s'installa dans le parc en 2001 (

Photo 46) et aurait « sauvé la vie de pleins de gens en leur permettant d'échanger de quoi survivre »⁷⁴ (entretien avec un commerçant de Ferizama, 2012). Les deux *ferias* sont l'occasion de fortes concentrations de visiteurs, même si, installées chacune dans une partie du parc, elles sont très distinctes de par leur clientèle, les objets proposés et leur histoire. Les pratiques commerciales et les usages économiques ne doivent pas être négligés parce qu'ils occupent spatialement une bonne partie du parc et parce qu'ils suscitent des antagonismes très forts dans les conceptions défendues par chacun des acteurs, notamment autour de la légitimité du caractère commercial de ces usages.

III.2.b. Usages du parc plus exceptionnels ou temporaires

Des usages plus récents ou plus exceptionnels sont apparus au fil des ans et ont eu une importance croissante dans les conflits d'usages qui se sont développés dans le parc ces dernières années. En effet, le caractère historique et symbolique du parc Lezama lui donne une portée nationale, voire internationale, et attire de nombreux visiteurs qui se rendent au Musée d'Histoire National et visitent parfois le reste du parc. Par ailleurs, quelques événements culturels s'y déroulent ponctuellement comme le festival Ciudadanza organisé par le Ministère de la Culture du GCBA en 2012 (Photo 13). Des concerts de musique, des rencontres de poésie ou autres y sont organisés régulièrement par toutes sortes de collectifs, qui sont normalement dans l'obligation de les déclarer à la Législature. Le parc accueille également de nombreux festivals de solidarité (aux victimes d'inondations ou aux habitants des *villas* par exemple), qui célèbrent des événements particuliers (le Jour National des Afroargentins par exemple) ou des causes socioculturelles (comme une rencontre de peuples autochtones).

En outre, si de manière générale le parc Lezama est un lieu ludique et culturel, il est connu pour être un lieu de rassemblements politiques et d'événements sociaux. L'amphithéâtre est ainsi souvent occupé par des réunions politiques comme le rassemblement des partisans de Nestor Kirchner qui se réunissent dans le parc tous les 27 octobre pour lui rendre hommage. De la même manière, certains syndicats y organisent leurs assemblées générales faute de disposer de local suffisamment grand pour accueillir leurs adhérents (Tupac Amaru, Los Pibes...). Des mouvements politiques minoritaires s'y réunissent régulièrement en convoquant des rassemblements par Internet ou dans les médias alternatifs (radios, journaux locaux...). Par ailleurs, de nombreux événements culturels y sont organisés, en général le week-end : concerts de musique, projections de films et documentaires, rencontres littéraires, festivals en tout genre (Photo 13). Il a ainsi la réputation d'être l'un des points de rencontre des organisations justicialistes et néo-péronistes (la Campora⁷⁵, los

⁷⁴ "Salvó la vida de mucha gente permitiéndoles cambiar cosas para sobrevivir".

⁷⁵ La Campora est une organisation politique dirigée par le fils de Nestor et Cristina Kirchner, qui fait partie du mouvement justicialiste.

Pibes, Tupac Amaru), c'est pourquoi de nombreux slogans justicialistes (**Photo 15**) et des *nestornautas*⁷⁶ (Photo 16) sont peints régulièrement sur l'amphithéâtre.



Photo 13 : Festival de danse Ciudadanza ; dimanche matin 01/04/2012



Photo 14 : Réunion du syndicat Tupac Amaru ; jeudi après-midi, 04/10/2012

⁷⁶ Le *Nestornota* est une transformation d'un héros de bande dessinée créé en 1957 par H. Oesterheld et F. Solano López qui est devenue l'icône de La Campora depuis 2010.



Photo 15 : Inscriptions sur les marches de l’amphithéâtre : « Nestor présent. Pour une constitution émancipatrice » ; mercredi matin, 05/06/2013



Photo 16 : Le Nestornaute ; site Internet de La Campora, 2013

Malgré sa superficie réduite, le parc Lezama présente donc une grande variété d’usages, ce qui implique une forte mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle. A la fois parc de proximité mais accueillant des événements d’envergure supra-locale voire nationale, il joue un rôle important dans l’insertion du quartier au jeu métropolitain. C’est cette rencontre des enjeux qui provoque de nombreuses tensions et l’émergence de problèmes nouveaux ces dernières années.

III.3. Le projet de *mise en valeur*⁷⁷ du parc Lezama, ultime épisode de nombreuses mobilisations collectives à San Telmo

Si les tensions étaient déjà présentes dans la période précédente, elles se sont accentuées à partir de l'annonce du projet de *mise en valeur* annoncé par le GCBA en août 2012, moment que j'ai choisi d'étudier plus particulièrement parce qu'il révélait de nouvelles modalités du débat public jusqu'alors en gestation. D'après la présentation faite par la Direction des Espaces verts du Ministère de l'Environnement et de l'espace public du GCBA siège de la Commune n°1 le 26 mars 2013 et des entretiens effectués avec une des paysagistes du projet et une conseillère municipale, ce projet consiste en une complète restructuration de l'aménagement du parc. Il prévoit le renouvellement du mobilier (bancs et abreuvoirs, réparation des fontaines, trois secteurs de jeux pour enfants) et des revêtements des sols, une remise en état des monuments et œuvres d'art, l'entretien des éléments végétaux (taille des arbres, implantation de nouvelles espèces, traitement phytosanitaire des pelouses) et un nouveau système d'éclairage. Les différents équipements du parc doivent également être réaménagés : l'amphithéâtre sera remplacé par un grand miroir d'eau, les terrains de football supprimés, de nouveaux sentiers redessineront les cheminements en reprenant les tracés originaux du parc « afin de ne plus en faire un lieu de passage » (F. Scavino, directrice de la Direction des Espaces verts du MAEP, 26/03/2013). Et ce qui fait le plus polémique : la pose d'une grille sur un périmètre correspondant à plus des trois-quarts de la surface du parc (de manière à laisser la *feria* de la partie basse du parc en dehors), qui permettra de limiter l'accès au parc à des horaires diurnes et fixes.

Pendant six mois (juin 2012-janvier 2013), le projet qui a été annoncé par voie de presse⁷⁸ n'a pas fait grand bruit dans le quartier et jusqu'à la fin de l'année 2012, l'information semblait inconnue d'un grand nombre de *vecinos* et d'usagers. Les débats autour du projet et la démonstration d'une opposition se sont d'abord faits dans les commentaires des articles des journaux annonçant le projet, le partage de ces articles par les internautes et par la création de pages Facebook dédiées. Le Mirador del Lezama, association créée en 2007 et qui rassemble plusieurs riverains du parc, s'est montré au départ opposé au projet dans la mesure où ni les associations ni les habitants n'en avaient été informés, et a considéré qu'il s'agissait d'une trahison dans la mesure où cette association militait en faveur d'un projet depuis des années. Sa présidente, G. Fernandez, a donc tenté de faire connaître le projet par le biais du blog de l'association, du bouche à oreille et d'envoi de courriers à différents journaux, notamment à *La Nación*.

Ce n'est qu'au mois de janvier 2013, soit quatre mois après l'annonce du projet, que le mouvement de contestation du projet est devenu plus fort, notamment après l'échec de la mobilisation contre la pose de grilles autour du parc Centenario⁷⁹ quelques semaines auparavant. De la même

⁷⁷ "Puesta en valor" : expression utilisée par les responsables politiques, les membres de l'administration du GCBA et les médias (Clarín, 14/05/2013).

⁷⁸ "Parque Lezama: para evitar más daños quieren enrejarlo", *Clarín*, 23/07/2012a, "Lanzan otro plan para renovar el abandonado parque Lezama", *La Nación*, 21/06/2012.

⁷⁹ La *requalification* de ce parc, par la pose de grilles, l'expulsion de la *feria* a provoqué un fort mouvement de contestation de la part des riverains mais également de militants du reste de la ville pendant l'été 2012.

manière, les événements violents de la salle Alberdi⁸⁰ ou du Borda⁸¹ ont confirmé un rapport de force brutal entre des mouvements d'artistes, d'anarchistes, d'altermondialistes et le GCBA. C'est donc dans la continuité de ces événements qui se sont déroulés dans le quartier et dans la ville les mois et les années précédents que quelques personnes se sont réunies dans le parc Lezama pour réfléchir à la manière dont elles pouvaient démontrer leur opposition au projet. Ces militants déçus de l'échec de ces mobilisations pour la « défense » d'espaces publics ont été rejoints par des habitants du quartier, des usagers venus d'ailleurs, et par de nombreux militants provenant d'autres organismes militants (culturel, social, politique...). Après quelques réunions, l'Assemblée du parc Lezama (APL) a été créée en février 2013 et a commencé à organiser ses premiers événements.

Une scission s'est alors opérée dans le quartier entre ceux qui se sont positionnés « pour » ou « contre » le projet de *mise en valeur* du GCBA, dont l'enjeu principal était la fermeture du parc par des grilles. Mais si cela constituait le point de désaccord majeur au départ, les revendications des militants se sont étendues à d'autres sujets au fur et à mesure que le projet était dévoilé : la suppression de certains équipements (terrains, amphithéâtre) et la transformation des usages que cela devait entraîner. En outre, le sentiment de non-transparence du processus de décision a exacerbé des tensions latentes sur l'absence de participation des citoyens à l'aménagement urbain. D. Santilli, le ministre responsable du projet, est devenu l'adversaire central d'une mobilisation dont la lutte a fini par s'étendre aux politiques sociales et urbaines du gouvernement de façon plus générale. Ayant culminé pendant les mois de l'été austral 2013 (février-mai), cette mobilisation a perduré tout au long du chantier (qui a pris fin en avril 2015) et dure encore au moment où j'écris ces lignes (fin 2015). Elle représente un épisode important dans la vie du parc et du quartier, et a eu des retentissements à l'échelle de la ville de Buenos Aires, puisqu'elle semble avoir contribué à l'ouverture du débat public sur les projets d'aménagement avec l'organisation de « tables de travail » collectives lors du lancement de projets de ce type.

Par ailleurs, si l'APL a fait de la lutte contre les grilles le cœur de sa mobilisation, le Mirador del Lezama, qui luttait pour la protection et la sauvegarde du parc, a fini par se déclarer en faveur de cette mesure. En effet, devant ce que ses militants dénoncent comme l'« invasion » de certains usagers et de leurs usages (« Le parc est envahi par n'importe qui pour faire n'importe quoi »⁸², miradorlezama.blogspot.fr, 11/02/2014), ses militants ont accepté la pose de grilles. Le projet d'aménagement du parc Lezama a donc été un tournant dans l'histoire de la mobilisation du Mirador puisque ses militants qui réclamaient une intervention depuis sept ans ont vu leurs efforts récompensés. Ils sont restés cependant très vigilants et mobilisés tout au long de la période précédant les travaux pour veiller à ce que le GCBA respecte ses engagements et ne cède pas face à l'APL et aux opposants du projet. L'Assemblée du parc Lezama, le Mirador del Lezama, ainsi que le

⁸⁰ La salle Alberdi, située dans le centre culturel San Martin, était occupée depuis plusieurs années par des artistes mais a été évacuée en octobre 2012 sur la décision du GCBA.

⁸¹ L'évacuation, ordonnée par le GCBA, de locaux artistiques occupés à l'intérieur de l'Hôpital Borda à la fin du mois d'avril 2013 s'est accompagnée d'une répression violente des occupants qui a causé une émotion importante chez les militants de la mouvance alternative portègne.

⁸² « El parque es invadido por cualquiera y haciendo cualquier cosa »

GCBA à travers l'équipe chargée du projet, se sont donc opposés dans ce que j'appellerai un « conflit ». Leurs relations ont été très mouvantes durant toute la période 2013-2015, alternant entre tension extrême et « guerre froide ». Les prochains chapitres montreront que ce conflit a participé à la recomposition du paysage associatif et du schéma de gouvernance et à l'émergence de nouvelles formes de débat. Les deux collectifs et le GCBA se sont en effet servis du projet de *mise en valeur* du parc pour se positionner dans le jeu d'acteurs et surtout pour faire valoir leurs intentions au sujet de cet espace. C'est donc à partir de l'annonce de ce projet que commence mon enquête puisque j'ai essayé de comprendre en quoi les modalités du débat public avaient été renouvelées.

Section 2. Le parc Micaela Bastidas dans le quartier moderne de Puerto Madero

Puerto Madero a connu une transition urbanistique qui illustre d'une autre manière les politiques d'aménagement qui ont été développées à Buenos Aires au cours du XX^{ème} siècle. Si l'urbanisation du quartier en tant que telle remonte aux années 1990, l'histoire du périmètre sur lequel il est situé est beaucoup plus ancienne et a eu un rôle important pour le développement de Buenos Aires. Coincé entre le Rio de la Plata et le centre de Buenos Aires, le quartier de Puerto Madero est aujourd'hui situé sur l'emplacement d'un des anciens ports de la ville dont l'utilisation fut finalement assez restreinte. Le premier port, élément primordial pour le développement de la colonie qu'était Buenos Aires lors de sa fondation, avait été construit à l'embouchure (*la boca*) du Riachuelo dans le delta du Rio de la Plata, vers le quartier actuel de La Boca. Mais la Couronne espagnole avait refusé le développement complet de sa colonie pour éviter qu'elle ne s'émancipe et sa taille resta donc modeste sous ce régime. Mais lors de l'Indépendance en 1810, les élites politiques argentines choisirent de baser leur stratégie économique sur la croissance de l'agro-exportation. La capitale du pays fut donc destinée aux activités portuaires et les installations du Riachuelo se révélèrent rapidement insuffisantes au vu de la croissance rapide de l'activité économique. L'idée de construire un nouveau port fut lancée et deux projets proposés : L. Huergo proposa un port composé d'une seule darse ouverte, tandis qu'E. Madero dessina un port composé de quatre darses fermées, mais interconnectées entre elles. Sur la base de ce deuxième projet, la construction du nouveau port s'étendit de 1887 à 1898 dans un espace entièrement gagné sur le fleuve par des remblais contribuant au développement de la ville. Mais, de nouveau, sa configuration se révéla insuffisante pour recevoir des navires de plus en plus gros et pour absorber le flux croissant du trafic fluvial. Dès 1911, les travaux du Puerto Nuevo sont lancés, et son inauguration en 1925 condamne le port de Puerto Madero à l'abandon. La rapidité de sa relégation explique pourquoi il n'obtint jamais le véritable statut de port de la ville.

Son inscription dans le tissu urbain n'ayant pas vraiment été programmée lors de sa conception, les plans se succédèrent tout au long du XX^{ème} siècle pour favoriser ses liens avec le reste de la ville⁸³. En effet, sa localisation géographique et les seize docks qui le bordent participèrent à isoler ce périmètre du reste de Buenos Aires. En outre, les militaires de la Junte qui avaient entrepris la refondation de l'organisation de la ville entreposèrent les gravats dans cette zone qui finit par être totalement déconsidérée. Cela permit de gagner du terrain sur le fleuve dans le cadre de leur Plan d'Elargissement du centre-ville et aboutit bien plus tard à la création d'une Réserve Ecologique. Mais cette friche fut longtemps accusée d'être la raison pour laquelle la ville tournait le dos à son fleuve, et sa reconversion devint la condition pour que Buenos Aires puisse retrouver son lien avec le Rio de la Plata.

⁸³ Le Corbusier dessina un plan qui visait son intégration à la ville lors de son passage en 1935 mais qui n'aboutit jamais.

C'est seulement dans les années 1990 que les conditions furent réunies pour que cette friche retrouve un rôle majeur dans le développement urbain. La ville qui s'était étendue très rapidement vers le nord et l'ouest accusait un sévère déficit de terrains disponibles et la croissance des activités du centre-ville nécessitait son élargissement. Les quartiers voisins (San Telmo notamment) souffraient d'une détérioration sévère et leur *revitalisation* envisagée requérait des financements. Aussi, la reconversion de l'ancien terrain portuaire, dont la superficie permettait d'envisager de vastes projets, fut alors perçue comme une solution pour agrandir le centre administratif et financier. Le néolibéralisme et le retour à la démocratie favorisaient alors l'essor de l'économie et les capitaux disponibles permettaient de croire que les investisseurs suivraient si l'Etat impulsait une dynamique en ce sens (A. Garay n°1, 2013 voir Encadré 1). En outre, la réussite d'expériences étrangères de *requalification* des zones portuaires, comme l'opération de rénovation des Docks de Londres ou du port de Barcelone, inspirait confiance aux membres du Gouvernement national en place dirigé par C. Menem à l'époque.

I. A Puerto Madero, des espaces publics comme allégorie de la « démocratisation »

L'échec du port prévu par Eduardo Madero à la fin du XIX^{ème} siècle n'a pas été total puisque la destinée commerciale et spéculative du périmètre foncier gagné sur le fleuve est aujourd'hui un grand succès (Esteban, 2014). La reconversion de Puerto Madero illustre à son tour le décalage entre les intentions affichées par les pouvoirs publics dans son programme de rénovation urbaine et les résultats obtenus. Si la reconversion de Puerto Madero est devenue l'emblème de la *planification stratégique* et des opérations de renouvellement qui ont transformé Buenos Aires dans les années 1990, elle avait été conçue à l'origine comme une opération de démocratisation. Le périmètre de l'ancien port de la ville qui était auparavant un espace non accessible au public devait s'ouvrir à tous les citoyens de la ville. Après des années de dictature, les pouvoirs publics avaient en effet décidé de symboliser le retour à la démocratie par la reconversion de cet espace urbain qui avait été durement éprouvé par les militaires. En réservant dans le schéma directeur plus de la moitié de sa superficie aux espaces publics, les responsables du projet avaient affirmé ainsi la volonté d'inscrire l'urbanisation du quartier dans une dynamique d'ouverture et d'accessibilité à tous les citoyens de la ville.

Cependant, les inégalités sont fortes et visibles aujourd'hui à Puerto Madero : espaces résidentiels clos, frontières urbaines apparentes (seulement quatre ponts le relie au reste de la ville), quartier d'affaires composé de tours imposantes, stationnements privés, absence de transport collectif... Son mode d'urbanisation et les stratégies développées par les responsables de la gestion du quartier semblent avoir été destinés à imposer une certaine vision, notamment à travers l'aménagement des nouveaux espaces publics. Ainsi, il semble qu'aujourd'hui les intentions initiales du projet en matière d'ouverture et de démocratie ne soient plus forcément respectées et la présence de frontières à l'intérieur du quartier, qu'elles soient physiques ou symboliques, questionne leurs applications.

I.1. Puerto Madero, de la reconversion d'une friche de port en quartier moderne

A la fin des années 1980, l'Intendant de la Ville, C. Grosso, a fait de Puerto Madero son cheval de bataille et, avec l'appui du président C. Menem, des réformes ont été lancées permettant de démarrer le projet. Le président a promulgué en 1989 la Loi de Réforme de l'Etat à laquelle ont été incluses des lois d'urgence économique qui ont notamment permis à l'Etat de transférer des terrains sans passer par les procédures habituelles (Loi générale d'habilitation des transferts). Ainsi, le décret 1279 signé par le Ministère des Travaux et Services publics de la Nation, la Municipalité de Buenos Aires et le Secrétariat Général de la Présidence de la Nation, a créé la *Corporación Antiguo Puerto Madero S.A.* (CAPMSA). En intégrant à parité des représentants des gouvernements national et municipal dans la société de gestion du projet, cette société parapublique de droit privé a représenté le premier partenariat public-privé de gestion urbaine dont les capitaux proviennent à la fois des secteurs publics et privés. L'objectif de cette société anonyme était « la confection d'un plan directeur, l'étude des infrastructures à implanter, la promotion des investissements dans la zone, la construction ou le renouvellement des travaux à effectuer (...) la vente et/ou la location des terrains constitutifs de la zone en question » (Corporación Antiguo Puerto Madero, 2011). Cette société anonyme a donc apporté la structure juridique du projet urbain sur laquelle le soutien financier et la gestion des opérations immobilières ont reposé. En effet, la condition du transfert gratuit de la propriété des terrains par la Nation à la CAPMSA était d'assumer la responsabilité totale de l'urbanisation du périmètre. Autrement dit, la CAPMSA a reçu l'entière propriété des terrains en échange de quoi elle était chargée de la parcellisation et de la vente des lots, mais surtout de l'installation et de l'entretien des infrastructures publiques (« tout ce qui passe sous la terre » : électricité, eau, gaz, assainissement, selon A. Garay n°1, 2013), ainsi que de l'aménagement de l'espace public (Corporación Antiguo Puerto Madero, 2011).

Alfredo Garay est l'un des informateurs que j'ai rencontrés en mars 2013 pendant mon enquête et qui m'a apporté de nombreuses informations sur l'évolution de la planification portègne et le point de vue des acteurs politiques sur ces stratégies d'aménagement. Mais son rôle dans ces processus et notamment dans l'urbanisation de Puerto Madero est très particulier et nécessite des éclaircissements pour contextualiser son point de vue. Ses multiples casquettes donnent en effet une tonalité particulière à ses propos, c'est pourquoi il est important de comprendre d'où il vient.

Je l'ai rencontré en tant que membre de la CAPMSA, gestionnaire de l'urbanisation du quartier de Puerto Madero et de l'aménagement de ses espaces publics, dont il fait de nouveau partie depuis 2008. En effet, il a déjà occupé ce poste dans les années 1990 au tout début de la création de cette entité de gestion spécialement conçue pour gérer le projet d'urbanisation de Puerto Madero. Il est d'ailleurs à l'origine de ce projet qu'il a impulsé et défendu en 1989 en tant que Secrétaire de la Planification de la ville de Buenos Aires (qui n'était pas encore autonome mais sous contrôle direct de l'Etat national). Ce projet s'inscrit d'ailleurs selon lui dans un processus d'intervention beaucoup plus large pensé pour la *requalification* des quartiers centraux de Buenos Aires (de Retiro au centre à La Boca au sud). Il est devenu pendant quelques mois le vice-président de la toute neuve CAPMSA

avant de quitter l'Argentine pour l'Europe où il a exercé durant quelques années. De son expérience européenne, notamment du projet des Halles à Paris, il a retenu l'idée de projet urbain et d'aménagement concerté dont il pense que Puerto Madero est l'une des meilleures et premières adaptations en Argentine. Il est revenu à Buenos Aires à la fin des années 1990 et a participé de façon anonyme au concours national pour les espaces publics de Puerto Madero avec une équipe d'architecte dont fait partie N. Magariños que j'ai également rencontré. Quand son projet a été choisi, il a été chargé de l'aménagement de ces espaces dont le parc Micaela Bastidas. Une fois ces projets quasiment terminés (un dernier parc au nord du quartier n'était pas encore aménagé au moment où nous nous sommes rencontrés), il a fini par être nommé comme représentant de l'Etat au conseil d'administration de la CAPMSA sur nomination de la Présidente de la Nation. C. Kirchner. Il est également professeur de l'Université de Buenos Aires (UBA) en Aménagement.

Le parcours de cet architecte et ses expériences à l'étranger ont eu un impact sur la conception de ce type de projets inspirés du modèle du partenariat public-privé, inédit à l'époque et encore jamais reproduit en Argentine. G. Jajamovich insiste sur l'implication de cet architecte dans un projet qui est à ses yeux l'emblème du néolibéralisme des années 1990, ce qui lui paraît contradictoire avec l'engagement précédent de l'architecte dans les mouvements péronistes, chrétiens et contre la Junte pendant la dictature. G. Jajamovich analyse le travail discursif par lequel A. Garay, en reconstruisant sa propre trajectoire militante, explique ce paradoxe. Pour cela, le chercheur emprunte le concept de « reconversion militante » de S. Tissot pour expliquer comment A. Garay parvient à élaborer un discours où s'articulent les privatisations, la réforme de l'Etat et la participation populaire. C'est donc parce que ces informations, reçues directement de l'un des acteurs majeurs du jeu d'acteurs politiques, éclairaient d'un regard nouveau celles que j'ai pu trouver dans la littérature académique qu'il m'était difficile de les mettre de côté. Néanmoins, le fait que A. Garay soit à présent représentant politique d'un aménagement effectué par sa propre agence ne doit pas être ignoré et il était nécessaire de mettre en perspective ces déclarations.

Encadré 1 : Présentation de A. Garay, informateur n°1, mars 2013

Sur la décision des représentants de la Nation présents dans son directoire, la CAPMSA a décidé de ne pas vendre à des acteurs privés plus de la moitié de la surface des terrains et de préserver le reste. Rédigé en 1991, le plan directeur de Puerto Madero prévoyait une superficie constructible de 60,9 hectares (sur un total de 170 hectares, soit 36%), 35,50 hectares (21%) pour la voirie publique et privée, 39,5 hectares qui correspondent aux darses du port (23%), et 34,10 hectares (20%) d'espaces publics parmi lesquels 18,5 hectares (11%) de parcs (Corporacion Antiguo Puerto Madero S.A., 2011). Au final, la moitié du périmètre du quartier a été réservée aux espaces publics « de loisirs et de récréation publics, indifférenciés et gratuits apportant plus de 50 hectares de nouveaux espaces verts au centre-ville » (site *Internet* Corporacion Antiguo Puerto Madero S.A., 2011). En effet, la zone est aujourd'hui composée de 46% d'espaces sous propriété privée (quartier dont ce taux est l'un des plus faibles de la ville) et 54% qui relèvent du domaine public, un. La parcellisation et la vente par lots du secteur ont commencé et des critères de

sélection pour les propositions d'achat ont été mis en place afin de favoriser la mixité fonctionnelle du quartier. Le règlement imposait de ne pas vendre plusieurs parcelles à un même investisseur, de privilégier les petites parcelles, de limiter les frontières physiques et les privatisations internes (terrain de golf, jardins privés...) ⁸⁴. Aussi, comme le souligne A. Garay, l'accélération de la vente des lots due au succès qu'elle a rencontré a provoqué quelques transgressions au Plan Directeur originel de la zone imaginé par la CAPMSA : changement d'usages de certaines parcelles, transfert et reventes de parcelles sans projet ou engagement d'exécution, délais autorisés, et surtout perte de la capacité de gestion de la CAPMSA à cause de sa structure administrative (Etulain, 2008, p. 10).

Le chantier de ce grand projet de rénovation urbaine du port s'est déroulé en deux phases successives, dont la première prévoyait la rénovation et la vente des seize entrepôts de brique rouge construits entre 1905 et 1910, ensemble architectural hérité de la colonisation anglaise, classés Monument Historique depuis 1991. Le succès rapide de cette opération immobilière a permis à l'urbanisation du secteur de trouver un premier financement ce qui laissait présager de la réussite à venir de l'opération. Celle-ci a été telle que le processus de vente des terrains s'est accélérée et la rigueur dans la sélection des acheteurs diminua. Selon A. Garay, le projet initial n'a pas été entièrement respecté parce que le retard dans les délais de chantier a encouragé la spéculation sur la valeur des terrains (A. Garay n°1, 2013). En outre, il confie que la CAPMSA n'a pas toujours suivi les règles qu'elle s'était fixées pour maximiser la valeur des terrains dont elle avait la charge, ce qui provoqua en 1999 un certain déficit par rapport au profit qu'elle aurait pu espérer. C'est dans un deuxième temps que les chantiers des espaces publics et notamment des deux grands parcs urbains commencèrent, marqués dans leur réalisation par une rigueur économique de plus en plus forte. Pour lui, l'aménagement des espaces publics du quartier s'illustre par une volonté d'ouverture qui a guidé son équipe d'architectes lors du concours national pour les nouveaux espaces verts de Puerto Madero de 1994. Ainsi, il explique avoir conçu les parcs, et spécifiquement le parc Micaela Bastidas, à destination de deux types d'usagers : les habitants du quartier, puisque le parc est situé dans la zone la plus résidentielle de Puerto Madero, mais également pour des usagers provenant d'ailleurs et notamment de la zone sud de la ville, qui étaient déjà habitués à venir sur la Costanera, lieu traditionnel de loisir et de promenade des classes populaires portègnes. En effet, jusqu'au remblaiement de ce qui constitue aujourd'hui les lagunes et la Réserve Ecologique dans les années 1980, la promenade de la Costanera sud donnait directement sur le fleuve de la Plata. Celle-ci était alors bordée de plages et constituait l'excursion balnéaire des Portègnes en quête d'air frais et de divertissements populaires. L'opération de rénovation urbaine de Puerto Madero ne s'est donc pas limitée à la zone résidentielle mais s'est étendu à la Costanera Sud et à la Réserve Ecologique. Dans la mesure où ces zones contribuaient à la valeur ajoutée du quartier, elles ont été considérées comme des unités spatiales intégrées au projet. En effet, l'objectif était de « renouer le lien entre la ville et le fleuve, en structurant un patrimoine hérité du passé sans oublier la mémoire des lieux » rapporte l'architecte A. Garay (n°1, 2013). En 2006, toute cette zone a donc été également rénovée et elle est aujourd'hui entièrement intégrée au reste du tissu urbain.

Cette volonté de s'adresser à ces deux types d'usagers lors de la conception des parcs marque pour A. Garay l'ambition démocratique et d'inclusion qui étaient devenues des enjeux politiques quasi nationaux (A. Garay n°1, 2013). Pour lui, à travers cette opération, l'Etat s'est montré capable de représenter l'intérêt général face aux stratégies privées en créant les outils pour être à l'initiative de l'action urbaine. Il insiste sur le devoir de l'Etat de se montrer actif dans la production de la réglementation urbaine, une telle forme de gestion ayant permis selon lui l'ouverture et la « démocratisation » de cet espace au plus grand nombre, ce qui n'aurait probablement pas été le cas si l'Etat avait délégué l'urbanisation à des promoteurs privés. C'est pourquoi, d'après lui, Puerto Madero représente un paradoxe : au moment des grandes privatisations et des politiques néolibérales menées par C. Menem, l'équivalent de la première « Zone d'Aménagement Concertée »⁸⁵ voyait le jour, ce qui est à nuancer si l'on considère l'impact majeur des acteurs privés dans la réalisation du projet. De la même façon, un fonctionnaire de la CAPMSA affirme que Puerto Madero a été conçu comme un symbole du retour à la démocratie et précise que la *récupération* de l'espace public est « une sorte de récompense ou de service rendu au reste de la ville et à ses habitants, une manière de rétribuer les autres Portègnes »⁸⁶ (employé de la CAPMSA, mars 2009, cité dans Girola et al., 2011, p. 10). D'autres architectes de la même génération sont également très enthousiastes vis-à-vis de ce projet comme A. Gorelick dans l'extrait suivant :

Le parc [Micaela Bastidas] apparaît comme un équipement sophistiqué destiné à favoriser l'usage traditionnellement populaire de la côte, illustrant le vieil idéal du XIXème siècle qui envisageait le parc comme un espace démocratique par excellence, la « nouvelle cathédrale » de la ville moderne, où la communauté se rencontre, où les individus, égaux par effet du sol et de la nature, deviennent le public critique de la Modernité. Et il n'est pas négligeable qu'à ce projet ait participé un des principaux concepteurs de toute l'opération Puerto Madero [A. Garay], qui a toujours mis en avant, contre toute évidence, le caractère populaire et progressiste de l'opération : peut-être faudrait-il envisager ce parc comme une sorte de revanche de la « planification stratégique » malgré les voix médisantes⁸⁷

A. Gorelick, 2008, p. 36.

⁸⁵ Si ce vocable ne s'utilise pas en Argentine, l'architecte A. Garay qui parle couramment français l'utilise dans notre entretien en 2013.

⁸⁶ "Una suerte de recompensa o servicio prestado a la ciudad y sus habitantes, una manera de retribuir al ciudadano".

⁸⁷ "El parque aparece como un equipamiento sofisticado pero orientado a favorecer el tradicional uso popular de la costa, ilustrando el viejo ideal decimonónico que veía el parque como el espacio público democratizador por excelencia, la "nueva catedral" de la ciudad moderna, allí donde la comunidad se encuentra y reconoce, donde los individuos, iguales por efecto del sol y la naturaleza cultivada, se convierten en el público crítico de la Modernidad. Y no es secundario que en el proyecto del parque haya participado uno de los principales creadores de toda la operación Puerto Madero, que sostuvo siempre, contra toda evidencia, el carácter popular y progresista del emprendimiento: quizás habría que entender este parque como una especie de revanche del "planeamiento estratégico" contra las voces agoreras".

Pourtant certains propos de gestionnaires du parc montrent que cette recherche d'ouverture ne semble pas partagée par tous. En effet, dans leurs discours, certains représentants des différentes autorités responsables de la zone paraissent déplorer la venue de personnes extérieures dans le quartier et condamnent leurs usages. Le Chef du service de Sécurité évoque le problème qui aurait été créé par les « gens qui envahissent Puerto Madero depuis la Costanera Sud », principalement les fins de semaine (*nuevomadero.com*, 23/08/2010). Ce représentant résume ainsi « la problématique de l'ordre et de la sécurité à Puerto Madero » : le trafic, la *villa* Rodrigo Bueno et les gens qui envahissent le quartier. Parmi eux, il désigne directement les skaters, ceux qui font des graffitis, les *cartoneros*⁸⁸, les *trapiteros*⁸⁹, les vendeurs ambulants... Il déclare à propos des *cartoneros* : « on reçoit des plaintes pour dire qu'il y en a de plus en plus, qu'ils déambulent avec leur chariots en double file... On peut les décourager. Mais on ne peut pas leur interdire de travailler dans la zone parce qu'ils ne commettent aucun délit ni infraction ! »⁹⁰. Il semble presque regretter qu'ils ne commettent pas d'actes délictueux pour avoir le droit de les arrêter. On comprend donc que pour lui tous ces usages de l'espace public sont amenés par des personnes ne résidant pas le quartier et qui ne sont pas les bienvenues.

Aussi, l'objectif de « démocratisation » que s'étaient fixé les responsables politiques au début du projet (parmi lesquels C. Menem, président de la Nation, C. Grosso, l'intendant de la Ville, et A. Garay qui faisait partie du Gouvernement à l'époque) est remis en question aujourd'hui, de l'aveu même de ce dernier. En effet, outre le retour à une forme de gouvernance plus ouverte que celle de la Junte militaire qui prit fin en 1983, la démocratisation se rapportait également à une volonté d'ouverture en matière d'inclusion et de fréquentation d'un public le plus large possible (A. Garay n°1 et N. Magariños 2, 2013). Pour ces architectes, la manière dont ses gestionnaires conçoivent le quartier ne correspond pas toujours à celle de ses habitants, les *vecinos* :

C'est une discussion qui surgit maintenant. On a toujours conçu les parcs pour que les gens pauvres du sud de la ville, qui n'ont pas d'espaces verts, viennent et puissent avoir des espaces verts de qualité, mais aussi pour que les gens de classes moyennes trouvent un espace pour aller passer le week-end, la nuit en été ou lors d'événement. Aujourd'hui, c'est devenu LA question parce que les propriétaires des immeubles qui ont acheté il y a quelques années ne sont pas contents parce qu'il y a beaucoup d'activités la fin de semaine.

Entretien avec A. Garay n°1, 2013.

⁸⁸ Les *cartoneros* sont ceux qui cherchent des matériaux recyclables dans les ordures pour les revendre à des entreprises de recyclage ou les recycler eux-mêmes quand ils sont organisés en coopératives.

⁸⁹ Les *trapiteros* (qui utilisent un *trapito*, un petit chiffon qu'ils agitent) surveillent et contrôlent le stationnement sur la voie publique de manière autogérée. Ils sont également appelés les *cuidacoches*, ceux qui surveillent les voitures.

⁹⁰ "Una problemática que surge en torno a la gente que invade Puerto Madero desde la Costanera Sur, principalmente durante los fines de semana"; "la problemática de la seguridad y el orden en Puerto Madero"; "Recibimos llamados con quejas de que cada vez hay más, que andan con sus carros en doble fila, etc. (...) Podemos desalentarlos... ¡Pero no podemos prohibirles que trabajen en la zona, porque no cometen ningún delito ni contravención!".

Ainsi, ils sont conscients des critiques portées à l'encontre de leur projet, mais affirment que cet élitisme provient du fait que son intention d'origine n'est plus toujours respectée et pointent notamment du doigt les représentants du pouvoir municipal (le GCBA) dans le directoire de la CAPMSA. Si les deux architectes des parcs, N. Magariños et A. Garay, insistent en entretien sur le fait que les parcs étaient au départ destinés à l'usage de tous les habitants de la ville (entretiens n°1 et 2, 2013), ils regrettent la réputation élitiste du quartier qu'ils ont contribué à créer. En mettant en avant le caractère ouvert et gratuit des parcs, les architectes agissent comme s'ils cherchaient à désamorcer les accusations d'élitisme qui reviennent souvent de la part de nombreux Portègnes. Pour expliquer l'absence d'habitants issus de secteurs populaires dans le quartier, A. Garay rappelle que l'opération Puerto Madero se devait d'être rentable financièrement afin d'apporter également des financements pour la reconversion de la zone sud de la ville. Ceci explique, selon lui, pourquoi aucun logement social n'a été prévu, et à l'inverse pourquoi les logements de standing et des immeubles de bureaux de grandes entreprises ont été privilégiés parmi les projets des acheteurs potentiels. En effet, le luxe des logements et les hauts revenus des habitants du quartier deviennent de plus en plus contradictoires avec l'objectif d'ouvrir le quartier et ses espaces publics à l'ensemble des citoyens portègnes.

1.2. Le rôle de l'espace public à questionner dans le renouvellement du quartier

Tout comme à San Telmo à la même époque, la *requalification* du patrimoine urbain et l'aménagement des espaces publics ont été les méthodes principales de *revitalisation* utilisées par les pouvoirs publics. La morphologie originelle du quartier a été conservée puisque les darses ont été maintenues même si elles ne sont plus utilisées, l'une d'elles a tout de même été reconvertie en marina privée. Les seize docks et les anciens silos à grains ont été classés monuments historiques, rénovés et reconvertis en logements, en bureaux ou en musées. Sur la rive ouest, les pavés de l'ancien port ont été réimplantés et les quais transformés en promenades piétonnes sur lesquelles se sont installés cafés et restaurants chics. Le matériel datant de l'époque portuaire (grues, rails, poutres métalliques...) a été conservé et rappelle à présent l'ancienne activité du lieu. Le mobilier urbain contemporain et l'animation des commerces et des vitrines complètent aujourd'hui ces références au passé par une touche plus moderne. De l'autre côté, la rive est offre une séquence d'immeubles modernes bien exposée au soleil de l'après-midi qui incite les promeneurs à venir se détendre sur les terrasses. Le quartier dispose donc de nombreux parcs, places, plazoletas, larges avenues avec en leur milieu des promenades piétonnes bordées d'arbres, dont le mobilier urbain et l'aménagement paysager est très soigné, comme le montrera l'exemple du parc Micaela Bastidas plus spécifiquement étudié dans la suite de la thèse.

Mais les avis divergent sur ce projet qui fait l'objet d'une polémique importante chez les chercheurs argentins et dans le champ plus général de l'urbanisme latino-américain. Du point de vue de leur aménagement, les espaces publics de Puerto Madero sont donc le résultat des paradigmes de l'urbanisme des années 1990. Pour répondre à la nécessité de maximiser le rendement des parcelles, de très hautes tours ont été construites, ce qui a participé à la densification de l'habitat à Buenos Aires. Par leur hauteur et leur concentration, ces tours ont donné une nouvelle skyline à la ville (**Photo 17**) et l'image d'une ville plus moderne. D'autre part, tout comme les quartiers fermés qui fleurissent en périphérie (Capron, 2004), les nouveaux

logements du centre-ville sont conçus pour être « fermés » et incluent de manière privative des équipements qui sont ailleurs souvent publics (piscines et équipements sportifs, espaces verts, espaces de rencontre). Par ailleurs, l'espace public dont l'aménagement a pris de l'importance dans la conception des projets urbains au début des années 2000 est devenu un atout majeur du quartier. En effet, si la sécurité est l'argument de vente (agent immobilier, 2012) et d'achat (entretiens habitants, 2012-2013) principal, la qualité paysagère des parcs et l'offre importante d'espaces verts comme éléments du cadre de vie viennent souvent en deuxième position.



Photo 17 : Vue de la skyline de Puerto Madero depuis le Rio de la Plata en janvier 2008

M. Svampa parle de Puerto Madero comme de la « métaphore du progressisme » qui, loin de laisser envisager un futur à base d'« inclusion », met en lumière cette illusion. Ce qu'elle appelle l'« auto-ségrégation spatiale » (Svampa, 2008b, § 4) illustre bien la volonté de se mettre à l'écart des nuisances du reste de la ville que j'ai retrouvée chez tous les habitants interrogés. Ce quartier s'apparente aux *countries* (Elguezabal, 2011) et autres *barrios cerrados*⁹¹ dont les habitants font partie de « ceux qui ont gagné » (Los que ganaron, Svampa, 2001) et sont un symbole de la privatisation de la ville (non pas par rapport à la situation antérieure de ce périmètre qui était fermé au public, mais son rapport avec le reste de la ville). En effet, pour elle, ce quartier constitue une concentration de richesse évidente, accrue dans les années 1990 et consolidée dans les années 2000 (Svampa, 2008, p. 284). Le progrès qu'est censé représenter Puerto Madero ne constitue donc pour elle qu'une illusion par laquelle les mécanismes de la nouvelle gestion publique-privée prétendent faire croire à de l'ouverture, quand elle ne permet au contraire qu'une accumulation des richesses d'autant plus efficace qu'elle est déguisée. Le quartier étant devenu le symbole du ménémisme et des politiques néolibérales de privatisation pré-crise de 2001, il a été beaucoup reproché à l'ancien gouvernement d'avoir vendu des terrains appartenant à l'Etat au profit d'une élite financière et d'entreprises étrangères. Dans ce sens, les espaces publics

⁹¹ Les *barrios cerrados* (quartiers fermés) ou *countries* sont l'équivalent des *gated communities* en Argentine, des logements privés « fermés ».

apparaissent comme une « compensation » qu’auraient été obligés de consentir les responsables politiques pour éviter des accusations de ségrégation sociale.

En plus de la remise en cause du caractère *progressiste* du quartier, d’autres auteurs se montrent critiques de la gestion des espaces publics de cette zone et s’interrogent sur les processus de ségrégation socio-spatiale que des projets comme celui de Puerto Madero paraissent renforcer. Si on trouve parmi les objectifs principaux de la CAPMSA celui de « rattraper le déficit urbain, en équilibrant espaces publics et privés » (Site Internet de la Corporación Antiguo Puerto Madero S.A., 2014), il faut s’interroger sur le type d’espaces publics que la CAPMSA souhaitait mettre en œuvre et sur le type de « public » qu’elle herchait à attirer. En effet, à de nombreuses occasions, les différentes autorités ont montré leur intention d’écarter certaines catégories de population de la zone. Ainsi, lorsque des sans-abri pénètrent ce quartier où ils n’allaient pas souvent durant les premières années d’existence du parc, la Préfecture intervient pour les déplacer vers d’autres quartiers quand des *vecinos* les dénoncent (Sandra n° 12, secrétaire de l’AVPM, 2013). Un autre exemple de cette sélection des usages s’illustre par le déplacement de la *villa* Rodrigo Bueno considérée comme trop proche de la Réserve Ecologique (Rodríguez, 2010).

D’autre part, la privatisation de la gestion urbanistique est le témoin d’un mode d’intervention urbaine largement influencé par l’imposition du modèle néolibéral dans les villes d’Amérique latine, d’abord à cause de la capacité d’investissement de l’Etat plus faible qu’en Europe, et de l’émergence de groupes financiers capables de réaliser ces investissements pour lesquels ces interventions urbaines sont bénéfiques (Etulain, 2008, p. 4). Pour J.C. Etulain, il s’agit donc d’un modèle de gestion « promotionnel » dans la mesure où la vente des terrains dans une zone de fort intérêt pour le marché immobilier local et international n’a pas engendré la captation de plus-value qui aurait permis une redistribution à l’échelle de la ville, mais a plutôt réservé les bénéfices aux nouveaux habitants du quartier qui appartenaient déjà pour la plupart à un secteur social favorisé (Etulain, 2008, p. 14). Cette privatisation de la gestion a eu des conséquences sur l’aménagement et l’entretien de l’espace public qui ont été non seulement transféré à la CAPMSA et non pas au Ministère de l’Environnement et des Espaces Publics, qui les a elle-même souvent délégué à des entreprises privées. L’installation d’un réseau sophistiqué de caméras de surveillance dans les espaces publics, dont le contrôle est confié à une société de surveillance privée a contribué à une sécurisation de l’espace. L’embauche de gardiens de surveillance, d’entreprise de nettoyage de la voirie, de jardiniers pour les parcs fait également partie de cette tendance à la privatisation de la gestion des rues et places du quartier, et à consolider ce que J.C. Etulain appelle « une enclave sociale d’élite ou la construction d’un ghetto »⁹² (Etulain, 2008, p. 15).

Enfin, la mobilisation de références culturelles, à la fois artistiques et historiques, a servi de ressource pour la conception urbaine à Puerto Madero où, comme à San Telmo, la patrimonialisation fut l’une des principales stratégies d’interventions urbaines. D’abord, la « création » d’espaces publics à Puerto Madero aurait servi la requalification culturelle de l’opération immobilière du projet d’aménagement du quartier, tout en améliorant l’image de la

⁹² “Un enclave social de elite o la construcción de un ghetto”.

ville qui doit s'insérer dans les logiques d'un marketing urbain concurrentiel (Ramirez Casas, 2009). Ensuite, l'utilisation de référents culturels dans l'aménagement de l'espace public a servi à Puerto Madero à marquer la prépondérance de certains acteurs sociaux sur d'autres (Girola, 2010). La création de ces espaces publics supplémentaires a été l'occasion de leur inventer une dimension artistique nouvelle, susceptible à la fois de leur procurer une certaine légitimité (l'art et la culture comme gage d'authenticité de la démarche) mais aussi d'introduire des références inégalement partagées. Selon F. Girola, « l'usage de la culture comme ressource n'a pas seulement favorisé le contrôle et la vigilance des espaces publics, mais a également contribué à rendre métaphoriques les processus d'inclusion/exclusion, à délimiter des frontières et à matérialiser les distances sociales »⁹³ (Girola, 2010, p. 38). Qu'il s'agisse du classement des anciens docks au catalogue des édifices historiques de la ville ou de la réhabilitation de la Costanera en hommage à la mémoire de la ville qu'elle représente (même si les usages ont aujourd'hui bien changé puisqu'elle n'est plus un lieu balnéaire), de nombreux éléments urbains ont été protégés au titre de leur valeur patrimoniale, au détriment de l'évolution des pratiques urbaines qui s'y sont développées.

D'autre part, tous les éléments urbains de Puerto Madero (rues, parcs, places) portent des noms de femmes et notamment d'héroïnes de l'histoire argentine, parmi lesquelles figurent des opposantes aux différents pouvoirs qu'a connus le pays : la socialiste Alicia Moreau de Justo, l'anarchiste et féministe Virginia Bolten, ou encore la fondatrice du mouvement des Mères de la Place de Mai, Azuceña Villaflor, disparue pendant la dictature militaire. En outre, le nom de l'une des précurseuses de l'indépendance américaine, Micaela Bastidas, a été donné au plus grand parc du quartier. La CAPMSA a ainsi fait de Puerto Madero un quartier particulier au regard du reste de la ville dans la mesure où il est l'un des seuls à disposer d'autant de rues au nom de femmes, dont l'engagement était parfois à contre-courant des choix politiques des élites qui plus est. Le choix de ces références féminines reflète l'ambition progressiste que les responsables politiques ont tenté de donner à leur projet mais paraît anecdotique aujourd'hui. En outre, le fait qu'aucune femme n'est présente dans le conseil d'administration de la CAPMSA est révélateur de la place réelle des femmes dans la gestion de ce quartier, et plus largement questionne l'opportunité d'un tel affichage. Dans cette veine, le développement culturel fut également un argument recherché par les acteurs privés dont certains ont orienté leur stratégie commerciale vers le tourisme de l'art (Girola 2010). L'entrepreneur A. Faena qui a implanté dans le quartier des hôtels, restaurants, discothèques, spas et salons de réceptions a également ouvert un centre d'art et des résidences d'artistes. Son groupe trouve sans doute de cette manière un argument marketing à son emprise urbaine qui s'étend à largement plus d'une parcelle (malgré les conditions du Plan Directeur de Puerto Madero).

⁹³ "El uso de la cultura como recurso no sólo favoreció el control y la vigilancia de los espacios públicos, sino que también ha contribuido a metaforizar procesos de inclusión/exclusión, a delimitar fronteras y materializar distancias sociales".

II. La composition sociale particulière du quartier à l'image de sa forme urbaine

Puerto Madero est aujourd'hui le plus grand quartier de la ville (5 km²), mais son urbanisation a nécessité un long processus de reconversion dont l'importance est notable dans l'histoire de l'urbanisme argentin. Avec cette attention concentrée sur son renouvellement, Puerto Madero a en quelque sorte rattrapé les autres quartiers et même dépassé en termes de niveau de vie de ses habitants, et à ce titre représente toujours un quartier particulier de Buenos Aires. Cette zone classée par le gouvernement comme « zone immobilière exclusive » dispose d'une dynamique propre qui la différencie de tous les autres quartiers de la ville (Informe de mercado inmobiliario, 2010). En effet, tout en étant le quartier le plus récent de la ville, Puerto Madero détient des records dans de nombreux domaines : prix, taille et modernité des logements, faible densité, superficie d'espaces publics par habitants, dispositifs de sécurité très sophistiqués... La Figure 14 montre que tout le quartier est largement avantagé par son rapport espace vert/espace construit. Ces caractéristiques hors du commun ont fait l'attractivité du quartier Puerto Madero aux yeux des Portègnes qui ont choisi de venir y résider mais lui confèrent également une représentation singulière auprès des autres Portègnes.

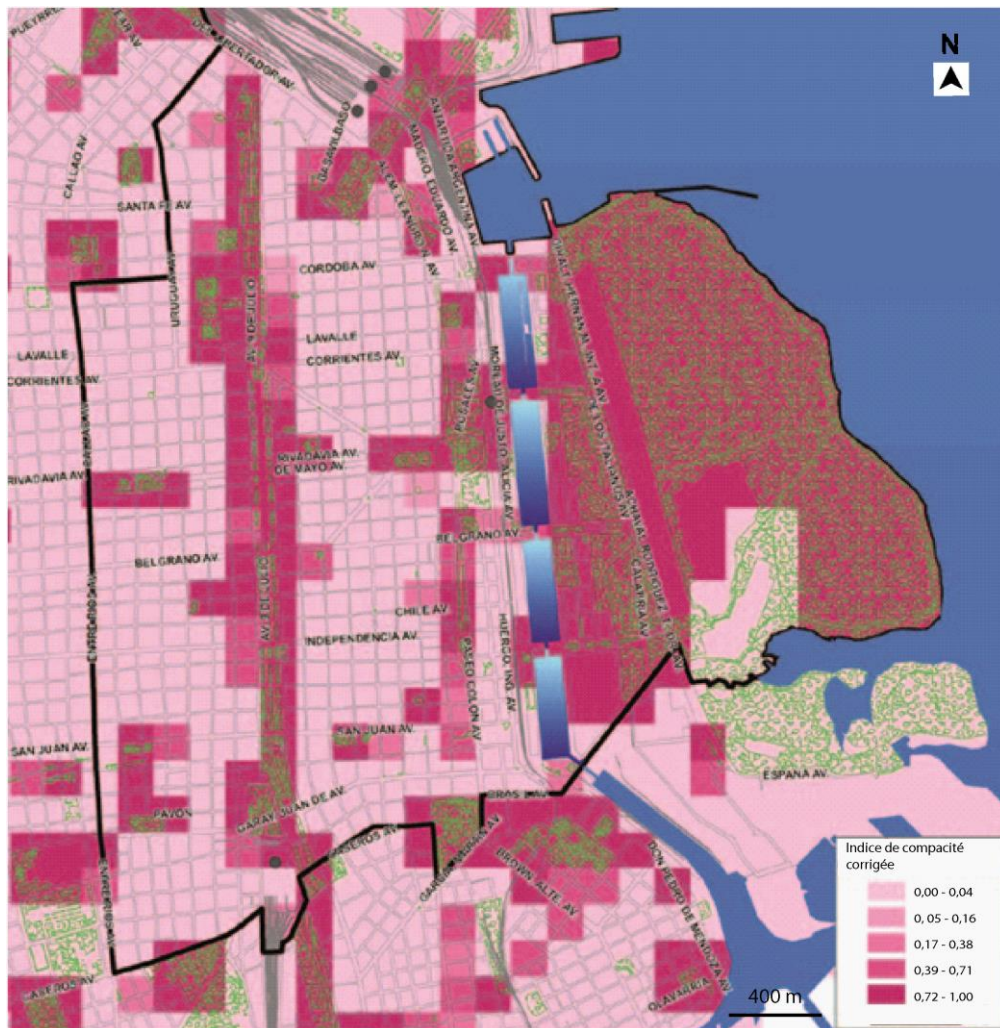


Figure 14 : La proportion d’espaces publics par rapport à la ville « construite » (Indicateur de compacité corrigée)⁹⁴ dans la Commune n°1 ; source : *Secretaría de Planeamiento, Ministerio de Desarrollo Urbano, GCBA, 2012.*

II.1. Un mode d’habiter des habitants qui reflète la situation particulière du quartier à Buenos Aires

Seulement 300 habitants vivaient à Puerto Madero lors du recensement de 2001, environ 7 000 en 2006 (*La Nación*, 04/09/2012), 18 000 en 2010 une fois la plupart des logements terminés et plus de 30 000 personnes extérieures au quartier y pénétraient chaque jour (INDEC, Censo Nacional de 2010). Mais, malgré les représentations que véhicule ce quartier (cf. p. 252), l’origine géographique et sociale de ses habitants reste tout de même assez variée. En effet, s’ils appartiennent aujourd’hui tous à une classe moyenne-supérieure, voire très aisée, disposant d’un niveau de vie supérieur à la moyenne des Portègues qui leur permet de louer ou d’acheter un logement dans l’un des quartiers les plus chers de la ville, tous les habitants ne sont pas issus des

⁹⁴ Cet indicateur construit par le GCBA « permet d’analyser la relation entre l’espace public et la superficie construite, pour obtenir une approximation de la qualité d’espace public utiles, c’est-à-dire qui présente des conditions adéquates pour la réalisation d’activités de loisir ».

familles les plus aisées. Au lendemain de la crise économique de 2001 et au bénéfice de la dévaluation, certains ménages modestes ont pu acquérir des logements bon marché, qu'ils ont gardés ou revendus pour en acheter un plus cher. Certaines des personnes rencontrées ont ainsi grandi dans les communes périphériques de Buenos Aires, dans des quartiers modestes de la capitale, d'autres dans le reste du pays, et ont pu emménager dans ce quartier grâce à une bonne « occasion » ou une opportunité immobilière, pour la plupart au début des années 2000 (entretiens n°12, 15 et 26, 2012-213). Ces éléments sont à prendre en compte pour comprendre pourquoi leur logement représente un investissement important pour eux et donc pourquoi ils ne souhaitent pas le voir se dévaluer. Ce type d'habitants vit en général dans la partie sud du quartier, composée de petites résidences de quelques étages. Dans la partie nord, plus proche des hôtels et des tours de bureau, on trouve un type de logement beaucoup plus luxueux, dans lequel résident des ménages plus fortunés. Ces tours disposent d'appartements plus spacieux et équipés de façon plus moderne (climatisation, ascenseur de service, système de surveillance...). Les infrastructures dont les habitants disposent (piscine, SPA, salle de réception, stationnement privatif...) les placent parmi les logements les plus modernes de la métropole (Elguezabal, 2011), avec une des vues les plus agréables sur le fleuve et la Réserve Ecologique. Une partie de leurs propriétaires sont des investisseurs nationaux ou étrangers qui ne résident que ponctuellement dans le quartier.

Il faut ensuite se rappeler que la quasi-totalité des habitants du quartier n'y réside que depuis moins de dix ans, voire beaucoup moins, ce qui peut expliquer le faible sentiment d'appartenance communautaire. Les associations si nombreuses à San Telmo sont quasiment absentes à Puerto Madero (**Figure 10**), à l'exception d'une association de *vecinos* seule qui a émergé en 2008 et de deux associations liées à des activités religieuses, ce qui est révélateur du type d'engagement des habitants du quartier. J'ai pu constater moi-même l'absence de centre culturel ou social, ou de lieux de rencontre (à but non lucratif) dans le cadre de ma recherche de contacts. Il existe en revanche des « clubs » (peinture, bridge...) mais leurs membres sont tous résidents de la même tour et se rencontrent uniquement dans les parties communes mais privées. Je n'ai pu interroger aucun de leurs membres, ces clubs étant strictement réservés aux résidents, mais aucun de ces collectifs ne semblait porter sur la vie de quartier ou l'espace public, mise à part l'association de *vecinos* de Puerto Madero. Dans ce quartier, la majorité des lieux ouverts au public sont des restaurants, des commerces ou des centres sportifs et qui requièrent des conditions d'entrée (achat ou cotisation obligatoire). Cette absence de tissu associatif préexistant peut expliquer la difficulté des militants à faire émerger chez les habitants un soutien à leurs mobilisations collectives pour la défense d'un espace ou d'un bien commun.

Par ailleurs, si le taux d'espaces publics est très élevé dans ce quartier, les équipements et infrastructures publics le sont en revanche beaucoup moins, puisqu'il n'y a ni hôpitaux, ni salles de premiers soins, ni terrains ou équipements sportifs (**Figure 8**). Les seuls équipements sportifs du quartier appartiennent au Collège National et à l'Université de Buenos Aires et sont réservés à

leurs étudiants, ce qui a causé un conflit quand la CAPMSA a souhaité les racheter⁹⁵. Il n'existe aucun équipement culturel public dans le quartier puisque le centre d'art Faena et le centre culturel Puerto Madero, en cours de construction, sont privés. Il n'y a aucune institution d'enseignement publique, la seule université présente dans le quartier, l'Université Catholique sur la rive ouest des docks, faisant également partie du système privé (**Figure 9**). Les personnes rencontrées en entretien n'utilisent quasiment pas les transports en commun, le quartier étant d'après elles mal desservi en transports collectifs, leurs foyers disposent d'au moins une voiture. Elles fréquentent des salles de sport privées et disposent de prise en charge médicale et sociale privée. Leur immeuble est protégé par un gardien de sécurité privé (en plus des concierges qui sont encore très nombreux à Buenos Aires) et beaucoup ont été ou sont inscrits dans le système d'enseignement privé de la crèche à l'université. Tous mes informateurs habitant le quartier travaillent dans des entreprises privées ou sont travailleurs indépendants (avocat, architecte, juriste...). L'unique service public mentionné dans le relevé du GCBA (Subsecretaría de planeamiento 2010) concerne en réalité de siège de la CAPMSA, la société de gestion de Puerto Madero. Aussi, si les statistiques disponibles sur le revenu des ménages par quartier sont très parcimonieuses, il devient néanmoins clair que les habitants disposent en moyenne de revenus élevés pour pouvoir subvenir aux dépenses auxquelles ils sont obligés de faire face quand ils font le choix de résider à Puerto Madero.

Enfin, certaines informations peuvent être utiles pour comprendre par la suite l'appréciation des politiques d'aménagement du GCBA rencontrées chez ces habitants. En effet, alors que Cristina Kirchner a été réélue en 2011 à 54% dans l'ensemble du pays et à 37% dans la Commune n°1, son score n'était que de 17,46% des suffrages exprimés dans à Puerto Madero (*La Nación*, 04/09/2012). Les entretiens ont confirmé une préférence pour les idées et les actions du parti politique PRO, du gouverneur de la Ville, et une certaine réticence à celles du Gouvernement national, présidé par C. Kirchner, co-fondatrice du Frente Para la victoria (FPV). Le sujet des préférences politiques est revenu souvent de manière spontanée dans nos conversations sur l'aménagement de l'espace public. Les informateurs rencontrés à Puerto Madero affichaient pour la plupart un soutien au gouverneur de la ville dans ses choix en matière d'aménagement, tandis que d'autres militants rencontrés à San Telmo lui reprochaient son attitude autoritaire sur le sujet. Cela est un premier indice qui montre à quel point l'action publique en la matière a cristallisé les oppositions partisans de manière parfois automatique comme il en sera question par la suite.

II.2. Un développement économique qui repose sur la dynamique privée

Dans les années 2000-2010, très dynamique en matière de croissance immobilière, Puerto Madero représentait à lui seul 12% des surfaces construites dans l'ensemble de la ville, avec une

⁹⁵ Le Campo de la Ciudad est une enclave foncière située à l'intérieur de Puerto Madero a suscité pendant un temps l'intérêt de la CAPMSA qui souhaitait devenir l'unique gestionnaire de la totalité du périmètre sur lequel est implanté le quartier de Puerto Madero. Ce conflit a impliqué de nombreux acteurs : les étudiants et ex-étudiants du Collège National, ses autorités dirigeantes, celles de l'Université de Buenos Aires, le Gouvernement National, et la CAPMSA (Jajamovich, 2005).

rentabilité parmi les meilleures de la métropole (Dirección General de Estadística y Censos, GCBA, 2005). A la location ou à la vente, le m² à Puerto Madero est l'un des plus chers de la ville et sa croissance est supérieure à celle de la moyenne portègne. En 2014, un appartement de 70 m² en location coûtait près de deux fois le prix d'un appartement de même surface à Belgrano ou Recoleta qui font partie des autres quartiers les plus chers de la ville (Tableau 3). En 2012, la quasi-totalité des appartements de Puerto Madero se vendait à plus de 3 500\$/m² tandis qu'ils dépassaient rarement les 2 500\$/m² à San Telmo (Figure 15).

Quartier	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Belgrano (<i>quartier parmi les plus chers</i>)	2 083	2 702	2 972	3 265	3 632	4 417	4 720	5 163
La Boca (<i>quartier parmi les moins chers</i>)	///	///	1 508	1 831	///	///	///	///
Constitución	///	///	1 865	2 134	2 539	///	///	///
Puerto Madero	3 884	4 355	5 568	5 297	6 200	///	///	12 457
Recoleta (<i>quartier parmi les plus chers</i>)	2 227	3 018	3 195	3 217	3 540	4 307	4 151	5 261
Retiro	2 563	3 072	3 626	3 401	3 933	4 267	4 222	5 312
San Cristobal	///	///	1 809	2 098	///	///	///	4 219
San Nicolás	1 984	2 567	2 694	2 681	2 861	3 366	///	4 686
San Telmo	///	///	2 709	2 238	2 649	///	///	///
Total Ciudad	2 215	2 368	2 814	3 000	3 521	3 929	4 302	4 980

Tableau 3 : Appartement en location de 1 à 5 pièces par quartier. Prix moyen d'une unité de 70 m² ; source : sélection personnelle à partir des données du Ministerio de Hacienda, GCBA sur la base du système Buscainmueble (jusqu'à septembre 2011) puis Adinco (depuis octobre 2011) ///Données non présentées du fait de leur nature ou du calcul. Sont présentées seulement les valeurs des quartiers dont l'offre est supérieure à 20 unités.

Les parcelles sont plus vastes qu'ailleurs et sont plus monofonctionnelles qu'à San Telmo où cohabitent souvent dans un même bâtiment plusieurs types d'activités (Subsecretaría de planeamiento, 2010). Il s'agit donc principalement de logements, de bureaux et d'hôtels installés dans des tours de plus de huit étages. En pied d'immeubles, notamment sur les quais de l'ancien port, quelques commerces et restaurants de luxe complètent le profil économique du quartier. Très peu de commerces de proximité, d'artisans ou de petits lieux de restauration permettent un ravitaillement quotidien aux habitants qui doivent pour cela sortir du quartier ou se faire livrer. D'autres part, l'analyse de l'occupation du sol permet de distinguer une première étape avec le développement du secteur des services dans l'évolution du quartier, puis une seconde qui aurait vu croître les usages résidentiels et commerciaux qui représentait 51% des édifices contre 43%

pour les bureaux en 2014, alors que la situation était inverse en 2011 (Esteban, 2014, p. 7). Cette évolution du poids relatif de l'usage résidentiel pourrait expliquer le poids des résidents dans les décisions prises par la CAPMSA au détriment de celui des travailleurs qui viennent dans le quartier. De même que pour San Telmo, Puerto Madero n'atteindrait aujourd'hui sans doute pas le même potentiel polarisateur sans la proximité du centre-ville s'il ne faisait pas partie de la synergie que représentent les nouvelles centralités situées sur l'axe nord de la ville (Abba, 2008). Par la spécialisation de ses activités, le quartier contribue à la dynamique économique du corridor de la partie nord de la ville et se rend indispensable à son développement.

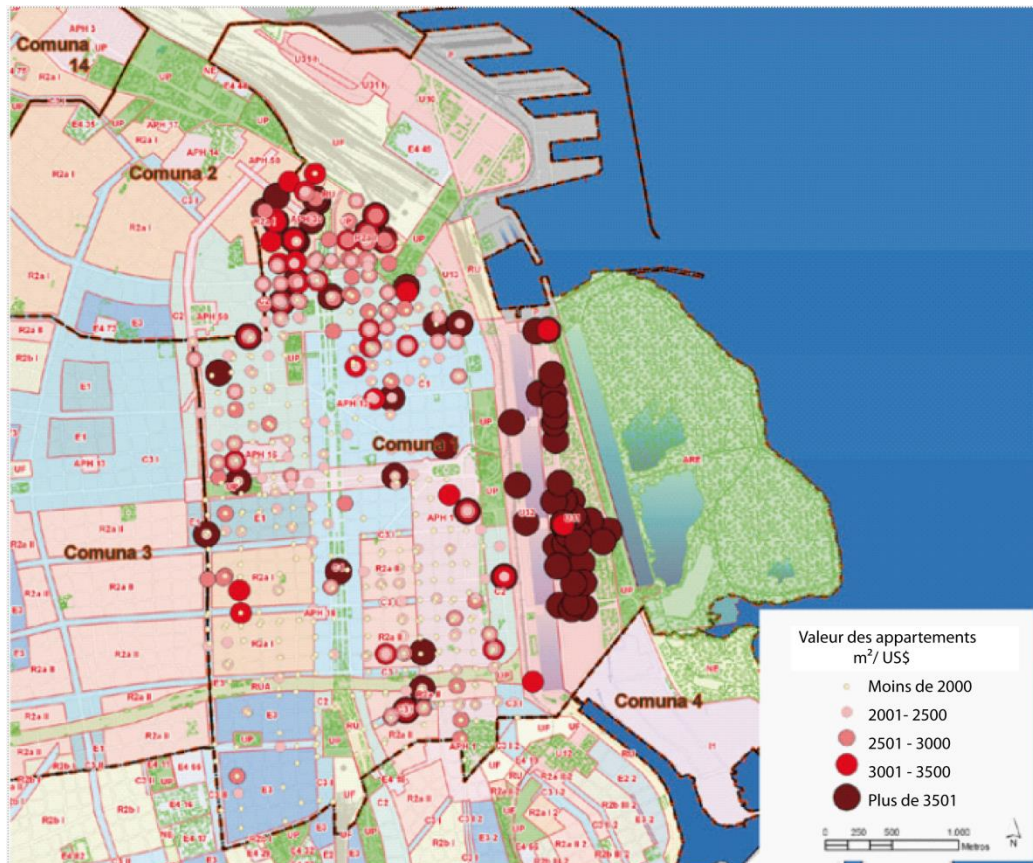


Figure 15 : Distribution des appartements en vente selon leur prix de vente au m² dans la Commune 1 en décembre 2012 ; source : Secretaría de Planeamiento, Ministerio de Desarrollo Urbano, GCBA.

III. Le parc Micaela Bastidas

Le parc Micaela Bastidas à Puerto Madero est l'un des espaces publics majeurs aménagés dans le cadre du projet de *requalification* urbaine du quartier qu'a subi Puerto Madero dans les années 1990. Ce processus de renouvellement urbain a eu un impact sur les usages et les représentations du parc Micaela Bastidas qui concentre les enjeux mais aussi les problématiques que soulève le quartier depuis son urbanisation. Son aménagement très récent rend son étude d'autant plus compliquée que ses usages évoluent rapidement, néanmoins des tendances semblent se dessiner reflétant les dynamiques conflictuelles qu'on peut retrouver dans d'autres projets d'aménagement de ce genre. Mes observations sur la période 2007-2013 m'ont amenée à

constater deux types d'évolution à la fois dans la fréquentation des usagers et dans le type d'usage du parc qu'ils ont pu avoir. Ces dynamiques m'amènent à émettre l'idée que les frontières sont désormais plus difficiles à décrire dans ces espaces : les frontières physiques s'estompent au profit de frontières plus subtiles entre les usagers basées sur leurs appartenances sociales (qui seront développées plus largement dans le chapitre 4).

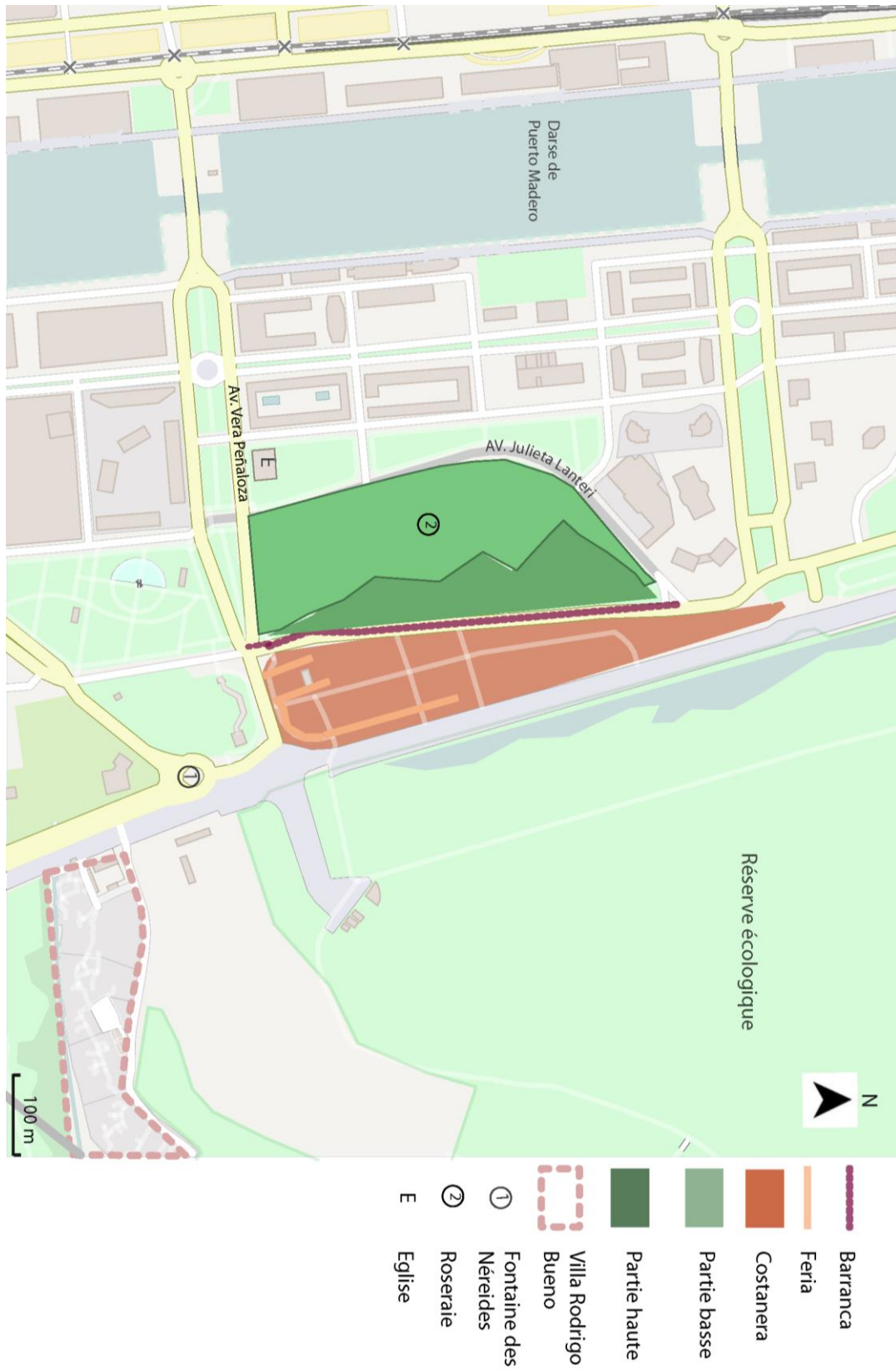


Figure 16 : Le parc Micaela Bastidas à Puerto Madero

III.1. Sa forme et ses usages : des aménagements à l'origine d'une distance sociale ?

En 1994, la Société d'architecture et la Municipalité de Buenos Aires lancent un concours international pour l'aménagement des espaces publics de Puerto Madero et la *requalification* de la Costanera Sud. Au terme du processus de sélection, l'équipe d'A. Garay, qui a quitté la vice-présidence de la CAPMSA deux ans auparavant et concourait anonymement, remporte le concours. Le projet choisi propose un système d'espaces verts qui articule deux échelons que seront censés représenter ces parcs auprès de la ville et de sa population. L'équipe d'architectes a cherché à donner à ces parcs une portée métropolitaine en les situant de part et d'autre de l'axe formé par l'avenue de Mai qui s'étire du Rio de la Plata à l'autre extrémité de la ville. Une échelle plus locale a été recherchée par un système de places directement liées aux usages résidentiels destinés à « favoriser l'isolement et la tranquillité des habitants qui n'ont pas d'autres espaces verts à proximité » (Garay n°1, 2013). Parmi ces différents espaces publics, le parc Micaela Bastidas est le premier espace vert à être conçu (2001) et terminé (2003) à une époque où la CAPMSA disposait d'un budget conséquent pour son aménagement. Les architectes lauréats du concours national désiraient se distancier le plus possible du fonctionnalisme qui prédominait dans la planification des années 1960-1970, inspiré des propositions de Le Corbusier, pour parvenir à une mixité d'usages et d'usagers (Girola, 2010, p. 7). Malgré cette volonté, la mixité recherchée n'est pas toujours au rendez-vous et on peut se demander quel rôle jouent la conception et la gestion des espaces publics dans les frontières symboliques et physiques qui se sont élevées entre les différents usagers dans la courte histoire de ce parc.

N. Magariños, l'un des architectes des parcs de Puerto Madero, explique que la CAPMSA a demandé à plusieurs reprises aux architectes des parcs de prévoir une façon d'installer une grille autour de leur périmètre une fois leur projet choisi (N. Magariños n°2, 2013). La CAPMSA envisageait ainsi de pouvoir fermer le parc Micaela Bastidas, projet auquel les architectes ont résisté fermement. Néanmoins, on retrouve des traces de cette volonté de la CAPMSA dans l'existence de barrières physiques qui encerclent les deux parcs principaux du quartier même s'ils ne sont pas à proprement parler « fermés ». En effet, de nombreux éléments donnent le sentiment que les frontières entre l'intérieur et l'extérieur ont été exagérés pour procurer un sentiment de sécurité. D'abord, son terrassement « reproduit la *barranca* qui caractérise les places de la ville situées à proximité du fleuve » (site *Internet Corporacion Antiguo Puerto Madero*, 2011). Cette *barranca* remplit ainsi la double fonction de doter artificiellement ces espaces neufs d'un aspect historique (à l'image des quatre autres parcs historiques de la ville), mais surtout de « protéger les habitants de la foule de la Costanera » située de l'autre côté (N. Magariños n°2, 2013). En outre, la disposition en amphithéâtre et les cheminements situés sur le sommet de la *barranca*, semblables à des chemins de ronde, offrent une vue panoptique de l'intérieur du parc. Ensuite, les grands escaliers en marbre qui permettent d'y accéder sont impressionnants pour ceux qui méconnaissent l'endroit, d'autant que les broussailles situées dans l'espace intermédiaire (**Photo 18**) découragent les usagers de la Costanera de traverser cette zone qualifiée par de nombreux habitants de « no mans land »⁹⁶ (site *Internet Nuevo Madero*, 29/07/2011). Enfin, l'accessibilité du

⁹⁶ "Tierra de nadie".

parc depuis l'avenue R. Peñaloza par laquelle arrivent tous les usagers venus de l'extérieur du quartier n'est pas non plus optimale puisque l'allée de cyprès qui le borde empêche toute visibilité (**Photo 19**). L'ensemble du parc Micaela Bastidas est orienté vers la partie résidentielle du quartier et tourne le dos au fleuve, marginalisant la Costanera. Ces barrières physiques participent à la création d'une « violence symbolique » qui s'exerce à l'encontre de ceux qui ne maîtrisent pas les codes sociaux en vigueur de l'autre côté de ces « frontières » (Esteban, 2014, p. 17).



Photo 18 : Espace entre la Costanera et la *barranca* : branches tombées, pelouse abimée, ordures ; samedi après-midi 09/04/2012



Photo 19 : Le parc M. Bastidas invisible depuis l'avenue V. Peñaloza (une petite entrée au fond); samedi après-midi 09/04/2012

De plus, la *barranca* constitue une frontière sociale qui sépare clairement le parc de la Costanera dans la mesure où les usages sont différenciés de part et d'autres. Autant les usagers passent volontiers d'une zone à l'autre aujourd'hui, autant leurs usages n'ont pas suivi le même processus. Ainsi, on retrouve côté Costanera les pratiques populaires des parcs des quartiers sud de la ville : musique et concerts (**Photo 21**), bals, *ferias* et vente informelle (**Photo 20**), *asados*⁹⁷, jeux pour enfants type kermesse (trampoline, jeux gonflables, loterie... Photo 21Photo 22). Les pique-niques se font à même le sol malgré la pelouse en mauvais état, les ballons de football circulent, les ordures traînent, l'agitation et le bruit sont élevés.



Photo 20 : Marchands ambulants installés le long de la Costanera ; dimanche midi 14/10/2012



Photo 21 : Concert improvisé en préparation sur la Costanera ; dimanche midi 14/10/2012

⁹⁷ L'*asado* est la dénomination locale du barbecue, très prisé en Argentine.



Photo 22 : Ordures et jeux gonflables sur la Costanera ; dimanche midi 14/10/2012

La plupart de ces activités disparaissent à l'ouest de la *barranca*, à l'intérieur du parc Micaela Bastidas, où l'ambiance est différente. D'une superficie de sept hectares, le parc est composé de deux zones aux dénivelés différents (Figure 16), à l'intérieur desquelles on distingue encore de nombreux sous-espaces, segmentés et différenciés, dans lesquels l'aménagement suggère dans chacune un type d'usages attendus. La partie haute du parc en arc de cercle est plantée d'arbres et de buissons qui créent des recoins où chacun peut s'isoler à l'écart de l'agitation et les assises sont disposées assez loin les unes des autres pour offrir un peu d'intimité. De chaque côté et au centre de cet espace, au bas de grands murs de pierre, trois places offrent chacune des propositions différentes. La première est destinée aux enfants avec des aires de jeux adaptées à chaque tranche d'âge, la seconde comporte une roseraie, des espaces de contemplation et de lecture, et la troisième est constituée d'un plan plat où sont disséminés des meubles en bois et en métal pour se reposer ou faire du sport. La pratique du football y est impossible à cause du dénivelé des pelouses, de l'omniprésence de la végétation et du mobilier urbain. Les aménagements invitent à des pratiques différentes : jogging sur les sentiers bétonnés qui sinuent à travers le parc, contemplation des parterres de fleurs et de la roseraie et repos grâce à la présence de nombreux bancs publics. Peu à peu, le mobilier et les aménagements modernes du parc, qui paraissaient étranges à plus d'un usager au départ, ont fini par être adoptés, certains les ont même parfois détournés pour un usage qui leur est propre, signe d'une véritable appropriation (**Photo 23**).



Photo 23 : Personnes qui pique-niquent autour d'un banc s'en servant comme d'une table ; 18/03/2012

III.2. Usagers du parc

III.2.a. Evolutions des usagers du parc

J'ai pu constater depuis ma première visite en 2008, et plus particulièrement au cours de la période d'étude (2011-2013) que ce parc est en constante évolution, de manière plus appuyée et rapide que les autres parcs observés dans la ville. La Figure 17 montre schématiquement l'évolution de la fréquentation simultanée de deux types d'usagers de la Costanera et du parc Micaela Bastidas des années 1990 à nos jours. Parmi eux, j'ai observé d'abord la progression puis le recul de la fréquentation des parcs par les habitants et dans un mouvement parallèle, l'augmentation de la part d'usagers venus de l'extérieur du quartier les jours de congés.

D'une part, les habitants du quartier qui n'étaient installés que depuis peu de temps pour la plupart se sont mis à fréquenter quotidiennement le parc M. Bastidas : promenade du chien, balade dominicale, loisirs familiaux... Plus sportifs que le reste des Portègnes (l'une des raisons pour laquelle ils ont peut-être choisi ce quartier), nombreux d'entre eux y pratiquent jogging, cyclisme, yoga et autres sports de fitness. Mais même durant cette première période de forte affluence, les espaces verts de Puerto Madero n'atteignent pas les densités d'usagers que l'on pouvait observer ailleurs. Il faut noter que durant toute la période d'observation les habitants de Puerto Madero ont un usage particulier des espaces verts qui n'est pas comparable à ceux pratiqués dans les autres quartiers. D'abord, les parcs ne représentent pas pour eux des lieux de sociabilité privilégiés puisque les lobbys et autres espaces communautaires privés des tours ou résidences portent déjà cette fonction. Cette représentation a quelque peu évolué au cours des années suivantes, « une fois que les gens ont compris que c'était un endroit sûr », dit une habitante interrogée pour laquelle le fait de ne pas connaître suffisamment un endroit est un obstacle majeur à la fréquentation de parcs d'une telle superficie. En outre, les logements étant

équipés de climatisation, les parcs ne sont pas pour les habitants l'unique opportunité de se rafraîchir en été, comme c'est le cas du parc Lezama. Les complexes résidentiels disposent pour la plupart d'aires de jeux privées pour les enfants et les parents n'ont donc pas besoin d'amener leurs enfants au parc. Certains possèdent une résidence secondaire dans laquelle ils se rendent dès que possible et ne vont pas dans les parcs pour s'aérer. Enfin, très peu de gens se rassemblent dans ces parcs le soir venu, à l'inverse du parc Lezama, à cause de la moyenne d'âge plutôt élevée des habitants du quartier, et de leur éloignement des centres festifs de la ville.

D'autre part, la reconversion de l'ancienne zone portuaire qui la destinait à une fonction récréative à l'échelle métropolitaine a attiré progressivement des usagers du reste de la métropole. C'est donc seulement à partir de 2008-2009 que la fréquentation du parc Micaela Bastidas prend de l'ampleur avec la venue d'usagers n'habitant pas le quartier, notamment le week-end et les jours fériés, et qu'il acquiert enfin le statut de parc métropolitain pour lequel il était prévu. Ce phénomène relativement récent s'explique entre autres par le fait que ces usagers n'ont pas eu connaissance de leur ouverture immédiatement parce qu'ils n'habitaient pas à proximité. L'un d'eux me confiait : « la première fois que je suis venu, je pensais que c'était privé, mais en fait j'ai vu que tout le monde pouvait venir. J'en ai parlé à mes voisins »⁹⁸ et suggérait que le bouche-à-oreille avait dû participer largement à l'augmentation de la fréquentation du parc (carnet de terrain, 2011). En outre, ces parcs ont apparemment profité de l'attractivité de la *Costanera* qui n'a cessé d'être fréquentée et dont les usagers ne semblaient pas oser rentrer dans les parcs adjacents pendant les premières années. Leur passage d'une zone à l'autre, de la *Costanera* au parc Micaela Bastidas, est devenu plus fluide à partir de 2008-2009, certains d'entre eux se rendant même directement dans le parc sans passer par la *Costanera*. Ainsi, alors qu'ils étaient considérés seulement comme des espaces adjacents mais secondaires de la *Costanera* à peine quelques années auparavant, les parcs de Puerto Madero et surtout le parc Micaela Bastidas sont devenus la destination première de nombreux usagers venus de l'extérieur du quartier.

⁹⁸ "La primera vez que estuve dando una vuelta por acá, pensaba que era privado pero no, vi que todos podíamos venir. Lo he hablado con mis vecinos".

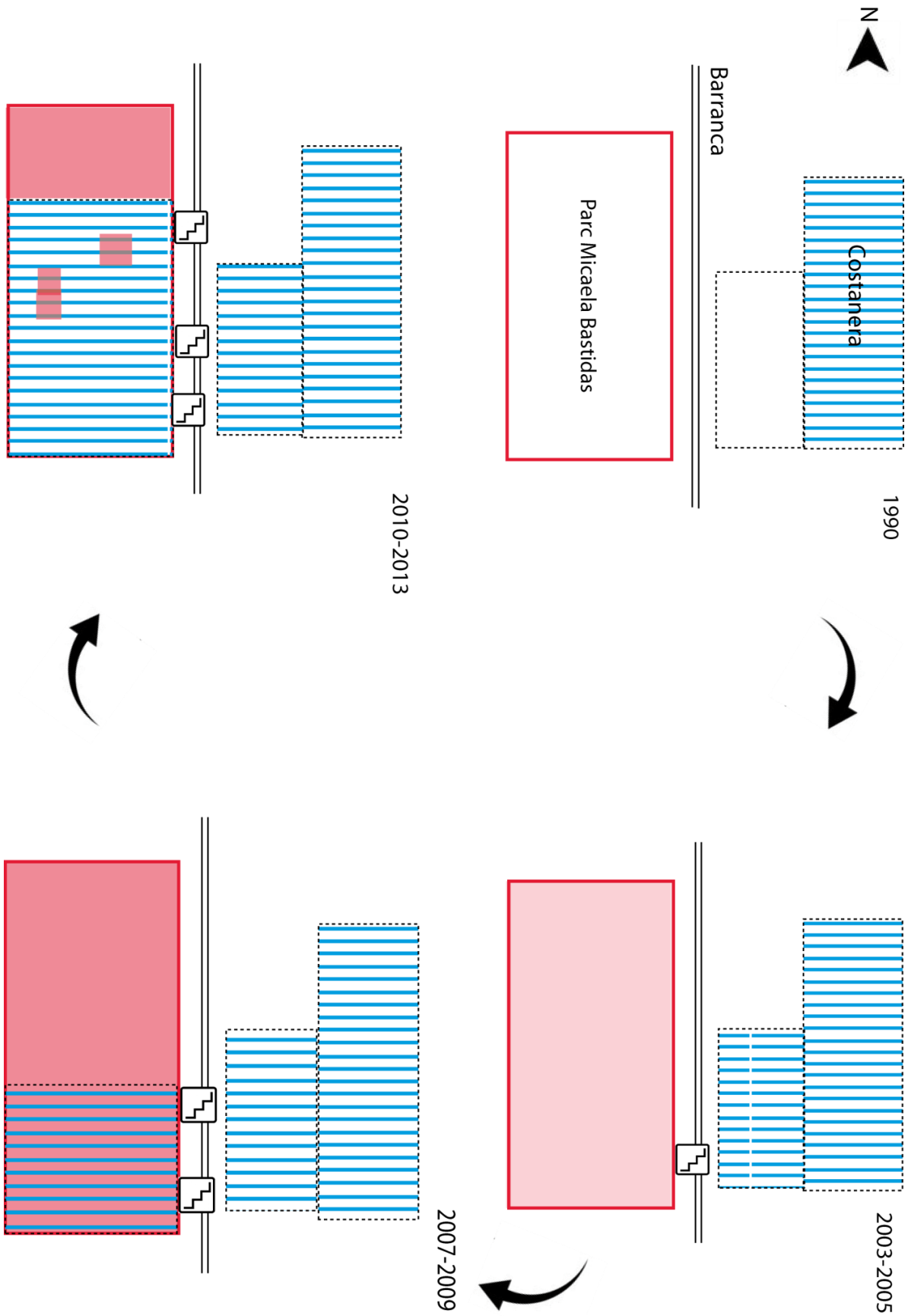


Figure 17 : Evolution dans le temps de la fréquentation de la Costanera et du parc Micaela Bastidas par les « visiteurs » (bleu) et les habitants (rouge)

Depuis 2008-2009, de nombreux usagers viennent de l'extérieur du quartier pour y passer la journée : ils pique-niquent, jouent aux cartes, font la sieste... Des « clubs » de personnes âgées provenant d'autres quartiers se réunissent spécifiquement dans ce parc comme ils le feraient dans leur local associatif. Certaines personnes viennent chaque dimanche et finissent par connaître les autres couples qui s'installent chaque fois au même endroit, sur le même modèle que les sociabilités qui peuvent se créer entre des personnes fréquentant le même camping chaque été. Ils viennent avec du matériel : chaises et tables de jardin, parasols, glacière et nourriture, jouets pour enfants. Le parc Micaela Bastidas est ainsi devenu une destination familiale et porte une touche d'exceptionnalité. J'y ai vu une famille d'origine bolivienne ou péruvienne (au vu de leurs habits traditionnels) prendre les photos de baptême de leur enfant au beau milieu de la Roseraie du parc Micaela Bastidas. Des habitants rapportent ainsi avoir vu des familles venir y passer leur réveillon de Noël, ajoutant nappe blanche et bougies sur une table bien garnie. Par ailleurs, malgré le manque de centralité du quartier, de plus en plus de groupes d'adolescents se rassemblent sur les places adjacentes pour discuter ou faire du sport, notamment du skate (**Photo 24**), du roller ou du vélo BMX. Puerto Madero semble en effet devenir un lieu prisé pour les nouveaux sports de glisse urbaine ainsi que le parkour⁹⁹ ou le bloc¹⁰⁰ (**Photo 26**) sur les rampes, les escaliers ou les différents éléments de mobilier urbain particulièrement modernes dans le quartier. Ces pratiques semblent s'étendre à l'ensemble des habitants car j'ai pu assister à des cours de rollers dispensés à des femmes plus âgées au milieu du parc de la Mujer (**Photo 245**). Enfin, certains jeux pour enfants (mini-tyrolienne, jeux d'eau...) qui sortent de l'ordinaire duo balançoire-toboggan sont à présent totalement adoptés par les enfants.



Photo 24 : Jeunes skateurs dans le parc M. Bastidas ; vendredi après-midi 16/03/2012

⁹⁹ Le parkour ou art du déplacement est une activité physique qui vise un déplacement libéré des contraintes spatiales dans tous types d'environnements, et plus particulièrement à sortir des voies de passage préétablies.

¹⁰⁰ Le bloc est un type d'escalade caractérisé par la faible hauteur à grimper, qui nécessite par conséquent un matériel très minimal.



Photo 25 : Femmes prenant un cours de rollers ; vendredi après-midi 16/03/2012



Photo 26 : Jeunes faisant du rappel sur une des rampes d'accès dans le parc M. Bastidas ; jeudi après-midi 15/03/2012.

Comme le schématise la **Figure 17**, de 2003 à 2008, cette zone était clairement divisée en deux : la Costanera et le parc étaient séparés par la *barranca* qui semblait être alors un véritable frein à l'expansion des usagers de la Costanera vers les parcs adjacents, en constituant non seulement une barrière spatiale. Aujourd'hui, même si quelques inconditionnels confient ne jamais traverser et s'installer tous les dimanches d'un côté ou de l'autre, cette fracture spatiale ne semble plus aussi marquée, les usagers passant d'un espace à l'autre plus spontanément. Les motifs pour aller

« de l'autre côté »¹⁰¹ (entretien informel avec un usager venu de la Matanza, 2012) sont divers : se ravitailler auprès des stands de nourriture, aller faire des achats dans la *feria* ou aller visiter la Réserve Ecologique. Les nouveaux usagers venus de l'extérieur du quartier ont introduit un renouvellement des usages du parc Micaela Bastidas (sociabilité, détente, repas), non pratiqués par les habitants du quartier qui préfèrent les réaliser ailleurs. En outre, le faible nombre de vendeurs ambulants qui s'aventuraient dans le parc, laissant cette zone libre d'activités marchandes, est maintenant en pleine croissance ce qui participe à l'homogénéisation des deux zones. Avec l'opération de reconversion du quartier les usages populaires existant traditionnellement sur la Costanera (Gorelick, 2008) se sont donc étendus aux espaces publics avoisinants dans lesquels ils sont devenus quasiment majoritaires.

La mixité d'usages (populaires, modernes,...) semble à première vue complétée par une mixité sociale puisque le parc accueille des usagers d'origines sociales et géographiques variées. La *barranca* est donc désormais une frontière poreuse mais on peut se demander si on n'assiste pas à l'émergence de nouvelles frontières, moins palpables, qui diviseraient les usagers non pas spatialement mais socialement. Ces deux types de mixité ne sont en effet pas toujours acceptés et le partage de cet espace et la cohabitation forcée de pratiques qui entrent parfois en contradiction provoquent des conflits d'usages. En effet, certains habitants mettent en place des stratégies de contournement et ne fréquentent plus que la partie nord du parc, n'y viennent qu'à certains moments, voire plus du tout. Claudia, riveraine du parc Micaela Bastidas, préfère carrément s'extraire de ce « système que forment les usagers de ces espaces verts, afin de ne pas avoir à s'adapter » ou bien pour « ne pas avoir à subir les nuisances des autres »¹⁰² (Claudia n°11, 2013). Cette habitante de l'une des tours les plus chics explique qu'elle préfère à présent se promener avec son mari sur les quais longeant les docks, où les activités « [lui] conviennent mieux » que fréquenter les parcs qu'elle « laisse à ces gens-là » (elle précise que « les pauvres, ils n'ont pas d'espaces verts de cette qualité chez eux »). Il faut noter que ce choix de ne pas cohabiter est d'avantage le fait des habitants qui ont plus d'amplitude temporelle dans la décision de se rendre aux parcs que ceux qui vivent plus loin. Mais ces derniers, devant cette hausse de la fréquentation, ne s'y rendent plus non plus à cause de leur « sur-usage ». Luciana, qui travaille dans l'une des tours au nord du quartier et fréquente les parcs depuis leur ouverture, a constaté l'explosion du nombre de visiteurs extérieurs et explique qu'elle n'a désormais plus de plaisir à y venir car elle n'a plus « la sensation d'avoir découvert ces parcs maintenant qu'il y a des milliers de personnes »¹⁰³ (Luciana n°13, 2012).

En 2012-2013, les différents types d'usagers y sont de moins en moins présents simultanément et ce chassé-croisé remet en question le mythe de la mixité sociale que les architectes du parc défendaient. Ainsi, une échelle d'observation temporelle et spatiale plus resserrée m'incite à

¹⁰¹ "Del otro lado".

¹⁰² "Ese sistema que forma los usuarios de esos espacios verdes para no tener que adaptarme"; "No tener que padecer las molestias de los demás"; "me convienen mejor", « les dejo a esa gente. Pobres, no tienen espacios verdes de esa calidad en su propio lugar ».

¹⁰³ "El sobre-uso"; "la sensación del conquistador quien descubrió esos parques por primera vez ahora que hay mil personas".

remettre en cause la « cohabitation harmonieuse » décrite par l'un des architectes du parc, N. Magariños (n°2, 2013), puisque le brassage social et la rencontre entre les Portègnes sont en réalité très réduits ces dernières années. L'instauration de frontières sociales symboliques est devenue un enjeu plus important à mesure que les frontières spatiales se sont faites plus poreuses. Cela va dans le sens d'une remise en cause de la théorie de la dualité spatiale par E. Elguezabal qui, à travers l'étude des copropriétés fermées de Buenos Aires, notamment dans le quartier de Puerto Madero, questionne le concept de frontières à la fois sociales et territoriales qui fragmentent ces espaces (Elguezabal, 2011). La multiplication des *torres* (tours) à l'intérieur de la ville a introduit une fragmentation verticale qui complique la description spatiale de la dualisation sociale. L'arrivée de travailleurs provenant d'autres catégories sociales (gardiens, personnels de sécurité ou de ménage, entraîneurs sportifs...) dans ces complexes montrent qu'ils ne sont pas si « fermés » et qu'ils sont finalement plus mixtes qu'on les décrit, même si les rôles sociaux y sont encore très marqués. D'ailleurs, l'étude des deux quartiers montre que ce phénomène de dualité n'est pas si facile à comprendre, que ce soit spatialement ou socialement, puisque l'hétérogénéité de leur composition sociale et les dynamiques rapides qui s'y développent doivent être analysées minutieusement. Aussi l'enjeu de distinction sociale serait d'autant plus important pour les *vecinos* qu'il n'est plus aussi évident de deviner leur appartenance sociale par leur position spatiale.

III.2.b. Augmentation des conflits d'usages

Quelques épisodes conflictuels ont ponctué la vie de quartier de Puerto Madero depuis son aménagement mais restaient néanmoins très restreints les premières années avant de connaître une accélération aux alentours de 2010 (Figure 11). A la fin des années 2000, à l'époque où la plupart des logements sont terminés et occupés et surtout avec l'arrivée massive d'usagers venus de l'extérieur, des tensions sont apparues entre les habitants du quartier et ceux que certains d'entre eux appellent les « visiteurs »¹⁰⁴ ou les « intrus »¹⁰⁵ (Esteban, 2014, p. 2). Face à ce qu'ils qualifient d'« invasion » ou de « sur-usage » (entretien n°11, 12 et 15, 2013) par des *visitores* venus de l'extérieur, de nombreux habitants protestent d'abord contre les usages qui sont faits de la Costanera qui concentrent le mécontentement des habitants, même si les habitants que j'ai rencontrés affirment ne jamais s'y rendre sauf pour aller dans la Réserve Ecologique située de l'autre côté. Ce qui concentre leurs critiques est l'« abus de l'espace public », sa supposée sur-occupation par les vendeurs ambulants, les stands et les passants qui sont très nombreux, surtout durant l'été. Les habitants du quartier sont également assez critiques envers les lieux de restauration qu'ils accusent d'être peu hygiéniques, d'occuper l'espace et de se brancher au réseau électrique public sans autorisation. Sandra se plaint notamment des problèmes rencontrés auprès des stands de nourriture de la Costanera : « Il n'y a pas de toilettes, ceux qui font les *choripanes* se lavent les mains je ne sais où, donc tout est contaminé. Ils n'ont pas d'endroit pour jeter les poubelles, ils volent l'électricité [en se raccordant au réseau clandestinement] ».

¹⁰⁴ Je garderai cette appellation pour désigner ces usagers venus de l'extérieur du quartier en italique parce qu'ils sont désignés de la sorte par les habitants.

¹⁰⁵ "Visitante"; "intrusos"; "invasión"; "Sobre-uso"; "abuso del espacio público".

C'est en réponse à ces critiques de plus en plus virulentes à travers la presse (cf. entre autres *Clarín*, 19/11/2012a) et les chaînes de télévision locales, que la Direction Générale de l'Aménagement de l'Espace Public du GCBA a annoncé fin 2012 un projet de mise aux normes des stands. Il prévoyait l'interdiction d'utilisation du charbon qui provoque beaucoup de fumée (**Photo 27**), l'obligation de disposer de lavabos et d'un frigo et de se raccorder à l'électricité (*Clarín*, 04/01/2013). Pourtant, si la plupart des habitants se sont montrés assez enthousiastes vis-à-vis de cette proposition, ils ont déchanté rapidement face à la lenteur de sa mise en place et le recul du GCBA devant les protestations des syndicats de commerçants de la Costanera. Ainsi Sandra ne semble toujours pas convaincue :

Les fameux stands de la Costanera qu'ils disent qu'ils vont ... [rénover], qu'ils allaient être au gaz, mais les gens se sont plaints. Moi j'ai été aux audiences publiques quand ils ont présenté le [projet], les gens se plaignaient et disaient : comment faire cuire une saucisse au gaz alors que ça doit se faire avec du charbon ? Et la vérité que moi je m'en fiche si c'est au gaz ou au charbon, l'important c'est l'hygiène. (...). C'est la faute de l'administration antérieure qui a laissé s'installer les stands, les vendeurs ambulants, les ferias, et je ne sais quoi encore, ceux qui font du jus de tomates, d'oranges, du jus de n'importe quoi : un désastre !¹⁰⁶

Sandra n°12, 2013.

¹⁰⁶ "No hay baños, la gente que hace los choripanes se lavan las manos no se en donde entonces esta todo contaminado, no tienen dónde tirar la basura, están todos colgados de las luces"; "Los famosos carritos de la Costanera que dice que lo va a ... Que iban a ser con gas, que la gente se quejo. Yo estuve en las audiencias públicas cuando se presentaron los carritos, y la gente se quejaba porque decía que « como vas a hacer un choripan con gas cuando tiene que ser a leña ». Y la verdad que a mí no me importa si es a gas o si es a leña. El importante es la higiene. (...) Eso es culpa de la gestión anterior que dejó instalarse los carritos, los vendedores ambulantes, las ferias, que se yo, gente que exprime tomate, naranja, jugo de cualquier cosa. ¡Desastre!".



Photo 27 : Stands de nourriture et fumée ; dimanche après-midi 07/10/2012



Photo 28 : Bal populaire sur la Costanera ; dimanche après-midi 04/03/2012



Photo 29 : Cours de sport sur la Costanera ; dimanche après-midi 14/10/2012

En outre, la multiplication des activités gêne les habitants qui se plaignent du fait qu'elles se reproduisent chaque week-end dans l'année et quasiment tous les jours en été. En effet, de nombreux cours de sport (**Photo 29**) et bals populaires (**Photo 28**) sont organisés sur la Costanera provoquant des flux de population massifs qui traversent le quartier au même moment. D'autres événements sportifs se déroulent dans le quartier et entraînent l'installation d'équipements (barrières de délimitation du parcours, tentes de ravitaillements et soins, scènes) qui empiètent pendant plusieurs jours sur les espaces publics (**Figure 18**). De la même façon, les concerts et festivals de musique organisés pendant l'été dans l'amphithéâtre jouxtant le parc¹⁰⁷ attirent des milliers de personnes et de véhicules. Ils sont effectivement un grand facteur de nuisances pour les habitants qui doivent en supporter le bruit, les vibrations et l'encombrement du quartier. Une habitante disait ainsi qu'elle était « ravie que ces gens s'amuse mais qu'ils n'étaient pas obligés de venir le faire ici »¹⁰⁸ (Mirta n°15, vice-présidente de l'AVPM, 2013). Vanessa, directrice du site *Internet NuevoMadero.com* et habitante du quartier, déplore ainsi que Puerto Madero soit devenu le « terrain de jeu de la ville » (*nuevomadero.com*, 29/10/2013). Selon elle, « pour les sponsors et organisateurs proposer une course à Puerto Madero lui ajoute de la valeur et du "glamour", dans un marché toujours plus compétitif ». Bien qu'elle affirme avoir toujours soutenu que « [ceux qui vivent] à Puerto Madero ne peuvent pas se comporter comme s'ils étaient isolés dans une jolie

¹⁰⁷ Les architectes prévoient initialement de destiner le parc de las Mujeres à ce genre d'événements. Ce sont les membres de la CAPMSA qui ont refusé sous pression des promoteurs des tours d'habitation qui ne pensaient pas pouvoir convaincre leurs futurs acheteurs avec « un parc d'attraction en bas de chez eux » (A. Garay n°1, 2013).

¹⁰⁸ "Me alegra que la gente se divierte pero no tienen que hacerlo acá".

boîte à bonbons, en profitant entre eux », elle pense que cela ne peut continuer car sinon « les habitants s'enferment chez eux ou s'échappent du quartier s'ils le peuvent »¹⁰⁹.

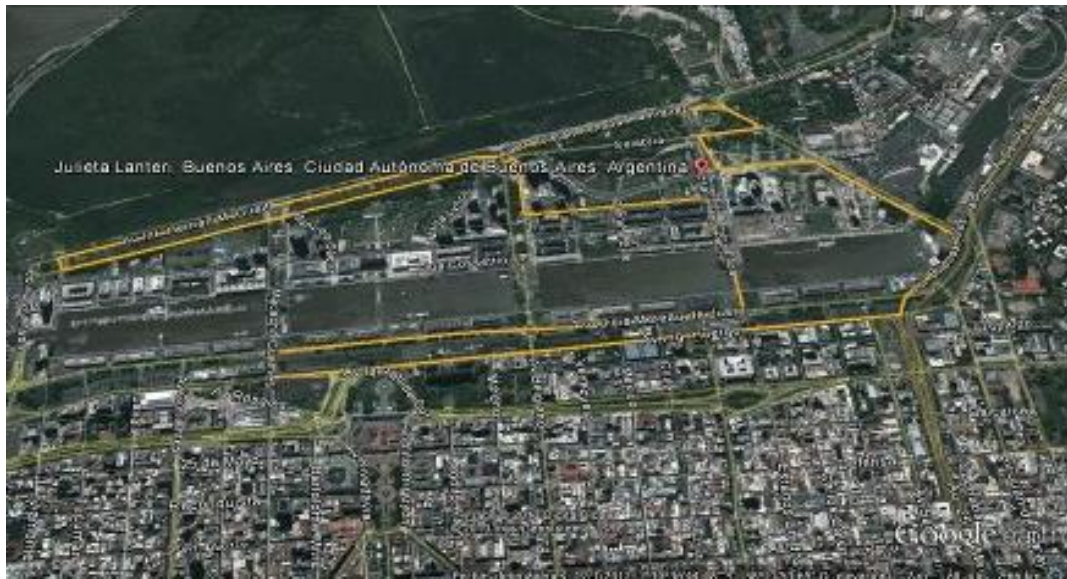


Figure 18 : Parcours du marathon organisé par Fila à Puerto Madero ; source : La Nación, 23/03/2012

Enfin, les habitants déplorent que le quartier soit considéré comme « le stationnement gratuit du centre-ville » (*La Nación*, 11/08/2013). Les *vecinos* se plaignent du manque de places pour se garer autour de chez eux, accusant à la fois les *visitores* du week-end et les employés de bureaux du centre-ville qui viennent se garer chaque jour dans le quartier. En y ajoutant les embouteillages des ponts qui sont la seule issue du quartier, l'encombrement automobile devient une préoccupation majeure pour les habitants qui demandent une intervention du GCBA. Celui-ci a ainsi annoncé en 2013 l'installation de parcmètres et l'enlèvement des voitures mal stationnées, comme c'est déjà le cas dans certains quartiers de la ville. Il faut ajouter que de nombreuses voitures sont abandonnées et y restent parfois de longs mois avant d'être enlevées par les services de la Ville.

Aussi, que ce soit contre la multiplication des événements sportifs et culturels qui empiètent sur les espaces publics du quartier, contre l'utilisation des stationnements du quartier par les travailleurs du centre-ville ou contre la présence de sans-abri, la majeure partie de ces accusations visent donc les pratiques des usagers provenant de l'extérieur du quartier. C'est donc cet enjeu qui semble cristalliser aujourd'hui les mécontentements des habitants dont certains s'engagent plus activement dans une mobilisation collective pour réclamer une intervention des pouvoirs publics sur la régulation de leur venue dans le quartier. Je reviendrai dans le chapitre 4 sur les conceptions différentes de l'espace public défendues par ces usagers, inspirées notamment

¹⁰⁹ "El patio de juego de la ciudad"; "para los sponsors y organizadores ofrecer una carrera en Puerto Madero agrega valor y « glamour », en un mercado cada vez más competitivo"; "no podemos comportarnos como si estuviéramos aislados dentro de una hermosa caja de bombones, disfrutándolos entre nosotros"; "porque los *vecinos* se encierran en sus casas o se escapan si lo logran".

par des représentations sociales, qui traduisent des antagonismes plus profonds qu'une analyse par les conflits d'usage pourrait le montrer.

III.3. Le parc Micaela Bastidas comme objet de mobilisation

C'est dans les parcs, et notamment dans le parc Micaela Bastidas, le plus près des points d'entrée dans le quartier, du cœur de la Costanera et de l'entrée de la Réserve Ecologique, que se concentrent les problèmes relevés par les habitants du quartier. Comme c'est l'un des rares espaces, ou en tout cas le premier, dans lequel ces deux types d'utilisateurs, « habitants » et « visiteurs » se sont rencontrés à travers des usages inscrits dans un espace commun, c'est celui pour lequel j'ai observé le plus de tensions s'exprimer. L'attractivité de ce nouveau quartier entre en contradiction avec l'exclusivité que semblent vouloir préserver ses habitants. Ainsi, le partage des espaces publics entre résidents et non-résidents se fait de plus en plus difficilement, aboutissant à l'abandon de la pratique des parcs par certains, à son expansion par d'autres, et surtout à un conflit entre deux types d'utilisateurs. Si l'aménagement du parc Micaela Bastidas ont été terminés il y a presque dix ans, il cause déjà des insatisfactions auprès d'une partie de ses utilisateurs.

Les habitants interrogés confiaient être venus dans ce quartier pour tenter d'échapper aux problèmes de leur quartier d'origine (insécurité et manque d'entretien des espaces publics). S'installer à Puerto Madero a donc représenté pour eux une solution temporaire à ces problèmes, mais tous constatent ces dernières années un recul de cette situation. C'est pourquoi ils ont été plusieurs à se mobiliser quand l'exceptionnalité des espaces publics de leur quartier a été mise en péril. L'association de *vecinos* de Puerto Madero (AVPM) s'est donc constituée en 2004 pour organiser la fête des quinze ans de l'anniversaire de leur quartier. Mais peu à peu elle s'est orientée vers la protection de la qualité de vie du quartier, certains membres confiant qu'ils craignaient de se voir reproduire la situation de détérioration qu'ils avaient connue dans leur précédent quartier. Aujourd'hui, l'objectif principal de l'association est donc de « conserver et d'améliorer la qualité de vie de l'habitant » et parmi cela la « conservation et la défense de l'espace public est un de [leurs] thèmes principaux »¹¹⁰ selon son président D. Marte (*nuevomadero.com* le 01/10/2009). Concrètement, ses membres se mobilisent surtout pour la sauvegarde et l'entretien des espaces publics mais aussi contre le stationnement sauvage et pour la régulation des événements sportifs et culturels dans leur quartier. En outre, Sandra aimerait qu'il y ait plus d'« activités en commun pour renforcer le sentiment d'être une communauté soudée »¹¹¹ et tente également de créer des relations entre les habitants (Sandra n° 12, 2013). On verra donc que si tous les habitants de Puerto Madero ne sont pas à la recherche d'un sentiment communautaire qui s'apparenterait à celui qui existait dans les *sociedades de fomento* évoquées en introduction, cela semble être l'un des enjeux de la mobilisation de l'AVPM. Ainsi, ce mouvement a placé l'espace public au cœur de sa mobilisation comme si la lutte contre son « invasion » symbolisait l'affirmation des frontières de la communauté et du quartier face à ceux qui tentent de les

¹¹⁰ "El objetivo primordial es conservar e incrementar la calidad de vida del vecino"; "la conservación y defensa del espacio público es uno de los principales temas".

¹¹¹ "Actividades en común para fortalecer el sentimiento de ser una comunidad fuerte".

fragiliser. C'est donc par l'étude de la mobilisation collective de ce mouvement et de ces membres que se poursuivra cette thèse.

Conclusion chapitre 2

Ces premières clés de lecture permettent de comprendre dans quel contexte historique et idéologique s'inscrit le débat public sur l'aménagement des espaces publics. L'étude de l'histoire des deux quartiers a explicité le rôle central qu'ils ont joué dans la fondation de la capitale argentine et pourquoi les responsables politiques les ont choisis pour mettre en pratique la *planification stratégique*. Les parcs Lezama et Michaela Bastidas appartiennent à deux contextes urbains très différents, mais soulèvent pourtant des enjeux communs. Ils accueillent tous les deux des usagers d'horizons très divers ce qui fait qu'ils font l'objet de conflits d'usages et d'un partage de l'espace compliqué. La mixité sociale et fonctionnelle qui semble à première vue plus grande dans le parc Micaela Bastidas lui donne une apparence plus démocratique, dans le sens où il est accessible à une frange de la population plus grande. Mais à mesure que le parc est devenu plus fréquenté par des usagers venant d'ailleurs et qu'un sentiment d'appartenance s'est installé chez certains habitants du quartier, il leur est devenu plus difficile d'accepter la présence croissante de ces *visiteurs*. Ceux-ci ayant importé des pratiques différentes de celles qui existaient déjà sur place, on peut se demander si ce n'est pas le contenu de leurs usages, voire leur appartenance sociale, qui pose problème aux habitants du quartier en plus des tensions concernant le partage de l'espace. En revanche, le parc Lezama est beaucoup plus ancien et a donc connu plusieurs changements dans sa morphologie ainsi que dans ses usages depuis son ouverture au public. Les générations, les modes et les différents événements politiques et sociaux qu'il a connus ont fait évoluer les pratiques qui s'y déroulent, certaines se maintenant, d'autres disparaissant et de nouvelles faisant leur apparition. Toutes sont pourtant obligées de cohabiter dans un périmètre réduit ce qui rend leur cohabitation plus difficile. Dans les deux cas d'étude, c'est la question du meilleur usage du parc qui est en jeu dans les conflits opposant les différents acteurs. Ainsi, c'est par l'étude du type de conflits d'usage que je montrerai que les réponses données par chacun des acteurs sont basées sur des références et des valeurs que les militants et les responsables politiques mettent en jeu à travers leurs actions.

Ensuite, ces deux parcs sont implantés dans deux quartiers relativement centraux de la métropole portègne qui ont été au centre des politiques de patrimonialisation mises en place à partir des années 1980. De ce fait, en tant qu'espace public principal de leur quartier respectif, ils ont fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics. Dans le cas du parc Micaela Bastidas, son aménagement très récent pourrait laisser penser qu'il correspond aux pratiques actuelles, pourtant de nouveaux usages qui n'étaient pas prévus lors de sa conception sont apparus. Dès lors, ce décalage entre conception du projet et pratiques réelles provoque des frottements entre les gestionnaires du parc et les usagers de plus en plus nombreux à réclamer des modifications. Dans le cas du parc Lezama, le symbole historique qu'il représente ainsi que la réception des différentes politiques publiques par les habitants du quartier rendent toute modification chargée de tensions. Ainsi, quand le GCBA propose un nouveau projet de *mise en valeur*, les attentes sont

énormes et le résultat n'est pas à la hauteur de ce qu'escomptaient certains usagers. Ce genre de déception a donc engendré des protestations de la part de collectifs militants réclamant le retrait de certains aménagements proposés par les pouvoirs publics. L'étude des réactions au projet d'aménagement proposés ou terminés me permettra de mieux connaître les rapports qu'entretiennent les différents collectifs militants entre eux et avec les pouvoirs publics.

Enfin, ces deux parcs sont à l'origine de collectifs de formes et d'origines différentes, mais qui militent tous pour la « défense de l'espace public ». Si l'aménagement de ces deux parcs suscite l'engagement militant des usagers ou des habitants de leurs quartiers respectifs, c'est également parce que l'espace public est devenu un objet de mobilisation. En effet, c'est l'intervention des pouvoirs publics sur l'aménagement de ces parcs qui a provoqué le rassemblement d'usagers en collectifs militant pour un nouveau partage ou de nouvelles formes d'aménagement de ces parcs. Les enjeux du partage de l'espace dépassent le cadre *stricto sensu* des conflits d'usages et l'étude de ces mobilisations m'amènera à montrer que ces mouvements ont élargi leur lutte à un mouvement de défense de l'espace public plus général.

La suite de cette recherche montrera ainsi, à travers ces deux cas d'étude, comment ces conflits d'usages ont révélé des oppositions ancrées dans des champs plus divers que celui de l'aménagement. La question de l'aménagement des espaces publics et de sa gestion semble concerner aujourd'hui des acteurs de plus en plus nombreux à Buenos Aires. Cette question révèle des conceptions variées de l'espace public qui renvoient à des valeurs et des références et constituent de nouveaux antagonismes qui renouvellent le politique. L'étude des répertoires d'actions des différents collectifs mobilisés pour l'aménagement des parcs montre l'existence de nouvelles formes d'expression et contribuent à élargir la discussion collective à de nouveaux supports d'expression.

Terrains	Parc Lezama	Parc Micaela Bastidas
Superficie	7,7 hectares	7 hectares
Caractéristiques	Parc classé monument historique, en déclin	Parc très récent (2003), de haute qualité paysagère
Echelle de fréquentation	Parc de proximité mais également lieu d'attractions touristiques et de rassemblements politiques et d'événements culturels métropolitains	Très forte fréquentation d'usagers venus de l'extérieur du quartier le week-end, plutôt riveraine la semaine mais limitée
Histoire urbaine du quartier	Quartier historique en reconversion : patrimonialisation, gentrification, <i>revitalisation</i> économique	Ancien port de Buenos Aires puis friche pendant des décennies, projet public de reconversion unique dans le pays
Situation socio-économique du quartier	Variée : classe moyenne et populaire, tissus associatif dynamique, activités économiques traditionnelles en déclin mais développement du tourisme et de nouvelles activités commerciales	Classe aisée, peu de commerces de proximité mais activités économiques de luxe, pas d'association à part religieuse et de <i>vecinos</i>
Problèmes observés	Sous-espaces occupés de façon permanente, dégradation du mobilier et de la végétation, vandalisme, sentiment d'insécurité	Très forte affluence les jours fériés, mixité des usages compliquée, mixité sociale en recul
Types de collectifs mobilisés	- Assemblée du Parc Lezama (APL) - Mirador del Lezama - ...	Association de <i>vecinos</i> de Puerto Madero (AVPM)

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des terrains d'étude

CHAPITRE 3

DE NOUVEAUX ACTEURS DANS LE DEBAT PUBLIC SUR L'AMENAGEMENT DES PARCS

En introduction, je partais du postulat que l'espace public était devenu l'un des objets majeurs du débat public à Buenos Aires, du fait notamment de l'intérêt croissant pour son aménagement de deux types d'acteurs. En effet, si les pouvoirs publics étaient auparavant les acteurs principaux de son aménagement, les mouvements sociaux urbains s'y sont intéressés et se sont progressivement imposés dans les processus de décision en matière d'aménagement. L'étude des conflits urbains a montré l'importance des mouvements sociaux, et plus récemment des nouveaux mouvements sociaux urbains, dans la recomposition du système d'acteurs (Di Marco, 2003 ; Merklen, 2001 ; Svampa et *al.*, 2003). En Amérique Latine plus largement, la formation de collectifs militants autour de l'enjeu spécifique de l'aménagement de l'espace urbain a fait de cette thématique l'un des enjeux majeurs de l'affrontement politique local (Melé et *al.*, 2013). De nouvelles dynamiques de négociation et d'opposition sont apparues ces dernières années dans les systèmes de gouvernance, ce qui a eu un impact sur la recomposition du débat public. La délibération doit à présent intégrer un plus grand nombre de participants qui revendiquent d'être considérés comme des interlocuteurs légitimes du débat public. Les différents dispositifs participatifs et les processus de décision en matière de gestion urbaine ont dû s'adapter à l'apparition de ces nouveaux acteurs.

L'émergence et l'imposition dans ce débat de nouveaux acteurs issus de la société civile indiquent que la sphère publique s'est recomposée pour intégrer leur pluralité, autant en nombre que par l'éclectisme de leurs revendications. En interne, la catégorie « pouvoirs publics » semble d'abord s'être diversifiée avec l'apparition de nouveaux échelons de décision, l'évolution des instruments d'action publique et la montée du pouvoir technique dans les décisions politiques (Lascombes et Galès 2005). Cette complexification de l'action publique s'est traduite par un remodelage du jeu d'acteurs interne aboutissant à l'éclatement de cette catégorie d'acteurs et l'impact de leur intervention dans le débat doit donc être étudié minutieusement. D'autre part, le renouvellement des formes d'engagement et la diversité des acteurs sociaux a entraîné une évolution des modalités de discussion avec leurs représentants politiques. Ainsi, la complexité de leurs relations et leur évolution pousse à envisager de nouveaux rapports de force, qu'ils soient réalisés ou souhaités, entre des acteurs qui émergent aussi bien de la société civile qu'à l'intérieur de l'Etat.

La séparation société civile versus Etat paraît bouleversée par l'émergence de nouveaux rapports internes à ces catégories et entre elles si bien que la sphère publique ne peut plus être considérée comme un intermédiaire homogène qui assurerait la médiation entre ces deux acteurs. L'analyse de la constitution interne de ces catégories d'acteurs et de leurs interactions permet d'éclairer la constitution de la sphère publique. Dans le but de mieux définir le renouvellement des processus

de délibération, je vais m'intéresser à la recomposition du jeu d'acteurs impliqués et engagés dans ce débat public et à leurs actions pour s'y imposer. Dans ce chapitre, je vais donc chercher à montrer comment la diversification des mouvements sociaux portègues et l'évolution de l'organigramme et du schéma de gouvernance pour la ville de Buenos Aires ont provoqué la modification du débat public sur l'aménagement de l'espace public.

Dans une première section je m'attacherai à étudier les évolutions qu'ont connues les pouvoirs publics, notamment depuis l'arrivée de M. Macri et de son équipe au GCBA. Je me demanderai comment les rapports de force ont été renouvelés au sein de la catégorie « pouvoirs publics » en décortiquant les relations des responsables politiques entre eux et avec les autres acteurs impliqués dans l'aménagement et la gestion de l'espace public. Puis dans une deuxième section, je m'intéresserai aux mouvements sociaux émergents dans le débat sur l'aménagement de l'espace public à Buenos Aires à partir de l'étude des deux projets d'aménagement évoqués plus haut. Par la caractérisation de trois collectifs de militants, je montrerai en quoi ils se distinguent et quel impact peut avoir cette différenciation sur le débat public. En conclusion, je montrerai l'impact de ces évolutions sur les relations entretenues par ces différents acteurs et notamment sur la recomposition en un jeu d'acteurs à trois bandes dans lequel les adversaires et les alliés sont de plus en plus difficiles à identifier.

Section 1. La gouvernance de l'aménagement urbain recomposée sous le gouvernement de M. Macri

Les jeux d'acteurs de l'aménagement paraissent être une bonne illustration des évolutions qu'a connues la sphère publique et particulièrement depuis une dizaine d'années qui correspondent à l'arrivée de M. Macri à la tête du GCBA. En effet, le schéma de gouvernance portègne dont l'Etat national était l'acteur principal a été largement transformé notamment par la décentralisation du pouvoir. D'abord, cette catégorie d'acteurs a été éclatée par les processus de décentralisation qui ont eu un impact certain sur l'aménagement de l'espace public. La constitution de 1996 qui a fait de Buenos Aires une ville autonome et lui a donné un Gouverneur élu avec des responsabilités en matière d'aménagement et de planification a été l'un des premiers épisodes de ce renouvellement. L'apparition des Conseils de Gestion et de Participation en 1997, remplacés par les Conseils Communaux (*Juntas Comunales*) élus en 2011, a également participé à la dislocation du pouvoir central. La répartition des responsabilités faisant l'objet de contestation entre les nouveaux échelons de pouvoir, l'espace public est devenu l'un des sujets d'intérêts majeurs de ces conflits entre ces différents échelons de décision.

Ensuite, les clivages partisans et les idéologies politiques qui pénètrent les différents organes de décision ont eu un impact important sur les décisions en matière d'aménagement. L'aménagement de l'espace public s'est converti en champ de bataille entre les différents courants politiques déjà largement divisés. L'opposition entre néo-péronistes (qu'ils soient justicialistes, officialistes, progressistes et plus particulièrement kirchnéristes) et la myriade de courants politiques qui s'y opposent (du parti libéral PRO de M. Macri aux socialistes, communistes ou altermondialistes) s'est affirmée autour de cet enjeu d'aménagement. De la même manière, les manières de gouverner et d'envisager le pouvoir politique ne sont pas homogènes chez tous les représentants politiques la valorisation de la technique et de l'expertise représentant pour certains une façon de se légitimer. Ainsi, des conflits autour de l'aménagement de l'espace public apparaissent aussi bien entre opposants politiques qu'entre techniciens et décideurs ou membres d'organes décisionnaires différents. Le mode de gouvernement introduit par M. Macri a constitué l'un des nœuds de la contestation sociale à Buenos Aires durant les dernières années de son mandat de gouverneur.

Ces évolutions de natures différentes ont contribué à faire exploser la catégorie des acteurs publics et à brouiller les frontières avec la société civile, c'est pourquoi les relations entre ces deux pôles est encore plus compliqué à penser aujourd'hui. Ces relations ont donné une teinte particulière au gouvernement de M. Macri qui a été marqué par des tendances qu'il a lui-même instiguées ou qui se sont imposées à lui et avec lesquelles il a dû composer. Remettre en perspective son rôle au sein des différents organes et tutelles en charge de l'aménagement de l'espace public est indispensable pour comprendre en quoi l'administration du GCBA par M. Macri a marqué l'histoire de l'action publique urbaine portègne. Les prochains paragraphes montreront donc qu'il n'y a pas une puissance publique mais plusieurs dans le sens où elle est composée de

plusieurs échelons décisionnaires qui sont tous influencés par leur position dans cette échelle mais aussi par leurs valeurs, références, idéologies personnelles

Ainsi, cette section va s'intéresser à une première catégorie d'acteurs : les pouvoirs publics dont le pouvoir constitue ce qui se trouve être visé par la sphère publique censée les critiquer et proposer des alternatives à leurs politiques. Ainsi, il me semble important de comprendre ce qui a provoqué les mutations observés dans l'action des pouvoirs publics pour comprendre ce qui a changé dans la sphère publique. L'analyse du schéma de gouvernance permettra d'abord de comprendre l'évolution de l'implication des responsables publics dans la production urbaine dans leur partenariat avec les acteurs privés. La présentation du processus de démocratisation et de décentralisation permettra de comprendre les enjeux que représente la répartition des pouvoirs politiques locaux et nationaux dans les projets étudiés (I.). Ensuite, je reviendrai sur la division politique argentine structurée autour du péronisme et montrerai en quoi cette opposition a un impact sur l'aménagement des deux parcs étudiés (II.). Enfin, je montrerai comment les outils de diagnostic et les instruments de planification participent à dépolitiser en apparence les politiques urbaines (III.).

I. Multiplication des échelons de décision : enjeux de la démocratisation et de la décentralisation du pouvoir à Buenos Aires

L'histoire de Buenos Aires a été jalonnée par les changements de noms, de statuts et de mode de gouvernance. De port destiné à l'exportation des matières précieuses de la colonie vers la Couronne Espagnole à la capitale de la République argentine qu'elle est aujourd'hui, Buenos Aires a connu différentes époques qui ont façonné son statut particulier au regard du reste du pays, voire du sous-continent américain. Le leadership assumé par ses élites lors de la guerre d'indépendance, entraînant le reste de l'Argentine dans une rébellion face à sa tutelle espagnole, puis son rejet du fédéralisme lors de la guerre civile qui l'opposa aux autres provinces, vaut aujourd'hui encore à ses habitants une réputation de rebelles.

I.1. L'historique rivalité entre Buenos Aires et le reste de l'Argentine

Fondée au XVI^{ème} siècle, Buenos Aires fut longtemps considérée comme une simple « sortie vers l'Atlantique » d'un territoire qui s'étendait de Potosi en Bolivie jusqu'au sud de la Patagonie. La Couronne espagnole refusa durant toute l'époque coloniale aux dirigeants locaux, les *criollos*, d'en faire l'un des ports de la colonie privilégiant d'autres villes du sous-continent. Contrairement à ces autres villes, très peu de responsables administratifs étaient présents à Buenos Aires à cette époque ce qui permit à des entrepreneurs d'échapper à leur surveillance et de développer des activités de contrebande et d'envisager un certain affranchissement économique (Bernand, 1997 ; Luna, 1982). Cette position de subordination vis-à-vis des institutions de la métropole assortie d'un certain éloignement favorisa les velléités d'indépendance des Créoles qui lancèrent la Révolution de Mai en 1810 et acquirent l'indépendance en 1816.

A partir de ce jour, commença une longue période où les élites politiques de Buenos Aires tentèrent de s'imposer comme représentants du pouvoir national face aux oligarchies provinciales

qui développaient des projets économiques et politiques rivaux. Avec l'indépendance, ils avaient considéré qu'ils héritaient des pouvoirs du vice-royaume et s'étaient arrogé le droit de percevoir les droits de douane et de désigner les nouveaux intendants. Or, les *caudillos* (dirigeants politiques et militaires des autres provinces) eurent l'impression que le pouvoir de Buenos Aires ne faisait que se substituer à celui de la Couronne sans aucune évolution pour leur situation locale, ce qui les poussa à se révolter contre le Gouvernement central. En 1826, le rejet massif de la constitution proposée par le premier président du pays, B. Rivadavia, déclencha une guerre civile entre les *caudillos* des Provinces-Unies du Rio de la Plata, et les élites de Buenos Aires, la capitale autoproclamée du nouvel Etat argentin. En 1859, c'est la victoire contre le *caudillo* J. de Urquiza qui consacra la suprématie de Buenos Aires sur les autres provinces et le « mépris des Portègues modernisants pour l'homme de l'intérieur »¹¹² (Bernand, 1997, p. 183). Mais, bien que Buenos Aires ait finalement été choisie comme lieu de résidence du gouvernement de l'Etat argentin, celui-ci manqua longtemps d'autorité sur les Portègues qui cherchèrent longtemps à se démarquer de ce pouvoir central dont leur ville était physiquement le siège. Par de nombreux coups d'Etat, des militaires portègues cherchèrent à déstabiliser l'Etat national et le transfert de la capitale vers d'autres villes du pays fut souvent envisagé pour le protéger. La dernière tentative remonte au retour de la démocratie sous la présidence de R. Alfonsín qui déclara Viedma en 1987 capitale du projet Patagonia, projet qui fut finalement annulé par le président C. Menem deux ans plus tard.

Ce n'est que lors de la réforme constitutionnelle de 1994 que la nouvelle constitution de ville fut adoptée, faisant de Buenos Aires la Ville Autonome de Buenos Aires (CABA¹¹³), qui constitue elle-même une enclave territoriale à l'intérieur de la Province de Buenos Aires (Figure 19). Ce nouveau statut permit à la CABA d'avoir sa propre administration et notamment de choisir son gouverneur, élu pour la première fois en 1996 et non plus nommé par le Président de la Nation. Cette réforme participa donc à distinguer Buenos Aires, la capitale fédérale de Buenos Aires, de la ville autonome et donc à la décentralisation du pouvoir national qui ne gouvernait désormais plus directement la capitale du pays. A partir de ce moment, la rivalité entre le Gouvernement de la ville autonome et le Gouvernement de l'Etat national, de bords politiques souvent opposés, commença à devenir une donnée importante pour comprendre la conflictualité qui caractérise l'aménagement de la ville de Buenos Aires, qui reste dominée par cette double tutelle. Cette situation de rivalité a été déterminante pour le pouvoir portègue dans la production de la ville, notamment dans les politiques urbaines et l'aménagement. En effet, la « métropolisation », que le Ministre du Développement urbain de la Ville de Buenos Aires D. Chain appelle de ses vœux, consiste en « une ville intégrée et polycentrique » (Chain, 2012). Cela ressemble davantage à une volonté des dirigeants de la CABA d'englober les *municipios* sous sa tutelle administrative, intégrant chacun de ces noyaux périphériques de manière à créer de nouveaux centres urbains de la capitale.

¹¹² Encore aujourd'hui, il se dit dans les « provinces de l'intérieur » que Buenos Aires et ses habitants, les Portègues sont hautains et méprisants envers les autres Argentins. Un dicton dit : « la seule chose de laquelle peut tomber un Portègue, c'est son égo ».

¹¹³ CABA : Ciudad Autonoma de Buenos Aires.

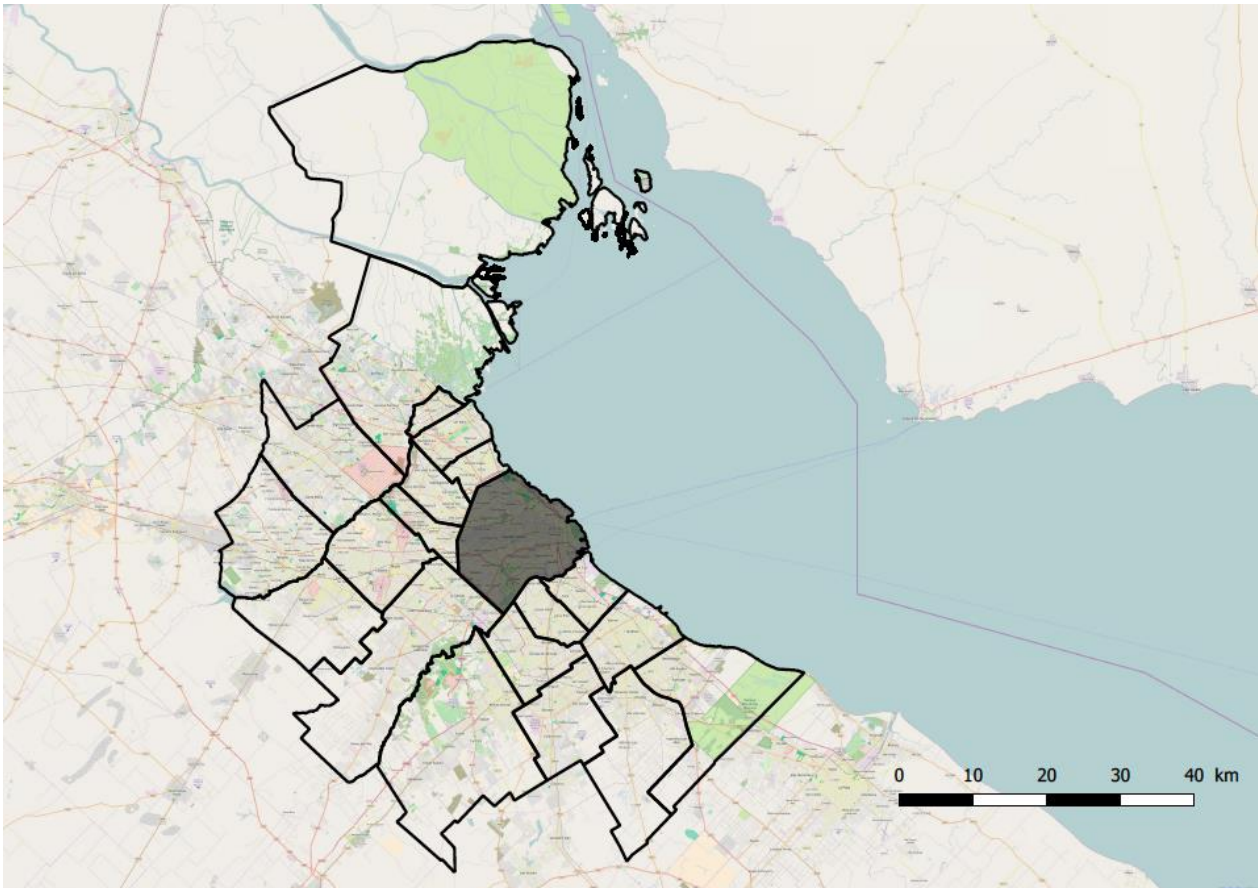


Figure 19 : La CABA, enclave de la province de Buenos Aires, et les 24 communes limitrophes de la ville de Buenos Aires qui forment le « grand Buenos Aires »

I.2. Des Conseils de Gestion et Participation aux Communes, une lente évolution du schéma de gouvernance

En Argentine en particulier, il est important de replacer l'implantation du modèle participatif dans le cadre du tournant démocratique des années 1980-1990 et du processus de réformes étatiques qui s'est développé à la fin du siècle dernier. Depuis la fin de la dictature de la junte militaire (1976-1983), le pays aspirait à une démocratisation de son appareil politique marqué par la concentration du pouvoir. A cette époque, les structures sociales ont été mises en difficultés par les changements économiques, comme je l'ai montré, mais l'ampleur de ces changements a également eu une influence sur les formes traditionnelles d'action publique. Dans cette situation, les cadres traditionnels de l'intervention étatique ont été remis en cause, ce qui s'est traduit par une demande de participation et d'interactions accentuées de différents acteurs. Les modes de gouvernement classiques ont été questionnés, et l'exigence de la participation est apparue comme la garantie de la démocratisation de l'Etat vis-à-vis de la société (Carmona *et al.*, 2012). Selon ces auteurs, les modes de résolution des conflits traditionnels sont également entrés en crise et on a vu émerger des modes de régulation alternatifs rendant la scène politico-institutionnelle moins stable (Carmona *et al.*, 2012, p. 3). Cela a impliqué une redéfinition de la relation société civile/Etat qui s'est traduite par un passage du gouvernement (pouvoir centralisé) à la gouvernance (pouvoir partagé). Ces réformes ont donné lieu à une redéfinition des relations Etat-société civile, notamment à cause du néolibéralisme qui a remis en cause la matrice

« estatocentrée » qui avait régit la politique jusqu'alors (Carmona *et al.*, 2012). De nouveaux espaces ont été ouverts autant pour l'intervention du secteur privé avec des politiques de privatisation et de dérégulation, mais également à la société civile qui a commencé à assumer un rôle nouveau dans la gestion de ces politiques.

Cette constitution a donc introduit une certaine déconcentration du pouvoir central en donnant aux Portègnes le droit d'élire directement le gouverneur de la Ville qui forme depuis son propre gouvernement. Mais ce texte affirme également le principe de décentralisation du pouvoir du nouveau gouvernement qui se concrétise en 1997 avec la création de seize Conseils de Gestion et Participation (CGP). La loi 1777, dite loi organique des Communes, établie que chaque CGP (qui n'ont pas les mêmes contours territoriaux qu'aujourd'hui) a pour mission de « gérer les relations avec les quartiers, animer la vie communautaire et le développement socioculturel et créer des liens sociaux » (*Informe Socio Cultural Comuna 1*, 2010, p. 7). Selon la Directrice du CGP n°1, il s'agissait d'« un pouvoir communal mais qui [n'avait] pas la possibilité de s'opposer au pouvoir central du gouvernement de la ville, ses responsabilités [était] très restreintes et il [s'agissait] presque d'un organe consultatif pour l'instant »¹¹⁴ (carnet de terrain pour une autre enquête, 2010). Les CGP sont chargés de mettre en place des « mécanismes qui, à l'échelle du quartier, garantissent la participation des citoyens dans la fixation des objectifs, formulation et contrôle budgétaires »¹¹⁵. Ceux-ci disposent donc de responsabilités politiques en matière de participation des citoyens et de quelques prérogatives en matière d'aménagement. Pendant quelques années, ces instances (le CGP et son Conseil Consultatif) fonctionnèrent relativement bien d'après le témoignage de Graciela G., ex-membre du CGP de la Commune n°12 :

Les conseillers, qui n'étaient pas encore élus mais nommés, prenaient leur tâche au sérieux et les habitants participaient beaucoup. A ce moment, il y avait seize centres de gestion, moi j'ai occupé la fonction de directrice du développement et de l'entretien du quartier. L'autre chose qui marchait bien, c'était le Conseil consultatif. Avec un groupe de vecinos on se réunissait souvent, moi je coordonnais ce groupe et je recevais les demandes, on les discutait, on montait des projets avec les vecinos pour le quartier. (...) Ça fonctionnait très bien jusqu'à 2001 où tout a volé en éclats. Quand De La Rúa s'est enfui, nous on avait réunion du Conseil, ça a été terrible parce qu'on est allés à 19 heures au CGP et on ne savait pas s'il fallait tout annuler et partir en courant ou attendre que vienne la ... On ne savait pas ce qui allait arriver. Finalement on a décidé d'annuler et partir de là¹¹⁶

¹¹⁴ "Es un poder comunal pero no tiene la posibilidad de oponerse al poder central del gobierno de la ciudad, sus responsabilidades son muy restringidas y se trata casi de un órgano consultivo por ahora".

¹¹⁵ "Mecanismos que, a escala barrial, garantizan la participación de los vecinos en la fijación de metas, formulación y control presupuestario".

¹¹⁶ "Los consejeros, que no estaban elegidos sino nominados, lo tomaban en serio y los habitantes participaban mucho. En este momento había 16 centros de gestión, yo ocupé el puesto de Director de Desarrollo y mantenimiento barrial. Y otra cosa que funcionaba muy bien era el Consejo Consultivo, era un grupo de vecinos que nos reuníamos cada tanto, yo coordinaba eso y recibíamos las demandas, las discutíamos, armamos proyectos con los vecinos, de escala barrial.(...) Esto funcionaba rebien hasta el 2001 que ahí volamos todos por

Graciela G. n°25, 2012.

La Constitution prévoyait également la création d'un budget participatif dans son article 52, modalité particulière devenue emblématique de la participation sur le modèle du cas paradigmatique de Porto Alegre plus de dix ans plus tôt (Garibay, 2015). Graciela ajoute :

La mise en œuvre du budget participatif qui est également une mission établie par la Constitution, ça a été une expérience de vote très intéressante. On y a beaucoup travaillé, je ne peux pas t'expliquer combien, jour et nuit, on faisait des assemblées, des discussions avec les vecinos (...) Ca a été passionnant parce que ça terminait toujours par le vote des priorités du quartier. (...) On avait essayé de décentraliser les chantiers publics de base : on refaisait des trottoirs principalement ; donc ça a été quatre ou cinq années très intenses

Graciela G. n°25, 2012.

Graciela est une ancienne membre du CGP n°12 et membre actuel du Plan Stratégique de la Ville de Buenos Aires. J'ai eu son contact par A. Borthagaray, directeur exécutif du Plan et de section argentine de l'Institut pour la Ville en Mouvement (dans lequel j'ai fait six mois de stage en 2009). Je l'ai rencontrée le 09/10/2012 à son domicile pour un entretien de trois heures. Elle travaillait alors au Ministère de la culture du GCBA et dans un bureau d'étude privé à mi-temps.

Son parcours est intéressant puisqu'elle a connu plusieurs administrations du GCBA dans les années 1990 jusqu'à aujourd'hui, avec des temps de pause (en 2004, elle est partie finir un master en Espagne¹¹⁷). Elle a entre autres travaillé à l'instauration des budgets participatifs au sein du Plan Stratégique et à leur application dans un CGP au tournant du siècle et a pu observer de l'intérieur leur évolution. Au contact des citoyens, elle a pu avoir un aperçu de leur réception de ces mécanismes, et le mettre en perspective avec la volonté des responsables politiques qu'elle côtoyait dans le cadre du Conseil du Plan Stratégique.

Son témoignage est teinté d'une grande déception par rapport à ces mécanismes auxquels les équipes des GCP semblent avoir consacré une grande énergie. Les conseillers de l'époque recevaient une formation hebdomadaire de la Faculté Latino-américaine de Sciences Sociales pour mettre en œuvre le budget participatif. Elle a une vision très pessimiste de la situation

los aires. Cuando de La Rúa se fue, nosotros teníamos Consejo Consultivo, fue terrible porque fuimos al CGP a las 7 de la tarde y no sabíamos si cerrar todo y salir corriendo o esperar que venga la... no sabíamos que iba a pasar. Finalmente, decidimos cancelar todo y partir de ahí »; «La implementación del presupuesto participativo que también es un mandato de la Constitución, ahí se votó una experiencia muy interesante, ahí trabajamos un montón, no te puedo explicar cuanto, de noche, ahí hacíamos asambleas, discusiones con los vecinos (...) Estuvo muy interesante porque eso terminaba en votación de la prioridades barriales. Hubo un intento de descentralizar la obra pública básica: veredas principalmente hacíamos. Así que fueron cuatro o cinco años súperintensos.

¹¹⁷ Elle a réalisé un mémoire sur la classification des acteurs des organismes non-gouvernementaux argentins et sur leur intégration au système politique.

portègne dans laquelle la participation ne pourra jamais fonctionner selon elle pour des raisons culturelles. Pour elle, le conflit est omniprésent en Argentine, voire une partie intégrante du jeu politique. Les médias parleraient davantage des conflits plus « à la mode », qui ont plus de retentissement que d'autres, laissant dans l'ombre les « petits conflits qui n'intéressent personne ». D'après elle, « il faut faire un scandale pour être entendus sinon il ne se passe rien », et le fonctionnement politique argentin impose donc d'exprimer violemment ses opinions pour pouvoir entrer dans le débat public. Elle est particulièrement critique de l'administration de M. Macri dont elle pense qu'elle fait exprès d'envenimer les situations conflictuelles en n'organisant que très peu de réunions publiques sur les sujets dont elle sait qu'ils vont faire polémique. Elle regrette par exemple que le projet du parc Lezama ait été mené en « sous-terrain » à son avis, parce que le GCBA avait peur des réactions des usagers.

Son témoignage a donc été important dans mon analyse de l'évolution de la participation dans le mode de gouvernance portègne depuis la crise de 2001. Il m'a permis de comprendre l'implication de différents enjeux politiques et humains dans la mise en œuvre des mécanismes participatifs et m'a donné accès aux représentations des « techniciens » et des « décideurs » qu'elle a fréquentés tout au long de cette période. Il s'agit d'un point de vue particulier, forgé par ses expériences et références personnelles, que les entretiens avec d'autres acteurs m'ont permis de mettre en perspective.

Encadré 2 : Portrait de Graciela G., entretien n°25, 2012

Mais ces projets se sont étiolés et ont fini par être abandonnés dans les années 2000 à Buenos Aires. En effet, la constitution de la CABA prévoyait d'aller plus loin dans le processus de décentralisation avec la création de véritables communes, mais des « pressions de la mondialisation de l'économie »¹¹⁸ auraient retardé leurs mises en œuvre d'après les membres des Directions du Développement Culturel des CGP de la ville (rapport de gestion, Direcciones de Desarrollo SocioCultural, 2011). Ainsi, les décrets d'application de la loi 1 777, n'ont été promulgués qu'en 2005 et leur application a été encore repoussée par les gouvernements qui se sont succédé à la tête du GCBA. C'est seulement en 2011, soit quinze ans après la promulgation de la Constitution, que les premières élections communales ont été organisées, établissant la création de quinze communes et un nouveau découpage électoral de la ville. Les Conseils Communaux sont composés de sept conseillers dont un président, élu au suffrage proportionnel direct par les résidents de chaque commune. Ils sont appuyés dans chaque commune d'un Conseil Consultatif composé uniquement de résidents de la commune (raison pour laquelle je n'ai pu y assister qu'une seule fois sans avoir à prouver mon lieu de résidence) et de représentants d'associations (d'habitants, de commerçants, culturelles, sociales, sportives...). Comme son nom l'indique, ce conseil n'est pas juridiquement contraignant mais il peut proposer un vote sur un point litigieux du Conseil Communal, appuyer l'une de ses décisions ou émettre une motion de contradiction.

Par cette loi, les communes se sont vu déléguer certaines compétences en matière de gestion urbaine qui appartenaient auparavant au gouvernement de la ville puisque la loi prévoit entre

¹¹⁸ "Presiones de la mundialización de la economía".

autres « une *planificación* concertée et coordonnée par le pouvoir exécutif et le conseil communal »¹¹⁹ (Legislatura de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires, 2005). Elle affirme également la compétence exclusive de la Commune en matière de « planification, d'exécution et de contrôle des travaux liés à l'entretien des espaces verts ». Elles partagent en revanche avec le pouvoir exécutif « la décision, la gestion et l'exécution des travaux publics et des projets d'envergure communale, comme la mise en œuvre de programme locaux de réhabilitation et de développement urbain ». C'est en s'appuyant sur cet article que le Ministère de l'Environnement et de l'Espace Public a justifié sa maîtrise de la gestion du projet du parc Lezama arguant qu'il s'agissait d'un projet dont l'envergure dépasserait la compétence de la Commune. En effet, le partage des compétences entre les communes et les différents ministères du GCBA ne respecte pas toujours ce qui est établi dans la Constitution de la CABA ce qui a fait l'objet de nombreuses contestations de la part des conseillers d'opposition de la Commune n°1 et des militants opposés au projet. Les premières élections ayant eu lieu à peine quelques mois avant l'annonce du projet (juillet 2012), il peut être mis au crédit du GCBA un délai d'adaptation. Néanmoins cela interroge son attitude future vis-à-vis des nouveaux acteurs que sont les conseillers communaux dans le jeu d'acteurs des pouvoirs publics responsables de l'aménagement de l'espace public.

Dans la Constitution est établi le caractère participatif de la gouvernance portègne et la loi 1 777 affirme l'objectif de la « consolidation de la culture démocratique participative »¹²⁰. et comme principe général de fonctionnement « une gestion publique participative » (Legislatura de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires, 2005). Ces textes font donc des communes les acteurs principaux de la démocratie participative en leur donnant la compétence exclusive de son organisation. Elles ont pour rôle de faire le lien entre les citoyens et le pouvoir central et de « faciliter la participation des citoyens aux processus de prise de décision et le contrôle des affaires publiques », « promouvoir le développement de mécanismes de démocratie directe » et « consolider la culture démocratique participative »¹²¹. En complément, l'audience publique, instaurée en 1999 par la loi 123, rend obligatoire la consultation publique dans le cas où le projet est « susceptible de produire un impact environnemental significatif » du type construction de port, autoroute, aéroport, dépôt de matières chimiques, usines de traitement des eaux... La loi précise que « si les opinions exprimées sont de caractère consultatif et non obligatoire, l'autorité en charge doit cependant rendre un rapport expliquant comment il les a incorporées au projet ou

¹¹⁹ “Planeamiento concertado y coordinado entre el Poder Ejecutivo y las Comunas” (Art. 4); “La planificación, ejecución y control de los trabajos de mantenimiento de los espacios verdes, de conformidad con la Ley de Presupuesto”(Art. 8); “Las Comunas tienen a su cargo en forma concurrente con el Poder Ejecutivo: (...) La decisión, contratación y ejecución de obras públicas, proyectos y planes de impacto Comunal, así como la implementación de programas locales de rehabilitación y desarrollo urbano” (Art. 11.b.).

¹²⁰ “Consolidar la cultura democrática participativa” (Art. 3g); “gestión pública participativa” (Art. 4e);

¹²¹ “Facilitar la participación de la ciudadanía en el proceso de toma de decisiones y en el control de los asuntos públicos. Promover el desarrollo de mecanismos de democracia directa. Consolidar la cultura democrática participativa” (Art. 3).

rejetées le cas échéant »¹²² (Buenos Aires Ciudad, Atención Ciudadana, 2014), mais les audiences publiques sont rarement organisées pour des projets de grande ampleur.

II. Divisions politiques avec les autres responsables de l'aménagement

Si les politiques publiques d'aménagement sont contestées par des militants ou des membres de la société civile, elles le sont également par d'autres élus, députés, conseillers municipaux ou membres de l'opposition. Les acteurs politiques intervenant d'une manière ou d'une autre dans les projets d'aménagement sont influencés par leur bord politique et en approuvant ou en rejetant les propositions, ils affirment leurs positions politiques. Mais celles-ci dépendent souvent d'appartenances partisans qui ont une influence particulièrement importante en Argentine où le bipartisme accentue la dimension conflictuelle du débat politique.

II.1. Bipartisme entre néo-péronisme et libéralisme et division politique de la société argentine

Pour comprendre les positions politiques qui influencent les prises de position et les décisions des responsables politiques en charge de l'aménagement de l'espace public, il faut d'abord revenir à la constitution du schéma politique argentin. Sa particularité est d'être structurée autour du péronisme comme on l'a vu en introduction, produisant un système politique bipartisan qui divise la société argentine depuis le milieu du XX^{ème} siècle. En effet, les deux gouvernements de J. Perón (1946-1955 et 1973-1974) restent des événements extrêmement marquants qui sont régulièrement évoqués dans les conversations quotidiennes, médiatiques, politiques et culturelles (référence récurrente dans la littérature et le cinéma argentin). Ce courant politique est incarné entre 2003 et 2015 par la présidente C. Kirchner et son époux Nestor, ex-président décédé en 2010, qui ont fondé un courant politique issu du péronisme, le justicialisme, et rassemblé autour d'eux le Frente Para la Victoria (FPV). Pendant ses mandats, la présidente Kirchner a été soutenue par de nombreux mouvements issus de la mouvance péroniste comme le Parti Justicialiste, La Campora ou un groupe de fonctionnaires qui travaillaient au sein de son gouvernement, les *oficialistas* (les « officialistes », ceux qui respectent les lois « officielles »). Leurs actions ont été tournées vers la promotion des idées de la présidente et le soutien solide à son gouvernement, cherchant à le maintenir face à ceux qui tentaient de le déstabiliser. Les péronistes et les justicialistes se qualifient parfois eux-mêmes de « progressistes » en référence aux mouvements latino-américains qui militent pour un renouvellement de la classe et du régime politique. Le péronisme est toujours au cœur du spectre politique argentin autour duquel s'est créée une partition entre ceux qui l'ont soutenu et ceux qui s'y sont opposés plus ou moins vigoureusement.

Le péronisme s'oppose de façon radicale à de nombreux autres courants politiques composant un échiquier politique qui paraît déséquilibré dans la mesure où le bloc péroniste y est opposé à une myriade d'autres petits mouvements indépendants. Parmi eux, le libéralisme est l'un des pôles

¹²² "Susceptibles de producir un impacto ambiental de relevante efecto"; "Si bien las opiniones vertidas presentan un carácter consultivo y no vinculante, luego de finalizada la Audiencia la autoridad a cargo debe elaborar un informe acerca de cómo las ha incorporado o por qué se han desestimado, según el caso".

majeurs dont est issu le gouverneur de la ville de Buenos Aires et nouveau président de la Nation depuis fin 2015 (Encadré 3). L'opposition a donc été incarné entre 2007 et 2015 par M. Macri, fondateur du parti *Compromiso para el Cambio* qui fait partie, depuis 2005, de la coalition *Propuesta Republicana* (PRO)¹²³. La partition péronisme *versus* antipéronisme est donc encore très sensible aujourd'hui chez les générations les plus âgées, et elle est également perceptible chez les plus jeunes dont une majorité se réclame de l'un de ces deux courants. Dans ce système politique très divisé, le socialisme et le centrisme ont beaucoup de difficultés à se faire entendre, les partis écologistes ou communistes dans une plus grande mesure encore.

Les responsables politiques Portègues et les Argentins perpétuent cette division politique en se référant très souvent à ce personnage politique majeur de l'Histoire du pays. Ils évoquent régulièrement en bien ou en mal dans leur discours (public ou en entretien) les conséquences du péronisme sur la situation actuelle du pays, ce qui permet de les situer rapidement dans le champ politique. Par exemple, pour A. De Celis, directeur général de la Planification au Ministère du Développement urbain, « l'histoire de l'Argentine est liée à la violence et l'insécurité provoquées par les gouvernements précédents [péronistes]. La société est divisée entre les *progressistas* et nous »¹²⁴ (A. de Celis n°20e, 2013). Il montre donc ouvertement sans utiliser de référence directe à J. Perón qu'il se situe parmi ses opposants. Mais cette opposition concerne également les citoyens portègues, très investis politiquement, qu'ils soient encartés dans un parti ou militant au sein d'un mouvement affilié de près ou de loin à un parti politique. Cet engagement militant, qui frôle dans certains cas une forme de croyance religieuse, est souvent désigné par mes informateurs comme le coupable d'une trop grande fracture sociale entre des partisans irréconciliables, qualifiée de dommageable au progrès social de l'Argentine. Pour Alberto, membre du *Mirador*, « cette partition politique PRO et justicialistes empêche toute avancée et produit une société figée »¹²⁵ (Alberto n°10, 2012) tandis que pour Silvina, chargée de projet au ministère du Développement Urbain, c'est l'esprit de contradiction qui pousse les Portègues à sans cesse s'opposer sur tous les sujets (Silvina n°20a, 2013). Graciela L., chargée de projet à la Direction du *Casco Histórico* du Ministère de la Culture, parle elle d'une « société fracturée entre *oficialistas* et *golpistas* »¹²⁶ (Graciela L. n°18, 2013), en faisant référence au début de la dictature où les militaires ont chassé J. Perón du pouvoir par un coup d'Etat (*golpe de Estado*). Pour elle, la menace du coup d'Etat existe toujours en Argentine et il y a donc une opposition entre ceux qui sont prêts à renverser le pouvoir pour faire valoir leurs idées, les putschistes (les *golpistas*), et « ceux qui respectent les lois » (les *oficialistas*). Ce groupe s'est beaucoup exprimé lors de la réforme impulsée par la présidente sur les taxes sur les agro-exportations, ce qui a entraîné un blocage du pays pendant plusieurs semaines en 2008. Les *oficialistas* ont vu se rassembler contre eux des groupes d'agro-exportateurs, qui sont souvent désignés par l'expression « *gorilas* » (gorilles) dans les manifestations de soutien à la présidente. Cela fait référence aux groupes anti-péronistes, très

¹²³ Il a fondé un nouveau parti, Cambiemos (Changeons), pour briguer la présidence de la République qu'il a remportée le 23 novembre 2015.

¹²⁴ "La Historia de Argentina está ligada a la violencia y la inseguridad que los gobiernos precedentes. La sociedad está dividida entre los progresistas y ellos".

¹²⁵ "Esa partición política entre PRO y justicialistas impide los avances y produce una sociedad congelada".

¹²⁶ Littéralement officialistes et partisans ou auteurs d'un coup d'Etat.

conservateurs, qui s'opposent aux gouvernements péronistes depuis celui de J. Perón en 1955 à celui de la présidente Kirchner. Par différentes références, les informateurs renvoient donc souvent aux deux idéologies politiques dominantes en Argentine, le péronisme et le néolibéralisme, pour indiquer spontanément leurs positions politiques.

Présentation du gouverneur M. Macri de la ville de Buenos Aires de 2007 à 2015

Mauricio Macri est un personnage central du jeu d'acteurs que je vais étudier et sa biographie apporte un éclairage sur sa politique et les valeurs défendues par son gouvernement.

Né en 1955 à Tandil, ville de la banlieue aisée de Buenos Aires, d'un père millionnaire et immigré italien, ex-président du groupe Macri-SOCMA spécialisé dans l'automobile (Sevel), le bâtiment (Sideco), les déchets (Manliba), les services de communication (Correo Argentino, Movicom), les services bancaires (Pago Fácil)... M. Macri est diplômé d'ingénierie Civile à l'Université Catholique Argentine (située à Puerto Madero, Buenos Aires). Il intègre plusieurs grandes entreprises, d'abord comme analyste (Citibank) puis comme (co-)dirigeant (Sideco, Socma Inversora...), dont certaines appartiennent à son père. En 1992, il intègre le groupe SEVEL, une entreprise du groupe Macri dans laquelle il est associé à Fiat, dont M. Macri devient le président en 1994. En 2001, il sera jugé avec son père pour contrebande aggravée dans le cadre de sa gestion du groupe, dont les charges finirent par être abandonnées lors d'un non-lieu qui fit polémique et entraîna une enquête sur l'un des juges pour obstruction à la justice.

Cet habitué du monde des affaires se lance par la suite dans le domaine sportif en prenant la direction de 1995 à 2008 du Club Atletico Boca Juniors, l'un des clubs les plus victorieux d'Amérique latine.

En 2003, il décide de se lancer en politique et crée le parti *Compromiso para el cambio* (Engagement pour le changement), qui fait partie de la coalition *Proposición republicana* (Proposition républicaine, PRO) classée au centre droit de l'échiquier politique. En 2005, il est élu député national de la ville de Buenos Aires de 2005 à 2007.

En 2007, il est élu gouverneur de la ville de Buenos Aires et réélu en 2011. Il mène des politiques urbaines qui ont transformé Buenos Aires comme je vais m'employer à en décrire une partie.

En 2015, il fait campagne contre D. Scioli, le successeur de C. Kirchner qui ne peut constitutionnellement pas se représenter à la présidence de la Nation argentine et gagne les élections en novembre 2015. Il devient donc président de la Nation le 10 décembre 2015, après une passation de pouvoir particulièrement tendue avec C. Kirchner qui ne veut pas que la cérémonie se déroule au palais présidentiel contrairement à ce qui est prévu par le protocole, et à laquelle l'ex-présidente n'assiste finalement pas.

A la fin de l'année 2015, un scandale éclate quand des députés de l'opposition dénoncent des contrats directs (non soumis à la règle de l'appel d'offre) passés avec une entreprise reliée à son ami F. Niembro, pour un montant de 20 millions de pesos (INFONews, 02/09/2015).

Cette opposition a été particulièrement marquée pendant ma période d'observation. L'arrivée simultanée au pouvoir de M. Macri à la tête du GCBA et de C. Kirchner à celle de la Nation en 2007 a abouti à un affrontement personnalisé entre ces deux responsables politiques, devenant presque une opposition de principe sur certains sujets. Les jeux politiques locaux (niveau CABA) et nationaux ont été complètement imprégnés de ces luttes politiciennes et les deux échelons se sont affrontés souvent autour de ces questions. Cette scission est devenue plus visible à Buenos Aires où la partition du champ électoral autour de l'opposition PRO/ FPV a pris de plus en plus d'ampleur à l'approche des élections présidentielles de 2015 pour lesquelles le gouverneur de Buenos Aires s'est porté candidat. Il a ainsi fait de son action pour la ville de Buenos Aires un modèle de son projet politique pour le pays tout entier, et notamment ses succès en matière d'aménagement urbain et de régulation des usages de l'espace public.

II.2. Une monopolisation de l'aménagement de l'espace public par le GCBA

A Buenos Aires, la majorité des projets d'aménagement de l'espace public est produite en interne du Gouvernement, en général par les différents services des Ministères de l'Environnement et de l'Espace Public et occasionnellement par le Ministère du Développement Urbain. Leurs équipes, placées sous leur tutelle, reçoivent donc directement leurs instructions et sont chargées de la conception et du suivi des projets. Elles font rarement appel à des bureaux d'étude extérieurs pour l'étude, le diagnostic et la maîtrise d'ouvrage. Ce n'est que pour leur réalisation que des « *licitaciones* » (appels à projet) sont lancées aux entreprises de bâtiment et travaux publics dont la lauréate réalisera le projet entièrement conçu par l'équipe du gouvernement qui fera également le suivi de chantier. Ce n'est que pour les plus gros projets urbains, comme celui de la rénovation de Puerto Madero, ou architecturaux, comme le nouveau bâtiment du GCBA à Parque Patricios, que des concours nationaux sont lancés auxquels des équipes d'architectes et d'urbanistes extérieures au gouvernement sont invitées à répondre. On comprend donc que de cette manière le GCBA est au centre de la conception urbaine et en garde un contrôle total puisque son intervention va du diagnostic urbain à la proposition et au choix du projet urbain et s'achève avec la surveillance des travaux réalisés par des prestataires.

Ce contrôle de l'aménagement de l'espace public par le GCBA indique qu'il représente pour lui un enjeu important du jeu politique, à la fois en tant qu'élément urbain qu'il tente de contrôler par conviction idéologique, mais aussi en termes d'affichage de son action politique et donc d'image. Ainsi, c'est un élément que le GCBA semble prendre en compte pour construire sa stratégie électorale, notamment quand ses projets en la matière provoquent des conflits comme celui qu'a connu le parc Lezama. En effet, les élections législatives partielles qui ont eu lieu quelques mois après le pic de la mobilisation (7 août 2013) semblent avoir eu un impact sur la conduite du GCBA dont la détermination à passer outre les protestations des militants est devenue plus mesurée à mesure qu'elles approchaient. M. Lavalle, conseillère communale de la Commune n°1 issue de l'opposition, me disait que le Gouvernement n'allait pas reculer mais sans doute attendre cette échéance avant de se relancer dans un conflit coûteux pour son image et susceptible de gêner son

succès électoral : « ils ne veulent pas de nouveaux événements comme ceux de la salle Alberdi ou du Borda¹²⁷ avant les élections »¹²⁸ (M. Lavallo n°7, 2013).

II.2.a. Divisions politiques autour du parc Lezama

Dans le cas du projet pour le parc Lezama, ce monopole était particulièrement solide puisque le GCBA a conçu et réalisé le projet de A à Z, d'autant plus que les procédures de *participation citoyenne* n'ont que très peu fonctionné comme on le verra dans le chapitre 5. L'influence des lignes des partis politiques est visible à des niveaux plus ou moins élevés dans les actions du pouvoir exécutif et judiciaire selon l'appartenance politique de leurs membres. Dans le cas du conseil communal de la Commune n°1 composé de sept membres, la présidente et trois autres des conseillers communaux sont issus du parti *Propuesta Republicana* et disposent donc d'une majorité. En toute logique, ceux-ci sont censés approuver le projet lancé par le gouvernement issu du même parti, bien que dans la pratique tous les conseillers PRO ne l'ont pas tous soutenus ouvertement. A l'inverse, deux des autres conseillers appartiennent au *Frente para la Victoria*, la dernière conseillère est une élue du *Proyecto Sur*, et se sont tous les trois prononcés publiquement contre le projet. Mais s'agit-il de convictions personnelles ou bien ces conseillers sont-ils d'une certaine manière obligés de suivre la ligne de leur parti ? Si l'influence des conseillers communaux est restée minimale dans le cas du projet du parc Lezama (malgré l'application récente de la Loi des communes qui devait accroître leur responsabilité en matière de participation citoyenne), d'autres exemples montrent l'influence des jeux politiques sur le débat public en matière d'aménagement de l'espace public. Le rétrécissement de l'échelle d'application fait parfois changer les élus qui, par un phénomène NIMBY¹²⁹, voient d'un autre œil les enjeux locaux de leur commune.

Lors de son arrivée au pouvoir, le gouverneur de la Ville, M. Macri a formé un gouvernement composé de ministres et de chefs de cabinet issus de la coalition de partis politiques constituée lors de sa campagne, le PRO. L'appartenance commune à cette famille politique est clairement visible dans le discours des responsables que j'ai interrogés au sujet du parc Lezama : A. de Celis, directeur Général de la planification, Ministère du Développement urbain et F. Scavino, directrice générale de la Direction des Espaces Verts). Ils reprennent les éléments de langage du gouverneur ou des ministres (« redéfinir les frontières entre public et privé », « restaurer l'ordre », « récupérer l'espace public ») et accusent les gouvernements précédents ou d'opposition des maux qu'ils ont à gérer aujourd'hui. La phrase de A. de Celis : « ce sont les *progressistes* qui ont laissé la situation pourrir et c'est à nous de nous en occuper maintenant »¹³⁰ (n°20e, 2013) montre

¹²⁷ Événements évoqués dans le chapitre 1 qui ont précédé la mobilisation de l'APL.

¹²⁸ "No quieren más acontecimientos como lo que paso en la sala Alberdi o en el Borda justo ahora que vienen las elecciones".

¹²⁹ De l'acronyme "Not in my backyard" : « pas dans ma cour ». Fait référence à un phénomène décrit pour la première fois aux Etats-Unis par les professionnels de l'aménagement qui étaient confrontés à un nouveau type d'opposition dans les années 1970. Cette « théorie » a été reprise et discutée en France à partir des années 1990 par les professionnels et les chercheurs (Jobert, 1998, p. 71).

¹³⁰ "Son los progresistas que dejaron podrir todo y ahora nos toca cuidar esa situación".

comment les adversaires politiques peuvent se reprocher mutuellement les problèmes qui leur incombent.

Au mois de mai 2013, la décision du transfert de la statue de Christophe Colomb à Mar del Plata a relancé l'affrontement entre les deux échelons du schéma de gouvernance sur la gestion et l'aménagement de l'espace public et notamment de ses monuments nationaux. L'annonce de la Présidente de la Nation a été vivement contestée par le Gouvernement de la Ville qui n'a pas été consulté sur ce qui relevait selon lui de sa compétence. Cette affaire a créé un précédent suffisant pour provoquer des tensions immédiates lors du dépôt quelques semaines plus tard du projet de loi de la députée Bianchi concernant le transfert de tutelle du parc Lezama du GCBA à la Nation. En effet, l'élément majeur qui illustre l'importance des affrontements politiques dans le débat sur l'aménagement concerne le projet de loi déposé par la députée FPV de la Ville de Buenos Aires le 10 juin 2013, qui visait à classer la totalité du parc Lezama (et non plus seulement le Musée) au catalogue des Monuments Historiques Nationaux. Dans ce projet¹³¹, M. Bianchi faisait le constat que l'état d'abandon actuel du parc portait atteinte au respect du décret qui classe l'ancienne demeure de Don Gregorio Lezama en Monument Historique National, décret qui concerne également les abords du Musée, dont la protection est un devoir du GCBA. Cette députée proposait donc de classer la totalité du parc Lezama en Monument Historique National. Le parc serait donc passé du statut d'« environnement » d'un Monument à Monument Historique National lui-même et mis un terme aux litiges concernant sa tutelle. En effet, une telle disposition l'aurait placé sous la juridiction directe de la Nation à travers la tutelle de la Commission des Monuments, Musées et Œuvres Historiques Nationale et non plus du Gouvernement de la Ville. Le projet de loi fut écarté par les députés et commenté en ces termes par le ministre D. Santilli : « Je ne vois pas de fondements sérieux à ce projet de loi. Au contraire, ça ressemble à une nouvelle tentative de mettre des bâtons dans les roues de notre administration. Ça fait plus d'un an qu'on travaille à ce que le parc retrouve la splendeur de son aspect de 1930, et ça me surprend que le gouvernement national s'y intéresse seulement maintenant »¹³² (*Clarín*, 13/06/2013).

Avec cet épisode et celui du transfert de la statue de C. Colomb, le débat sur la responsabilité de l'entretien des monuments nationaux a pris en quelque sorte une envergure nationale en s'inscrivant pleinement dans la rivalité politique entre le Gouvernement National (FPV) et de la Ville (PRO), personnalisée par la figure de leurs dirigeants respectifs. Mais l'importance donnée à ce débat et à ces questions restent relatives puisque de nombreux citoyens ne comprennent pas qu'ils cristallisent autant de tensions. Comme on le voit dans les quelques commentaires d'un article sur le sujet rapportés ci-dessous (Encadré 4), de nombreux lecteurs sont interpellés par le fait qu'un projet d'échelle modeste fasse l'objet d'un débat à un niveau politique national et estiment qu'il y aurait des problèmes plus urgents à traiter. Il faut noter que le projet de loi a été déposé le jour où un grave accident de train s'est produit à Buenos Aires blessant mortellement

¹³¹ Publié sur son site <http://www.mariacbianchi.com.ar>, consulté le 12/06/2013 (Bianchi, 2013).

¹³² “No encuentro fundamentos serios en este proyecto de ley. Más aún, parece un nuevo intento para poner palos en la rueda a nuestra gestión. Estamos trabajando desde el año pasado para que el parque recupere el esplendor de su aspecto de 1930 y me sorprende que justo ahora el Gobierno nacional se interese” (*Clarín*, 13/06/2013).

des dizaines de personnes. Beaucoup de commentaires suggèrent en conséquence que la Présidente et les députés s'occupent de problèmes moins futiles et qui relèvent effectivement de sa responsabilité, comme l'entretien du réseau ferré national. Le dernier commentaire est intéressant car le commentateur Carlos Howard saisit l'occasion de relancer l'affrontement politique entre les partisans de la présidente et ses opposants en accusant Ernesto Valverde de la défendre. Sa position paradoxale montre bien comment il tente à la fois de minimiser l'intérêt politique du sujet débattu tout en ne pouvant s'empêcher d'en profiter pour défendre sa propre position politique. Plus de 110 commentaires, dont certains ont été modérés car trop insultants, montrent à quel point certains commentateurs adoptent des postures qui opposent de manière binaire ceux qui défendent le gouvernement national et ceux qui se rangent plutôt derrière le gouvernement de la Ville. Cela confirme que certains conflits très localisés peuvent être investis par des figures politiques nationales et ainsi faire changer d'échelle le débat politique national.

Javier Gonzalez : Moi je dis, ça serait pas mieux de s'occuper des choses qui nous importent au quotidien plutôt que de ces stupidités

Marcela Ruano : mon dieu, mais les députés n'ont rien à faire de plus important ou plus urgent ???

Ernesto Valverde : le parc Lezama est très important !

Carlos Howard : Ernesto Valverde: d'abord le parc n'est pas si important et encore moins quand il y a des gens en train de mourir à cause de l'état calamiteux des trains à cause de la corruption de ce « gouvernement » national que des individus comme toi défendent¹³³

Encadré 4 : Extraits des commentaires de l'article « El kirchnerismo quiere sacar a la Ciudad el Parque Lezama » (commentaires qui ne sont plus en ligne) ; source : Clarín, 12/06/2013

De manière plus subtile, l'appartenance partisane semble également avoir son importance au sein de l'appareil judiciaire et par ricochet dans l'aménagement urbain comme l'illustre le cas du projet du parc Lezama (Figure 20). En effet, il faut savoir que le Tribunal Supérieur de Justice de la Ville de Buenos Aires est composé de cinq magistrats dont les noms sont proposés par le chef du GCBA (qui doit être approuvé par les 2/3 des députés du parlement de la CABA). Cette nomination directe des juges par le chef de gouvernement est donc susceptible de décourager le dépôt d'un *amparo* (recours en justice) par ses opposants puisqu'il a une forte probabilité d'être examiné par un juge qui pourrait rejeter leur requête par fidélité partisane. Par ailleurs, le parc Lezama étant protégé du fait de sa proximité avec le Musée d'Histoire National, la Commission Nationale des Musées, Monuments et Lieux Historiques reste l'un des responsables de la gestion et de l'entretien du parc. Elle aurait donc dû être consultée par le Ministère de l'Espace Public du GCBA lors de la préparation du projet de *mise en valeur*. Or les appartenances institutionnelles et politiques différentes de ces deux organes de tutelle (le MAEP est local donc PRO et la Commission est nationale donc FPV) peuvent expliquer cette absence de consultation de l'autre responsable de l'aménagement de la part du meneur de projet. Le GCBA a expliqué que la juridiction de la Commission ne s'étendait pas à l'ensemble du parc qui doit être considéré comme un espace vert ordinaire et relève donc de sa propre responsabilité, ce qui justifie d'après lui qu'il mène le projet de réaménagement seul.

¹³³ "Javier Gonzalez : Digo yo, no seria mejor preocuparse por cosas que nos apremian todos los dias en vez de estas estupideces? Marcela Ruano : madre mia, pero no hay cosas mas importantes y urgentes que tratar para los diputados ??? Ernesto Valverde : El parque Lezama es muy importante! Carlos Howard: Ernesto Valverde primero: no es tan importante ni mucho menos, cuando hay gente muriéndose por el estado calamitoso de los trenes gracias a la corrupción de este "gobierno" nacional que individuos como vos defiende" (échange laissé comme il a été écrit).

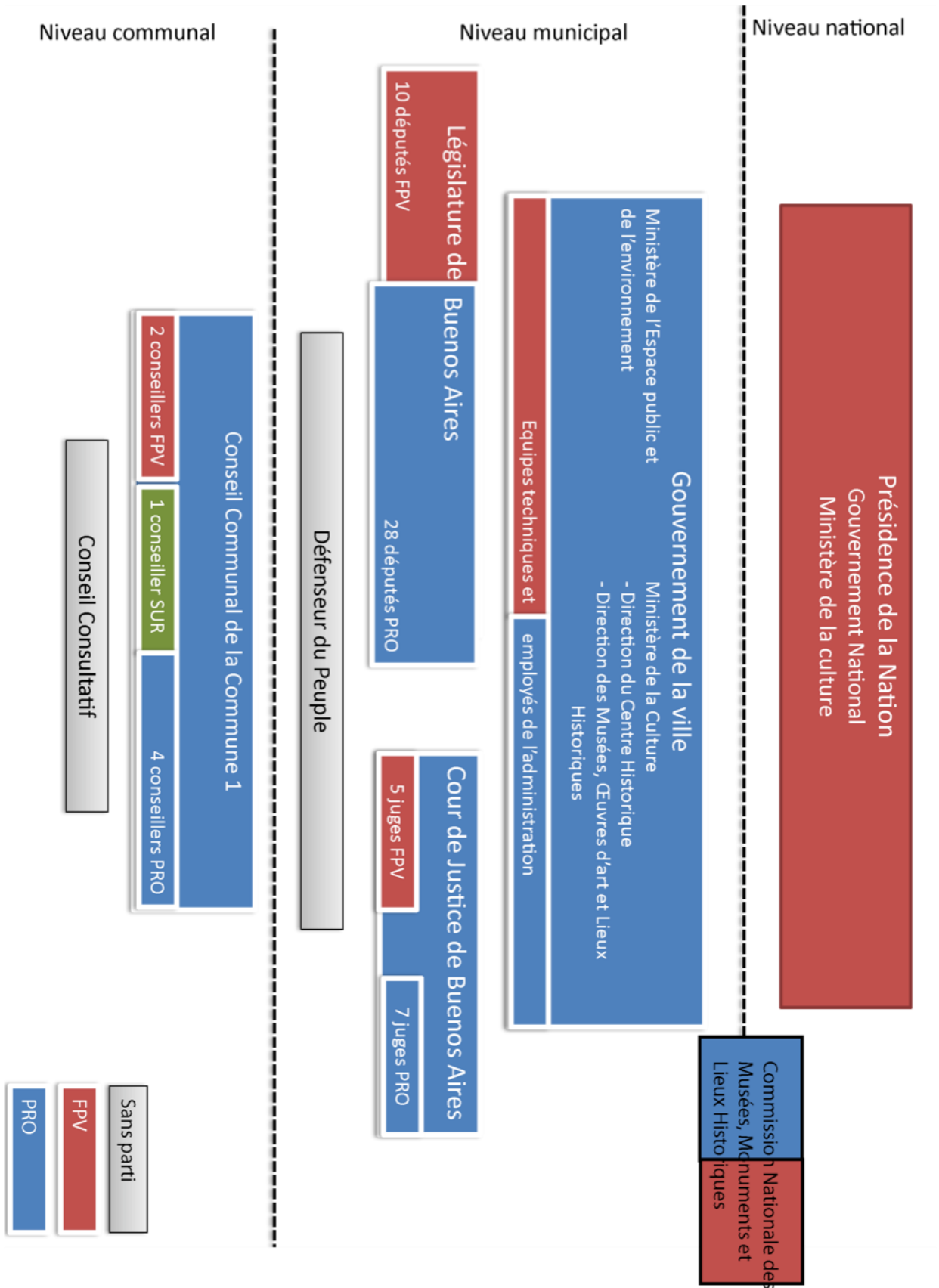


Figure 20 : Schéma de répartition des acteurs impliqués dans l'aménagement de l'espace public selon leur appartenance politique

II.2.b. Divisions politiques autour des espaces publics de Puerto Madero

J'ai rencontré ce même phénomène concernant la gestion, l'aménagement et la sécurité des espaces publics de Puerto Madero qui est le sujet d'affrontements récurrents entre l'Etat National et la Ville de Buenos Aires. Si la CAPMSA était présentée au départ comme la solution à ce qui empêchait la mise en œuvre de projets majeurs d'aménagement urbain, l'influence et les oppositions partisans entre Ville et Etat, cela s'est vite révélé plus compliqué que prévu (entretien A. Garay n°1, 2013). En effet, la Nation et la Ville sont représentées à égalité dans le Directoire de la Corporation Puerto Madero par trois représentants chacune. Ainsi le relatif équilibre des décisions adoptées par le Directoire, présidé alternativement par un membre de l'un des deux collèges, est assuré par la représentation paritaire de ses institutions de tutelle. Mais les représentants de chaque organe de tutelle peuvent être issus de partis politiques opposés comme c'était le cas pendant ma période d'enquête. Et les organes décisionnaires trouvent alors une fois de plus une instance à travers lesquelles s'opposer, les appartenances politiques jouant un rôle d'agitateur dans cette instance de direction.

En effet, d'après. A. Garay, membre du Directoire de la CAPMSA nommé par la présidence de la Nation, le bras de fer avec les membres nommés par le gouverneur du Buenos Aires est récurrent car les représentants de chacune des tutelles s'opposent régulièrement aux propositions des autres représentants par principe. Selon lui, la fidélité partisane des représentants de chaque organe de tutelle se retrouve dans leurs votes lors des conseils d'administration de la CAPMSA. Aussi, les décisions seraient fréquemment bloquées par les jeux politiques dans lesquels s'inscrivent les membres de ce directoire issus de partis politiques opposés. Ces affrontements ne seraient donc pas forcément le reflet d'antagonismes politiques mais d'oppositions formées par les enjeux électoraux. C'est apparemment le cas des grilles autour du parc Micaela Bastidas qui a fait régulièrement l'objet de débats dans lesquels les membres du directoire se sont exprimés en fonction de ce que leur dictait leur appareil politique et non de leurs convictions politiques personnelles (A. Garay n°1, 2013). Il ajoute que certains représentants institutionnels ou politiques appuient les *vecinos* dans l'idée d'une restriction de cette ouverture par pur électoralisme politique.

Par ailleurs, le projet d'aménagement de Puerto Madero a été mené par la CAPMSA qui a été chargé de la gestion et de l'entretien de ses espaces publics jusqu'à ce qu'ils soient tous achevés. Le dernier ayant été démarré en 2011 et livré en 2013, leur responsabilité a été progressivement transférée au GCBA. Mais la Ville qui a repris les compétences en matière de gestion et d'entretien des espaces publics du quartier est souvent accusée par les usagers de ces espaces publics et par d'autres responsables politiques de ne pas le faire aussi bien qu'elle. A. Garay accuse encore une fois le nouveau gestionnaire (qui est aussi son opposant politique) d'être directement responsable de cette dégradation. Je remarque d'ailleurs que, de ce point de vue, les habitants de Puerto Madero ne diffèrent pas des autres habitants qui ne cessent de critiquer l'état des parcs et places, bien qu'en comparaison ceux de Puerto Madero soient en bien meilleur état. Cependant, la répartition des prérogatives en matière d'aménagement et de sécurité étant beaucoup plus

compliquée que dans les autres quartiers, les propos que les habitants tiennent lors de nos entretiens indiquent une grande confusion dans l'imputation des responsabilités. Il faut cependant reconnaître que le transfert de responsabilité en cours lors de nos entretiens complique d'autant plus cette compréhension de l'organigramme. Il en va souvent de même pour la sécurité qui est assurée par la Préfecture Navale jusqu'aux parcs, et par la Police Fédérale sur la Costanera. En effet, les habitants ne savent pas « à qui dénoncer les irrégularités qu'[ils] rencontre dans le quartier »¹³⁴ (Claudia n°11, 2013). Cette complexité explique sans doute en partie leur incompréhension ainsi que l'émergence d'un sentiment d'être mis de côté par les pouvoirs publics qui se renvoient mutuellement les responsabilités.

Je remarque donc que le système bipartisan, qui divise de façon particulièrement marqué la société argentine, met en valeur les divergences politiques sur l'aménagement de l'espace public dans la mesure où quand un candidat rencontre des difficultés dans un domaine, son adversaire se positionne souvent à l'opposé, même quand le sujet ne le concerne pas. Ainsi, l'accusation de « récupération politique », surtout en période électorale est revenue souvent dans la bouche de nombreux militants comme le développera le chapitre 4. La manipulation politique semble en tout cas plus visible lorsque des responsables politiques nationaux s'immiscent dans un projet d'aménagement local.

III. Recomposition du rapport technique/politique

Dans une acception critique de la politique du GCBA, quelques chercheurs argentins ont développé une approche par les politiques publiques, s'attachant à analyser les effets socio-spatiaux de la politique urbaine du GCBA. Leurs recherches s'interrogent notamment sur la soutenabilité du modèle économique néolibéral et sur les nécessaires efforts d'adaptation des relations entre gouvernants et société civile dans une économie globalisée. L'émergence du néolibéralisme dans les années 1980 a rendu obsolète le modèle de planification emprunté aux « pays capitalistes » qui valorisait la systématisation des étapes (définition des objectifs, diagnostic, validation, mise en œuvre) et la séparation des tâches par corps de métier (administratif, expertise, décision politique, réalisation technique). Ce modèle a été remplacé par un autre qui conçoit la planification comme un processus politico-technique de gestion sociale mis en œuvre par divers acteurs étatiques, communautaires et entrepreneuriaux (Pastrana et Di Francesco, 2002, p. 2).

Ces auteurs issus d'horizons disciplinaires variés se sont ainsi appliqués à décortiquer les instruments de planification et les projets d'aménagement menés par le GCBA ces dernières années pour montrer l'effet d'accentuation des inégalités spatiales qu'ils provoquaient (Corti, 2009 ; Jajamovich, 2012 ; Ludueña, 2014 ; Tercco, 2008 ; Vera, 2013). Ils étudient en général l'impact d'une mesure ou d'une loi sur un périmètre donné ou sur une catégorie de population et montrent en quoi elles ont contribué à produire à Buenos Aires un type d'aménagement influencé par le néolibéralisme à la fin du siècle dernier. La revue en ligne, *Cafe de las ciudades*, s'est faite l'écho de quelques-uns d'entre eux. Ces auteurs mènent pour la plupart des

¹³⁴ "No sabemos bien a quien dirigirnos para denunciar las irregularidades que encontramos en el barrio".

carrières académiques et opérationnelles en urbanisme et architecture, et appartiennent ou conseillent parfois des institutions publiques. Ils sont relativement critiques du GCBA, dont certains ont fait ou font toujours partie, ce qui peut expliquer un ton qui s'apparente parfois à de l'engagement politique.

III.I. Renouveau des instruments de planification pour produire la « ville désirable »¹³⁵

La production de la ville par le Gouvernement de la Ville de Buenos Aires est déterminée par de nombreux instruments de planification qui existaient avant l'arrivée de M. Macri à sa tête en 2007 et d'autres qu'il a lui-même mis en place. Plutôt que de décrire l'ensemble de ces instruments, je vais m'attacher, à travers l'exemple de certains d'entre eux, à montrer comment ils ont participé à produire la ville de Buenos Aires actuelle¹³⁶. J'ai regardé plus spécifiquement dans l'ensemble de ces instruments ceux qui renvoyaient aux domaines qui m'intéressaient : l'aménagement de l'espace public et les dispositifs participatifs. Je vais maintenant montrer comment le GCBA, en s'appuyant sur des outils d'aménagement existants et en inventant de nouveaux, s'est inscrit dans la continuité des tendances décrites dans le chapitre 1 et en a accentué certaines.

D'abord, le *Plan Urbano Ambiental* (Plan Urbain Environnemental, PUA) est un instrument technique et politique qui définit des objectifs à la fois urbains et environnementaux et propose une vision globale de la ville à travers l'élaboration de programmes à différentes échelles. Il détaille et hiérarchise les instruments et les mécanismes d'actions et de gestion que le Gouvernement devra mettre en œuvre et les outils qui seront mis à sa disposition. Il est rédigé par le Conseil du PUA dont la composition s'est progressivement ouverte, intégrant peu à peu des représentants de la société civile (associations, ONG...). Il s'agit d'un « processus global de développement qui prévoit l'amélioration de la qualité de vie à travers une distribution équitable des ressources présentes et futures, proposant des scénarios de consensus, dans le but de contribuer à la constitution d'un projet de ville partagé et à long terme »¹³⁷ (site du GCBA, 2015). C'est un document rendu obligatoire par la Constitution de Buenos Aires de 1996, auquel doit « s'ajuster la réglementation et les projets publics de la Ville »¹³⁸ (PUA, 2004). Il devait être renouvelé au bout de cinq ans mais cela n'a jamais été fait durant les mandats de M. Macri qui a préféré inventer de nouveaux instruments de planification comme le *Modelo Territorial* que j'étudierai par la suite. En outre, le PUA affiche un programme ambitieux avec pas moins de 235

¹³⁵ Modelo Territorial, GCBA, 2012

¹³⁶ Je ne vais pas m'intéresser ici aux lois et décrets qui s'appliquent à échelle plus fine, en définissant des périmètres d'action précis comme le Código de Usos del Suelo y Ordenamiento Territorial, le Código de Planeamiento Urbano, le catalogue des monuments historiques ou le plan de sectorisation de protection. Pour une analyse de ces documents et de leur mode d'élaboration, voir Cabrera, 2010 ; Scheinshohn et al., 2012, et le groupe de recherche *Actores y practicas de la normativas urbanas* de Faculté d'Architecture, Urbanisme et Design de l'Université de Buenos Aires, avec lequel j'ai travaillé tout au long de ma thèse.

¹³⁷ "Un proceso integral de desarrollo que contemple el mejoramiento de la calidad de vida desde una distribución equitativa de los recursos presentes y futuros, creando escenarios de consenso, a los efectos de contribuir a la constitución de un proyecto de ciudad compartido y en el largo plazo".

¹³⁸ "Ajustarse la normativa urbanística y las obras públicas en la Ciudad" (Art. 1).

actions mais malgré son caractère obligatoire, très peu de ses objectifs sont aujourd’hui réalisés. M. Ludueña fait ainsi le constat en 2014 que seulement 47 des 235 actions planifiées sont en cours d’exécution (Ludueña, 2014, § 4). Ensuite, ce document ne contient aucune indication concrète sur les responsables en charge de ces différentes actions, leurs périmètres d’action ou les moyens de les mettre concrètement en œuvre. Dans le document de synthèse du PUA, il est précisé que « pour que les politiques générales et les programmes d’action du plan puissent se concrétiser, il faut adopter une gestion et une réglementation effective »¹³⁹ (Synthèse du PUA, 2007, p. 4) mais aucune mention supplémentaire n’est faite à ses conditions d’application. Ainsi, dans certains domaines comme celui de l’espace public, l’objectif fixé est simplement de « promouvoir l’amélioration des espaces publics »¹⁴⁰ (Synthèse du PUA, 2007, p. 100) et risque donc de ne pas être mis en œuvre. Dans le champ de la participation, l’article 25 stipule que devront être mis en place une Commission spécifique, un Forum participatif Permanent du Conseil du PUA, et des Audiences publiques¹⁴¹, mais seule cette dernière modalité de participation est effective (les audiences restent néanmoins peu fréquentes). Selon M. Ludueña, le manque d’initiative du Conseil du PUA et son attachement bureaucratique aux interprétations du Code de Planification Urbaine, sont des indicateurs d’une politique qui « empêche la participation de la population, rendant possibles des projets décontextualisés, sectorisés, imposés sans compréhension socioculturelle »¹⁴² (Ludueña, 2014, § 27). Ceci aide en effet à comprendre l’absence d’application de la réglementation concernant la mise en œuvre de mécanismes participatifs puisque même le Conseil du PUA ne semble pas disposé à la faire respecter. Enfin, M. Corti ajoute que si ce document législatif a le mérite de constituer un « nécessaire (quoique minime) cadre rationnel pour les décisions de la Ville (...), il apparaît comme un très faible instrument capable de générer des actions concrètes »¹⁴³ (Corti, 2009, p. 7). Le PUA n’est donc pas envisagé par les acteurs censés le mettre en application comme un document destiné à l’action malgré le caractère contraignant que lui donne la Constitution, mais plutôt comme un document d’orientation. Cette distance entre les cadres juridico-administratifs et leur application par les pouvoirs publics est révélatrice du rapport entre action publique et réglementation urbaine dans cette ville.

Le PUA est complété par le *Plan Estratégico* (Plan Stratégique) qui est un instrument d’aménagement concerté du territoire, dont le conseil est piloté par le Gouverneur de la ville. Il est élaboré en collaboration entre l’Etat et les principaux acteurs sociaux et économiques. Mais à la lumière de plusieurs années de fonctionnement, il est de plus en plus critiqué pour les orientations politiques qu’il adopte sans les assumer pleinement. D’abord, ce mode de planification est critiqué pour sa conception de la « ville désirable » dictée par une pensée

¹³⁹ “Para que las políticas Generales y los Programas de Actuación del Plan se puedan concretar, hace falta adoptar gestiones y normas efectivas”.

¹⁴⁰ “Promover el mejoramiento de los espacios públicos”.

¹⁴¹ “Comisión Asesora, Foro Participativo Permanente del Consejo del Plan Urbano Ambiental y Audiencia pública”.

¹⁴² “Inhibe la participación de la población, habilitando en simultáneo ejecuciones descontextualizadas, sectoriales (...) que se imponen sin comprensión sociocultural”.

¹⁴³ “Un necesario (aunque mínimo) marco de racionalidad a las decisiones de la Ciudad (...) pero a la vez resulta muy débil como instrumento generador de acciones concretas”.

internationale qui ne tiendrait pas compte des particularismes des territoires auxquels il s'applique (Szajnberg et *al.*, 2010). En outre, pour D. Szajnberg et ses co-auteurs, l'emprunt de théories aux champs de la gestion et de l'entrepreneuriat aboutirait à écarter des questions structurales majeures dont les enjeux sociaux font partie et à considérer comme incompatible la croissance économique et le développement. Ainsi, pour A. Garay, le manque de considération des différentes variables qui composent la réalité sociale, de dialogue avec les acteurs impliqués, et l'adoption sans critique de modèles pensés pour d'autres sociétés dans des contextes socio-spatiaux différents conduisent à générer du scepticisme et à entraver les actions de transformation (Garay, 2004, cité par Szajnberg et *al.*, 2010, p. 12).

Ensuite, le gouvernement de M. Macri a décidé de construire un *Modelo Territorial* (Modèle Territorial, MT) qui établit des objectifs pour la planification urbaine à l'horizon 2060, document produit par le Ministère du Développement Urbain. Ce document se présente comme un instrument de diagnostic et d'analyse de la ville actuelle, mais également comme un support de réflexion pour l'aménagement du territoire dans une échelle temporelle beaucoup plus vaste. Ce « modèle » est largement décrié par les analystes argentins aussi bien pour les objectifs qu'il fixe pour le « développement urbain » mais également pour sa méthode et sa rigueur scientifique. Dans l'optique de faire avancer la discussion sur les droits sociaux des populations souffrant des inégalités causées par le type de planification mis en œuvre par le GCBA, G. Jajamovich pointe deux lacunes dans la construction de ce Modèle Territorial : la carence scientifique dans la construction des indicateurs construits par les auteurs du MT et le fait que les résultats obtenus soient manipulés pour aboutir à des conclusions convenues à l'avance, en l'occurrence à l'invisibilisation de certains enjeux. En effet, pour G. Jajamovich, les indicateurs sur les espaces verts et les espaces publics ne prennent pas en compte les environnements sociaux et les besoins des habitants mais seulement leur implantation géographique. Selon lui, la sous-estimation des problèmes sociaux que connaissent certaines zones de la ville révèle la faible détermination des auteurs du Modèle Territorial à résoudre ces difficultés sociales (Jajamovich, 2012). Par exemple, l'indice de « situation critique »¹⁴⁴ des espaces verts et des espaces publics met en rapport la densité de la population avec la surface d'espaces verts ou l'état des espaces publics sans prendre en compte la situation sociale des habitants des quartiers en question. Cela conduit le GCBA à conclure que la situation est plus critique, et devient donc prioritaire, dans des quartiers comme Belgrano et la zone centrale où la densité est effectivement élevée mais où les revenus sont parmi les plus élevés de la ville. Tandis que des quartiers comme Soldati, où la densité est moindre puisqu'ils disposent de grands espaces verts (souvent en mauvais état) mais où les habitants ont des revenus très modestes, ne font pas partie des priorités d'intervention du GCBA (Jajamovich, 2012a, § 17-18).

De la même manière, un des indicateurs du MT analyse la répartition des logements sociaux dans les différents quartiers de la ville sans mettre cette information en rapport avec les besoins sociaux et les difficultés économiques de leurs habitants. Selon G. Jajamovich, cela conduit le GCBA à focaliser son action publique sur les quartiers où les logements sociaux sont peu nombreux et

¹⁴⁴ "Criticidad".

non pas dans les quartiers en difficulté où les besoins sont plus élevés, construisant une politique de l'habitat incapable de répondre aux besoins des populations concernées (Jajamovich, 2012). Enfin, il faut noter que les *villas* ne sont pas incluses dans les calculs du MT, et les besoins spécifiques et urgents des habitants résidant dans ces quartiers de grande précarité ne sont tout simplement pas pris en compte. Ainsi, s'il est difficile de comptabiliser l'informel par définition, le Modèle Territorial du GCBA consiste à le nier en ne prétendant qu'il n'y a que le formel qui existe, rendant son modèle de « ville désirée » très attrayant. Au final, la ville de 2060 que le GCBA présente en conclusion du MT (**Figure 21**) paraît connectée et polycentrique mais sans que l'on comprenne véritablement à quoi correspondent les nœuds et zones représentées, ni quelles sont les actions que le GCBA compte mettre en œuvre pour y parvenir. Les cartographies attrayantes et colorées des documents du GCBA les rapprochent ainsi davantage d'éléments de communication que de documents scientifiques basée sur des méthodes techniques et sur lesquels il prétend s'appuyer pour mettre en place sa planification.

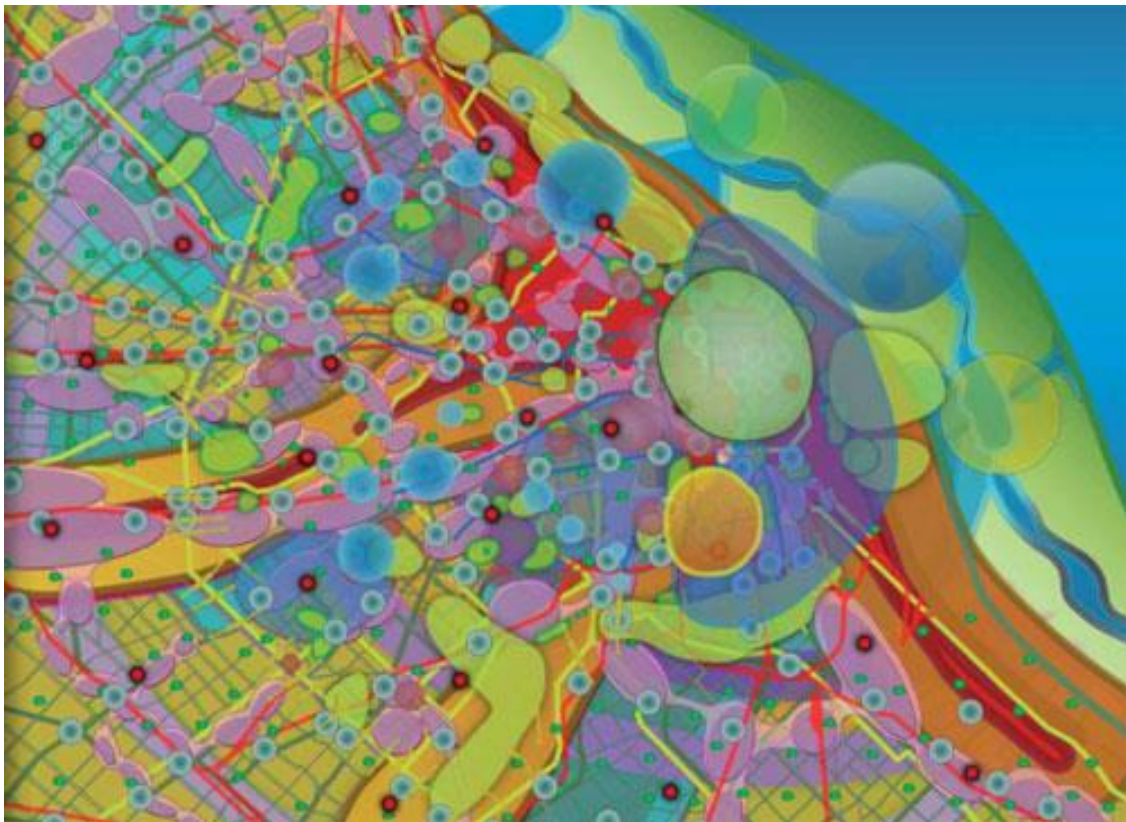


Figure 21 : La ville *désirée* (« ciudad deseada ») du GCBA présentée dans le Model Territorial du GCBA sans légende et sans aucun sous-texte explicatif ; source : Modelo Territorial, GCBA

Ensuite, le gouvernement de M. Macri semble s'inscrire pleinement dans la dynamique mondiale exposée dans l'introduction qui consiste à délaissier la planification à échelle globale pour privilégier des projets urbains plus sectorisés et ponctuels. C'est ainsi que les annonces de nouveaux projets se sont multipliées au cours des deux mandats du Gouverneur Macri sous la forme de création de « districts » : le District Technologique à Parque Patricios, le District du Design à Barracas, le District des Arts à La Boca, un District du Sport et de la Biotechnologie dans la commune n°8. Le GCBA a également développé une série de micro-projets de *revitalisation* de

l'espace public qu'il qualifie d'« acupuncture urbaine » (*Humanización del espacio publico*, GCBA, 2009). Il est intéressant de noter cette référence à l'« Acupuntura Urbana » de J. Lerner, maire de Curitiba dans les années 1970 et 1980 qui proposait d'intervenir sur des nœuds de problématiques dont la résolution devait rayonner jusqu'aux ensembles urbains avoisinants (Lerner, 2011). Mais si sur le principe l'acupuncture urbaine effectuée à Buenos Aires s'apparente à ce mécanisme, son application est très différente puisqu'elle agit principalement par la *revitalisation* économique. Ce type de projet s'est traduit par des opérations très ciblées en termes de périmètre impacté, en général dans des quartiers en difficulté comme avec le projet Barracas Central ou la rénovation de la Plaza Boedo, avec l'objectif principal de relancer les dynamiques économiques et sociales des alentours.

Ainsi le projet urbain est devenu l'un des modes d'intervention urbaine privilégiés du GCBA qu'il a notamment mis en œuvre pour requalifier l'espace public du centre-ville. En montant des opérations d'aménagement ciblées sur des périmètres précis, le GCBA a développé une réflexion structurée à une échelle plus réduite et proposé une forme alternative d'action urbaine censée répondre à la crise de la planification considérée comme trop technocratique et pas assez opérationnelle. Pour autant, selon F. Vera il ne faut pas conclure à une dichotomie entre planification et projet urbain, mais plutôt à une continuité (Vera, 2013). D'après lui, les changements principaux du projet urbain par rapport à la planification se caractérisent par les aspects suivants : le rôle de l'Etat (qui s'est limité à apporter les terrains et mettre à disposition l'infrastructure et transformer les instruments de régulation urbaine) ; la structuration professionnelle (primauté du design urbain) ; évolution des objectifs (sectorisation en termes de localisation et spécialisation en termes de champ de compétences) ; évolution du mode de prévision aux propositions formalisées (prépondérance d'une action publique proactive et mise à l'écart de la science) ; changement d'échelle (disparition d'une échelle municipale ou régionale au profit d'une sectorisation de l'action publique plus resserrée) (Vera, 2013, p. 7). En outre, cet auteur souligne qu'avec le projet urbain, le GCBA abandonne le diagnostic comme préalable à toute forme d'opération et offre le privilège des meilleures localisations aux intérêts économiques privés (Vera, 2013, p. 10). Cet auteur met donc en avant les évolutions techniques qu'a connues la planification avec l'arrivée du projet urbain, caractéristiques qui correspondent bien à celles que j'ai pu observer dans l'attitude des membres du GCBA en matière d'aménagement urbain : proactivité, mise à l'écart de l'expertise (même si leurs discours la revendiquent) et traitement des enjeux urbains subdivisé en secteurs et en thématiques tellement poussés qu'il aboutit à empêcher une vision globale de la situation urbaine. F. Vera qualifie ainsi l'action urbaine du GCBA dans cette configuration d'« urbanisme fragmentaire » qui démontre « son insuffisance puisqu'il produit de gros problèmes de fragmentation socio-spatiale »¹⁴⁵ (Vera, 2013, p. 10).

Il faut en effet replacer ces actions dans un contexte où les accusations de dualisation ou de fragmentation de la ville se font de plus en plus virulentes autant dans le monde académique (Di Marco *et al.*, 2003, p. 21 ; Prévôt-Schapira, 2000 ; Prévôt-Schapira et Cattaneo Pineda, 2008) que

¹⁴⁵ "Urbanismo fragmentario"; "demuestra ser insuficiente, ya que produce grandes problemas de fragmentación socio-espacial".

par les mouvements sociaux, le premier s'inspirant souvent des dénonciations des seconds pour construire ses objets de recherche¹⁴⁶. L'argument selon lequel l'urbanisation de Buenos Aires se caractérisait jusqu'aux années 1980 par sa différence avec les autres métropoles latino-américaines, écart qui se serait réduit à la fin du XX^{ème} siècle produisant la « latino-américanisation » de la ville (Capron, 1996, p. 343), est largement répandu. Des villes comme Sao Paulo au Brésil ou Caracas au Venezuela se sont effectivement développées selon un patron dualiste, avec des logiques urbaines clairement différenciées : des quartiers privés en banlieue connectés par des autoroutes aux grands centres de consommation, et un système d'habitat et d'activités informels au centre ou dans les interstices. Les partisans de cette théorie pensent ainsi Buenos Aires comme une exception latino-américaine dans la mesure où elle aurait un temps échappé à la ségrégation urbaine et regrettent ainsi qu'elle finisse par rejoindre la forme urbaine des autres métropoles latinoaméricaines. Ce n'aurait été qu'à partir de la fin des années 1970 que Buenos Aires, dont les différents pôles étaient jusqu'alors relativement intégrés, se serait fragmentés. Cependant, il n'est pas sûr qu'on puisse dire que Buenos Aires ait totalement échappé à la dualisation auparavant et qu'il s'agit donc d'un recul par rapport à une situation antérieure (l'histoire de San Telmo montre que ce quartier a connu de nombreux va-et-vient de sa position par rapport au reste de la ville). Si la libéralisation économique a eu des effets importants sur la dynamique de paupérisation des quartiers sud, ils étaient habités par les populations les plus modestes depuis plusieurs décennies. Le chômage et la pauvreté ne firent donc qu'accentuer la séparation entre les deux pôles sociaux et urbains qui se sont progressivement éloignés.

En revanche, de nombreux auteurs s'accordent sur l'idée que les politiques publiques de planification, largement inspirées du modèle économique néolibéral, se sont traduites spatialement par l'accroissement de la fragmentation urbaine entre le nord et le sud de la ville et entre son centre et sa périphérie. Les instruments de « planification » puis de « gestion urbaine » qui ont été utilisés à Buenos Aires ont largement participé à consolider une ville dualisée. En effet, plusieurs auteurs convergent aujourd'hui vers l'idée d'une dualité urbaine qui partagerait la Région Métropolitaine de Buenos Aires en deux espaces fortement contrastés : « D'un côté, la ville précaire dépourvue de services et sans investissement public. De l'autre, la ville diffuse/étendue, liée aux nouvelles formes de suburbanisation, aux voies rapides, aux nouvelles aires spécialisées et aux centralités »¹⁴⁷ (Szajnberg *et al.*, 2010, § 2). Les politiques urbaines destinées à favoriser ces processus ont ainsi commencé dans les années 1990, en s'appuyant d'abord sur des investissements publics, puis privés (Rodríguez *et al.*, 2012). Les pouvoirs publics par leurs politiques publiques urbaines, et en particulier par des investissements et la modification de la réglementation en matière d'urbanisme, ont joué un rôle majeur dans cette dynamique (Rodríguez et Di Virgilio, 2014). Les processus de rénovation urbaine seraient directement liés à

¹⁴⁶ Dans l'un de ses ouvrages majeurs, *Cambio de Epoca* (2008), M. Svampa s'est ainsi interrogée sur le rôle de la sociologie critique et sur l'engagement intellectuel des chercheurs. Impliquée elle-même dans certains collectifs militants de la capitale argentine, elle a étudié « de l'intérieur » les discussions et les évolutions stratégiques opérées par les assemblées de quartier formées durant la période qui suivit la crise de 2001.

¹⁴⁷ "Por un lado, la ciudad precaria desprovista de servicios y sin inversión pública. Por otro, la ciudad dispersa ligada a las nuevas formas de suburbanización, a las vías rápidas, a las nuevas áreas especializadas y centralidades".

la façon dont les villes ont vécu la série de transformations économiques et politiques de la fin du XX^{ème} siècle. Pour T. Guevara les logiques de production de l'espace dans la métropole portègne et le régime d'accumulation sont liées dans le sens où les premières ont pour fonction d'absorber les excédents de capitaux produits par le système néolibéral (Guevara, 2014). Aussi, le GCBA, qui avait pourtant fait de la lutte contre la ségrégation l'un de ses arguments politiques, semble avoir du mal convaincre. Pour Silvina, cette stratégie est totalement intériorisée par les responsables du GCBA. qui veulent « attirer l'attention sur le sud, y amener des choses, attirer les investissements et c'est uniquement pour ça qu'il veut déplacer le centre administratif vers Parque Patricios »¹⁴⁸ (Silvina n°20a, 2013). Pour elle, « certains projets sont vendeurs d'un point de vue politique et d'autres moins, il y a des projets faciles sur lequel on travaille beaucoup et les compliqués ou moins visibles sont mis de côté »¹⁴⁹ (Silvina n°20a, 2013). Son affirmation montre en effet à quel point les employés du GCBA ont l'impression que leurs responsables définissent l'importance des projets selon des enjeux électoraux et d'image.

D'autres auteurs sont très critiques de cette forme de gestion menée par le GCBA, l'accusant de favoriser la valorisation immobilière et foncière sans prêter attention aux conséquences sociales. Pour M. Rodríguez, la politique urbaine et de l'habitat du gouvernement de M. Macri a renforcé le caractère exclusif de la ville, rendant naturelle la décision politique du « on peut vivre là où peut payer »¹⁵⁰ (Rodríguez *et al.*, 2012, p. 12). Le District Technologique déjà installé dans le quartier de Parque Patricios par le GCBA en est un bon exemple, puisqu'il a permis d'attirer de nouvelles activités et de produire un renouvellement de la population. Ainsi, en valorisant la rente foncière sans la contrôler (pas de mesures d'encadrement des loyers), l'opération a finalement abouti à la gentrification de cette zone (Goicochea, 2014 ; Rodríguez *et al.*, 2012). C'est pourquoi, selon G. Jajamovich et L. Menazzi, le Gouvernement lutte effectivement contre la dualisation spatiale de la ville mais en augmentant la valeur foncière de la zone sud, ce qui a eu pour conséquences de chasser ceux qui ne pouvaient se permettre d'y vivre (Jajamovich et Menazzi, 2014). Si les quartiers pauvres le sont de moins en moins, la ville est en effet mécaniquement moins duale, mais au prix de l'évacuation des populations les plus démunies soit vers la périphérie soit dans les *villas* où les habitants ne sont plus comptabilisés. Si leur déplacement vers des quartiers informels et dans les communes limitrophes permet aux indicateurs officiels de les ignorer et d'améliorer les statistiques, il n'apporte pas de solutions concrètes aux problèmes de pauvreté urbaine qui devraient plutôt encourager « à repenser leur idée du "faire ville" » (Szajnberg *et al.*, 2010, §2). Comme le souligne J.C. Etulain, la requalification de ces espaces « peut avoir contribué à l'amélioration de fragments urbains plus qu'à la réduction des inégalités sociales et spatiales »¹⁵¹ (Etulain, 2008, p. 4).

¹⁴⁸ "Poner los ojos en el sur, llevar cosas, levantar las inversiones, y es únicamente por eso que quiera mudar el centro administrativo hasta Parque Patricios".

¹⁴⁹ "Hay proyectos políticamente vendedores y otros menos, hay proyectos fáciles sobre los cuales trabajemos mucho, los complicados o que llevan menos visibilidad son dejados de lado".

¹⁵⁰ "Se puede vivir donde se puede pagar".

¹⁵¹ "Puede haber contribuido al mejoramiento del crecimiento de fragmentos urbanos, antes que a la reducción de las desigualdades sociales y espaciales".

Le GCBA semble donc favoriser une méthodologie principalement basée sur des données géographiques (densité, prix/m²...) laissant de côté les indicateurs sociaux (revenu/habitant, démographie...), donc sans mettre en relation les espaces étudiés avec les habitants qui y vivent. Ce type de gestion urbaine élaborée à partir des instruments décrits dans les paragraphes précédents (PUA, Plan Stratégique, Modèle Territorial...) est basée sur une vision qui restreint le territoire à un vase clos, répondant uniquement aux prescriptions de ces instruments. De ce fait, le MT aura des difficultés à améliorer l'égalité socio-spatiale à l'échelle de la ville si c'est vraiment ce que souhaite le GCBA, qui semble davantage concentré sur « le développement immobilier et la valorisation foncière »¹⁵² (Jajamovich, 2012). La façon dont sont construits les instruments, les cadres d'analyses et les modèles opératoires permettent ainsi à leurs auteurs d'obtenir les résultats escomptés, en l'occurrence l'absence d'intervention sur certains quartiers en difficulté. Pour autant, cette « ville désirée » n'est pas l'apanage du GCBA dont le Modèle Territorial ne fait que refléter des « objectifs définis par des études et des standards de dimension internationale »¹⁵³ (Jajamovich, 2012a, § 12) parmi lesquels l'influence du néolibéralisme qui a été explicitée en introduction. Si les Plans Stratégiques qui étaient privilégiés par les administrations précédentes avaient déjà une faible capacité d'adaptation aux évolutions contemporaines (globalisation, développement du transport, élargissement des échelles de la mobilité, avancées technologiques, modification des relations sociales), les instruments de gestion construits par le GCBA sont maintenant largement remis en cause pour leur incapacité à prendre en compte des critères plus qualitatifs. Comme pour le Modèle Territorial, le manque de scientificité des méthodes utilisées pour construire ses instruments de planification n'empêche pas le GCBA de valoriser leur rationalité, minimisant ainsi l'influence des choix politiques qui font partie de ses décisions.

III.2. Rapport concurrentiel entre technique et politique au sein du GCBA

Dans le cas du projet de *mise en valeur* du parc Lezama, la pose de grilles autour du parc a été présentée par le Ministère de l'Espace Public du GCBA comme la seule « solution pour préserver le parc du vandalisme »¹⁵⁴ (F. Scavino, directrice générale de la Direction des Espaces Verts, 26/03/2013). Les responsables politiques ont ainsi présenté ce mécanisme technique, les grilles, comme la seule solution à un problème social, le vandalisme. Ils ont ainsi balayé les solutions proposées par les militants de l'APL entre autres qui préféraient la présence de gardiens de parc (comme cela a longtemps été le cas) ou le contrôle social par la fréquentation accrue des usagers : « la présence d'usagers est le moyen le plus efficace d'assurer la sécurité » (Maricel n° 5, membre de l'APL, 2013). En outre, les responsables politiques ont appuyé leur démonstration concernant l'intérêt des grilles sur le fait que leur efficacité était prouvée par des expériences menées à travers le monde (« toutes les autres villes le font » ; « c'est bien ce qu'ils font en France non ? », A. de Celis, n°20e, 2013). Comme si le fait que d'autres aient choisi le même remède permettait de prouver qu'ils soient parvenus à résoudre le problème initial. Enfin, ils ont présenté leur choix comme le fruit d'un raisonnement scientifique (il se passe tel problème mais l'étude de tous les

¹⁵² "La mayor construcción en la Ciudad y la valorización del suelo".

¹⁵³ "Objetivos definidos por estudios y estándares de jerarquía internacional".

¹⁵⁴ "Única solución para preservar el parque del vandalismo".

choix possibles indique qu'il faut le régler en faisant telle chose) or il s'agit bien d'un choix politique en faveur de l'une des solutions envisageables. En effet, les autres solutions n'ayant jamais été testées ni même envisagées, le choix de l'une d'entre elles s'est donc fait en fonction de valeurs et de références appartenant aux responsables de cette décision. Si au final, le GCBA est revenu sur sa décision de grillager le parc et a préféré installer des caméras de surveillance et des gardiens de parc jusqu'à 20 heures, cet épisode montre combien le recours à la technique ou à la science peut être utilisé pour légitimer une action publique. Dans le cas du projet du parc Lezama, d'autres arbitrages entre les différentes options (grilles ou non, suppression de l'amphithéâtre ou des terrains de football) se sont faits au nom de la technique et de la logique, comme s'il n'y avait qu'une réponse envisageable. Cependant, en interrogeant plus précisément les techniciens qui ont travaillé sur ces projets, on comprend que leur rôle a été très limité et que finalement la politique a eu beaucoup plus d'importance que les responsables ne le laissent paraître.

Pour comprendre le processus de production des aménagements urbains et appréhender sa portée politique, il me paraît donc essentiel de distinguer deux catégories d'acteurs intervenant sur ces projets parmi les membres du GCBA : les décideurs, responsables politiques occupant différents postes au sommet de la hiérarchie, et les techniciens : architectes, paysagistes et autres professionnels œuvrant à la réalisation des projets d'aménagement. Il faut noter que j'ai rencontré davantage de techniciens que de décideurs et constaté qu'ils ont des avis d'autant plus différents que leur poste est situé plus ou moins haut dans l'organigramme et/ou possèdent plus ou moins d'ancienneté dans la gestion municipale. Graciela G. décrit le processus de professionnalisation instauré à partir des années 2000 : « A l'époque des CGP, il y a eu un processus de sélection du personnel, des concours, une structure pour occuper ces postes qui n'existaient pas avant, une tentative de professionnalisation, pour que les postes soient occupés par des personnes qui auraient réussi cette sélection »¹⁵⁵ (Graciela G. n°25, 2012). En effet, cette deuxième catégorie d'acteurs est composée d'employés de l'administration publique pour laquelle ils travaillent potentiellement depuis plusieurs années. La loi 471 spécifie les formes et les conditions de recrutement des « employés du Pouvoir exécutif »¹⁵⁶ qui, une fois le concours réussi, deviennent fonctionnaires ce qui les amène à connaître des administrations successives d'orientations politiques variées. Cette loi précise que sont exclus de ces procédures de recrutement « le Chef et le Chef-adjoint de Gouvernement, les Ministres, Secrétaires, Secrétaires-adjoints, Directeurs Généraux et les titulaires des entités décentralisées ». Comme ailleurs, les postes de direction et de responsabilité politique changent donc à chaque élection en fonction de la majorité politique trouvée par le Chef de gouvernement élu. Ceux qui occupent ces postes sont donc nommés parmi les membres de son mouvement politique et renouvelés au gré des résultats électoraux, ce qui fait qu'ils sont en poste depuis moins longtemps que les employés du GCBA. Encore une fois, ces responsables nommés font preuve d'une certaine solidarité puisqu'ils appartiennent à la même famille politique. Ainsi, le sous-directeur de la Direction des Projets Urbains a tenu à défendre la

¹⁵⁵ "En esa época, hubo todo un proceso de selección del personal, concursos, una estructura para ocupar puestos que no existía antes, una intento de profesionalización de esa estructura para que los puestos sean ocupados por personas que pasaron la selección".

¹⁵⁶ "Trabajadores del poder ejecutivo" (Loi 471, Art. 1); "Jefe y Vicejefe de Gobierno, los Ministros, Secretarios, Subsecretarios, Directores Generales y los titulares de los entes descentralizado" (Art. 4).

position de D. Santilli, ministre de l'Environnement et des Espaces Publics, en charge du projet du Parc Lezama, bien qu'il ne partageait pas entièrement sa vision sur les grilles¹⁵⁷ (A. de Celis n°20e, 2013).

Ce mouvement de séparation hiérarchique, commencé après la crise de 2001 sous le gouvernement de A. Ibarra, s'est accru avec l'arrivée de M. Macri au pouvoir en 2007 et avoir marqué un tournant dans le mode de gouvernance du GCBA d'après les personnes interrogées. Mais cette différenciation entre décideurs et techniciens s'est surtout consolidée autour de la séparation entre politique et technique, dont la seconde semble avoir été volontairement mise au service de la première par les responsables politiques afin de légitimer leur action politique. La professionnalisation de nouveaux métiers et la multiplication des rapports techniques semblent davantage conçues comme une forme de justification à leur légitimité que comme une réelle volonté d'améliorer la prise de décision. Si la technique a été valorisée et mise en avant par le GCBA (dans ses publications, ses discours...), elle semble n'avoir dans les faits que peu de poids car ses méthodes sont contestables comme l'ont montré les paragraphes précédents et parce que les techniciens admettent eux-mêmes qu'ils ne sont pas écoutés au profit de décisions orientées par des choix politiques. En effet, les différents employés de l'administration indiquent que le fossé avec les responsables politiques s'est creusé depuis leur arrivée au pouvoir et plusieurs trouvent « cette nouvelle gestion trop politisée »¹⁵⁸ (Silvina 20a, 2013). Silvina explique aussi que leur expertise technique n'est pas forcément mise à profit pour les projets qui en auraient le plus besoin. La professionnalisation et la formation semblent avoir permis à ces fonctionnaires, si ce n'est de contester la validité scientifique des méthodes employées qui leur sont imposées par leurs supérieurs, au moins de les évaluer de façon plus technique. Ainsi, quatre personnes interrogées au Ministère du Développement urbain dénoncent, au-delà des désaccords politiques, une certaine forme d'incompétence technique qui serait compensée par des discours politiques (entretien n°20a, b, c, 18, 2013). Selon eux, la superposition des responsabilités et la mauvaise répartition des tâches sont à l'origine de dysfonctionnements tels que des chevauchements et des oublis qu'ils constatent régulièrement. En outre, d'après Graciela L., si l'expertise des équipes techniques s'est accrue, elles n'en sont pas forcément plus écoutées par les décideurs car elles estiment être reléguées au rang de « techniciens dont l'expertise n'est ni reconnue ni valorisée », et non pas d'« experts »¹⁵⁹, dont (Graciela L. n°18, 2013). En tant que « simple exécutant des ordres de leur hiérarchie », Hernan explique « ne plus avoir l'amplitude et les responsabilités qu'[il avait] avant l'arrivée de l'équipe de M. Macri au gouvernement »¹⁶⁰ (Hernan n°20b, 2013). Mes informateurs expliquent qu'ils ont l'impression que leurs recommandations (chargée d'étude à la Direction du *Casco Histórico* n°18, 2013), leur diagnostic urbain et social (chargée de projet et paysagistes du Ministère des projets urbains, entretiens n°20a et b, 2013), ou leurs propositions de projet (paysagiste du Ministère des Espaces Publics n°19, 2013) ne sont pas pris en compte. Mariana témoigne :

¹⁵⁷ "Si fuera por mí, no lo enrejaría"; "el responsable"; "mejor hablar con el jefe".

¹⁵⁸ "Esa gestión está demasiado en lo político".

¹⁵⁹ "Técnicos cuya experiencia no está reconocida y tampoco puesta en valor"; "expertos".

¹⁶⁰ "Simples ejecutantes de los órdenes de la jerarquía "; "no tener más la amplitud y las responsabilidades que tenía antes del arribo del equipo de M. Macri al gobierno".

C'est eux qui décident de faire ci ou ça, ici ou là. Je n'ai aucune idée de pourquoi et des fois personne ne sait, nous on est la partie technique, on ne fait rien de plus. Celui qui fait le projet travaille seulement sur une partie et ne voit pas les autres, ça dépend de la décision politique. Réaménager tout ou partiellement on ne le décide pas ici, c'est sûr que non. Donc je ne sais pas comment je peux t'aider... Ça [le projet du parc Lezama], c'est pas sorti et je ne sais même pas si ça va sortir un jour¹⁶¹

Mariana n°19, 2013.

Une chargée d'étude à la Direction du Centre Historique renchérit sur son sentiment d'inutilité face à des décisions prises en fonction de jeux ou d'idéologies politiques, et non pas d'après l'étude et l'expertise des techniciens. Le fait que la décision politique suive rarement les recommandations techniques est dénoncé par de nombreuses personnes interrogées, et s'illustre dans l'extrait d'entretien suivant :

Ce n'est pas possible [de traiter les problèmes de « sur-usage » au parc Lezama], encore moins quand c'est manipulé politiquement. C'est très difficile, et moi personnellement, je ne crois pas que je fasse de la politique quand je travaille, parce que je ne suis pas politique. Mais d'un autre côté, faire une analyse pareille, c'est faire de la politique parce que tu te rends compte que tout ce que tu fais ne sert à rien. Moi, je travaille avec ma formation technique, mon expérience et ma connaissance de la Direction dans laquelle je travaille depuis les années 90, mais tout est décidé là au-dessus. (...) Mais bon je ne suis qu'une technicienne, je ne peux rien dire, et c'est bien ça le problème¹⁶²

G. Labatto n°18, 2013.

Les personnes interrogées sont d'autant plus découragées de ne pas voir leur recommandations écoutées, qu'elles font part du sentiment de l'incompétence de leurs responsables hiérarchiques qui « s'intéressent plus aux succès électoraux qu'à l'efficacité technique »¹⁶³ (Estela n°20c, 2013). Pour Graciela G., « le pire, c'est le manque d'expérience des responsables... »¹⁶⁴ (Graciela G. n°25, 2013), elle regrette que les décisions soient bien souvent déjà prises, en amont, par des cadres qui méconnaissent souvent le projet. Certaines nominations aux postes de direction de personnes qui ne disposaient d'aucune expérience des politiques urbaines ont été perçues comme arbitraires et

¹⁶¹ "Son ellos que deciden hacer eso o eso, allá o acá. No tengo idea porque y a veces nadie lo sabe, nosotros somos la parte técnica, no hacemos nada más. El que hace un proyecto trabaja únicamente sobre una parte y no ve las demás, depende de la decisión política. Renovar todo o parcialmente, no le decidimos acá, seguro que no. Entonces no sé cómo puedo ayudarte. Eso, no salió y ni sé si va a salir algún día".

¹⁶² "No es posible, aun menos cuando está manipulado políticamente. Es muy difícil, y yo personalmente, no creo que haga política cuando trabajo, porque no soy político. Pero del otro lado, hacer tal análisis, ya es político porque te das cuenta que todo lo que haces no sirve para nada. Yo trabajo desde mi formación técnica, mi experiencia y mi conocimiento de la dirección en la cual trabajo desde los años 90, pero está todo decidido allá arriba. Pero, yo soy solo técnica, no puedo decir nada, y eso es el problema".

¹⁶³ "Se interesan más a los éxitos electorales que a la eficiencia técnica".

¹⁶⁴ "El peor es la falta de experiencia de los nuevos responsables".

sans fondements par le personnel en poste (ils n'ont pas souhaité préciser de qui ils parlaient). Une autre employée de cette direction dénonce les lacunes du GCBA qui proviendraient en partie du manque de communication entre les différentes directions et services du GCBA. Par exemple, la Direction du Centre Historique n'a jamais été consultée sur le projet de *mise en valeur* du parc Lezama, ni sur la régularisation de la *feria* par la Préfecture, et n'a été mobilisée que pour la rénovation des monuments historiques situés dans le parc. Ce type de méthode de gestion sectorisée par domaine du GCBA, et non pas territorialisée par périmètre d'action, est souvent critiquée par les techniciens qui regrettent de travailler sans concertation avec leurs collègues d'autres services et parfois en contradiction avec eux :

La méthode de gestion de ce gouvernement n'est vraiment pas très bonne, le travail qu'on effectue ne sert à rien ou est fait en double puisque parfois une autre direction présente un projet pour le même espace : il n'y a aucune concertation entre les directions. Les décisions viennent d'en haut, on nous supprime nos projets qui sont remplacés par d'autres sans aucune explication, c'est décourageant¹⁶⁵

Silvina n°20, 2013.

La cohérence globale, qui passerait justement par la décentralisation censée être appliquée par les Communes, se trouve selon eux en permanence freinée par la volonté permanente du GCBA de centraliser toutes les décisions. Ainsi, ces informateurs critiquent le fait que les décisions soient présentées par les responsables politiques et les élus comme des solutions élaborées à partir de méthodes scientifiques, quand ils estiment qu'en réalité ce sont des choix politiques qui déterminent la décision finale. Bien-sûr il est difficile de généraliser les propos tenus par quelques personnes, qui figurent sans doute parmi les plus motivées à s'exprimer devant moi pour dénoncer cette situation que ceux qui l'approuvent. Ainsi, ceci reste aujourd'hui au stade de l'hypothèse qu'une tendance se dessine. Il faudrait pouvoir creuser la question de la séparation en interrogeant davantage de techniciens et d'experts en les mettant en perspective avec les discours et documents de communication.

Outre les conflits professionnels qui existent au sein des différents services ou niveaux hiérarchiques de l'administration du GCBA, de nombreux informateurs accusent également certains responsables de conflits d'intérêts (accusation de corruption, clientélisme, prise illégale d'intérêt notamment par l'octroi de marchés à des entreprises détenues par des proches ou par eux-mêmes). Mais ce qui relève souvent de l'insinuation est souvent prononcé à demi-mots et sans reposer sur des preuves concrètes donc je m'abstiendrai de développer ce sujet qui soulève cependant des pistes de réflexion intéressantes.

¹⁶⁵ "El método de gestión de este gobierno no es muy bueno, el trabajo que efectuamos no sirve para nada o duplicado porque a veces otra dirección presenta otro proyecto para el mismo espacio: no hay ninguna concertación entre las distintas direcciones. Las decisiones vienen desde arriba, y nos supriman nuestros proyectos, los sustituyen por otros sin darnos ninguna explicación, te desanima".

Conclusion section 1

La crise de 2001, l'alternance politique (avec l'arrivée des Kirchner au gouvernement national), l'annulation des lois d'impunité (les lois sur le « point final ») et le jugement des militaires impliqués dans la dictature, ainsi que les crises et les reprises économiques ont fait changer le contexte économique et politique. L'enjeu de démocratisation était donc important au moment où j'ai commencé mon enquête et restait très marqué par son histoire immédiate. Des évolutions dans le schéma de gouvernance ont fait apparaître de nouveaux acteurs dans l'aménagement public : une certaine ouverture vers l'échelon du GCBA puis les communes a mis fin en théorie au monopole de l'Etat national en la matière. Il a écarté les communes, le niveau national, les opposants politiques et dans une certaine mesure le savoir des experts pour mener à bien sa planification urbaine. En s'accaparant le pouvoir d'aménager l'espace public au détriment des autres échelons établis dans le schéma de gouvernance portègne, le GCBA a présenté son action comme une tentative de simplifier l'action de l'action alors qu'elle s'est complexifiée. Mais des voix dissonantes au sein de cette catégorie d'acteurs mettent en avant une vision contrastée des pouvoirs publics montrant qu'ils sont non seulement composés de plusieurs organes de décision mais également divisés hiérarchiquement, politiquement et statutairement.

Pour Alberto, pour qui il s'agit d'une « pure manœuvre politique », « le parc Lezama s'est converti en butin de guerre entre les forces politiques »¹⁶⁶ (courrier des lecteurs de La Nación, 19/06/2013). Le débat politique dans le sens d'un affrontement idéologique semble disparaître au profit de l'organisation matérielle du débat politique. Les premiers éléments donnés dans cette section posent la question de la volonté de cacher la dimension politique de l'action publique du GCBA à plusieurs points de vue. Le reniement de l'aspect politique de son action (nier que les choix de planification sont politiques dans le sens où ils font référence à des valeurs qui lui appartiennent) semble être une manière de présenter ses choix comme consensuels. Cette section a montré comment cette administration du GCBA se référait plus que les précédentes à des instruments techniques et des méthodes soi-disant scientifiques pour l'aide à la décision. Le GCBA semble avoir accordé une importance particulière à la technique pour légitimer son action dans le but de la présenter comme rationnelle. La technicisation apparente de sa politique donne l'impression que la technique et l'expertise gouvernent désormais rationnellement les politiques publiques. Comme ailleurs dans le monde (Swyngedouw, 2009). Les principes de l'économie de marché auraient été élevés au rang de justification scientifique alors qu'ils relèvent d'un courant politique, c'est-à-dire empreint de références et de valeurs qui sont propres à ceux qui s'en réclament mais ne sont ni universelles ni uniques. Les profanes, ceux qui ne maîtrisent pas les outils scientifiques, qui sont parfois inventés par leurs représentants politiques, ne peuvent donc participer au débat et encore moins contester les décisions que ces derniers prennent (Barthe, 2006 ; Callon et *al.*, 2001). En déplaçant le débat public dans le champ technique, les responsables politiques se sont assurés d'en rester les maîtres. En outre, le fait que ces techniques et ces instruments ne soient finalement pas si fiables remet en cause la neutralité censée légitimer

¹⁶⁶ “El parque Lezama se ha convertido en un botín de guerra entre las fuerzas políticas”; “Pura maniobra política”.

la méthode d'action, et suggère une manœuvre politique puisque les décisions seraient prises en fonction de valeurs propres aux responsables politiques.

Section 2. L'émergence de mouvements de « défense » de l'espace public

D'autre part, les mouvements sociaux se sont renouvelés avec l'émergence de mobilisations urbaines autour de l'enjeu spécifique de l'aménagement de l'espace public urbain. L'arrivée sur ce terrain politique de mouvements sociaux qui ont acquis une importance croissante dans la gouvernance urbaine a également contribué à complexifier le jeu d'acteurs. C'est ainsi que la formation de collectifs militants qui semblent répondre à l'action des pouvoirs publics et notamment aux politiques d'aménagement a fait de cette thématique l'un des enjeux majeurs de l'affrontement politique à Buenos Aires. L'espace des mouvements sociaux a vu l'émergence de mobilisations spécifiquement consacrées à la contestation des politiques urbaines et aux inégalités qu'elles produisent ou ne parviennent pas à endiguer. Mais ces mouvements sont loin d'être homogènes et malgré des tendances communes, ils sont animés par des causes et des préoccupations variées. Ainsi, l'étude de deux projets d'aménagement m'a permis de constater l'existence de dynamiques différentes au sein des collectifs militants engagés dans la « défense » de l'espace public. En observant les mobilisations de leurs militants, j'ai pu distinguer deux types de collectifs différents, ce qui interroge encore une fois l'idée d'une opposition binaire militant/pouvoir public dans le débat public engagé autour de ces projets.

Tous les mouvements que j'ai étudiés affirment plus ou moins fortement lutter pour la « défense de l'espace public ». Parmi eux, l'Assemblée du parc est celle qui en a fait l'objectif principal de ses actions¹⁶⁷. Le Mirador se présentait également comme un collectif « dédié à la défense du patrimoine et de l'espace public du *Casco Histórico* »¹⁶⁸ (miradorlezama.blogspot.fr, 12/04/2010), tout comme, le l'association de *vecinos* de Puerto Madero : « la conservation et la défense de l'espace public est l'une de nos thématiques principales »¹⁶⁹ (nuevomadero.com, 01/10/2009). J'ai observé deux types de collectifs qui revendiquent, de deux manières différentes, lutter pour la « défense de l'espace public ». Si la dénomination de l'AVPM fait clairement référence aux associations de *vecinos* basée sur le *fomentismo* décrit en introduction, de laquelle le Mirador semble se rapprocher, l'appellation du troisième collectif, l'APL, renvoie une nouvelle forme mobilisation, les assemblées, apparues à la fin du XX^{ème} siècle. C'est donc par l'étude approfondie de ces collectifs que je les ai distingués en deux idéaux-types de mouvements de « défense de l'espace public » qui coexistent actuellement à Buenos Aires. Mais qui dit idéaux-types renvoie à des catégories abstraites construites pour aider à comprendre certains phénomènes, sans forcément que les caractéristiques de ces types recouvrent toujours et parfaitement les phénomènes observés. Tous les mouvements de « défense » de l'espace public portègnes ne se retrouvent donc sans doute pas dans un seul de ces modèles qui peuvent se chevaucher et

¹⁶⁷ Voir les communiqués de presse de l'APL du 14 juillet 2013, 5 mars 2015, les convocations aux festivals Parque Lezama Sin Rejas du 21 février 2015, du 18 avril 2013, du 6 avril 2013, la convocation à l'« Abrazo al parque » du 14 juillet 2013, les notes du blog asamblealezama.blogspot.fr du 21 mai 2013, du 12 mai 2013).

¹⁶⁸ « dedicado en la defensa del patrimonio y el espacio público del Casco Histórico ».

¹⁶⁹ « La conservación y defensa del espacio público es uno de los principales temas ».

l'ensemble de leurs caractéristiques ne les classent pas forcément dans l'un ou l'autre de ces modèles. Néanmoins, cette catégorisation semble fonctionner au regard de l'ensemble de la situation des autres mouvements portègues que j'ai pu observer au cours de mon enquête, même s'il faudrait les étudier davantage pour pouvoir l'affirmer. Dans cette section, je vais donc montrer que ces trois collectifs qui émanent soit des assemblées de quartier issues des événements de 2001 ou soit des associations de *vecinos* héritées du *fomentismo* traditionnel argentin, défendent l'espace public de manière différente. En cela, elles complexifient la catégorie d'apparence unifiés des mouvements de défense de l'espace public censée s'exprimer dans la sphère publique et contribuent à rendre plus floue la frontière avec les pouvoirs publics.

J'ai donc distingué ces collectifs qui se différencient aussi bien par leur mode d'engagement (forme du collectif, répertoire d'action, trajectoire militante, inscription dans les réseaux militants...) que par le contenu de leurs revendications (thématiques généralisées ou espace public *stricto sensu*, registres de légitimité invoqués...) que je garde pour le prochain chapitre. Je présenterai d'abord le premier type de collectifs dits « classiques » au regard de l'histoire des mouvements sociaux argentins (I.) et je m'intéresserai ensuite aux collectifs apparus plus récemment dont le nombre a fortement augmenté à Buenos Aires durant les mandats de M. Macri au GCBA (II.).

I. Des formes de mobilisations classiques : les cas de l'association de *vecinos* de Puerto Madero et du Mirador del Lezama

J'ai déjà évoqué le *fomentismo* (cf. p. 12), formes d'organisations qui ont remplacé les corporations qui structuraient la société sous l'Ancien Régime, et ce de façon particulièrement marquée dans les pays d'Amérique latine gouvernés par le régime colonial (De Privitellio et Romero, 2005). Constituées principalement par des regroupements de *vecinos*, ces organisations se sont développées initialement dans les quartiers pavillonnaires avant de se généraliser dans les quartiers populaires. Les *vecinos* se réunissaient pour construire et consolider la *identidad barrial* (l'identité de quartier) aussi bien dans sa réalité physique (activités collectives de construction, d'urbanisation...) que sociale (bals, activités sportives, repas collectifs, solidarité des tâches ménagères, activités paroissiales...). Les habitants du quartier constituaient alors une communauté qui répondait aux besoins culturels, sanitaires et sociaux de ses membres. La dynamique de croissance de certaines grandes villes a motivé les *vecinos* à faire progresser le développement urbain de leur quartier en valorisant les liens de sociabilité qui les rassemblaient. Ces *sociedades de fomento* ont rempli un rôle fondamental au sein du quartier et, avec les clubs sportifs et les paroisses, elles représentaient les formes d'organisation les plus développées de l'époque (Marcilese, 2009). Durant ses différentes périodes de gouvernement, le président Perón s'est en effet appuyé largement sur ces « communautés organisées » parce qu'elles constituaient pour lui des milieux qui favorisaient, par leur dynamique interne, la formation d'une « culture civique démocratique » (Marcilese, 2009, §8).

Le *fomentismo* a caractérisé le développement du monde associatif argentin depuis le début du XX^{ème} siècle formant des « communautés organisées » reposant sur la figure du *vecino* (Marcilese, 2009). Ceux-ci tirèrent leur légitimité de la mémoire du territoire de leurs membres et de leur

expérience directe de ses transformations (Merlinsky, 2012, p. 61). L'idée d'un territoire auquel se réfèrent les habitants d'un même *barrio* est donc fondamentale pour comprendre ces organisations, idée sur laquelle se basent toujours les associations de *vecinos*. L'échelon du quartier dans la construction de ces collectifs était important à la fois en termes d'organisation des collectifs puisqu'il constituait la référence qui les réunissaient, mais également la cause pour laquelle ils se mobilisaient. Ces organisations communautaires ont perduré et perdurent encore aujourd'hui dans de nombreux quartiers de Buenos Aires et des autres villes du pays et continuent de remplir un rôle complémentaire à celui des services publics. Comme elle, les militants actuels de ce type de mouvements se réunissent autour d'un élément considéré comme représentatif de l'identité de leur quartier, un parc par exemple. L'espace public représente donc pour eux le support d'une mobilisation destinée à valoriser leur quartier à la fois comme support de leur identité, mais également comme leur lieu de vie. Bien qu'elles s'inscrivent dans la tradition des associations de quartier qui ont été des acteurs importants de la structure sociale argentine, les associations de *vecinos* actuelles sont marquées par un contexte historique bien différent du *fomentismo* du siècle dernier. Les formes de mobilisation à travers lesquelles s'expriment et leur lutte pour la « défense » de l'espace public représente un renouveau.

I.1. Une structure militante basée sur le *vecino*

D'abord, les militants du Mirador et de l'AVPM sont tous résidents des quartiers dont ils défendent l'un des parcs, voire même voisins directs (trois membres du Mirador résident sur une rue qui donne sur le parc Lezama). Il faut noter les limites fluctuantes que certains informateurs donnent au concept de *vecinos* du quartier ou d'un parc puisque certains, Alfredo par exemple, vivent à plus de dix *cuadras*¹⁷⁰ du parc ou ne résident plus dans le quartier depuis plus de dix ans. Le Mirador utilise d'ailleurs un vocabulaire basé sur les émotions pour le définir : « ceux qui aiment le parc »¹⁷¹ (miradorlezama.blogspot.fr, 12/04/2010). Cela montre donc que c'est le rapport qui lie une personne à un élément de l'identité du quartier qui constitue le critère principal du statut de *vecinos*, et non pas son lieu effectif de résidence. Les militants interrogés sont tous propriétaires de leur logement, souvent depuis plusieurs années, et pour ceux du Mirador, ils ont résidé à San Telmo une bonne partie de leur vie. La première raison de l'implication dans la mobilisation de certains habitants est la défense de la qualité de vie qui est apportée par les espaces publics du quartier. Quand ils parlent des motifs de leur engagement, les membres de l'AVPM utilisent les expressions : « qualité de vie », « environnement » et « cadre de vie »¹⁷². Pour Daniel, l'objectif principal de l'association dont il est le président, est l'amélioration de la qualité des espaces publics qui était l'un des critères de son choix de résider dans ce quartier : « Notre association a à voir avec la qualité de vie et ça a à voir avec les espaces publics »¹⁷³ (Daniel n°16,

¹⁷⁰ Un *cuadra* correspond à la distance entre deux rues et fait en général 100 mètres de long. Les *manzanas* correspondent aux pâtés de maison (100 mètres²) ou aux « blocks ».

¹⁷¹ “Los que amamos el parque”.

¹⁷² “Cualidad de vida”; “entorno físico”; “ambiente” : je reviendrai dans le chapitre 4 sur la difficile traduction de ce terme due à l'ambiguïté qu'il recouvre en espagnol avec la référence au cadre de vie, ce qui donne lieu à jeu des militants sur la légitimité de leur action.

¹⁷³ “Nuestra asociación tiene que ver con la calidad de vida y esto tiene que ver con el espacio público”.

2008). Les membres du Mirador parlent davantage de l'« identité du quartier » et des « conditions de vie » qu'il faudrait préserver ainsi que de l'« environnement »¹⁷⁴ mais au sens de tout ce qui les entoure et non pas seulement des éléments naturels. C'est ce qui les rapproche des mouvements contre les projets visant l'aménagement d'équipements ou d'infrastructures considérés comme nuisibles pour le cadre de vie (autoroutes, sites d'enfouissement, voies ferrées, pistes d'atterrissage...). Parmi ces éléments, ils semblent accorder une importance particulière aux espaces publics dans l'amélioration du quartier où ils résident.

Ensuite, les militants de ce type de collectif disposent d'un capital social, culturel et économique élevé qui semble avoir une influence sur leur engagement associatif. La plupart exercent des métiers en lien plus ou moins direct avec leurs activités militantes : architecte, juriste, rédactrice du journal en ligne du quartier (comme Vanessa de Nuevomadero.com). Leurs activités professionnelles les ont ainsi habitués aux contacts directs avec des responsables politiques ou économiques, avec l'expression publique et aux procédures judiciaires. En outre, si les militants du Mirador ont vécu une bonne partie de leur vie dans le quartier, ils ont eu une socialisation beaucoup plus métropolitaine, voire (inter)nationale à travers leurs études, des voyages professionnels ou par le tourisme. A Puerto Madero, les membres de l'AVPM ont grandi dans d'autres quartiers, en général relativement favorisés et ont déménagé à Puerto Madero quand il a été créé. Leurs contacts personnels (études secondaires et universitaires, anciens voisins, professionnels, activités sportives...) leur ont permis de constituer des réseaux qu'ils mettent à profit pour leurs actions militantes. Les membres de ce type d'association sont tous relativement âgés (en moyenne plus de 50 ans) ce qui suggère que ce genre de préoccupations (la conservation du patrimoine, la référence à l'identité, le souhait de recréer une communauté) soit lié soit à l'âge, soit au temps passé dans leur quartier, ce qui aurait renforcé leurs liens affectifs avec ses espaces publics. Mais s'ils y sont autant attachés, c'est peut-être parce qu'ils ont un rapport particulier à leur quartier comme si le fait qu'ils y possèdent un bien immobilier leur donnait un titre de propriété sur le reste du quartier. Cette composante générationnelle introduit une véritable distinction avec l'autre type de mouvements dont les militants sont beaucoup plus jeunes, et a également un impact sur le répertoire d'actions et les ressources de leurs mobilisations.

1.2. Des réseaux de mobilisation réduits et très localisés

Comme indiqué dans la présentation des terrains, il n'y a que très peu d'organisations collectives ou d'associations à Puerto Madero, les seules que j'ai pu recenser étant sportives ou religieuses. En outre, le fait que les habitants ne vivent pas dans le quartier depuis longtemps peut expliquer la faible interconnaissance entre eux. Si les habitants de Puerto Madero sont très peu engagés dans des associations, certains ont néanmoins connu les associations de *vecinos* dans leur précédent quartier et en gardent un très bon souvenir (entretiens n°10 et 15, 2013). L'association de *vecinos* de Puerto Madero est donc l'une des rares initiatives d'engagement collectif pour des causes identifiées comme communes à plusieurs habitants. D. Marte explique d'ailleurs que cela a été l'une des premières difficultés de l'association lors de sa création face à des habitants qui s'adressaient à elle pour intervenir pour des problèmes individuels (nuevopuertomadero.com,

¹⁷⁴ "Identidad barrial"; "condiciones de vida"; "ambiente".

01/10/2009a). D'une quinzaine de membres actifs il y a quelques années, l'AVPM n'est plus composée en 2013 que des six membres qui composent son bureau. Cette perte de soutien et le travail permanent de mobilisation des militants semblent pesants pour les membres du bureau qui regrettent tous de ne pas être plus soutenus. Sandra déclare ainsi : « les gens n'ont pas de patience, quand ils se rendent compte que tout ça prend du temps ils ne viennent plus aux réunions et on doit tout faire nous-mêmes »¹⁷⁵ (Sandra n°12, 2013). Mirta l'explique par le coût individuel à s'engager dans une action collective quand les résidents d'une copropriété savent que le syndic de copropriété va s'en charger (même si les thèmes défendus par l'AVPM ne sont pas du ressort des syndics). Ainsi, le phénomène du passager clandestin¹⁷⁶ (Olson, 1978) semble faire souffrir certains militants qui constatent que les non-mobilisés profitent sans rien faire du bénéfice de leur mobilisation. Les membres de l'association tentent de faire émerger des revendications au titre d'une collectivité des habitants du quartier ce qui leur permettrait également de se donner une légitimité par un effet de groupe même s'il est assez réduit. La diminution de la mobilisation pose également la question de la représentativité de cette association qui s'est autodénommée « association de *vecinos de Puerto Madero* ».

Comme il n'y a précisément pas eu d'événement déclencheur mais une succession de petits événements qui ont provoqué la montée diffuse d'un sentiment d'« invasion », l'AVPM a dû se construire une raison d'être pour se constituer en interne et se rendre visible en externe. C'est d'abord par la formulation du problème, « l'invasion du quartier par les *visitores* », qu'ils ont tenté de rassembler derrière un objectif commun : obtenir la régulation de l'usage des espaces publics du quartier. Je précise que si les membres de l'association accusent souvent les *visitores* d'être à l'origine de la dégradation accélérée des parcs lors de nos entretiens, ils ne formulent que rarement cette accusation publiquement, avec les élus qu'ils rencontrent, dans les réunions publiques ou devant les médias. En effet, leur stratégie se tourne plutôt vers la désignation d'un tiers : les pouvoirs publics, dans une grande confusion entre l'Etat, le GCBA et la CAMPSA, leur donnant alternativement la position de responsable ou d'arbitre de la polémique, selon les membres de l'AVPM interrogés. Ainsi, plusieurs fois, des enquêtés ont accusé l'Etat National de ne pas entretenir les espaces publics du quartier afin que les électeurs du reste de la ville ne leur reprochent pas de les favoriser, désignant ainsi le mauvais responsable. Faute de réellement savoir qui est en charge de cette responsabilité, Sandra, militante du PRO et ouvertement opposée à la Présidente de la Nation, accuse cette dernière d'être directement responsable de l'état du parc :

¹⁷⁵ “La gente no tienen paciencia, cuando se dan cuenta que eso toma tiempo no vienen más en las reuniones y tenemos que hacer todo por lo nuestro”.

¹⁷⁶ M. Olson a théorisé ce qu'il a appelé le « paradoxe de l'action collective » : quelle que soit l'espérance mathématique du gain, celui obtenu par le militant (qui subit le coût de son engagement) est toujours inférieur à celui qui ne se mobilise pas mais bénéficiera des résultats de sa mobilisation, comme le passager clandestin qui ne paie pas son ticket et voyage gratuitement. Personne n'a donc individuellement intérêt à agir, alors que tous y ont, collectivement, intérêt. Il y a échec du marché, un effet pervers implacable voue l'action collective désintéressée à l'échec, car l'utilité individuelle ne converge pas avec l'utilité collective (voir Neveu, 2011).

Sandra : Mais moi je crois que ça va empirer de jour en jour. Tous les espaces publics, pas celui-là en particulier, tous les espaces vont empirer. Parce que la volonté de ce Gouvernement est de tout remplir de villas

Camille : de Macri, tu veux dire ?

Sandra : non pas de Macri, le gouvernement national !

Camille : Mais c'est la ville qui est chargée des espaces publics

Sandra : oui mais bon, quand tu te promènes au bord des routes de la province de Buenos Aires, ces terrains qui sont à côté sont nationaux et ils se sont tous remplis de villas. Ça c'est Cristina, elle veut faire comme dans le reste de la ville et tout donner aux indigents, comme elle l'a fait pour les bords d'autoroute. Le gouvernement de la ville ne peut rien faire, mais les gens savent, oh oui ils le savent ! Et le président [de la CAPMSA] en ce moment est de la ligne K donc...¹⁷⁷

Sandra n°12, 2013.

Le choix entre trois postures, accuser le GCBA, le désigner comme arbitre ou bien encore prendre les médias à témoin, est loin de faire l'unanimité entre les membres permanents de l'AVPM qui ont alterné jusqu'à présent entre ces trois options. Certains d'entre eux, comme Sandra, accusent le Gouvernement de ne pas encadrer l'afflux d'usagers par des policiers ou des gardiens pour surveiller plus étroitement les actes de vandalisme et de dégradation volontaire. Elle ajoute : « Il faudrait aussi que les gardiens puissent siffler quand ils voient quelqu'un arracher les fleurs, laisser ses ordures sans les jeter, mais non, ils n'ont pas le droit ! »¹⁷⁸, regrettant qu'ils n'aient qu'un rôle de dissuasion et non une autorité réelle sur ces parcs (Sandra n°12, 2013). Elle voudrait également plus de jardiniers ou d'employés de nettoyage pour s'occuper de la végétation, alors que Puerto Madero est le seul quartier disposant d'équipes d'entretien privées en plus du nettoyage assuré par la Ville. Tandis que Mirta demande plutôt au GCBA de faire respecter les lois et d'appliquer des sanctions lors des nuisances nocturnes par exemple (Mirta n°15, 2013). Elle les place ainsi dans une posture d'intermédiaire, d'autorité publique chargée d'assurer le bien-être de tous ses citoyens, sans en favoriser certains au détriment d'autres. Mais il faut noter que le GCBA ne leur accorde pour l'instant qu'une attention limitée.

Par ailleurs, l'AVPM n'a pas d'adversaires clairement identifiés parmi les non-habitants du quartier qui pourraient militer également pour défendre leur usage du parc Micaela Bastidas. En

¹⁷⁷ "S: pero, yo creo que va a ser cada día peor. Todo los espacios públicos, no esté en especial, todos los espacios van a ser peor. Porque la voluntad de este gobierno es llenar de villas todo. C : ¿de Macri decís? S: no de Macri no, ¡el Nacional! C: pero es la ciudad que se encarga de los espacios públicos. S: ayy si pero bueno, pero vos caminas por el bordes de las vías de la provincia, de la capital, y esos terrenos que están al lado son nacionales, y se llenaron todos de villas. El Gobierno de la ciudad no puede hacer nada, y la gente lo sabe, ¡sí que lo sabe! y el presidente ahora es de la línea K, entonces...".

¹⁷⁸ "Los guardias tendrían que tener derecho a chiflar cuando ven a alguien recogiendo las plantas, dejando la basura por atrás, pero no, ¡no tienen derecho!"

effet, il faut bien constater que les *visiteurs* n'ont pas encore adopté ce « régime de territorialité réflexive » au sens où l'entend P. Melé (Melé, 2008b). En effet, les *visiteurs* n'ont pas encore construit de « scène sur laquelle auraient été mises en débat des informations concernant les qualités, les évolutions possibles sur le devenir de ce territoire » qu'est le parc Micaela Bastidas (Melé, 2008b, p. 6). Les entretiens ont montré que la plupart d'entre eux ne sont pas au courant qu'une association lutte pour réguler leurs usages des espaces publics du quartier notamment en réclamant la pose de grilles. S'ils se positionnent contre ce projet, ils confient qu'ils ne seraient pas prêts à se mobiliser mais se dirigeraient probablement vers un autre parc si ceux-ci étaient fermés (Luciana n°13 et Gonzalo n°14, usager régulier du parc M. Bastidas 2012 et entretiens informels avec des usagers du parc). Comme les passagers clandestins de M. Olson, peut-être comptent-ils sur le syndicat des commerçants de la Costanera qui existe depuis longtemps pour défendre leurs droits et leurs usages face au mouvement des habitants. Ces usagers ne revendiquent donc pas collectivement mais individuellement leur volonté de continuer à fréquenter librement ces parcs en continuant à pratiquer ces espaces comme avant.

A San Telmo, la situation est plus complexe pour le Mirador puisque les habitants du quartier sont très engagés dans la dynamique sociale portègne et les mobilisations ont été nombreuses dans le quartier ces dernières années. Pour ce qui est du jeu d'acteurs dans lequel le Mirador s'est inscrit, ses militants restent assez isolés dans leur mobilisation en tant que collectif même si de manière individuelle, de nombreux habitants les ont soutenus en étant favorables au projet du GCBA. Bien qu'étant les pionniers de la cause du parc et possédant une très bonne connaissance de l'histoire et des projets concernant le parc, le collectif ne s'est pas imposé comme le leader du camp en faveur du projet auprès des habitants du quartier. Pour autant, le Mirador del Lezama ne se réclame pas de cet héritage militant et n'a pas construit de liens particuliers avec les autres organisations militantes du quartier. Mais l'acceptation du projet de *mise en valeur* du parc Lezama et de la pose de grilles a été perçue par d'autres habitants du quartier comme un reniement de leur engagement d'après Alberto. Celui-ci m'explique d'ailleurs : « beaucoup d'amis à moi ne comprennent pas et m'accusent d'avoir retourné ma veste. Mais c'est juste que les grilles me semblent être la dernière solution. Alors on ne va pas s'y opposer juste parce qu'elles sont du GCBA »¹⁷⁹ (Alberto n°10, 2012). Ce ralliement les aurait fait passer pour un soutien du GCBA et par syllogisme pour un opposant de l'Assemblée du Parc Lezama qui s'est opposée au projet, alors que tout n'est pas si simple selon lui. Ainsi, si ces militants se considéraient comme des opposants au GCBA jusqu'en 2012, ils en sont finalement devenus des alliés.

1.3. Un répertoire d'action classique basé sur les recours juridiques et les contacts personnels

Les mobilisations du Mirador del Lezama et de l'AVPM s'inscrivent toutes deux dans la durée : presque dix ans pour le Mirador et sept ans pour l'AVPM. Par conséquent, leurs actions ne peuvent se répéter à un rythme aussi soutenu et intense que celles de l'APL (**Figure 22**). Ensuite, le Mirador et l'AVPM ont privilégié des ressources complètement différentes de l'APL (droit,

¹⁷⁹ «¡Varios amigos míos no entienden porque cambie mi idea y me culpen por eso! Pero la verdad es que las rejas me parecen ser la última solución. Entonces no vamos a oponernos solo porque son del gobierno».

médiatisation, interpellation politique, contact personnel...) et n'ont jamais investi le parc comme un espace d'expression ni comme un outil de mobilisation. Dans le cas de l'AVPM, les actions qu'elle a mises en place ne sont pas pensées de manière concertée et mises en œuvre collectivement ce qui interroge sa qualification d'acteur collectif (Touraine, 1973). Si ses militants ont bien la conscience de partager des intérêts communs, le conflit ayant permis de « souder le groupe » de militants (Simmel, 1995 ; Coser, 1982 cité dans Melé, 2008b, p. 3), les modes d'actions utilisés ne font pas l'unanimité au sein du groupe. Aussi, plutôt que de choisir une stratégie commune, chacun des membres est plus ou moins libre d'agir comme il l'entend. L'attribution des rôles respectifs au sein du collectif repose donc sur la personnalité et les qualités individuelles de chacun. Les tâches sont réparties spontanément entre les différents membres du bureau (un président, une vice-présidente, une secrétaire et un trésorier), le rôle et le nombre du reste des membres étant assez fluctuant.

Par ailleurs, si la référence aux *sociedades de fomento* reste efficace pour caractériser ces associations de *vecinos*, elle doit être nuancée puisqu'à l'inverse de ces anciennes sociétés le quartier et l'appartenance locale ne semblent pas être à l'origine de la constitution d'un collectif mais concomitantes. En effet, il semblerait que, dans le cas de l'AVPM (je n'ai pas eu l'occasion d'interroger les militants du Mirador sur ce sujet) pour qui l'identité *barrial* n'était pas encore présente, la formation du quartier comme territoire soit un concept qui ait émergé au fur et à mesure de la lutte. P. Melé qui s'intéresse à la productivité sociale du conflit définit la territorialisation comme ce qui est institué par les conflits lorsqu'ils produisent des « groupes, conscients d'une solidarité de destin reposant sur leur inscription spatiale qui s'approprient matériellement et idéellement un espace » (Melé, 2008b, p. 15). Pour les militants de l'AVPM qui résidaient dans le quartier seulement depuis quelques années, la « menace » qui pesait sur leur lieu de vie, les a aidés à construire leur rapport au « territoire ». Leur prise de conscience de leur attachement et de leur appartenance communs à une entité territoriale partagée est donc venue parallèlement à la volonté de le protéger face à l'extérieur. Le travail d'appropriation d'un espace matériel par une vigilance localisée, et idéale par un travail de nomination et de valorisation (Melé, 2008a, p. 4) caractérise bien des collectifs comme le Mirador ou l'AVPM qui se sont employés à faire reconnaître l'exceptionnalité de l'espace en question et à obtenir sa protection par les usagers et les pouvoirs publics.

Ainsi, le processus de territorialisation de ces associations s'est exprimé sous la forme d'une veille de terrain permettant de « faire appliquer la loi » (Melé, 2008b, p. 7), mode d'action duquel ces deux collectifs se sont rendus spécialistes. Le Mirador del Lezama fait partie de ces types de mouvements qui ont fondé leur stratégie d'action sur la multiplication des recours en justice déposés devant les différentes instances judiciaires pour faire reconnaître la faute des pouvoirs publics sur l'absence d'entretien du parc. Ces actions en justice répétées auprès de la Cour de Justice Nationale et de la Ville ont conduit à la condamnation du chef de Gouvernement de la Ville de Buenos Aires en 2009 pour non-respect du droit des habitants à disposer d'espaces verts de qualité. Ensuite, le Mirador a tenté de faire appliquer au parc les mesures de protection du fait sa localisation dans l'Aire de Protection Historique n°1. Le Mirador a donc régulièrement déposé des plaintes auprès du Défenseur du Peuple pour réclamer son attention sur le respect de la protection patrimoniale du parc Lezama lors du projet de *mise en valeur* du GCBA. Les membres

de l'association insistent d'ailleurs sur cette spécificité historique et juridique en le désignant parfois sous la dénomination « Monument Historique National Parc Lezama »¹⁸⁰ (miradorlezama.blogspot.fr, 12/04/2013). Enfin, le Mirador a déposé des demandes d'information auprès de la Direction générale de l'Espace public du GCBA en vertu de la loi 104 qui permet aux citoyens de demander à leurs représentants politiques des explications sur l'une de leurs actions, ce à quoi ils sont théoriquement tenus de répondre dans un certain délai. Mais ces demandes, qui concernaient principalement les permis que cette Direction aurait donnés pour la réalisation d'événements dans le parc (notamment le jour de la Fête des militants, ou pour les célébrations du Jour National des Afroargentins et de la culture Afro), sont restées sans réponses d'après les militants.

L'association de *vecinos* de Puerto Madero, comme le Mirador et dans une moindre mesure l'APL, a également misé sur les recours judiciaires pour parvenir à la régulation des usages du parc. Pour cela, Mirta, avocate, est principalement chargée des actions en justice de l'AVPM : dépôts de plaintes, relevé des volumes sonores lors des concerts, dénonciation des conditions d'hygiène des stands de la Costanera auprès de la Préfecture... En complément, Sandra téléphone fréquemment à la Préfecture (dont elle a plusieurs fois obligé des représentants à venir constater la situation sur le terrain) pour dénoncer les sans-abri qui s'installent dans le parc Micaela Bastidas. Elle poste régulièrement sur Facebook des photos de ces usages illégaux (cf. p. 329) et encourage ses contacts à multiplier les appels téléphoniques aux autorités pour les alerter à ce sujet. Architecte, elle a également affirmé avoir cartographié tous ces usages méthodiquement recensés sur une carte qu'elle a transmise aux autorités (carte qu'elle n'a malheureusement jamais retrouvée).

Mais c'est surtout par l'interpellation des élus et des membres de l'administration que les militants du Mirador et de l'AVPM tentent de « faire respecter la loi » (miradorlezama.blogspot.fr, 30/07/2013 ; Sandra n°12 et Mirta n°15, 2013) en leur rappelant également leurs engagements politiques. Dans chacun de ces mouvements, les contacts directs ou par courrier avec différents représentants politiques ou membres du GCBA se sont multipliés au fil de leur mobilisation. Ainsi, le Mirador a régulièrement écrit aux divers responsables politiques (ministre, conseillers municipaux, députés...) dénonçant les usages illégaux commis par certains usagers du parc (miradorlezama.blogspot.fr, lettre à Direction générale de l'Espace public du GCBA, 15/02/2014). Ils ont également rencontré à plusieurs reprises les responsables du projet, G. Fernandez se disant même lassée de ces rencontres tellement leur nombre a été élevé. Du côté de l'AVPM, c'est D. Marte qui est essentiellement chargé de la « diplomatie, c'est-à-dire de la représentation de l'association et des relations avec les élus et les autorités publiques, puisqu'il a beaucoup de contacts personnels auprès d'eux »¹⁸¹ (Mirta n° 15, 2013). La vice-présidente est également très investie dans la commission Hygiène du Conseil consultatif de la Commune n°1 et joue un rôle important auprès des conseillers communaux avec lesquels elle « essaie d'entretenir de bonnes relations ». Les rapports assez directs qu'entretiennent ces militants avec leurs représentants politiques, dont ils sont parfois assez proches, rappellent ceux qu'avaient les

¹⁸⁰ "Monumento Histórico Nacional Parque Lezama".

¹⁸¹ "La diplomacia, es decir la representación de la asociación y de las relaciones con los responsables y las autoridades públicas, porque tiene muchos contactos personales con ellos"; "mantener buenas relaciones".

membres des *sociedades de fomento* avec leurs élus, notamment sous l'époque Perón (Marcilese, 2009, §.8). Moyennant une politique d'assistance sociale, les dirigeants péronistes ont entretenu un lien entre la dimension utilitaire de la politique et la dimension affective (manifestée à travers différentes modalités d'identification avec les leaders - la loyauté et la mémoire péroniste). Les divers gouvernements néo-péronistes ont continué à demander à ces organisations de quartier de traiter les nécessités les plus élémentaires telles que la réponse aux besoins de logement et de services, puis la demande d'emploi et d'assistance alimentaire. M. Svampa parle même de « clientélisme affectif » pour décrire le phénomène par lequel, en pleine réforme néolibérale, le néo-péronisme a pu garantir son hégémonie dans le monde populaire par l'assemblage d'un réseau dense de relations territoriales (Svampa, 2003a, p. 146).

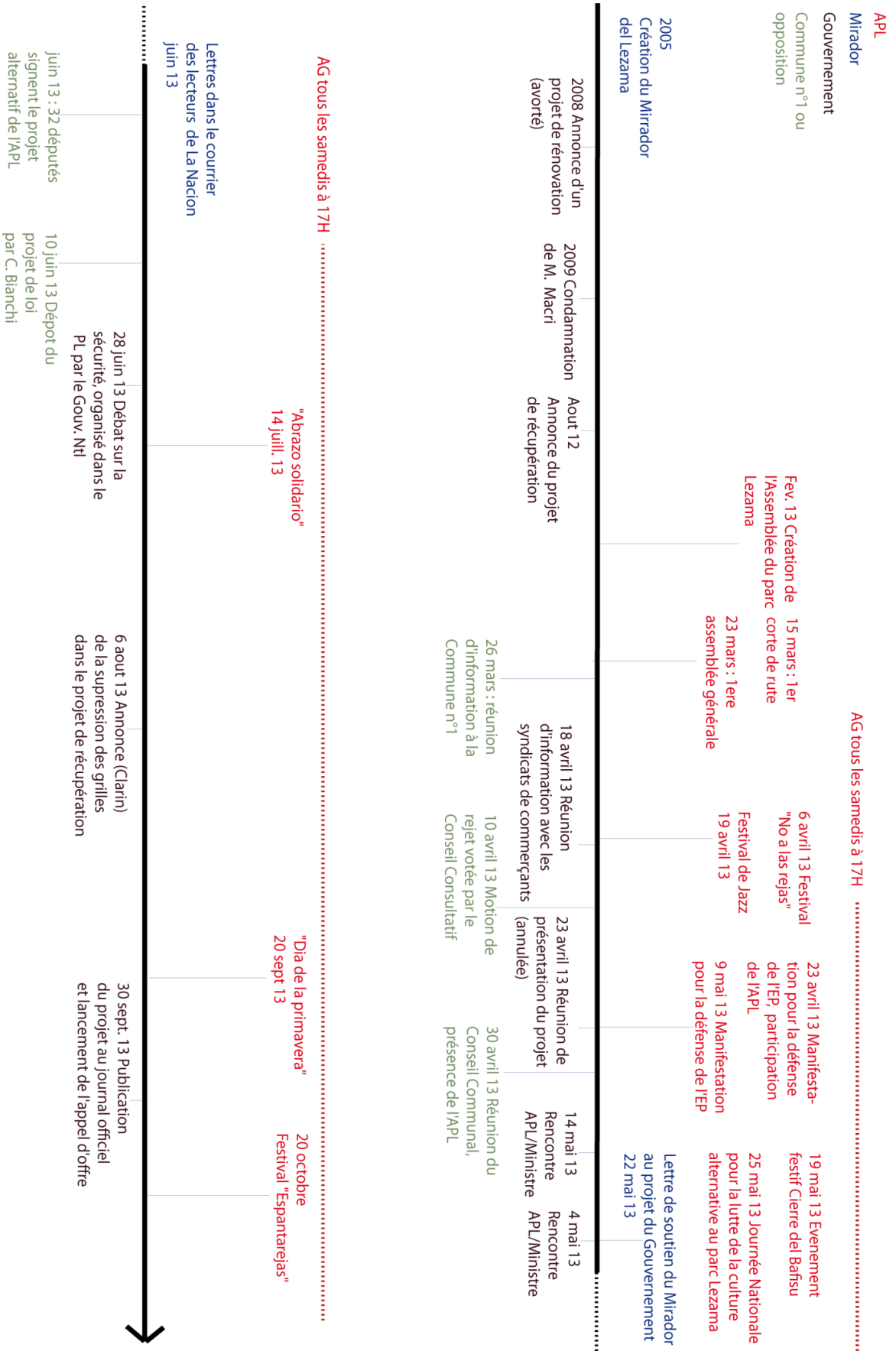


Figure 22 : Evolution de la mobilisation du Mirador del Lezama et de l'Assemblée du parc Lezama

II. Une dynamique de mobilisations émergentes : le cas de l'Assemblée du Parc Lezama

Un autre type de collectif qui semble plutôt formé à la suite des assemblées de quartier qui se sont multipliées lors de la crise économique et politique de 2001 coexiste avec le premier type de mouvements plus classique. Ce deuxième type de mouvements de « défense de l'espace public » est constitué par des collectifs comme l'Assemblée du parc Lezama, l'Assemblée du parc Centenario, l'ADeP, Plaza Sin Rejas... Je n'ai observé directement qu'un seul de ces collectifs, l'APL, mais l'observation du reste de l'activité militante portègne (à travers la veille médiatique, l'observation et quelques entretiens) m'a poussée à considérer que la forme d'engagement de l'APL s'inscrit dans un type de mouvements plus vaste, ce qu'elle revendique d'ailleurs elle-même régulièrement dans ses communications publiques. L'étude du cas des militants de l'APL montre des formes d'organisation renouvelées, des modes d'action nouveaux et l'inscription dans des réseaux très vastes en comparaison des mouvements décrits dans la première partie de cette section. Il s'inscrit dans la lignée des mouvements qui se sont consacrés aux questions urbaines à la fin des années 2000 et qui, face à l'intérêt croissant des pouvoirs publics pour l'aménagement de l'espace public, ont fait de l'espace public l'un de leurs chevaux de bataille principaux.

Très implantés localement grâce à la construction d'un réseau d'associations locales, ces nouveaux collectifs ont donné un nouvel élan à la contestation sociale. Ces organisations ont répondu par la solidarité territoriale aux changements de politique sociale de l'Etat qui ne cherchait plus à encadrer le travail et à protéger les relations sociales, mais, dépassé par ces nouveaux enjeux, à « lutter contre la pauvreté » (Merklen, 2006a, p. 191). Selon D. Merklen, les classes populaires donnèrent une portée politique à ces mouvements, dans une double exigence de « survie » et de « citoyenneté » constitutive de leur mobilisation, qu'il décrit à l'aide du néologisme « politicité » (Merklen, 2006a, p. 176). Ces mobilisations représentèrent une opportunité de réaffiliation à la fois sociale mais également une nouvelle forme d'engagement politique pour un secteur de la population qui disposait d'un grand potentiel militant (Ferraudi Curto, 2012 ; Merklen, 2006a). Cette caractéristique s'est d'ailleurs confirmée avec l'émergence de nouvelles organisations luttant contre le renforcement des politiques néolibérales sous les gouvernements de C. Menem à partir de 2001.

II.1. L'apparition de formes de mobilisation aux revendications plus politiques avec la crise de 2001

La crise économique et politique de 2001 représente un tournant important dans l'histoire des mouvements sociaux argentins, et notamment parce que sont apparues de nouvelles formes de mobilisation. A partir de décembre 2001, suite aux premières manifestations contre le *corralito*¹⁸², des individus se sont regroupés dans chaque quartier et ont formé des *asambleas barriales* (assemblées de quartier). Une large frange de la société correspondant à une majorité des classes

¹⁸² Nom officiel donné aux mesures économiques instaurées le 1er décembre 2001 par le ministre de l'économie D. Cavallo dans le but de mettre fin à la fuite des capitaux et aux dévaluations successives. Prévues à l'origine pour durer 90 jours, elles furent maintenues par le président E. Duhalde jusqu'au 1er décembre 2002.

sociales se souleva contre les mesures économiques qui ont abouti à des conséquences catastrophiques et contre la classe politique défaillante désignée comme responsable. Elles dénonçaient l'impact du nouveau modèle économique sur la structure sociale, coupable de la division entre « gagnants » et « perdants » (Svampa et Bombal, 2001) ou de l'émergence des « nouveaux pauvres » provenant de l'ancienne classe moyenne. Elles ont rapidement pris une ampleur conséquente en faisant du modèle néolibéral, accusé de plonger le pays entier dans la crise financière, leur adversaire principal. Ces mouvements ont connu une expansion très rapide avec près de 270 assemblées en février 2002, dont certaines étaient parfois formées de près de 300 participants réguliers (Svampa et al., 2003, p. 80) et sont devenues des acteurs incontournables de cette nouvelle dynamique contestataire (Di Marco et al., 2003).

Pour M. Svampa qui s'est notamment attachée à étudier les implications des changements dans le monde politique et économique sur la société civile et sur la trajectoire des mouvements sociaux, c'est l'échec du modèle néolibéral qui a permis cette « forme d'autorégulation exigée ou imposée par les circonstances, aboutissant à élargir la brèche entre la gestion publique, la classe politique et la société »¹⁸³ (Svampa, 2002, p. 6). Ainsi au-delà du rejet des mesures économiques par ces mobilisations, elle insiste sur leur demande de démocratie directe et/ou participative et leurs questionnements vis-à-vis de toute forme de représentation ou de délégation de souveraineté. Selon cette auteure, ces assemblées ont fait apparaître plusieurs changements, d'abord parce qu'elles étaient en rupture avec les formes traditionnelles de représentation politique en promouvant l'auto-organisation sociale, l'horizontalité et l'exercice de l'action directe. Les réunions très régulières remplissaient les fonctions de lieux d'information, de discussion, et de prises de décision collectives, mais aussi de solidarité pour les plus démunis (trocs de biens de première nécessité, repas communautaires...). En outre, les pratiques militantes traditionnelles se trouvèrent renouvelées par la mise en place de nouvelles règles de débat : le vote qui était utilisé au départ a été abandonné par la quasi-totalité des assemblées à partir de 2003 au profit du débat collectif. L'obligation d'accepter et d'intégrer la contradiction interne afin d'être capable d'autocritique pour faire avancer le débat en tout temps fut l'un des apports relativement nouveaux de ces assemblées (Ouvina, 2003, p. 11). En outre, la désignation de délégués tournants devait permettre d'éviter à des leaders de s'imposer et favoriser l'horizontalité de la délibération. Enfin, ces nouveaux mouvements de protestation se sont également distingués par le recours à de nouvelles méthodes dont l'action directe (parfois violente dans le cas des saccages, pillages, occupation d'édifices privés, incendies...), la médiatisation (pour transcender le caractère particulier des revendications), et enfin l'intégration de nouveautés dans les répertoires d'action collective et dont l'espace public est un des éléments majeurs. Une propension plus forte de certains collectifs à la radicalité n'a pas toujours été comprise et acceptée par tous les membres dont certains ont parfois quitté les assemblées devant leur trop grand recours à la force (Auyero, 2002, 2004 ; Svampa et al., 2003).

¹⁸³ "Suerte de autoregulación exigida o impuesta por las circunstancias, y terminó por profundizar aún más la brecha entre la gestión pública, la clase política y la sociedad".

Ces assemblées ont également donné l'occasion aux classes moyennes de se repositionner dans le jeu politique en leur rendant la capacité de redevenir des acteurs de la vie publique (Svampa et al., 2003, p. 21). Le point commun de ces mouvements fut le rejet en bloc de la classe politique qui représentait une grande déception depuis sa reprise du pouvoir au retour de la démocratie en 1983. C'est ainsi qu'apparut le slogan « Qu'ils s'en aillent tous, qu'il n'en reste pas un seul »¹⁸⁴ scandé par les militants de ces assemblées pendant les manifestations de 2001-2002. Si de nombreux militants se voulaient apolitiques dans le sens où ils refusaient l'affiliation à un parti, beaucoup exigeaient l'élargissement des revendications au champ politique. Ainsi, bien que les médias aient souvent assimilé ces nouvelles formes de protestation à l'unique réclamation des « damnés » du corralito financier, pour M. Svampa il s'agit bien d'un nouvel espace de lutte politique (Svampa, 2003a, p. 147).

Mais ces assemblées, très dynamiques au plus fort de la crise, s'essouffèrent progressivement les années qui suivirent pour plusieurs raisons. D'abord, les nouvelles règles qu'elles s'étaient imposées, telles que la délibération collective qui implique de longues discussions, ont sans doute contribué à décourager certains participants. Par ailleurs, la radicalité de certaines actions proposées n'a pas convaincu tous les participants et une bonne partie d'entre eux a fini par se désolidariser de cette lutte. Ensuite, la participation de nombreux intellectuels de gauche (dont de nombreux enseignants en sciences sociales tels que M. Svampa par exemple) aurait abouti à faire ressortir la rupture entre savoir expert et savoir militant que tous avait pourtant essayé de mettre de côté au début du mouvement. Enfin, ces assemblées qui recherchaient l'évacuation des idéologies politiques faisaient pour cela de la figure du *vecino*, supposé neutre, leur acteur central. Mais M. Svampa décrit un glissement par lequel il fut peu à peu remplacé par la figure de l'*assembleista* (celui qui participe à l'assemblée) qui serait devenu prépondérant dans les assemblées (Svampa, 2003, p. 6). Au fil des mois de mobilisation, l'affiliation politique et l'appartenance professionnelle des militants aurait pris de l'ampleur et la lutte pour le leadership du mouvement par les différents partis de gauche se serait faite de plus en plus prégnante. C'est donc l'engagement et l'orientation politique pris par ces mouvements qui auraient provoqué leur éclatement, certains accusant les partis politiques de les avoir « récupérés » (dans un sens politique) (Ouvina, 2003 ; Svampa, 2003). Aussi, si certaines de ces assemblées ont fini par rejoindre un parti ou devenir des mouvements politiques, la plupart se sont concentrées sur les activités de solidarité. Face à la durée et l'ampleur de la crise économique, elles se sont consacrées à la gestion de la situation d'urgence dans laquelle se retrouvait une proportion conséquente de la population : distribution de nourriture et de vêtements, aide aux sans-abri, jeux et soins pour les enfants... Ces organisations ont également été à l'origine de mécanismes alternatifs de subsistance comme les coopératives de cartoneros ou la reprise d'entreprises en faillite par leurs employés.

Le renouveau apporté par ces nouvelles organisations qui interrogent les relations entre gouvernants et gouvernés est important pour bien comprendre la distinction entre les deux mouvements que j'ai étudiés. Ainsi, il semble y avoir eu une scission au sein de ces assemblées entre celles qui revinrent vers leurs origines, la promotion des liens entre les *vecinos* et l'identité

¹⁸⁴ «¡Que se vayan todos, que no quede ni uno solo!».

du quartier, et celles qui déplacèrent leurs objectifs vers la création et l'organisation d'un espace d'action collective, portant des objectifs plus politiques. H. Ouvina émet l'hypothèse que ces dernières auraient adopté une logique inverse à celle du *fomentismo*, c'est-à-dire une posture plus politique notamment dans leur rejet du néolibéralisme (Ouvina, 2003).

II.2. Des figures militantes renouvelées par de nouvelles formes d'affiliation

Quelques assemblées existent encore ou se sont créées depuis comme l'Assemblée du parc Centenario et surtout l'assemblée du parc Lezama que j'ai observée directement. La figure militante des membres de ces collectifs est sensiblement différente de celle observée chez les membres des associations de *vecinos*, d'abord parce qu'ils ne sont pas forcément résidents du quartier des parcs qu'ils défendent. Ces militants ont été assez marqués par les événements de 2001 qu'ils ont vécus assez jeunes pour la plupart, d'autres ayant participé aux assemblées de quartier formées à l'époque. D'après les entretiens réalisés, une partie seulement des membres de l'APL résident dans le quartier de San Telmo ou la Commune n°1 et une minorité habite ailleurs et s'implique dans la mobilisation concernant ce parc parce qu'ils ont résidé dans le quartier par le passé (Maricel n° 5, 2013), y ont travaillé ou ont des amis qui y vivent (entretiens informels 2013). Ils disent tous avoir développé un lien d'affection avec le parc ou le quartier, mais affirment surtout se mobiliser pour l'espace public en général et pas exclusivement pour le parc Lezama en particulier même s'ils l'apprécient. Ils ne donnent donc pas la même dimension identitaire à cette mobilisation locale que les *vecinos* des deux associations décrites plus haut.

Les fondateurs de l'APL sont pour la plupart assez jeunes, moins de 30-35 ans, voire très jeunes (deux d'entre eux ont moins de vingt ans), ce qui a un impact sur leurs savoirs et trajectoires militants. D'abord, leur jeune âge les ancre sans doute dans d'autres enjeux que la valorisation d'un patrimoine immobilier ou la sécurité et les rapproche de thématiques plus contemporaines : chômage, logement, mondialisation, inégalités environnementales... Ensuite, si leur capital économique semble plus restreint (presque aucun n'est propriétaire de son logement par exemple), leur capital social et culturel compense ce déficit et se retrouve dans les ressources mobilisées pour leur lutte, notamment en matière de communication. L'utilisation de nouveaux canaux (réseaux sociaux et réseaux militants) leur a permis de rattraper leur retard dans la mobilisation surtout en termes de contacts pris avec les responsables politiques concernés. Leur capital économique est plus modeste que celui des membres des associations de *vecinos* sans être complètement nul non plus. Ils appartiennent à la classe moyenne dans son sens large, à prendre plus dans le sens culturel et social qu'économique, qui rassemble à la fois des intellectuels et des individus issus de milieux plus populaires voire ouvriers. Parmi les militants de l'APL, j'ai ainsi rencontré des étudiants en droit ou en art, des graphistes et des juristes, ainsi que des membres du centre communautaire Los Pibes implanté dans la *villa* Rodrigo Bueno ou des ouvriers habitant à La Boca, respectivement quartiers informels et populaires voisins.

L'APL se situe à la conjonction d'un nombre important de réseaux associatifs, culturels, politiques et syndicaux qu'ils soient anciens ou récents, locaux ou nationaux. La plupart de ses membres font partie d'autres collectifs militants ce qui a permis à l'APL de se mettre en lien avec un grand nombre de partenaires et d'acquies rapidement de la visibilité. Ces réseaux constitués à la fois à

l'échelle du quartier et en lien avec d'autres organisations de la métropole ont tendance à se recomposer au gré des événements qui se produisent dans le quartier, dans la ville et dans le monde. D'abord, c'est l'Asamblea en Defensa de los Espacios Públicos, fondée en 2012, qui a été le premier soutien de l'APL (Laborde, 2014). Certains membres sont en effet issus de cette formation qui s'est opposée au projet de *requalification* du parc Centenario et ont apporté leur expérience à cette nouvelle mobilisation. La frustration relative à l'échec récent de ce mouvement a sans doute accentué la volonté de ces militants de se battre d'autant plus fort sur ce nouveau terrain. L'ADeP, est une sorte de supra-assemblée de niveau métropolitain et tente de chapeauter et rassembler les différents mouvements de défense de l'espace public qui se développent dans chaque quartier. Mais comme elle est « auto proclamée »¹⁸⁵ (liste de diffusion [asamblealezama], 02/05/2013), elle n'a aucun mandat de représentation de ces mouvements locaux qui ne sont pas soumis aux propositions de l'ADeP mais les suivent de manière volontaire. L'ADeP propose donc essentiellement une coordination métropolitaine à l'occasion de quelques événements mais les collectifs qui la constituent agissent la plupart du temps de manière autonome et locale. C'est elle qui a organisé le *corte de ruta* du 15 mars 2013, événement lors duquel 22 carrefours majeurs de la métropole portègne ont été bloqués par des militants des différents groupes locaux. L'APL s'est jointe à ce mouvement en organisant le *corte* des avenues Paseo Colón et Martín Garcia conjointement à d'autres collectifs. Mais ce genre d'actions menées avec l'ADeP reste assez rare et l'APL a mené des actions principalement locales, construisant son propre réseau.

L'APL s'est ainsi largement appuyée sur le réseau associatif très dense de San Telmo, de La Boca et de Barracas, les quartiers riverains du parc. En outre, les mobilisations qu'ont connues ces différents quartiers les années précédentes avaient permis de renouveler et de mettre à jour les pratiques militantes. Ainsi, au fur et à mesure de la constitution du mouvement, de nombreuses organisations du quartier se sont associées aux revendications de l'APL, en signant les communiqués ou en les transférant à leurs contacts par exemple. L'ancrage du mouvement dans le quartier représentait un gage de légitimité que l'APL a constamment cherché à conquérir et à maintenir. Pour cela, de nombreux collectifs ont été contactés pour les inviter à rejoindre l'APL : des collectifs d'artistes de rue, le centre de musique Caprichosos ou le mouvement afroculturel Bonga, l'assemblée de la place Dorrego, le centre communautaire Los Pibes, les habitants de la *villa* Rodrigo Bueno. L'organisation des événements s'est faite parfois conjointement avec d'autres collectifs qui ont prêté du matériel (matériel de sonorisation et projecteur de vidéos par Los Pibes, porte-voix et photocopieuse pour les tracts et affiches par La Gomera) ou ont apporté une aide financière (cagnotte de manifestation récoltée par une militante de La Campora). Quelques réunions de sensibilisation ont été organisées par l'APL à destination d'autres associations directement touchées par le projet comme celles des commerçants de la *feria*, le club sportif voisin ou le mouvement afroculturel dont les répétitions de *candombé* ont lieu dans le parc. Ainsi, après un an de mobilisation, les signataires des communiqués de presse comptent autant d'organisations sociales que politiques ou culturelles, et des organisations d'échelle très locale mais également métropolitaine voire nationale. Le dernier maillon du réseau construit par l'APL a été constitué par les vendeurs des *ferias* concernés en premier lieu par le projet, mais dont

¹⁸⁵ "Autoconvocada".

l'attitude a été ambiguë tout au long de la mobilisation. Les vendeurs de la *feria de manualidades* ont refusé de participer aux actions de l'APL malgré des approches répétées de certains de ses membres. Leurs relations sont donc restées très limitées même si certains vendeurs ont confié vouloir participer à la mobilisation mais devoir se retenir à cause de leur appartenance à leur syndicat. Ce comportement a été interprété par les membres de l'APL comme une volonté du syndicat Ferizama de préserver sa relation privilégiée avec la Direction des Espaces Verts, ne souhaitant pas la compromettre en s'alliant aux opposants du projet. En revanche, les artisans de la *feria* d'artisanat (dans la partie haute) qui n'ont pas été consultés ou informés de l'avancée du projet ont constitué, si ce n'est des partenaires de lutte, au moins des soutiens à l'APL.

Par ailleurs, l'inscription de l'APL dans des réseaux de plus large échelle lui a permis d'organiser des actions plus ou moins radicales, ponctuelles, en collaboration avec des mouvements de différentes tendances politiques, sans jamais s'affilier à une seule en particulier. La non affiliation partisane était un critère important pour les membres de l'APL et ils se sont défendus dès le début contre toute tentative de manipulation ou d'instrumentalisation. Malgré cela, de nombreux groupements politiques, notamment de la mouvance justicialiste, se sont joints à la mobilisation de l'APL d'une manière qui a parfois été perçue par ses militants comme opportuniste, se laissant parfois dépasser par des mouvements beaucoup plus gros qu'elle qui l'ont rejointe ponctuellement. D'autres groupuscules comme le collectif Unidos y Organizados¹⁸⁶ ont organisé des contre-actions (distribution de tracts, signature de pétitions...) dans le parc pendant les assemblées générales (AG) de l'APL, par rejet de ce qu'ils percevaient comme une absence d'engagement politique. Ce collectif s'est ainsi mobilisé ponctuellement contre le projet d'aménagement du parc, sans toutefois soutenir ni participer aux actions organisées par l'APL. Cette attitude a dérangé certains des militants de l'APL qui ont accusé ce collectif de « récupérer le mouvement une fois qu'il [était] déjà lancé »¹⁸⁷ (Mauricio n°6, membre de l'APL, 2013). Maricel ajoute : « ils viennent juste pour se montrer mais ils ne servent à rien, ils ne nous ont jamais contactés »¹⁸⁸ (Maricel n° 5, 2013). Ainsi, même si l'APL était à l'origine du rassemblement de collectifs militants autour d'elle, elle n'a pas toujours réussi à s'imposer comme l'interlocuteur principal des opposants face aux représentants politiques et aux médias. C'est pourquoi elle a souvent été accusée malgré elle d'être orientée politiquement et de militer pour un parti du fait de ses relations avec des collectifs comme la Campora, le Parti Pirate ou San Telmo K, certains commentateurs trouvant à la mobilisation de l'APL une « saveur kirchnériste ». En effet, certains d'entre eux (surtout La Campora) ont contribué à construire une représentation très politique de l'APL, en s'affichant ostensiblement lors des actions collectives avec des banderoles et tee-shirts. Il faut donc noter que le leadership de la contestation a été convoité et contesté, créant une concurrence entre les organisations d'opposition au projet.

S'ils refusent de s'associer à un parti politique ils ne sont pas pour autant dépolitisés, loin de là. Mauricio m'explique que c'est d'abord pour éviter la récupération de leur mouvement (Mauricio

¹⁸⁶ Unidos y Organizados est un collectif partisan issu de l'alliance de différentes forces et partis politiques péronistes et socialiste qui s'est formé en 2012 pour soutenir le Gouvernement de C. Kirchner.

¹⁸⁷ "Recuperar la movida una vez instalada".

¹⁸⁸ "Vienen solo para el show pero no sirven para nada, nunca se pusieron en contacto con nosotros".

n°6, 2013) mais aussi parce qu'ils ne croient plus à la représentation politique (Maricel n°5, 2013). C'est également pour cela qu'on peut parler d'action directe pour caractériser leur répertoire d'action : ils ne croient plus vraiment aux instances de représentation (vote, débat public...) et aux intermédiaires et, en pointant un enjeu concret, les grilles, ils interpellent directement les responsables politiques en cause, le Ministre de l'Espace Public, D. Santilli, devenu l'épouvantail de leur mobilisation. Comme l'explique A. Epstein à propos des auteurs des graffitis politiques qui agissent de l'autre côté du Rio de la Plata, à Montevideo en Uruguay et dont la mobilisation s'apparente beaucoup à celle de l'APL, ils appellent à une « mutation, une autre manière de penser en politique » en obligeant les pouvoirs publics à agir face aux problèmes qu'ils leur soumettent (Epstein, 2015, p. 138). Par ailleurs, comme pour les graffeurs de Montevideo, l'engagement de ces militants s'exprime dans leurs attitudes personnelles, leurs modes de vie et dans tous les champs de leur vie quotidienne, transcendant d'une certaine manière leur engagement pour le parc. Ainsi, les membres de l'APL font de leurs pratiques des actes militants : déplacement à vélo, alimentation locale et bio, pratiques culturelles alternatives... Comme pour les collectifs de graffeurs uruguayens, l'organisation de leurs actions militantes est diffuse rendant l'existence du collectif presque invisible ou inexistante la plupart du temps, mais surgit à l'occasion d'une action ponctuelle. Si certaines actions sont menées au nom de l'APL, de nombreux groupements¹⁸⁹ se sont formés pour des actions sporadiques. La pluriappartenance caractérise donc ces militants et facilite la construction de leurs réseaux, et du même coup la communication nécessaire à la mobilisation qu'ils effectuent largement autour d'eux. En développant rapidement leur savoir militant, mais également par le dynamisme de leur mobilisation suscitant l'enthousiasme des autres habitants du quartier, ils ont rattrapé l'avance prise par les militants du Mirador. L'expérience et le vécu de chaque individu jouent donc un rôle dans son engagement militant.

La trajectoire de ces militants est ponctuée de multiples engagements successifs ou simultanés pour des causes ayant trait à l'aménagement et aux politiques urbaines, mais également aux droits de l'Homme, à la politique, à l'environnement, au quartier... La plupart de ces militants revendiquent appartenir à la mouvance altermondialiste, anticapitaliste ou anti-impérialiste, mouvements parmi lesquels, l'APL a également trouvé des soutiens nombreux et réciproquement. En novembre 2013, les militants ont par exemple soutenu un mouvement paysan de Cordoba dans sa lutte contre Monsanto, et en août 2013 une délégation de l'APL s'est rendue au sommet mondial anti-impérialiste à Cochabamba en Bolivie. Une partie de ces militants circule également dans les milieux dits « alternatifs » formés par les nouveaux mouvements sociaux qui ont émergé à partir des années 1980 et évoqués en introduction : LGBT, écologistes, végane, défense des droits de l'Homme, étudiants auquel il faut ajouter les réseaux artistiques et culturels très dynamiques à Buenos Aires. Reposant sur une multitude de militants autonomes circulant entre ces différents collectifs, ces nouveaux mouvements comptent également sur des relais dans les radios et journaux locaux, les centres sociaux et culturels, les assemblées de quartier... A propos d'autres « nouveaux mouvements sociaux », J. Ion décrit ainsi une sorte de nouveau militantisme

¹⁸⁹ Il s'agit souvent d'« *agrupaciones* », des regroupements qui n'ont aucune structure juridique mais se rejoignent ponctuellement pour une cause, puis se défont et se reforment plus tard autour d'une autre.

dans le cadre duquel les militants agissent par objectifs, « avec des actions qui servent à résoudre un problème précis en l'imposant dans l'espace public » (Ion, 2005, p. 97). Avec la crise des mouvements sociaux traditionnels, de « nouvelles radicalités » sont apparues qui ne cherchent pas à prendre le pouvoir ni à le combattre de front mais à créer dans l'oblique (Aubenas et Benasayag, 2002 cité dans Epstein, 2015, p. 137). A la fois inscrits dans des réseaux denses mais avec des formes et des références de l'engagement plus individualisées, ces militants représentent un renouveau du militantisme argentin pour lequel la loyauté et la fidélité à un parti ou un syndicat primaient. Ces logiques d'affrontement semblent plus symboliques et plus diffuses, qu'une opposition directe entre le couple classique pouvoirs publics/société civile. La mondialisation, les nouvelles logiques économiques, la refondation de la structure sociale auraient également contribué à brouiller les frontières entre ces deux pôles et les formes de militantisme semblent l'avoir intégré en renouvelant leur engagement.

II.3. Un répertoire d'action diversifié

Mise à part l'occupation du parc sur laquelle je reviendrai dans le chapitre 5, les membres de l'APL ont employé d'autres formes de mobilisation, formant un répertoire d'action assez vaste, permis par le nombre important de militants actifs (une trentaine). Ainsi, ils ont mis en place des actions plus ou moins radicales, ponctuelles (occupation, manifestation, rendez-vous avec un responsable politique), régulières (assemblée générale, festival, émission de radio...) ou permanente (animation du blog, de la page Facebook, communication, relations avec les députés...). Pour cela, l'APL s'est constituée autour de cinq commissions principales : la commission Diffusion et communication, la commission Festivals, la commission Institutionnel ou légal (« *institucionales o legales* »), la commission Projet et la commission Sécurité (liste [Asamblealezama], 23/03/2013). Les actions de la commission Festivals seront étudiées plus tard, et les deux dernières commissions sont restées un peu en suspens. En effet, la commission Sécurité devait s'occuper d'établir une chaîne d'appels au cas où le chantier commence un jour pour permettre la réunion rapide de militants volontaires pour l'empêcher, ce qui n'eut jamais lieu et la commission Projet fut finalement étendue à l'ensemble des militants qui participèrent tous à réfléchir à l'argumentaire et aux revendications portés par leur collectif.

Pour ce qui est de la communication, qu'elle soit médiatique ou orale, elle a représenté un axe majeur de la stratégie de l'APL dont l'occupation du parc faisait en quelque sorte partie. Le sentiment d'être invisible dans les instances de participation du système démocratique officiel a incité les opposants au projet à compenser cette absence par une présence appuyée dans les médias. Ils ont donc tenté d'investir l'espace médiatique en convoquant les journalistes lors de leurs différents événements. Certains des militants avaient des contacts personnels avec certains journaux ou radios par leur précédentes mobilisations, en général plutôt d'opposition au GCBA (*Alerta Militante, Pagina 12, Riachuelo FM*). Les militants de l'APL ont par la suite monté une émission de radio hebdomadaire, « Espantarejas » sur *Riachuelo FM*, consacrée à leur mobilisation contre le projet du GCBA. Des sites d'information en ligne (*Telam, el Tiempo Argentino...*) ont répondu régulièrement à leurs invitations ou ont couvert spontanément certains événements. La presse nationale a également publié quelques articles lors des grands événements comme le *corte de ruta* simultané (*Clarín, La Nación*). Il faut donc noter que si ces événements visaient à alerter

l'opinion publique et politique en dehors du périmètre restreint des abords du parc, elles avaient également pour objectif de faire venir journalistes ou élus (M. Lavalle s'est rendue à plusieurs reprises dans le parc pour échanger avec les membres de l'APL, n°7, 2013). Par ailleurs, le contact direct avec les riverains a été recherché en permanence par les militants dont l'ambition était également de recréer du lien social à travers leur mobilisation. Ainsi, les militants ont régulièrement fait du porte-à-porte pour sensibiliser les riverains, distribué des tracts dans le parc et la rue Defensa, récolté des signatures de soutiens... . Enfin, les banderoles et autres panneaux ont largement fait partie de la communication de l'APL et de sa recherche de visibilité, marquant physiquement le parc pendant toute cette période (Photo 30, Photo 31 et Photo 32).



Photo 30 : Banderoles pour annoncer l'assemblée générale de l'APL ; cliché : Mau 2013



Photo 31 : Graffiti « Non aux grilles dans le parc Lezama » ; cliché : Los Pibes, 2013



Photo 32 : Pochoir « Lezama sans grilles » ; cliché : APL, 2013

De nombreuses inscriptions (pochoirs, graffitis, ...) ont également été apposées sur les gradins ou abords de l'amphithéâtre s'inscrivant dans un mouvement d'inscriptions politiques, les *banderas*, largement développé en Argentine et en Amérique latine (Epstein, 2015). En effet, les fresques, graffitis et autres détournements des affiches gouvernementales en rapport avec les travaux d'aménagement (**Photo 33, 34, 35, 36, 37 et 38**) se sont multipliés sur les murs du quartier et de la ville, même s'il est difficile de savoir par qui ils ont été réalisés.



Photo 33 : « Faire de Buenos Aires une ville sans culture », qui reprend le slogan « Faire de Buenos Aires la ville de la culture » ; cliché : novembre 2012 (Barracas) ; **Photo 34 :** « En train de faire...des conneries » ; cliché : novembre 2012 (La Boca) ; **Photo 35 :** « La ville travaille, Macri non » ; cliché : mars 2013 (San Telmo) ; **Photo 36 :** « En train de récupérer le parc » ; cliché : mars 2013 (San Telmo) ; **Photo 37 :** « Dans l'espace public, toi tu n'es pas » ; capture d'écran : page Facebook d'un événement, mai 2013 ; **Photo 38 :** « Macri pédé », cliché : avril 2011 (San Telmo)

Comme les associations de *vecinos*, l'APL a également appuyé sa stratégie d'action sur les moyens juridiques ou politiques à sa disposition dans le but de faire rejeter ou suspendre le projet du GCBA. Ce type d'action a été soigneusement étudié par certains membres fondateurs de l'APL

spécialisés sur la réglementation urbaine dans le cadre de leurs activités professionnelles (l'un d'entre eux est assistant parlementaire, l'autre assistante juridique dans une association) ou personnelles (expérience militante au sein d'autres mobilisations du même type). Un atelier sur les actions en justice potentiellement exploitables par l'APL a été organisé notamment pour que ceux qui s'exprimaient devant les médias au nom de l'assemblée soient capables d'expliquer sa stratégie juridique. En s'appuyant sur la loi 104 d'accès à l'information, l'APL a également déposé deux demandes d'information concernant la diffusion publique du diagnostic social et phytosanitaire établi par les services du gouvernement, le contenu détaillé du projet de *mise en valeur* et le suivi de ses modifications, de son budget, ainsi que l'étude d'impact environnemental. Ils n'ont obtenu qu'une réponse partielle du gouvernement qui leur a communiqué uniquement l'historique du parc et le décret de classement au patrimoine historique (d'après les échanges de mails de la liste de diffusion [Asamblealezama]). D'autre part, ils avaient envisagé le dépôt d'un *amparo* mais en anticipant la solidarité des juges vis-à-vis du gouverneur Macri qui les avait nommés, les membres de l'APL ont finalement décidé de garder cette option en ultime recours et n'ont jamais déposé leur plainte par peur que les juges n'osent se prononcer contre le projet. Ainsi, cette attitude montre l'impact fantasmé du pouvoir politique et l'appréhension vis-à-vis des alliances politiques qui pèse sur le débat public concernant l'aménagement du parc.

Par ailleurs, l'interpellation des responsables politiques, et notamment des députés du Congrès de la CABA, a constitué l'une des actions principales de la commission Institutionnel et légal. Deux membres de l'APL ont fait un travail de lobbying auprès des députés de l'opposition et obtenu le soutien de 33 d'entre eux pour le dépôt d'un projet de loi proposant un projet d'aménagement alternatif du parc Lezama (projet de loi déposé par l'APL, 20/08/2013a). Ils ont fait le même travail auprès des conseillers communaux de la Commune n°1 en se présentant massivement dans les locaux communaux ou par téléphone et ont fini par obtenir le soutien des trois conseillers de l'opposition. Ils ont également investi les réunions du Conseil Consultatif de la Commune n°1 et convaincu ses membres de voter une motion de rejet du projet (consultative). Enfin, ils ont rencontré par deux fois le Ministre de l'Espace Public, D. Santilli, dans un entretien de « négociation » selon les termes de Mauricio et Maricel (entretiens n°5 et n°6, 2013), lors duquel le Ministre leur a demandé de ne plus mener d'actions d'occupation de l'espace public en échange de la suspension de la pose des grilles. En interpellant la Défenseure du Peuple, ils ont également obtenu le déclenchement d'une enquête qui a demandé l'avis de la commission Nationale des Monuments, Œuvres d'art et Lieux Historiques jusqu'alors exclue de la conduite du projet. Ce travail de rencontre des responsables politiques a été inspiré par celui de leurs adversaires du Mirador mais leur a demandé beaucoup plus de temps puisqu'ils n'avaient aucun contact préalable qui leur aurait facilité la tâche.

Enfin, le débat et la discussion collective ont été permanents entre les membres de l'APL aussi bien pour mettre au point la stratégie d'action que pour discuter du contenu des revendications. A l'inverse de l'AVP et du Mirador, la stratégie générale et les orientations de l'APL ont été débattues collectivement lors des assemblées générales qui sont tenues chaque dimanche après-midi dans l'amphithéâtre du parc, représentant des espaces-temps de discussions ouverts auquel une partie du chapitre 5 sera consacré. Les assemblées générales, qui duraient plusieurs heures, ont été l'occasion de nombreux débats internes mais également avec des contradicteurs. A plusieurs

reprises, des passants ou des personnes venues exprès ont apporté des arguments contradictoires et de longues discussions, parfois houleuses, s'en sont suivies. De la même manière, de nombreux mails (parfois plus d'une vingtaine par jour) ont été échangés via la liste de diffusion pour des détails techniques mais également pour soumettre de nouvelles idées ou compléter ce qui avait été dit lors des assemblées générales.

Conclusion section 2

Ces premières constatations me permettent de penser que ces trois collectifs s'inscrivent de manière différente dans l'histoire des mouvements sociaux argentins. Si le mot d'ordre de l'association de *vecinos* de Puerto Madero, du Mirador et de l'Assemblée du Parc Lezama leur est commun, la « défense de l'espace public », les causes qu'ils défendent à travers cela sont très éloignées, et parfois même opposées. Mise à part la nuance sur le processus de territorialisation, le mode d'action de l'AVPM et du Mirador les rapproche du *fomentismo* et leur mobilisation semble donc être une tentative de recréer ces « communautés organisées » qu'ils ont perdues. Ce petit nombre de contestataires pose la question de leur représentativité bien qu'ils prétendent redéfinir la norme comme le montrera le chapitre suivant. Si ces premiers mouvements se cantonnent à des revendications qui restent très liées à l'aménagement et au partage de l'espace, d'échelle assez locale, les seconds ont élargi peu à peu leur revendications à des thématiques plus politiques que sont les politiques urbaines, la participation des citoyens aux modes de décisions... L'APL semble en effet s'inspirer plutôt des nouveaux mouvements sociaux apparus à la fin du XX^{ème} en réaction aux bouleversements subis par la société civile étudiés en France et dans le monde par les auteurs évoqués en introduction. D'abord par ses modes d'actions, elle se rapproche davantage des assemblées de quartier des années 2000 dont la portée revendicative est devenue politique. En prenant appui sur des principes suffisamment généraux pour les inscrire dans une cause plus collective, l'APL a fait monter ses revendications en généralité (Lolive, 1997).

Cette section a donc permis de comprendre que l'émergence de nouveaux mouvements sociaux a remis en cause l'équilibre qui avait été installé entre les pouvoirs publics et les mouvements sociaux classiques par J. Perón et les gouvernements péronistes qui se sont succédé depuis le retour de la démocratie. La crise économique avait déjà commencé à secouer le paysage des mouvements sociaux provoquant des scissions et des prises de positions de certains membres de la société civile. La politique locale et surtout les projets d'aménagement du gouverneur Macri semblent avoir agi comme un autre type de déclencheur de la contestation sociale et forcé sa recomposition autour de ces nouveaux enjeux. L'étude des conflits d'aménagement permet donc de distinguer une variété de mouvements sociaux, ce qui oblige à reconsidérer leur représentation au sein de la sphère publique. Leur accès aux instances de débat institutionnelles n'est en effet pas garantie puisqu'ils se disputent déjà entre eux leur droit d'entrée.

Si les deux types de mouvements se distinguent par la forme de leur mobilisation et la figure des militants qui les composent, c'est l'espace public qu'ils défendent qui les différencient. Aussi le chapitre suivant étudiera plus directement les conceptions de l'espace public défendues par ces collectifs afin de mettre en valeur les antagonismes qui les opposent. En outre, si le Mirador et

l'AVPM sont insatisfaits des projets d'aménagements effectués ou proposés par les responsables politiques, ces collectifs ne s'attaquent pas à la légitimité de leur décision. En revanche, la mobilisation de l'APL contre le projet du parc Lezama s'oppose aux aménagements proposés en prévision des changements d'usage qu'ils provoqueront, mais elle critique également la manière de faire du GCBA : non-transparence et manque de concertation, ainsi que les orientations politiques qu'il représente. Aussi, ce qui distingue ces deux collectifs et ce qui les oppose au GCBA (surtout pour l'APL) ne serait-il pas leur conception de l'espace public et leur façon d'imposer celle-ci dans le débat public autour de l'aménagement des parcs pour lesquels ils se mobilisent ?

Conclusion chapitre 3 : La recomposition du jeu d'acteurs autour de participants qui s'imposent dans le débat public

Ce chapitre avait pour objectif d'étudier l'émergence de nouveaux acteurs dans le débat sur l'aménagement de l'espace public et leur impact sur la recomposition du jeu d'acteurs. Dans une première section, je suis donc repartie de l'influence croissante des acteurs publics dans le débat sur l'aménagement pour montrer comment cette dynamique avait été plurielle. J'ai montré comment la monopolisation de l'aménagement par le GCBA durant cette période avait correspondu à une tentative de présenter son enjeu comme technique et non politisé. Dans une deuxième section, j'ai précisé l'influence des changements apparus dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle dans l'organisation sociale et plus particulièrement comment cela avait notamment provoqué l'émergence de mouvements de « défense » de l'espace public plus de dix ans après la création des assemblées et cent ans après la création des associations de *fomento*. Cette deuxième section a également montré que le rapport au politique de ces mouvements était très différent. Celui des militants de l'APL suggère une tentative de repolitisation de l'engagement militant et donc de la sphère publique de débat face à sa tentative de dépolitisation par le GCBA.

L'observation du jeu d'acteurs autour du projet d'aménagement du parc Lezama et du parc Micaela Bastidas montre que ses principes et le type de relations traditionnelles ont bouleversé le débat public. En effet, l'évolution des relations entretenues par ces différents acteurs montre que les relations entre adversaires et alliés sont de plus en plus difficiles à décrypter. Si j'analyse la mobilisation de l'APL comme une tentative de constituer un jeu d'acteurs à trois bandes en se postant comme une troisième force, cette opération semble avoir échoué. En effet, le Mirador qui était l'adversaire constant du GCBA depuis cinq ans semble avoir au final trouvé son compte dans le projet de *mise en valeur* proposé et s'être en partie rangé derrière la position du CGBA. L'APL est donc devenu l'unique opposant au GCBA d'autant plus que sa mobilisation a scellé l'alliance de ses adversaires qui se sont ainsi trouvé un ennemi commun. Dans une stratégie légèrement différente, l'AVPM s'est orientée vers une stratégie de désignation d'un troisième type d'acteurs, les pouvoirs publics (même s'ils ne savent plus très bien à qui s'adresser), plutôt que d'entrer dans une confrontation frontale avec ceux qu'ils appellent les *visitores*. Enfin, les contacts directs multipliés entre certains militants et certains responsables politiques montrent que la frontière est de plus en plus poreuse entre eux et contribuent à brouiller le jeu d'acteurs. Les négociations et les contacts discrets ont fait partie du débat devenu par conséquent moins public mais dont il faut avoir connaissance pour en comprendre les enjeux sur la constitution de la sphère publique.

La recomposition des alliances et des oppositions indiquent donc un renouvellement du jeu d'acteurs et de leurs relations qui interroge l'unicité de la sphère publique. En effet, si tous les mouvements sociaux ne sont pas contre l'Etat et si tous les pouvoirs publics ne sont pas unanimes face à eux, cela complique une appréhension homogène de la structuration de la sphère publique. Cet espace de débat censé être un lieu de critique du pouvoir est plus difficile à concevoir quand

certaines mouvement se situent de l'autre côté du spectre des possibles, plaçant l'Etat en arbitre des mouvements sociaux. Ainsi, quand l'AVPM dépasse les propositions de la CAPMSA et du GCBA et propose de grillager les espaces publics de Puerto Madero pour empêcher les *visiteurs* d'y accéder à toutes heures, les gestionnaires de la CAPMSA ont bien du mal à faire comprendre leur refus. Ce chapitre a donc confirmé le rôle croissant des mouvements sociaux urbains dans les relations société civile/Etat qui jouent un rôle d'intermédiaire, notamment en matière de gestion urbaine, thématique sur laquelle ils s'opposent de plus en plus au gouvernement. Mais en démultipliant les positions en faveur ou contre les projets que les pouvoirs publics présentent, ils les obligent également à se positionner en arbitre de la société civile.

Ainsi, c'est finalement des espaces publics différents qu'ils défendent à leur manière à travers leur mobilisation dans chacun des parcs. Le succès de cette entreprise dépend en partie des ressources extérieures à la mobilisation et donc du capital (culturel, économique et social) des différents acteurs qui leur a permis de s'élever dans l'échelle sociale et ensuite de se positionner dans le champ en question. Comme l'explique P. Bourdieu, un champ est composé d'interactions entre des agents qui mobilisent leur capital pour poursuivre à la fois les intérêts communs au champ, mais également leur intérêt propre défini par leur position dans ce champ (Bourdieu, 1979, 1980). Aussi, en tant qu'espace social de position, le champ de la définition de l'espace public est construit par ces interactions et produit une distinction entre dominants et dominés : la réussite à imposer sa conception dans le débat public. Le prochain chapitre montrera ainsi comment ce qui sous-tend leur engagement est la mise en avant de leur propre conception de l'espace public. C'est donc par l'analyse des différentes conceptions de l'espace public défendues par ces acteurs face à celle défendue par le GCBA que je déterminerai les nouveaux antagonismes qui émergent de leur confrontation.

CHAPITRE 4

DE NOUVEAUX ANTAGONISMES IDENTIFIÉS PAR LES PARTICIPANTS AU DÉBAT PUBLIC

Comment devons-nous réagir lorsque l'on constate que, dans la pratique, ce sont non seulement les usages de ce parc qui se révèlent terriblement conflictuels, mais aussi les conceptions de sa raison d'être et de la façon dont il doit être géré¹⁹⁰

Harvey, 1992, p. 592.

A la fin du chapitre précédent, j'annonçais que les divergences de conceptions de l'espace public défendues par les pouvoirs publics et les mouvements sociaux constituaient l'une des principales causes de leur opposition. Je suis donc partie de l'hypothèse que de nouveaux antagonismes entre les conceptions de l'espace public propres à chacun des groupes d'acteurs étudiés contribuaient à l'émergence de conflits dans le débat sur l'aménagement des espaces publics. A la base de ces conceptions de l'espace public idéal se trouvent des références politiques qui entrent en interaction avec les valeurs morales ou les références culturelles appartenant aux acteurs individuels et collectifs étudiés qui forment ensemble un schéma dans lequel l'espace public prend place. Ce sont ces valeurs et références antagoniques qui différencient les conceptions des différents acteurs et qui produisent du conflit lorsqu'elles se rencontrent dans le débat public.

Pour analyser la construction de ces antagonismes, ce chapitre va s'appuyer sur une vision agonistique de la délibération, élaborée entre autres par C. Mouffe et E. Laclau, auteur argentin avec lequel elle a travaillé sur les formes d'hégémonie dans les systèmes politiques. Pour C. Mouffe, les perspectives et les valeurs qui appartiennent à chacun présentent nécessairement des antagonismes et produisent forcément du conflit quand elles sont mises ensemble. Dans ce modèle, le rôle de l'antagonisme étant constitutif du politique, le pluralisme est nécessaire pour l'obtention d'une décision légitime (Mouffe, 2010, p. 24). Par conséquent, l'affrontement et la rencontre de ces antagonismes deviennent la condition de la démocratie et tous les arguments doivent s'exprimer pour qu'on puisse considérer une délibération comme publique. Dans la perspective d'une démocratie agonistique, ces deux auteurs s'opposent ainsi aux partisans de la démocratie libérale qui croient à une possibilité d'harmonie (Mouffe, 2010, p. 20). Cette seconde

¹⁹⁰ "What are we to make of the fact that the uses turn out to be so conflictual, and that even the conceptions as to what the space is for and how it is to be managed diverge radically among competing factions" (traduit par B. Collignon dans *La géographie anglo-saxonne*, 2001). D. Harvey évoque le cas du Tompkins Square à New York qu'il a étudié en 1992.

vision, notamment défendue par J. Rawls (Habermas et Rawls, 2005 ; Mouffe, 2005 ; Rawls, 1971), s'incarne par l'idée que l'individu mène librement ses choix, guidé en tout temps par sa raison. Or pour les partisans de la démocratie agonistique, le politique est envisagé à tort par les tenants du libéralisme comme la prise rationnelle de décisions puisque la délibération « montre les limites de toute objectivité » (Mouffe et Laclau, 1985, p. 230). L'ordre et la raison mis en jeu dans la délibération sont des constructions sociales qui sont le fruit de rapports de domination intrinsèques au débat public, que chacun doit avoir la possibilité de remettre en cause. Ainsi, à l'inverse de J. Habermas pour qui l'opinion publique qui se construit dans la sphère publique est le résultat de processus de persuasion ou de raisonnement (Habermas, 1992b), la délibération agonistique considère que cette opinion publique est forcément hégémonique, comprise comme le produit de « pratiques qui visent à instituer un ordre dans un contexte de contingence » (Mouffe, 2010, p. 20). Le modèle agonistique proposé par ces auteurs reconnaît donc les contingences et les limites de la délibération et postule que la lutte agonistique est susceptible de les renverser à tout moment.

Dans ce modèle de démocratie, le pluralisme des choix envisageables les rend par nature inconciliables et c'est ce qui rend le politique conflictuel. Aussi, tenter de réduire l'antagonisme inhérent au pluralisme revient à nier le politique lui-même. C. Mouffe distingue ainsi le politique (*the political*), « lié à la dimension d'antagonisme qui existe dans les rapports humains », de la politique ou des politiques (*politics*) qui « vise à établir un ordre, à organiser la coexistence humaine » (Mouffe, 1995, pp. 262-263). Sans cela, l'expression et la rencontre des opinions sont reléguées, autrement dit le pluralisme qui fait le politique n'existe plus, et ne reste alors que l'organisation formelle et procédurale de la vie en société : la politique. Pour distinguer l'antagonisme de l'agonisme, l'« autre » ne doit plus être vu comme un « ennemi » mais comme un « adversaire » (Mouffe, 2010, p. 20) dont les arguments peuvent être contraires mais qui a le droit inaliénable de les défendre (Mouffe, 1999, p. 755). Ainsi, « la relation hégémonique implique une conception de la politique qui est potentiellement plus démocratique [puisqu'elle] aboutit à l'acceptation de la validité politique actuelle d'une pluralité d'antagonismes et de points de rupture » (Laclau et Mouffe, 1985, p. 120).

Pour les deux auteurs, l'enjeu agonistique est de reconnaître la pluralité des antagonismes qui forment la société, dont le débat sur l'espace public est l'une des illustrations. Pour eux, il existe deux types de luttes hégémoniques : les luttes « populaires », qui refondent la société par l'exclusion d'un autre, et les luttes « démocratiques », qui réforment la société par l'inclusion de nouveaux éléments au champ des principes et de l'agir démocratiques (Vitiello, 2009, p. 217). C'est à partir de cette distinction qu'E. Laclau a fondé sa théorie sur le populisme sur laquelle je ne m'attarderai pas. Néanmoins, on comprend que pour lui, la lutte des classes ne serait plus l'antagonisme unique, mais qu'il y aurait davantage de pluralité dans les antagonismes présents dans les relations sociales. Ainsi C. Mouffe et E. Laclau ont développé une théorie post-marxiste puisqu'« il n'est plus possible de maintenir la conception (...) d'un communisme comme société transparente de laquelle les antagonismes ont disparu » (Laclau et Mouffe, 1985, p. 41-42). On comprend par là que pour eux la lutte des classes ne peut se résoudre puisque le conflit est intrinsèque au politique. D'autant plus qu'il existe selon eux d'autres antagonismes qui ne sont pas tous liés à la remise en cause de la domination entre classes, et qui ne trouveront donc pas

leur résolution dans leur abolition. En ce sens, le capitalisme n'aurait donc pas provoqué de division uniquement entre ceux qui s'accaparent la valeur ajoutée dans le processus de production et ceux qui la produisent, mais dans de nombreux autres domaines. Il peut donc exister autant de formes de domination qu'en identifient les individus : dans le travail, mais aussi le genre, les générations, la culture, les pratiques quotidiennes ou la gouvernance par exemple. Ce modèle invite ainsi à considérer la société dans une globalité à l'intérieur de laquelle des divergences existent plutôt que comme une juxtaposition figée de classes, guidées et séparées par leurs antagonismes, luttant sans cesse pour la reconnaissance de leur hégémonie sur les autres.

La lutte agonistique s'inscrit donc dans un mouvement dynamique dans lequel de nouvelles formes d'hégémonies apparaissent et disparaissent, inspirant la naissance de nouvelles mobilisations. Le rôle des mouvements sociaux dans la constitution d'une sphère publique en tant qu'espace de critique du pouvoir en place est donc particulièrement important (Laclau et Mouffe, 1985, p. 286). Ces deux auteurs s'interrogeaient déjà en 1985 sur la portée des nouveaux mouvements sociaux urbains dans la contestation des nouvelles formes d'hégémonies de ceux qui gouvernent sur ceux qui sont gouvernés (Laclau et Mouffe, 1985, p. 277). Actuellement, les théories de E. Laclau ont une influence revendiquée sur des mouvements comme Syriza en Grèce ou Podemos en Espagne (Balibar, 2015), voire même sur le mouvement pour une VI^{ème} République de J-L. Mélenchon (Brustier, 2015). Ces nouveaux mouvements militent contre de nouvelles formes de domination qui s'ajoutent à celles qui existaient déjà, notamment en matière de gouvernance budgétaire et de relations entre gouvernants et citoyens. En devenant des partis politiques et en acquérant des responsabilités, ils ont par ailleurs transformé les relations entre Etat et société civile, et ils ont contribué à l'élargissement de la sphère publique en identifiant de nouveaux antagonismes et en proposant par le débat public de nouvelles manières d'y répondre.

Dans cette optique, les conflits étudiés correspondraient donc au produit de la rencontre de ces conceptions qui entraîneraient les stratégies d'actions mises en œuvre pour les faire valoir, que ce soit par les usagers de l'espace public qui militent ou par les responsables politiques en charge de son aménagement. L'interprétation des antagonismes présents dans les discours des acteurs permet de révéler des tensions inhérentes au processus de territorialisation de l'action publique et de mettre au jour les différentes valeurs présentes dans l'action sur le territoire (Melé, 2003, § 10). En ce qui concerne les pratiques urbaines, elles peuvent également être étudiées comme des révélateurs des antagonismes qui opposent les usagers et les responsables de l'aménagement de l'espace urbain (Harvey, 1992, p. 592). Ainsi, à travers l'étude des différentes conceptions de l'espace public que défendent les acteurs en présence, je vais tenter de comprendre comment elles représentent un antagonisme central dans les deux terrains d'études. Ce chapitre sera consacré à l'analyse des arguments et des valeurs mis en avant par chacun des collectifs militants, mais aussi par les responsables politiques, pour faire valoir leur conception de l'espace public dans le débat public. Cette lutte pour imposer une conception de l'espace public reste masquée par les autres types de conflits urbains (d'usage, d'aménagement, de classe), mais l'étudier permet justement de mettre en lumière ses liens avec d'autres problématiques.

En m'intéressant plus particulièrement aux moments où les informateurs ont émis un avis (en creux ou de manière explicite) sur la situation actuelle des parcs, ont défini leur parc idéal et la

fonction qu'il devrait avoir ou pas, ont critiqué l'aménagement proposé par rapport à celui qu'ils espéraient, ou ont raconté leurs bons et mauvais souvenirs, j'ai rendu plus saillantes les différences que les membres de ces groupes pointaient avec les conceptions de leurs adversaires. A partir de l'étude des antagonismes que les informateurs ont identifiés comme les plus importants, j'ai construit trois idéaux-types de conceptions de l'espace public. Ces types de conceptions correspondent dans les grandes lignes aux trois groupes d'acteurs identifiés dans le chapitre précédent : les pouvoirs publics, les associations de *vecinos* et les assemblées de quartier. Le témoignage de certains informateurs se retrouve parfois dans l'une ou l'autre de ces conceptions ou se contredit parfois, montrant que la conception d'un acteur ne se retrouve pas uniquement dans l'un des trois idéaux-types. De la même manière, certains visiteurs ont une conception qui se rapproche de celle des habitants de Puerto Madero, tandis que certains élus de celle des militants de l'APL. Il s'agit donc de trois modèles de conception et non pas de groupes d'acteurs, même si leurs témoignages se recoupent pour la plupart dans ce classement. C'est donc par leur comparaison et mise en perspective que j'examinerai les manières dont les acteurs se saisissent de leur conception pour tenter d'en faire celle qui sera reprise dans les projets d'aménagement.

J'analyserai d'abord ce que le GCBA présente comme sa « définition » de l'espace public et ensuite sa manière de l'imposer dans le débat. Le chapitre précédent a en effet déjà permis d'entrevoir que la méthode du GCBA tendait à présenter ses propositions d'aménagement comme neutres et issues d'un raisonnement scientifique, négligeant le fait qu'y intégrer des éléments idéologiques du courant néolibéral en faisait des postures politiques. Dans les deuxième et troisième sections, je m'attacherai à décortiquer les conceptions de l'espace public exprimées par les militants des deux types de collectifs distingués dans le chapitre précédent. Je montrerai comment les collectifs ont montré des éléments différents de désaccord avec le GCBA et en quoi les antagonismes pointés par ces collectifs montrent qu'ils ont identifié des enjeux allant au-delà de l'aménagement des parcs.

Section 1. La conception autoritaire de l'espace public défendue par le gouvernement de la Ville

L'aménagement de l'espace public est devenu incontournable dans les politiques urbaines du gouvernement de la ville sous l'autorité de M. Macri, aussi bien dans le domaine opérationnel (avec la multiplication des projets d'aménagement) que dans sa réflexion scientifique. Le GCBA a en effet organisé de manière quasi annuelle (2009, 2010, 2012) des journées d'étude consacrées au concept d'espace public auxquelles étaient conviés des membres du gouvernement, mais aussi des responsables politiques et des professionnels de l'aménagement nationaux et internationaux. Des publications ont été constituées à partir des présentations de chaque communicant par lequel le GCBA a exposé et développé au fil des ans sa conception de l'espace public sur laquelle il a fondé ses projets d'aménagement. J'ai tenté d'appréhender la conception de l'espace public défendue par le chef de gouvernement et ses ministres ou chefs de cabinet à partir des documents de communications du GCBA, de leurs déclarations dans les réunions de quartier ou de présentation de projet, de quelques discours publics, des documents de communication en ligne (pages Facebook, site Internet du GCBA...) et d'un entretien avec le directeur de la Direction générale de la Planification du Ministère du Développement urbain. Des discussions formelles et informelles avec plusieurs membres du GCBA (chefs et chargés de projet, paysagistes, architectes...) m'ont permis de confirmer que leur position n'est pas toujours en adéquation avec celle de ceux qui les dirigent, et ces désaccords m'ont permis de comprendre en creux la position des responsables politiques. Il faut par ailleurs noter que l'espace public représente pour eux un objet travaillé dans un contexte professionnel (même si certains les fréquentent parfois à titre privé) dont ils ont parfois du mal à se dégager. Je m'appuie donc sur ces deux types d'informations, le discours du GCBA et celui de ses détracteurs à l'intérieur du gouvernement, pour esquisser la conception de l'espace public du GCBA.

Cette section sera donc consacrée à l'étude des instruments et techniques d'aménagement et de régulation des usages correspondant aux objectifs d'*humanisation* et de *récupération* de l'espace public qui ont permis à son gouvernement de transformer radicalement le centre-ville et peu à peu le reste de la ville. Par ailleurs, la doctrine néolibérale a eu une influence sur le mode de gestion urbaine du GCBA et notamment sur sa conception du rôle de l'espace public dont on verra qu'elle en promeut la fonction marchande. Il semble que tous les usages, et par extension tous les usagers ne soient pas les bienvenus dans la ville conçue par M. Macri, et sa façon de concevoir l'espace public témoigne de cette vision exclusive du droit à la ville. Les projets d'aménagement que son gouvernement a produits révèlent des postures idéologiques qui pouvaient paraître sans lien, mais qui finalement semblent témoigner des antagonismes qu'il identifie ainsi : ceux qui sont légitimes à faire usage de l'espace public et ceux qui ne le sont pas. Je montrerai donc comment l'aménagement de l'espace public a été érigé comme vitrine de la politique urbaine par le GCBA, en étudiant la multiplicité des projets de réaménagement qu'il a proposé et réalisé, ce qui est un bon indicateur de l'importance qu'il lui a accordée.

Une première partie s'intéresse donc au processus de sélection des usagers désignés comme légitimes à user de l'espace public, et notamment à la valorisation des *vecinos* lors de cette opération (I.). Ensuite, je décortique les deux programmes phares du GCBA en matière d'aménagement de l'espace public qui ont largement contribué à le transformer, mais sont également à l'origine des protestations des mouvements sociaux (II.). Enfin, je montre comment par ce processus le GCBA tente de trouver sa place dans les conflits étudiés en imposant sa définition de l'espace public (III.).

I. Exclure et inclure par le contrôle des usages de l'espace public

Le Gouverneur du GCBA, M. Macri, a conduit une politique urbaine dont les principes prennent racine dans le libéralisme économique. Toutefois, il faut se rappeler que cette dynamique a commencé bien avant son arrivée au pouvoir lorsque la Junte militaire, en réaction aux précédentes expériences péronistes, a fait prendre un virage libéral à l'économie argentine (Ferrer, 2012). Si les gouvernements qui ont succédé à la dictature se sont montrés politiquement plus démocrates, ils se sont inscrits dans une certaine approche économique en maintenant la logique de privatisation des services publics et une libéralisation du marché économique national (de los Reyes, 2003). L'action de l'Etat a ainsi cédé sa place aux logiques privées qui, en se chargeant de services auparavant totalement publics, ont permis leur dérégulation et leur conversion aux logiques de l'offre et de la demande. L'analyse de l'action publique du GCBA de M. Macri en matière de planification urbaine révèle une double tendance : il a été à la fois le protagoniste principal de certaines politiques en se montrant très interventionniste dans certains domaines, mais il a également cédé sa place aux acteurs économiques privés dans d'autres en permettant la dérégulation du marché (Martell et Gonzalez Redondo, 2013, p. 60). En effet, d'une part, il n'a proposé aucune politique de construction de logement social, mais de l'autre il est intervenu fortement pour expulser les sans-abri des logements squattés. Durant le mandat de M. Macri, le GCBA, fortement soutenu par les députés de son parti (PRO), majoritaires au Parlement de la Ville, a ainsi tenté de développer ou d'accroître une série de mesures de régulation de l'espace public, et à en déterminer les usages légitimes.

I.1. Expulser les « usurpateurs » de l'espace public

D'après les catalogues des journées d'étude, le GCBA aspire à créer un espace public capable d'« intégrer » (HEP, 2009, p. 6), cependant certaines de ses initiatives montrent qu'il cherche d'abord à exclure certains usagers, afin de mieux en inclure d'autres. En 2011, M. Macri fait reposer la campagne pour sa réélection au poste de gouverneur de la Ville sur le slogan « Vos sos bienvenido » (« Toi tu es bienvenu »). Le gouverneur de la ville a eu tendance à accroître le contrôle des espaces publics de la ville en s'affichant en quelque sorte comme le propriétaire d'un espace privé qui s'en réserverait le droit d'admission (Marcús, 2014, p. 5). En ce sens, D. Martell et C. Gonzalez Redondo se sont intéressées aux mesures qu'il a adoptées concernant l'usage et la régulation de l'espace public. Elles ont montré comment les GCBA successifs, et surtout celui de M. Macri, ont développé différentes stratégies pour empêcher tout processus d'appropriation qualifié d'« occupation de l'espace public », tout particulièrement dans le centre-ville (Martell et Gonzalez Redondo, 2013). Parmi ces tentatives de régulation des formes d'appropriation de l'espace public,

il y a d'abord eu la refondation d'une institution historique à Buenos Aires de la régulation des usages de l'espace : la Unidad de Control del Espacio Publico (« Unité de Contrôle de l'Espace Public », UCEP) qui existait depuis 2005. En 2008, le Ministère de l'Environnement et de l'espace public la reconvertit en *Recuperación del Espacio Público* (« Récupération de l'Espace Public », RECEP) avec l'objectif d'« améliorer l'ordre et l'organisation de l'espace public »¹⁹¹. Parmi ses fonctions figurent celles de « préserver l'espace public des usurpateurs » et de « collaborer activement à la saisie des marchandises des vendeurs illégaux dans l'espace public » (Décret de création de la UCEP n° 1 232/08). Ses modes opératoires relativement brutaux (décrits en détail dans l'enquête de D. Martell et C. Ronzalez Redondo) visent l'expulsion des « personnes en situation de rue », les sans-abri, dont la présence est qualifiée d'« intrusion » ou d'« usurpation de l'espace public » (documents internes de la UCEP cités dans Martell et Gonzalez Redondo, 2013, p. 84). Il s'agit donc de la mise au point d'une technique, au sens d'intervention systématisée, faisant partie d'une stratégie de gouvernement qui vise l'expulsion de ces « corps indésirables »¹⁹² (Martell et Gonzalez Redondo, 2013, p. 91). Ces deux auteures montrent d'ailleurs que la UCEP s'est concentrée sur les quartiers San Telmo, Constitución et Montserrat, et plus particulièrement sur les trottoirs et places, ce qui explique peut-être pourquoi les sans-abri se seraient réfugiés à l'intérieur du parc Lezama qui aurait été moins visé.

Ensuite, ces tentatives de régulation sont passées par des mesures destinées à expulser des lieux centraux de la ville les vendeurs ambulants qui se sont multipliés à Buenos Aires depuis la crise économique de 2001. Le GCBA s'est attaqué aux *cuidacoches* et aux *trapiteros* dont le nombre a augmenté rapidement entre 2008 et 2013, à cause de la récession économique qui a frappé le pays ces années-là. Le Gouvernement de M. Macri, qui considère cette activité comme une forme de « privatisation » de l'espace public (A. de Celis n°20e, 2013), s'est fortement engagé en essayant de faire passer des projets de loi augmentant les sanctions et les amendes à leur égard. En mars 2010, les députés PRO tentent de modifier le *Codigo Contravencional* qui datait du gouvernement de F. De la Rúa (1999-2001) et qui avait été partiellement réformé en 2004 sous A. Ibarra. Ils ont présenté à la Législature un projet qui visait à augmenter les amendes et donc à décourager ces activités non régulées. Mais les députés de l'opposition y ont répondu en déposant un projet visant leur légalisation à travers la création d'un registre pour réguler cette activité, projet qui a été adopté par les députés mais auquel M. Macri a fini par opposer son veto (Martell et Gonzalez Redondo, 2013, p. 94).

En 2011, le GCBA a déposé un autre projet de réforme du *Codigo Contravencional* qui cherchait à sanctionner les « conduites qui, par action volontaire ou omission, impliquent une atteinte ou un danger certain pour les biens collectifs »¹⁹³ (Projet de réforme du *Codigo Contravencional*, GCBA, 2011) et à établir le montant des amendes pour chacune des infractions constatées. Avec ce

¹⁹¹ “Mejorar el orden y la organización en el espacio público”; “mantener el espacio público libre de usurpadores”; “colaborar operativamente en el decomiso y secuestro de mercadería de vendedores ilegales en el espacio público”.

¹⁹² “Cuerpos indeseables”.

¹⁹³ “Sanciona las conductas que, por acción u omisión, implican daño o peligro cierto para los bienes jurídicos individuales o colectivos.”

projet de loi, le GCBA visait notamment la suppression du critère de « vente de subsistance » qui permettait à la majorité des vendeurs ambulants de la ville de justifier leur activité. Finalement, ce projet d'interdiction totale de la vente ambulante sur la voie publique n'a pas été entièrement voté, mais remplacé par la loi n° 4121/11. Celle-ci a établi la demande de permis comme préalable à toute vente et a réaffirmé le droit à la vente ambulante dans la mesure où elle ne constitue pas une concurrence déloyale aux commerçants déjà établis. Ainsi, en plus de délimiter les lieux dans lesquels peuvent se dérouler ces activités, cette loi a instauré un registre des vendeurs ambulants et instaure pour la première fois à Buenos Aires une régulation de ce type d'usage de l'espace public. En revanche, cette nouvelle loi qui ne devait pas s'appliquer aux artistes de rue a pourtant été utilisée par le GCBA pour expulser de nombreuses personnes qui produisaient puis commercialisaient de petits objets d'art sur la voie publique et étaient donc considérées comme réalisant un profit d'une vente non autorisée dans l'espace public. Ceux-ci ont dû se déplacer vers les trente espaces publics dans lesquels la vente d'artisanat a été autorisée par cette nouvelle loi. Les artistes qui étaient installés dans la rue Florida, non loin de San Telmo, ont refusé ce « relogement » et résisté aux multiples tentatives d'évacuation de la Police Métropolitaine, dans un conflit de plusieurs semaines fin 2011. Parmi les autres exemples de ces tentatives de régulation des usages de l'espace public, en avril 2013 le GCBA a déposé un projet de loi visant l'extension des parcmètres, et donc l'éviction des *cuidacoches* dans 44 des 48 quartiers de la ville, avec une augmentation de 114 à 293% du prix à l'heure (*La Nación*, 10/04/2013). Cette volonté de régulation du GCBA s'est illustrée également par la proposition de loi visant à interdire dans les manifestations « le port de bâton ou d'armes non conventionnelles, ainsi que l'occultation du visage visant à ne pas être identifié par les autorités ». Ce projet de loi est finalement rejeté par une coalition de députés d'opposition en mars 2010 devant la contestation virulente qu'il rencontre, et qui rappelle celle contre le décret « anti-cagoule » pris en France en avril 2009 visant à interdire la dissimulation volontaire du visage.

De la même façon, V. Baracat et J. Aspis se sont intéressées à la réglementation encadrant les marchés et *ferias* et ont montré que la limite que le GCBA établissait entre formel et informel fluctuait notamment au gré des intentions des décideurs. Les commerçants des *ferias de manualidades*, dont le nombre a également explosé depuis la crise de 2001 et qui ont élargi leur domaine de vente à une majorité d'articles qui ne sont plus du tout faits mains, se sont organisés en associations pour rechercher une forme juridique plus formelle (Baracat et Aspis, 2008, p. 156). Ils ont acquis ainsi davantage de pouvoir dans la négociation pour leur régularisation et pour se défendre face aux *vecinos* qui se sont opposés de plus en plus féroce à leur présence. En 2003, le GCBA a entamé un processus de régulation de ces activités qui a consisté à les rassembler au sein de multiples petites *ferias* éparpillées dans toute la ville dans des lieux désignés et construits à cet effet. Ainsi, les *ferias* des rues Florida et de la Costanera Sud par exemple ont dû se déplacer vers le *Paseo de compras* (halles marchandes) situé à Retiro. Mais, dans les années suivantes, les décrets et les projets de loi se sont succédé laissant un flou juridique qui a permis à de nombreux vendeurs ambulants de s'installer sous des régimes très différents. Ces deux auteures signalent notamment que les statuts réglementaires (juridique, imposition...) des vendeurs sont très différents selon l'endroit et la période à laquelle ils ont obtenu leur statut. Cela reflète entre autres les représentations qu'ils véhiculent : les artisans et les vendeurs de fruits et légumes sont perçus comme positifs pour le tourisme et les citoyens, tandis que les *ferias de*

manualidades sont perçues comme une « occupation de l'espace public ». C'est pourquoi elles ont souvent été déplacées dans des lieux moins visibles de façon à libérer les espaces publics les plus touristiques et les plus centraux (Baracat et Aspis, 2008, p. 162). Ainsi, ces recherches ont montré que les *ferias* installées au départ informellement dans le parc Lezama ont été légalisées par le GCBA à partir du moment où elles ont été vues comme un avantage (Baracat et Aspis, 2007). M. Macri semble en effet avoir effectué un virage en permettant le retour de ces *ferias* de manière beaucoup plus régulée dans la mesure où elles permettaient le développement d'activités économiques. Il faudrait creuser davantage cet aspect de la question pour comprendre l'ambiguïté de la position du GCBA de M. Macri sur la fonction commerciale de l'espace public puisque comme la suite le montrera d'autres prises de position compliquent sa compréhension.

1.2. Un espace public à destination du *vecino*

En contrepoint de ces politiques d'exclusion, le GCBA développe un discours nettement plus inclusif à destination d'une certaine catégorie de citoyens, les *vecinos*, dont le rôle a pris une nouvelle envergure sous la mandature de M. Macri. Il est d'abord devenu un sujet individuel, le *vecino*, donc de moins en moins associé à un collectif, les *vecinos*. Il l'écrit même dans un document présentant le nouveau service de médiation communautaire qu'il met en place en 2009. Mais s'il est logique qu'un tel service s'adresse au *ciudadano* (le citoyen ou électeur de la circonscription de Buenos Aires) en tant que membre d'une communauté, il paraît moins commun qu'il le soit à destination d'un *vecino* (résident de l'un des quartiers de la ville) :

Le destinataire du service de médiation communautaire que propose le GCBA est le « vecino » de la ville de Buenos Aires. Pour cela, doit être entendu comme « vecino » toute personne physique ou morale, qui prend part à un conflit de voisinage et qui soit domiciliée dans la ville de Buenos Aires dont l'incidence du conflit a des effets sur cette juridiction¹⁹⁴

Site *Internet* du service de Médiation communautaire, du GCBA, 2009.

A partir de là, M. Macri en a fait le pilier de sa stratégie politique et de communication en le désignant comme destinataire direct de son message et de ses actions. En effet, dans les différents canaux de communication qu'il utilise, M. Macri s'adresse au *vecino*, soit de manière directe à travers ses comptes Twitter et Facebook, soit en le désignant comme récepteur principal de ses discours : « Je me réjouis et m'honore de remplir ce second mandat comme chef de Gouvernement de la Ville de Buenos Aires. Je remercie chaleureusement les *vecinos* qui m'ont confié cette responsabilité, ceux qui ont voté pour nous et les autres »¹⁹⁵ (Discours de M. Macri, 2011). Ce

¹⁹⁴ "El destinatario del servicio de mediación comunitaria que presta el GCBA es el "vecino" de la ciudad de Buenos Aires. A efectos del presente procedimiento debe entenderse por "vecino" a toda persona de existencia física o ideal, que sea parte de un conflicto de convivencia vecinal y que tenga su domicilio en la ciudad de Buenos Aires o que la incidencia del conflicto, en tanto sus efectos, tenga lugar dentro de dicha jurisdicción".

¹⁹⁵ "Me llena de orgullo y felicidad asumir este segundo mandato como Jefe de Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires. Agradezco de corazón a los vecinos que me han conferido esta responsabilidad, a los que nos votaron y a los que no.

terme trouve donc un sens particulier dans la bouche du Gouverneur qui non seulement désigne ainsi les citoyens et les habitants de la ville, les *ciudadanos* (il n'emploie que rarement ce mot), mais qui lui permet également d'exclure les autres. A noter que le gouverneur de la Ville n'emploie pas non plus le mot « habitant » qui ne revêt pas la même dimension collective. Si l'on suit cette logique, la catégorie de *vecino* exclut également les sans-abri qui n'ont officiellement pas de domiciliation, et par extension tous ceux qui ne sont pas domiciliés dans la ville de Buenos Aires et qui ne font donc pas partie de cette communauté. A ce propos, il faut noter que l'un des arguments de campagne du PRO pour les élections législatives de 2013 a été de réclamer un accès privilégié pour les *vecinos* de Buenos Aires aux services publics offerts par la Ville de Buenos Aires (hôpitaux, école...). Le parti de M. Macri souhaitait ainsi en restreindre leur accès aux habitants des communes périphériques présentés comme venant en profiter sans participer à leur financement (puisqu'ils ne sont pas soumis aux impôts locaux), au détriment des Portègues qui pâtissent en plus de cette affluence. A cette occasion, c'est donc le statut de *vecino* qui a été utilisé pour la régulation des droits à profiter des biens publics et non pas celui de citoyen ou de résident d'une circonscription. En outre, la multiplication des visites du chef de cabinet du GCBA¹⁹⁶ dans chacun des quartiers des quinze communes de la ville « pour écouter leur opinion » (page Facebook de la Commune 1), et lors desquelles il faut prouver son lieu de résidence pour pouvoir entrer¹⁹⁷, montre la volonté de pratiquer une gestion urbaine à destination des *vecinos*. Ceci s'effectue au détriment des « faux *vecinos* » (F. Scavino, responsable de la Direction des Espaces Verts, réunion publique du 26/03/2013) qui ne seraient légitimement pas visés par les politiques urbaines du GCBA. Comme d'autres responsables politiques dans le monde, le GCBA semble donc ignorer que les citoyens circulent en dehors de leur quartier de résidence, et que le fait de fréquenter ponctuellement ces autres espaces verts pourrait leur donner le droit d'émettre leur avis sur leur aménagement. La logique réticulaire de la fréquentation des territoires (Monnet, 2010) par les individus ne semble pas être prise en compte par le GCBA qui ne perçoit pas comme légitimes à s'exprimer ceux qui dépassent les limites de leur quartier de résidence.

Cette distinction se fait également entre les usages et les usagers de l'espace public dont l'aménagement semble être l'un des enjeux majeurs. En effet, dans l'introduction du premier catalogue *Humanización del espacio público*, D. Chain, ministre du Développement urbain de 2008 à 2013, expliquait qu'il faut que l'espace public cesse de n'appartenir à personne et pour cela il propose un « changement culturel qui consiste à stimuler chez les *vecinos* l'idée que l'espace public leur appartient »¹⁹⁸ (HEP, 2009, p. 6). Il décrit l'espace public comme « fondamentalement le lieu de rencontre de ses habitants » et non pas de ses usagers, des touristes ou visiteurs de

¹⁹⁶ Durant les deux dernières années de son mandat, H. Larreta, vice-gouverneur du Gouvernement de la Ville (équivalent du Premier Ministre), s'est rendu chaque semaine dans un quartier différent et recueille les doléances de chacun. C'est d'ailleurs lui qui a été élu en août 2015 nouveau gouverneur du GCBA et assumera ses nouvelles fonctions à partir de décembre 2015, ce qui pose la question de la dimension électoraliste de ses visites.

¹⁹⁷ Contrôles qui m'ont plusieurs fois empêché d'y assister, ne possédant ni numéro d'identification national, ni justificatif de domicile de la commune n°1.

¹⁹⁸ "Un cambio cultural cual es estimular la idea en los vecinos; que el espacio público les pertenece"; "fundamentalmente lugar de encuentro de sus habitantes"; "dueños".

passage, ni des citoyens dans leur ensemble. Il affirme donc clairement que l'espace public appartient aux *vecinos* et qu'ils en sont les « propriétaires », en introduisant une manière assez directe de s'adresser à ses électeurs ou citoyens de la ville, qu'il tutoie souvent dans ses discours et ses campagnes d'affichage. Par le slogan « En todo estas vos » (« Tu es dans tout »), son gouvernement fait passer le message assez explicite que le *vecino* est à la fois le destinataire de la production urbaine et des espaces publics conçus exclusivement pour lui, mais également qu'il participe de manière active aux décisions liées à son aménagement. Il faut remarquer que M. Macri s'inclut de temps à autre parmi les *vecinos* par un « nous » inclusif : « Moi Mauricio Macri, [...] je m'engage à ce qu'en juin 2012 tous les Parcs et Places (...) soient surveillés par des caméras de sécurité pour que tous les *vecinos* nous récupérions la tranquillité de pouvoir vivre dans une ville qui prend soin de nous et nous protège »¹⁹⁹ (Discours du lancement du *Compromiso por más seguridad en los barrios*, 2009). Deux significations peuvent être données à cette stratégie : d'abord il signifie qu'il fait partie de cette communauté et ne se présente pas comme la surplombant de son pouvoir ; et ensuite il montre qu'il fait également partie des « bons *vecinos* » et que tous peuvent donc y parvenir. Cela ressemble à l'une des formes les plus banales de la généralisation politique qui consiste à utiliser le « nous » pour susciter l'empathie, le sentiment d'appartenance à une communauté et l'identification des électeurs.

Mais outre cette exclusion des non-riverains et plus largement des non-Portègnes, le discours macriste marque également une dichotomie entre bon *vecino* et mauvais usager. Certains membres du Gouvernement, tel que M. Macri lui-même ou A. de Celis (n°20e, 2013), ont en effet tendance à considérer le *vecino* comme celui qui respecte les règles et qui agit pour le bien public, et par opposition à exclure de cette catégorie ceux qui ne s'y soumettraient pas. Ainsi, D. Martell et C. Gonzalez Redondo relèvent dans le discours du lancement du *Compromiso por más seguridad en los barrios* (« Engagement pour plus de sécurité dans les quartiers ») les attributs que M. Macri prête au *vecino* : « il fait les choses bien, profite des moments quotidiens chaleureux de son foyer, veut une ville plus belle, et il est à la fois préoccupé par ses enfants, se sent victime et menacé par l'insécurité... »²⁰⁰ (Martell et Gonzalez Redondo, 2013, p. 67). Le *vecino* n'aurait aucun intérêt partisan, économique ou personnel, mais n'agirait qu'en fonction des intérêts locaux de son quartier, qualités largement reprises par les associations de *vecinos* pour construire la légitimité de leur conception de l'espace public. Ce seraient donc ces qualités qui permettraient au *vecino* de savoir mieux que les autres usagers quels sont les bons usages de l'espace public, ce qui est le mieux pour lui, comment s'en occuper (Discours du lancement du *Compromiso ...*, 2009). Dans ces conditions, qui ne voudrait pas être *vecino* plutôt que d'être relégué à la catégorie de mauvais citoyen ?

¹⁹⁹ “Yo, Mauricio Macri, [...] me comprometo a que en junio de 2012 todos los Parques y Plazas [...] estarán monitoreados por cámaras de seguridad, para que todos los vecinos recuperemos la tranquilidad de poder vivir en una ciudad que nos cuida y protege”.

²⁰⁰ “Hace las cosas bien, disfruta de los momentos cotidianos del calor de su hogar, quiere una ciudad más linda, y a la vez es un padre preocupado por sus hijos, se siente víctima y amenazado por la inseguridad...”.

II. La politique d'*humanisation* et de *récupération* de l'espace public

Le GCBA, au long de ses deux mandats, a développé pour l'espace public des concepts empruntés à d'autres gouvernants latino-américains. Il a déjà été question de l'acupuncture urbaine, expérimentée par J. Lerner, urbaniste et ex-maire de Curitiba, et adaptée par le GCBA à ses politiques de *revitalisation* de fragments urbains. Mais le GCBA a également cherché à « humaniser » l'espace public, ce qui rappelle la tentative d'A. Mockus, ex-maire de Bogota (1995-1997 et 2001-2004), d'« humaniser » la ville lors de ses deux mandats par l'éducation des citoyens à la culture citoyenne, à la civilité, et au respect (Garibay, 2007). Ensuite, le GCBA a mis en œuvre un programme de *récupération* de l'espace public, principe qui figure également dans la Constitution colombienne qui stipule que la « récupération de l'espace public est une des obligations de l'Etat » qui doit « veiller à la production de l'intégrité de l'espace public et de sa destination à un usage commun, lequel prévaut sur l'intérêt particulier »²⁰¹ (Linares, 2001). Dans cette ville où la violence et l'insécurité dans certains quartiers étaient devenues telles que les pratiques quotidiennes de l'espace public étaient perturbées, le gouvernement a mis en place des programmes pour le *récupérer*, et pour lesquels son Ministère de l'Environnement, du Logement et du Développement territorial a même lancé un guide (Ministerio de Ambiente, Vivienda y Desarrollo Territorial, 2005). Il s'agit également d'opérations menées dans le centre historique de Bogota par la Mairie entre 1988 et 2003 face à la croissance du nombre de vendeurs ambulants dans l'espace public, opérations qui auraient permis le « retour de l'ordre public et la *revitalisation* économique du centre » (Donovan, 2004). Je vais donc m'attarder sur ces deux dernières expériences développées dans d'autres pays latino-américains dont les membres du GCBA semblent s'être inspirés, mais ont transformé leurs principes en se les appropriant.

II.1. « Humaniser » l'espace public

Le Ministère du Développement Urbain, dirigé par D. Chain, a fait de l'*humanisation* de l'espace public son objectif majeur pour la ville de Buenos Aires. Ce concept a été notamment développé lors des journées d'étude qui se sont déroulées entre 2008 et 2012, auquel il donne son nom, et qui ont permis la rencontre de membres du GCBA et d'autres spécialistes. Ces journées ont donné lieu à l'édition de catalogues, *Humanización del espacio publico*²⁰² (HEP, 2009) et les deux éditions de 2010 (HEP, 2011) et 2012 (HEP, 2012) ont été également l'occasion pour le GCBA de présenter les chantiers et réalisations du mandat précédent et ses projets en cours. De plus, ces catalogues contenaient quelques éléments concernant les ambitions, les visions de l'action urbaine et les références qui avaient inspiré les membres du gouvernement et les responsables techniques de ces projets. C'est donc sur ces catalogues que je vais principalement m'appuyer pour l'analyse de la politique d'aménagement des espaces publics du Gouvernement de la Ville de Buenos Aires.

²⁰¹ “La recuperación del espacio público es una de las obligaciones del Estado”; “velar por la protección de la integridad del espacio público y por su destinación al uso común, lo cual prevalece sobre el interés particular”.

²⁰² Catalogue qui rassemble également les actes d'une Journée d'étude internationale organisées en décembre 2008 par le GCBA dont l'objectif était d'approfondir certains concepts se rapportant à la conception des espaces publics dans l'objectif d'optimiser les Plans et Programmes que mène le Sous-secrétariat au Projets d'urbanisme (Humanización del espacio publico, 2007, p. 6).

Sachant qu'il s'agit de supports de présentation et de communication, les textes relèvent du registre politique et sont donc particulièrement intéressants pour l'analyse de discours.

Il faut d'abord noter que les deux éditions présentent des projets d'aménagement qui ne concernent pas uniquement l'espace public, mais des éléments urbains relevant du domaine public en général : places, *plazoletas*, parcs, passages souterrains, rues et trottoirs, mais également des écoles, des musées (le Musée d'Art Moderne de Buenos Aires ou la Usina de Arte), des monuments nationaux (le Théâtre Colón)... Le nouveau District Gouvernemental dans le quartier de Parque Patricios en fait également partie et est donc présenté aux citoyens du point de vue de la *requalification* de l'espace public du quartier qu'il va entraîner et non pas du déplacement d'un des sièges du pouvoir central. Il s'agit donc de projets livrés, en cours de programmation, dont l'appel d'offres a déjà été lancé ou qui restent encore au stade de simples intentions. Pour le GCBA, l'*humanisation* de l'espace public, au-delà de la *requalification* des espaces publics, est une façon de produire et de vivre la ville « à échelle humaine »²⁰³ (HEP, 2012, p. 10). Cela est censé permettre de voir « la relation entre l'espace public et privé, et d'étudier la morphologie urbaine » dans une nouvelle forme de cartographie revalorisée pour permettre d'appréhender plus facilement cette échelle. Les documents du GCBA introduisent ainsi de nouveaux indicateurs « qui permettent de se rendre compte des temps de parcours à pied ou à vélo ou des conditions écologiques et environnementales ». Encore une fois, le GCBA insiste sur les « fondements scientifiques, le cadre théorique et la méthodologie » (HEP, 2012, p.7) qui ont également été développés pour le Modèle Territorial. Mais cela rassemble plus à des gadgets de représentation cartographique (calcul des ombres portées, affichage des temps de parcours selon différents modes de transport...) qu'à un renouvellement approfondi de la manière d'aménager la ville.

Le programme d'*humanisation* de l'espace public est détaillé dans la première édition du catalogue dans lequel le ministre du Développement Urbain déclare que l'espace public doit cesser « d'être la terre de personne pour se transformer en un lieu "approprié" »²⁰⁴ (HEP, 2009, p. 5). Il précise que cette expression revêt un double sens : celui d'un espace public appartenant à des propriétaires, les *vecinos*, parce qu'il espère d'abord provoquer un changement culturel en stimulant « chez les *vecinos* le sentiment que l'espace public leur appartient ». Mais il entend également le terme « approprié » dans le sens de « convenable, adéquat » car les usages « appropriés » sont pour lui ceux des *vecinos* et non d'autres types de visiteurs, occasionnels ou réguliers. Ensuite, il entend construire un espace public « agréable, beau et accueillant » et ainsi encourager des usages appropriés à ce type d'espace public. Pour lui, l'équation se résume à : « personne ne prend soin de ce qui ne lui appartient pas, tout le monde fait attention à ce qui est à lui » (HEP, 2009, p. 5). Autrement dit, en faisant comprendre aux *vecinos* que l'espace public leur appartient, il pense qu'ils collaboreront à sa préservation. Il développe donc l'argument bien

²⁰³ "A escala humana"; "relación entre espacio público y privado, estudiar la morfología urbana"; "a escala humana"; "artificial"; "sustento científico, marco teórico y la metodología".

²⁰⁴ "El espacio público deje de ser tierra de nadie para convertirse en un lugar "apropiado"; "apto"; "es estimular en los vecinos la idea de que el espacio público le pertenece"; "grato, bello y acogedor"; "nadie cuida lo que no le pertenece, todos cuidamos lo que nos pertenece"; "los seres humanos son el principio y el fin del desarrollo urbano es porque nuestro desafío es urbanizar la gente y no las cosas".

connu qu'un espace public apprécié des habitants sera mieux soigné, les transformant ainsi en acteurs de sa préservation. Mais il déclare également dans l'édition 2012 du catalogue : « les êtres humains sont le début et la fin du développement urbain, c'est pourquoi notre défi [à nous les dirigeants] c'est d'urbaniser/civiliser les gens et non les choses » (HEP, 2012, p. 5). Non seulement, dans sa conception les usagers ne savent pas quels sont les bons et les mauvais usages de l'espace public et doivent donc être guidés, mais les responsables politiques sont les seuls à le savoir et leur opinion est forcément légitime et sera efficace pour la « sauvegarde » de ces espaces. Il faut donc noter l'attitude paternaliste de ce ministre qui pense qu'il est du rôle des responsables politiques d'éduquer ses citoyens à « faire bon usage » de ses espaces publics et que c'est l'unique manière pour qu'ils comprennent l'intérêt que ces espaces représentent.

Pour J. Sabato, secrétaire aux projets d'urbanisme, l'ambition de l'*humanisation* est de « doter la ville d'un style de vie singulier et d'un profil différencié qui, s'il est bien conçu, pourra être un instrument puissant de création de valeur ajoutée entraînant une dynamique complémentaire de développement économique, social et environnemental »²⁰⁵ (HEP, 2009, p. 8). Pour lui, l'espace public fait partie des leviers majeurs dont dispose le Gouvernement non seulement pour redresser des secteurs ou des quartiers en difficulté, mais surtout pour modeler l'image de la ville, son « profil ». L'espace public serait donc un atout pour le développement urbain que la ville doit mettre en avant pour se différencier des autres métropoles. Pour lui, l'équation est simple : « Humaniser = embellir + s'approprier + intégrer » (HEP, 2009, p. 6), et peut paraître facile à mettre en œuvre, de telle manière que si le GCBA n'y parvient pas c'est que ses partenaires (les *vecinos* ou ceux qui ne le sont pas justement) y mettent de la mauvaise volonté, l'empêchant d'atteindre cet objectif. Enfin, il est intéressant d'apprendre que pour S. Agostinelli, de la Direction de l'Ingénierie et Chantiers publics, l'*humanisation* fait également référence à un processus par lequel le gouvernement « a essayé de tenir au courant les usagers des étapes successives du développement des chantiers, pour réduire les inquiétudes et contenir les attentes »²⁰⁶ (HEP, 2009, p. 11). Mais il faut pourtant noter qu'aucun élément concernant le parc Lezama ne figure dans l'un de ces catalogues censés présenter ces projets. Il est étonnant de constater que le ministère du Développement Urbain ne profite pas d'une des éditions du catalogue pour présenter le projet de *mise en valeur* du parc Lezama et en expliquer « les étapes successives » aux Portègnes, alors qu'il en est justement le maître d'œuvre (je reviendrai dans le chapitre 5 sur l'absence d'information sur le projet à destination des Portègnes).

²⁰⁵ “El objetivo fundamental es dotar la ciudad de un estilo de vida singular y un determinado perfil diferencial que, eficientemente diseñado, podrá ser un instrumento poderoso para crear valor agregado desencadenando una dinámica complementaria de crecimiento cualitativo económico, social y ambiental”; “humanizar = embellecer + apropiarse + integrar”.

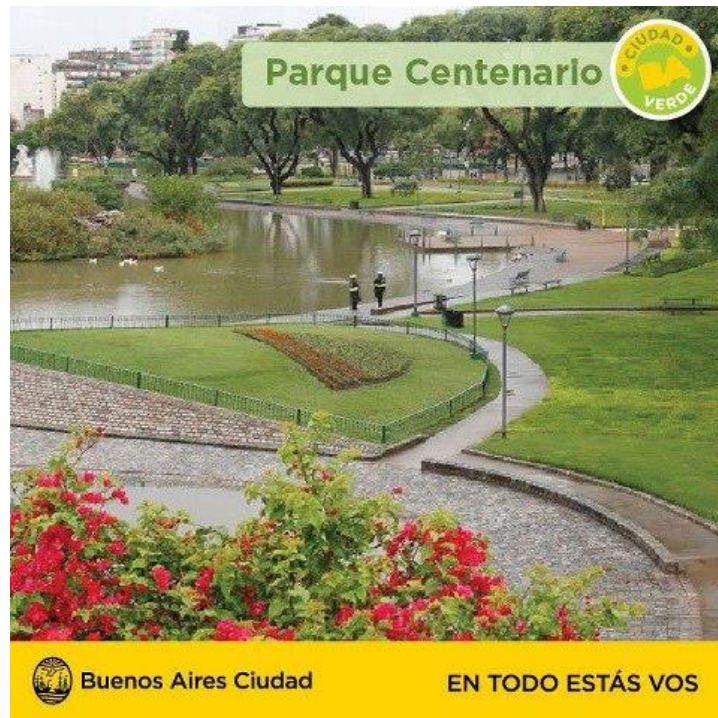
²⁰⁶ “Hemos tratado de mantener informado a los usuarios de las etapas y los pasos sucesivos del desarrollo de estas obras, para reducir ansiedades y contener expectativas”.

II.2. « Récupérer » l'espace public

Si les méthodes violentes développées par la UCEP²⁰⁷ ont été l'une des façons pour le GCBA de *récupérer* l'espace public, il en a développé d'autres, moins violentes et spectaculaires, mais tout aussi efficaces, destinées à un public plus vaste. Le projet de *mise en valeur* du parc Lezama, souvent baptisé « projet de *récupération* » par certains acteurs interrogés, en est l'un des exemples.

Comme en Colombie (même si on n'est pas du tout dans le même cas de figure que connaissait ce pays au début du siècle où l'insécurité était d'un tout autre niveau), la *récupération* de l'espace public est liée à l'insécurité. Ainsi, ce programme qui prétendait également *humaniser* l'espace public a conduit à la fermeture par des grilles de nombreux parcs de la ville. Si le GCBA de M. Macri n'est pas le pionnier de la pose de grilles autour des espaces publics de la ville, il accélère cette dynamique. Ainsi, en 2007, Buenos Aires comptait 60 parcs grillagés, soit un quart du total des parcs de la ville, chiffre qui s'élevait à 86 au début de 2013. Au moins 26 parcs ont donc été grillagés en cinq ans d'administration de M. Macri (*La Nación*, 23/04/2007 ; *Clarín*, 09/03/2013) dont les opérations les plus emblématiques sont le parc Centenario à Caballito (**Capture d'écran 1**) et le Rosedal de Palermo. La *récupération* de l'espace public vise également la lutte contre le vandalisme et la délinquance, enjeux qui ressortent souvent dans les entretiens avec les membres du GCBA. L'argument sécuritaire est celui qui revient le plus souvent même si le directeur de la planification convient qu'il s'agit plus, en posant ces grilles, de susciter un sentiment de sécurité que d'agir réellement sur la sécurité (A. de Celis n°20e, 2013). Les situations d'appropriation de l'espace constituent également un objectif majeur du GCBA qui, comme on l'a déjà vu avec la UCEP, espère ainsi mettre fin aux situations d'« occupation de l'espace public » afin que les « bons » *vecinos* puissent y réaliser des activités « appropriées ». Le GCBA n'envisage donc pas que si certains se l'« approprient » c'est parce qu'ils n'ont pas d'autres choix : les *cartoneros*, les sans-abri, les vendeurs ambulants, les prostitué-e-s... En effet, tous ces usagers ont des pratiques dont le cadre juridique est encore flou, mais sur lequel le GCBA n'a pas forcément de pouvoir (parce que cela relève de responsabilités nationales). Grillager les parcs pour les fermer la nuit lui permet donc d'agir de manière détournée en repoussant ailleurs ces usages sur lesquels il ne peut pas légiférer. C'est pour ces raisons que selon J. Ramirez Casas, l'expression « récupérer l'espace public » renvoie plutôt à l'intention de lui retirer « ses anciens usages et usagers considérés comme ignobles et dégradants » (Ramirez Casas, 2009, p. 8).

²⁰⁷ Ces méthodes sont longuement détaillées dans l'enquête de D. Martell et C. Gonzalez Redondo à laquelle j'ai déjà fait référence (Martell et Gonzalez Redondo, 2013).



Capture d'écran 1 : Affiche de présentation du projet de requalification du parc Centenario du GCBA avec le slogan : « En todo estás vos »²⁰⁸ ; source : site du GCBA, 2013

Ensuite, *recupérer* l'espace public renvoie également à l'idée d'éliminer les risques sanitaires et l'image d'un espace public sale. Ainsi, les plaintes reçues par la UCEP évoquent particulièrement les nuisances de ce type d'usage en termes de propreté et d'hygiène (odeur, pratiques sexuelles, ordures...). Dans leurs rapports, les intervenants de la UCEP rapportent fréquemment que les affaires personnelles et le matériel des personnes délogées représentent un « amoncellement de déchets » (document interne de la UCEP cité dans Martell et Gonzalez Redondo 2013, p. 101), ce qui n'est pas surprenant étant donné que les *cartoneros* recyclent du matériel trouvé dans les ordures. Les slogans du GCBA apposés lors de ces campagnes d'affichage de projets d'aménagement, « Haciendo buenos aires » (« en train de faire de bons airs » (**Photo 336 détournée**) et « Buenos aires, ciudad verde » (« Bons airs, ville verte »), jouent ainsi sur l'ambition d'assainir la ville et sur la dimension environnementale de l'action du GCBA. Par ailleurs, de la même façon que le slogan « En todo estás vos » (**Figure 26** et **Capture d'écran 1**) incluait le *vecino* dans la production urbaine, ces slogans ainsi que celui de « La ciudad trabaja » (« La ville travaille » (**Capture d'écran 2**) permettent au GCBA de mettre en scène sa propre implication. Par ces messages à destination des citoyens, il leur signifie que les équipes du gouvernement, en collaboration avec « la ville » tout entière, sont en action permanente et qu'ensemble elles vont transformer la ville.

²⁰⁸ "Tu es dans tout".



Capture d'écran 2 : Campagne d'affichage du GCBA « la ville travaille » ; site du GCBA, 2012

Si ces deux idées sont résumées et simplifiées dans ces catalogues, leur application a suscité des critiques autant de la part des riverains des différents espaces concernés que d'autres usagers de ces espaces. Ils sont nombreux à avoir protesté contre ces programmes, accusant le GCBA de récupérer l'espace public pour lui, mais sans le rendre aux *vecinos* comme il l'avait promis. En effet, lors de la mobilisation contre la *requalificación* de la rue Defensa par exemple, si de nombreux commerçants et habitants étaient heureux de voir le GCBA proposer un projet de rénovation, ils ont par contre largement critiqué le fait qu'il ne leur avait pour autant pas rendu leur rue. Pour eux, le GCBA procédait en fonction d'autres intérêts : ceux des nouveaux habitants venus s'installer dans le quartier ces dernières années contribuant à la gentrification.

III. Une démonstration d'autorité dans l'espace public et dans son aménagement

Les politiques du GCBA démontrent une conception autoritaire de l'espace public envers ses usagers et la sélection drastique des usages tolérés est l'un des révélateurs. Tournées vers un type de citoyens particulier, les *vecinos*, ces politiques visant à construire une « ville désirable » (Modelo Territorial, GCBA, p. 170) sont plus subtiles et moins brutales que celles qui ont été utilisées par les militaires, mais également efficaces. Comme le député Franck Quintana le proclame sur le site *Internet* de son parti (le PRO) : « l'espace public ne se négocie pas »²⁰⁹ (Figure 23). Je vais m'attacher à montrer en quoi ce slogan résume bien la politique publique du parti PRO, dont sont issus le Gouverneur M. Macri et son ministre de l'Environnement et de l'Espace Public. Ceux-ci ont en effet été assez offensifs sur la question de l'aménagement de l'espace public avec des actions visant à évacuer les usages qui « usurpaient », « occupaient » ou s'« appropriaient illégalement » l'espace. En ce sens, ils n'ont effectivement pas vraiment « négocié » l'espace public, mais en ont imposé leur conception. En effet, en se montrant aussi autoritaire dans sa volonté de récupérer l'espace public, l'objectif du gouvernement de M. Macri s'est apparenté à celui de

²⁰⁹ "El espacio público no se negocia".

recupérer également sa définition et d'imposer sa propre conception au premier rang de toutes celles qui ont été proposées.



Figure 23 : « L'espace public ne se négocie pas », Franck Quintana, député du parti PRO, source : capture d'écran du site du parti PRO, 2015

III.1. L'espace public, une responsabilité de l'Etat

La question de la définition du concept d'espace public semble en effet avoir agité les membres et le gouverneur du GCBA, surtout lors de son premier mandat, même si cela ne les a pas empêchés d'agir en lançant de nombreux projets avant d'être sûrs d'avoir trouvé la bonne. Mais l'attitude des différents employés rencontrés lors de mon enquête, responsables ou techniciens, témoigne d'une double autorité : dans l'imposition de cette définition dans le débat public et dans la représentation qu'ils souhaitent donner de l'espace public. Les propos tenus par A. de Celis lors de notre entretien illustrent clairement cette volonté d'adopter une définition commune de ce qu'est l'espace public :

Le problème c'est qu'on ne sait plus ce que c'est l'espace public ici, donc il faut que les gens l'apprennent. Nous, on a cherché et on a beaucoup retravaillé la définition de l'espace public et c'est celle-là. Il faut que les gens l'acceptent et respectent cela. Ce n'est plus un no man's land. Ce gouvernement se charge de le faire savoir !²¹⁰

A. de Celis, directeur général de la Planification du GCBA n°20e, 2013.

²¹⁰ "El problema es que no se sabe más lo que espacio público acá, entonces la gente tiene que saberlo. Nosotros lo pensamos muchos y trabajamos mucho sobre la definición del espacio público. La gente tiene que aceptar y respetarlo. No es más una tierra de nadie, un no man's land. ¡Y esa gestión se encarga de hacerlo saber!".

Son raisonnement commence donc par l'idée que pour pouvoir l'aménager et avoir une pratique de l'espace public qui fonctionne, il faut d'abord s'entendre sur une définition commune de l'espace public. Cette idée semble à première vue pertinente, sauf que, si cette discussion a intégré des « spécialistes », la définition finale a été adoptée unilatéralement par le gouvernement. Ce processus qui semblait ouvert au départ est donc resté fermé à la société civile qui s'est vu imposer une définition qu'on lui a présentée en plus comme issue d'un « travail » participatif. En outre, cette définition serait légitime puisque le GCBA a « travaillé » la question, ce que mon interlocuteur semble opposer à la fois aux autres partis qui sont restés sur une définition datée ou qui ne fonctionne pas, et aux usagers qui agissent d'instinct ou de manière naturelle et non pas comme si leurs actions étaient influencées par des déterminants sociaux. En effet, comme déjà évoqué, pour le GCBA, la bonne pratique de l'espace public est une question d'éducation : ses usagers doivent apprendre et connaître les pratiques acceptables. Il explique qu'à Buenos Aires les conflits au sujet de ses espaces publics relèvent non pas d'une multiplicité de conceptions mais de leur absence, c'est-à-dire de l'ignorance de ce que représente l'espace public. Pour lui, le travail du GCBA qui est le seul à en avoir les capacités est de se charger de fournir une définition aux citoyens qui ne réfléchissent pas à ce genre de problème. Ensuite, il ajoute qu'après avoir appris la définition de l'espace public que le GCBA a choisie, « il faut que les gens l'acceptent et la respectent », comme s'il n'y avait pas d'alternative possible. La réponse apportée paraît brutale à l'égard des citoyens puisqu'elle n'envisage pas qu'ils puissent avoir d'autres conceptions et qu'elles soient tout aussi acceptables et légitimes.

Ce haut-fonctionnaire du gouvernement qui contribué à deux des catalogues *Humanización del espacio publico* a participé à la réflexion sur l'espace public menée par le GCBA. Dans notre entretien, A. de Celis m'a permis de compléter cette définition par une opinion un peu plus personnelle. S'il s'agit de propos prononcés lors de l'entretien, il affirme s'exprimer au nom du GCBA :

L'espace public fait qu'une ville existe, qu'il y a quelque chose qui construit des liens entre les bâtiments. Mais ce n'est pas tout, c'est aussi ce qui fait se rencontrer les gens et crée un lien dans la société, des interactions entre les personnes, de la convivialité/cohabitation. Il faut mettre l'accent sur le développement humain. C'est pour ça qu'on a créé une nouvelle échelle : l'échelle humaine, qui favorise la conjonction/le vivre ensemble. (...) Il faut se réapproprier le public et se réapproprier l'espace public et les parcs pour que d'autres ne se l'approprient pas pour leur propre bénéfice. Pour cela il faut jouer sur la présence de l'Etat et montrer qu'il est présent. (...) L'Etat veut redéfinir la relation public/privé. Cette gestion démontre que l'espace public appartient à tous, elle affirme sa responsabilité. (...) Le parc n'est pas un hôtel et ils [les sans-abri] ne sont donc pas légitimes à rester dedans, le parc appartient d'abord aux enfants. Un parc ne

*doit pas faire l'objet de bénéfice individuel. (...) Le contrôle social c'est le meilleur moyen de le réguler*²¹¹

A. de Celis n°20e, 2013, directeur général de la Planification du GCBA.

Pour lui, il y a donc bien une dimension à la fois physique et sociale dans l'espace public, sur laquelle il insiste longuement tout au long de l'entretien, reprenant toutes les expressions qu'on retrouve dans les documents de communication du GCBA, et particulièrement celle d'« échelle humaine » dont l'utilisation s'est multipliée dans la bouche des élus du GCBA ces dernières années (Scheinsohn et Cabrera, 2013). Mais c'est ce qu'il dit ensuite dans l'entretien qui est plus intéressant parce que moins connu : l'objectif du GCBA a été de travailler sur le critère de publicité de l'espace public pour le faire reconnaître comme bien commun. D'après lui, le GCBA défend une position forte : celle de « se réapproprier l'espace public en premier lieu afin d'affirmer la propriété commune de ces espaces, pour ensuite les rendre aux citoyens à qui ils appartiennent »²¹². Mais il reste toujours ambigu sur la limite qui sépare les citoyens et l'Etat dans l'attribution de la propriété de l'espace public : « Cette gestion démontre que l'espace public appartient à tous, elle affirme sa responsabilité ». En effet, il soutient d'abord que l'espace est un bien commun, puis termine sa phrase en disant qu'il est sous la responsabilité de l'Etat, dans le sens où celui-ci est l'unique garant de sa protection. On peut avoir l'impression que le GCBA s'est en fait arrêté à la première phase de son projet : se réapproprier l'espace public, sans le rendre aux citoyens. Sa solution qui réside dans la démonstration de la présence de l'Etat nie en effet le pouvoir des citoyens dans l'amélioration de la condition de l'espace public, et leur capacité à intervenir dans sa gestion. Lors de notre entretien, ce haut-responsable revient souvent sur l'idée que cette gestion a « sauvé l'espace public de ceux qui l'avaient squatté » pour éviter que certains ne « tirent de bénéfice individuel du parc parce que son usage doit être collectif ». Il semble donc privilégier les usages collectifs du parc dans son affirmation alors que dans la pratique ces usages (football, réunions politiques, pratiques artistiques...) sont souvent mal vus par le GCBA qui reste frileux face aux rassemblements publics et à l'usage des terrains de sports. Ainsi, le fait de désigner l'appropriation de l'espace par un groupe à la fois comme le problème principal, mais également comme la solution suggère qu'il y aurait de bonnes et de mauvaises façons de se l'approprier, autrement dit des usagers dont on souhaite qu'ils s'approprient les espaces et

²¹¹ “El espacio público hace que una ciudad existe, que hay algo que construye lazos entre los edificios. Pero no es lo único, es también lo que hace que la gente se encuentran, se ligan y crea vinculación en la sociedad, interacciones entre la gente, convivencia. Hay que poner el acento sobre el desarrollo humano, por eso creamos una nueva escala: la escala humana, que favorece el conjunto. (...) Hay que volver a apropiarse el público y volver a apropiarse el espacio público y los parques para que los demás no se lo apropien para su propio beneficio. Por eso, hay que (?) con la presencia del Estado y demostrar que está presente. (...) El Estado quiere redefinir la relación público/privado. Esa gestión demuestra que el espacio público pertenece a todos, afirma su responsabilidad. (...) El parque no es un hotel y no tienen legitimidad para quedarse adentro, el parque pertenece primero a los niños. No se puede sacar beneficio individual del parque. (...) El control social es la mejor manera de regularlo”.

²¹² “En primer lugar volver a apropiarse el espacio público para afirmar la propiedad común de esos espacios, para después rendirlos a los ciudadanos a quien pertenecen”; “salvar el espacio público de aquellos que lo habían tomado”; “no saquen beneficios individual del parque porque su uso tiene que ser colectivo”.

d'autres que l'on considère indésirables. A. de Celis désigne d'ailleurs sans hésiter comme usagers illégitimes, les sans-abri qui dorment dans le parc, et des usagers totalement légitimes, les enfants.

Pour ce qui est de la gestion du parc, il pense que c'est son intégrité qui prime et que « les caméras, la police et les grilles peuvent être des moyens pour qu'il en soit ainsi ». Même s'il se positionne personnellement contre les grilles et affirme que « le contrôle social est le meilleur moyen de le réguler », il approuve le projet du GCBA pour qui l'espace public est un espace à protéger avant tout et emploie pour cela les moyens qui lui semblent adaptés. Donc un espace public peut être grillagé si c'est l'unique solution pour le protéger, même si dans l'idéal l'ouverture et l'accessibilité totale au parc sont la meilleure solution. Comme d'autres employés du GCBA (dont J. Sabato évoqué plus haut), il parle d'éducation des citoyens à l'usage de l'espace public, notamment pour leur apprendre à l'entretenir, mais également dans un sens moralisateur, voire culpabilisant. Il faut selon lui « vraiment faire comprendre aux Porteños que l'espace public leur appartient, donc s'il est sale c'est aussi leur faute »²¹³.

A. de Celis donne en outre une explication du terme « récupération » qui n'est pas développée dans les catalogues : « l'espace public doit être *récupéré* car il a été abandonné par les gouvernements qui nous ont précédés »²¹⁴, et fait de la conception de l'espace public une question d'intérêt politique. Pour lui, la conception qui a été proposée par d'autres partis au cours de l'histoire ou de manière plus contemporaine a fait aboutir les espaces publics nationaux à la situation catastrophique dans laquelle ils se trouvaient à la fin du mandat précédent. D'après lui, le GCBA a la volonté de « récupérer » l'espace public, parce que « les gouvernements *progressistes* l'avaient donné aux groupes les plus forts, les plus puissants contre lesquels ils n'osaient plus se battre, et l'avaient abandonné. La force de ce Gouvernement c'est d'oser et de ne pas abandonner ! »²¹⁵. On peut supposer que ces « groupes les plus forts » sont les *cartoneros*, *cuidacoches*, vendeurs ambulants, sans-abri..., dont les trois premiers constituent des acteurs sociaux puissants par leur nombre et leur capacité à se mobiliser. Il accuse également les précédents responsables du GCBA de « populisme » parce qu'ils se sont laissé manipuler par ces groupes d'intérêt. En outre, il pense que le GCBA qui « ose » agir pour l'espace public ne fait que son devoir et « assumer sa responsabilité ». Comme si après l'avoir *récupéré*, tel un chevalier qui défend les villageois et leurs terres devant les assauts de l'ennemi, le GCBA rendait l'usage complet de l'espace public aux citoyens qu'il a protégés des tentatives d'occupation des indésirables. Il donne ainsi une touche presque lyrique à son discours en représentant le GCBA dans le rôle du sauveur qui protège les

²¹³ “Las cámaras, la policía y las rejas son unos de esos medios para que sea así”; “el control social es el mejor medio para regularlo”; “hacer entender a los Porteños que el espacio público les pertenece entonces si es sucio es su culpa”.

²¹⁴ “El espacio público tiene que ser recuperado porque estuvo abandonado por los anteriores gobiernos progresistas. Lo habían dejado a los que tienen más fuerza en contra de quien no se atrevían a pelear. La fuerza de este gobierno justamente es atreverse y no bajar los brazos. Esa gestión demuestra que el espacio público pertenece a todos y afirma su responsabilidad frente al espacio público (...). Por eso, decidimos actuar sobre la redefinición de la relación publico/privado para señalar la frontera: ¡el parque es de todos!”.

²¹⁵ “Los gobiernos progresistas la habían dado a los grupos más fuertes, más potentes contra los cuales no se atrevía a luchar y lo habían abandonado. La fuerza de este gobierno es de atreverse y no mas abandonarlo”.

plus faibles des plus forts. Ainsi, son insistance sur l'ordre et la nécessité de réguler l'espace public suggère une conception du GCBA basée sur l'idée que l'espace public, plus qu'un bien commun ou un objet parmi d'autres de politique publique, est le miroir principal dans lequel les citoyens perçoivent les effets de l'action publique. Par conséquent, il doit refléter le plus fidèlement possible la vision que le GCBA essaie d'exposer et paraître le plus ordonné et le plus régulé possible pour montrer que ceux qui l'aménagent le sont également.

Dans la même veine, Silvina confirme que certains usages sont indésirables aux yeux du gouvernement et qu'il vaut mieux imposer des usages en décalage avec les pratiques locales que de voir s'installer des usages imprévus. Pour elle, « les aménagements d'un parc doivent répondre à des besoins sinon ils ne servent à rien » et elle regrette que le GCBA lui fasse dessiner des projets avec lesquels il essaie d'imposer des fonctions, « remplir des trous même s'il sait que ça ne marchera pas parce qu'il a trop peur que sinon les gens décident eux-mêmes quoi faire » (Silvina n°20a, 2013). Elle m'explique discrètement en sortant de son bureau :

Le gouvernement a peur de la spontanéité des usages et essaie de limiter les espaces où des usages individuels et spontanés peuvent apparaître. C'est pour cela qu'on nous [les équipes techniques du MAEP] demande d'occuper l'espace pour que les usages individuels n'apparaissent pas, qu'on fait des fresques pour qu'ils ne fassent pas de graffitis, on plante des arbres, on canalise les usages spontanés pour qu'ils surgissent là où c'est prévu²¹⁶

Silvina n°20a, 2013.

De manière complémentaire, la réunion de présentation du projet à la Commune n°1 le 26 mars 2013 par l'équipe de la Direction Générale des Espaces verts responsable du projet illustre assez bien cette tendance à présenter la conception de l'espace public du GCBA comme la seule valable (**Encadré 5**). F. Scavino, directrice générale de la Direction des Espaces Verts, commence par dire qu'« il faut qu'on se mette d'accord sur ce dont on parle parce que souvent le problème c'est qu'on se dispute sans même savoir de quoi on parle »²¹⁷ (allocution de F. Scavino, siège de la Commune n°1, 26/03/2013). En effet, elle fait référence à cette idée de distance entre ce que chacun met derrière chaque concept, qui devient l'enjeu d'un conflit alors que l'objet n'est pas le même. Elle a donc conscience que l'espace public ne recouvre pas le même sens pour tout le monde et souhaite clarifier les termes du débat qu'elle anticipe mouvementé. Si elle souligne elle-même cette volonté, le déroulé de cette réunion se résume surtout à la présentation unilatérale des éléments techniques du projet, les participants n'ayant que peu d'occasions de participer à l'éclaircissement

²¹⁶ “El gobierno tiene miedo a la espontaneidad de los usos e intenta limitar los espacios donde usos individuales y espontáneos pueden aparecer. Por eso nos piden ocupar el espacio para que los usos individuales no aparezcan, hacemos murales para que no hagan graffitis, plantemos árboles, canalizamos los usos espontáneos para que surgen donde está planeado”; “la planificación de un parque tiene que responder a necesidades sino no sirven para nada”; “llenar huecos aunque sabe que no va a funcionar porque tiene miedo que la gente deciden por ellos mismos lo que van a hacer”.

²¹⁷ “Tenemos que ponernos de acuerdo sobre lo que vamos a hablar porque a menudo el problema es que nos peleamos sin saber de qué hablamos”.

et à la recherche de termes communs pour parler de l'espace public, un exercice pourtant promis au départ. Elle précise d'ailleurs que la plupart des éléments sont déjà actés et qu'il n'y a donc que très peu de modifications possibles, ce qui ne laisse que peu de place à l'expression du public.

26 mars 2013 :

(...) La réunion commence enfin, l'architecte Shlumberg projette un PowerPoint avec les détails du projet (il le fait défiler avant la présentation et on peut voir qu'il y a une des slides mentionnant « alternatives aux grilles, alternatives ... » donc ils ont prévu des plans B ? Malheureusement ils ne seront pas mentionnés lors de la présentation. On prend la liste des personnes présentes qui circule de manière aléatoire et ne parvient pas jusqu'à moi. Elle servira sans doute pour informer lors de prochaines réunions.

Les Conseillers Communaux se présentent d'abord et admettent qu'ils « se sont beaucoup disputés autour de cette réunion, notamment celles qui ont travaillé dur et fort pour que cette réunion puisse avoir lieu, pour ouvrir les portes de la maison des habitants : Maria Lavalle et Mirta Marcos ». Cette dernière ajoute : « Il y a des différences politiques entre nous, parce qu'on ne peut pas toujours penser pareil », la première dit quelques mots sur la légitimité des habitants à connaître le projet : « il y a des doutes de la part des habitants mais ils ont tous les droits d'être ici, de savoir. Pour la première fois, nous faisons ce premier pas ». Elle dit son espoir que cette rencontre soit l'occasion d'un débat fructueux et de propositions de leur part (même si l'architecte dit plus tard qu'ils ne pourront pas changer le projet en profondeur puisqu'il est déjà préparé pour l'appel d'offre (!) : « il faut encourager ce dialogue entre tous les acteurs qui ont à voir avec le parc, nous commençons aujourd'hui le dialogue », « nous venons tous avec de bonnes intentions pour créer un parc plus inclusif comme nous l'avons promis »²¹⁸.

Florencia Scavino démarre la présentation en se présentant comme la coordinatrice du projet de la Direction Générale des Espaces verts. Elle s'engage à rendre le projet disponible à la Commune afin que chacun puisse le consulter. L'équipe va le présenter point par point « pour qu'on parle tous de la même chose avant que le débat ne commence, parce que souvent le problème c'est qu'on commence à se battre sans même savoir de quoi on parle ». Analia Leguizamon, la chef de projet à l'entretien des espaces publics, et l'architecte présentent conjointement le projet. Ils expliquent qu'ils sont revenus aux origines du parc, se sont plongés dans les textes et photos historiques, non pas pour faire une copie de ce qu'il était mais pour revenir à l'origine du design du parc : « Au-delà du gros investissement du gouvernement de la ville, je répète qu'on veut se focaliser sur les usages du parc »²¹⁹.

Le sujet des grilles est très rapidement traité, c'était assez stratégique de le mettre en premier parce que les participants n'étaient pas encore tous arrivés ni prêts à se lancer tout de suite dans le débat. Ils annoncent que les deux ferias resteront à l'extérieur : celle de la partie basse sur Martin Garcia sera à l'extérieur des grilles (permet de ne pas déplacer les commerçants) et la feria d'artisanat au coin de Brasil et Defensa sera également à l'extérieur (avec le monument à Mendoza).

[Les chargés de projet expliquent ensuite en détail les modifications qui seront apportées sur le sol, les toilettes, la végétation, le mobilier, les jeux pour enfants, les accès handicapés...]

²¹⁸ “Han trabajado duro para tener esta reunión, para abrir las puertas de la casa de los habitantes: Mirta Marcos y Maria Lavalle”; “hay diferencias políticas entre nosotros porque no podemos pensar siempre igual”; “hay dudas de parte de los vecinos pero tienen todo derecho en estar aquí para saber. Por primera vez, hacemos este paso”; “hay que favorecer este dialogo entre actores que tienen que ver con el parque, hoy empezamos este dialogo”; “venimos todos con buenas intenciones para crear un parque más inclusivo como lo prometimos”.

²¹⁹ “Para que hablemos todos de la misma cosa porque a veces el problema es que empezamos a hablar sin saber de lo que se trata”; “afuera de la inversión del gobierno, repito que lo que queremos es enfocarse sobre los usos mismos del parque”.

A la fin de l'exposé, la salle est déjà bien chauffée par les questions et remarques des vecinos qui se sont réveillés. Un employé communal répète que l'idée de la réunion est de permettre aux habitants de faire des propositions et d'exprimer leurs doutes et que les techniciens présentent leurs réponses en direct sur la faisabilité ou non de leurs remarques. A la fin, il s'agit de construire une table de travail avec les personnes présentes, table de travail qui ne verra pas le jour. Pour cela, alors que le temps est compté avant la fin de la réunion, il faut construire une méthodologie et se mettre d'accord sur des critères communs. Un participant (M. Lavalle) répond qu'ils apprécient l'initiative sauf que personne n'était au courant de cette réunion qui s'est faite dans la précipitation, et qu'ils n'ont donc pas eu le temps de se préparer, se rassembler avant, s'organiser en amont et éventuellement convoquer des architectes pour les aider à formuler des proportions d'aménagements. F. Scavino répond : « Mais on n'est pas habitués à la participation, [les élus] ne nous l'avaient pas demandé au départ » (!)²²⁰. La tension commence à monter et les échanges se font plus virulents, les vecinos ne s'écoutent pas parler et s'invectivent brutalement, parfois en s'insultant. Tout le monde veut poser sa question ou faire une remarque, sans même parfois attendre la réponse de l'équipe, qui souvent reste en retrait et se contente de distribuer la parole (aidée d'un employé de la commune qui fait la loi en douceur).

Encadré 5 : Compte-rendu de la réunion de présentation du projet de mise en valeur du parc Lezama au siège de la Commune 1 le 26 mars 2013 ; source : extraits de journal de terrain personnel

III.2. L'espace public décoratif et nostalgique

Les propos de A. de Celis et de l'équipe de F. Scavino expriment l'idée que le GCBA cherche à rendre à l'espace public actuel son statut passé, ce qui semble passer par un retour au parc tel qu'il était avant. Cela signifie d'abord le retour des grilles qui entouraient le parc jusqu'en 1930 et qui avaient succédé au mur d'enceinte qui protégeait le jardin privé qu'était alors le parc Lezama. Mariana, paysagiste du Ministère de l'Espace Public, explique ainsi que la direction lui a demandé d'effectuer une recherche du dessin original des grilles afin de s'en inspirer pour le dessin des nouvelles grilles (**Figure 24**). Selon elle, le gouvernement tente de retrouver les usages qui existaient à l'époque de l'origine du parc et souligne la conception datée du GCBA, nostalgique du rôle ornemental du parc, notamment dans sa recherche de reproduction des cheminements, des grilles et des essences végétales originales du parc. Pour elle, c'est la transformation du tissu urbain (la densification, la diminution des espaces verts, l'augmentation des mobilités) qui a provoqué des changements dans l'usage des parcs auxquels l'aménagement doit s'adapter : le football, les pique-niques et le désir de se reposer sur l'herbe. Celle qui a très peur qu'on entende ses critiques et me dit tout cela une fois sortie du bureau, suggère que la position figée du GCBA (« le caractère décoratif de certains projets ») n'est plus en accord avec les pratiques contemporaines :

On ne peut pas revenir à ce que c'était, je crois, au décoratif. Si tu veux jouer au foot y a pas le choix, y a pas d'autres endroits, les autres terrains sont privés, dans la rue on ne

²²⁰ « Pero no somos acostumbrados a la participación, no lo habían pedido al principio ».

peut plus jouer, y a plus de terrain vague. Donc le gazon doit être fait pour qu'on marche dessus parce que si c'est le seul endroit et qu'on pas le droit d'y marcher...²²¹

Mariana n°19, 2013.

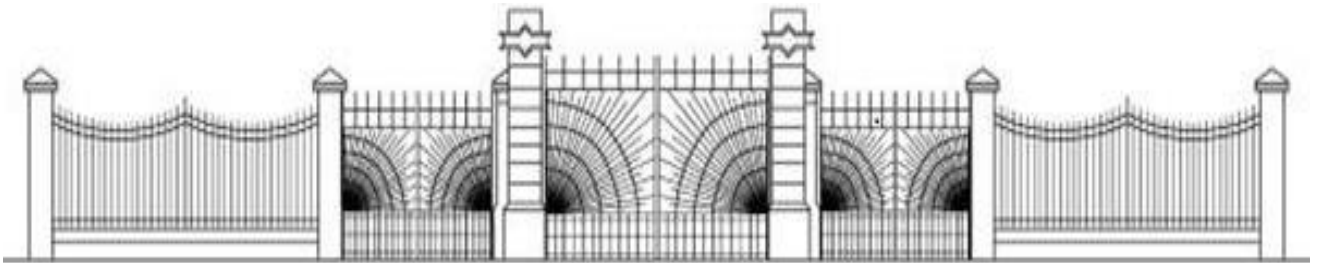


Figure 24 : Croquis des futures grilles du parc Lezama ; source : *La Nación*, 01/04/2013



Photo 39 : La pièce d'eau et l'amphithéâtre du parc Lezama (non datée) ; source : *miradorlezama.blogspot.fr*, publié le 13/10/2012

²²¹ "No se puede volver a lo que era creo, al decorativo. Si quieres jugar a la pelota no hay opción, no hay otro lugar, las demás canchas son privadas, en la calle no se puede más, no hay más terrenos baldíos. Entonces el césped tiene que ser para pisarlo porque si es el único lugar y que no se puede pisar...".



Figure 25 : Projection de la réinstallation d'une fontaine à la place de l'actuel amphithéâtre dans le projet de mise en valeur du parc Lezama du GCBA ; source : projet initial du GCBA reproduit par Taringa.net, 14/08/2014

De la même manière, l'opinion de Graciela L. est éclairante sur l'espace public que son gouvernement tente de produire. Pour elle, le parc est d'abord « un poumon composé d'arbres, c'est un monument historique qui attire des gens de toute la ville. Ce parc n'a pas été pensé comme un espace public mais comme le jardin d'une maison familiale »²²² (Graciela L. n°18, 2013). Elle revient constamment aux origines du parc et à l'idée d'être fidèle à ce qu'il représentait à ses débuts : un jardin destiné à la contemplation et au repos des habitants de la maison de G. de Lezama puis des riverains. En revanche, elle est plus critique sur un des points qui caractérise la politique d'aménagement des différents gouvernements : « le parc n'est pas une solution à la crise, les subventions et cette habitude de faire uniquement ce qui était possible ont provoqué le sur-usage de l'espace qu'on connaît aujourd'hui. Ce n'est pas un lieu pour mettre des *ferias* de n'importe quoi. Il y a des activités qui n'ont pas leur place dans le parc et il n'y a pas d'autres choix que de les enlever ». Pour elle, les gouvernements précédents ont eu tendance à croire que les *ferias de emergencia* allaient sauver les habitants de la crise et les ont laissés s'installer dans le parc pour troquer et vendre de quoi vivre. Si cela représente pour elle une solution d'urgence, le parc ne doit pas être perçu comme un mode de résolution des problèmes que rencontre la société contemporaine. D'autant plus que cela a dérivé selon elle sur la légalisation par le gouvernement actuel de ce groupement de petits habitants troqueurs en *feria de manualidades*. Celui-ci a pour elle une tendance à marchandiser l'espace public, dans le sens où il a légalisé de plus en plus d'usages commerciaux dans les rues et les parcs de la ville : terrasses de restaurant, *ferias*, publicité sur la voie publique... Enfin, comme pour les militants des associations de *vecinos*, elle désigne des pratiques désirables de l'espace et des pratiques indésirables : « C'est un endroit pour que les gens qui ont chaud l'été viennent prendre l'air, pas pour que les chiens courent partout, ou

²²² "Es un pulmón compuesto de árboles, es un monumento histórico que atrae gente de toda la ciudad. Este parque no fue pensado como espacio público sino como jardín de una casa familiar".

pour faire de la politique »²²³. Dans sa conception, les activités partisanes sont exclues des activités acceptables dans le parc et en cela, elle va dans le sens du GCBA qui souhaite remplacer l'amphithéâtre du parc par une fontaine (voir la **Figure 25** et la **Photo 39**). Cela semble en effet indiquer qu'il cherche à évacuer du parc Lezama le débat politique et ce genre d'activités collectives.

Conclusion section 1

Cette section s'est focalisée sur la politique d'aménagement du GCBA depuis l'arrivée de M. Macri à sa tête, fin 2007, et a montré comment l'espace public a constitué l'un des piliers de sa gestion urbaine. En effet, de nombreux enjeux ont été pris en charge sous l'angle de la régulation et de la mise en ordre des usages comme le commerce informel ou ambulant, le sans-abrisme, l'insécurité, l'image et le marketing urbain... Ce gouvernement a donc fait de l'aménagement de l'espace public une opportunité de régler des problèmes qui prennent parfois leurs sources dans d'autres domaines (économique, social, culturel...). En effet, il semble avoir agi comme si c'était les pratiques informelles ou illégales de l'espace public qui étaient à l'origine des maux urbains et non leurs conséquences, et donc comme si leur suppression allait les résoudre. Avec les programmes d'*humanisation* et de *recupération*, le GCBA a planifié l'identification puis l'évacuation d'usagers et d'usages considérés comme indésirables pour faire de l'espace public l'un des instruments de la construction d'une ville « désirable ». Le GCBA a donc adopté une vision clivante de l'espace public, située à l'opposé de la « ville inclusive »²²⁴ qu'il prétend fonder, et construit au contraire des antagonismes en mettant l'accent sur les distinctions entre *vecinos* et non-*vecinos*, bons et mauvais usagers, usages légitimes et usages illégitimes, *recupération* et occupation de l'espace public. C'est donc également en pointant de nouvelles oppositions qu'il renouvelle le débat public sur l'aménagement de l'espace public, attirant l'attention sur des divisions qui n'existaient peut-être pas auparavant ou qui étaient à tout le moins peu présentes dans la discussion collective.

Les témoignages recueillis montrent également que le lieu de résidence des citoyens est souvent associé à la neutralité politique pour légitimer l'engagement militant. Cette combinaison renvoie d'ailleurs à l'observation de C. Neveu qui remarque que les « habitants » (et dans ce cas « vecinos ») sont souvent opposés aux « citoyens », dans leur appellation mais également dans les faits (Neveu, 2011). Les premiers seraient censés se cantonner au niveau local, être investis pour des enjeux concrets et palpables, et parler au nom de leur expertise d'usage, tandis que les

²²³ “El parque no es una solución a la crisis, los subsidios et y esa costumbre de hacer únicamente lo que era posible provocó el sobre-uso del espacio que se conoce hoy en día. No es un lugar para poner ferias de cualquiera. Hay actividades que no tienen su lugar en el parque y no hay otra opción que de sacarlos”; “Es un lugar para que la gente que tienen calor se refresquen, no para que los perros corran pa' todos lados, o para hacer política”.

²²⁴ Par exemple, lors de son discours d'ouverture de l'assemblée annuelle du réseau international Mtopolis le 19/05/2015 à Buenos Aires : “El Jefe de Gobierno porteño destacó la importancia de desarrollar en la gestión “modelos de inteligencia colectiva que mejoren la calidad del espacio público y que favorezcan la inclusión social y la igualdad de oportunidades” sur le site *Internet* du GCBA (disponible sur/noticias/mauricio-macri-hay-que-generar-soluciones-modernas-einclusivas -para-que-la-gente-viva).

seconds devraient être capables de plus d'abstraction pour agir au niveau national et se dégager de leurs appartenances pour délibérer entre égaux dans la sphère publique. Ainsi, l'usage du terme « vecinos » par les responsables du GCBA pourrait faire partie d'une stratégie localisatrice visant à fixer les citoyens dans leur localité et les dissuader d'effectuer cette « montée en généralité » qui les ferait entrer dans le débat politique. Un nouvel antagonisme serait alors en train d'apparaître dans lequel s'opposeraient le local et le politique, comme si tout engagement local était forcément apolitique ou dépolitisé. Le GCBA semble en effet essayer de maintenir le conflit à un niveau purement local, sans doute pour éviter que ne s'associent contre lui les différents mouvements d'opposition émergents dans la ville.

L'espace public est donc un espace de démonstration du pouvoir étatique, tout comme un territoire à conquérir, un territoire qui serait disputé par deux camps : l'Etat contre ceux qui ne respectent pas la loi, ou bien le gouvernement PRO contre les péronistes ou les justicialistes. Par l'aménagement de l'espace public, le GCBA a trouvé une occasion d'imposer sa conception de l'espace public grâce à son monopole en matière de politiques urbaines. Le GCBA a donc fait de sa conception la seule envisageable, bien que les journées d'étude *Humanización del espacio publico* aient montré certaines divergences. Enfin, en s'affirmant comme le responsable, l'unique garant légitime du respect de ces valeurs, le GCBA a pris une position de supériorité dans le débat public qu'il possède déjà puisqu'il est responsable de l'aménagement. Il se sert donc de l'occasion du débat concernant l'aménagement de l'espace public pour affirmer sa position politique et imposer sa vision.

Section 2. La conception conservatrice de l'espace public défendue par les associations de *vecinos*

Les premiers chapitres ont montré comment deux types de collectifs s'étaient mis à lutter pour la « défense de l'espace public » à Buenos Aires et en quoi leur apparition avait renouvelé le débat public sur son aménagement. Il est temps à présent de s'intéresser à leur argumentaire et au contenu des revendications du Mirador del Lezama pour le parc Lezama et de l'AVPM pour le parc Micaela Bastidas, pour tenter de comprendre la conception de l'espace public qu'ils défendent. Le déroulement du débat public qui s'est tenu dans les instances institutionnelles (réunions publiques, conseil consultatif de la Commune n°1) a été perturbé par les interventions des différents citoyens participants, et notamment des militants de ces deux collectifs. La contre-argumentation sur la base de caractéristiques personnelles des participants et non sur leurs arguments a accentué les antagonismes. Certains participants ont été particulièrement visés par ces attaques personnelles, devenant ainsi des « ennemis » et non des « adversaires » contrairement à ce que suggérait C. Mouffe (Mouffe, 1999, p.753). L'observation des débats publics et des propos tenus par les différents participants m'a permis d'entrevoir la variété des registres utilisés par les acteurs pour légitimer leur conception de l'espace public. J'y ai retrouvé aussi bien des critères statutaires (propriété, juridique, réglementaire), que des caractéristiques physiques (âge, sexe), ou des attributs sociologiques (profession, diplôme, lieu de résidence). Néanmoins, j'ai remarqué que parmi les registres de disqualification utilisés par les participants au débat, certains se sont attaqués directement à la personne opposée et non au contenu de son argumentaire. En effet, dans les discussions sur l'aménagement des parcs, les militants ont fait parfois (rarement) référence à des éléments concernant la conception de l'espace public défendue par leurs opposants, mais le plus souvent, les critiques se sont personnalisées et ont visé l'individualité de l'adversaire.

Des auteurs s'intéressent de plus en plus aux conflits de légitimité entre associations et habitants « lambda » (Carrel, 2004 ; Fourniau, 2007 ; Gardesse, 2012 ; Ion et *al.*, 2009) dans la mesure où « le conflit organise un temps pendant lequel les registres de légitimité sont rouverts » (Fourniau, 1996 cité dans Melé, 2003, p.16). Ceux-ci ont fait évoluer le modèle de la justification de L. Boltanski et L. Thévenot qui permet d'analyser les opérations auxquelles se livrent les acteurs pour justifier leurs propos et leurs actions et critiquer celles des autres dès lors qu'ils sont soumis à la critique ou lorsqu'ils s'y livrent (Lolive, 1997, p. 2). La justification entretient des relations directes avec la participation puisque par ce moyen les participants au débat font ainsi entrer dans la discussion toutes les références, valeurs, croyances, connaissances qui leur sont propres et s'en servent pour appuyer leurs argumentaires (Nachi, 2013). Pour cela, les acteurs se positionnent par rapport à certains registres de légitimité dont ils s'estiment bien pourvus et leur combinaison constitue des « systèmes de légitimités » (Godard, 1990) propres à chaque acteur, ce qui rend leur compréhension si compliquée. Par opposition, les acteurs opèrent une disqualification de l'argument de leur adversaire qui vise à diminuer le crédit qui lui est accordé et recherchent par effet de balancier l'augmentation de leur propre légitimité. Ils se constituent alors une sorte de capital qui reposerait sur une combinaison de plusieurs sources de légitimité, pas

forcément contradictoires entre elles, mais hiérarchisées par chaque acteur en privilégiant certaines et en disqualifiant complètement d'autres. La légitimité devient donc un « capital » au sens de P. Bourdieu, qu'il s'agit de maximiser pour soi et de faire diminuer chez les autres, ce capital constituant également une ressource pour la mobilisation.

Cependant, la légitimité étant une donnée non seulement variable, mais relative, c'est sa reconnaissance par les autres acteurs qui est en jeu dans les mobilisations étudiées : certains estimerait en disposer, tandis que d'autres auraient à la construire. L'émergence d'arguments scientifiques dans les controverses sociotechniques (Nachi, 2013) ou d'arguments écologiques ou historiques a contribué à faire évoluer le débat sur l'aménagement. Ainsi, surtout depuis que la décision politique a eu tendance à se techniciser, des acteurs ordinaires ont investi le champ scientifique, et prétendu participer au processus de production des connaissances scientifiques (Callon et *al.*, 2001). Mais ce processus a permis également de faire entrer dans le débat toutes sortes d'autres registres de légitimité parfois beaucoup plus personnalisés comme il va en être question maintenant. Le conflit se situe ainsi au moment où deux types de légitimés trop opposés entrent en contradiction, rendant les débats antagonistiques entre leurs détenteurs. Ainsi, ce qui est en jeu « n'est pas la représentation correcte de la réalité mais une pratique qui ne doit pas s'effondrer » (Habermas, 2001, p. 183). La justification ne peut être simplement satisfaite par la raison « universellement et publiquement intelligible », mais elle consiste également à corroborer des actions, des jugements et des croyances (Nachi, 2013, § 9). Il est donc utile de replacer les formes de justification dans leur contexte de déploiement et d'intégrer pour les comprendre la situation de locution et les dispositifs engagés dans la situation.

Les échanges qui se sont tenus en face à face lors des réunions publiques, mais également de manière informelle dans le parc, dans les échanges envoyés sur les listes de diffusion et surtout sur les réseaux sociaux numériques (Facebook et commentaires d'articles en ligne), témoignent d'une grande variété dans leurs références. L'étude de leurs discours militants et les antagonismes qu'ils ont mis en avant, qui se rapprochent parfois de ceux pointés par les membres du GCBA, révèlent ainsi une conception de l'espace public qui les différencie des assemblées de défense de l'espace public. Aussi, leur étude permettra d'en apprendre davantage sur ces militants et notamment comment, par des opérations de légitimation, ils participent à construire le débat public.

I. Valorisation du patrimoine comme garantie de la conservation du parc

Pour les deux organisations, ce n'est pas un événement particulier comme le lancement d'un projet d'aménagement qui a mis le feu aux poudres et poussé les militants à se regrouper pour militer. Mais il s'agit plutôt de la réunion d'individus soucieux d'améliorer une situation qu'ils voyaient se dégrader ou durer depuis longtemps. Les individus qui ont été à l'initiative de ces mouvements ne les conçoivent pas comme tournés vers un seul objectif, mais plutôt comme une surveillance, une veille nécessaire à la bonne marche de la vie de leur quartier. Le type de valeurs défendues dans leur conception du parc nécessite un engagement qui s'inscrit dans la durée, ce qui explique également pourquoi leur répertoire d'action ne repose pas sur une multiplication des actions coup-de-poing et l'intensité, mais plutôt sur l'endurance et la patience.

I.1. Sauvegarde des usages patrimoniaux versus les usages contemporains du parc

Les membres de l'AVPM et du Mirador del Lezama que j'ai rencontrés ont tous exprimé leur nostalgie de chacun de ces parcs qui étaient autrefois « entretenus », « fleuris », « propres », « où l'on pouvait patiner sans risque de se prendre les pieds dans une racine », « bien éclairés la nuit et où l'on se sentait en sécurité », « qui ne sentaient pas aussi mauvais et sans ce vacarme »²²⁵ (entretiens n° 4 et 10, 2012-2013). Sandra n'utilise que des adjectifs négatifs pour qualifier la situation actuelle du parc Micaela Bastidas : « en déclin », « tout cassé », « sale », « désagréable en comparaison de ce qu'il était », « tout taché », « tout tagué »²²⁶ (Sandra n°12, 2013). Elle ajoute : « je peux te montrer des photos du parc à son inauguration et ce qu'il est aujourd'hui. Ouf ! La différence est notable au premier regard ». Elle dit également du parc Lezama : « le Lezama est pire, mais il n'était pas comme ça avant. Le Lezama, si tu cherches ses antécédents, tu verras ce qu'il était avant, rien à voir avec ce qu'il est maintenant ». G. Fernandez explique aussi à propos du parc Lezama : « il y a beaucoup de *vecinos* qui pensent certainement que le parc a toujours été comme il est aujourd'hui : pelé, envahit, détruit. Mais le parc Lezama était considéré comme le plus beau jardin de Buenos Aires. Je l'ai connu quand j'étais petite fille à l'époque de sa splendeur »²²⁷ (G. Fernandez n°4, 2012). Les membres de ces deux associations de *vecinos* ont tous une représentation idéale du passé du parc en faveur de laquelle ils militent et qu'ils valorisent par rapport à sa situation actuelle. Le Mirador del Lezama milite depuis sa fondation pour la protection et la sauvegarde du « joyau du centre historique »²²⁸ (G. Fernandez, site palermoonline, 17/04/2013) et pour la « restauration du parc historique »²²⁹ (miradorlezama.blogspot.fr, 11/02/2015). Les membres du Mirador, dont le nom signale la position de vigie dans laquelle ils se placent, développent donc un argumentaire basé sur le respect de l'élément patrimonial que représente le parc Lezama pour Buenos Aires. Ce qui explique doublement leur position en faveur des grilles : elles permettraient de protéger le patrimoine qu'il contient et elles étaient là à l'origine. Le fait que le GCBA souhaite en outre reprendre le dessin original des grilles est d'autant plus apprécié des membres du Mirador qu'elles sont justement un des éléments qui symbolise l'ancienneté du parc. La situation est un peu différente à Puerto Madero puisque les habitants vivent dans le quartier depuis moins d'une quinzaine d'années et ne peuvent donc pas être nostalgiques de son passé. Néanmoins, les membres de l'AVPM se souviennent de ses débuts : « même s'il était encore en chantier, on était

²²⁵ "Cuidado"; "con flores"; "limpio"; "donde se podía patinar sin peligro caerse con las raíces"; "con luz de noche para sentirse cómodo".

²²⁶ "Declive"; "todo roto"; "ensuciado"; "desagradable en comparación de lo que era"; "todo manchado"; "todo marcado"; "te puedo mostrar fotos de cómo era el parque cuando se inaugure, y lo que es el parque hoy. Ufff la diferencia es sensible, la diferencia es a simple vista"; "el Lezama está peor, pero no era así antes. Lezama si buscas antecedentes, vas a ver lo que era antes el Lezama. Nada que ver en comparación a esto".

²²⁷ "Hay mucho vecinos que seguramente creen que el parque fue siempre como es hoy... O sea es que la idea es que siempre fue lo que es hoy: así pelado, invadido, destrozado... Pero el parque Lezama fue lo que se consideraba el jardín más hermoso de Buenos Aires. Yo lo conocí siendo chica cuando ya estaba en su esplendor".

²²⁸ "Joya del Casco Histórico".

²²⁹ "Restauración de un parque histórico".

contents et fiers d'y habiter. Les parcs représentaient un luxe qu'on voulait montrer à nos amis quand ils venaient nous voir, aujourd'hui j'en ai presque honte »²³⁰ (Sandra n°12, 2013). Ainsi, même en peu de temps, ils ont développé un sentiment de regret par rapport à une situation antérieure qui les amène parfois à exagérer la situation actuelle.

De manière plus générale, le discours des associations de *vecinos* tourne autour de la défense des valeurs traditionnelles, comme le respect, l'ordre et la morale qui se seraient perdues en Argentine, ce qui est classique pour les mobilisations de ce type (Melé, 2014). Pour les militants des associations de *vecinos*, un changement se serait produit dans la mentalité des Argentins, ce qui expliquerait le mauvais état de l'espace public comme me l'explique Jorge : « avant, il y a avait une échelle des valeurs différentes dans laquelle l'attention du bien commun, de l'espace public était plus grande » (Jorge n°7c, 2013). Mirta accuse la culture argentine d'être à l'origine de ce déclin et donc à une spécificité qui serait propre aux Argentins de détruire et de gâcher le bien commun (cf. p. 61). Pour G. Fernandez, « il y a une forte propension des Argentins à ne pas respecter les règles. Les gens ici sont devenus individualistes »²³¹ (G. Fernandez n°4, 2012). Super 8 parle lui de « société à l'envers où les prisonniers ont plus de droits que les citoyens et les gouvernants sont des criminels »²³² (Super 8 n° 24, 2012). Comme pour les responsables politiques, de nombreux militants accusent également « le péronisme et le populisme [d'avoir] fait beaucoup de mal à l'Argentine »²³³ (Jorge n°25, 2013, entendu aussi dans l'entretien avec Super 8 n°24, 2013). Pour d'autres, le problème vient de l'éducation des usagers qui auraient pris de « mauvaises habitudes »²³⁴ (Alberto n°10, 2012). D'un ton un peu condescendant, cet informateur parle des usagers comme « d'enfants mal élevés qu'il faudrait éduquer ». Mais cette injonction à l'éducation des usagers n'est pas propre aux membres des associations de *vecinos* puisque des militants contre le projet du parc Lezama invoquent également ce qui leur paraît être une nécessité, comme Alexiz pour qui c'est la solution au vandalisme (Alexiz n°8, riverain du parc, 2012). Leurs arguments et les causes qu'ils défendent renvoient dans l'ensemble à la préservation d'une situation acquise dans le cas de l'AVPM, voire à un retour à la situation antérieure dans le cas du Mirador. C'est pourquoi les militants de ce dernier collectif se sont d'abord opposés au projet du GCBA qu'ils considéraient ne pas protéger suffisamment le patrimoine.

L'analyse des discours des militants des associations de *vecinos* ont montré qu'ils mettent en opposition deux types d'usages : des usages traditionnels du parc et des pratiques plus contemporaines. Ces militants construisent un antagonisme entre la protection du patrimoine et

²³⁰ “Estaba todavía de obras pero estábamos contentos y orgullosos de vivir acá. Los parques representaban un lujo que queríamos enseñar a los amigos cuando venían a visitarnos, hoy estoy casi avergonzada”.

²³¹ “Hay una fuerte propensión de los Argentinos en no respetar la reglas. La gente acá se volvieron muy individualistas”.

²³² “Sociedad al revés donde los presos tienen más derechos que los ciudadanos y los gobernantes son criminales”.

²³³ “El peronismo y el populismo dañaron mucho el país”; “antes había una escala de valores distinta en la cual el cuidado del bien común, del espacio público era más grande”.

²³⁴ “Malas costumbres”; “niños mal educados que hace falta educar” (il est difficile de distinguer élever et éduquer en espagnol donc cette traduction est discutable)

les usages contemporains qui ont renouvelé la pratique du parc ces dernières décennies. Ainsi ce respect du parc en tant qu'élément patrimonial implique selon eux un retour à ses origines qui était d'abord dédié au repos et à la contemplation, et doit le redevenir pour respecter la mémoire de G. de Lezama, son premier propriétaire. Les militants du Mirador semblent éprouver des difficultés à accepter la disparition de nombreux usages du parc (calèche, petit train, patin à roulettes) et l'apparition de nouveaux (*slackline*, trapèze, football, volleyball...) (Photo 40 et Photo 41). Le parc n'aurait « pas été conçu pour ces nouvelles pratiques »²³⁵ les rendant ainsi « inappropriées » (G. Fernandez n°4, 2012). La présidente du Mirador ajoute : « bien que nous comprenions la nécessité que nos quartiers du sud disposent de terrains de football pour les enfants, d'espaces pour les activités sportives, culturelles et sociales, nous soutenons que le Lezama n'est pas le lieu adéquat pour cela puisqu'il n'est pas un parc quelconque : il fait partie du patrimoine de notre ville et son histoire doit être respectée » (miradorlezama.blogspot.fr, 11/02/2015). Elle présente également dans une lettre à la Défenseure du peuple une sélection des usages légitimes et ceux qui ne le sont pas : « on a apporté à l'intérieur du parc des cuisines, des bombonnes de gaz, on a cuisiné dans son enceinte (ce qui est absolument interdit non seulement dans le Lezama mais dans n'importe quel parc). Un parc historique ne peut pas servir à ce qu'on allume un feu à l'intérieur, ou qu'on y fasse des barbecues »²³⁶ (miradorlezama.blogspot.fr, 15/02/2014). De la même manière, des membres du Mirador sont contre les rassemblements politiques dans l'amphithéâtre qui n'existait d'ailleurs pas à l'époque de son ouverture au public.



Photo 40 : Filet de volley tendu au milieu du parc ; photo : G. Fernandez, 15/10/2013

²³⁵ “el parque no fue diseñado para tal practicas”; “inapropiadas”; “aunque entendemos la necesidad de que nuestros barrios del sur cuenten con canchas de fútbol infantiles, espacios para actividades deportivas, culturales y sociales, sostenemos que el Lezama no es el lugar adecuado ya que no es un parque más: es patrimonio de la ciudad y su historia debe ser respetada”.

²³⁶ “No es un cementerio. Es un lugar para el vecino, para que lo use, lo viva y lo cuide”; “Se ingresó al interior del parque con cocinas, decenas de garrafas de gas, se cocinó dentro de él (cosa absolutamente prohibida no solo en el Lezama sino en cualquier parque). No puede servir un parque histórico para que en él se encienda fuego, se armen parrilladas”.



Photo 41 : Jeunes gens pratiquant la *slackline* ; vendredi après-midi 31/05/2013

A Puerto Madero, l'argument du respect de la configuration d'origine des parcs est également repris par les membres de l'AVPM pour réclamer l'éviction des usages qui transforment la conception des architectes. Le respect de la forme historique du parc revient souvent pour légitimer l'exclusion de certaines pratiques alors que les entretiens avec les deux architectes ont montré qu'il avait justement été aménagé pour attirer les usagers les plus variés possibles. Sandra souhaite que le parc soit « débarrassé des usages indésirables »²³⁷ (entretiens n°12, 2013). Comme je l'expliquais plus haut, certains militants pensent en effet que les espaces publics de leur quartier ne doivent pas souffrir des mêmes maux que les espaces publics du reste de la ville, du fait de leur statut exceptionnel. Par conséquent, ils placent de nombreux usages dans la catégorie « indésirable » : tolérés puisqu'il le faut bien dans les autres quartiers, ils ne peuvent être pratiqués dans le leur. C'est pourquoi Sandra s'applique à dénoncer à la Préfecture les camps de sans-abri qui sont régulièrement installés dans le parc Micaela Bastidas. Dans la même veine, pour Mirta : « le parc doit servir pour les concerts, pour que les gens se promènent, pour que les enfants jouent, pour lire. Mais il ne peut pas servir à n'importe quoi et aujourd'hui il sert à n'importe quoi »²³⁸ (Mirta n°15, 2013). D. Marte avait ainsi proposé de « rédiger un manuel de l'usage des parcs parce qu'il en est fait un usage pour lesquels ils n'ont pas été créés, un usage dépourvu de discernement »²³⁹ (D. Marte n°16, 2008).

Ainsi, l'antagonisme entre les usages est construit artificiellement et amplifié par le Mirador del Lezama dont l'argumentaire se base sur l'antinomie supposée entre respect du patrimoine et

²³⁷ "vaciado de los usos indeseables"

²³⁸ "El parque tiene que usado para recitales, para que la gente pasean, para que los niños juegan, para leer. Pero no puede servir para cualquiera y hoy sirve para cualquiera".

²³⁹ "Redactar un manual de uso de los parques, porque se hace un uso para el cual no fue creado, un uso indiscriminado del parque".

développement d'activités contemporaines, incompatibilité dont il s'est servi pour justifier son activité militante. Dans ce cadre binaire proposé par l'association de protection du patrimoine, les partisans d'un parc évoluant et s'adaptant à de nouveaux usages ont eu ainsi du mal à défendre des usages plus contemporains sans se faire traiter de vandales anti-patrimoine. La mise en opposition de ces deux types de valeurs montre bien comment elles peuvent être utilisées au profit d'un camp et, à l'inverse, comment l'absence ou le rejet de référence à ces mêmes valeurs peuvent être reprochés à l'adversaire.

1.2. La défense de l'environnement

Tout comme ils revendiquent lutter contre les attaques faites au patrimoine historique que constitue le parc Lezama, les militants du Mirador prétendent agir pour la « *defensa del ambiente* »²⁴⁰. Au parc Lezama, l'argument environnemental est employé depuis longtemps par le Mirador qui réclame une intervention phytosanitaire urgente des services du GCBA « pour sauver les essences exotiques en extinction »²⁴¹ (miradorlezama.blogspot.fr, 15/04/2012). Le fait que le parc Lezama concentre des espèces d'arbres et de plantes exotiques (dont certains remontent à plus d'un siècle à l'époque où G. de Lezama les collectionnait) a été régulièrement invoqué par le Mirador pour exiger des mesures particulières de sauvegarde auprès de la Direction des Espaces Verts du GCBA : grilles autour d'un arbre centenaire, expulsion des chats et dératisation... En outre, le parc Lezama étant l'un des rares parcs de la zone, l'argument du manque d'espaces verts a été utilisé par tous les collectifs pour contrer le projet initial du GCBA de paver une bonne partie du parc pour faciliter son entretien. Enfin, le Mirador a élargi son accusation aux usagers qui « détruisent le parc avec toutes leurs activités : l'un ramasse une fleur, l'autre accroche son trapèze à l'arbre, un autre encore vient donner à manger aux chats qui se rassemblent, pissent partout, et détruisent le sol. Et quand je vais leur dire, c'est moi qui passe pour une folle... »²⁴² (G. Fernandez n°4, 2012). Ainsi, pour les membres du Mirador, ces usagers endommagent la végétation de cet espace vert en pratiquant ces activités, ce qui justifie l'interdiction de fréquenter certaines parties du parc. Ils affirment être prêts à ne plus faire usage du parc pour protéger sa biodiversité et accusent leur adversaire de n'agir que pour satisfaire leur plaisir. Cette idée de compromis est d'ailleurs bien exprimée par Alberto : « oui aux grilles si c'est l'unique manière de protéger le parc »²⁴³ (Alberto n°10, 2012). Le sacrifice pour protéger le bien commun et la poursuite d'intérêts individuels sont régulièrement mis en opposition par le Mirador qui les présente comme un antagonisme irréductible.

La « *defensa del ambiente* » est également invoquée par les membres de l'AVPM (entretiens et articles *La Nación* et *Clarín*) au sujet de leur lutte pour les parcs. Mais ce terme qui renvoyait

²⁴⁰ Il est difficile de traduire systématiquement cette expression par « défense de l'environnement » parce qu'elle semble renvoyer pour certain à l'environnement au sens du cadre de vie comme je vais l'expliquer par la suite.

²⁴¹ "Para salvar las plantas exóticas en peligro".

²⁴² "Destruyen el parque con todas sus actividades: uno recoge una flor, otro cuelga su trapecio en el árbol, otro más le da de comer a todos los gatos que se juntan, hacen pis por todos lados y destruyen el suelo. Y cuando les voy a decir, soy yo la loca...".

²⁴³ "Si a la rejas si es la única manera de proteger el parque".

d'abord à des considérations environnementalistes semble de plus en plus employé pour désigner l'environnement immédiat des individus, c'est-à-dire leur cadre de vie quotidien. Ainsi si cette expression est invoquée par les groupes d'habitants, ils jouent sur cette ambiguïté dont ils savent qu'elle peut être efficace pour leur cause. Ainsi, à Puerto Madero, la reconnaissance de la spécificité environnementale de la Réserve Ecologique voisine de leur quartier permet à l'AVPM de réclamer une protection de cette zone : des horaires d'ouverture plus restreints, des policiers qui patrouillent, des gardiens et des jardiniers plus nombreux... Ainsi, quand l'un d'eux exprime son souhait de « défendre [son] environnement », il semble plus désireux de protéger son cadre de vie que les éléments naturels qui le composent.

Ces *vecinos* sont donc engagés pour la défense d'un parc en particulier, et non pour l'« espace public » en général, comme semblent l'être davantage les militants de l'APL, parce qu'ils estiment que cet espace le mérite par sa qualité exceptionnelle. Selon eux, ces parcs doivent en effet être considérés de façon particulière, voire prioritaire, par rapport aux autres espaces publics de la ville. Pour justifier cette supériorité, les membres du Mirador insistent par exemple sur la valeur historique et patrimoniale du parc Lezama : « ce parc n'est pas comme les autres, entre autres parce qu'il est monument historique. C'est pour ça que le GCBA doit y porter une certaine attention »²⁴⁴ (G. Fernandez n°4, 2012). Un sympathisant, mais non membre du Mirador, m'explique : « le parc Lezama a une grande importance dans l'Histoire de l'Argentine. Tout le design de Thais lui donne une importance particulière, le tangible et l'intangible. Pour eux, ce n'est pas important tout ça, de le mettre en valeur »²⁴⁵ (Juan n°24, membre du Conseil Consultatif, 2013) disqualifiant au passage la mobilisation des membres de l'APL parce qu'ils n'ont pas les mêmes priorités. En outre, les membres de l'association de *vecinos* semblent penser que les parcs de Puerto Madero, parce qu'ils disposent de qualités environnementales et urbanistiques supérieures aux autres, doivent recevoir un traitement spécifique. Quand Sandra dit par exemple : « les parcs de Puerto Madero doivent recevoir plus d'attention et de soin parce qu'ils sont plus beaux »²⁴⁶ (Sandra n°8, 2013), elle réclame donc que ces parcs dont les riverains disposent de ressources plus élevées que les autres habitants de la ville soient doublement récompensés. Cela renvoie à l'idéologie libérale et à la logique du « on a ce qu'on mérite », une logique qui s'appliquerait à l'aménagement de l'espace et qui se traduirait par l'abandon des espaces problématiques et la valorisation des parcs qui ne font pas l'objet de conflit.

Pour Claudia, les parcs semblent remplir une fonction purement paysagère et contemplative : « on les regarde en passant, ils sont faits pour plaire, pour admirer, regarder »²⁴⁷ (Claudia n°11, 2013) mais sont la raison principale de son emménagement dans le quartier. Pour Mirta, la qualité paysagère du parc Micaela Bastidas présente la vertu de donner « de la valeur immobilière à [son]

²⁴⁴ “Ese parque no es como los demás, entre todo porque es monumento histórico. Por eso el gobierno tiene que tener cuidado”.

²⁴⁵ “El parque Lezama tiene grande importancia en la historia de Argentina. Todo el diseño de Thais le da importancia particular, el tangible y el intangible. Para ellos no tiene importancia eso, ponerlo en valor”.

²⁴⁶ “Los parques acá tienen que recibir mejor cuidado porque son más lindos”.

²⁴⁷ “Los espacios públicos son más bellos y cuidados”; “les miramos paseando, son hechos para el placer, para admirarlos, mirarlos...”.

appart', [elle a] été très attentive à ce qu'ils suivent le plan directeur à ce sujet »²⁴⁸ (Mirta n°15, 2013). Pour elle, comme pour d'autres habitants du quartier, l'acquittement de la taxe foncière semble justifier le fait que le quartier bénéficie d'avantages territoriaux (Mirta n°15, 2013). En effet, pour elle, les qualités exceptionnelles du cadre de vie sont compensées par un coût financier élevé et elle réclame à ce titre que les espaces publics du quartier gardent une qualité supérieure, comme si le paiement des impôts ne servait pas à contribuer à l'effort collectif de toute la ville, mais déterminait les avantages que chacun pouvait retirer de l'action publique. Ces deux militantes ne semblent donc pas penser qu'il est du devoir de leur quartier de supporter une partie de la pauvreté urbaine, ou de participer à l'effort de répartition spatiale des inégalités sociales. Leur parc doit rester exceptionnel grâce à une concentration de moyens financiers et humains pour leur entretien, moyens dont ils ne semblent pas estimer qu'ils doivent être redistribués à l'échelle de l'ensemble de la ville.

Comme souvent, l'environnement et le patrimoine sont invoqués régulièrement pour justifier de la protection ou du régime spécifique dont devrait disposer un élément urbain pour ses protecteurs (Diaz, 2014 ; Monnet, 1992 ; Lacarrieu et *al.*, 2011). Pour ces deux collectifs, leur mobilisation serait donc légitimée par le fait qu'ils cherchent à faire valoir ce statut qui leur paraît objectivement particulier par rapport aux autres parcs de la ville. Cette instrumentalisation du patrimoine leur sert dans ce cas à légitimer leur position et à disqualifier celles des autres. Ce type d'argument est souvent invoqué par des acteurs prétendant agir au nom de l'intérêt général et aboutit à valoriser des bénéfices individuels, produisant l'effet inverse de celui qui était affirmé au départ. Ainsi, J. Monnet et G. Capron ont montré comment les politiques de patrimonialisation dans les centres historiques latino-américains ont concerné particulièrement le patrimoine architectural avec l'argument *progressiste* que tout le monde puisse y avoir accès. Cependant, elles ont souvent abouti à un « urbanisme conservateur » et au maintien ou à l'accroissement des inégalités sociales, politiques ou économiques (Capron et Monnet, 2003, p. 2). Ces auteurs invitent donc à se méfier de l'argument patrimonial convoqué dans de nombreuses politiques urbaines qui a souvent conduit à des phénomènes de gentrification qui ont rendu les éléments patrimoniaux plus élitistes alors qu'ils aspiraient à les rendre plus accessibles. Certains mouvements écologistes s'inscrivent dans la même logique, faisant comme s'il existait un consensus sur la défense de l'environnement qui surpasserait les autres enjeux, et aboutissent à la relégation ou la disqualification des autres registres de légitimité.

II. Des représentations sociales qui provoquent une hiérarchie entre les usagers

II.1. Un parc de proximité : à destination des *vecinos* et de leurs usages

Le fait que ces militants soient tous résidents du quartier suggère qu'il s'agit d'une condition (implicite) pour faire partie de ces associations. A travers leur lutte, les militants de l'AVPM et du Mirador del Lezama semblent faire campagne pour la promotion de leur statut de *vecinos*, et plus

²⁴⁸ "Le da valor inmobiliaria a mi depto, estuve muy atenta en ese sujeto para que sigue el masterplan".

particulièrement de la priorité qu'il devrait leur donner dans les processus de décision concernant l'aménagement. L'ensemble de leur mobilisation et de leur argumentaire est donc basé sur ce qui est devenu un statut à Buenos Aires et devient de plus en plus revendiqué par ces militants, comme s'il s'agissait d'un avantage dont leurs adversaires ne disposeraient pas. Pour les militants de l'AVPM et du Mirador, il existe donc une hiérarchie entre les espaces publics dont le parc pour lequel ils se mobilisent occupe la première place. Ainsi, pour les militants des associations de *vecinos*, les parcs ne sont pas tous égaux, et les usages non plus, et ils s'expriment en faveur de l'usage du parc par les *vecinos*. Le Mirador milite depuis des années pour la restriction des autres usages et sa présidente G. Fernandez l'affirme directement : « ce n'est pas un cimetière, c'est un lieu pour le *vecino*, pour qu'il l'utilise, le vive et s'en occupe » (G. Fernandez n°4, 2012). Certains militants pensent retirer de leur statut de *vecino* une légitimité qu'ils refusent à ceux qui ne sont pas résidents et qui ne sont donc pas légitimes à utiliser les parcs.

Les militants des associations de *vecinos* jouent souvent de cette limite mouvante pour tracer des frontières mobiles entre eux et leurs adversaires, ce qui leur permet des stratégies de disqualification et de légitimation. Ceux qui l'utilisent comme justification s'appuient sur ces dimensions temporelles et spatiales pour refuser ce statut aux nouveaux arrivants du quartier. Dans le conflit du parc Lezama, ce n'est pas précisément le lieu de résidence des usagers qui est à l'origine du conflit, néanmoins il a été régulièrement revendiqué par les membres du Mirador, accusant les militants de l'APL de ne pas être de « vrais *vecinos* »²⁴⁹ mais de venir d'autres quartiers pour s'immiscer dans leurs affaires locales : « Nous on habite tous aux abords du parc, cinq d'entre nous vivent même pile en face. Mais il y a ceux qui connaissent plus ou moins le parc et qui ont les mauvais usages, ils n'ont pas la même légitimité à participer que nous »²⁵⁰ (G. Fernandez n°4, 2012). Dans une lettre envoyée par la présidente du Mirador au Ministre du Développement Urbain, D. Santilli (auquel elle s'adresse directement : « cher Diego »), celle-ci dit : « Espérons que le GCBA se rappellera des vrais *vecinos* du Lezama » (miradorlezama.blogspot.fr, 30/07/2013) et affirme dans un autre article : « les vrais *vecinos* défendent la pose des grilles »²⁵¹ (palermoonline.com, 17/02/2013). Pour G. Fernandez, il est « évident qu'il faut demander aux *vecinos*. Mais cela implique des inconvénients puisqu'il y a les gens qui connaissent le parc, qui l'ont vu avant qu'il ne soit ce qu'il est aujourd'hui. Et puis il y a ceux à qui rien n'importe, qui croient que le parc est un grand espace dans lequel jouer au ballon, amener les chiens, s'accrocher aux arbres... »²⁵² (G. Fernandez n°4, 2012). Super 8, qui n'est pas militant du Mirador dit à propos de leur mobilisation : « les *vecinos* ont raison de protéger leur parc, moi je vais pas chez les autres les emmerder »²⁵³ (Super 8 n°24, 2013). En revanche, le lieu de résidence est à l'origine de la

²⁴⁹ "Genuinos vecinos".

²⁵⁰ "Nosotros vivimos todos cerca del parque, cinco de nosotros somos frentistas. Pero los que conocen más o menos el parque y que tienen malos usos, ellos no tienen la misma legitimidad en participar que nosotros".

²⁵¹ "Ojalá el GCBA recuerde a los vecinos reales del Lezama"; "Verdaderos vecinos defienden la colocación del enrejado".

²⁵² "Obviamente preguntar a los vecinos. Ahora ahí te topas con serios inconvenientes, porque está la gente que conoce más el parque, que lo vio cuando era no lo que es hoy. Y también está la gente a que no importa nada, que cree que es un grande espacio que pueda jugar a la pelota, traer los perros, colgarse de los arboles...".

²⁵³ "Los vecinos tienen todo la razón en proteger su parque, yo no voy en lo de los demás a romperle las bolas".

scission entre les différents usagers des parcs de Puerto Madero et a motivé la création de l'association de militants dont le critère d'entrée est précisément fondé sur le fait de résider dans le quartier. Dans le discours des militants de l'AVPM, on trouve l'idée que les « visiteurs » de Puerto Madero ou les usagers occasionnels n'entretiennent pas les mêmes liens avec le parc et n'ont par conséquent pas le même droit, celui de décider de son aménagement. Comme en témoigne cet habitant : « ils ne vivent pas ici, pourquoi ils auraient le droit de dire ce qu'il faut faire ? »²⁵⁴ (habitant de Puerto Madero, carnet de terrain 2012). D. Marte déclare également : « les *vecinos* de la zone sont tous très défenseurs du quartier, de façon presque fanatique. Tous ceux qui sont venus sont ici depuis le début, et donc ils se sentent propriétaires du quartier »²⁵⁵ (D. Marte n°16, 2008). Il paraît justifier la mobilisation des *vecinos* par leur sentiment d'appartenance à ce quartier ce qui écarterait par opposition ceux qui n'y résident pas. En outre, à travers cette proximité, d'autres critères sont sous-entendus : sa connaissance du parc depuis longtemps, sa fréquentation, son attachement et son lien affectif.

En outre, ce statut semble être synonyme pour ces militants d'un droit à la participation aux décisions publiques qu'ils revendiquent auprès des aménageurs et des pouvoirs publics (droit qui leur est de plus en plus accordé par le GCBA comme je l'ai expliqué plus haut). La montée en puissance du *vecino* dans le mode de gouvernance du GCBA (cf. p. 216), qui en a fait le destinataire principal de ses projets d'aménagement, semble leur donner raison. La valorisation par les pouvoirs publics de ce statut leur donne au détriment des autres usagers (visiteurs, sans-abri...) une légitimité territoriale dans le débat public sur les espaces situés à proximité de leur lieu de résidence. Mais cela chamboule le jeu d'acteurs, dans la mesure où sa position devient exclusive vis-à-vis des autres. Ce n'est donc plus le fait d'être usager du parc, citoyen ou électeur de la circonscription concernée qui donne le droit à un individu de s'exprimer, mais plutôt son lieu de résidence qui est en passe de devenir le critère clé des mouvements sociaux qui agitent l'Amérique du Sud actuellement (Melé, 2012 ; Duhau, 2012). Ces mouvements se multiplient également dans les pays développés où ils sont souvent associés à tort (Jobert, 1998 ; Trom, 1999) aux collectifs NIMBY. En effet, ces mouvements ne recherchent pas exclusivement à éviter les nuisances dans leur environnement direct, mais revendiquent surtout un droit à décider de l'aménagement d'un périmètre donné parce qu'ils y résident.

Ceci pose en creux la question des destinataires des projets d'aménagement de l'espace public que l'équipe du GCBA semble avoir tranchée. A. Fleury s'interroge lui sur les espaces publics parisiens qui sont aujourd'hui de plus en plus produits dans la proximité, l'objectif principal étant d'améliorer le cadre de vie des habitants (Fleury, 2010, §.2). De ce point de vue, il constate une nécessité de réaffirmation du rôle de l'administration parisienne (centrale et locale) face aux élus, notamment dans la prise de conscience de leur participation à la définition de l'intérêt général à leurs côtés : « C'est la deuxième condition de l'émergence d'un nouveau modèle de construction de l'intérêt général qui puisse dépasser la seule prise en compte des intérêts locaux : non seulement le débat doit être large et ouvert à tous, mais il doit aussi prendre en compte les

²⁵⁴ "No viven acá, ¿por qué tendrían derecho a decir lo que hay que hacer?".

²⁵⁵ "Los vecinos de la zona (...), son todos muy defensores del barrio, casi fanáticos. Todos los que vinimos acá vinimos desde el principio, y todos se sienten muy dueños de esto".

différents échelons de la métropole » (Fleury, 2010, § 24). Cela introduit selon lui le paradoxe du caractère public de la participation et réduit sa dimension d'intégration à la citoyenneté. Ainsi, faire de la proximité un critère de valorisation est un choix politique dans la mesure où les responsables politiques placent les intérêts locaux au-dessus de l'intérêt général, autrement dit dépassant les contours du quartier et donc influencés par d'autres enjeux.

II.2. A Puerto Madero, l'AVPM contre les usages trop populaires des visiteurs ?

[La séparation des classes] se fait à travers des énonciations performatives qui ne sont pas seulement langagières mais qui se réalisent aussi dans l'assignation à chacun d'une place spécifique dans l'espace: aux uns la porte principale, aux autres la porte de service, aux uns le jardin, aux autres le chemin, aux uns les ascenseurs et halls principaux, aux autres les escaliers et halls de service, aux uns le sommet de l'immeuble, aux autres les sous-sols. La disposition de ces lieux renvoie à des dispositions intériorisées (haut/bas, devant/derrière) et exerce sur les agents déclarés subalternes une forte violence symbolique

E. Elguezabal, 2011, p. 315.

Comme on le voit dans cette citation issue de la thèse d'E. Elguezabal sur Buenos Aires, les frontières entre mondes sociaux s'expriment également par une ségrégation spatiale et révèlent des rapports à l'espace urbain qui dépendent de la position sociale des acteurs. P. Bourdieu a ainsi réfléchi à une relation entre les goûts et les pratiques des individus et leur position dans l'espace des positions sociales, réflexion qu'il a théorisée dans son modèle de la distinction (Bourdieu, 1979). Sa théorie postule que ces goûts et ces pratiques sont le produit des habitus de chaque individu, c'est-à-dire de l'ensemble des dispositions, des schèmes de perception et d'action incorporés au cours de la socialisation primaire et qui reflètent les caractéristiques sociales de son environnement d'origine (Bourdieu, 1980). Avec l'habitus, P. Bourdieu renouvelle la théorie des classes sociales qui ne se définissent plus seulement par la position occupée dans les rapports de production, mais par le partage et la transmission d'un certain nombre de traits culturels qui conditionnent les comportements individuels et contribuent à l'édification de frontières symboliques entre les groupes sociaux en renforçant leur cohésion interne (Coulangeon, 2004, p. 60). En outre, le modèle de l'appartenance sociale de classe serait remis en cause par la dispersion des modes de vie, la montée de l'éclectisme des goûts et l'éclatement de l'homogénéité des classes et des pratiques des membres des classes supérieures. En effet, les pratiques ne sont pas les mêmes selon les usagers qui proviennent de quartiers différents, qui appartiennent à des catégories socio-économiques distinctes et ont des âges divers. Dans la suite des premiers éléments donnés dans la présentation des terrains sur la provenance sociale et géographique distincte des *visiteurs* et des résidents de Puerto Madero (cf. p. 130), je voudrais émettre l'hypothèse d'une distance sociale comme l'origine de conflits qui sont davantage que des « conflits d'usage ». Une certaine distinction sociale s'opère dans l'usage même des différentes parties du parc, c'est-à-dire que selon leur origine sociale, les usagers ne fréquentent ni les mêmes espaces ni de la même façon. Les conflits d'usages révéleraient ainsi des tensions entre individus obligés de partager le même espace, et la mobilisation des membres de l'AVPM tenterait de

pointer des antagonismes qui surgissent d'après eux entre des usagers d'origines sociales différentes. Si la question peut se poser également à San Telmo où le phénomène de gentrification et l'arrivée de nouveaux habitants a modifié les usages du parc, la situation est beaucoup plus compliquée à caractériser dans ce quartier au vu de sa complexité démographique et sociale. La différenciation sociale étant plus binaire à Puerto Madero entre les deux types d'usagers, il me semble plus facile d'y mettre à l'épreuve cette hypothèse, même si mon enquête a montré une certaine hétérogénéité dans la composition de la catégorie des *visitores*, mais aussi des habitants du quartier.

II.2.a. Des usages de classes ?

Puerto Madero est un quartier qui suscite de nombreux fantasmes de la part de ses habitants et de ceux qui résident en dehors du quartier. Ceux-ci ont une influence sur les tensions entre les habitants du quartier et les autres, surtout dans les représentations de chacun et les antagonismes qu'ils construisent. C'est d'abord dans le domaine de la sécurité que Puerto Madero est une référence à Buenos Aires où l'augmentation de la délinquance est devenue l'un des sujets principaux du débat public depuis la fin du XX^{ème} siècle. C'est en tout cas ce qui a déterminé le choix de s'installer dans le quartier de nombreux habitants du quartier interrogés, qui rapportent des événements traumatisants les ayant poussés à quitter leur quartier d'origine et à rechercher des dispositifs de sécurité renforcés (entretiens n°11, 12 et 15, 2013). Néanmoins, ils assurent tous que celle-ci s'est dégradée depuis quelques années, notamment depuis que le quartier est de plus en plus fréquenté par des non-résidents. Si la plupart des habitants sont discrets dans leur accusation, certains déplorent ouvertement l'irrespect de ces *visitores* qui « ne savent pas se conduire »²⁵⁶ (Sandra n°12, 2013) et accusent explicitement les *visitores* d'être à l'origine de la dégradation du parc. Lucas, un jeune habitant du quartier décrit la situation de la fin de semaine : « ça se remplit de gens, ils salissent les parcs, les ordures s'empilent, ils ne savent pas prendre soin des choses, jettent les papiers n'importe où »²⁵⁷ (*La Nación*, 04/09/2012), en associant ces *visitores* à la saleté. Sandra précise qu'elle milite pour la pose de grilles autour des parcs « pour mieux filtrer ceux qui rentrent et qui sortent »²⁵⁸ (Sandra n°8, 2013), suggérant que les usagers devraient être sélectionnés. Elle regrette également le manque de limites de ces « nouveaux *visitores* » qui laissent leurs enfants jouer au football dans la roseraie, dégradant considérablement les plates-bandes qui sont pour elle la fierté du parc (**Photo 35**). J. Sequera et E. Mateos relèvent dans la bouche de leurs informateurs des mots comme « sales, dangereux, noirs/immigrés, habitants des *villas* »²⁵⁹ utilisés pour désigner ces usagers dont les deux derniers sont très péjoratifs (Sequera et Mateos, 2014, p. 10). Ainsi les *visitores* sont souvent considérés comme des nuisances qui sont imposées aux habitants qui ne peuvent profiter sereinement de « leurs » espaces publics.

²⁵⁶ "No saben cómo portarse bien".

²⁵⁷ "Se llena de gente, ensucian las plazas, se afanan tachos de basura, no cuidan las cosas, tiran papeles por cualquier lado".

²⁵⁸ "Cualquiera viene acá hacer lo que quiere"; "para mejor filtrar los que entran y los que salen"; "no adecuado"; "demasiado popular".

²⁵⁹ "Sucio, peligroso, negro, villero".

Les représentations liées à la position de chacun dans l'échelle sociale (structurée par la division du travail et la détention de capital) reviennent régulièrement dans les discours des informateurs. Parmi les habitants de Puerto Madero rencontrés, seule Mirta revendique être d'origine sociale modeste et avoir acheté son appartement à Puerto Madero grâce à son travail, ce qui représentait pour elle un marqueur de son élévation sociale : « quand j'ai commencé à réussir professionnellement, j'ai pensé que ce quartier me correspondrait plus »²⁶⁰ (Mirta n°15, 2013). Les quatre autres sont issus de familles aisées ou viennent de quartiers bourgeois de la métropole et tous sont conscients d'appartenir à présent à une catégorie socioéconomique éloignée de celle des *visiteurs* de la fin de semaine. Aussi, quand ils observent des *visiteurs* importer dans ce quartier des pratiques correspondant à d'autres références sociales, certains habitants ont le sentiment qu'elles ne sont pas en adéquation avec le lieu, voire que ces usagers ne sont pas à leur place. Certains d'entre eux semblent penser que l'origine sociale modeste des usagers occasionnels explique des usages ou des comportements qu'ils jugent « non-appropriés » à ce lieu ou « trop populaire » (Sandra n°12, 2013). Ainsi, plus encore que la fréquentation massive et concentrée des *visiteurs*, ainsi que la dégradation et les nuisances dont ils les rendent directement responsables, c'est le type de pratiques que ces derniers ont développées dans le parc qui inquiète les habitants. En effet, Sandra se plaint par exemple des joueurs de football, de l'odeur d'urine, des saletés que les pique-niqueurs oublient et des trous dans l'herbe laissés par leur matériel. Mais « le pire ce sont les festivals qu'ils organisent tous les week-ends avec de la musique, *asados* et *choripanes* »²⁶¹ (Sandra n°12, 2013). Ce sont surtout les activités culturelles (festivals, bals...) et sociales (repas communautaires, jeux pour enfants gonflables, *feria* de produits à bas-coût...) qui sont visées par les habitants (Photo 42 ainsi que les photos du chapitre 2 cf. p. 126). Les marqueurs sociaux associés à ces pratiques témoignent d'une vision classiste des usages du parc. Sandra se montre méprisante vis-à-vis des *murgas*²⁶² de l'extérieur du quartier qui sont venues danser sur la Costanera : « Les carnivals étaient d'une pauvreté, c'était honteux : ils mettaient un camion avec un monsieur avec un micro qui criait toute la nuit avec de la musique, un défilé avec cinq personnes qui dansaient, ils faisaient des *choripanes* dans la rue, et rien de plus. C'est pas un Carnaval ça ! »²⁶³ (Sandra n°12, 2013). Elle résume : « je suis très contente que ces gens utilisent les parcs quand ils les utilisent bien, mais là non ». Sandra regrette de ne rien pouvoir faire pour empêcher certains usagers de venir : « la Préfecture nous a répondu que les parcs étaient publics et que tout le monde pouvait y aller quand il voulait, alors y a rien à faire ». De la même façon, D. Marte dénonce les conditions d'hygiène et d'occupation de l'espace de la Costanera, puis s'attaque

²⁶⁰ "Cuando se puso mejor la situación en mi trabajo, pensé: me conviene mejor vivir en este barrio".

²⁶¹ "Lo peor son los festivales que organizan cada fin de semana con música, asados y choripanes"; "instalan sus carpas, cuelgan su ropa para secarla entre los árboles, hacen fuego y cocinan en el suelo, ¿te das cuenta?".

²⁶² Les *murgas* sont des cortèges de danseurs déguisés qui défilent dans les rues comme cela se fait dans tous les quartiers de Buenos Aires lors du mois de Carnaval.

²⁶³ "Los carnavales eran de una pobreza, eran vergonzosos, ponían un camión con un señor, con un micrófono que gritaba toda la noche con música, y venían unas comparsas con 5 personas que bailaban, y hacer choripanes en la calle y nada más. ¡Eso no es un Carnaval!"; "Estoy muy contenta de que lo usan cuando lo hacen bien; pero eso no"; "Nos han respondido que los parques son públicos y que pueden ir cuando quieren, entonces no queda nada que hacer".

plus directement au goût des usagers : « toutes les chansons de *cumbia*²⁶⁴, de la première jusqu'à la dernière à plein tube toute la journée »²⁶⁵ (D. Marte, n°16, 2008). Par ailleurs, il n'est pas « contre le fait que la Costanera soit un secteur populaire » mais « il faut contrôler tout le temps parce que ces gens n'ont pas de limites, ils se mettent à faire des *asados*, même si tu leur dis non ils se mettent dans le parc et ils campent là ». L'utilisation d'expressions comme « eux », « ces gens » ou « ce genre de gens »²⁶⁶ et bien sûr de « visiteurs » par les habitants de Puerto Madero et membres de l'AVPM pour désigner les usagers venus d'autres quartiers de la ville montre qu'ils insistent sur la distance qui existe entre eux. En général, si les personnes interrogées n'accusent pas explicitement l'appartenance populaire de ces usagers, ils développent un discours composé de « je ne suis pas contre mais... ». Ce n'est donc pas directement leur manque de savoir-vivre et de goût qui sont pointés mais les différences socio-culturelles qui les séparent.



Photo 42 : Pique-nique et repas communautaires dans la zone entre la *barranca* et la Costanera ; dimanche 14/10/2012 et samedi 08/04/2012

Ensuite, l'un des problèmes soulevés par les habitants du quartier est l'augmentation des dégradations et du vandalisme dans le parc à laquelle certains de ces habitants associent ces « visiteurs ». Pour Sandra, l'élément le plus dramatique concerne l'occupation de l'espace public par des sans-abri qui vivent dans les parcs : « ils installent leurs tentes, leur linge à sécher entre les arbres, ils font du feu et cuisinent à même le sol, tu te rends compte ? ». Les graffitis (Photo 43) et les dégradations volontaires du mobilier préoccupent également les habitants : « On ne peut

²⁶⁴ La *cumbia* est réputée pour être une musique populaire et/ou écoutée par les migrants des autres pays latino-américains.

²⁶⁵ “Todos los temas de *cumbia* del primero hasta el último a todo vapor todo el día”; “no estamos en contra de que sea un sector popular”; “tenés que estar controlando todo el tiempo porque esa gente no tiene límites, hacen *asados* por más que le digan que no, se mete y acampan ahí”.

²⁶⁶ “Ellos”; “esa gente”; “este tipo de gente”.

plus s'asseoir sur un banc, ils sont tous détruits »²⁶⁷ dit Claudia (n°11, 2013), « l'autre jour j'ai vu une famille cueillir les fleurs de la Roseraie », rapporte Sandra.



Photo 43 : Graffitis dans le parc M. Bastidas : « Dehors Kristina ! » qui fait référence à la présidente C. Kirchner ; 08/04/2013

Enfin, dans une logique presque fonctionnaliste, certains habitants du quartier semblent préférer des parcs qui permettent une séparation entre eux, peut-être pour se préserver des usages qu'ils considèrent comme indésirables. Claudia apprécie par exemple que le parc Micaela Bastidas soit divisé en plusieurs parties : « il est agréable parce qu'il y a différentes parties : pour jouer, pour boire le maté... »²⁶⁸ (Claudia n°11, 2013). Sandra approuve également la séparation des usages : « Il faut un espace pour chaque usage »²⁶⁹ (Sandra n°12, 2013). Les militants de l'AVPM militent ainsi pour la création d'un skatepark en dehors du parc afin de permettre aux skateurs de pratiquer leur sport, mais dans un espace différent (Sandra n°12, 2013 et Daniel n°16, 2008). Gonzalo affirme également : « la drogue et le sexe dans les parcs, c'est pas normal, les gens font ce qu'ils veulent mais ça doit rester privé »²⁷⁰ (Gonzalo n°14, 2012), et il se positionne donc en faveur d'un cloisonnement des usages : public/privé et légal/illégal. Certains usagers préfèrent donc, puisqu'ils sont obligés de composer avec, séparer ces usages des autres, ou que des sous-espaces soient créés pour ceux-ci. La neutralité passerait donc par un cloisonnement en sous-espaces où des usages plus homogènes pourraient se retrouver, et un entre-soi des usagers se créer.

Certains membres de l'AVPM considèrent donc certains usages comme « trop populaires » pour le parc Micaela Bastidas, et sont associés pour eux à des classes sociales dont ils paraissent vouloir

²⁶⁷ "No podemos sentarnos más en un banco, son todos destruidos".

²⁶⁸ "Es agradable porque tiene distintas partes: para jugar, para tomar mate...".

²⁶⁹ "Hace falta un espacio para cada uso".

²⁷⁰ "La droga y el sexo en los parques, no es normal, la gente hacen lo que quieren pero tiene que quedar privado".

se distinguer. Il a été compliqué d'analyser cette thématique qui n'est abordée que de manière sous-jacente dans les articles et les blogs, et avec beaucoup de précautions par les informateurs qui ne se plaignent pas explicitement de cette distance sociale. En outre, si pour d'autres, il s'agit d'un problème qu'ils évoquent sans détour, je tiens à éviter la généralité qui consisterait à homogénéiser tous les habitants du quartier et à faire d'eux des champions du « mépris social ». Néanmoins, les appartenances sociales des différents usagers du parc Micaela Bastidas semblent être l'une des raisons des conflits qui les opposent ou sont du moins identifiées comme telles par certains militants de l'AVPM. Il m'aurait fallu pouvoir approfondir cette thématique dans mes entretiens avec les militants pour mieux comprendre les phénomènes de distinction sociale qui s'exprime dans les pratiques de l'usage de l'espace et leur impact sur la formation des antagonismes. Ce travail mériterait donc d'être poursuivi, pour autant, mes premières observations constituent des pistes pour penser que la distance sociale joue un rôle dans les tensions, ce qui est difficilement perceptible dans le débat public.

II.2.b. Une fracture sociale ressentie et construite aussi par les « visiteurs »

Jalousie, préjugés fondés ou pas, ou revers de la médaille du sentiment d'être dénigrés, les raisons pour lesquelles les non-habitants du quartier sont souvent critiques à l'égard de ceux qui y résident sont multiples. D'abord, l'idée générale selon laquelle tout habitant de Puerto Madero est forcément très aisé est largement répandue et semble provoquer le sentiment que cette distance sociale les empêche de partager les mêmes préoccupations. En outre, le fait que des personnalités politiques de premier plan (Cristina Kirchner, A. Boudou, le vice-président, D. Santilli, le ministre de l'Espace Public du GCBA selon *La Nación*, 04/09/2012) aient choisi d'y habiter ajoute à l'aura mystérieuse de ces logements de luxe. Certains ont également adopté le discours généralisé à l'échelle de la ville sur les habitants de Puerto Madero et ajoutent que cette fortune n'a pas toujours été gagnée de façon légale (argent sale, corruption, drogue...). Federico, riverain et militant contre le projet du parc Lezama, sous-entend par exemple que certains appartements abritent des mœurs peu avouables ou ont été achetés pour blanchir de l'argent (Federico n°9, 2013). Certains usagers des parcs n'habitant pas le quartier semblent s'appuyer sur les prétendues malversations des habitants pour justifier des pratiques illicites : « s'ils fraudent les impôts pour payer leur appartement, je ne vois pas pourquoi [les sans-abri] n'auraient pas le droit de dormir aussi dans le quartier »²⁷¹ (carnet de terrain 2012). En revanche, les habitants du quartier semblent ne rien ignorer de leur réputation auprès des autres Porteño et évoquent spontanément les préjugés dont ils font l'objet. La majorité d'entre eux cherche en permanence à justifier leurs sources de revenus et leur légitimité à vivre dans le quartier : celle-ci proviendrait soit du fait qu'ils ont beaucoup travaillé pour se permettre l'achat d'un logement aussi cher, soit parce que leur bien ne vaut pas aussi cher qu'on le dit, ou en tout cas pas à l'époque où ils l'ont acheté.

Parmi les *visiteurs*, beaucoup ont le sentiment réciproque d'être mal perçus, confiant se sentir jugés, parfois méprisés par les habitants du quartier (cette distance sociale paraissant trop

²⁷¹ "Si truchan la fiscalía para pagar sus deptos, no entiendo porque ellos no tienen derecho a dormir también en el barrio".

difficile à dépasser). Ainsi, certains « visiteurs » témoignent d'un sentiment de rejet de la part des résidents comme Luciana dit qu'elle ne viendrait jamais vivre dans le quartier parce qu'elle n'approuve pas leur « mentalité » « trop individualistes » à son goût : « ils nous regardent de haut, pour qu'on ne se sente pas à notre place »²⁷² (Luciana n°13, 2012). D'autres pensent que ce sont leurs pratiques trop populaires qui ne sont pas appréciées, comme Gonzalo qui présume que ce genre d'activités n'a « pas le standard attendu »²⁷³ : « peut-être que ça ne plaît pas trop aux gens qui vivent ici, ils se sentent envahis parce qu'ils ont l'impression que c'est un espace qui leur appartient, mais ce n'est pas leur espace, c'est un espace public » (Gonzalo n°14, 2012). Un autre visiteur me confie également : « d'habitude je viens le week-end avec ma famille, on fait des pique-niques et tout. Mais l'autre jour, je suis venu seul me promener après le travail. Et ben je le referais pas, je me suis senti seul au milieu de tous ces gens qui faisaient du sport et tout, c'est pas la même ambiance »²⁷⁴ (carnet de terrain 2013). Une conseillère communale de la Commune n°1 confie même qu'elle ne s'est jamais rendue dans ce parc (qui fait pourtant partie de sa juridiction) parce qu'« on ne fait pas partie du même monde »²⁷⁵ (M. Lavalle n° 10, 2013). Si ce sentiment relève plutôt du jugement de valeur, ces représentations jouent néanmoins un rôle important dans la construction des antagonismes qui opposent ces différents acteurs.

A l'inverse, pour d'autres *visiteurs*, fréquenter ces parcs et adopter leurs usages leur permet de se distinguer socialement de leur catégorie sociale d'origine. Ainsi, pour Gonzalo, Puerto Madero est une « zone sélecte » à laquelle il a l'impression d'appartenir quand il y passe du temps, et il l'apprécie tellement qu'il réalise des clips vidéo des parcs et du quartier, qu'il diffuse ensuite sur Youtube²⁷⁶ (Gonzalo n°14, 2012). Il cherche par l'intermédiaire de ses vidéos à « faire savoir au monde que Buenos Aires dispose d'endroits tels que celui-ci et que ce n'est pas uniquement le tiers-monde ». Ce jeune homme venant de la périphérie sud de Buenos Aires adore l'aménagement « de bon goût » de Puerto Madero et « l'ordre qui le fait ressembler à Barcelone ou à une ville du premier monde ». Mais surtout, venir laver sa voiture le dimanche au bord des parcs lui donne le sentiment d'être comme les autres habitants du quartier, d'appartenir à ce milieu social. Il m'explique que même s'il n'a pas les moyens de vivre dans ce quartier, ce dont il rêve mais qu'il ne peut se permettre financièrement, il peut au moins « fréquenter les mêmes endroits qu'eux », avoir les mêmes activités, et ainsi participer un peu à ce mode de vie. Il a d'ailleurs une vision de la société très classisée, hiérarchisée en classes sociales distinctes et homogènes : « le lieu est superbe donc il donne envie de venir, à ceux qui ont de l'argent et à ceux qui n'en ont pas, donc les classes aisées, les classes moyennes et les autres viennent aussi, et la classe basse aussi veut venir

²⁷² “La mentalidad”; “demasiado individualistas”; “nos miran desde arriba para que nos sentimos en el lugar equivocado”.

²⁷³ “No tiene el estándar adecuado”; “tal vez no le gusta a la gente que vive acá porque lo ven como su espacio propio, pero no lo es, es un espacio público”.

²⁷⁴ “De costumbre, voy el fin de semana con mi familia, hacemos picnic y todo. Pero el otro día, vení solo a pasear después del laburo. Pues, no lo volveré a hacer, me sentí muy solo en el medio de toda esa gente que hacían deporte y todo, no es la misma onda”.

²⁷⁵ “No pertenecemos al mismo mundo”.

²⁷⁶ C'est d'ailleurs par l'intermédiaire de Youtube et des commentaires postés à la suite de ses vidéos que nous nous sommes rencontrés.

ici parce que c'est un endroit joli ». Pour lui, cette hiérarchie sociale s'exprime dans les usages de l'espace qui sont propres à chacun des groupes : « les gens d'ici ne jouent pas au foot et ne font pas d'*asados*, c'est les gens d'ailleurs qui font ça ici, ça se voit immédiatement »²⁷⁷ (Gonzalo n°14, 2013). Un autre usager, Alexiz, fait le parallèle entre ceux qui partent de loin pour aller à Puerto Madero et ceux qui font des kilomètres pour se rendre au centre commercial : « ça leur donne sentiment d'appartenir à... c'est une possibilité de se rapprocher de ce qu'est cet endroit »²⁷⁸ (Alexiz n°8, 2012). Par leur fréquentation du quartier, certains usagers espèrent donc se rapprocher socialement de ses habitants, et cet usage représente donc un enjeu social pour eux.

J. Sequera et E. Mateos ont étudié ce qu'ils appellent les « micro-résistances de la vie quotidienne » des usagers de la Costanera et des habitants de la villa Rodrigo Buenos face à la « néolibéralisation urbaine » de Puerto Madero (Sequera et Mateos, 2014, p. 3). Selon eux, en continuant à fréquenter la Costanera, ces usagers de classes populaires (les habitants de la *villa*, les visiteurs de la *feria* de la Costanera) ont des « pratiques de résistances » et tentent de renverser le « bon usage bourgeois » des habitants du quartier. Pour ces auteurs, avec leurs activités quotidiennes (repas, repos, sociabilité) ces usagers pratiquent une forme de résistance à travers l'usage intensif de l'espace public et produisent des « géographies alternatives de la citoyenneté ». Ces auteurs mettent en avant le processus de construction symbolique d'un usage bourgeois de l'espace public qui s'opposerait aux activités informelles et populaires qui se sont d'abord développées sur la Costanera puis étendues au reste du quartier. D'autre part, le concept de « continuités populaires », qui désigne la persistance de pratiques dans un contexte changeant (Giroud, 2007, 2011), peut permettre d'éclairer le comportement des *visiteurs* comme une forme d'affirmation de leur position dans le conflit qui commence. La persistance de l'usage de la Costanera à travers le temps par les catégories populaires et malgré les changements d'aménagement, de même que l'extension de leurs usages au parc voisin interrogent leur volonté collective. « Assiste-t-on à des pratiques de colonisation révélant ainsi la capacité de certains individus à se rendre accessibles des espaces qui ne leur sont pas destinés ? » (Giroud, 2007, p. 39). Si je ne considère pas la pratique de l'espace accentuée dans le temps et en périmètre occupé comme une réelle forme d'action collective, j'observe plutôt le développement de « liens faibles » entre ces acteurs davantage considérés comme des nuisances que de réels adversaires dans ce conflit : leurs pratiques pouvant être comprises comme le signe d'une volonté d'affirmer un droit à occuper l'espace public.

²⁷⁷ "Buen gusto"; "el orden que la hace parecer a una ciudad del primer mundo"; "zona select"; "que la gente sepa que Buenos Aires tiene lugar como él y no es únicamente el tercer mundo"; "frecuentar los mismos lugares el lugar es muy bonito entonces la gente tiene ganas de venir, a los que tienen plata y los que no tienen, entonces las clases alta, media y los demás también, la clase baja quiere venir también porque es un lugar bonito"; "la gente de acá no juega a la pelota y no hacen asados, son la gente de afuera que lo hacen, se ve enseguida".

²⁷⁸ "Les da el sentimiento de pertenecer, de lograr a... es una posibilidad de acercarse de lo que es un lugar como eso".

II.3. Au parc Lezama, le Mirador contre les appropriations du parc par les sans-abris

Les militants du Mirador procèdent à une division entre ce qu'ils qualifient de « situations d'occupation » ou d'« appropriation » du parc qui les empêcheraient de pratiquer les usages qu'ils considèrent comme légitimes. Ils construisent donc un double antagonisme : les usages appropriés contre ceux qui ne le sont pas, et les usages qui se pratiquent au détriment des pratiques des autres usagers. Comme le remarquent F. Ripoll et V. Veschambre, le terme « appropriation », qui est absent de la plupart des dictionnaires de géographie, renvoie au fait d'y imposer un usage particulier, ce qui implique, au moins indirectement, de priver de cet espace les autres groupes sociaux ou usagers, durablement ou non (Ripoll et Veschambre, 2005). Selon ces auteurs, l'appropriation suggère l'identification d'un groupe à un lieu et à certains usages de ce lieu de la part des membres du groupe et de la part des autres groupes, ce qui suppose une forme de légitimation ou, du moins, de reconnaissance de la part des autres usagers. Cette appropriation peut correspondre à un usage autonome de l'espace ou un contrôle de l'espace par des individus. Elle peut également se réaliser sur un mode exclusif, en ne permettant pas d'autres usages de l'espace, c'est-à-dire en empêchant, de manière temporaire ou durable, l'accès à d'autres usagers de l'espace (Pujol, 2009). Ces différents gradients semblent provoquer une gêne proportionnelle auprès des autres usagers du parc, et être un des motifs principaux de l'appel à l'intervention du gouvernement.

Ce sont d'abord les occupations prolongées de recoins du parc, par un ou plusieurs individus qui sont qualifiées par certains militants et membres du gouvernement d'« appropriations » de l'espace public. Ce phénomène a pris de l'importance, notamment après la crise économique de 2001, au parc Lezama et dans l'ensemble de la ville où le moindre espace libre était devenu un abri potentiel (Baracat et Aspis 2008). En 2009, de nombreux acteurs sociaux exclus des dynamiques économiques et sociales de la société moderne se rassemblaient dans le parc qui représentait pour eux un refuge et une possibilité d'inclusion (Posada, 2009, p. 6). Miguel, sans-abri, me disait ainsi qu'il revenait chaque fois qu'il en était délogé, sûr de pouvoir s'y réfugier en cas de pépin (Miguel n°26, 2013). Si le nombre de sans-abri a diminué dans le centre-ville de Buenos Aires, puisque le Gouvernement a mené des actions spécifiques pour cette zone (cf. p. 222), cette situation est restée critique à San Telmo où l'occupation de bâtiments privés et d'espaces publics²⁷⁹ est restée importante pendant longtemps.

Mais ces occupations sont devenues problématiques pour les militants du Mirador à partir du moment où les sans-abri se sont « appropriés » une partie de l'espace et où leurs abris l'ont rendue inaccessible à d'autres (Photos 11 et 12, Photo 44 et Photo 45) pour se protéger des regards, mais sans doute également pour marquer une certaine frontière entre l'espace de circulation pour tous et celui qu'ils se réservent (Lion, 2013), les sans-abri construisent parfois de véritables murailles à base de matériau de récupération (cartons, plastiques, tôle...). De plus, ces occupations sont souvent associées par les habitants ou usagers à la dégradation, au vandalisme, à

²⁷⁹ La plazuela Cecilia Peñaloza sur laquelle j'ai travaillé au début de mon enquête a ainsi connu en l'espace de trois ans (2011-2013) l'intensification de son occupation par des sans-abri passant de une à plusieurs familles (voir La Nación, 17/01/2014).

l'insécurité et aux activités illicites qui se développent dans le parc. Cet amalgame entre sans-abri et activités illégales est en effet récurrent. Ces « appropriations » équivalent pour les militants du Mirador à un abandon par l'Etat qu'ils accusent de ne pas prendre ses responsabilités. Les militants ont ainsi tendance à se tourner vers l'Etat et lui reprocher de ne pas s'imposer en expulsant ces usagers qui perturbent les autres usagers. Cette situation divise les acteurs investis dans le conflit, car si pour certains le parc ne peut être une solution au problème du logement à Buenos Aires, d'autres intègrent la situation des sans-abri à leur raisonnement en acceptant, faute de mieux, qu'ils continuent à vivre dans le parc.



Photo 44 : Stockage de matériel dans les arbres ; vendredi après-midi 22/03/2013



Photo 45 : Hommes qui dorment avec leurs effets personnels sur des bancs ; vendredi 22/03/2013

III. La protection du parc en tant que symbole de l'intérêt général

Les militants des associations de *vecinos* conçoivent pour la plupart ces parcs comme des espaces dont personne ne doit retirer de bénéfice individuel ou disposer d'avantage particulier. G. Fernandez me dit ainsi : « le parc n'est pas là pour rendre service », et ajoute en constatant avec regret : « le parc est un grand endroit dans lequel chacun fait ce qui lui fait envie »²⁸⁰ (entretien G. Fernandez n°4, 2012). De ce fait, les activités permises doivent être celles qui, si elles sont simultanées et généralisées, n'endommagent pas le parc ou n'entravent pas la liberté d'autrui. Pour Sandra, « l'espace public doit être utilisé par tout le monde, pas seulement par ceux qui y vivent ou qui ont décidé de faire du skate et qui m'empêchent de lire mon livre assise sur un banc »²⁸¹ (Sandra n°12, 2013). Mirta déclare : « ce n'est pas parce que nos parcs sont plus grands et plus isolés qu'ils doivent recevoir plus de monde ou accueillir les concerts dont les autres ne veulent pas. J'ai le droit de dormir tranquillement chez moi »²⁸² (Mirta n°15, 2013). Cela rappelle l'adage « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » dans le sens où pour ces militants, quelle qu'en soit la cause ou la raison, l'usage d'un individu ou d'un groupe ne doit pas dépasser le seuil où il empiète sur ceux des autres, ni entraver la liberté d'autrui. C'est la raison pour laquelle ces militants dénoncent non seulement ceux qui ont des pratiques qui nuisent au déroulement de celles des autres, mais davantage encore ceux qui tirent un bénéfice privé ou économique du parc : les sans-abri qui dorment et vivent dans les parcs, les vendeurs ambulants ou les marchands de la *feria de manualidades*.

III.1. Contre les intérêts individuels et les usages marchands

Les deux *ferias* installées dans chaque partie du parc Lezama ont une histoire et un statut différent qui leur confère une place plus ou moins légitime aux yeux des autres usagers. Pour les membres de l'association de *vecinos*, la *feria* d'artisanat située dans la partie haute est légitime puisqu'elle fait partie de l'histoire du parc et en est l'un de ses éléments culturels majeurs, et doit à ce titre perdurer. Constitués en association, les artisans autogèrent la sélection des membres et le contrôle de la qualité de leurs produits²⁸³ et sont contrôlés annuellement par la Commission des *Ferías* du GCBA²⁸⁴. En revanche, ils rejettent farouchement l'autre *feria* de *manualidades*, située dans la partie basse et apparue peu après la crise de 2001. Les difficultés économiques des riverains les poussèrent à vendre ou troquer des objets et de la nourriture pour subvenir à leurs besoins immédiats (Baracat et Aspis 2007, 2008). Ils furent rejoints au bout de quelques semaines

²⁸⁰ “El parque no está para hacer lo que le acomode”; “el parque es un gran lugar en el cual cada uno hace lo que quiere”.

²⁸¹ “El espacio público tiene que ser usado por todos, no solamente los que viven en el parque o los que han decidido hacer skate y me impiden leer mi libro sentada en un banco”.

²⁸² “No es porque nuestros parques son más grandes y más aislados que tienen que recibir toda la gente o los recitales que nadie quiere»; « tengo derecho a dormir tranca en mi propia casa”.

²⁸³ Obligation de fabriquer soi-même ou de rajouter de la valeur aux produits vendus, contrairement aux commerçants des *ferias* de *manualidades* qui peuvent revendre des objets « transformés ».

²⁸⁴ Les *ferias* d'artisanat dépendent de l'ordonnance n° 46 075/92 du GCBA qui régleme leur installation dans l'espace public, et régit l'admission de nouveaux vendeurs.

par d'autres vendeurs ambulants et la *feria* prit des proportions très importantes durant les semaines les plus critiques (

Photo 46). Elle finit par envahir une grande majorité du parc jusqu'à ce que la situation économique des habitants du quartier s'améliore et que ne restent que des vendeurs n'ayant pas trouvé de meilleure solution. En effet, si en 2005, 70% des vendeurs résidaient dans le quartier (Jiménez et Altchuler, 2005), cela n'est plus le cas aujourd'hui d'après l'un des vendeurs interrogés. Ceux qui restent aujourd'hui viennent d'ailleurs et ont des profils différents, des stocks beaucoup plus importants et disposent de camions pour le transport.



Photo 46 : Les articles étalés à même le sol en 2002 ; *photo : V Baracat*



Photo 47 : La *feria de manualidades* en 2005 ; *photo : C. Jiménez*

La *feria* de la partie basse du parc Lezama est donc censée être une *feria de manualidades*, de produits faits main. En réalité, il s'agit essentiellement d'objets d'occasion, de produits achetés en

gros et revendus au détail : produits d'entretien ou de beauté, vêtements, outils..., voire de contrefaçons (**Photo 48**). Elle n'a en tout cas plus rien à voir avec la vente de subsistance qui la caractérisait à ses débuts et a connu une forme de régulation avec sa légalisation. Les commerçants de cette *feria* se sont constitués peu à peu en un syndicat, Ferizama, qui a pris de l'ampleur (Jiménez et Altchuler, 2005). Réclamant la légalisation de leur statut depuis plusieurs années, ils ont finalement obtenu leur régularisation en 2010 par le Décret 92/04 promulgué par le GCBA dirigé par M. Macri autorisant les *ferias de manualidades* dans certains espaces publics. L'histoire de cette *feria* confirme une tendance à la marchandisation de l'espace opérée par cette nouvelle gestion du GCBA, et en ce sens elle illustre une conception de l'espace public qui n'est pas unanimement partagée. En effet, certains riverains du parc ont commencé à se plaindre des nuisances causées par cette seconde *feria* (occupation de l'espace, bruit, ordures...) et acceptent de moins en moins ce qu'ils considèrent comme la pérennisation d'une solution temporaire qui répondait à une situation d'urgence. Ils rejettent l'idée d'un parc qui permette le troc, la vente de subsistance et la solidarité, tel qu'il avait été imaginé par les assemblées de quartier en 2001, qualifiée par G. Fernandez d'« assistanat » (G. Fernandez n°4, 2012).



Photo 48 : La *feria de manualidades* dont les stands ont été homogénéisés en 2012 ; jeudi matin férié 29/03/2012

C'est surtout le statut de *feria* de « *manualidades* » qui est contesté aux membres de Ferizama puisqu'il n'y est vendu presque aucun produit fait-main mais essentiellement des produits manufacturés. Les militants du Mirador sont rejoints dans ce combat par les commerçants de l'autre *feria* d'artisanat qui rejettent également leur légitimité et se sont opposés violemment à eux lors du projet de *mise en valeur*. Graciela, la présidente de l'association d'artisans, revendique l'originalité, la qualité et le savoir-faire que nécessitent l'artisanat et déclare : « [nos *ferias*] n'ont rien à voir et il n'y a aucune raison pour qu'elles soient traitées de la même façon »²⁸⁵ (Graciela n°21, 2013). Ces deux types d'acteurs, commerçants et usagers, déplorent le fait qu'ils subissent

²⁸⁵ "No tienen nada que ver y no hay ninguna razón para que nos tratan de la misma manera".

les préjudices de cette *feria* sans aucune contrepartie et insistent sur cette injustice. Par ailleurs, il faut noter des degrés d'acceptation différents de chacune des *ferias* puisque pour de nombreuses personnes interrogées, la *feria* de *manualidades* est complètement illégitime et certains lui reprochent même d'être illégale (alors qu'elle ne l'est plus depuis le décret de 2010). Ils sont nombreux à l'accuser d'occuper un espace destiné aux jeux des enfants, d'être une nuisance pour le voisinage et de ne pas être une solution pérenne au problème d'emplois et à la crise économique. Il faut également noter que les deux *ferias* ne s'adressent pas à la même clientèle puisque les produits vendus ne sont ni les mêmes ni dans la même fourchette de prix. La *feria* d'artisanat est située dans la continuité de la *feria* de la rue Defensa et attire touristes internationaux et visiteurs métropolitains qui chinent souvenirs, antiquités ou œuvres d'art. La seconde semble viser un public plus populaire venant des quartiers périphériques de la ville. Ainsi, le fait que les militants rejettent cette *feria* mais pas celle d'artisanat pourrait s'expliquer, comme à Puerto Madero, par la catégorie sociale du public qu'elle attire. L'enjeu est-il donc de permettre des usages du parc qui ne soient pas exclusifs de ceux des autres, ou bien de faire cohabiter dans le même espace des usagers de catégories sociales différentes ? Plutôt qu'une concurrence des usages pour le même espace, l'explication semble relever comme à Puerto Madero de facteurs sociologiques.

Outre la qualité des produits vendus, cette *feria* constitue pour le Mirador l'un des exemples de situation d'occupation illégitime du parc, du fait de sa fiscalité (les commerçants n'ont longtemps payé aucune taxe ni impôts sur leurs activités) et de la concurrence déloyale vis-à-vis des autres commerçants. Le statut légal de l'opposant, et notamment sa contribution à l'impôt sont un motif de disqualification récurrent dans ce conflit : « Le droit à donner son avis dépend du statut : les vendeurs à la sauvette sont illégaux parce qu'ils ne paient pas d'impôts donc ils sont moins légitimes, c'est normal »²⁸⁶, dit Graciela (n°21, 2013). Pour Super 8, « Indien du nord qui s'est tiré de la misère »²⁸⁷ comme il se décrit, le droit des citoyens à participer viendrait du montant de l'impôt local payé et devrait donc être refusé à ceux qui ne participent pas à l'effort social, comme les sans-abri (Super 8 n° 26, 2013). Mais, au-delà, pour Alberto, la question n'est pas que l'Etat ou la société retirent une partie de ces revenus par l'impôt, mais elle est plutôt de préserver intégralement l'espace public d'activités marchandes ou commerciales, dont il n'aurait pas à être le support ou l'outil. Cette polémique est relancée depuis que le GCBA a annoncé son projet d'installer des kiosques dans les parcs de plus de cinq hectares, dans lesquels il octroierait des permis à des acteurs privés (*La Nación*, 04/09/2012a ; *La Nación*, 12/05/2014a). Cette idée de convertir une partie des espaces publics en espace marchand a suscité dans toute la ville une forte opposition à laquelle le Mirador et l'APL ont contribué pour une fois conjointement. Le GCBA a depuis proposé d'y associer des postes de santé ambulants et des locations de vélo, ce qui ressemble à une opération de légitimation pour faire accepter l'entrée d'acteurs privés dans l'espace public.

²⁸⁶ "El derecho a dar su opinión depende del estatuto de cada uno: los ambulantes son ilegales porque no pagan impuestos entonces son menos legítimos, es normal".

²⁸⁷ "Indio del norte que salió del barro".

L'argument économique est également souvent utilisé par les militants de l'AVPM qui m'ont fait part de leur sentiment d'injustice face à des usagers qui « se servent », « utilisent », ou « tirent des bénéfices » de l'usage de l'espace public, alors que ces usages leurs sont interdits à eux. En effet, à propos des sans-abri, Mirta réfléchit d'ailleurs : « mais pourquoi payer des impôts si je n'ai pas de services rendus ? » (Mirta n°15, 2013), et m'explique que le fait de contribuer davantage devrait lui donner plus de droits, et que justement elle a l'impression d'en avoir moins puisqu'on permet tout aux autres. Un passant dans le parc Micaela Bastidas me dit : « j'en viens à me dire : pourquoi moi je me mettrais pas dans le parc comme eux pour gagner de l'argent ? »²⁸⁸ (entretien informel, carnet de terrain 2012). Paradoxalement, la situation des sans-abri ou des vendeurs ambulants leur semble presque enviable. En revanche, l'utilisation de l'espace public par des entreprises privées pour organiser des événements sportifs (cf. p. 126) et faire ainsi des parcs un élément de leur campagne publicitaire ne semble pas déranger les membres de l'AVPM.

III.2. Préserver le parc des identités politiques ou culturelles

Les critiques des membres du Mirador ont également visé les événements du week-end et les assemblées générales du dimanche organisés dans l'amphithéâtre par l'APL, qu'ils qualifient de « situations d'appropriation du parc ». Parmi les militants de ces associations, nombreux sont ceux qui pensent que les parcs ne doivent pas être un support d'expression collective ou marqués par des identités individualisées. Ces militants refusent l'expression d'idées politiques ou l'engagement communautaire dans l'enceinte des parcs et sont souvent réticents aux manifestations ou événements culturels qui s'y déroulent. Pour Alberto, « ce n'est pas un endroit où faire de la politique, mais un lieu pour que les gens se connectent, se rencontrent »²⁸⁹ (Alberto n°10, 2012). Le parc semble donc être pour lui un lieu de discussions informelles et de socialisation, mais pas un endroit où des stratégies partisans doivent se déployer. S'il présente sa position comme la volonté de conserver le caractère pacifique du parc et de le préserver des divisions et des affrontements qui déchirent le reste de la société, l'appartenance à une corporation ou une association partisane est un motif de disqualification récurrent pour ces militants. Le Mirador est également très virulent contre les groupes qui organisent des événements communautaires dans le parc, qui se déroulent en public mais sans forcément être ouverts à tous :

Les vecinos du pourtour du Lezama luttent depuis plus de huit ans, sans banderoles politiques ni intérêts commerciaux, pour la récupération intégrale de ce Monument Historique National, classification qui en soi, impose un traitement spécial de tout le lieu. Nous savons que nous sommes nombreux à rêver qu'il retrouve la splendeur qu'il a perdue par manque d'entretien mais aussi à cause du mauvais traitement quotidien de ceux qui lui ont assigné des « fonctions sociales » (feria au rabais, réunions politiques, cognage de batterie [péjoratif], tambourin, acrobaties accrochées aux arbres et etcetera que vous connaissez déjà).

²⁸⁸ "Me puse a pensar: ¿porque yo no me meto en el parque con ellos para ganar plata?"

²⁸⁹ "No es un lugar para hacer política pero si un lugar para que la gente se conectan, se encuentran".

C'est ce groupe qui met en danger en ce moment le projet de mise en valeur, imposant partout une réaction agressive qui essaie de compenser le faible nombre de ses adhérents, qui en plus ont été recrutés majoritairement parmi des organisations sociales qui n'appartiennent pas forcément à notre quartier.

Il faut dire aussi que si les « usages » du parc continuent à être permis, le GCBA dilapidera le budget qui lui est assigné alors que peu de temps plus tard le lieu redeviendra ce que nous voyons aujourd'hui. Pour cela, nous vous demandons d'exprimer votre volonté ouvertement pour que soit écoutée la voix des vrais vecinos²⁹⁰

Lettre de G. Fernandez au Ministre de l'Environnement et des Espaces Publics, publiée sur la page Facebook du Mirador del Lezama le 25/05/2013.

La lettre envoyée par G. Fernandez montre bien comment, pour elle, la dimension politique de l'engagement militant aurait un impact sur sa légitimité, à deux niveaux. D'abord, en disant, « les vecinos du pourtour du Lezama luttons depuis plus de huit ans, sans banderoles politiques ni intérêts commerciaux », elle souligne le fait que le Mirador ne poursuit qu'un seul but, la défense du parc et donc de l'intérêt général, et n'en profite pas pour faire valoir une quelconque cause politique ou économique, contrairement à ses adversaires. Ensuite, quand elle accuse le gouvernement d'avoir laissé des « fonctions sociales » s'installer dans le parc comme des « réunions politiques », elle insiste sur le fait que ses opposants défendent une conception de l'espace public qui n'est pas légitime puisque pour elle le parc est censé rester neutre et ne servir aucun intérêt individuel. Cette lettre montre bien comment elle accuse le gouvernement d'abandon mais également d'avoir toléré l'installation de « fonctions sociales ». En les énumérant, elle désigne aussi bien les activités économiques qui ne font pas partie de sa conception de l'espace public idéal, que les événements politiques mais également les autres « usages » (mis par elle entre guillemets) qu'elle ne se prive pas de dénigrer. La politisation de la mobilisation, dans le sens où elle serait pénétrée par des questions politiques (au sens de *politics*), est une accusation qui revient fréquemment à Buenos Aires où tout événement est décrypté sous l'angle du bénéfice politique qu'il peut rapporter. Cette lecture politisée a été beaucoup utilisée dans le conflit du parc Lezama par ses différents protagonistes pour se légitimer et pour disqualifier leurs adversaires.

²⁹⁰ “Los vecinos de alrededor del Lezama luchamos hace más de ocho años, sin banderías políticas ni intereses comerciales, por la recuperación integral de este Monumento Histórico Nacional, catalogación que per se, impone un tratamiento especial de todo el lugar.

Sabemos, que somos muchos los que soñamos con ver nuevamente su esplendor, el que perdió por falta de mantenimiento pero también por el maltrato diario de quienes le han asignado “funciones sociales” (feria de barato, reuniones políticas, aporreo de batería, tamboriles, acrobacias colgando de los árboles y el etc. que Ud. ya conoce).

Es este grupo el que actualmente pone en riesgo el proyecto de puesta en valor, imponiendo por doquier una agresiva reacción que intenta compensar el escaso número de sus integrantes, los que además, fueron reclutados mayoritariamente de organizaciones sociales que no necesariamente pertenecen a nuestro barrio.

Demás está decir que si se permite la continuidad de los “usos” del parque, el GCBA dilapidará el presupuesto asignado ya que poco tiempo después el lugar volverá a ser el que vemos hoy. Por eso apelamos a Ud. para que exprese su voluntad abiertamente y sea escuchada la voz de los genuinos vecinos”.

Le Mirador a sans cesse accusé l'APL de faire dériver le débat autour du parc Lezama vers des problématiques qu'il qualifiait de « politiques », comme la privatisation et la marchandisation des espaces publics, le relogement des sans-abri, le sentiment et la réalité de l'insécurité. Le Mirador a suspecté les militants de l'APL de faire jouer dans cette mobilisation des enjeux qui se situaient à une autre échelle, ce qui était synonyme pour eux de manipulation d'une mobilisation locale pour faire valoir des enjeux plus globaux et donc politiques. Cette accusation renvoie au fait que de nombreux membres de la mobilisation du parc Centenario ont intégré l'APL à la suite de ce précédent échec, et qu'ils ne vivent effectivement pas tous à San Telmo.

Par ailleurs, G. Fernandez semble également ne pas apprécier le fait que le parc soit associé à autre chose qu'à sa qualité de « monument historique » qui doit primer sur ses autres attributs. Elle est donc également contre la Fête des militants, ou la célébration du Jour National des Afro-argentins et de la culture Afro, comme si cette référence entrainait en concurrence avec l'histoire du parc qu'elle contribue à construire à travers son blog. Aussi, elle condamne ces allumages de feu interdits ainsi que les excès sonores produits par les joueurs de *candombe*, et les dénonce systématiquement ou demande la vérification de leur permis auprès de la Préfecture. Pour elle, cela revient à « utiliser le parc pour des activités personnelles, ce qui va à l'encontre du caractère public de cet espace »²⁹¹ (G. Fernandez n°4, 2012). Mais elle associe également les auteurs d'actes de vandalisme à l'APL au cours du conflit qui les a opposés niant ainsi la légitimité de ces militants. Sur la page Facebook de son association, elle désigne ainsi les responsables des nuisances :

*Un groupe qui selon eux regrouperait 50 à 70 personnes, qui ne donnent pas leur nom et ne démontrent pas non plus qu'ils sont habitants du quartier, qui nous expulsent de nos logements chaque fin de semaine parce qu'il est impossible de se reposer et encore moins de profiter du parc, qui prétendent imposer leurs conditions même si cela implique de détourner la loi qui précise ce qui doit être fait pour la conservation de ce qui fut l'un des plus beaux espaces verts de la ville*²⁹²

Page Facebook du Mirador del Lezama, 3 juin 2013.

Elle fait ainsi l'amalgame entre des usages illégaux et des usages qui sont pour elle illégitimes mais bel et bien légaux (rien n'interdit de se réunir dans l'espace public si la Préfecture en donne l'autorisation). Pour elle, ces usagers qui « détournent la loi » correspondent aux membres de l'APL (qu'elle ne nomme pas explicitement mais qualifie de « groupe de 50 personnes ») qu'elle accuse directement de commettre des actes délictueux,

²⁹¹ "Usar el parque para actividades personales lo que va en contra del carácter público de este espacio".

²⁹² "Un grupo como dicen de 50 a 70 personas, que ni siquiera dan su apellido en las notas y no demuestran ser habitantes del barrio. Que nos expulsan de nuestras viviendas cada fin de semana, porque es imposible descansar y menos disfrutar del parque como tal. Que pretenden imponer sus condiciones incluso torciendo la ley, que indica los cuidados que deben tenerse en cuenta, en la conservación de lo que fue uno de lo más hermoso espacios verdes de la ciudad".

A Puerto Madero, les espaces publics qui étaient peu sollicités pour des activités politiques ou culturelles le sont de plus en plus avec l'arrivée d'usagers venus de l'extérieur du quartier, mais c'est plutôt la démonstration d'une appartenance à une autre catégorie sociale qui semble gêner les habitants du quartier (cf. p. 248). Les *asados*, les bals de cumbia, les défilés de Carnaval, les jeux et repas collectifs qui se multiplient dans le parc Micaela Bastidas, sont finalement des marqueurs qui inscrivent ces usagers et en quelque sorte participent à affirmer leur appartenance à une catégorie sociale concurrente. En revanche, les membres de l'AVPM sont très tolérants vis-à-vis des événements sportifs qui se déroulent dans le quartier et qui attirent une population issue de classes sociales plus aisées. Il s'agit également en un sens de l'affichage d'une appartenance à une communauté (sportive), mais ces références semblent davantage partagées par les habitants de Puerto Madero qui participent beaucoup à ces événements²⁹³. Pourtant, ces célébrations sportives sont sponsorisées par de grandes marques d'équipementiers (Nike, Fila...) et contribuent à produire une représentation sportive et internationale du quartier, ce qui conforte sans doute l'image que se font les habitants de leur quartier. Ainsi, si ces événements étaient contestés au départ à cause des nuisances qu'ils imposaient aux résidents, les usages publicitaires et commerciaux pour de grandes marques internationales sont à présent beaucoup mieux tolérés que l'affichage partisan dans les parcs.

Pour ces militants, les parcs semblent donc plus associés à un lieu d'épanouissement personnel que de démonstration d'appartenance à un collectif. Les membres du Mirador cherchent donc à rendre ces parcs les plus neutres possible et souhaitent que soient interdites les réunions de partis politiques mais également syndicales ou de communautés culturelles (afro-argentines, musique et littérature alternatives...). Chaque événement organisé par l'une de ces organisations est ainsi systématiquement dénoncé à la Préfecture par l'un des membres de l'association qui demande la vérification du permis ou du volume sonore, l'extinction des feux allumés... Pour ce qui est de la neutralité religieuse, je n'ai malheureusement aucune information sur ce sujet qui annonce de pistes intéressantes puisque l'espace public argentin est rempli de petites niches à la gloire de saints ou de figures religieuses (catholiques surtout). De la même manière, les Argentins ont l'habitude de se signer publiquement lorsqu'ils approchent d'un lieu religieux, affichant ostentatoirement leur appartenance religieuse. Il faudrait donc se demander ce que pensent ces militants des références spirituelles qui sont faites dans les parcs.

Aussi, dans cette conception de l'espace public, tous ne sont pas d'accord à propos de la distinction entre usage individuel de l'espace public et intérêt général : la *feria* d'artisanat ou les marathons sont tolérés dans un cas, tandis que les sans-abri ou les vendeurs ambulants doivent être déplacés et l'expression d'identités communautaires ou d'opinions politiques prohibée. Pour eux, le parc doit pouvoir être utilisé dans sa totalité, ce qu'il n'est plus s'il devient espace de logement, de production économique ou d'expression. Ces situations sont ressenties comme des « appropriations de l'espace » par certains usagers et c'est au prétexte qu'elles empêchent ou

²⁹³ Sandra poste régulièrement sur Facebook des photos d'elle et de ses partenaires du club de course à pied assistant à ces événements.

gênent la libre circulation ou le plein usage de certains espaces que certains réclament l'intervention des pouvoirs publics.

III.3. Responsabilité des parcs qui doit revenir à l'Etat : ordre et contrôle

La question du contrôle des usages des parcs revient régulièrement dans les propos des membres des associations de *vecinos* pour les décrire, et de façon sous-jacente la responsabilité sous laquelle ils doivent être placés. Ainsi, les militants de ce type d'association regrettent tous que les éléments de bien commun, et notamment l'espace public, soient perçus comme « n'appartenant à personne » et ne reçoivent de ce fait aucune marque de respect. Pour Mirta, « la mentalité en Argentine c'est : "le public est à personne", donc personne ne s'y intéresse »²⁹⁴ (Mirta n°15, 2013) et G. Fernandez ajoute : « quand on me parle de propriété, d'appartenance, je dis qu'on n'a aucun respect pour le public, pour le bien commun »²⁹⁵ (G. Fernandez n°4, 2012). Pour eux, c'est parce que la propriété publique de l'espace public n'est pas assez affirmée qu'il n'est pas respecté. Les avis divergent et se complètent souvent, mais d'après ces militants le problème vient soit du fait que l'Etat n'impose pas assez son autorité, soit du fait que les usagers ne se sentent pas concernés par son entretien. Si pour quelques-uns, le problème vient du manque d'éducation ou de respect de certaines valeurs morales, la solution réside pour la majorité de ces militants dans une affirmation par l'Etat de son pouvoir sur l'espace public et de la démonstration de sa volonté de tout mettre en œuvre pour le protéger. Ils réclament donc une action forte des pouvoirs publics et certains vont plus loin en appelant à plus de coercition à travers la surveillance des forces de police. Pour Jorge, membre du Conseil Consultatif, « le parc Lezama, c'est l'invasion de l'espace public et le manque de respect. Ca suffit de les laisser faire ! »²⁹⁶ (Jorge n°25, 2013) et pour Claudia : « il faudrait qu'il y ait plus de contrôle, de policiers » (Claudia n°5, 2013). Gonzalo déclare que ça ne le dérange pas d'« être surveillé par des caméras puisqu' [il] n'a rien à cacher »²⁹⁷ (Gonzalo n°14, 2012). Sandra déplore le manque de contrôle policier et se charge donc par défaut de la surveillance du parc Micaela Bastidas : « mais moi même si je ne les utilise pas beaucoup, je m'en occupe. C'est moi qui appelle la police quand ils font des *asados* ou bien je vais les voir. C'est un problème de contrôle parce que les politiques ne prennent pas leurs responsabilités »²⁹⁸ (Sandra n°12, 2013). On remarque que pour elle, il est légitime de se substituer aux autorités légales pour faire la régulation des usages et rappeler aux usagers leurs droits et leurs devoirs. Pour ces militants, la solution réside dans la réaffirmation du devoir de gestion étatique et du statut de propriété publique de l'espace : « en Argentine, on a un problème de respect, le critère c'est : ce qui est public est à personne, au lieu de est à tout le monde, c'est pour ça que tout est

²⁹⁴ «La mentalidad en Argentina es « el público es de nadie », entonces a nadie le importa »

²⁹⁵ «Cuando me hablan de propiedad, de pertenencia, digo que no tenemos ningún respeto para el público, para el bien común».

²⁹⁶ «El parque Lezama es invasión del espacio público y falta de respeto. ¡Basta de dejarlos hacer!».

²⁹⁷ «Vigilado por cameras dado que no tengo nada para esconder».

²⁹⁸ «Pero yo, aun si no les uso mucho, les cuido. Soy yo que llamo la policía cuando hacen asados o voy a verles. Es un problema de control porque los políticos no se encargan de sus responsabilidades».

détruit. Pour faire comprendre que le parc appartient à tout le monde, il faut que les gens s'en rendent compte »²⁹⁹ (Mirta n°15, 2013). La plupart de ces militants rejoignent donc le GCBA qui cherche à affirmer sa puissance et son contrôle de l'espace public par ses programmes de *recupération* visant la régulation des usages.

D'autres registres comme l'âge ou la profession sont souvent invoqués par les militants de l'APL et les jeunes, les sans-abri ou les *cartoneros* sont ainsi l'objet de ces disqualifications qui reposent sur leur personne et non sur leurs arguments. On constate donc une personnification de la légitimité qui varie en fonction de l'émetteur et non de l'argument émis. Les registres de légitimité utilisés par les militants peuvent se retourner contre des individus pour nier leur légitimité à participer au débat.

Conclusion section 2

Dans ces mouvements, les causes défendues par les manifestants se rapportent plus à la défense d'une situation antérieure avec des causes plutôt centrées autour de l'identité du quartier et la conservation du patrimoine. Pour ces mouvements, l'espace public semble être un argument de mobilisation assez secondaire, plutôt prétexte ou support de leur frustration face à la dégradation de l'espace public comme élément de leur « cadre de vie » dont ils souhaiteraient conserver les qualités. S'il est difficile d'affirmer que tous ces militants sont réactionnaires, ils sont en tout cas partisans d'un certain conservatisme et rejoignent la conception défendue par le gouvernement et donc son projet de *mise en valeur* sur plusieurs points. Par ailleurs, leur utilisation réduite du parc dans leur répertoire d'action correspond précisément à la conception de l'espace public des membres de ces collectifs selon laquelle leurs parcs respectifs ne constituent pas des espaces d'expression ou d'affirmation d'opinion individuelle ou communautaire.

Aussi, les antagonismes qu'ils mettent en avant contribuent à une vision clivante ou cloisonnée de l'espace public : les usages légitimes (loisirs, détente, sports...) et les usages illégitimes (activités artisanales ou communautaires, vandalisme, commerce informel...), les *vecinos* et les « visiteurs », les usages traditionnels et les pratiques contemporaines, la société classisée, l'intérêt général et les bénéfices individuels. Toutes ces catégories d'opposition sont construites ou reconstruites et très fréquemment invoquées par ces militants qui s'approprient l'une des valeurs et attribuent systématiquement son opposée à leurs adversaires. Les registres de légitimité invoqués ont tendance à adopter des syllogismes pour simplifier le débat, ce travail de transformation de la réalité consistant à faire croire que les parcs pourraient être sauvés si leurs propositions étaient écoutées : les grilles empêcheraient les sans-abri d'y dormir, les sportifs d'y jouer au football et les syndicalistes de s'y réunir. Mais de telles mesures ne régleraient pas le problème de l'occupation de l'espace public puisque si ces usages sont interdits dans les parcs Lezama ou Micaela Bastidas, ils s'exprimeraient sans doute ailleurs. C'est pourquoi, cela interroge la qualification de leur lutte

²⁹⁹ “El control por las autoridades es a veces en contradicción con nuestras libertades individuales, se volvió omnipotente”; “en Argentina, tenemos un problema de respecto, el criterio es: lo que es público es de nadie en vez de es de todos, por eso se destruye todo. Para que entiendan que el parque pertenece a todos, la gente tiene que darse cuenta”.

pour la «défense de l'espace public » et pousse à se demander si cela ne relève pas d'une stratégie d'affichage pour monter en généralité et gagner en légitimité. En effet, ce sont les militants des associations de *vecinos* qui ont le plus de mal à parler du concept d'espace public, leur préférant l'appellation du parc pour lequel ils sont engagés. En étant souvent accusées de nymbisme³⁰⁰, ces associations semblent avoir opéré un virage stratégique qui consiste à ne plus militer pour leur « backyard » mais pour tous les espaces publics de la ville.

Par ailleurs, ces militants qui font souvent référence aux espaces publics en utilisant les termes « chez nous » et « chez eux » pour en parler, remettent ainsi en cause leur caractère public. Cela indique non seulement le sentiment de propriété qui lie certains usagers au parc de leur quartier, mais également l'existence d'intermédiaires entre les espaces publics et privés : des espaces de familiarité ou des « parroquial spaces » (Lofland, 1973, 1998) dans lequel l'anonymat n'existerait pas malgré la fréquentation massive. On peut imaginer des gradients entre l'espace public où chaque individu serait un « étranger » (c'est-à-dire anonyme par rapport aux autres) et l'espace privé où tous les autres usagers sont connus de l'individu et où il y a interconnaissance mutuelle, en passant par des espaces semi-publics ou semi-privés où l'entre-soi serait limité. Cela signale en effet qu'à mesure qu'ils sont fréquentés, ces parcs, comme tous les autres espaces publics, voient leur degré de publicité (leur ouverture ou leur fermeture à un type de public) changer. Cela indique également que cette situation évolue dans le temps et qu'il est donc essentiel d'avoir conscience de la temporalité dans l'étude de la publicité de l'espace public. Aussi, à mesure que les frontières spatiales tendent à s'effacer, les frontières sociales entre ces usagers se maintiennent, et semblent accentuer la volonté des *vecinos* de l'association d'affirmer les frontières symboliques.

³⁰⁰ Dérivé de l'acronyme NIMBY déjà présenté p. 210 : Not In My BackYard.

Section 3. La conception politique de l'espace public défendue par les assemblées

Après avoir présenté les conceptions de l'espace public défendues par le GCBA et les associations de *vecinos*, cette section va s'intéresser à celle des membres de l'APL, présentée dans le chapitre précédent comme représentatifs d'un mouvement de défense de l'espace public plus large à Buenos Aires. Les arguments des militants de cette assemblée s'inscrivent en effet dans une mouvance plus générale constituée par la pluralité de mouvements sociaux qui se sont opposés à la politique du GCBA de M. Macri pendant son mandat. Là où les autres associations se concentrent en effet sur les conflits d'usage que les projets d'aménagement font ressortir, les assemblées donnent une portée plus généraliste, quasi politique, à leur engagement. Militer aux côtés d'altermondialistes contre le libéralisme politique et économique a en effet rapproché les militants de l'APL d'un réseau militant, dont certains des membres faisaient déjà partie, et leur a permis de faire évoluer leur discours vers des revendications plus larges que le projet du parc Lezama. A travers leurs revendications, un argumentaire qui est allé au-delà de l'aménagement des parcs s'est dessiné pour viser des principes situés au fondement de la société.

Cette section va donc montrer que les revendications de l'APL, dont le fondement est la défense de l'espace public, vont bien au-delà de l'aménagement urbain. Par leur mobilisation, les membres de l'APL espèrent faire entrer dans le débat public des thématiques qui en sont souvent écartées, et c'est pourquoi ils pointent certains enjeux qui ne sont pas souvent le sujet de discussion collective. En identifiant de nouveaux antagonismes et en en faisant leur cheval de bataille, ils espèrent mettre en cause des décisions qui ne sont jamais débattues publiquement. Je m'intéresserai donc à la manière dont ces militants ont construit ces antagonismes, sur quelles références extérieures au champ de l'urbanisme ils se basent, et en quoi cela révèle leur conception de la société et des rapports sociaux. J'examinerai comment, par leur engagement, ces militants tentent d'affirmer le rôle des citoyens dans la sphère publique et le droit à la participation aux décisions qui les concernent.

I. Un traitement égal de tous les parcs et de leurs usagers

I.1. Les *vecinos* : des usagers comme les autres

Parmi les militants de l'APL, plusieurs dénoncent le statut hégémonique qui est accordé aux *vecinos* dans l'usage des parcs et dans les réunions publiques desquelles certains sont écartés sous prétexte de leur non domiciliation dans le quartier. Si l'APL a fortement dénoncé cette position, d'autres personnes s'en sont également fait l'écho sur Internet ou lors de nos entretiens et je les inclue donc dans cette partie puisque leurs réactions se rapprochent de celle de l'APL, même s'ils n'en font pas partie. Alexis dit ainsi à propos des parcs de Puerto Madero que « ces espaces ne sont pas des privilèges, ils sont magnifiques mais tout le monde a le droit d'en profiter »³⁰¹ (Alexis

³⁰¹ "Esos espacios no son privilegios, son bellísimos pero todos tiene derecho a disfrutarlos".

n°8, 2012). Pour Federico, l'ouverture de ces espaces anciennement inaccessibles à l'ensemble de la population revêt une forte symbolique : « J'aime qu'ils aient rouvert cet espace abandonné pour en faire des espaces verts, des parcs. Ceux qui n'ont pas beaucoup de revenus y vont, surtout des gens de l'extérieur »³⁰² (Federico n°9, 2013). Pour ces deux informateurs, c'est le fait que les *vecinos* veulent s'accaparer le monopole du droit de décider de l'aménagement des parcs qui les a poussés à s'exprimer sur Internet et à dénoncer cette évolution. Pour eux, les *vecinos* ne doivent pas être les seuls représentants de la société civile à s'exprimer dans ce débat. Les militants de l'APL, de leur côté, n'emploient que rarement le terme « *vecinos* » dans leur discours. Mais, face aux accusations d'être de « faux *vecinos* », certains d'entre eux qui sont véritablement résidents du quartier répondent en donnant leur adresse, entérinant ainsi cette sélection résidentielle à l'entrée du débat. Ils l'utilisent de temps à autre pour répondre aux accusations mais quasiment jamais pour fonder leur argumentaire qui repose sur d'autres critères. Quand je l'interroge sur les propos du Mirador, Federico répond ainsi : « j'ai le droit de défendre le parc comme je veux parce que moi j'ai grandi ici, depuis 27 ans je suis ici »³⁰³ (Federico n°9, 2013).

De la même manière, A. Garay confie à propos de la question de la place croissante des *vecinos* comme destinataires des projets urbains qui a émergé de manière frontale dans le cas du parc Micaela Bastidas :

Il y a une sorte de sentiment répandu selon lequel les voisins³⁰⁴ seraient les propriétaires du quartier. On était arrivé à consolider un critère qui est difficile à maintenir aujourd'hui devant les responsables de la ville actuels : les voisins ne sont pas les propriétaires du quartier. Les grilles ne sont pas justifiées : je ne suis pas d'accord pour qu'il y ait des espaces privilégiés par rapport à d'autres. Les vecinos de ce quartier n'ont pas plus de droits que les autres

A. Garay n°1, 2013.

Il condamne ainsi la tendance rampante qui consiste à leur accorder plus d'attention qu'aux autres usagers, d'autant plus dans un quartier comme Puerto Madero où les habitants sont déjà assez privilégiés. Dans ce sens, M. Lavalle, qui n'est pas militante de l'APL mais soutient sa mobilisation, m'explique que son parti a réfléchi à un certain type d'espace public :

On a travaillé sur le concept d'espace public inclusif qui permet de ne pas sélectionner les usagers. Un espace qui soit un canal d'interaction sociale et non de séparation. Un espace pour tous, où des gens de différents calibre social, d'éducation, de formation éducative différente, qui se donnent la main et partagent un parc, ça fait une société plus forte dans sa cohésion. (...) Les vecinos comme ceux du Mirador veulent un parc plus exclusif, plus pour un autre niveau économique, qui ne donnerait pas accès aux gens plus modestes. Ils

³⁰² "Me gusta que volvieron a abrir este lugar abandonado para hacer espacios verdes, parques, los que no tienen mucha plata van, sobre todo gente de afuera".

³⁰³ "Tengo derecho a defender el parque como me gusta porque yo crecí acá, desde 27 años estoy acá".

³⁰⁴ Terme exprimé en français par A. Garay.

*veulent plutôt les usages d'un grand parc, joli. Nous aussi on veut ça mais on veut aussi le partager*³⁰⁵

M. Lavallo n°7, 2013.

Ainsi, les militants ou sympathisants de l'APL ne sont pas les seuls à considérer le parc Lezama comme un espace public comme les autres qui méritent ni plus ni moins d'attention. Dans la même logique, il leur semble que l'attention qui est accordée à l'aménagement et à l'entretien des parcs de Puerto Madero est exagérée par rapport à celle que reçoivent les espaces publics de quartiers plus modestes. Ainsi, les membres de l'assemblée militent pour l'égalité des parcs dans les procédures d'aménagement, parfois dans une dynamique de « rattrapage » quand ils considèrent par exemple que le parc Lezama ne fait pas l'objet d'autant d'attention de la part des services du GCBA que ceux de Puerto Madero. Ou bien lorsqu'ils souhaitent que les espaces publics ne soient pas traités en fonction de leur localisation géographique, mais de la même façon que les autres, en particulier dans le cadre du programme d'« acupuncture urbaine » du GCBA qui vise des zones spécifiques de la ville (cf. p. 167). Cela revient également à faire en sorte que tous les usagers puissent avoir accès aux mêmes espaces et donc que les habitants des quartiers en difficultés disposent d'espaces publics de qualité, soit dans leur propre quartier soit en leur permettant d'aller ailleurs.

Néanmoins, il faut noter quelques contradictions dans ce discours puisque certains militants s'approprient le parc, dans leurs discours du moins, comme s'il leur appartenait parce qu'ils vivent à proximité. Pour Federico, « c'est le hall d'entrée de [sa] propre maison. S'ils le grillagent, c'est comme s'ils [l]'empêchaient de rentrer dans [sa] propre maison »³⁰⁶ (Federico n°9, 2013). Malgré la critique qu'ils portent à leurs opposants sur le fait qu'ils accordent un statut supérieur aux *vecinos*, il faut donc remarquer ce sentiment de propriété vis-à-vis du parc de la part de quelques membres de l'APL. Graciela L. pense que le fait de s'attribuer la propriété du parc est à l'origine du fait que les collectifs ne peuvent s'entendre puisqu'ils revendiquent chacun cet héritage. Elle impute cette fois l'argument aux membres de l'APL et explique : « Il me semble que la première chose qu'ils veulent c'est être écoutés. Ce qu'il y a, c'est qu'ils clament très fort : "le parc est à nous, depuis toujours" »³⁰⁷ (Graciela L. n°18, 2013). Elle semble résumer la mobilisation à une recherche de reconnaissance territoriale, qui entrerait en concurrence avec celle des autres *vecinos* et reproche ainsi aux militants de l'APL de réclamer un droit de propriété sur le parc.

³⁰⁵ "Trabajamos sobre el concepto de espacio público inclusivo que permite no seleccionar los usuarios. Un espacio que sea un canal de interacción social y no de separación. Un espacio para todos, donde la gente de distintos calibres sociales, de educación, de formación educativa distinta, se dan la mano y comparten un parque, hace una sociedad más fuerte en su cohesión. (...) Los vecinos como aquellos del Mirador quieren un parque exclusivo, más para otro nivel económico, que no permite accesos a la gente humilde"; 'esos espacios no son un privilegio, son muy bellos pero todos tienen que poder disfrutarlos'.

³⁰⁶ "Es el hall de mi propia casa. Si lo enrejan, es como si me impiden entrar a mi propia casa".

³⁰⁷ "Pero me parece que la primera cosa que quieren es ser escuchados. Lo que pasa es que vienen muy fuerte con este « el parque es nuestro, desde siempre »".

I.2. Un parc qui s'adapte à ses nouveaux usages

C'est principalement en réaction aux déclarations de membres du Mirador qui ont accusé les opposants au projet de ne pas respecter le parc en tant qu'élément historique national que les membres de l'APL se sont emparés de cet enjeu. Une opposition s'est alors établie entre défenseurs d'un parc qui s'adapte aux évolutions des usages de la société et partisans du respect de l'aménagement originel du parc. Le second type de légitimité déployé plutôt par les partisans d'une évolution consiste à dire que si le parc Lezama demeure un élément historique pour la ville, la meilleure façon de le protéger consiste à conserver son caractère unique en faisant évoluer son rôle de symbole culturel. Maricel s'élève contre cette supériorité accordée au patrimoine, car pour elle le Mirador privilégie davantage « l'aspect esthétique que l'utilisation réelle du parc, uniquement pour une question d'image »³⁰⁸ (Maricel n°5, 2013). L'approche développée par les membres de l'APL privilégie une évolution vers des usages correspondant aux évolutions de la société. Ils se sont d'ailleurs associés dans ce combat à des usagers qui revendiquaient une liberté dans leurs comportements, en réponse à un groupe de *vecinos* du Parc Centenario qui réclamait l'interdiction des rapprochements « trop intimes » entre les couples (interdiction de s'allonger à deux sur le sol, de s'embrasser, respect d'une distance obligatoire...). Ce groupe de *vecinos* demandait en effet que la surveillance de ces comportements qu'ils considéraient comme privés soit intégrée dans la mission des gardiens. Un groupe Facebook s'est alors formé autour d'un événement qui invitait à un « beso masivo » (baiser de groupe) dans le parc Centenario pour protester contre la « surveillance des corps » par les gardiens (*La Nación*, 17/03/2013b).

Ces militants insistent donc sur l'égalité de traitement entre les différents espaces, mais également sur l'égalité entre les différents usages qui dans la mesure où ils sont légaux doivent être acceptés. Aussi, selon eux, l'espace public doit permettre la pratique de la *slackline*, comme du skate ou du football, en plus de la lecture, des échecs et du *tejo y bocha* qui sont des activités plus anciennes dans le parc. Pour M. Lavallo, qui soutient l'APL dans ce combat, tous ces usages contemporains doivent être acceptés et intégrés (dans la mesure où ils sont légaux) et aucun n'est plus légitime qu'un autre. Pour elle, ils font aussi partie de l'histoire du parc et de son évolution. Elle répond aux opposants qui souhaitent interdire les sports collectifs (football, volleyball) dans l'enceinte du parc : « le parc a été conçu à l'origine pour les gens qui vivent dans le quartier et fréquentent habituellement ce lieu, pour que les dames s'assoient mais aussi pour que les enfants jouent »³⁰⁹ (M. Lavallo n°7, 2013), ce qui sous-entend que tous les types de jeux doivent être acceptés.

Un autre militant demande lors de la réunion de présentation de projet à la Commune : « Finalement le parc appartient aux gens d'aujourd'hui ou il n'y a que l'Histoire qui compte ? »³¹⁰ (carnet de terrain, 2013). Mais cette distinction binaire n'est pas si évidente puisque certains des militants de l'Assemblée sont très favorables à la protection du parc pour ses caractéristiques patrimoniales, même s'ils n'en font pas tous leurs priorités. Ainsi, le Mouvement Afroculturel

³⁰⁸ "El aspecto estético en vez del uso real del parque, y eso solo por una cuestión de imagen".

³⁰⁹ "El parque fue originalmente concebido para que los que viven en el barrio y visitan este lugar a menudo, para que las damas se sientan pero también para que los niños juegan".

³¹⁰ "¿Finalmente el parque pertenece a la gente de hoy o lo único que cuenta es Historia?".

Bonga, en partenariat avec l'APL, a dénoncé le projet de *mise en valeur* du GCBA justement pour des motifs historiques, prenant ainsi à revers l'argumentaire du Mirador. En effet, pour eux le projet ne tenait pas compte du fait que le parc Lezama soit « un lieu de référence traditionnel (...), sacré, étant le lieu où furent réduit en esclavage [leurs] aïeux »³¹¹ (document interne de l'APL). Pour eux, les *salidas de candombé* (les défilés), dont le parcours passe traditionnellement par le parc Lezama depuis des générations, ne peuvent être empêchées parce qu'elles font partie du patrimoine immatériel protégé par l'UNESCO. Ils ont donc répondu à l'argument du Mirador qui se targuait d'être la seule association à agir pour la défense de la mémoire et de la culture du parc, lui contestant ainsi son monopole de la légitimité historique dans la défense du parc. La classification du secteur en zone protégée (APH) est donc bien utilisée par tous les collectifs pour tenter d'obtenir les modifications exigées au projet de *mise en valeur* du parc.

I.3. Un parc qui répond aux inégalités spatiales et sociales

Pour les membres du noyau dur de l'APL, le parc Lezama et les espaces publics en général doivent représenter un espace de rattrapage pour les marginaux de l'espace urbain. Pour les dominés des rapports sociaux et urbains, le parc est un espace dans lequel ils peuvent sinon renverser à tout le moins équilibrer ce type de relations. A défaut de parvenir à supprimer entièrement les inégalités dans un avenir immédiat, les différentes inégalités territoriales urbaines doivent être équilibrées à l'échelle de la ville et les espaces publics jouent un rôle dans cette compensation spatiale. Pour eux, le parc représente une sorte de refuge où ceux qui ne parviennent pas dans leur espace privé à accéder à leurs besoins vitaux peuvent trouver ce qu'il leur faut en cas de nécessité. Les membres de l'APL estiment donc légitime que le parc devienne un espace de vie : « ceux qui n'ont pas d'autres choix doivent avoir le droit d'y dormir »³¹² (P., membre de l'APL, AG du 30/05/2013). De la même façon, le parc doit être ouvert nuit et jour pour que ceux qui n'ont pas d'autre option puissent en profiter. D'après Maricel, « pour beaucoup de gens qui n'ont pas d'autres choix, c'est une grande maison, une extension de leur maison (...) pour compenser leur logement trop petit »³¹³ (Maricel n°5, 2013). De la même manière, en ce qui concerne les jeunes qui n'ont pas d'autres endroits où jouer au football dans ce quartier où les terrains sont privés, ces militants estiment qu'ils doivent pouvoir le faire dans le parc sans entraves et gratuitement ; de même pour ceux qui veulent se divertir et se réunir à la tombée de la nuit.

Par ailleurs, pour les artisans de la *feria* qui ne font pas partie de l'APL mais avec laquelle ils sont en relation, les parcs sont avant tout perçus comme leur lieu de travail et l'espace dans lequel ils développent une activité commerciale dont ils tirent leur source de revenus. Graciela, représentante de la *feria* d'artisanat du parc Lezama, explique :

En général, c'est la feria que préfèrent les artisans [en comparaison aux autres lieux de feria]. Ici je vends mieux : le lieu physique est meilleur ici, là-bas c'est une plazuela et les

³¹¹ "Lugar de referencia tradicional (...), sagrado dado que allí fueron esclavizados sus antepasados".

³¹² "Los que no tienen otra opción tienen derecho a dormir en el parque".

³¹³ "Para mucha gente que no tienen otra opción, es una gran casa, una extensión de su casa (...) compensa el depto chiquitito".

gens passent, ici c'est plus tranquille. C'est un bon lieu car c'est un parc, c'est mieux qu'être dans la rue ou sur le boulevard où il y a trop de trafic. Ici il y a des arbres. (...) Nous on paie des impôts donc on a le droit d'utiliser cette partie du parc. Eux [les commerçants de la feria de manualidades] ils ne paient rien, donc pourquoi ils restent ?³¹⁴

Graciela n°21, 2013.

Cet extrait montre la relation professionnelle que cette artisane entretient avec le parc Lezama et surtout l'intérêt commercial qu'elle lui porte (elle n'y vient pas la semaine même si elle habite à côté). Il s'agit pour elle de son espace de travail et en a donc une vision limitée au prisme du critère commercial qui teinte le parc d'une valeur marchande. Ensuite, comme dans l'argumentaire des *vecinos* décrit plus haut, elle légitime par le paiement d'un impôt le fait qu'elle ne représente pas une concurrence déloyale. Graciela pense donc qu'il est possible de tirer un bénéfice économique de l'usage de l'espace public uniquement s'il y a une contrepartie, règle financière qui doit servir pour la régulation du commerce ambulants et qui rendrait plus juste cet usage aux yeux des autres usagers qui ne retirent que des inconvénients de cette situation.

Si les membres de l'APL ont une position favorable au maintien de la *feria* d'artisanat qui doit être tolérée parce qu'elle est un élément culturel du parc, ils sont plus ambigus à propos de l'usage marchand de l'espace public. Il faut en effet remarquer l'évolution de l'APL vis-à-vis de l'autre *feria* selon la temporalité du conflit. Comme ils n'ont pas été soutenus et n'ont pas soutenu non plus les vendeurs de la *feria de manualidades*, leurs arguments ont évolué. A la fin du conflit, la plupart des membres de l'Assemblée étaient contre le fait de commercer dans le parc sauf quand il s'agit d'un besoin fondamental et pensait donc que la situation des marchands de cette *feria* devait être tolérée dans la mesure où cette activité économique leur procurait leur unique revenu. Mais j'ai pu observer des prises de position individuelles fortement opposées à ce soutien, comme Maricel qui affirme que les membres de Ferizama n'ont voulu aucun contact avec l'APL et pense qu'ils poursuivent une autre stratégie et ne veulent pas s'associer à l'assemblée. Son discours a donc évolué d'une position en faveur de leur maintien à : « ils ne manquent pas d'argent, mais ils profitent de la situation avec le GCBA »³¹⁵ (Maricel n°5, 2013), comme si le fait qu'ils aient refusé de s'associer à leur mouvement lui avait fait reconsidérer sa position vis-à-vis d'eux. En revanche, si certains membres de l'APL conviennent que des vendeurs ambulants exercent cette activité par obligation, tous sont totalement contre le projet du GCBA d'installer des kiosques de vente de boissons à l'intérieur de certains parcs (j'y reviendrai juste après).

Alexiz et d'autres commentateurs dans les articles de presse en ligne font ainsi souvent référence à l'idée de sacrifice ou d'égoïsme dont chacun peut faire preuve dans son usage du parc. Pour eux,

³¹⁴ "En general, es la feria que los artesanos prefieren. Acá se vende más: el lugar físico es mejor acá, allá es una plazoleta, la gente pasa, acá es más tranca. Es un buen lugar porque es un parque, mejor que estar en la calle o en el bulevar en medio del tráfico. acá hay los árboles. (...) Nosotros pagamos impuestos así que tenemos derecho a usar esta parte del parque. ¿Por qué se quedan?"

³¹⁵ "No les falta la plata para nada pero aprovechan la situación con el GCBA".

chaque usage du parc produit obligatoirement un bénéfice ou un avantage à celui qui l'exécute, mais celui-ci est légitime s'il répond à un besoin vital. A l'inverse, ceux qui n'en auraient pas absolument besoin devraient faire le sacrifice de voir le parc être utilisé par d'autres, dans l'optique d'améliorer la situation sociale de leur ville et donc de l'intérêt général.

II. Le parc : un espace d'expression politique

Dans un pays où la fin de la dictature remonte à presque 30 ans, la fermeture de l'espace public rappelle les heures sombres de l'histoire argentine pendant lesquelles les opposants politiques ne pouvaient s'exprimer librement. Après le départ de la dictature de la Junte militaire, les Mères de la Place de Mai ont ainsi symbolisé leur reconquête du droit d'expression en occupant cette place chaque jeudi. Le libre accès à l'espace public et le droit de circulation sont donc des symboles de liberté et de démocratie qu'il est difficile d'attaquer à Buenos Aires sans voir les arguments démocratiques émerger, même si ce ne sont pas ceux qui ont été le plus évoqués par les informateurs. En outre, si la méfiance de la récupération politique qu'on retrouve dans la plupart de ces collectifs provient peut-être de l'expérience des assemblées de quartier en 2001, il me semble que la mobilisation de l'Assemblée du parc Lezama marque un retour du politique. En effet, si ces mouvements avaient délaissé l'engagement politique pendant quelques années, échaudés par les expériences post-crise, il semble qu'une repolitisation de l'engagement soit en train de s'opérer. En effet, peu de temps après la formation de l'assemblée, les militants ont élargi progressivement leur argumentaire à la forme de gouvernance, à l'impact des enjeux économiques sur l'aménagement, au rôle du parc dans un quartier touché par diverses problématiques sociales... Au-delà de leurs arguments pour la « défense de l'espace public », certains militants portent des valeurs et des références qui sortent du champ de l'urbanisme et tirent leurs racines dans des domaines plus politiques. Ainsi, de la même façon que de nombreux auteurs se sont interrogés sur la portée politique des mobilisations qui ont surgi dans les *villas* dans les années 1990 (Ferraudi Curto, 2012), il semble pertinent de s'interroger sur la volonté de ces mouvements de porter un message politique, critère qui distingue clairement les associations de *vecinos* des assemblées de quartier.

II.1. Des espaces publics à protéger de la « dérive néolibérale » du GCBA

Le motif initial de rassemblement des militants de l'APL était la pose de grilles autour du parc, prévue dans le projet du GCBA et présentée par les médias comme le changement majeur du projet³¹⁶. D'abord, c'est la question de l'accessibilité du parc qui est particulièrement posée par le projet de fermeture par des grilles : « les grilles sont en contradiction avec l'espace public, pour moi c'est synonyme de privation de liberté, on pense à la prison, un lieu dont on ne peut pas sortir »³¹⁷ (Maricel n°5, 2013). De la même manière, M. Lavalley déclare : « nous on croit que

³¹⁶ Par deux fois *Clarín* titre en 2012 : « Parc Lezama : pour éviter plus de dommage, ils veulent le grillager » (*Clarín*, 05/07/2012) et « Ils mettront des grilles et fermeront de nuit plus de parcs et de places »³¹⁶ (*Clarín*, 02/08/2012).

³¹⁷ "Las rejas entran en contradicción con el espacio público, para mi es sinónimo de privación de libertad, se piensa en cárcel, en un lugar donde no se puede salir".

l'espace public doit être ouvert à toute heure pour tout le monde »³¹⁸ (M. Lavallo n°7, 2013). Il ne doit donc y avoir aucune entrave à la liberté d'usage des parcs, Federico invoquant même un « droit de circulation et de libre accès à tout le territoire »³¹⁹ (Federico n°9, 2013) faisant référence à la Constitution de la CABA qui affirme l'interdiction de réduire la surface d'espaces verts disponibles pour les habitants. Pour l'APL, les grilles symbolisent l'exclusion dans l'espace urbain : « elles sont un symbole d'expulsion pour ceux qui sont en-dehors et de répression pour ceux qui sont à l'intérieur »³²⁰ (asamblealezama.blogspot.fr, 25/04/2013).

Ensuite, d'après ces militants, les grilles sont l'un des exemples de la politique du GCBA par laquelle il est en train de modifier l'espace public selon un modèle « privatisateur et ordonnateur » (tract de l'APL, 23/03/2013). Lors des assemblées générales et dans les échanges internes de la liste de diffusion, l'argument de la nécessité de lutte contre la « privatisation »³²¹ du parc par ce dispositif revient en permanence. L'argument est double puisqu'en interrogeant les militants j'ai compris qu'il renvoyait d'une part aux mesures de régulation de l'espace public du GCBA que les militants accusent en retour de pratiquer lui-même une forme d'appropriation. Pour ces militants, en établissant un monopole de la décision des usages autorisés et des horaires d'ouverture, le GCBA affirme sa propriété exclusive du parc et en cela le « privatise » à son avantage. D'autre part, ces militants accusent également le GCBA de privatiser l'espace public au sens où il le cèderait à des acteurs privés leur permettant de tirer des bénéfices économiques et individuels de l'usage de l'espace public, au lieu de garantir sa qualité de bien commun. Cette accusation de « marchandisation » concerne notamment le projet de permis de vente de nourriture et de boisson à des entreprises privées dans certains parcs de la ville annoncée *a posteriori* de la présentation initiale du projet. Les militants de l'APL dénoncent aussi le fait que les autres espaces publics du quartier aient été « privatisés » à l'avantage d'intérêts marchands et d'acteurs privés (« la place Dorrego est maintenant recouverte de bars et on te jette si tu ne consommes pas »³²², AG de l'APL, 05/04/2013). Ils condamnent la multiplication des permis accordés aux restaurants pour agrandir leur terrasse qui « envahissent les trottoirs » de la ville, et qui s'inscrit pour eux dans une tendance à la « commercialisation » de l'espace public (mail du 14/03/2013 de la liste de diffusion [AsambleaLezama]). Le cri de ralliement des militants, qui revient sur tous les tracts et les communiqués de presse, est : « Le parc libre, sans grilles et en défense de l'espace public de tous »³²³, ainsi les grilles sont pour eux l'illustration de l'emprise du néolibéralisme sur les politiques urbaines du GCBA.

³¹⁸ “Nosotros creemos que el espacio público debe quedar abierto a todas horas y para todo el mundo”.

³¹⁹ “Derecho de circulación y de libre accesos a todo el territorio”.

³²⁰ “Son un símbolo de expulsión para lxs que están afuera y de represión para lxs que están adentro” » : à noter que le « x » est utilisé par ces militants et de manière générale par ceux qui rejettent le neutre masculinisé. En espagnol le X est donc utilisé à la place du « o » masculin ou du « a » féminin, certains utilisent également le @, exemple : « tod@s l@s vecin@s ».

³²¹ Sauf indications, les expressions entre guillemets de ce paragraphe sont issues du blog de l'Assemblée du parc Lezama (asamblealezama.com.fr), billets du 25/04/2013 et du 13/04/2013.

³²² “La plaza Dorrego está totalmente ocupada por bares y bares, y te echan si no consumís”.

³²³ “El parque libre, sin rejas y en defensa del espacio público de todxs”.

Il a déjà été mentionné que l'inscription dans des réseaux de plus large échelle avait compté dans la mobilisation de l'APL, l'amenant vers une contestation du néolibéralisme. En effet, elle s'est d'abord étroitement associée à l'ADeP qui se présente sur sa page Facebook comme : « un espace collectif en rejet des politiques qui promeuvent une Ville exclusive, privatisatrice et marchandisée »³²⁴ (page Facebook de l'ADeP). L'ADeP qui défend l'espace public ou le « public » en général se positionne en faveur d'un autre modèle de gestion urbaine que celui que promeut le GCBA. Ainsi, l'APL en s'associant à l'ADeP a élargi son argumentaire au néolibéralisme économique et y a intégré d'autres enjeux politiques : les attaques répétées du GCBA contre les lieux culturels alternatifs ou la situation des sans-abri entre autres. Les politiques culturelles ou du logement, les droits des peuples autochtones ou la reconnaissance des Droits de l'Homme sont pour eux des thématiques liées aux politiques néolibérales et impérialistes qu'ils reprochent au GCBA et qui forment un conglomérat contre lequel ils s'élèvent en bloc. L'invitation de l'APL à l'une de ses premières assemblées générales lançait ainsi : « En défense de l'espace public et en rejet des politiques écrasantes/asservissantes développées par le GCBA en matière de culture, d'éducation, de logement, vous êtes tous invités »³²⁵ (asamblealezama.blogspot.fr, 27/03/2013). Un autre tract explique « Dans le cadre d'une politique générale du GCBA privatisatrice, exclusive, excluante et mercantile, ils vont tenter de grillager un autre parc : le parc Lezama. Un groupe de *vecinos* des quartiers qui voient le parc, principalement réunis par la conviction qu'il faut défendre l'espace public, a formé l'Assemblée du parc Lezama »³²⁶ (Tract pour le festival Espantarejas, avril 2013, publié sur la page Facebook de l'APL). Si les opposants expriment leur engagement politique contre le néolibéralisme qui régit la politique mondiale, ils visent spécifiquement l'équipe gouvernementale au pouvoir, dirigée par M. Macri et issue du PRO :

Ils veulent réguler notre agenda (...) La grille est un symbole, une forme de violence symbolique (...) Pour moi, l'abandon du parc est intentionnel. Je veux pas être parano mais en réduisant la possibilité de récréation, la majorité des gens travaillent le jour et que vont-ils faire le soir s'ils ne peuvent plus promener le chien, jouer aux échecs, ils vont rester devant la télé. C'est fait exprès, ça augmente le stress (...). La solution ne passe pas par la fermeture du parc ni par ces méthodes arbitraires du monde global et de la société occidentale de droite, même si les gouvernements progressistes disent la même chose. Ce discours sur l'immigrant, le chômage, la pauvreté sont toujours de droite, ça leur sert

³²⁴ “Es un espacio colectivo en repudio a las políticas implementadas que profundizan una Ciudad excluyente, expulsiva, privatista y mercantilizada”.

³²⁵ “En defensa del espacio público y en rechazo a las políticas avasallantes que viene implementando el gobierno de la ciudad en cultura, educación, vivienda, estans todxs invitadx...”.

³²⁶ “En el marco de una política general del Gob. de la Ciudad de carácter privatista, exclusiva, excluyente y mercantil, intentarán enrejar un nuevo parque: El Parque Lezama. Un grupo de vecinos de los barrios que comprende el parque, unidos principalmente por la convicción de que hay que defender los espacios públicos, conformamos la Asamblea del Parque Lezama”.

pour faire passer toute leur propagande politique, le fait de mettre des grilles ça en dit déjà beaucoup, tout ça c'est idéologique !³²⁷

Alexiz n°8, 2012.

Il faut que la société ait peur, il ne faut pas que les gens sortent dans la rue, c'est pas bon que les gens se rejoignent à 3h du matin dans le parc à jouer de la guitare, à parler, débattre de politique, ou s'amuser. Dans certains secteurs, ça ne leur convient pas qu'il y ait de la culture, de l'éducation les gens doivent rester chez eux avec les rideaux fermés avec des grilles (...) En Argentine on connaît bien ça, les politiques néolibérales (...) Pour que tu comprennes l'idéologie du GCBA et surtout Macri : ils ont détruit la maison d'un architecte très connu sur [la rue] Bolivar qui était squatté, pour une affaire immobilière³²⁸

Federico n°9, 2013.

Ces militants ont tous les deux des discours qui inscrivent les grilles et le projet de *mise en valeur* du parc dans un discours plus global de contestation du type de politiques menées par le GCBA, qu'ils qualifient de « néolibérales ». La fermeture du parc est pour eux révélatrice des valeurs et des références des auteurs du projet qu'ils présentent, parfois en les caricaturant, comme opposées aux leurs. Quand ils disent tous les deux que le GCBA préfère que les citoyens restent devant leur télévision plutôt que de fréquenter les espaces publics, cela représente pour eux une valorisation de l'individualisme et une disqualification du débat et de la rencontre collective. De la même manière, en imposant des grilles, le gouvernement joue selon eux sur le sentiment d'insécurité des Portègues, confirme sa légitimité en affirmant qu'il faut les protéger, mais s'impose également comme leur protecteur. Les grilles sont pour Alexiz la preuve que le projet est une manœuvre politique par laquelle le gouvernement profite de sa position dominante pour imposer son pouvoir. La rhétorique de l'opposition gouvernants/gouvernés est très présente chez certains de ces militants dont la position n'est pas toujours homogène comme je l'ai déjà dit. Ils présentent donc le projet d'aménagement du parc comme une preuve de cette domination caractéristique du système capitaliste dans laquelle les rapports de force sont toujours à

³²⁷ "Quieren regular nuestra agenda (...) La reja es un símbolo, una forma de violencia simbólica (...) Para mí el abandono del parque tiene una intención. No quiero ser paranoico pero reduciendo la posibilidad de recreación, la mayoría de la gente trabaja de día, que van a hacer a la noche si no pueden pasear el perro, jugar al ajedrez, van a mirar televisión. Es a propósito, para aumentar el estrés (...) La solución no es el cierre del parque ni esos métodos arbitrarios del mundo global o de la sociedad occidental de derecha, aunque los gobiernos progresistas dicen lo mismo. Es discurso sobre el inmigrante, el desempleo siempre son de derecha, es para que aceptemos toda la propaganda política. El hecho de imponer rejas ya es bastante relevante, ¡todo eso es ideológico!"

³²⁸ "Quieren que la sociedad tenga miedo, la gente no tienen que salir a la calle, no es bueno que la gente se encuentran a las 3 de mañana en un parque a tocar guitarra, hablar, debatir de sujetos políticos, o divertirse. En algunos sectores, no les conviene que haya cultura, educación, la gente tiene que quedarse en casa, cortinas cerradas, con rejas. En Argentina, conocemos eso, las políticas neoliberales (...) Para que entiendas la ideología del gobierno y sobre todo Macri: destruyeron la casa de un arquitecto muy conocido en Bolivar, que estaba ocupada, solo para un negocio inmobiliario".

l'avantage d'un petit groupe au détriment du peuple. Pour certains de ces militants, les grilles sont le symbole de ce pouvoir économique qui s'impose dans tous les domaines de la société jusqu'à la politique d'aménagement de la ville et qui participe à la séparation des citoyens. Le gouvernement de Macri est pour eux le responsable de l'exclusion sociale et économique d'une partie de la société et de sa division. Ils font donc appel à l'antagonisme classique dominant/dominé largement repris par tous les mouvements altermondialistes argentins et internationaux.

II.2. Le parc comme support d'identité et espace d'expression

Le parc est régulièrement le lieu de rencontres culturelles, d'événements artistiques, de rassemblements partisans ou d'assemblées syndicales. Surnommé « parc K »³²⁹ (en référence aux Kirchner) la réputation politique du parc est répandue dans toute la ville. D'après Federico, cette habitude de se rassembler dans le parc pour discuter de politique, « ça va avec l'identité du quartier »³³⁰ (Federico n°9, 2013). Il s'agit pour la plupart de contenus culturels qui sont rarement accueillis dans les lieux culturels généralistes, d'après un entretien avec un éditeur indépendant lors d'une rencontre de poésie en mai 2013. Pour ces militants, le parc permet justement d'exprimer ce qu'ils ne peuvent exprimer ailleurs : « c'est l'unique endroit qu'on a pour ces discussions qui vont à contre-courant alors il faut nous le laisser »³³¹ (allocution lors de l'AG de l'APL du 06/06/2013). Le parc permet donc à des voies contestataires (« anti-hégémoniques » selon le même éditeur) qui ne trouvent pas toujours de place dans les espaces d'expressions traditionnels de s'exprimer. En cela, il constitue pour les militants de l'APL un espace où la liberté d'expression permise est nécessaire face à ce qu'ils considèrent comme une censure qui les toucherait dans le reste de la ville. Ces militants conçoivent donc l'espace public comme le lieu idéal pour s'exprimer, que ce soit politiquement ou culturellement, les valeurs et références individuelles gagnant à se rencontrer publiquement pour être discutées. Pour un des membres de l'APL, « c'est d'abord un espace de manifestation, de critique du politique et de débat »³³² (allocution lors de l'AG de l'APL du 06/06/2013). Pour eux, le parc Lezama est d'autant plus adapté à cela qu'il dispose d'un amphithéâtre susceptible d'accueillir des représentations, des spectacles, des rencontres et tous types d'événements rassemblant un grand nombre de personnes. Il faut noter que de nombreux parcs portègues sont pourvus d'équipements semblables permettant d'accueillir un public plus ou moins conséquent pour des événements divers. C'est pourquoi la suppression de l'amphithéâtre prévue dans le projet du GCBA a été perçue comme une volonté d'empêcher l'expression collective et a provoqué tant de réactions de la part des militants.

Les militants de l'APL, et de nombreux autres participants aux événements qui ont lieu dans le parc semblent donc considérer qu'il existe une opposition entre les opinions admises dans la

³²⁹ J'ai entendu à plusieurs reprises certains usagers du parc utiliser cette appellation pour désigner le parc Lezama dans des conversations privées, mais aussi dans certains articles de blogs ou documentation grise (tracts, affiches, ...).

³³⁰ "Viene con la identidad barrial".

³³¹ "Es el único lugar que tenemos para esas charlas a contra-corriente, pues que no los dejan".

³³² "Es ante todo un espacio de manifestación, de crítica del político y de debate".

sphère publique de débat collectif et celles qui en sont rejetées. Pour eux, certaines sont légitimes et disposent donc d'une possibilité de s'exprimer tandis que d'autres en sont systématiquement écartées. C'est pourquoi l'organisation d'assemblées générales chaque dimanche leur a permis de renverser ce constat, ou du moins d'exprimer quelque part leur position alternative à celle du GCBA et du Mirador, positions qu'ils considéraient comme « exclusives » (Mauricio n°6, 2013), c'est-à-dire ne permettant pas à d'autres de s'exprimer. Pour eux, le débat qui a eu lieu autour du parc Lezama est un exemple de ce phénomène puisque leurs positions sur le sujet n'ont pas été écoutées dans les instances officielles de débat public.

Néanmoins, si le parc Lezama représente pour eux un espace de débat politique, il n'est pas un espace d'engagement partisan et les militants de l'APL ont rejeté vigoureusement cet amalgame. En effet, en militant contre le projet du GCBA et donc au parti PRO dont il est issu, l'APL a souvent été associée à la mouvance péroniste ce qu'elle a toujours nié comme je l'ai expliqué. Face aux accusations de manipulation politique, les militants de l'APL ont toujours nié la volonté de politisation du débat en se détachant des positions partisans. Ils ont également contré ces reproches en cherchant à donner une portée plus large à leur mouvement qui s'est tourné vers la protection de l'espace public de la ville en général. En plaçant leurs revendications à un niveau métropolitain et en s'attaquant à l'ensemble de la politique urbaine du chef du GCBA, les membres de l'APL ne se sont pas concentrés uniquement sur la situation du parc Lezama. Par ce changement d'échelle, ils ont tenté une montée en généralité qui correspond à l'épreuve de justification par laquelle l'acteur cesse de défendre son cas particulier et se met à faire référence à un bien commun (Boltanski et Thévenot, 1991). Mais cet argument présenté un double tranchant puisque c'est précisément en cherchant à éviter de placer leurs revendications à un niveau trop local que ces militants se sont fait accuser d'être « trop politiques ». Finalement, les militants ont retourné les entreprises de disqualifications à leur encontre en accusant les membres du Mirador de collusion avec des responsables politiques (faisant allusion à leurs rencontres privées) et d'utiliser la mobilisation du parc comme tremplin pour leur carrière politique personnelle.

II.3. Une responsabilité collective du parc

Enfin, ce qui distingue la conception de l'espace public des militants de l'APL de celle des membres des associations de *vecinos* réside dans l'attribution de la propriété et de la responsabilité de l'espace public, et par conséquent dans la façon dont il doit être géré et entretenu. Les questions de l'ordre et de la régulation des usages, présentées comme les enjeux prioritaires par le GCBA, inquiètent ces militants. Ces deux valeurs sont pour eux antinomiques avec la liberté et l'égalité qui doit primer dans l'usage du parc. S'ils sont bien d'accord pour empêcher les trafics et les actes délictueux commis dans le parc et diminuer l'insécurité, ils craignent en effet que le projet d'aménagement soit un prétexte pour écarter des usages (réunions politiques) et des usagers (sans-abri surtout) considérés comme indésirables. A ce propos, ils ont d'ailleurs tenté plusieurs fois de déconstruire le cliché qui consiste à présenter le parc Lezama comme un lieu où les actes d'insécurité seraient plus nombreux qu'ailleurs. Ils ont pour cela retrouvé les chiffres des plaintes déposés au commissariat du quartier qui montrent qu'elles ne sont pas plus élevées qu'ailleurs. Pour eux, l'exagération de ces chiffres par le GCBA prouve sa manipulation politique qui consiste à fabriquer un moyen de justifier la pose des grilles. De la même manière, ils interprètent le manque

d'éclairage public dans le parc depuis quelques mois comme une tentative du GCBA de provoquer un sentiment d'insécurité chez les usagers et les pousser à accepter les grilles (mails de la liste de diffusion [Asamblealezama], 23/03/2013 et asamblealezama.blogspot.fr, 27/03/2015). En outre, ils refusent que les formes de régulation qui seront choisies aient un impact sur leurs usages et rejettent en bloc l'idée d'une « police des mœurs » comme dans le parc Centenario chargée d'interdire certains comportements, au prétexte qu'ils doivent se dérouler en privé et ne sont pas « appropriés » dans un lieu public. Ils rejettent également l'idée des caméras de surveillance car « le fait qu'on soit dans un espace public n'autorise pas l'Etat à surveiller les faits et gestes de ses citoyens en permanence »³³³ (Maricel n°5, 2013). La plupart des militants de l'APL préfèrent une régulation davantage basée sur le facteur humain que technique (grilles ou caméras) avec l'augmentation de la présence des gardiens de sécurité. Certains militants refusent même toute forme de contrôle de ce type qui symbolise pour eux la coercition policière et pensent que seul un contrôle social basé sur le respect mutuel permettra un usage apaisé du parc. Certains d'entre eux sont partisans de l'autogestion et l'autorégulation pour lesquels ils militent au sein d'autres mouvements. Alexis évoque ainsi la grille comme « un symbole de violence symbolique »³³⁴ : « les grilles empêchent de s'approprier l'espace public qui nous appartient à tous. En réalité ces espaces sont à nous, l'idéal serait de se les approprier » (Alexis n°8, 2012). Finalement il semble penser que l'aménagement et l'entretien de l'espace public devraient être sous la responsabilité de ses usagers et non pas des pouvoirs publics : « eux seuls vont réussir à créer du lien ». Pour eux, l'ordre ne vient pas de l'Etat, mais de la mission même du parc : créer du lien social et participer à l'ordre social.

Conclusion section 3

Le lien entre les limites atteintes par le néolibéralisme et la recrudescence de la protestation sociale apparaît de plus en plus étroit, à Buenos Aires comme ailleurs. Les militants de l'APL identifient en tout cas ce courant politique et économique comme l'une des influences du GCBA et militent donc pour un autre modèle d'aménagement. Ils donnent au passage une dimension clairement politique à leur combat en sortant de la critique *stricto sensu* du projet de *mise en valeur* et font appel à des références qui sortent du champ de l'aménagement. En effet, au fur et à mesure qu'ils découvraient le projet du GCBA, les militants de l'APL ont compris que les objectifs que le gouvernement poursuivait à travers ce réaménagement (l'ordre, la sécurité, l'embellissement), soutenu par les associations de *vecinos*, ne correspondaient pas aux leurs (la sociabilité, la mixité, la solidarité).

Les positions de l'APL l'ont donc placée dans une position périphérique du jeu d'acteurs, mais l'ont rapprochée d'autres mouvements militants qui se considéraient en position dominée dans plusieurs domaines : l'économie, la participation aux décisions politiques, les identités culturelles.... Ainsi, le fait qu'un si large spectre de mouvements sociaux ait rejoint leur

³³³ "El hecho de estar en un espacio público no permite al Estado vigilar sus ciudadanos permanentemente".

³³⁴ "Símbolo de violencia simbólica"; "Las rejas impiden la apropiación del espacio público que nos pertenece a todos. En realidad esos espacios son nuestros, lo ideal sería apropiárselos"; "son los únicos que lograran crear lazos".

mouvement indique que leur mobilisation a fédéré des contestations sociales très variées. La pluralité des antagonismes imaginés par C. Mouffe et E. Laclau s'illustre dans le cas de la mobilisation contre le projet de *mise en valeur* du parc Lezama qui est devenu pour un temps le lieu de convergence de tous les antagonismes qui opposaient ces militants au GCBA. Ils ont donc procédé eux aussi à une reconstruction du conflit dans lequel les antagonismes qu'ils identifiaient étaient révélateurs de leurs valeurs et de leurs références. En exagérant la référence aux grilles qui étaient proposées par le GCBA, mais qui ne constituaient que l'un des éléments du projet, ils ont accentué l'image d'un projet producteur d'exclusion et d'inaccessibilité. Cette focalisation sur l'enfermement a participé à transformer le discours de leurs adversaires et à le réduire aux grilles dont ils ont fait le symbole de toute la politique urbaine du GCBA. En outre, en présentant le gouvernement de M. Macri comme le responsable de tous les maux urbains (la dualisation urbaine mais aussi le manque de logement, les problèmes de transport...), les militants ont élargi ce qui les opposait à de nombreux autres sujets et accentuent artificiellement leur division. Enfin, ils ont identifié ce qui leur apparaît être un nouvel antagonisme, celui qui oppose les intérêts des gouvernants et des gouvernés, qui cimentera la suite de leur mobilisation, qui tournera essentiellement autour des enjeux de participation.

Conclusion chapitre 4 : Les antagonismes politiques du débat public

Ce chapitre a montré que dans l'argumentaire des militants et des responsables politiques, des valeurs et des références qui tirent leurs racines au-delà de l'aménagement urbain entrent en compte dans le débat sur l'espace public. En invoquant les classes sociales des usagers, leur appartenance partisane, leurs références culturelles, ils mettent en avant la pluralité des antagonismes qui traversent la société : les rapports entre individus (ou communautés) et société, la hiérarchisation des pratiques urbaines, le rôle du parc par rapport aux autres espaces urbains, les différentes conceptions de l'intérêt général, la résolution des inégalités... Cela montre que pour se forger une opinion sur l'espace public, un individu a recours à des références et des valeurs qu'il tire de ses expériences dans d'autres champs. L'opinion exprimée lors d'un débat public, en l'occurrence sur la conception de l'espace public, semble donc être le produit d'un schéma où se rencontrent des déterminants sociaux et des opinions plus individuelles. L'étude des discours permet donc d'identifier à quel type de registre argumentaire fait appel chaque groupe d'acteurs, et notamment quels procédés de légitimation et de disqualification de leurs adversaires ils mettent en place. Ces divergences entre les conceptions de l'espace public portées par chacun des acteurs sont plus visibles dans le conflit qui a touché le parc Lezama que le parc Micaela Bastidas puisque le projet d'aménagement a été l'occasion d'ouvrir un débat public sur le futur aménagement du parc.

Les conceptions de l'espace public défendues par chaque acteur ont fait l'objet d'une confrontation des légitimités qui ont systématiquement été présentées comme opposées à celles des autres protagonistes du débat, quitte à transformer ou à détourner parfois les arguments avancés par l'adversaire. Les notions de proximité et de centralité de l'espace public vis-à-vis de ses usagers constituent un axe majeur de l'opposition entre toutes ces conceptions. Les associations de *vecinos* et les responsables politiques ont largement contribué à la prépondérance du statut de *vecino* dans le schéma de gouvernance locale. La valorisation de ce statut semble correspondre à l'accentuation récente du clivage résidents/non-résidents qui procure à certains le sentiment de se sentir les bénéficiaires légitimes de la *recupération* de l'espace public. Dans ce débat, les responsables politiques portègnes accordent aux *vecinos* une sorte de « droit du sol » que les associations de *vecinos* ne se privent pas de brandir face aux autres militants, entérinant une division des citoyens déjà bien entamée. A l'inverse, l'Assemblée du Parc Lezama est encore une fois isolée par sa conception alternative de l'espace public qui considère les espaces publics comme des centralités autour desquelles gravite la vie urbaine de tous citoyens.

Le système d'acteurs bipolarisé que les militants tentaient de recomposer en un jeu à trois bandes a finalement renvoyé dos à dos les opposants et les partisans du projet gouvernemental dans des alliances parfois inattendues, comme si la recomposition du débat en deux pôles était plus stratégique. Ainsi, les membres du Mirador, du fait de leur soutien au projet du GCBA, ont été systématiquement associés à celui-ci par les militants de l'APL, oubliant que ces deux alliés avaient d'abord été opposés pendant des années. De la même manière, tous les opposants au projet ont été mis dans le même sac par leurs adversaires qui ont nié de ce fait l'hétérogénéité de

leurs positions. Au fur et à mesure du conflit, les oppositions ont été exagérées et les arguments se sont radicalisés rendant leur caricature et leur éviction du débat plus aisées. Du même coup, les légitimités ont été plus facilement mises en cause dans ce contexte agressif où le moindre défaut a été scruté, déformé et porté à la charge de l'adversaire. Le GCBA s'est rapproché de la vision conservatrice des associations de *vecinos*, et plutôt que de jouer les arbitres dans le débat entre ces deux conceptions de l'espace public, il a pris fait et cause dans le projet avant son commencement. Bien que ces deux collectifs fassent tous deux partie de mouvements sociaux de « défense de l'espace public », la catégorie des mouvements sociaux ne semble pas homogène. La bipolarité mouvements sociaux/pouvoirs publics ne semble donc plus pertinente pour comprendre le débat public sur l'aménagement de ces parcs. En identifiant ces antagonismes et en les mettant en avant dans le débat public, les acteurs participent, chacun à leur manière ou à leur niveau, à le renouveler en l'obligeant à intégrer ces nouvelles valeurs.

Ce chapitre a montré que ce pouvoir sur la formation d'une opinion publique et sur la mise en débat d'un sujet est une forme de domination qui permet de pointer les antagonismes qui paraissent saillants à celui qui le détient. Les acteurs tentent de construire leur position dans le débat par la reconstruction des antagonismes et d'imposer leur propre conception de ces antagonismes. Les nouveaux mouvements sociaux qui s'expriment aujourd'hui pointent de nouveaux antagonismes, notamment politiques, dans le débat sur l'aménagement des espaces publics. Cela indique, comme le signalaient C. Mouffe et E. Laclau, que l'antagonisme de classes est dépassé par d'autres (même si j'ai montré qu'il était toujours présent). Aussi, la reconnaissance du pluralisme des antagonismes est bien l'enjeu des conflits (l'enjeu agonistique) que j'ai étudiés et c'est ce qui en fait un débat politique. C'est donc bien en observant ce conflit et l'argumentaire de ces militants que l'on peut parvenir à comprendre non seulement l'évolution du débat public autour de l'aménagement, mais également progresser dans la compréhension des transformations qui touchent le reste de la société. En effet, il semble que le débat sur ce sujet soit l'occasion pour certaines formes de domination de s'exprimer à l'égard de certains participants, ce que l'étude plus concrète des formes d'expression du débat public dans le prochain chapitre permettra d'étayer.

CHAPITRE 5

MULTIPLICITE DES ESPACES DE DELIBERATION ET DEPLACEMENT DU DEBAT VERS D'AUTRES SPHERES PUBLIQUES

La démocratie est en péril non seulement quand il y a un déficit de consensus sur ses institutions et d'adhésion aux valeurs qu'elle représente, mais aussi quand sa dynamique agonistique est entravée par un apparent trop-plein de consensus qui peut facilement se retourner en son contraire

C. Mouffe, 1994, p. 16.

Le chapitre précédent consacré à l'analyse des conceptions de l'espace public par les acteurs rencontrés au cours de l'enquête a montré qu'il recouvre finalement des réalités et surtout des attentes très diverses. Mais toutes ces conceptions ne sont pas pour autant représentées dans le débat public parce que des rapports de force internes au processus délibératif contribuent à écarter certaines de ces conceptions de la sphère publique. La délibération repose en effet sur la confrontation des arguments sur un sujet d'intérêt collectif pour faire émerger un consensus qui serait l'unique garantie de la légitimité d'une prise de décision (Habermas, 1992, p. 336). Mais la recherche de ce consensus peut aboutir à l'éviction des antagonismes et empêcher de reconnaître la pluralité des arguments présentés. En ce sens, la délibération dénie la dimension conflictuelle du politique et son rôle fondamental dans la formation des identités collectives (Mouffe, 1999, p. 752), ce qui remet en cause l'idée que le consensus soit la garantie d'une décision légitime. En effet, l'objectif de parvenir à une décision finale peut conduire à l'éviction du pluralisme politique du débat, lui donnant une apparence consensuelle, c'est-à-dire acceptée par les participants. Ainsi, « proclamer qu'il y a consensus devient un acte de domination qui se présente elle-même comme consensuelle » (Lautier, 2010 dans Capitant et *al.*, 2013, p. 47). Pour les partisans d'une démocratie agonistique, la délibération revient alors à empêcher l'expression de certains arguments au prétexte d'éviter toute forme de conflit, et détruit alors tout intérêt de la formation d'une sphère publique autonome et critique.

Partant d'une vision essentialiste du conflit, le paradigme agonistique pose que le conflit est constitutif de la socialité et de l'historicité collectives (Vitiello, 2009, p. 208). Si les mécanismes participatifs mis en place dans la démocratie délibérative semblent chercher à éviter à tout prix le conflit, de nombreux auteurs se sont à l'inverse interrogés sur sa productivité aussi bien dans sa dimension sociale que géographique ou politique. Pour E. Laclau et C. Mouffe, l'objectif de la délibération n'est pas la simple résolution des conflits parce qu'elle aboutirait à sa propre fin. Ainsi, à l'inverse de J. Habermas, ces deux auteurs ne considèrent pas le conflit comme l'échec de la politique démocratique mais bien comme sa condition de possibilité (Mouffe et Laclau, 1985, p.

33). Selon eux, en cherchant à exclure toute relation de pouvoir entre les participants au débat, la démocratie délibérative fait mine d'ignorer les antagonismes qui existent au sein du processus délibératif. C'est pourquoi il leur semble important de reconnaître que toute forme de consensus est le résultat d'une hégémonie, comprise comme le produit de « pratiques qui visent à instituer un ordre dans un contexte de contingence » (Mouffe, 2010, p. 20). Dans le conflit s'exprime donc une volonté de renverser les hégémonies qui sont exercées par les dominants sur les dominés, correspondant au moment au cours duquel une particularité sociale ou symbolique prend une dimension universelle et politique (Flipo et Tarragoni, 2014 ; Laclau, 2008, p. 89). Ainsi, le politique correspondrait à une lutte entre acteurs pour imposer leurs perspectives et leurs valeurs respectives, qui bien qu'elles leurs soient propres sont considérées par eux comme universelles. C'est à partir des frottements entre ces antagonismes que le débat public va s'établir, laissant ce qui est commun ou ce qui fait consensus dans l'ombre. Aussi, on peut se demander si la délibération au sujet de l'aménagement de l'espace public ne correspond pas à une quête de consensus par le GCBA qui aurait écarté les arguments de certains participants (en particulier ceux de l'APL) qui mettaient en danger la résolution du conflit. Pour en revenir au concept d'hégémonie, quand les références invoquées par le GCBA pour fonder sa conception de l'espace public sont présentées comme universelles et légitimes, sans remise en cause possible dans le débat, sa définition devient alors hégémonique.

Le projet de réaménagement du parc Lezama a provoqué dans le quartier de San Telmo et le reste de la ville une discussion collective foisonnante dans laquelle se sont engagés de nombreux acteurs. Mais la manière dont le GCBA a organisé le processus de *participation citoyenne* a davantage servi à asseoir sa position dominante dans la gouvernance qu'à y inclure les citoyens. L'observation de ces mécanismes dans le débat public dominé par le GCBA m'a conduite à m'interroger sur leurs liens avec l'ouverture de nouveaux espaces de délibération. Ce débat s'est en fait réalisé à travers plusieurs espaces de discussion qui n'ont été ni simultanés ni tous déterminants sur la décision finale. Dans ces conditions où le consensus fait loi et où les antagonismes sont rejetés, des formes micro-politiques entament une tentative de colonisation du politique (Swyngedouw, 2011, p. 10). L'action des nouveaux mouvements sociaux observés à Buenos Aires peut ainsi être interprétée comme une tentative de renverser l'hégémonie des responsables politiques dont la conception de l'espace public ne pouvait être remise en cause dans le débat public institutionnel. La contestation dans d'autres espaces, autrement dit la constitution de sphères publiques alternatives, a représenté pour eux des opportunités de voir leurs arguments s'exprimer. Néanmoins, tous les arguments exprimés ont fait partie d'un débat global et à ce titre il est intéressant de se demander pourquoi ils ont pu s'exprimer dans certaines instances de discussions et pas dans d'autres.

Pour finir, je propose donc de revenir à une réflexion sur l'intégration des antagonismes dans le débat public et à la manière dont certains acteurs parviennent à dépasser les barrières qui leur sont imposées. Il s'agira donc de se demander dans quelle mesure la fermeture ou l'institutionnalisation de la sphère publique combinée à l'apparition de nouveaux sujets d'opposition ont entraîné l'ouverture de nouveaux espaces d'expression. Comment les mécanismes d'exclusion et les rapports de force intrinsèques à la délibération ont poussé les mouvements sociaux à créer ou à investir de nouveaux espaces d'expression. Dans ces conditions,

quel rôle jouent l'espace public urbain et l'espace public numérique dans l'ouverture du débat public ? Quelles sont les modalités de l'expression des nouveaux antagonismes identifiés dans le chapitre précédent ? Quelles sont les nouvelles dimensions de la sphère publique et comment la définir ?

L'étude du contenu de la sphère publique que je qualifierai d'« institutionnelle » (puisqu'elle semble contrôlée par les pouvoirs publics dans le cadre des institutions démocratiques et non l'émanation de mouvements issus de la société civile) me permettra donc de le comparer à celui des autres espaces de débat que l'enquête de terrain m'a permis de découvrir. L'importance de ce qu'il se passe dans ces autres sphères publiques a été démontrée par leur influence sur l'aménagement final du parc Lezama, réussissant à faire évoluer le processus de décision piloté par le GCBA. L'analyse de toutes les dimensions de la discussion publique est donc nécessaire pour comprendre l'évolution du débat public autour des projets d'aménagement. L'étude des formes d'expressions des trois collectifs militants montrera qu'ils ont développé différentes attitudes à l'égard du pouvoir institutionnel, puisque tous ne cherchent pas à le combattre au sein de la sphère publique institutionnelle mais créent d'autres sphères de débat fonctionnant sous des régimes différents. Si certains militants se sont mobilisés en faveur d'une meilleure intégration de la société civile et de ses représentants aux dispositifs de décision, d'autres ont préféré rester en dehors, du moins tant que le système de délibération actuel n'était pas modifié.

Si ce chapitre se concentrera surtout sur le projet de *mise en valeur* du parc Lezama qui a provoqué plusieurs débats publics parallèles, quelques éléments issus de mon enquête à Puerto Madero viendront appuyer cette démonstration. Une première section s'intéressera à la sphère publique institutionnelle, à ce qui s'y est exprimé pendant le débat public autour du projet de *mise en valeur* et aux formes de domination que j'y ai observées. Une deuxième section montrera comment cela a provoqué le transfert de certains arguments vers une sphère publique plus spatialisée, l'espace public urbain lui-même qui a été mis à contribution pour exprimer ces alternatives. Une troisième section analysera l'émergence d'un débat public parallèle mais en lien avec les deux autres sur Internet et notamment sur les réseaux sociaux numériques où la contestation aux projets d'aménagement se fait de plus en plus forte.

Section 1. L'institutionnalisation du débat dans une sphère publique contrôlée par le « haut »

De plus en plus de dispositifs participatifs sont mis en œuvre par les responsables politiques, tandis que les projets d'aménagements qu'ils proposent sont de plus en plus contestés par différents types de mouvements sociaux/urbains. Ce paradoxe illustre donc le relatif échec de la démocratie délibérative à inclure les membres de la société civile dans les processus de décisions qui les concernent. Il faut alors s'interroger sur l'opportunité de la délibération, à la fois sur sa procédure puisque de nombreux arguments sont écartés au cours du processus, mais également sur sa finalité. Certains auteurs reprochent en effet à cet exercice démocratique, la délibération, de chercher à évacuer le conflit et craignent que l'espace public ne devienne qu'un lieu d'enregistrement des décisions dans lequel les oppositions ne pourraient s'exprimer sous peine d'être exclues du débat. L. Blondiaux se demande ainsi si, par cette recherche de consensus, l'objectif de la délibération n'est pas la pacification de la société. « Dans quelle mesure cette démocratie participative ne vise-t-elle pas au contraire à canaliser sinon à éradiquer ces conflits ? » s'interroge-t-il (Blondiaux, 2008, p. 133). Si cet évitement des conflits est problématique, c'est surtout parce qu'il donne l'apparence d'un consensus alors que les antagonismes qui existent bel et bien sont ignorés. Avec l'expression, « idéal délibératif » (Blondiaux, 2004) il souligne le décalage entre la délibération qui relève d'un idéal reposant sur des présupposés critiquables, et sa mise en œuvre à travers la participation qui vise l'inclusion des citoyens au processus de délibération. Deux perspectives existent donc d'après lui : celle des « délibérateurs » qui cherchent à faire tendre la délibération pratiquée vers le meilleur résultat possible, et celles des « ultra-critiques » qui récusent l'idée même qu'une délibération ouverte et égalitaire soit possible (Blondiaux, 2004).

En Argentine, la décentralisation du pouvoir et la participation citoyenne ont été des enjeux importants de la vie politique contemporaine après la dictature et les crises politico-économiques de la fin du XX^{ème} siècle et de 2001. J'ai expliqué que ce premier mouvement avait été ponctué d'étapes importantes telles que le changement de statut de Buenos Aires en 1996, le vote de la loi des communes en 2005 et la première élection des conseils communaux en 2012. En ce qui concerne le second, sa dynamique a connu quasiment un mouvement inverse : après s'être fortement développée à la fin des années 1990 et début 2000, la participation a connu un net ralentissement après la crise. Ainsi si « la décentralisation a continué doucement, le processus de participation s'est peu à peu arrêté après les années 2000 »³³⁵ résume Graciela G. (n°25, 2012). Contrairement aux villes françaises qui ont vu exploser les dispositifs participatifs dans les années 1990 (Bacqué et Gauthier, 2011 ; Bacqué et Sintomer, 2011), Buenos Aires, qui s'était engagée

³³⁵ "La descentralización ha continuado paulatinamente pero el proceso de participación se paró después de los años 2000".

dans cette voie dès les années 1990 avec les Conseils Consultatifs des CGP et les budgets participatifs, a vu ses mécanismes de prises de décision collective voler en éclats après la crise économique de 2001. L'instabilité économique et financière s'est accompagnée d'une crise politique lors de laquelle la méfiance des citoyens envers leurs dirigeants politiques s'est exprimée fortement. La lenteur du renouvellement du personnel politique (plusieurs de ses membres étaient en poste sous la dictature) et de l'application de la loi des communes a fait douter les citoyens de la sincérité de la démocratisation du politique.

Ce processus d'ouverture de la décision politique aux citoyens a semblé s'accélérer avec l'arrivée à la tête du GCBA en 2007 de M. Macri qui a fait de la « participation citoyenne » (du nom du programme et du Secrétariat chargé de mettre en œuvre ces politiques) l'un des axes majeurs de ses mandats. Mais l'analyse de la mise en œuvre de cette « participation », notamment autour du projet d'aménagement du parc Lezama, a montré qu'elle relevait plus de l'affichage politique que d'une véritable inclusion des citoyens. Ce n'est pas la première fois que des dispositifs participatifs à destination des citoyens sont mis en œuvre, mais ceux de ce gouvernement sont caractéristiques de la gouvernance promue par M. Macri. Si la canalisation de la participation citoyenne vers des formes plus institutionnalisées, moins subversives et éloignées du conflit et de la protestation sociale date de la période post-crise en 2003 (Retamozo, 2011, p.3), ce processus a semblé connaître une accélération durant l'administration du GCBA par M. Macri.

Ainsi, cette section cherche donc à montrer que la participation citoyenne du GCBA vise à présenter la délibération comme une recherche de consensus mais que l'éviction en amont de certains arguments et participants tronque le résultat final du processus participatif. Le projet d'aménagement du parc a surtout été le produit des rapports de domination qui se sont exercés dans les instances de débat officielles dans lequel une partie des revendications des militants n'a pu s'exprimer. L'analyse de la constitution du débat public autour de l'aménagement de l'espace public me permettra de comprendre les rapports de force qui se sont installés entre les différents acteurs qui ont participé à ces délibérations. Je vais donc m'intéresser à la rencontre des acteurs (décrits dans le chapitre 3) et de leurs arguments (chapitre 4) et au produit de leurs interactions pour comprendre comment et pourquoi certains ont été écartés et n'apparaissent que difficilement dans cette sphère publique. Dans un premier temps, il sera question des moyens mis en place par le GCBA pour faire participer les citoyens Portègnes aux décisions concernant leur ville. Bien qu'il ait multiplié les mécanismes « participatifs », la question de l'impact réel des autres acteurs dans le processus de décision se pose, le pouvoir de « décideur » du GCBA s'exprimant pleinement dans cette sphère qu'il semble contrôler.

I. La « participation citoyenne » du GCBA en matière d'aménagement basée sur une « participation » descendante

Dès le début de son mandat, le GCBA de M. Macri a montré une certaine volonté d'intégrer les citoyens à la vie de la cité en faisant par exemple du slogan « En todo estás vos » (« Tu es dans tout ») la signature de la majorité de ses supports de communication (**Figure 26**). Avec le programme de *participación ciudadana* (« participation citoyenne ») développé à travers des procédés aussi bien directs que numériques, il a affirmé vouloir les inclure aux processus de

décision. Devant une telle ambition affichée, il est logique d'imaginer que le GCBA ait cherché à aller plus loin que les gouvernements précédents en matière de participation, mais celle-ci est restée très limitée sous les gouvernements de M. Macri bien qu'il ait disposé de la mainmise totale sur son orientation. Elle est du moins perçue comme telle par la plupart des personnes interrogées parmi le personnel administratif qui constatent un recul de l'intégration des citoyens à la délibération.



Figure 26 : Affiche « En todo estás vos » du GCBA ; source : site Internet du GCBA, 23/10/2014

Le premier indice de ce décalage entre affichage et réalité est le rôle limité des Communes dans le schéma de gouvernance locale et leur faible marge de manœuvre dans l'organisation de la « participation citoyenne » dont elles sont censées s'occuper depuis la loi des Communes de 2005. En effet, au terme des huit ans de mandat du gouvernement de M. Macri, la mise en œuvre des mécanismes participatifs est limitée et le rôle de médiation des communes entre les citoyens et les responsables politiques reste finalement faible. A la fin du premier mandat de M. Macri, les Conseils Communaux n'avaient pas encore été élus, le GCBA ayant longtemps retardé la tenue de ces élections. Pour expliquer le recul de la participation et la lenteur de son retour dans le processus démocratique, plusieurs raisons sont invoquées par les informateurs et notamment la crise économique qui a remis en cause l'exercice des CGP et de leurs budgets participatifs. Mais des membres de l'administration interrogés accusent les responsables politiques de ne pas avoir suffisamment encouragé leur reprise et d'avoir manqué d'ambition politique en matière d'avancées participatives. Graciela G. témoigne de sa déception face à l'arrêt de ces dispositifs et du changement dans la gestion des affaires locales qui s'est opéré dans le contexte post-crise :

A cette époque [avant la crise], on pensait que c'était un moment fondateur pendant lequel beaucoup de choses ont été faites pour la participation. A ce moment-là, le processus a atteint un haut niveau de consolidation et ensuite ça s'est paupérisé, le processus est entré en décadence on va dire, il n'a pas pris le chemin qu'il aurait dû suivre. (...) C'était en 2002-2003, aujourd'hui ça continue mais ça s'est délité.(...). Le

nouveau [M. Macri] n'a pas ... le Gouvernement ne stimule pas assez pour que ça fonctionne on va dire. Beaucoup de directeurs des CGP sont partis parce que c'était difficile à supporter... On était tous les jours dans la rue à mettre notre personne en jeu, à essayer de résoudre des problèmes qui étaient impossibles, dont la solution n'intéressait personne, depuis une position qui n'avait plus de sens. Il n'y avait pas de politique commune, personne qui nous dise... rien. Aujourd'hui, si tu vas voir les centres de gestion, je crois que rien de ce que t'ai expliqué n'existe encore. (...) Ce processus avait une certaine cohérence jusqu'en 2003, mais il me semble que... depuis il s'est appauvri, il n'y avait plus de budget, c'était comme rester dans un endroit pour voir si tu vas survivre³³⁶

Graciela G. n°25, 2012.

Graciela G. insiste longuement sur les traumatismes liés à la période post-crise où le manque de soutien des responsables politiques a poussé de nombreux employés à quitter leur emploi (quatre membres de son CGP ont démissionné et deux sont tombés malades en deux ans). Mais ce phénomène s'est accru selon elle depuis l'arrivée du gouvernement de M. Macri au pouvoir : « les nouvelles équipes ne sont pas très heureuses, ceux qui ont pu s'en aller l'ont fait, les autres sont restés »³³⁷ (Graciela G. n°25, 2012). Selon elle, la faible participation des citoyens à ces dispositifs a servi de prétexte aux responsables politiques pour affirmer qu'ils représentaient un échec et à y mettre un terme. D'autres informateurs ont recours à d'autres types de justification parmi lesquels la référence récurrente à la culture et au tempérament des Argentins qu'ils qualifient de « prompts à la conflictualité » (Alberto n°10, 2012). Mirta fait référence aux « pays développés » qui seraient les « champions de la participation » (Mirta n°15, 2013) tandis qu'elle serait impossible à mettre en place en Argentine. « Ce n'est pas dans leur culture de participer » me dit M. Lavalle (lors de la réunion préparatoire au Conseil Consultatif du 09/03/2012). D'autres accusent le manque de motivation des citoyens qui ne croient plus en la politique, voire s'en désintéressent totalement. Ainsi Alberto se désespérait, en 2012 avant que ne commence la mobilisation de l'APL, de l'absence de réaction des *vecinos* qui ne semblaient pas se tenir au courant et refusaient de venir aux réunions.

Ensuite, malgré la Loi des Communes qui devait faire des communes les intermédiaires entre le Gouvernement et les citoyens, celui-ci semble persister à vouloir maintenir un lien direct avec ses électeurs et à continuer d'organiser la participation lui-même. Ainsi, Graciela L., chargée de projet

³³⁶ “En esta época creíamos que eso era el momento fundacional y donde se hizo muchas cosas a favor de la participación. A partir de ahí el proceso estuvo a un cierto nivel de consolidación y después se fue como pauperizando, entró en decadencia digamos y no en el camino que tendría que haber seguido. (...) Eso fue en el 2002-2003, ahora sigue pero delitándose, (...) Y el nuevo, no... no están incentivando desde el Gobierno para que este funcione digamos. De hecho, muchos de los directores de los CGP nos fuimos porque era muy difícil de sostener... estábamos en la calle, poniendo nuestro cuerpo... tratando de resolver cosas que no era posible resolver, que a nadie le interesaba resolver, desde un lugar que ya no tenía sentido. No había una política común, que nos decía...nada. Ahora si vas a ver los centros de gestión creo que nada de lo que te conté existe ahora. (...) Este proceso hasta 2003 tuvo cierta coherencia pero desde 2003, me parece que ... todo fue pauperizándose, no había presupuesto, era como quedarse en un lugar a ver si vas a sobrevivir”.

³³⁷ “Los nuevos equipos no son muy contentos, los que pudieron irse lo hicieron, y los que no quedaron”.

à la Direction du *Casco Histórico* depuis plus de 20 ans, est également très critique de la façon dont le gouvernement actuel ne respecte pas les procédures participatives prévues par la loi : « les communes devaient être l'intermédiaire entre le gouvernement et les citoyens, c'est ce que stipule la Constitution ! »³³⁸ (Graciela L. n°18, 2013). Le Ministère, en laissant de côté les élus de la commune normalement chargés des relations avec les habitants et de la participation, s'est emparé de leur responsabilité constitutionnelle et a négligé ce mécanisme de médiation. Dans cette même logique, les rencontres avec les habitants de chaque quartier sont organisées directement par le GCBA et les conseillers communaux n'en sont donc pas les instigateurs, même si elles ont souvent lieu au siège des communes. L'annonce d'une réunion de ce type publiée sur la page Facebook *Construcción Ciudadana* (« Construction citoyenne ») du GCBA (**Capture d'écran 3**) montre comment le Gouvernement invite directement les habitants de la commune n°7 à « dialoguer » (en général avec H. Larreta, le chef de cabinet du GCBA) pour « [se] rapprocher de [leurs] idées ». Ce dernier est accompagné d'une personne chargée de « noter tous les problèmes évoqués afin de pouvoir y répondre le plus rapidement »³³⁹ (R. Larreta lors de sa visite à San Telmo le 05/09/2013). Ces réunions ont été mises en place à partir de 2012 au rythme d'un quartier par semaine, le représentant du GCBA n'a donc pas l'opportunité de revenir plus d'une fois par an par quartier. Le passage en revue des sujets est extrêmement rapide et le représentant n'a en général pas le temps d'y apporter de réponse concrète. La réunion à laquelle j'ai pu assister a donné lieu à une évacuation totale des questions sur le projet du parc Lezama et à un dialogue direct entre quelques habitants du quartier manifestement habitués à l'expression orale et le représentant du GCBA, ignorants les questions des autres participants.



Capture d'écran 3 : Annonce de la visite de H. Larreta à San Telmo « ce vendredi je serai à San Telmo » ; source : page Facebook du Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires, publié le 03/09/2014

³³⁸ “Las comunas tenían que ser intermediarios entre el Gobierno y los ciudadanos, ¡es lo que establece la Constitución!”.

³³⁹ “Anotar los problemas mencionados para poder responderles lo más breve posible”.

Ensuite, l'élection de conseillers communaux qui sont dépourvus de moyens et de personnel pour organiser la participation est largement remise en cause par les informateurs. Si la Constitution a donné du pouvoir aux Communes, dans les faits, les conseillers communaux sont largement incapables de les mettre en œuvre contre l'avis du GCBA. Graciela G. laisse également entendre que ces élections ont été une opération d'affichage de l'administration de M. Macri, un leurre qui a un impact sur la participation. En effet, selon elle, l'élection des conseils communaux est présentée par le GCBA comme de la décentralisation mais serait plutôt un moyen de « se débarrasser des problèmes : il fait des projets et programme les opérations depuis les ministères et les directions concernées, puis délègue aux communes le soin de gérer les plaintes des citoyens, et de faire le service après-vente »³⁴⁰ (Graciela G. n°25, 2012). Le conseil communal serait ainsi davantage conçu par le GCBA comme un médiateur à son service chargé de faire appliquer ses décisions plutôt que comme un intermédiaire qui lui ferait remonter les revendications citoyennes. En ce sens, pour Graciela L. les contacts directs entre le GCBA et les citoyens ont largement diminué dans les années 2000 et notamment depuis l'arrivée au pouvoir de M. Macri qui conçoit les Communes comme des acteurs tampons chargés de le protéger des attaques des citoyens. Elle m'explique que la Direction dans laquelle elle travaille avait développé, sous l'administration précédente, une procédure qui intégrait les habitants aux projets, notamment lors de l'aménagement de l'avenue Caseros (à proximité du parc Lezama) dans les années 2000 :

*Ce truc de travailler ensemble fait que tu as leur accompagnement, qu'ils ne vont pas critiquer le projet ensuite ou qu'ils le stoppent parce que s'ils s'opposent c'est encore pire, ils vont tout détruire. Et ça, ça ne peut se faire que quand on travaille de manière participative. Au moins, c'est la façon de faire pour voir si apparaît un conflit. C'est une question de relation et d'attention parce qu'il y a un engagement et il faut en profiter, mais avant de commencer un projet, et d'autant plus quand il est mené par le Gouvernement. Mais la nouvelle gestion a mis fin à ces procédures qui marchaient mais coûtaient beaucoup de temps et d'énergie. (...) C'est parce qu'ils se sentent ignorés et dans l'impossibilité de participer que les militants refusent la conciliation*³⁴¹

Graciela L. n°18, 2013.

Elle regrette donc le travail beaucoup plus fin qui était possible à la fin des années 1990, en relation directe avec les habitants, dialogue qui a été rompu par le GCBA de M. Macri. Elle se positionne en faveur de la réalisation d'aménagements en concertation avec les *vecinos* et en amont du projet et non pas une fois que l'appel d'offres est lancé comme c'est le cas à présent.

³⁴⁰ "Quitarse los problemas: hace proyectos y programas desde los ministerios y direcciones en cuestión, y luego delega a las comunas la atención al ciudadano y hacer el servicio posventa".

³⁴¹ "Esta cosa de trabajar en conjunto hace que tenes acompañamiento, que no critiquen la obra y la paren después y si lo tenes en contra peor, lo van a destruir de movida. Eso se puede hacer cuándo se trabaja participativamente Por lo menos es el camino para entender si aparece el conflicto. Es una cuestión de relación y de cuidado porque hay una compromiso, pero hay que aprovecharla, pero desde antes de empezar un proyecto, propuesto desde el gobierno con más razón. La nueva gestión acabó esas medidas que funcionaban muy bien pero costaban mucho en términos de tiempo y energía. (...) Es porque se sienten ignorados y sin participar que los vecinos son agresivos y no quieren conciliación".

Cette façon de penser les aménagements en intégrant les habitants en amont du processus de réflexion, voire en leur laissant l'initiative de la proposition, permettait selon elle d'éviter les conflits. Pour elle, l'augmentation des mobilisations à Buenos Aires, et notamment des mouvements locaux contre les projets urbains, est directement le fait du changement de gouvernement et du non-respect des droits des citoyens de participer aux décisions politiques, surtout quand celles-ci les concernent directement par un renouvellement de l'aménagement de leur lieu de vie.

De la même manière, les audiences publiques qui étaient prévues pour « constituer un espace institutionnel pour le contact entre l'autorité responsable de la prise de décision et les citoyens »³⁴², selon la loi n°123 instaurée en 1999, restent très rares pour les projets urbains de grande envergure. Les sujets de ces réunions sont choisis par le GCBA (bien souvent mineurs : changement de nom d'une rue, classement au catalogue du patrimoine d'une œuvre d'art, transformation d'une rue en voie à sens unique...), les réunions sont organisées au centre-ville (à la Législature) en pleine journée et les informations ne sont communiquées que sur Internet. Le programme des audiences (disponible et mis à jour sur le site Internet du GCBA) indique en effet que les séances à venir concernent des modifications plus légères comme le changement de statut d'une voie ou bien la classification d'un monument au catalogue du patrimoine (« pour changer le nom des places par exemple, ça y en a plein ! »³⁴³ rapporte une élue). Aussi, les citoyens, qui viennent s'ils le peuvent (au vu du peu d'informations), s'expriment dans le cadre d'un débat dont les termes leurs sont totalement imposés. Ces réunions sont organisées par le GCBA, mais la Constitution prévoit également qu'elles soient organisées sur l'initiative des citoyens qui doivent réunir plus de 50% de signatures des habitants d'une commune. Cela n'a jamais été le cas puisque les quelques initiatives n'ont jamais dépassées ce seuil obligatoire qui réduit considérablement les chances d'y parvenir.

Enfin, si les dispositifs participatifs ont du mal à s'installer c'est peut-être parce que la participation des citoyens n'est pas encore totalement légitime aux yeux de tous les techniciens du gouvernement, parmi lesquels certains déplorent un rapport opportuniste à la participation des citoyens qui ne viendraient que s'ils espèrent en tirer un bénéfice. Quatre membres du Ministère du Développement Urbain attribuent une grande part de l'échec de ces mécanismes à des citoyens qui bloquent l'avancée des projets par principe ou par opinion politique (discussion collective avec des membres du Ministère de l'Espace Public n°20a, b, c, d, 2013). Ainsi, beaucoup d'entre eux regrettent que les *vecinos* se laissent influencer par des intérêts individuels (situation locale ou convictions partisans) et ne fassent pas primer l'intérêt général :

Mais en réalité quand tu commences à parler avec les vecinos, ils ne viennent pas avec des projets. En général, il y a ceux qui sont dans un groupe [politique] et ceux qui

³⁴² "Constituye un espacio institucional para promover el contacto entre la autoridad responsable de la toma de decisión y los ciudadanos" (Art. 3).

³⁴³ "¡Para cambiar el nombre de una plaza, de eso hay siempre!".

*viennent pour des questions très domestiques : les arbres, le trottoir, les nids de poule, des préoccupations du quotidien*³⁴⁴

Graciela G. n°25, 2013.

*Les habitants s'opposent chaque fois aux projets du gouvernement, sans savoir ce qu'il va se passer, souvent par principe. Ils déposent des recours qui bloquent tout le processus, et on ne peut plus avancer à cause d'eux. Ils sont égoïstes et pensent que la rue, le parc est à eux et ont des demandes personnelles : un tilleul ou un trottoir. (...) En même temps, ce sont des désirs humains égoïstes mais compréhensibles. Certains groupes, partis ou organisations ont des intérêts politiques à faire de la désinformation auprès des habitants. Tous les « K » s'opposent de toute façon à n'importe quelle politique du gouvernement de M. Macri. Il y a des intérêts politiques des deux côtés !*³⁴⁵

Silvina n°20, 2013.

*Les vecinos sont égoïstes et ont des comportements protecteurs vis-à-vis des espaces publics, comme s'ils étaient leur propriété privée. Mais ce n'est pas leur jardin ! Certains groupes, partis ou organisations, qui font partie des mouvements de vecinos, ont des intérêts politiques à faire de la désinformation auprès des habitants. Ils font exprès de freiner les chantiers pour obtenir des avantages politiques*³⁴⁶

Marcela n°20d, 2013.

Si on retrouve encore une fois un dénigrement de l'engagement politique dans le discours de certains techniciens et employés du GCBA, ceux-ci ne sont pas loin d'affirmer que les militants représentent souvent des troubles à l'équilibre savoir/pouvoir dans lequel ils s'incrument. Cette disqualification se mêle à une certaine relégation des militants locaux et, sans parler de NIMBYsme, ils déplorent souvent des attitudes localo-centrées de la part des mouvements de *vecinos*. On peut supposer que par manque de reconnaissance de leur savoir technique par leur hiérarchie, ils éprouvent une sorte de sentiment de mise en concurrence avec la voix des habitants, ce qui les pousse à vouloir les mettre à l'écart. Cela indique en outre que la vision de la participation doit être mise en perspective avec l'expérience de chaque interlocuteur, sa

³⁴⁴ "Pero en realidad cuando te pones a hablar con los vecinos, no vienen con proyectos. En general, hay los que son en agrupación y los que vienen por cuestiones muy domesticas: arboles, vereda, baches, preocupación cuotidianas".

³⁴⁵ "Los habitantes se oponen cada vez a los proyectos del gobierno, sin saber lo que va a pasar, por cuestión de principio. Hacen un amparo que bloquean todo el proceso y no se puede más avanzar por ellos. Son egoístas y piensan que la calle, el parque, les pertenece y tienen demandas personales: un tilo o una vereda. (...) A la vez son deseos humanos egoístas pero entendibles. Todos los K se oponen en todo caso a cualquiera política de Macri. ¡Hay intereses políticos de ambos lados!".

³⁴⁶ "Los vecinos son egoístas y tienen conductas protectoras frente a los espacios públicos, como si fuera su propiedad privada. ¡Pero no es su jardín! Alguna agrupación, partidos u organizaciones que pertenecen a los movimientos de vecinos tienen intereses políticos en hacer desinformación con los habitantes. Frenan las obras a propósito para obtener ventajas políticas".

génération et son orientation politique. En 2011, seuls les conseils consultatifs des CGP, les audiences publiques et les *compromisos participativos*³⁴⁷ et les rencontres hebdomadaires avec le vice-gouverneur du GCBA avaient été mis en place, et l'élection des conseils communaux n'a eu lieu qu'en 2012 soit sept ans après la promulgation de la loi et dix-huit après la Constitution. En tout cas, le budget participatif que les Communes devaient piloter n'avait pas encore été lancé en 2015 et leur rôle dans les grands projets urbains et dans l'organisation du débat public reste encore très limité.

II. Les stratégies de contournement des mécanismes participatifs du GCBA dans le cas du projet du parc Lezama

Après un aperçu de la prise en compte des citoyens dans les processus de décision politique à Buenos Aires, je vais à présent me pencher plus particulièrement sur le cas du projet de *mise en valeur* du parc Lezama. Dans le cadre de ce projet, l'attitude du GCBA, qui prétendait faire de la « participation citoyenne » l'un des axes majeurs de son mandat, a montré les contradictions qui l'agitaient. En effet, l'ensemble du processus menant de l'annonce à la livraison du projet a été caractérisé par l'absence de consultation et le filtrage des informations à destination des citoyens. D'abord, le déficit d'information sur l'existence même d'un projet est notable puisqu'à part les articles de *La Nación* (21/06/2012) et *Clarín* (23/07/2012a), aucune annonce officielle n'a été faite par les autorités sur d'autres supports. Aucun affichage sur place ou au siège de la commune ni annonce sur les différentes pages Internet du gouvernement n'avaient été fait au préalable. Le GCBA n'étant pas obligé de réaliser d'audience publique pour un projet de cette superficie, il n'avait organisé aucune réunion publique avant le début de la mobilisation de l'APL. Aussi, entre l'annonce du projet (juillet 2012) et la mobilisation de l'APL (février 2013), les usagers qui avaient eu connaissance du projet étaient rares. Les informations qui se sont mises à circuler dans le quartier et sur *Internet* à partir de la fin 2012 ont alors contribué à répandre des rumeurs concernant le projet.

La conseillère communale M. Lavallo expliquait également à propos du projet du parc Lezama que le conseil communal de la Commune n°1 n'avait été ni consulté ni associé au projet du parc Lezama mais qu'« on » leur avait seulement demandé d'accueillir l'équipe de la Direction des Espaces Verts lors de la réunion de présentation du projet. Elle ne comprenait d'ailleurs pas pourquoi cette réunion avait été organisée au siège de la commune, qui n'avait rien à voir avec le projet, et non pas à la Législature, siège du gouvernement central :

Nous devrions faire partie de la discussion mais les conseillers communaux ont été écartés de la décision. Avec le caractère centralisateur du parti qui est en charge de l'exécutif actuellement, le PRO de Macri, qui est contre la décentralisation politique, nous n'avons pas la décision institutionnelle que nous devrions avoir selon la loi 1777 établie

³⁴⁷ Les « engagements communautaires » sont des accords signés entre les riverains et les pouvoirs publics pour chaque espace public de la ville, et qui se matérialisent surtout par l'ouverture d'une page Facebook sur lesquels chacun pouvait s'exprimer. Je reviendrai plus longuement sur ces dispositifs dans le chapitre 6 sur la participation numérique.

par la Constitution, la loi de décentralisation. Au début, ils n'ont pas voulu inclure le parc Lezama qui est géographiquement dans notre commune parce qu'ils disaient que les grands parcs seraient exclus de nos compétences. Il y a eu beaucoup de discussion, pas seulement avec nous (...) et ils ont finalement accepté que les Communes ... Ils ont finalement incorporé le parc à notre juridiction. Mais pendant ce temps de transfert, la Direction de Santilli [le Ministre], a fait un projet de destruction du parc, de l'espace public. Donc ils font un projet et c'est l'exécutif qui garde le budget pour ça³⁴⁸

M. Lavalle n°7a, 2013.

Les employés de l'administration gouvernementale interrogés étaient également déçus devant l'ambiguïté de l'attitude du GCBA qui a consisté à maîtriser l'ensemble du processus d'aménagement puis à organiser des réunions publiques une fois le projet validé. Selon Mariana, la Direction des Espaces Verts leur a d'abord demandé d'établir les plans du projet de *mise en valeur* du parc Lezama en étant le plus discret possible, puis leur a soudain imposé de venir le présenter devant les habitants (Mariana n°19, 2013). C'est ce qui s'est apparemment passé pour la réunion publique organisée précipitamment le 26/03/2013 (cf. p. 231) à la demande du Ministre mis sous pression par l'emballage de la mobilisation et le battage médiatique, alors que les élus communaux se battaient pour cela depuis plusieurs semaines.

Ainsi, il semble que c'est parce que des mobilisations militantes ont commencé à émerger autour de son projet de *mise en valeur* que le GCBA a choisi de communiquer davantage sur ce projet et a commencé alors ce qu'il a appelé « participation ». Mais plusieurs éléments montrent que cette apparente ouverture vis-à-vis des citoyens correspond plus à une volonté de les informer que de les intégrer au processus de délibération concernant l'aménagement du parc. D'autre part, les différents mécanismes participatifs utilisés témoignent de la position contradictoire du GCBA dans sa démarche participative. En effet, pendant quelques semaines à partir de février 2013, plusieurs « réunions d'information » ont été organisées mais la plupart ont été annulées, reportées ou déplacées sans préavis. En effet, les dates et lieux des réunions étaient choisis souvent au dernier moment et ces informations n'étaient communiquées que très partiellement : sur la page Facebook de la commune (puisqu'elle n'a pas de site Internet) ou par des listes de diffusion dont les destinataires étaient par ailleurs choisis sur les listings des partis et des contacts des conseillers communaux (j'ai pu l'être par l'intermédiaire d'Alberto). A cause de ce manque d'organisation ou d'une volonté délibérée que les opposants au projet n'y participent pas, aucun

³⁴⁸ “Deberíamos hacer parte de la discusión pero los consejeros comuneros quedamos afuera de la decisión. Con el carácter centralizador del partido que está en cargo del ejecutivo hoy, el PRO de Macri, que está en contra de la transcendentalismo política, no tenemos la decisión institucional que tendríamos que tener según la Ley n° 1777 establecida por la Constitución, ley de descentralización. Al principio no quisieron incluir el parque Lezama que está ubicado geográficamente en nuestra comuna, porque decían que los grandes parques quedarán fuera de nuestras competencias. Hubo muchas discusiones, no solo con nosotros, y finalmente aceptaron que las comunas (...) Finalmente incorporaron el parque en nuestra jurisdicción. Pero durante este transfer, la Dirección de Santilli, hizo un proyecto de degramación para el parque, el espacio público. Entonces son ellos que hacen el proyecto y guardan el presupuesto para eso”.

militant de l'APL n'a pu participer à l'une de ces premières réunions. N'y ont donc assisté que ceux qui ont été personnellement prévenus, et on peut donc qualifier ces réunions de semi-publiques.

Par ailleurs, des rencontres privées entre l'équipe du projet et des syndicats de commerçants ou certaines associations de *vecinos* ont eu lieu à plusieurs reprises. G. Fernandez m'a ainsi raconté avoir eu plusieurs entretiens avec le ministre D. Santilli, raison pour laquelle elle était au courant du projet bien avant les autres usagers que j'ai interrogés à l'époque. D'autres membres du Mirador del Lezama ont également rencontré les responsables du ministère avec lesquels ils entretenaient des relations suivies, ce que déplore toutefois l'un de ses membres, Alberto : « Au lieu de convoquer tout le monde, ils nous invitent uniquement nous, le Mirador »³⁴⁹ (Alberto n°10, 2012). De son côté, le syndicat de commerçants du quartier, FECOBA, a également eu le privilège d'une présentation privée du projet en mars 2013, tout comme Ferizama, le syndicat de vendeurs de la *feria de manualidades* qui a rencontré courant mai 2013 le Ministre au sujet de la localisation précise du périmètre des grilles. Mais tout comme j'ignore la date et le lieu de cette réunion, d'autres ont certainement eu lieu dont je n'ai pas eu connaissance. Ces rendez-vous accordés individuellement aux membres de certains groupes pour permettre des « négociations directes » (entretien informel avec un représentant associatif, carnet de terrain 2013) ont rendu le débat public relativement opaque et donné à certains le sentiment que d'autres avaient été avantagés dans le processus de délibération.

Certains membres du GCBA et de la Commune n°1 que j'ai rencontrés critiquent ces pratiques de leurs responsables qui visent selon eux à éviter le conflit, laissant se gâter les points les plus polémiques par peur de mettre en jeu leur position :

*Au début, ils rencontraient seulement deux associations parce que c'était plus facile pour négocier, d'ailleurs ils les ont convaincus. Donc cet accord secret, on ne peut pas parler de participation mais d'accord entre des personnes consentantes. C'est pour ça que je préviens les gens de l'APL quand il y a des réunions. Mais ces réunions, elles n'ont rien d'obligatoire donc ça ne sert à rien, c'est seulement pour faire baisser la tension*³⁵⁰

M. Lavalle n°7a, 2013.

Jorge précise : « plus qu'un accord, ils ont fait une entente secrète, sous la table »³⁵¹ (Jorge n°7c, 2013). En avril 2013, Mariana confirmait que son service n'avait rencontré que deux associations (le Mirador et FECOBA) avant d'envoyer le projet à l'appel d'offres (Mariana n°19, 2013). Graciela L. explique que selon elle cette stratégie est destinée à diviser les habitants en rencontrant séparément les militants afin que le conflit n'explose pas de manière frontale, ce qui signerait pour le GCBA l'échec de la « participation » organisée :

³⁴⁹ "En vez de convocar a todo el vecindario, nos invitan solo a nosotros, el Mirador".

³⁵⁰ "Al principio, se encontraban con solo dos asociaciones, era más fácil para negociar, es así que les convencieron. Así que este acuerdo secreto, no podemos hablar de participación sino de acuerdo entre gente que ya están de acuerdo. Por eso, voy advirtiéndolo a la gente del APL cuando hay reuniones. Pero como no son obligatorias no sirve para nada, es solo para bajar la presión".

³⁵¹ "No es un acuerdo, es un compromiso secreto, bajo la mesa como se dice.

Il y en avait une [réunion] hier qui s'est annulée, une autre la semaine d'avant à la Direction des Musées, où on est allé avec l'architecte Grossman. On est allés à une autre aussi qu'ils ont organisée parce qu'ils en invitent seulement une partie, pas tous, ils ne les mélangent pas. Alors à quoi ça sert, dis-moi ? Les mélanger c'est être sûr d'avoir le bazar, donc ils appellent ceux de l'assemblée, la semaine d'avant au CGP c'était ceux du Mirador, à celle où on est allé c'était ceux de Lezama, ceux qui veulent un parc ouvert. Ils ne les mélangent parce qu'ils savent qu'ils vont s'arracher les cheveux, mais ce n'est pas non plus la solution³⁵²

Graciela L. n°18, 2013.

C'est ainsi qu'une seule réunion publique d'information a été organisée le 26 mars 2013, sous la pression des conseillers communaux, lors de laquelle l'équipe chargée du projet au niveau du Ministère a été invitée à présenter son projet et répondre aux questions des participants. Même si l'architecte responsable a assuré « tenir compte de l'opinion de chacun dans la suite du projet »³⁵³, il ne s'agissait pas de participation mais plutôt d'une réunion d'information (**Encadré 5**). En effet, les thématiques à aborder étaient déjà listées à l'avance et le temps réservé à l'expression des citoyens était réduit par la durée de la présentation de l'équipe du projet de *mise en valeur*. En outre, la date et le lieu de cette réunion (vers 17h, donc relativement tôt dans la journée) ont été très peu diffusés, et seule une trentaine de participants a pu y assister malgré les fortes attentes. J'ai en effet pu observer les messages diffusés sur la liste de l'APL cette journée-là pour tenter d'informer le plus possible de cette réunion, et n'y compter finalement que deux membres de l'APL le jour venu. J'y ai moi-même assisté par hasard alors que je me trouvais au siège de la commune pour un entretien et n'avait pas encore vu ces messages. Il faut donc remarquer que la transmission de l'information s'est faite davantage via le bouche-à-oreille des citoyens que par les organisateurs de la réunion.

Cette réunion a finalement eu lieu après que trois tentatives aient été annulées ou déplacées et que les militants de l'APL, lassés d'être écartés de ces instances de débat aient décidé de médiatiser plus largement leur situation. J'ai ainsi recensé plus d'une quinzaine d'articles de journaux (cf. revue de presse), dans les deux semaines précédant cette réunion, dans lesquels s'expriment des membres du collectif faisant référence à leur situation. Elle constituait donc en quelque sorte une réponse aux accusations des militants, le GCBA se décidant à mettre en œuvre ce mécanisme participatif après les avoir exclus pendant plus de deux mois. Cette attitude suggère que le GCBA, dans l'optique d'éviter à tout prix le conflit, a mis en place les moyens qui lui permettaient de mener la forme de « participation » qui lui convenait. Les responsables du GCBA

³⁵² "Había una antes de ayer que se levantó, otra la anterior semana en la dirección de los museos, avenida de los italianos. Ahí fui con el arquitecto Grossman, y fuimos a otra que hicieron, porque van invitando una parte, no todos, no les mezclan. ¿Entonces qué sirve eso?, decime. Mezclarlo es para lio: ahora llamo los de la asamblea, ahora llamo lo de Mirador del Lezama, la semana anterior había ido al CGP los del Mirador, a la que fuimos con el ingeniero estaban la gente del Lezama, los que quieren parque abierto. No les juntan porque saben que se van a agarrar los pelos, pero no es la solución".

³⁵³ "Tener en cuenta la opinión de cada uno en el proyecto final".

semble avoir privilégié les rencontres directes avec chaque groupe d'acteurs et minimiser les réunions où tous sont présents. Ces relations unilatérales évitent ainsi les rencontres entre les opposants et donc la rencontre de leur arguments contradictoires et empêche ainsi le pluralisme politique de s'exprimer. La tendance du GCBA à éviter le conflit le conduit souvent à opter pour des procédures qui excluent toute forme de débat entre opposants (Scheinshon et Cabrera, 2012, p.4). En cherchant l'acceptation de son projet, il a écarté les conceptions de l'espace public discordantes qui risquaient de rendre le débat public trop conflictuel et l'empêchait de mettre rapidement son projet à exécution. Aussi, s'il a présenté son projet comme le résultat d'un consensus sur l'aménagement du parc autour de sa proposition, c'est parce que les opposants au projet n'ont pas pu participer au débat qui n'a eu lieu qu'entre ses partisans. Le GCBA a ainsi choisi une stratégie qui lui permettait de prétendre faire participer les citoyens sans que cela ne remette trop en cause les fondements de sa conception de l'espace public. Ainsi, le contournement de la délibération relève dans ce cas d'une peur du conflit, mais également d'une volonté de dépolitiser l'espace public, dans le but de ne pas rencontrer d'opposition et de garder les antagonismes dans l'ombre.

Ainsi, décortiquer les outils de « participation citoyenne » permet de se rendre compte que plutôt que de « participation » il faut sans doute parler d'« information » aux citoyens, voire de « communication ». Au lieu d'organiser une manière de faire remonter les opinions et les demandes des citoyens vers leurs représentants politiques, le gouvernement de la ville s'est consacré davantage à faire redescendre vers eux des informations concernant des décisions déjà prises. Ce processus apparaît donc « descendant » ou *top-down* dans la mesure où les citoyens ne sont pas associées en amont de la conception des projets mais sont appelés à en discuter une fois les appels d'offres déjà lancés. Ainsi, certains membres de l'administration municipale eux-mêmes pensent qu'il ne s'agit que d'information ou au mieux de consultation à la marge et qu'on est bien loin de la « participation » promise par le GCBA :

Dans tous les cas dans cette Direction, il ne s'agit pas de projets participatifs mais on informe parfois les habitants en organisant des réunions. Mais ces réunions ne sont pas faites pour modifier en profondeur le projet mais seulement des petites choses parce que le projet est déjà prêt pour l'appel d'offre en général. (...) La participation en Argentine c'est uniquement de la communication !³⁵⁴

Estela n°20c, 2013.

Je ne connais pas exactement la loi qui régit ce genre de réunion, mais de toute façon c'est très mal organisé, il n'y a pas vraiment de règles. Ils ont un service pour la

³⁵⁴ «En todo caso en esa gestión, no se trata de proyectos participativos sino que a veces informamos a la gente organizando alguna reunión, pero no están para modificar todo el proyecto, solo cambios mínimos porque ya esta licitado el proyecto generalmente. (...) ¡La participación acá en Argentina es solo comunicación! ».

communication avec les citoyens [un service interne à leur direction] mais personne ne sait ce qu'ils font...³⁵⁵

Marcela n°20d, 2013

Cela montre non seulement qu'au sein du gouvernement, certains ignorent la teneur des nouvelles réglementations en matière de participation mais que les équipes ne fonctionnent pas ensemble puisque les contacts entre elles sont apparemment peu nombreux.

Pour les informateurs rencontrés au sein de ces différentes directions du GCBA, cela explique la conflictualité qui règne dans les rares instances participatives qui sont organisées, comme j'ai tenté de le rapporter dans le compte-rendu de la première réunion du Conseil Consultatif de la Commune n°1 (**Encadré 6**). En effet, cette première réunion a attiré un nombre considérable de personnes pour lesquelles l'expectative d'un nouvel espace d'expression apparaissait comme une opportunité importante pour le progrès démocratique. Mais l'engouement, les tensions préexistantes et le manque d'organisation et de matériel, ont rapidement transformé la séance en un affrontement sans écoute réciproque ni échange d'idées. Après une courte présentation des objectifs (l'identification de thématiques qui constitueront les différentes commissions du conseil, la désignation de responsables pour chacune d'entre elles et l'établissement de règles de fonctionnement), les sept élus communaux se sont retirés pour laisser les participants discuter entre eux. Livrés à eux-mêmes avec la mission de s'organiser collectivement et spontanément, les échanges sont rapidement devenus explosifs. La chaleur, la présence d'individus appartenant apparemment au service d'ordre de La Campora dans le fond de la salle et l'élévation très rapide du ton lors des échanges ont également contribué à rendre la délibération très conflictuelle. L'absence d'encadrement et le sentiment d'« avoir été abandonnés par les responsables qui ont encore une fois laissé les plus puissants parler »³⁵⁶ (commentaire de la personne assise à côté de moi lors de la réunion, carnet de terrain, 2013) semblent avoir découragé de nombreux participants qui sont partis avant la fin. Le retour de ces mécanismes participatifs pourtant très attendus semble ainsi nécessiter un accompagnement et des règles de prise de paroles permettant l'expression du pluralisme des opinions. La conflictualité de cette réunion montre néanmoins que des antagonismes importants s'y expriment (en l'occurrence péronisme contre anti-péronisme) et malgré le fait que certains participants essaient d'en sortir, ils restent encore très prégnants, hégémoniques, par rapport à des oppositions plus émergentes (l'altermondialisme ou l'écologie).

9 mars 2012 : première réunion publique du Conseil Consultatif de la Commune n°1.

Le Conseil Communal qui a été élu l'an dernier a fait une tournée dans tous les quartiers pour préparer cette réunion et inciter les gens à venir participer et s'inscrire dans les futures commissions du Conseil Consultatif. Il s'agit donc aujourd'hui de créer ces commissions, d'établir un règlement de fonctionnement, et de savoir qui est intéressé à s'engager plus sérieusement.

³⁵⁵ "No conozco bien la ley en termino de obligación de audiencia pública pero de todo modo está muy mal organizado, no hay reglas claras. Existe un servicio de atención al ciudadano en esa Dirección misma pero nadie sabe lo que hacen".

³⁵⁶ "Abandonado por los responsables políticos que otra vez han dejado hablar los más poderosos".

La réunion a lieu dans le salon doré de la Législature de la Ville à 17h30. A 17h20 les gens commencent à entrer dans le bâtiment mais il faut s'inscrire sur les registres par ordre alphabétique. Je découvre qu'ayant laissé mon mail à la réunion précédente, j'ai été inscrite d'office et me dirige donc parmi les premières vers les sièges du milieu pour être au cœur du débat. Peu à peu les gens rentrent mais étant donné le nombre de gens présents (au moins 600 personnes selon les organisateurs, la moitié debout au fond et sur les côtés), la réunion ne commence pas avant 18h20 ! Les membres du Conseil se présentent chacun leur tour et remercient l'assemblée d'être si nombreuse. La plupart des conseillers insistent sur le moment historique et la responsabilité qui incombe aux personnes présentes devant cette nouvelle page de la « démocratie participative ». Puis ils s'en vont sans plus de cérémonie, laissant à l'assemblée le soin de s'organiser spontanément. L'une des conseillères vient s'asseoir avec ses amis juste à côté de moi et me parle ensuite de la honte qu'elle a à voir la désorganisation et le pugilat qui s'exprime par la suite.

Commence alors ce qui incarne vraiment l'expression argentine : quilombo (« bazar »).

D'abord tout le monde se met d'accord pour élire un coordinateur : plusieurs personnes se précipitent vers l'avant mais au bout de quelques minutes une jeune femme de La Campora est rapidement élue à main levée, "à l'unanimité" selon son groupe de supporters au fond. Avec l'aide de son « adjoint », ils se chargent du registre des intervenants et de faire passer les deux micros qui marchent mal. En dépit du bruit, de la chaleur et de la tension qui monte, ils tentent d'animer les débats et de poser quelques règles de base votées rapidement : tous ceux qui le veulent pourront parler après s'être inscrits sur le registre, trois minutes de parole maximum. Au moins là-dessus, tous semblent à peu près d'accord, mais la course au registre démarre. Tout le monde se marche dessus et les animateurs sont vite débordés par les événements.

Finalement le premier intervenant monte sur la scène et commence un éloge de ce processus de participation démocratique, remercie la mairie de la chance qu'elle leur offre et incite ses compagnons à ne pas la gâcher comme ils viennent de le faire en montrant des comportements quasi animaliers pour la lutte à la prise de parole. Les trois personnes qui suivent disent sensiblement la même chose, il semble que l'important ce n'est pas ce qu'on dit, c'est de pouvoir parler, et le plus tôt possible. Le thème de la dignité et de l'exemple que se doit de représenter ce premier Conseil consultatif revient régulièrement et l'ovation de l'orateur dure cinq minutes à chaque évocation du sujet. Les interventions s'enchaînent, chacun proposant plus ou moins une motion à voter par la suite. Au début de la réunion, deux commissions ont été proposées d'office par les membres du Conseil Communal : règlement et communication, et les participants sont invités soit à y participer, soit à en proposer d'autres selon leur intérêts. Beaucoup de gens de la villa 31 réclament une commission de l'habitat, certains en veulent une pour les Droits de l'Homme, ce à quoi s'oppose tout un groupe de gros bras, tatoués, barbus qui se tiennent dans le fond de la salle (qui semblent faire partie du service d'ordre de La Campora³⁵⁷ au vu de leur tee-shirt) parce que ce serait "fasciste". Je ne comprends pas tous les débats idéologico-politiques mais en tout cas ils ne se gênent pas pour se faire entendre quand ils désapprouvent ou pour encourager les intervenants, sans jamais aller s'inscrire sur le registre eux-mêmes. De toute façon, tout le monde se coupe la parole à coup de salves d'applaudissement ou de sifflets, et la réunion ressemble plus à un match de foot à la Bombonera³⁵⁸.

Je quitte la réunion au bout de quatre heures, au début du vote des motions, en plein chaos.

Encadré 6 : Compte-rendu de la première réunion du Conseil Consultatif de la Commune n°1 ;
source : extraits de journal de terrain personnel

³⁵⁷ Le service d'ordre de la Campora est réputé pour sa brutalité.

³⁵⁸ La Bombonera est le stade de l'équipe Boca Junior, situé dans le quartier de La Boca, et dont les supporters ultras, les *barras bravas*, sont réputés pour leur extrémisme.

J'ai donc observé deux types de logiques opposées mais finalement complémentaires : dans les réunions organisées par les communes, les participants sont livrés à eux-mêmes ce qui leur permet de s'exprimer librement mais de manière très confuse. Et dans les rares moments d'échanges organisés directement entre les membres du GCBA et les citoyens, le débat est nettement plus encadré au risque de voir toute opinion alternative écartée. Aussi, la forme de « participation » mise en œuvre par le GCBA semble illustrer assez bien les critiques portées à certains mécanismes participatifs mis en œuvre en France et dans le monde, notamment celles de M. Carrel. Cette auteure explique que la participation se réduit souvent à « de l'information descendante et au développement de liens de proximité » (Carrel, 2013, p.17), ce qui se retrouve dans le cas de la délibération publique portègne. Mises à part les réunions du Conseil Consultatif qui sont organisées par les conseillers communaux, le GCBA organise lui-même la participation, mettant en scène des réunions publiques nettement plus encadrées. Cela s'apparente à une tentative de création d'une sphère publique mais dont l'initiative serait étatique, la rendant donc artificielle. Cette logique *top-down* se double du développement de liens directs et privilégiés avec certains citoyens, comme le montrent les relations établies par les militants de l'AVPM et du Mirador avec D. Santilli, le ministre de l'Environnement et des Espaces Publics. La difficulté éprouvée par les militants de l'APL pour obtenir comme eux des rendez-vous avec le ministre montre qu'il existe une « participation » choisie par laquelle certains sont écoutés et d'autres moins. M. Carrel analyse les formes de participation qui s'apparentent à celle du GCBA comme ne permettant pas de reconnaître toutes les mobilisations locales comme des ressources propres à chaque quartier capable d'aboutir au développement d'un pouvoir autonome (Carrel, 2013, p.18). Si certaines sont reconnues comme légitimes à s'exprimer et d'autres non, une sphère publique autonome ne peut se constituer comme intermédiaire entre l'Etat et la société civile. Le contre-pouvoir que constituent ces représentants (auto-proclamés) de la société civile ne peut émerger durablement face à celui des pouvoirs publics. La construction de liens directs entre gouvernants et gouvernés rend inutile la sphère publique et donc la possibilité de débattre puisque ces deux partenaires peuvent désormais discuter directement entre eux. De cette manière, le débat public n'existe plus puisque les arguments s'expriment dans des relations unilatérales sans être mis en perspectives et confrontés entre eux.

III. Retour sur l'expérience participative : un « simulacre » de participation ?

Pour les observateurs du mouvement participationniste qui s'est installé en Amérique Latine depuis les années 1980, l'Argentine s'est totalement inscrite dans cette dynamique du « todos juntos »³⁵⁹ : un type de gestion politique basé sur une série de dispositifs destinée à canaliser les demandes de participation qui émergeaient à cette époque (Nardacchione, 2011). La rhétorique du « pouvoir qui écoute les gens » (plus que le « pouvoir au peuple ») est passée par la modernisation de la gestion locale avec l'avènement des communes comme preuve de l'ouverture de l'élaboration de politiques publiques. Mais malgré les tentatives d'innovation en matière de gestion locales, les réponses à la crise de la représentation politique et l'élaboration de nouvelles

³⁵⁹ « Tous ensemble »

sphères de délibération sont restées limitées. La participation citoyenne demeure asymétrique et la délibération publique restrictive (Nardacchione, 2011). R. Annunziata parle d'un travail de définition de la « légitimité de proximité » qui se manifeste dans l'élection et la représentation politique et se retrouve également dans les « dispositifs participatifs ». La majorité des dispositifs participatifs mis en œuvre à Buenos Aires dans la période 2007-2010 auraient ainsi institutionnalisé la légitimité de proximité (Annunziata, 2012). L'étude du débat public sur les projets d'aménagements a illustré parfaitement cette tendance portègne puisque dans le cas du projet de *mise en valeur* du parc Lezama les *vecinos* et leurs associations ont été largement favorisés dans la *participation citoyenne* du GCBA. Ainsi, ce qui était censé rendre « le pouvoir au peuple » sélectionne finalement une partie des citoyens considérés comme légitimes à s'exprimer et leur « écoute » ne semble pas s'adresser à tous. Dans cette configuration, l'antagonisme gouvernants/gouvernés est certes remis en cause pour autant celui qui distingue les participants au pouvoir des exclus de la décision n'est pas pour autant modifié.

C'est contre cette nouvelle hégémonie que les militants de l'APL se sont élevés en 2013, dans le cadre d'une vague de contestations plus large à Buenos Aires ces dernières années. Les informations sur le projet distillées au compte-goutte et changeantes, les « réunions publiques » qui ont davantage ressemblé à des négociations privées, et la manière par laquelle le GCBA a annoncé son projet se sont ajoutés au contenu de la *mise en valeur* déjà contesté par les militants. L'APL a en effet estimé que les efforts du gouvernement en matière d'ouverture du processus de décision ont davantage servi à donner le change qu'à mettre au jour ce qui les opposait. C'est à cause de cette ambiguïté que les militants de l'APL ont accusé la participation citoyenne du GCBA d'être un « simulacre »³⁶⁰ de participation (asamblealezama.blogspot.fr, 13/08/2013). En réponse à ces stratégies qui visaient d'après eux à les évincer, les membres de l'APL sont passés à une stratégie plus offensive dont témoignent les propos tenus en assemblées générales et les échanges de mails envoyés sur la liste de discussion. Ce durcissement qui visait à forcer le passage dans le processus de décision a d'abord consisté à la perturbation de réunions auxquelles ils n'avaient pas été invités, en conviant le plus de personnes possible, ainsi que les médias (échange de mails de la liste, avril 2013). Les annulations répétées de ces réunions ont rendu visible et probant l'évitement des élus face à la manifestation d'une opposition. Ces événements ont renforcé l'agacement des militants de l'APL et trouvé un large écho grâce à la couverture médiatique des journaux (*Alerta Militante, Pagina 12* et son supplément *M², Telam...*) et radios communautaires locaux.

Après plusieurs demandes, les militants ont fini par obtenir deux rendez-vous avec le ministre de l'Environnement et des Espaces Publics auxquels se sont rendus trois délégués de l'APL. Mais, bien que ces rencontres leur aient permis d'exposer leur point de vue, les militants ont regretté que cela n'ait été possible que lors de rencontres unilatérales dans lesquelles n'étaient présents aucun autre type d'acteurs. La séparation des groupes d'acteurs a été perçue par l'APL comme une tentative stratégique de séparer les opposants au projet afin qu'ils ne se renforcent pas mutuellement. De la même manière, cela permettait selon eux au GCBA de promettre à chacun

³⁶⁰ "Simulacro".

certaines choses (la suppression des grilles par exemple) sans que le débat soit collectif et sans que cette décision soit rendue publique. Ainsi, outre le fait que leurs arguments n'aient pas été entendus dans les instances dites participatives, c'est l'absence de confrontation des opinions et le contournement permanent du débat qui ont favorisé les frustrations des militants. Enfin, le fait que le GCBA soit à la fois auteur du projet et responsable de l'organisation du débat public à ce sujet est apparu comme contradictoire à ces militants. L'impossibilité d'argumenter en direct avec leur adversaire dans un débat ouvert, à laquelle s'ajoutait l'obligation de négocier avec un intermédiaire qui était également le décisionnaire final, a rendu à leurs yeux les résultats de la participation plus injustes. Il me paraît à ce sujet intéressant de réfléchir à l'ambiguïté des situations dans lesquelles l'organisateur du processus participatif se confond avec l'auteur du projet, dans ce cas l'équipe chargée du projet de la Direction des Espaces verts du GCBA. Peut-être que systématiser le choix de désigner un organe organisateur du débat public s'avère nécessaire au bon déroulement de la délibération publique ?

Finalement, c'est le principe même de ces mécanismes dits participatifs qui a été questionné par les militants, et certains membres de l'administration ont mis en doute l'efficacité et la sincérité du discours du gouvernement. L'APL a en effet parlé de « simulacre de consensus citoyen » et de « plan pour occulter les grilles et simuler un consensus autour du chantier du parc Lezama »³⁶¹ (Asamblealezama.blogspot.fr, 13/08/2013b). Alexiz, plus radical, parle de « décisions arbitraires, ce n'est ni de la participation ni de la consultation »³⁶² (Alexiz n°8, 2012). Federico est également très remonté : « les audiences publiques, c'est de la fausse participation qui de toute façon n'est pas prise en compte : un vrai bazar. Même s'ils en faisaient et que tout le monde parlait, ça ne changerait rien parce qu'au final c'est eux qui choisissent »³⁶³ (Federico n°9, 2013). Même les militants du Mirador qui étaient pourtant en lien avec le GCBA ont demandé aux élus d'adopter une attitude plus transparente envers leurs électeurs et de faire la démarche de les informer davantage. Alberto dit ainsi : « le gouvernement publicise beaucoup sa communication avec le *vecino* mais ne convoque pas de réunions quand arrive le moment et quand ils le font ils prennent des notes et n'appliquent pas »³⁶⁴ (Alberto n°10, 2012). « Nous on est au courant parce qu'on demande, mais ils devraient faire participer tous les *vecinos* même si c'est compliqué. Nous on demande que le GCBA organise un referendum »³⁶⁵ confirme G. Fernandez (n°4, 2012). Ils sont même quelques-uns à penser que les réunions publiques ne servent pas à grand-chose car les décisions sont déjà prises, leur influence sur le projet devenant marginale : « la décision est prise

³⁶¹ “Simulacro de consenso ciudadano: el plan para ocultar las rejas y simular consenso en las obras del parque Lezama”.

³⁶² “Son decisiones arbitrarias, no es participación ni comunicación”.

³⁶³ “¡Las audiencias públicas! Es participación trucha, que de todo modo no están tomadas en cuenta: un verdadero quilombo. Igual, si todos hablamos, no cambiara nada porque al final, son ellos los que eligen”.

³⁶⁴ “El gobierno hace mucha publicidad sobre su comunicación hacia el vecino, pero cuando viene el momento no convoca reuniones, y cuando lo hacen, toman apuntes y no aplican”.

³⁶⁵ “Nosotros sabemos porque preguntamos, pero tendrían que hacer participar a todos los vecinos aunque es muy complicado. Nosotros pedimos que el gobierno organice un referéndum”.

depuis longtemps, nous on pourra influencer seulement sur la localisation de la *feria* »³⁶⁶, affirme Graciela du syndicat de la *feria* d'artisanat (n° 21, 2013). Mais elle insiste toutefois sur l'obligation morale du gouvernement dû à son mandat de représentation des citoyens de les tenir informés de ses projets pour le parc.

Ainsi, pour essayer de mettre fin à cette hégémonie, les militants de l'APL ont tenté de remettre en cause cette toute puissance dans le choix de la définition de l'espace public et demandé un débat collectif. Avec l'ADeP, ils ont ainsi proposé une table-ronde sur la question à l'échelle de la ville et à laquelle participeraient des membres de la société civile, du gouvernement et des syndicats. Aussi, outre leur désapprobation de certains éléments du projet proposé par le GCBA et sa conception même de l'espace public, c'est sa façon de le mener sans consultation ni participation des citoyens qu'ont contestée les membres de l'APL. Ainsi, en luttant contre l'hégémonie de la conception particulière du GCBA qui est présentée comme universelle, les membres de l'APL militent pour la remise en cause de la position dominante du GCBA dans le débat. De la même manière, ces accusations concernant la participation sont devenues l'une des critiques principales des mouvements sociaux et particulièrement des mobilisations contre les projets d'aménagement du GCBA. Ainsi, les mobilisations contre le projet d'aménagement du parc Lezama, du parc Centenario et du Metrobus sur l'avenue 9 de Julio ont toutes intégré la contestation du monopole de la décision gouvernementale en matière d'aménagement des espaces publics. La participation au processus de décision fait de plus en plus partie des revendications exprimées par la mouvance alternative de Buenos Aires (anarchistes, altermondialistes, anti-impérialistes...) qui critique la forme de gouvernance pratiquée par le GCBA. L'un d'eux déclare « l'espace public est à nous et la décision de comment l'utiliser aussi »³⁶⁷ (*Alerta militante*, 24/04/2013). Super 8 va plus loin et conclut : « La démocratie ça n'existe pas ici, c'est pire »³⁶⁸ (Super 8 n° 24, 2013). C'est donc à une remise en cause plus large de la gouvernance du GCBA et de sa domination dans les processus de décision que les militants de l'APL aspirent. Ils ont ainsi élargi leur discours à une critique du système démocratique tel qu'il existe actuellement parce que la participation sur laquelle il repose ne permet pas l'intégration de tous au débat, à cause de formes de domination de la part du GCBA et entre les participants. Par leur mobilisation, en plus de l'espoir d'obtenir les modifications proposées au projet de *mise en valeur* du parc Lezama, ils ont tenté de changer la manière du GCBA d'aménager les espaces publics et de produire la ville.

Les critiques qui reprochent à la délibération d'ignorer certaines formes de domination (de race, de classe ou de genre) susceptibles de pervertir le système délibératif trouvent dans le cas du parc Lezama de bonnes illustrations (Blondiaux, 2008 ; Fraser, 2001 ; Mouffe 2010 ; Young, 1990, 2002)³⁶⁹. Par ailleurs, le choix d'une conception de l'espace public parmi la diversité de celles qui

³⁶⁶ "La decisión está tomada desde tiempo, nosotros solo podemos discutir de la ubicación de tal o tal cosa, como la feria por ejemplo".

³⁶⁷ "El espacio público es nuestro y la decisión de cómo usarlo también".

³⁶⁸ "La democracia no existe acá, ¡lo que tenemos es peor!".

³⁶⁹ Les critiques des quatre critères qui fonderaient la légitimité de la délibération résumé par L. Blondiaux à partir des écrits de C. Mouffe, M. Williams, N. Fraser et I. M. Young : la rationalité et la réciprocité des arguments,

étaient en présence dans le débat public autour du projet montre qu'il a été l'expression d'un pouvoir social (Harvey, 1992, p.595). L'hypothèse que les critères choisis pour le projet du parc aient été ceux qui convenaient le mieux aux décideurs est confirmée par le fait qu'ils ne correspondaient pas forcément à ceux qui auraient émergé de la délibération collective. C'est-à-dire que les valeurs et les références qui ont guidé le choix du projet correspondaient à celles des acteurs dominants dans le processus de décision et non à un consensus. Si le processus de concertation est censé rendre visibles des acteurs traditionnellement absents des démarches de projet urbain, les méthodes de « concertation » sont rarement adaptées à ces destinataires et visent souvent certaines catégories de population (Gardesse, 2012a). C. Gardesse souligne par exemple que, dans le cas du projet de réaménagement du quartier des Halles à Paris, ce sont les riverains et les intellectuels qui ont dominé les débats au détriment des autres usagers. De la même manière, un sans-abri rencontré dans le parc témoigne de la difficulté à s'exprimer dans les réunions publiques organisées par le GCBA et du manque d'assurance que procure le sentiment de faire partie d'un groupe qu'il a ressenti dans ces instances de *participation*. Ainsi, pour lui, la méconnaissance des pratiques militantes et l'isolement empêchent les marginaux (sans-abri, *cartoneros*, junkies) de se regrouper et les éloignent des mécanismes participatifs, les maintenant artificiellement en dehors de ce conflit bien qu'ils soient les premiers concernés en tant qu'« habitants » du parc. Ces situations de domination se sont sans doute reproduites de nombreuses fois sans que les autres participants à ces débats ne s'en rendent compte, ni moi-même. C. Gardesse conclut ainsi : « Si certains citoyens sont a priori plus visibles que d'autres dans la démarche participative (...), le fait qu'ils y soient présents n'implique pas nécessairement qu'ils échappent à des phénomènes d'invisibilité, ni qu'ils soient considérés comme pleinement légitimes à participer à la démarche de projet (Gardesse, 2012a, p. 196).

Ainsi, ce n'est pas parce que les citoyens « participent », au sens où ils sont présents dans les réunions, que leurs arguments sont entendus et pris en compte dans le débat. C'est pourquoi il est important de distinguer l'ambition rhétorique de la démocratie délibérative et ses mises en application par la participation car si les deux notions sont liées, elles sont néanmoins distinctes (Blondiaux et Sintomer, 2002, p. 27). Autrement dit, la délibération ne devient effective et efficace que lorsque chacun peut y participer et inversement la participation n'est rationnelle que lorsqu'elle repose sur la délibération. M. Carrel souligne ainsi le paradoxe suivant : « Accroître la qualité de la délibération peut se faire sans une plus grande participation du public, et à l'inverse, étendre la participation sous la forme du contrôle populaire direct peut diminuer la qualité de la délibération » (Carrel, 2013, p. 23). Aussi, parler de « démocratie participative » renvoie à un idéal qui n'est pas encore advenu en France (Carrel, 2013, p. 20) ni en Argentine semble-t-il. Autrement dit, la sphère publique pacifiée et pacifique ne correspond pas à la réalité puisque son observation montre une dynamique agonistique bien réelle.

De nombreux analystes tirent donc un bilan mitigé de plus de quarante années de participation, et L. Blondiaux et J-M. Fourniau se demandent carrément si ce n'est pas « Beaucoup de bruit pour

l'impartialité des décisions et l'universalité d'un accord final, ne semblent ainsi pas avoir été respectés et donc avoir contribué à pervertir le processus délibératif (Blondiaux, 2008, p. 138).

rien ? » (Blondiaux et Fourniau, 2011). En effet, L. Blondiaux et Y. Sintomer se demandaient en 2002 si la croissance de la réglementation obligeant les procédures participatives dans les projets d'aménagement, ne répondrait pas « moins en pratique à une exigence de démocratie qu'à une contrainte d'efficacité » (Blondiaux et Sintomer, 2002, p. 32). La mise en œuvre des pratiques participatives aboutit souvent à évacuer le conflit du débat démocratique et ne parvient pas à réduire les inégalités d'accès au débat (Blondiaux, 2008).

La démocratie délibérative dans sa forme actuelle semble donc tendre à institutionnaliser la sphère publique par le biais des processus participatifs. Dans ce contexte, elle ne serait donc plus située entre la société civile et l'Etat, mais devenue une part de l'Etat dans laquelle des membres de la société civile seraient admis selon des règles définies par les représentants du pouvoir. Aussi, avec cette institutionnalisation, l'*empowerment* de la société civile deviendrait plus difficile, voire impossible. C'est pour protester contre cet accaparement de la sphère publique par les pouvoirs publics que des mouvements comme l'APL mettent en cause les fondements de cette forme de délibération dont le fonctionnement ne leur semble plus démocratique. On peut donc considérer ce type de mouvements comme une tentative d'*empowerment* qui correspondrait à une conception radicale reposant sur une remise en cause du système capitaliste de domination (Bacqué et Biewener, 2015, p. 16). Ce type de collectif militant semble chercher à renverser le type de relation de pouvoir qui leur est imposé depuis J. Perón et donc à déconstruire un antagonisme « haut »/ « bas » très marqué entre gouvernants et gouvernés. L'assurance des différents responsables péronistes de pouvoir compter sur les mouvements sociaux sans se soucier de les intégrer à la décision ne leur paraît plus acceptable aujourd'hui, et c'est pourquoi ils rejettent les formes d'apprentissage du pouvoir et les relations qui leurs sont imposées depuis des décennies. D'autre part, la mobilisation de l'APL et des autres assemblées portègnes suggère l'apparition d'une nouvelle voie dans l'*empowerment*, qui ne ressemble pas forcément à celle qui s'est développée en France ou aux Etats-Unis (cf. p. 32). Dans cette forme alternative d'*empowerment*, l'accent est mis sur le rapport entre l'autonomie individuelle et les enjeux de transformation de la société (Bacqué et Biewener, 2015, p. 129). Dans le cas de l'APL, l'*empowerment* correspondrait à une « pratique émancipatrice » dans le sens où elle vise à faire évoluer la société hors du carcan politique traditionnel binaire (péronisme/ antipéronisme). Les auteurs décrivent ce type de mouvement comme ayant l'objectif « de passer d'une culture de la dépendance à une culture de la participation et de la responsabilisation » (Bacqué et Biewener, 2015, p. 132), ce qui caractérise bien le discours de l'APL. Comme dans les politiques publiques françaises qui ont eu recours à ce concept, « s'impose une nouvelle grille de lecture du social avec la catégorie de l'exclusion » (Bacqué et Biewener, 2015, p. 132), dont la participation au processus de décision est devenue la clé de voute. Enfin, une forme d'*empowerment* assez libérale peut caractériser l'attention portée aux *communities* (entités existant entre l'individu et l'Etat et structurant le fonctionnement de la société (Bacqué et Biewener, 2015, p. 20) que seraient les *sociedades de fomento* argentines. Comme les *communities* décrites par ces deux auteurs, ces organisations territoriales n'ont jamais interrogé structurellement les inégalités de l'ensemble de la société mais se sont davantage concentrées sur leur structuration interne. En ce sens, les associations de *vecinos* actuelles se rapprocheraient de cette forme d'apprentissage du pouvoir en donnant un rôle fort aux acteurs individuels et locaux.

Conclusion section 1

Si la Constitution de Buenos Aires a introduit un nouvel échelon de la représentation démocratique et affirmé le principe participatif qui promettait aux citoyens une redistribution des responsabilités en matière de politiques urbaines, cela reste à nuancer dans la pratique. L'observation de la séquence quasi-complète de la mise en œuvre d'un projet d'aménagement par le GCBA, de son annonce au début du chantier, a révélé les difficultés des décideurs à intégrer les citoyens au processus de décision. Dans une société très polarisée politiquement comme l'Argentine, le lancement d'un débat dans lequel de nombreux participants vont vouloir se positionner, faisant appel à des valeurs et références parfois très contradictoires, est un risque pour l'aboutissement d'un projet d'aménagement. Aussi, la position du GCBA semble finalement consister à dépolitiser ce débat soit en le limitant et en l'encadrant, soit en le technicisant. Par ailleurs, le refus de déléguer l'organisation de la participation et la relation avec les citoyens aux communes comme la Constitution le prévoit est un exemple de la volonté de ne pas faire intervenir d'arbitre dans le conflit. Enfin, la présélection des participants aux réunions publiques par les organisateurs et l'éviction des opposants entachent la légitimité de la délibération. Le GCBA qui se targuait pourtant de favoriser la *participation citoyenne* semble avoir plutôt choisi une tactique de la division et de l'opacité. L'invisibilisation du pluralisme lui permet de contourner le conflit et d'imposer sa conception de l'espace public qui est au final, à l'image de sa politique d'aménagement de l'espace, hégémonique. C'est pourquoi j'ai parlé de participation descendante ou *top-down* dans le sens où elle empêche la reconfiguration des manières de penser l'espace public.

Ce cas montre comment la sphère publique a connu un processus d'institutionnalisation en étant de plus en plus investie et intégrée par les représentants des pouvoirs publics qui pilotent désormais les mécanismes de délibération. Comme l'explique L. Blondiaux, les nouveaux dispositifs participatifs instaurés ces dernières années dans de nombreux pays sont pour la plupart impulsés d'en haut, pensés, organisés et mis en place par les autorités politiques, à l'échelle locale ou nationale, le plus souvent en décalage avec les initiatives portées par les citoyens eux-mêmes (Blondiaux, 2008). Cette « procéduralisation de la décision » et cette « standardisation des dispositifs » ne peuvent permettre la rencontre entre la sphère publique institutionnelle et ces formes émergentes d'expression démocratique (Blondiaux 2008, p. 138). L'étude des mécanismes délibératifs indique une éviction du pluralisme politique, et la sphère publique ne présente aucune possibilité d'entrer dans ce champ pour les conceptions des acteurs dominés par ces rapports de force. Dès lors le débat public ne correspond plus au « champ de bataille » (Mouffe, 2010, p.21) dans lequel peuvent s'exprimer des antagonismes. A partir de là, s'imposer dans ce « conflit de conceptions » s'est transformé en enjeu majeur du débat sur l'aménagement de l'espace public qui a accompagné le réaménagement du parc Lezama et les participants ont du inventer de nouvelles manières de s'exprimer. A défaut d'être intégrés à ce débat, ces antagonismes se retrouvent donc exposés dans d'autres espaces de délibération construits sur de nouveaux supports et par des ressources qu'ils mobilisent en dehors des champs classiques. Cette institutionnalisation du débat public, marquée par l'exclusion et la domination, abouti à sa dissociation et à la formation de sphères publiques alternatives dans lequel d'autres formes de discussion se déroulent de façon parallèle, parfois complémentaires.

Section 2. Le rôle de l'espace public urbain dans la délibération

La section précédente a montré comment la sphère publique institutionnelle ne permet pas l'expression de tous les types d'opinions et contribue à la reproduction de rapports sociaux qui se retrouvent dans le reste de la société. Avec l'institutionnalisation de la sphère publique, son fonctionnement s'est réduit à l'expression d'un antagonisme binaire entre Etat et société civile. Mais la pluralité des acteurs et la complexité de ce qui les oppose n'ont pas disparu pour autant et ont dû chercher de nouvelles sphères d'expression. Les opinions et arguments qui n'ont pu s'exprimer dans ces instances institutionnelles de débat se déportent vers d'autres sphères : l'espace public urbain et l'espace public numérique qui accueillent les arguments qui ne trouvent pas d'autres espaces d'expression et de visibilité. Certains de ces espaces existaient déjà (les médias par exemple, la presse surtout), d'autres ont été construits expressément (émission de radio, page Facebook...), d'autres encore ont été investis de manière nouvelle (le parc, les commentaires d'articles de journaux...). La sphère publique institutionnelle n'est donc plus l'unique intermédiaire entre la société civile et l'Etat et de nouveaux espaces de débat renouvellent l'idée du binarisme entre ces deux pôles. Des espaces intermédiaires permettent l'expression de revendications émergentes sur lesquels les nouveaux mouvements sociaux se sont appuyés pour rompre l'antagonisme gouvernants/gouvernés qu'ils dénoncent. Ces mouvements ont pour point commun de chercher à faire entrer de nouveaux sujets dans le débat sur et cherchent ainsi à ouvrir de nouveaux espaces politiques. Cette section va donc s'intéresser à une autre forme d'expression des antagonismes que l'observation élargie de ce débat public m'a permis d'entrevoir : l'espace public urbain en tant qu'espace de délibération. Cette autre sphère semble en effet compléter la sphère publique institutionnelle évoquée jusque-là, dans la mesure où des règles de fonctionnement différentes permettent à d'autres acteurs d'exposer des opinions alternatives. Pour autant, j'ai pu observer également des rapports de domination et d'exclusion dans ces sphères publiques, qui font que le pluralisme n'y est pas toujours respecté.

Je me demanderai comment l'échec de la sphère publique institutionnelle à intégrer tous les antagonismes a poussé les militants à réinventer des formes de mobilisations et à s'exprimer via d'autres canaux. Par l'analyse des répertoires d'action des mouvements étudiés je mettrai en lumière le double rôle de l'espace public urbain dans ces mobilisations, à la fois objet et dimension de l'action collective. Pour comprendre la dimension spatiale des mobilisations observées, je montrerai en me focalisant sur leur répertoire d'action comment leur utilisation de l'espace révèle plutôt un rapport mouvant à l'espace public, ce qui permettra d'affiner la distinction entre les deux types de mobilisations étudiées (I.). Je m'intéresserai ensuite à l'occupation de l'espace comme manifestation contemporaine d'une opposition au pouvoir et comme tentative de renverser une hégémonie politique (II.).

I. L'utilisation de l'espace public urbain pour délibérer

Comme on l'a vu dans l'introduction, en Argentine, l'espace public a représenté depuis longtemps un espace d'expression important dans le système démocratique, mais il semble devenir d'autant plus important à Buenos Aires que les mécanismes de *participation citoyenne* ne semblent pas fonctionner. Si la sphère publique a été *récupérée* par le GCBA, l'espace public urbain comme espace d'expression des tensions à Buenos Aires reste incontournable. Occupé plus ou moins durablement par des manifestants, l'espace public participe à exprimer l'existence d'une opposition qui estime ne pas être entendue dans les instances institutionnelles. Occuper l'espace public revient à une forme de prise directe de pouvoir et représente un accès à une scène d'expression qui leur est inaccessible autrement. L'espace public est donc un espace central de la démocratie portègne, et remplit le rôle que les voies participatives ne parviennent pas à remplir : l'intégration citoyenne. Pour ce qui est de l'APL, sa dénomination (« Asamblea del parque Lezama ») renvoie directement à ce qui constitue généralement une assemblée : un corps délibérant qui se réunit régulièrement pour prendre publiquement des décisions, et fait référence plus généralement aux espaces de délibération nationaux. Ils associent donc directement par cette référence la citoyenneté et la politique à la défense du parc et à l'espace public.

I.1. Un répertoire d'action dominé par l'occupation de l'espace public à Buenos Aires

Dans la lignée d'une tradition argentine importante d'occupation de l'espace public, la manifestation spatiale d'une opposition politique fut l'une des caractéristiques des mouvements qui se sont soulevés au lendemain de la fuite du président De la Rúa en 2001. Les 19 et 20 décembre 2001, quelques jours après l'instauration du *corralito*, les Portègnes se sont réunis sur les places, au coin des rues et au pied des monuments de toute la ville pour protester. Pour de nombreux auteurs, l'occupation de terrains et d'espaces publics par diverses assemblées de quartier a été l'une des activités les plus originales et marquantes réalisées par ces mouvements (Di Marco et al., 2003 ; Ouvina, 2003 ; Svampa, 2003). Leur mode d'action privilégié s'est composé de *marchas*, *cacerolazos*³⁷⁰, sur les paliers ou les balcons, rassemblements dans la rue et au pied des banques et des monuments symboliques, *piquetes* et *cortes de ruta*, réunions publiques sur les places, émeutes, affrontements avec les forces de police...³⁷¹. Ces modes d'action qui correspondaient plutôt aux mouvements sociaux émanant des classes populaires se sont ainsi élargis aux classes moyennes notamment avec les *cacerolazos*, qui existaient déjà mais se sont répandus dans les quartiers centraux de la capitale (Di Marco et al., 2003, p. 68). Ces événements, qui sont revenus quotidiennement pendant plusieurs semaines en 2001 dans les artères principales des quartiers centraux de la ville, étaient une façon de se rassembler et de créer des liens pour l'action collective, mais également de protester grâce à l'occupation de la rue.

Ces rassemblements se produisaient au départ dans des espaces publics centraux, pour faciliter l'accès mais également la visibilité des mouvements auprès des passants et des voyageurs, et

³⁷⁰ « Concert de casserole » comme cela a été traduit au Québec.

³⁷¹ A ce sujet, le documentaire de F. Solanas, *Memoria del Saqueo* (Solanas, 2004) montre bien comment l'espace public a pris une place importante dans l'expression de ce mécontentement.

s'établissaient souvent non loin d'un monument de valeur historique. Au fur et à mesure, ces rassemblements se sont poursuivis au sein de chaque quartier, avec la multiplication des assemblées de quartier. Dans toute la ville, elles se sont réunies sur les espaces publics locaux (places, parcs ou rues), et certaines ont plusieurs fois changé leur lieu de rencontre pour s'installer davantage à l'intérieur des quartiers afin de se protéger des autorités et faciliter la sociabilité (Svampa et *al.*, 2003). Surtout en hiver, certaines de ces assemblées ont parfois occupé des bâtiments publics ou privés, l'« occupation », c'est-à-dire le squat d'espaces privés, fut ainsi l'un des modes d'actions radicales utilisés dont l'un des premiers espaces visés fut une succursale de la Banque de Mayo près du parc Avellaneda (Ouvina, 2003, p. 17). Certains de ces mouvements se sont également focalisés sur l'occupation d'édifices ou de terrains privés mais abandonnés afin de les « récupérer » pour leur redonner un usage public (Ouvina, 2003, p. 16). Aussi, la volonté de transformer des terrains privés en ressource de l'action collective faisait déjà partie de la réflexion engagée par ces mouvements sur leur propre répertoire d'action dès 2001.

Selon C. Pujol, les manifestations et les coupures de route constituent en soi des pratiques alternatives à l'ordre socio-spatial institutionnalisé, des détournements des usages institutionnalisés et légitimés, de l'espace public (Pujol, 2009, p. 179). Le barrage de rue est une pratique qui affecte nécessairement les autres pratiques spatiales et revient à s'approprier un espace indispensable au bon fonctionnement des activités productives, ce qui place ces mouvements dans une position relativement stratégique. Ces actions de rue représentent des formes de détournement de l'usage institué de l'espace public, quand « il n'existe pas de lieu spécialement prévu pour une activité militante et politique libre de s'y dérouler à sa guise et gratuitement » (Ripoll, 2005, p. 8). L'exposition de l'objet du conflit dans ce type d'espace est devenu courante : les tracteurs des exploitants agricoles dans les rues de Buenos Aires, les tentes des ouvriers installées au milieu des chantiers ou les spectacles de rue des étudiants en art qui bouchent les artères principales de la capitale (Di Marco et *al.*, 2003).

En outre, G. Di Marco pense que les mouvements de 2001 se sont inspirés de mouvements sociaux plus anciens comme ceux qui se sont soulevés pour les droits de l'Homme pendant la dictature (Di Marco, 2003, p. 14). En empruntant à ces mouvements leur recours à l'occupation de l'espace public, ils en ont fait un symbole de l'expression démocratique et la démonstration de l'existence d'une opposition politique. En « récupérant » l'espace public, comme certains employés ont « récupéré »³⁷² leur entreprise, ces mouvements cherchaient à reprendre le pouvoir sur une forme de gouvernance dont ils étaient exclus, qu'elle soit politique ou économique. Ils ont donc fait de l'appropriation et de l'occupation de l'espace public le symbole de leur lutte, notamment parce qu'il offrait la possibilité de se réunir et de discuter collectivement, autrement dit de mettre les sujets de débat sur « la place publique ». L'occupation de l'espace public s'est ainsi généralisée faisant de l'espace non seulement une ressource de l'action collective, mais donnant également à l'usage de l'espace une dimension politique.

³⁷² La récupération d'une entreprise correspond au processus par lequel ses salariés reprennent sa direction sous la forme d'une coopérative de travail. Confrontés à la faillite de nombreuses entreprises dans un contexte de crise économique et sociale, l'Argentine et l'Uruguay ont vu se développer le phénomène, particulièrement à la fin des années 1990.

I.2. L'occupation de l'espace public par l'APL pour marquer son opposition politique

Revenir à l'étude de la dimension spatiale du répertoire d'action des militants de l'APL permet de comprendre en quoi leurs modes opératoires sont différents de ceux des associations des *vecinos* et en quoi cela fait partie de leur stratégie politique de visibilisation de leurs revendications. Dans la lignée des mouvements sociaux argentins et plus particulièrement des assemblées de quartier constituées pendant la crise de 2001, l'APL a construit son répertoire d'action autour de l'action physique, dont l'usage temporaire du parc a été l'un des éléments majeurs. Il faut noter que l'occupation du parc, c'est-à-dire son appropriation au détriment de l'usage des autres usagers n'a pas été réellement envisagée (la proposition d'implanter un jardin potager dans le parc n'a par exemple jamais été votée lors des assemblées générales). Ainsi, la présence physique et régulière des militants à travers l'organisation d'événements, l'affichage de banderoles, la distribution de tracts, ou encore le porte-à-porte organisé auprès des résidents et des commerçants riverains du parc, ont marqué physiquement la réalité quotidienne du parc. Cet engagement individuel a également permis la surveillance du chantier dont le lancement par les équipes du GCBA était l'une des craintes permanentes des militants (une chaîne d'appels avait été prévue pour communiquer rapidement entre les militants au cas où les travaux débutaient). La stratégie de l'APL s'est donc beaucoup appuyée sur le parc, ses membres construisant un répertoire d'action autour de l'usage de l'espace urbain puisque cet usage politique faisait partie de leur conception de l'espace public (cf. p. 274).

Je vais décrire la stratégie d'action de l'APL en distinguant ses actions collectives en trois catégories (non étanches) empruntées à F. Ripoll, dont la première a été d'investir « la rue [pour] rendre manifeste un désaccord » (Ripoll, 2008, p.91). Les militants de l'APL ont beaucoup misé sur l'organisation d'événements militants ou festifs dans le parc pour rendre visibles leurs revendications. Des actions mettant en scène des symboles de leur lutte pour le parc ont eu lieu régulièrement, tels que l'*abrazo al parque* du 14 juillet 2013 lors duquel les participants ont fait une chaîne humaine entourant le parc de leur corps sur le périmètre que devait recouvrir les grilles (**Photo 49**). De la même manière, les festivals qu'ils ont appelés *Espantarejas* (épouvantail à grilles), organisés régulièrement les samedis soirs durant toute l'année 2013, ont participé à marquer physiquement le périmètre entier du parc comme un espace de mobilisation (comme le montre la **Figure 27**). Ainsi, la commission « Festival » du collectif est celle qui a le plus utilisé le parc comme ressource de la mobilisation puisqu'il s'agissait de la scène même des rencontres ou événements organisés. D'une fréquence bimensuelle, d'autres manifestations (concerts de jazz ou de rock, récitals de poésie, événements de solidarité lors des inondations, soupes populaires, projections de films) poursuivaient un double objectif. D'abord, ils ont cherché à rendre visible l'opposition au projet en faisant le plus de bruit et en occupant le plus d'espace possible afin d'interpeller les autres usagers du parc. Mais cela s'est apparenté également à une tentative de contre-récupération du parc face au projet de récupération du GCBA, une réappropriation du parc face à la menace de fermeture nocturne ou de suppression de l'amphithéâtre prévues par le projet du GCBA. D'après les propos tenus lors des assemblées générales et sur la liste de diffusion [asambleaLezama], en occupant le parc de nuit l'APL cherchait en effet à démontrer que la sécurité n'est pas garantie pas les grilles mais plutôt par la présence humaine et le contrôle social.



Photo 49 : “Abrazo al parque” du 14 juillet 2013 ; photo : APL, dimanche 14/07/2013

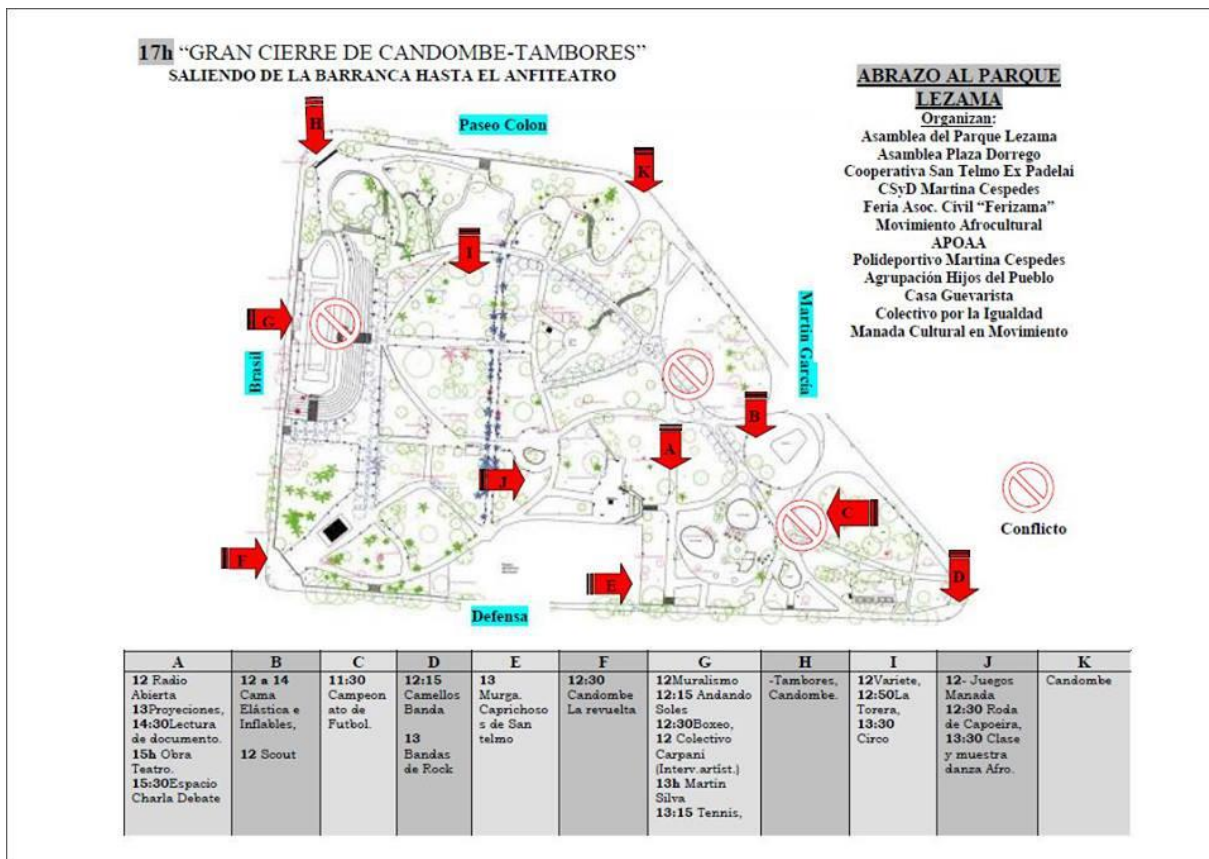


Figure 27 : Plan et programme des activités de l’« abrazo al parque » du 14 juillet 2013 ; source : liste de diffusion [assambleaLezama], 12/07/2013

Si les militants que j’ai rencontrés lors de mon enquête ne se réclament pas spécialement des mouvements de *piqueteros*, ils leurs ont néanmoins emprunté leur mode d’action en organisant des barrages de routes à plusieurs reprises. L’APL a ainsi organisé le barrage de l’avenue Paseo Colon le 15 mars 2013 (Photos 50 et 51) auquel une centaine de personnes ont participé :

membres d'association, riverains du parc, étudiants, familles, artistes... C'est notamment à cette occasion que des militants de mouvements politiques ont apporté une expérience et un matériel militant important pour parvenir à poser et maintenir le barrage, imposant parfois leur leadership aux militants de l'APL dépassés.



Photos 50 et 51 : Barrage de route sur l'avenue Paseo Colon, à proximité du parc Lezama ; vendredi après-midi 15/03/2013

L'organisation d'événements de ce genre a demandé une énergie et un temps considérable aux militants, mais ils se sont tout de même multipliés durant les trois mois où je les ai observés et se

sont poursuivis par la suite. C'est pourquoi les militants les ont complétés par des actions plus « symboliques » (Ripoll, 2008, p.91) de leur mobilisation, dans le sens où leur portée est moindre en terme d'occupation de l'espace mais leur visibilité reste importante. Ce deuxième type d'actions menées par de petits groupes de militants dans des lieux bien choisis a été plutôt privilégié : *piquetes* organisés sur des carrefours stratégiques et sit-in devant le siège de la commune, ou devant les lieux de réunions auxquelles ils n'étaient pas admis, et qui ont rassemblé une certaine foule devant des bâtiments souvent situés hors du quartier. Ces actions qu'on peut qualifier de plus radicales ont demandé un investissement moins important en ressources (humaine, temporelle et matérielle) mais se sont avérées également efficaces dans le cas de l'APL. Les militants ont également développé ce type d'actions parce qu'ils ont perçus rapidement leur potentiel médiatique et ont ainsi invité tous les journalistes dont ils avaient les contacts. Aussi, si le premier type d'action était davantage destiné à sensibiliser les habitants du quartier et les usagers du parc, ce deuxième type était conçu pour attirer l'attention du reste de la ville via les medias. D'ailleurs, ma revue de presse a montré que ces actions étaient relativement bien relayées par les journaux puisque près de huit articles sont parus au lendemain du sit-in devant la commune lors de la troisième annulation d'une réunion publique.

Si l'APL a largement mobilisé l'espace dans son répertoire d'action, il faut préciser que ce n'est pas le cas des autres mouvements de « défense de l'espace public » qui ont privilégié d'autres formes d'action (cf. p. 187). Ainsi, les membres du Mirador del Lezama n'ont jamais investi le parc comme espace de mobilisation parce que pour eux le parc ne doit pas constituer un espace d'expression ou d'affirmation d'opinions individuelles ou communautaires. De la même manière, les membres de l'association de *vecinos* de Puerto Madero ne se sont jamais mobilisés physiquement dans les parcs mêmes, mais ont utilisé d'autres ressources (droit, médiatisation, interpellation politique, contact personnel...). E. Duhau souligne ainsi la croissante complémentarité (pas forcément au sein des mêmes collectifs, mais de manière dissociée dans ce cas) entre la « mobilisation du droit » et « la mobilisation de rue » dans les conflits de proximité au Mexique (Duhau 2012), ce qui semble se vérifier également en Argentine. En effet, le recours judiciaire semble être un mode d'action qui s'est généralisé ces dernières années chez certains mouvements sociaux, notamment en matière de protection de l'environnement et du patrimoine, à travers le dépôt d'*amparos* (mesures de protection). Le contre-pouvoir que représente la justice dans un Etat de droit est une autre piste de sphère publique que j'ai peu étudié mais qui permet à des acteurs dominés de faire entendre leur voix. Cet espace d'intermédiation entre la société civile et l'Etat est néanmoins lui aussi de plus en plus institutionnalisé et mes premières observations ont mis en avant l'influence des responsables politiques sur la délibération et les décisions des juges (cf. p. 160).

II. Le parc comme espace de résistance à l'hégémonie

Pour « ceux qui n'ont pas de nom ou de place »³⁷³, la condition de possibilité d'une « polis récupérée »³⁷⁴ passe par la reconquête de la démocratie et des espaces publics

³⁷³ "A true political space is always a space of contestation for those who have no name or no place".

³⁷⁴ "Reclaiming proper democracy and the insurgent design of proper democratic public spaces (as space for the enunciation of agonistic dispute) become a foundation and condition of possibility for a reclaimed polis".

démocratiques (Swyngedouw, 2011, p. 44). E. Swyngedouw observe ainsi l'émergence de nombreux mouvements urbains, localisés, dont l'engagement se dirige contre diverses interventions socio-spatiales institutionnelles qui symbolisent l'hégémonie de l'Etat. Selon lui, ces activistes contestent le monopole des élites qui s'approprient l'Etat pour servir leurs intérêts et faire en sorte que rien ne soit modifié. Ils s'élèvent ainsi contre des projets d'aménagement, la construction d'aéroports ou de barrages, l'urbanisation de zones humides, l'implantation de décharges ou d'incinérateurs ou de sites d'enfouissement, la prolongation de lignes de TGV ou l'expansion de zones à risques industriels... Ces collectifs, en s'emparant de l'espace urbain, contestent le pouvoir de l'Etat en matière de production de l'espace et de la ville. Dans cette optique, la mobilisation de l'APL viserait ainsi à transformer le parc Lezama en espace agonistique et à donner à leur mouvement une dimension plus politique.

II.1. Le parc, un espace public de débat

Les forums et autres tentatives de constitution d'une agora constituent la troisième forme du régime d'action impliquant l'espace mobilisé par les mouvements sociaux (Ripoll, 2008, p. 95). Cette forme d'action collective est l'une des applications des revendications des militants de l'APL qui recherchaient une alternative à la délibération dans les arènes de débat officielles. Ainsi pour contourner leur sentiment d'être évincés de ces instances traditionnelles, ils ont fait du parc un espace public de discussion collective. Les assemblées générales hebdomadaires sont devenues des rendez-vous réguliers pour les militants et pour les autres citoyens qui au fur et à mesure étaient au courant de ces réunions ouvertes à tous ceux qui le souhaitaient. Lors de ces AG, de nombreux points étaient abordés par les participants, concernant aussi bien l'évolution concrète de leur mobilisation (l'organisation des événements, les points juridiques, la stratégie de communication...) que les perspectives de la lutte. Ainsi, lors de l'AG du 1^{er} mai 2013, les participants se sont mis d'accord sur les trois axes principaux de l'APL : « la défense de l'espace public, la lutte contre la répression, et contre la marchandisation »³⁷⁵ (compte rendu d'AG du 01/05/2013, liste de diffusion [asambleaLezama], 03/05/2013). C'est AG ont également été l'occasion de préparer et de soumettre au vote les lettres envoyées aux différents organes, les communiqués de presse ou le projet de loi. C'est en effet lors de ces débats collectifs que s'est élaboré peu à peu le projet de loi qui a ensuite été soumis à la signature des députés de la Ville. Cela a entraîné de longues discussions entre les militants auxquelles se sont mêlés parfois des passants ou des membres d'autres collectifs venus soumettre des idées. Comme le montre l'**Encadré 7**, ces assemblées ont également été l'occasion de mettre en doute le système démocratique et le type de participation dans lesquels s'inscrivait leur mobilisation. De la même manière, les festivals du samedi qui succédaient aux AG ont été l'occasion de discussions collectives sur le type de démocratie souhaité (**Photo 52**), sur l'efficacité des dispositifs participatifs en Argentine et dans le monde, sur la marchandisation de l'espace public ou sur l'enfermement et l'univers carcéral.

³⁷⁵ "Defensa del espacio público, lucha contra la represión, y contra la mercantilización".

Nous croyons que c'est le moment opportun de rendre effectif les principes d'une démocratie participative maintenant que le GCBA a décidé d'investir une partie de son budget pour la mise en valeur du parc Lezama.

Nous considérons que dans tous les grands parcs de la Ville, il doit être mis en place un Plan de Gestion qui ait pour objectif sa mise en valeur et sa préservation à travers un processus démocratique qui permette une participation réelle des différents groupes intéressés et du Conseil Consultatif de la Commune n°1 et 4 (Art. 9, alinéas 1 et 7, du Plan Urbain Environnemental, art. 1 y 27 de la CABA, loi n° 1777, loi n° 4121).

Nous soutenons que la pose de grille autour du parc Lezama n'est pas raisonnable et qu'il va à l'encontre du mandat constitutionnel de promouvoir l'accès libre et sans entraves aux espaces publics, de faciliter l'accès aux biens culturels et d'augmenter la surface des espaces verts.

Le Lezama doit être un espace public qui offre la possibilité d'entrer en relation avec les autres et qui s'inscrit dans une société inclusive. (...) ³⁷⁶.

Encadré 7 : Lettre adressée par l'APL au Ministre de l'Environnement et de l'Espace Public, D. Santilli, le 23 avril 2013 ; source : liste de diffusion [asambleaLezama], 23/04/2013



Photo 52 : Festival No a las Rejas de l'APL : « Quelle démocratie ? » ; cliché : APL, samedi soir 19/05/2013

³⁷⁶ "(...) Creemos que es el momento oportuno de efectivizar los principios de una democracia participativa ahora cuando el GCBA ha decidido destinar partidas presupuestarias para la puesta en valor del Parque Lezama. Consideramos que en todos los grandes parques de la Ciudad se debe elaborar e implementar un Plan de Manejo que tenga por objeto su puesta en valor y preservación a través de un proceso democrático que otorgue participación real a los distintos colectivos interesados y al Consejo Consultivo de las Comunas N° 1 y 4 (Art. 9, incisos 1 y 7, del Plan Urbano Ambiental, art. 1 y 27 de la CCABA, ley N° 1777, ley N° 4121).

Sostenemos que el enrejado del Parque Lezama resulta irrazonable y va en contra del mandato constitucional de promover el acceso libre e irrestricto a los espacios públicos. de facilitar el acceso a los bienes culturales, de incrementar los espacios verdes.

El Lezama debe ser un espacio público que brinde la posibilidad de relacionarse con un otro y que esté enmarcado en una sociedad incluyente. (...)".

Pour Maricel, membre de l'Assemblée du parc Lezama : « il faut être dans la rue pour que les gens nous voient, il faut déranger pour que les gens se rendent compte ! »³⁷⁷ (Maricel n°5, 2013). Elle explique lors de notre entretien que les rues lui paraissent moins encombrées en France, cela signifie pour elle que les Français sont moins contestataires. Par opposition, le fait que les rues soient sans cesse coupées à Buenos Aires signifie pour elle que les Portègues protestent plus. Elle fait donc du taux d'occupation de l'espace un indice du dynamisme des mouvements sociaux et de leur capacité à se mobiliser, ce qui illustre bien la stratégie adoptée par son collectif qui a misé sur l'occupation de l'espace pour rendre la mobilisation visible. Le reste de l'entretien avec Maricel montre par ailleurs qu'elle n'envisage même pas que les antagonismes puissent s'exprimer grâce aux dispositifs participatifs. Ainsi, quand je lui signale qu'il existe d'autres moyens de s'exprimer, telles que les réunions publiques, elle balaie immédiatement cet argument. Pour elle, ces instances participatives sont un leurre qui sert à donner l'impression aux citoyens qu'ils sont écoutés et à faire accepter des projets déjà décidés.

L'APL a donc adopté dans son répertoire d'action trois formes d'actions mobilisant l'espace de diverses manières, faisant du parc leur quartier général et y localisant la plupart de leurs actions collectives, quand ils ne les ont pas délocalisées quelques mètres plus loin en pleine rue pour avoir encore plus de visibilité. En en faisant un espace de discussion alternatif à celui qui leur était proposé par le gouvernement, ils ont construit une autre sphère publique et lui ont donné une dimension spatiale en l'inscrivant physiquement dans l'espace urbain. Dans leur mobilisation, le parc, l'objet de la lutte s'est donc confondu avec la sphère publique où a eu lieu une partie de la délibération : l'espace public urbain. C'est l'une des particularités de cette mobilisation que je n'ai pas observée chez les autres collectifs étudiés mais qui se retrouve dans d'autres mouvements : dans le parc Gezi à Istanbul en 2013 quand le gouvernement veut élargir la place Taksim, et également dans les Zones A Défendre (ZAD) françaises où les militants font de l'objet de leur lutte leurs espaces de vie et de discussion. Comme le résume C. Pujol, « les luttes *dans* la rue et *pour* la rue constituent un élément central des conflits sociaux » (Pujol, 2009) et semblent se multiplier, ce qui encore une fois pose la question du renouveau de la sphère publique.

II.2. L'espace public oppositionnel : une alternative à ce mode de gouvernance

O. Negt a cherché à faire évoluer le concept habermassien de sphère publique qu'il qualifiait de « bourgeoise » puisqu'elle ne concernait que les débats représentatifs qui se déroulent au sein du Parlement et éventuellement de la presse. Il fonda son nouveau concept sur la critique de l'exclusion des dominés, des exclus, de ceux qui ne maîtrisent pas les codes de la délibération bourgeoise. O. Negt a conçu un espace public autonome, formé en opposition à ce qui l'opprime et a alors proposé l'idée d'un espace public oppositionnel (Negt, 2007). Si ces deux espaces publics, la sphère publique et l'espace public oppositionnel, ne correspondent pas fondamentalement à des classes sociales distinctes, il s'agit plutôt de deux expériences différentes de la délibération ce qui permet de saisir ce qu'il se passe au sein des nouveaux mouvements sociaux. Il décrit des expériences qui correspondent à des formes différentes de la délibération dont l'espace public urbain fait partie, les mouvements sociaux inventant de nouvelles manières de délibérer qui ne

³⁷⁷ "Hay que meterse en la calle para que la gente nos vea, hay que molestar para que la gente se entere".

répèteraient pas « le langage et la symbolique de l'ordre économique » qui s'imposent à eux (Negt, 2009, p. 195). La dimension sensible et abstraite de l'expérience délibérative traverserait ces formes d'espaces, ce qui rend ces différentes formes de délibération indissociables (Neumann, 2013, p. 64). On peut considérer ainsi que la création de nouveaux espaces de discussion constitue une alternative, voire une tentative de remplacement des instances de délibération publiques officielles, un « débordement démocratique de cette délibération représentative » (Neumann, 2009, dans Negt, 2009, p. 186). Les nouveaux mouvements sociaux tenteraient de créer des espaces de délibération permanente à travers un processus créatif d'appropriation politique (Negt, 2009, p. 195).

A Buenos Aires, les mouvements sociaux de tous horizons semblent se tourner de plus en plus vers la remise en cause du manque de place offerte aux citoyens dans le système de gouvernance actuel. Depuis 2001, la multiplication des *cacerolazos*, par laquelle les citoyens s'expriment autrement que par les voies électorales, est selon T. Gold un exemple d'une crise de la représentation politique (Gold, 2013). A l'image de ces mouvements, les militants de l'APL ont remis régulièrement en cause ce type de démocratie dans laquelle ils estimaient ne pas être représentés « justement » (billets de blog, listes de diffusion, allocutions dans les assemblées générales). Ils ont ainsi organisé la projection d'un film qui « expose les contradictions de la démocratie représentative, un système qui [leur] est inculqué depuis l'enfance et qui paraît intouchable »³⁷⁸ (page Facebook de l'APL, 27/04/2015). Ils lui préféraient la « démocratie participative de laquelle [ils] souhaitent faire partie » ou la « démocratie directe »³⁷⁹ (asamblealezama.blogspot.fr, 09/10/2015) mais ne parlaient pas de délibération en ces termes. Ainsi, les militants se sont attaqués directement au fonctionnement du système démocratique qui ne permet pas la représentation de tous, et ont remis en cause l'idée qu'ils étaient représentés dans cette sphère publique censée leur permettre de s'exprimer. Leur tentative d'intégrer les mécanismes délibératifs cherchait à démontrer que la *participation citoyenne* mise en œuvre dans leur ville par le GCBA, n'est pas si publique et ouverte qu'il le prétend. Aussi ont-ils tenté de faire du parc Lezama, un espace public alternatif où la liberté de discussion leur permettait d'exprimer les opinions qui n'étaient pas écoutées dans les instances officielles. La transformation du parc en forum public a ainsi répondu à une lacune de l'offre démocratique, et les assemblées générales et autres débats organisés pendant les festivals ont constitué une alternative en matière de discussion collective. En outre, le fait que l'amphithéâtre soit précisément visé par le projet de *mise en valeur* (qui envisageait sa disparition) a fait naître la revendication d'autant plus forte de l'utiliser pour la contestation. Ainsi, c'est parce que la voix d'une partie des militants n'avait pas trouvé de débouchés dans d'autres instances de concertation que le parc leur a permis de s'exprimer, aussi bien en organisant des assemblées générales pour débattre que des manifestations pour protester.

L'étude des revendications, des formes de mobilisation et de la position déclarée des militants de l'APL dans le cadre de leur mobilisation a montré qu'ils ont une conception particulière de

³⁷⁸ “Una película que expone las contradicciones de la democracia representativa, un sistema que nos viene instituido desde niños y que parece ser incuestionable...”

³⁷⁹ “Democracia participativa de la que queremos formar parte”.

l'espace public. Elle a aussi montré qu'ils s'inscrivent dans les mêmes types de rapports sociaux qu'ils dénoncent. On peut penser que leur mobilisation pour défendre leur conception de l'espace public et leur contestation des relations hégémoniques qu'ils prétendent subir ne sont pas disjointes, mais appartiennent à un même schéma de pensée, un univers réflexif commun. Ainsi, on peut considérer ces militants comme refusant d'entrer dans le cadre traditionnel dominé/dominant où leur sont imposés le moment et la façon de s'exprimer, et préférant s'en exclure d'eux-mêmes en inventant de nouveaux modes de décision plutôt que de subir ceux des autres. Parmi les personnes que j'ai rencontrées, certaines ont exprimé leur refus de participer à ces mécanismes participatifs et préfèrent rester en dehors de ce système. Federico explique : « ce genre de réunions n'est pas adapté, ce n'est pas là qu'on peut aborder les problèmes de fond, ceux qui nous intéressent vraiment et pas ceux dont ils voudraient qu'on parle »³⁸⁰ (Federico n°9, 2013). Il précise que selon lui les sujets de discussion sont décidés d'avance et que les organisateurs attendent un certain type de réponse et se débrouillent pour exclure ceux qui ne rentrent pas dans leur cadre, dans le but qu'ils ne reviennent plus aux prochaines réunions. Un sans-abri, rencontré plusieurs fois dans le parc Lezama, est « lassé des luttes à répétition pour rien, et refuse d'être associé à des arguments [qu'il] ne valide pas »³⁸¹ (carnet de terrain, 2013). Alexiz et d'autres informateurs répètent souvent qu'on cherche à les faire taire et qu'ils cherchent à se défendre face à ce que leurs dirigeants leur imposent.

Pour les militants de l'APL, les grilles symboliseraient un retour en arrière en terme d'ouverture démocratique, c'est pourquoi ils mettent en opposition le mode de gouvernance choisi par le GCBA et la démocratie. Plus largement, la façon dont le GCBA a mené ce projet révèle pour eux son comportement dominateur dans le débat politique. La revendication des militants de l'APL concernant le monopole des pouvoirs publics en matière de décision publique et notamment de l'aménagement de l'espace urbain est donc apparue plus tardivement. L'APL a notamment perçu ce processus participatif comme la démonstration de la puissance des « décideurs » vis-à-vis des citoyens, regrettant de ne voir leur opinion écoutée qu'au prix d'une mobilisation collective importante. Plus largement à l'échelle de la ville, d'autres collectifs se sont mis à militer pour la participation des citoyens aux décisions qui les concernent, et pour un rapport différent avec leurs représentants politiques. Pour cela, divers collectifs ont fait plusieurs propositions : l'assemblée du parc Lezama a proposé un plan de gestion participatif du parc, celle du parc Centenario une table-ronde de concertation. De plus, à travers la fréquentation de plus en plus massive des nouveaux conseils consultatifs et de leurs commissions Espace public, les militants ont tenté de s'impliquer dans les autres instances de démocratie locale qui leur étaient ouvertes. Cette phase de la mobilisation a consisté à pallier à ce que ces militants considéraient comme des lacunes de la démocratie en organisant eux-mêmes de nouveaux modes de délibération.

Avec les vagues des différents printemps arabes et Erable, la révolution des parapluies à Hong Kong, le mouvement No Nuke³⁸², les Indignés en Espagne et les mouvements Occupy en Europe et

³⁸⁰ "Este tipo de reunión no conviene, no se puede hablar del fondo, de lo que nos interesa realmente sino de lo que ellos quieren".

³⁸¹ "Estoy harto de la luchas que se repiten para nada, y no quiero compartir argumentos que no me convienen".

³⁸² No Nuclear.

en Amérique du Nord entre autres, l'espace public a été transformé par des modes d'expression populaire faisant de l'interpellation de l'opinion publique l'une de leurs priorités³⁸³. Dans la lignée des nouveaux mouvements sociaux, ces mouvements ont inventé de nouvelles formes de contestation collective et réfuté le principe de la représentation. L'appropriation massive d'espaces symboliques (Place Tahrir, Wall Street, la Défense) ou centraux (Puerta del Sol, parc Gezi) a ainsi permis la visibilisation de leur mouvement puisque comme le souligne D. Harvey, « tu reçois de l'attention si tu occupes un espace central, ce que tu raterais si tu faisais autre chose »³⁸⁴ (Harvey, 2013, question 7). Les images de foules réunies dans les rues noires de monde qui se sont multipliées sur les réseaux sociaux durant ces différents événements, et reprises par les médias, sont devenues des instruments de communication efficaces. En outre, ces mouvements ont démontré un nouveau rôle de l'espace public qui ne se limite plus à la délibération ou à la critique du pouvoir mais à la proposition concrète de nouvelles formes de gestion et de prises de décision collectives (Harvey, 2013). La multiplicité des événements contestataires se déroulant dans les parcs, les rues et les places du monde (et même les champs et les forêts) montre que l'espace public remplit de plus en plus un rôle de sphère publique de discussion et de propositions alternatives, qu'elles soient d'ordre politique ou autre. Les espaces publics ont ainsi pris une place majeure dans le militantisme urbain en devenant les espaces de résistance de référence pour des types de mouvements d'origines très différentes. En ce sens, ce que j'ai observé à Buenos Aires semble s'inscrire dans un large mouvement mondial qui se développe plus particulièrement dans les pays du Sud. Il faut par ailleurs remarquer le phénomène par lequel l'objet de la lutte, l'organisation de l'espace, en devient l'une des dimensions. L'expression « avoir lieu »³⁸⁵, plus qu'une métaphore, prend progressivement une nouvelle dimension : un événement se déroule dans un espace donné, qui n'est pas choisi au hasard, et qui devient constitutif de la mobilisation. En effet, il est intéressant de remarquer que les mouvements sociaux manifestent souvent près du lieu où les décisions concernant leurs objets de revendications sont prises (les enseignants en face du Ministère de l'Éducation, les syndicats devant le siège social de leur entreprise, les militants d'Occupy à Wall Street ou à la Défense), ou sur le lieu de leur objet de revendication (les zadistes - partisans des Zones à Défendre- à Notre-Dame des Landes ou à Sivens). Ainsi, pour une militante contre le barrage de Sivens, « la stratégie d'occupation pertinente [consiste à] confondre le lieu de lutte et le lieu de vie » (Polloni, 2014) et pour des collectifs de plus en plus nombreux, notamment dans le militantisme écologique, l'occupation des lieux qu'ils défendent devient une évidence. C'est une solution pratique pour la surveillance du chantier, économique quand les militants viennent de loin, et cela favorise la coordination des actions. Ainsi, l'utilisation ou la conversion de ladite Zone à défendre en outil du répertoire d'action est de plus en plus évidente. Il faut d'ailleurs noter que, de leur propre volonté ou du fait d'une assignation médiatique, ces mouvements portent de plus en plus souvent le nom des espaces (souvent publics) sur lesquels ils s'installent : Occupy Wall Street, ou militants des Places Tahrir et Taksim ou de Maïdan en Ukraine.

³⁸³ Voir à ce sujet les communications des participants au colloque « La démocratie de la place publique. Les mouvements de Maïdan », EHESS, 19-20 novembre 2015.

³⁸⁴ "You get attention if you occupy a central space that you would miss if you did something else".

³⁸⁵ Le séminaire « Explorer la dimension spatiale de l'action collective » conduit par F. Ripoll à l'EHESS en 2011-2012, ainsi que les échanges avec les autres étudiants, ont largement inspiré et incité ces réflexions.

Aussi leur engagement dans l'espace public est également destiné à se donner une voix, eux qui se considèrent comme les dominés et les invisibles du débat public, une place qui leur est refusée ou qu'ils n'ont pas les moyens d'avoir dans la sphère publique institutionnelle. Leur volonté de renverser la domination sociale les pousse à mettre en cause les instances démocratiques où l'hégémonie du discours dominant écraserait leurs positions alternatives. On peut alors considérer que la forme de participation mise en place par le GCBA est un nouveau domaine dans lequel son hégémonie s'impose sur les membres de l'APL et contre laquelle ils s'opposent. C'est donc également contre le leurre de ce qui est présenté comme une ouverture démocratique que s'élèvent les militants : l'antagonisme qui les oppose à leurs gouvernants est toujours présent même s'il est moins visible. Concernant l'espace public, ces mouvements contestent l'hégémonie de l'Etat et militent pour une redéfinition collective de celui-ci, dans laquelle leur conception serait prise en considération. Finalement, ils aspirent à la création d'un espace public qui refléterait davantage les antagonismes de la société, sans chercher à les nier.

En ce sens, H. Bey a réfléchi à l'espace public comme un phénomène momentané, en conceptualisant les Temporary Autonomous Zones (TAZ) qui correspondent aussi bien à des espaces qu'aux mouvements qui les occupent, dans l'optique d'« attaquer les structures de contrôle » (Bey, 1997, p. 6). Depuis les XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, des « utopies pirates » ont cherché à créer des espaces politiques libérés du contrôle de l'Etat ou des jeux de pouvoir en fondant des communautés basées sur « des formes politiques empreintes d'égalitarisme radical et d'abolition de tout préjugé de race, de sexe et d'origine sociale » (Casilli, 2004, p. 109). D'autres formes d'« espaces alterotopiques » (Petcou et Petrescu, 2008, p.106) comme Reclaim the street ou Parking Day ont également contesté l'hégémonie des pouvoirs publics qui pèse sur le contrôle et la régulation de l'espace public. Ces collectifs partagent un idéal de propriété commune de l'espace public, et se caractérisent par leur résistance à la domination des corporations dominantes dans la globalisation, et notamment de la voiture comme moyen de transport dominant (Site Internet de Reclaim the streets, 2015). Pour I. Sommier, les TAZ contemporaines correspondent à des tentatives de construction de contre-pouvoirs, d'espaces libérés temporairement de l'emprise étatique, qui s'apparentent aux squats ou aux nouvelles expériences de vie communautaire (Costey et Perdoncin, 2006).

Conclusion section 2

Les mouvements sociaux urbains qui se sont développés à Buenos Aires à partir des années 1980 se sont orientés de plus en plus vers des thématiques urbaines, contredisant ainsi l'ordre urbain qui leur était imposé. Mais l'analyse de la dimension spatiale de l'action collective de ces mouvements m'a également permis de comprendre dans quelle mesure l'espace public représentait pour eux un espace de lutte. Si l'utilisation de l'espace pour manifester une opposition n'est ni une nouveauté ni une spécificité argentine, l'espace public semble se confirmer dans cette ville comme l'un des éléments du répertoire d'action privilégié par les nouveaux mouvements sociaux. Plus que jamais, les événements comme les *marchas*, les *piquetes*, les *cortes* ou les *cacerolazos* mobilisent les foules.

En ce sens, la mobilisation de l'APL révèle un maintien de ce recours à l'espace urbain dans les mobilisations qui se développent aujourd'hui à Buenos Aires. Cette forme d'action particulièrement développée en Argentine a donc été reprise par ses militants dont l'objet de la mobilisation était justement l'espace public qu'ils occupaient. La dimension spatiale particulièrement marquée de leur répertoire d'action indique qu'ils ont mis directement en application l'une de leur revendication : faire de l'espace public un espace de débat. Ils ont donc fait se rejoindre la cause et le lieu de leur engagement, l'espace public. Il faut à ce propos s'interroger sur la légitimité démocratique de l'occupation du parc par ces militants puisqu'en agissant aussi spontanément et de façon directe (sans passer par la délibération ouverte à tous les citoyens), ils n'ont toléré aucune remise en cause de ce qu'ils considéraient comme un droit. C'est ce recours à l'action directe par les assemblées de 2001 qui avait déjà fait polémique, certains détracteurs les accusant de faire exactement ce qu'elles dénonçaient : agir sans consulter les autres au préalable.

Ainsi le parc représente pour ces militants un moyen complémentaire d'accéder à la citoyenneté alors qu'ils n'y parviennent pas par les voies institutionnelles. Les nouveaux mouvements sociaux rendent donc visibles des rapports et des pratiques qui leur sont imposés, comme certains usages de l'espace public qui contribuent à produire une citoyenneté dans laquelle ils ne se reconnaissent pas. Les antagonismes qu'ils dénoncent trouvent de nouvelles formes de visibilisation en dehors de la sphère publique institutionnelle trop rigide qui ne parvient plus à intégrer. L'ouverture ou le renouvellement de la sphère publique semble passer à la fois par des acteurs qui sont de plus en plus nombreux et divers à s'y exprimer, mais également par ses supports. L'espace public urbain est donc passé d'objet de lutte à sphère publique comme espace de rencontres des opinions politiques. Les deux dimensions se sont confondues et ont fait de la participation à la décision le cœur de la délibération. Le débat public s'est en effet déplacé, ou du moins élargi, des institutions démocratiques et des réunions publiques aux places, parcs et rues de la ville contemporaine, en passant par les blogs et réseaux sociaux numériques auxquels la prochaine section va s'intéresser.

Section 3. Le rôle des réseaux sociaux numériques et des médias dans la délibération

On savait déjà que les médias traditionnels tels que la presse (Habermas, 1992b) et la radio puis les mass-médias (télévision, magazine, affichage ...) jouaient un rôle dans la constitution de l'opinion publique et d'une nouvelle sphère publique de débat (Fraser, 2001). N. Fraser souligne le rôle des médias dans la publicisation des problématiques et le renouvellement du débat démocratique. Elle remarque en effet que « des manifestations dans les rues et des compromis négociés en coulisses entre les différents intérêts privés ont remplacé le débat public raisonné sur le bien commun » (Fraser, 2001, p. 111). Plus récemment les différents supports offerts par Internet (blogs, forums...) et les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constituent un autre espace public de débat, autonome de la sphère publique institutionnelle auquel peuvent être ajoutés les réseaux sociaux numériques. Ces derniers jouent un rôle croissant dans la publicisation des problèmes, à la fois parce qu'ils contribuent à les faire connaître par le public qu'ils touchent (lecteurs, auditeurs, spectateurs...) mais également parce qu'ils rendent publiques des thématiques qui étaient souvent discutées en privé auparavant. En plus de l'utilisation de l'espace public urbain pour délibérer, le débat collectif s'est donc également porté vers d'autres espaces de débat que j'ai rassemblés sous la dénomination d'« espaces publics numériques » mais dont la catégorisation interne nécessiterait encore d'être affinée. D'autres auteurs parlent de la constitution d'un « cyberspace » (numéro spécial d'Hérodote, 2014), d'« espace public en ligne » (Monnoyer-Smith, 2011, p. 158) ou d'« espace public connecté » (Bautier et Giudici, 2014, § 5).

Avec le déploiement des mécanismes participatifs par les voies numériques et la croissance de la mobilisation à travers les réseaux sociaux numériques, les rapports entre gouvernants et gouvernés ont été bouleversés ces dernières années. Ce processus est souvent présenté comme une avancée démocratique : « une connexion directe avec les citoyens peut conduire à de meilleures décisions et à de meilleures lois (...) et à de meilleures relations entre gouvernants et gouvernés » (rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques, 2005, p. 176). Pourtant, le même rapport ajoute qu'une telle politique de démocratie en ligne ne serait guère utile s'il ne « s'agit pas de revitaliser sérieusement les pratiques démocratiques existantes », ce qui ne ferait que discréditer les relations entre Internet et la démocratie. Concernant les médias, N. Fraser affirmait déjà qu'ils représentaient de nouveaux espaces d'exclusion pour les dominés : l'émergence de nouveaux supports de discussion ne représente pas une solution à la domination puisque l'inégalité d'accès aux moyens matériels ne permet pas d'assurer à tous une participation à ces nouvelles instances de débat (Fraser, 2001, p. 136). Les enjeux de la domination dans les mécanismes délibératifs se retrouvent donc également dans le développement de la participation citoyenne numérique qui pose la question de l'accès à ce nouvel espace public de débat.

Dans cette dernière section, je vais donc m'intéresser à la manière que peuvent avoir les réseaux sociaux d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière de mobilisation et de participation

citoyenne. S'ils semblent de plus en plus mis à contribution pour améliorer l'exercice démocratique, leur émergence ayant donné beaucoup d'espoir à ce sujet, ils posent néanmoins de nouvelles questions sur le renouvellement du débat public. En effet, ils ne paraissent pas échapper à toutes les critiques qui ont pu être faites aux autres sphères de délibération, critiques que j'ai présentées tout au long de ce chapitre. Je terminerai donc cette thèse avec une section relativement ouverte : si l'espace public numérique correspond à une nouvelle dimension de la sphère publique, en quoi participe-t-il à sa démocratisation ? Comment ce nouvel espace de médiation permet-il de porter de nouveaux sujets dans le débat public et quelles sont les conséquences sur la complexification des frontières entre public et privé et des relations entre Etat et société civile ? Cette dernière section reviendra ainsi sur les effets pervers ou négatifs que cette apparente ouverture cache ou qui sont mis au jour au fur et à mesure que des initiatives en la matière sont proposées et testées.

Je vais d'abord m'attacher à décrire le poids relatif de ces nouveaux outils (réseaux sociaux, commentaires d'articles, outils de participation numérique ad hoc...) dans les répertoires d'action des trois collectifs militants observés (I.). Je m'intéresserai ensuite au rôle des médias qui participent à la visibilité de l'opposition et à l'expression numérique de certains antagonismes (II.). Je finirai en me demandant si la pénétration par le GCBA de cette nouvelle sphère publique n'est pas une autre manière de la *recupérer* alors qu'elle tente de s'autonomiser (III.).

I. Confirmation d'un acteur important dans la constitution de l'opinion publique : les médias

Les médias (la presse et les sites d'informations en ligne) ont largement contribué à mettre en valeur certains acteurs et leurs arguments dans le conflit du parc Lezama, privilégiant l'expression de certains membres de la société civile ou des pouvoirs publics. Comme je l'avais repéré dans ma revue de presse, il est courant que les journaux prennent parti dans les conflits en effectuant des présentations orientées des enjeux, des conséquences et des résultats des mobilisations ou des projets. Ainsi, comme le remarque F. Ripoll, le champ politique a été largement transformé par sa médiatisation, au double sens d'une importance accrue des médias (surtout la télévision) mais aussi « d'une interposition des journalistes entre les gouvernants et les gouvernés. Car les médias ne sont pas des moyens, simples canaux de diffusion des informations collectées, mais des lieux de production de messages » (Ripoll, 2008, p. 86-87). Il est donc intéressant d'observer le positionnement des médias qui ont pris parti dans ces conflits, se rangeant souvent d'un côté ou de l'autre et participant ainsi à la recomposition du jeu d'acteurs. J'ai remarqué par exemple une personnification régulière du parc par les journalistes qui s'est ajoutée à une victimisation : « Le parc est une victime chronique du vandalisme et de l'insécurité »³⁸⁶ (*Clarín*, 19/01/2014). Cette double opération qui revient dans de nombreux articles de *Clarín* et *La Nación* contribue à faire accepter l'idée que le projet du GCBA est la seule issue acceptable et que ceux qui s'y opposent sont responsables de l'état de dégradation du parc. Loin d'être neutres dans leur présentation du projet et des mobilisations qui s'y opposent ou le soutiennent, les journalistes prennent parti dans

³⁸⁶ «El parque es víctima crónica del vandalismo y de la inseguridad».

ce débat public, ne contribuant pas simplement à la publicisation de messages mais à leur transformation ou à la production de nouveaux messages. En outre, j'ai pu remarquer que parfois, en plus d'être des relais d'information, voire des commentateurs, certains médias ont participé de manière de plus en plus directe aux actions organisées par les militants. Ainsi, certains médias locaux (comme *Riachuelo FM*, radio coopérative qui émet de La Boca, et *Nuevopuertomadero.com*, le magazine web destiné aux habitants de Puerto Madero) se sont impliqués de manière active dans les mobilisations. Cette radio a ainsi donné la parole aux militants de l'APL de façon hebdomadaire, en enregistrant et émettant ses émissions parfois directement depuis le parc. La directrice du site Internet s'est elle présentée comme l'une des membres de l'AVPM et a proposé des espaces de parole aux *vecinos* qui dénonçaient les sujets défendus par celle-ci. De la même manière, les rédacteurs du *Sol de San Telmo* qui pensaient au départ que j'étais militante de l'APL souhaitaient que j'écrive un article sur leur mobilisation dans le conflit du parc Lezama. Les journalistes de *Pagina 12* ou de *Alerta Militante* sont également allés interroger plus souvent les membres de l'APL que ceux du Mirador. Il faut donc noter les alliances qui se sont composées, d'une part entre cette assemblée et *Radio FM Riachuelo* ou *Pagina 12* qui affichent des lignes éditoriales d'opposition au GCBA, et d'autre part, entre des associations de *vecinos* et des quotidiens plus proches du GCBA tels que *La Nación* et *Clarín* (même si ces quotidiens n'ont pas toujours la même ligne éditoriale). Mais il est difficile de généraliser ces observations qui reposent uniquement sur deux exemples et nécessiteraient donc d'être systématisées à l'échelle de plusieurs mobilisations.

Les acteurs médiatiques sont donc loin de constituer un groupe homogène et ont ainsi contribué à donner de la visibilité à certains collectifs militants mais ont par ailleurs, été utilisés par ceux-ci. La communication et l'interpellation médiatique a ainsi fait partie des répertoires d'action de l'ensemble de ces mouvements, qui se sont servis des médias pour faire passer des messages aux autorités et aux autres citoyens. La présence médiatique est loin d'avoir été négligée par les différents collectifs qui en ont fait à certains moments un enjeu majeur. Ainsi, les membres de l'APL ont passé plus de la moitié de leurs assemblées générales à discuter de moyens d'interpeller les médias. Les festivals *Espantarejas* et les *abrazos al parque* ont ainsi été conçus comme des activités qui pourraient facilement être relayées par les journaux et donc pour être les plus visuelles possibles. Certains membres de l'APL ont utilisé les contacts avec des journalistes qu'ils avaient par leurs activités professionnelles ou militantes, pour les inviter systématiquement aux événements qu'ils organisaient. Ces journalistes étaient par ailleurs choisis pour leur empathie supposée pour le mouvement d'opposition au projet du GCBA. Ainsi, ce sont souvent des journaux ou des radios réputés d'opposition qui sont venus (*Pagina 12*, *Riachuelo FM* ou *Telam*), tandis que le relai médiatique des actions de l'APL dans la presse nationale (*Clarín*, *La Nación*...) a été plus limité.

Les membres du Mirador sont également intervenus régulièrement dans différents médias, comme le montrent tous les articles recensés sur leur blog (www.miradorlezama.blogspot.fr), notamment dans la période précédant l'annonce du projet. En effet, le Mirador del Lezama, qui recherchait la médiatisation avant le début du conflit pour attirer l'attention sur l'état du parc, s'est fait plus discret une fois la mobilisation de l'APL commencée. Alberto me confiait se faire interpellé dans la rue pour ses propos tenus dans la presse et désirait alors réduire son

exposition médiatique (Alberto n°10, 2013). Il apparaît qu'à cette époque, les rencontres avec le ministre D. Santilli ont été plus régulières et les militants du Mirador n'avaient peut-être plus besoin des médias pour se faire entendre. L'une des rares interventions médiatique du Mirador pendant la mobilisation de l'été 2013 fut une lettre au courrier des lecteurs de *La Nación* envoyée par l'une de ses membres et appelant le ministre à « respecter les engagements pris la semaine dernière concernant l'application du projet de mise valeur, sans plier devant ceux qui cherchent à l'intimider »³⁸⁷(*La Nación*, 15/06/2013). Cette militante ne précise pas à quels « engagements » elle fait référence ni dans quel contexte ils ont été pris, néanmoins on peut imaginer un rappel de promesses qui ont été faites dans une réunion privée entre ces deux acteurs. Le fait de rendre public de tels échanges entre militants et élus apparaît donc comme un moyen de mettre de la pression sur le ministre pour respecter une parole donnée dans un cadre privé. La médiatisation est ainsi un moyen stratégique pour faire entrer un troisième acteur dans une négociation privée mais d'intérêt public (je ne suis pas sûre que cette publicisation ait été discutée avec les autres membres du Mirador puisque ça ne paraît pas très stratégique de faire état publiquement de ces rencontres secrètes). Par ailleurs, je note que ces militants n'ont pas particulièrement mis en valeur leur large audience médiatique en la rendant visible sur les réseaux sociaux numériques par le biais du « partage » de leurs articles ou des commentaires. Ainsi, contrairement à l'APL, dont la moindre apparition médiatique était massivement relayée sur Facebook, le Mirador ne semble pas avoir profité de la possibilité offerte par le réseau social d'accroître son audience médiatique, signe qu'elle n'a pas perçu aussi vite que l'APL le potentiel offert par cette plateforme.

A Puerto Madero également, les médias ont joué un rôle important dans la constitution du jeu d'acteurs et la visibilité du conflit, puisqu'ils ont été souvent pris à témoins. Ainsi, Sandra s'est fait une spécialité d'appeler *Telefe* ou *Canal 9* (deux chaînes locales) dès qu'elle constatait un nouveau campement de sans-abri ou une dégradation majeure dans le parc. Elle s'adressait surtout à des chaînes de télévisions locales, des journaux de quartier papiers ou en ligne mais dont la portée est relativement conséquente. Les militants de l'AVPM ont également régulièrement écrit au courrier des lecteurs de *La Nación* et publié des tribunes dans différents journaux locaux, qu'ils ont par la suite partagées sur Facebook ou reTweeté, leur donnant ainsi une visibilité plus importante. Par ailleurs, Sandra semble croire que c'est grâce à ces interpellations médiatiques que les pouvoirs publics interviennent pour régler les problèmes qu'ils dénoncent (**Encadré 8**). Sur Facebook, Sandra répond également à quelqu'un qui lui fait un commentaire sur les toilettes publiques à remettre en marche : « OK je vais les avertir »³⁸⁸ comme si en avertissant un journaliste ou en exprimant une opinion dans un média, elle obtiendra l'intervention des pouvoirs publics. Pour l'AVPM et le Mirador, les médias sont perçus comme de véritables intermédiaires dans la négociation, comme des éléments stratégiques de la discussion entre les parties, leur attribuant un rôle qui va au-delà de rendre publique leur opinion. Enfin, Sandra est la seule membre de l'AVPM à s'être autant engagée personnellement en multipliant les interviews et les déclarations dans les médias. Son nom apparaît ainsi dans de nombreux articles

³⁸⁷ "Respetar los compromisos de la semana pasada en cuanto a la aplicación del proyecto de puesta en valor del parque sin arrodillarse ante los que lo quieren intimidar".

³⁸⁸ "Ok les voy a avisar".

consacrés à Puerto Madero et elle est devenue l'interlocutrice privilégiée des journalistes qui cherchent à interviewer une habitante du quartier. Et comme je l'explique dans le point suivant, elle a donné une grande visibilité à sa cause sur Facebook grâce à ses contacts personnels. Mais, même si ses initiatives ont rendu sa mobilisation plus audible, son expression spontanée a parfois brouillé le message de l'AVPM (ce que Mirta a regretté lors de notre entretien). La communication médiatique semble donc être globalement perçue comme un atout par les militants, même si certains se rendent compte que la maîtrise de cette ressource n'est pas toujours évidente et que cet enjeu est important pour l'image de la mobilisation.

Salut à tous !! Je vous annonce que depuis le commentaire que nous avons fait à la télé avec le journaliste German Monaco sur les bidonvilles de Puerto Madero la semaine dernière, nous avons réussi à ce qu'ils les évacuent !!!! Merci à tous pour votre aide !!! Et merci aussi à ceux qui ont commenté la note et ont fait un travail remarquable !!!!!!!!! 389

Encadré 8 : Message posté sur Facebook par Sandra avec l'article qu'elle a partagé ; *mur* Facebook de la page Foro comunal Comuna Uno CABA, 24/01/2013

Pour les trois collectifs, la recherche de visibilité à travers la mobilisation de réseaux d'interconnaissance extérieurs au quartier est l'un des points majeurs des répertoires d'action mis en place par ce type de mouvements. Dans chacun des cas d'étude présenté, les médias ont joué un rôle de plus en plus important dans les conflits, qu'ils aient joué les intermédiaires auprès des collectifs mobilisés, les relais en communication des élus ou plus rarement qu'ils aient agi comme tierce personne des conflits. Cet accès plus direct à l'expression est peut-être également à l'origine de la perte d'influence ou de la transformation des mouvements sociaux qui ne jouent désormais plus le même rôle de représentants et de porte-parole de la société civile. Mais cette prise en compte est nécessaire dans tous les cas où le mouvement « ne doit pas être synonyme de mobilisation locale et qu'un saut scalaire est recherché » (Ripoll, 2008, p.87), ce qui est davantage le cas de l'APL que des deux autres collectifs.

II. Des rapports à l'espace public numérique déterminés par des facteurs sociaux

Il faut souligner le rôle qu'ont joué les réseaux sociaux numériques ou « en ligne » (Merklé, 2011), et notamment Facebook, dans les mobilisations des dernières années en devenant des espaces de débat incontournables à travers le monde, même s'ils n'avaient pas été pensés comme tels. En effet, bien souvent les pratiques participatives sur Internet se caractérisent par le fait qu'elles s'expriment dans des lieux qui n'avaient pas cette vocation (Cardon, 2013). Mais la technologie ne fait pas tout puisque « pour une bonne part, c'est la logique sociale qui contribue aux résultats » (Sassen, 2013, p. 246) et c'est le produit de l'interaction entre usage des technologies et mode d'action des mouvements sociaux qui contribue à bousculer les modes de gouvernance. Je

³⁸⁹ "Hola a todos!! les cuento que despues de la nota que hicimos para la TV, con el periodista German Monaco por los asentamientos en Puerto Madero, la semana pasada, logramos que ayer los sacaran!!!! Gracias todos por la colaboracion!!! y Gracias tambien a los que respondieron a la nota haciendo un trabajo impecable!!!!!!!!".

m'appuierai sur les réflexions inspirées d'autres contextes internationaux pour caractériser l'utilisation des réseaux sociaux par les militants rencontrés à Buenos Aires et comprendre en quoi cela est révélateur de leur position dans le débat sur l'aménagement de l'espace public.

II.1. Les réseaux sociaux numériques : des espaces d'expression pour des opinions alternatives

Les réseaux sociaux numériques constituent un levier puissant de l'action collective, engendrant de nouvelles formes de « médiactivisme » (Cardon et Granjon, 2010 cités dans Merklé, 2011) dont les militants observés se sont tous emparés plus ou moins rapidement et intensément. Facebook est ainsi devenu un instrument très prisé des collectifs militants rencontrés qui s'en sont presque tous servis pour construire leur mobilisation, communiquer sur les événements qu'ils organisent et de manière générale rendre visible leur position sur un sujet. L'apport principal de Facebook, premier réseau social numérique mondial, est de mettre en contact des personnes qui n'auraient probablement jamais eu de relations directes autrement, permettant ainsi de créer des communautés autour d'intérêts communs. L'analyse des « pages » qui sont « aimées » ou les « amis » auxquels sont liés chacun des collectifs donnent des indications intéressantes sur les réseaux et les associations créés par la plateforme. A travers les informations partagées, les commentaires de l'auteur ou de ses contacts ou simplement le nombre de « like », il est possible d'observer le comportement numérique et militant de ces acteurs. On y apprend ainsi que le Mirador « aime » *La Nación*, journal réputé plutôt conservateur, ainsi que différentes pages du GCBA. De son côté, l'APL est plutôt « ami » avec des collectifs artistiques (Jamaicaderos, Sandomblé...), des associations politiques (Movimiento Popular la Dignidad, Asamblea en Defensa de lo Público) ou des revues scientifiques comme *Cafe de la Ciudades*. Les membres de l'AVPM, eux, ont beaucoup d'« amis » résidents de leur quartier (la localisation géographique est plus souvent indiquée dans le profil de ces individus). Mais au-delà de ces liens, l'observation de l'activité numérique de ces collectifs montre que non seulement ils se mobilisent à travers ces réseaux, mais qu'ils expriment des arguments qui sont rarement évoqués dans les instances de débat officielles décrites dans la première section.

Ils ont été utilisés par les deux types de mouvements de « défense » de l'espace public même si on peut observer quelques différences dans leur maîtrise de ces outils. Dans le cas de la mobilisation du parc Lezama, les deux principaux collectifs les ont beaucoup utilisés, se livrant même une guerre numérique non seulement pour communiquer mais également pour mobiliser les autres citoyens. Dès sa fondation, l'APL s'est dotée d'une page Facebook qui a pris une grande ampleur au fil de sa mobilisation (300 contacts en avril 2013, 1250 en novembre 2014, 2150 en décembre 2015). L'Assemblée du Parc Lezama s'est d'ailleurs constituée essentiellement par ce moyen, ses membres ayant mis en commun leurs carnets d'adresses numériques pour faire grandir l'APL. C'était donc un outil adapté pour ce type de mobilisation qui cherchait à rattraper son retard en nombre d'adhérents et de soutiens. En plus de les aider à se rencontrer, Facebook a été pour eux une méthode de consolidation des liens à l'intérieur du noyau des militants. Le réseau social leur a permis de garder des contacts quotidiens (partage de photos, d'articles, et échange de messages instantanés) en dehors des événements militants pour se motiver dans la durée de la mobilisation. Le fil d'actualité de la page de l'APL est ainsi composé de billets renvoyant aux événements qu'ils

ont organisés, souvent accompagnés de photos³⁹⁰, d'invitations à leurs assemblées générales³⁹¹, de pétitions en ligne ou d'invitations à « partager » leur message³⁹². C'est aussi un outil d'organisation efficace puisque l'application « événement » leur a permis d'inviter des personnes ciblées ou bien de laisser certains événements « ouverts » en les rendant visibles à tous. Facebook a également été utilisé comme instrument d'action directe le 24 avril 2013 par exemple, quand des membres de l'APL ont partagé des articles de presse parus sur leur mobilisation sur le « mur » Facebook de la Commune n°1. Quelques heures plus tard leurs messages avaient été effacés, ce qui les poussa à réagir en « pourrissant » le « mur » de la commune, c'est-à-dire en renvoyant de manière systématique et répétitive leurs articles chaque fois qu'ils étaient effacés. J'ai remarqué à cette occasion que cette *guerilla* numérique a provoqué un regain d'attention chez les responsables de la commune qui, pour une fois, ont prêté attention à leur page Facebook. Ce type d'action a été efficace pour la communication extérieure de l'APL qui s'est faite connaître essentiellement par sa présence sur les réseaux sociaux numériques.

Le Mirador, qui ne possédait que 178 contacts en novembre 2014, et l'AVPM, qui ont construit leur mobilisation autour de ressources différentes (cf. p. 187), ont consacré une partie de leur activité socio-numérique à l'élaboration d'un catalogue de photos dénonçant les usages qu'ils estimaient illégitimes. G. Fernandez poste ainsi régulièrement des photos d'*asados* (**Photo 53**), de gens qui jouent au volley (

Photo 40) ou font du trapèze pour dénoncer les dommages qu'ils causent à la végétation du parc. En outre, par leurs commentaires, leurs auteurs et leurs « amis » échangent sur ce qu'ils entendent dénoncer et sur les moyens à mettre en œuvre pour empêcher ces pratiques. L'auteure de la **Photo 54** dénonce les graffitis sur les marches de la *barranca* du parc Lezama avec le commentaire suivant : « C'est ça les usages que prétendent imposer les associations qui ne veulent pas des grilles ? »³⁹³. La présidente du Mirador en profite au passage pour faire l'amalgame entre ceux qui graffent et commettent donc des actes de vandalisme, et l'APL, l'association qui se bat contre les grilles, sachant pertinemment que « Los pibes del parque » ne font pas partie de l'APL (ne pas confondre avec l'association politique Los Pibes qui soutient l'APL dont j'ai déjà parlé cf. p. 195). Facebook leur a permis de donner une certaine visibilité à des événements ou des pratiques que tout le monde ne peut pas voir, soit parce qu'ils sont peu visibles (exprès ou non) soit parce qu'irréguliers, nocturnes...

³⁹⁰ Billets du 24/03/2013, 31/03/2013, 17/04/2013, 18/04/2013, 25/04/2013, 03/05/2013, 10/05/2013 et du 21/05/2013.

³⁹¹ Billets du 23/03/2013, 28/03/2013, 02/04/2013 et du 17/06/2013.

³⁹² Billets du 13/03/2013 et du 24/04/2013.

³⁹³ « ¿Estos son los usos que pretenden darle las asociaciones que no quieren las rejas? ».



Photo 53 : Asado organisé dans l’amphithéâtre du parc, postée sur sa page Facebook par le Mirador, cliché : Graciela, 02/06/2013



Photo 54 : Graffiti sur les marches de la barranca, posté sur sa page Facebook par le Mirador, cliché : Mirador del Lezama, 02/06/2013

Comme les militants du Mirador, certains militants de l’AVPM ont pris l’habitude de recenser sur leur mur Facebook tous les usages délictueux (graffitis, dégradation du mobilier...), ainsi que tous ceux qui leur semblent indésirables ou inappropriés dans les parcs. Ainsi, les Photo 53 à Photo 59 illustrent des situations dénoncées par les militants où différents usagers des parcs campent, font sécher leur linge ou se font à manger. Ana Maria, sympathisante de l’AVPM mais non-membre, poste régulièrement des images de personnes dénudées qui bronzent ou font des figures de skate et de roller sur le mobilier urbain, de motos qui roulent dans le parc et bien-sûr de sans-abri et

leurs installations de fortune. Sur la dernière, l’auteure de la photographie ironise d’ailleurs dans son commentaire en déclarant : « Belle manière de demander ! »³⁹⁴, comme si la personne sur la photo prétendait de cette manière faire une demande aux autorités à propos de sa situation. A Puerto Madero, les *vecinos* sont très mobilisés depuis 2013 contre un nouveau phénomène : les motocyclistes qui circulent de nuit à vive allure sans être jamais verbalisés. Ainsi quand Sandra poste la **Photo 58**, celles-ci occasionnent plus de quatorze commentaires et de nombreux partages par d’autres utilisateurs, (cf. légende des photos ci-dessous). On peut considérer ce genre d’action comme faisant partie de leur mobilisation puisque souvent leurs auteurs incitent les autres internautes à poster également des photos d’usages « illégaux », et parfois à les envoyer aux médias ou aux élus. Dans ce dernier cas, l’auteure est d’ailleurs la secrétaire de l’Association de *vecinos* de Puerto Madero, Sandra, qui par contre ne se présente jamais comme telle sur son profil. On peut se demander pourquoi elle n’utilise pas la page de son association pour diffuser ce genre d’information qui reste par ailleurs très vide de contenu. En effet, les membres de l’association lui préfèrent leurs pages personnelles et privilégient encore une fois les actions individuelles aux rares actions menées au nom de leur collectif, l’AVPM.



Photo 55 : Campement de sans-abri (dans le fond) postée avec le commentaire : « Parc Micaela Bastidas avec installations provisoires à Madero est » et Photo 56 : avec le commentaire :

³⁹⁴ “Linda manera de reclamar!”.

« Jouer au football dans le parc Mujeres Argentinas à 15h pendant que les jardiniers travaillent »³⁹⁵ ; clichés : Ana Maria sur sa page Facebook, 09/05/2014



Photo 57 : « Occupation de l'espace public aujourd'hui 10 juin 2012 » avec le commentaire suivant : « tentes et linge, une histoire qui se répète et sans solution de la commune 1 »³⁹⁶ ; cliché : Ana Maria sur sa page Facebook, 20/06/12

³⁹⁵ "Parque Micaela Bastidas con asentamientos - à Madero Este"; "Jugando al fútbol en el Parque Mujeres Argentinas a 15 hs Los parqueros y jardineros trabajando".

³⁹⁶ "Carpas y ropas, una historia repetida y sin solucionar por la Comuna 1"; "Ocupación del espacio Publico hoy domingo 10 de junio del 2012".



Photo 58 : Motos qui roulent dans le parc Micalea Bastidas de nuit, postées avec le commentaire : « On se plaignait des skaters ? Maintenant les motos aussi utilisent les rampes du parc M. Bastidas comme piste. Cette photo a été prise par une *vecina*, et ce n'est pas la première fois que cela arrive. La vigilance brille par son absence ! Incroyable mais lamentablement vrai »³⁹⁷ ; clichés : Sandra postées sur son mur, 24/05/2013

Mais si Facebook a représenté un espace d'information et de mobilisation pour les militants, la plateforme hébergeant ces réseaux sociaux a aussi été un lieu d'affrontements entre les différents acteurs qui se sont attaqués directement ou décrédibilisés mutuellement. Ainsi, quand le Mirador del Lezama a ouvert son compte Facebook trois mois après l'APL, ses membres ont tout de suite pris la position de concurrents directs, ouvrant ainsi un nouvel espace de discussion collective numérique. Par « murs » Facebook interposés, à travers leurs commentaires, les adversaires se sont accusés réciproquement et de manière détournée ou en s'interpellant de manière parfois assez directe. M. Scarano accuse en effet nommément l'APL de plusieurs actes de vandalisme dans sa note adressée au courrier des lecteurs de *La Nación* et partagée sur la page Facebook du Mirador : « Ceux qui s'opposent sont les membres de l'Assemblée du parc Lezama. Nous qui voulons des grilles, nous ne coupons pas les rues ni ne remplissons le parc de graffitis tels que "non aux grilles, oui au terrain de foot" ou "le parc est à tout le monde" »³⁹⁸ (26/07/2013, *La Nación*). Sur la page du Mirador, on trouve également des invectives telles que :

Depuis quelques mois, avant de commencer le chantier déjà retardé, un ensemble d'association, qui dans leurs actions n'ont rien à voir avec la récupération du parc Lezama, avec l'argument mineur du « non aux grilles », envisagé comme une partie d'un

³⁹⁷ "¿Nos quejábamos de los skaters? Ahora las motos también usan las rampas del pque Mujeres Argentinas como pista. (...) La vigilancia brilla por su ausencia! Increíble pero lamentablemente real".

³⁹⁸ "Los que se oponen son los integrantes de la Asamblea del Parque Lezama... Los que queremos las rejas no cortamos las calles ni llenamos el parque de pintadas con leyendas como « rejas no, canchita de fútbol sí » o « parque de todos »".

*projet plus global teinté d'un supposé « souffle progressiste », se refusent à accepter une intervention visant la récupération intégrale du parc*³⁹⁹

Page Facebook du Mirador del Lezama, 23 juillet 2013.

Les deux collectifs ont chacun un blog dans lequel ils développent longuement leur argumentaire, mais qui ont a priori moins de visibilité que leur page Facebook et dont le fonctionnement est moins propice à l'échange et aux commentaires. Les collectifs étudiés se sont donc souvent servis des réseaux sociaux numériques pour appuyer leur opération de disqualification de leurs adversaires, notamment à travers leur revendication du statut de *vecinos*. Ainsi, lorsque le Mirador publie : « Nous sommes une association civile composée uniquement de *vecinos* (...). Depuis neuf longues années, nous luttons pour la *récupération* et la mise en valeur du parc Lezama »⁴⁰⁰ (page Facebook du Mirador, 23/07/2013), il développe son discours argumentaire qui repose à la fois sur leur statut de « vrais *vecinos* » et sur l'ancienneté de leurs actions qu'il oppose aux autres collectifs. Facebook lui permet donc de déployer et d'illustrer ce type d'arguments qu'il n'a pas toujours l'occasion de développer dans les réunions publiques ou en face-à-face dans le parc. Face à cela, l'APL annonce sur Facebook quelques jours plus tard que ses membres souhaitent « continuer à développer [leurs] activités, revalorisant le concept d'espace public qui nous appartient à tous »⁴⁰¹ (page Facebook de l'APL, 30/07/2013). Cela répond directement à l'invective du Mirador qui leur opposait le fait de ne pas être de « vrais *vecinos* », arguant qu'ils agissent pour un parc qui puisse être pratiqué par tous.

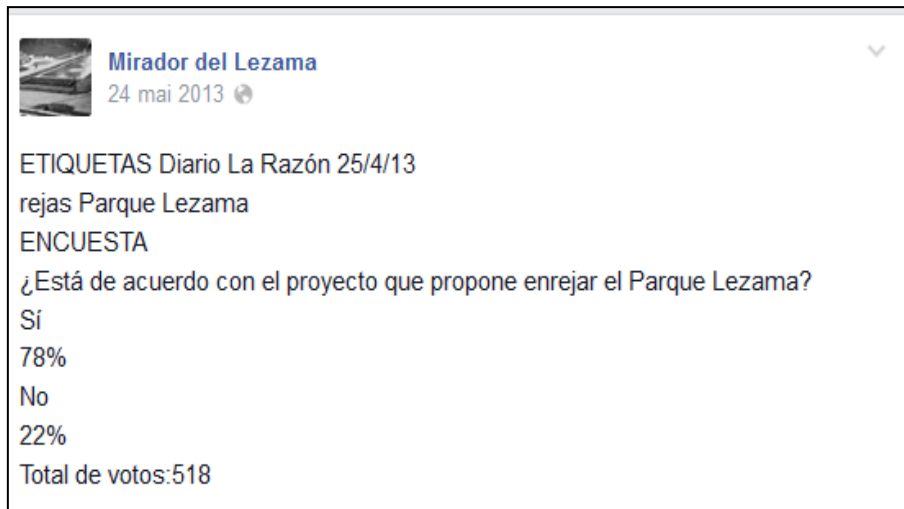


Capture d'écran 4 : Sondage réalisé par Riachuelo FM : « Le GCBA doit faire participer les *vecinos* du parc Lezama pour la définition de ses usages ? Bien sûr ! (10), Pour quoi faire ? (0) » ; source : partagé sur la page Facebook d'un militant de l'APL, 13/04/2013

³⁹⁹ "Hace pocos meses, antes de iniciar las demoradas obras, un conjunto de asociaciones que en su accionar nada tienen que ver con la « recuperación » del Lezama, con el argumento menor de « no a las rejas » contempladas como parte de un proyecto integral, y de un supuesto « aliento progresista », se niegan a aceptar una intervención que pretende la recuperación integral del parque".

⁴⁰⁰ "La nuestra es una asociación civil puramente vecinal (...). Desde hace nueve largos años venimos luchando por la recuperación y puesta en valor del Parque Lezama".

⁴⁰¹ Billets des 13/03/2013, 01/04/2013, 24/04/2013, 15/05/2013, 21/05/2013, ...



Capture d'écran 5 : Sondage réalisé par *La Razón* : « Es-tu d'accord avec le projet de grillager le parc Lezama ? OUI 78%, NON 22% » ; source : page Facebook du Mirador, 24/05/2013

Par ailleurs, pour trouver de la visibilité, il est important qu'une mobilisation puissent « capter » les gens susceptibles d'être intéressés par les informations qu'elle diffuse et donc choisir la manière la plus efficace de les « partager », ce qui a été plus ou moins effectué par les différents collectifs. Par exemple, les membres de l'APL ont systématiquement partagé des informations sur la page de leur organisation, puis plusieurs membres les ont « re-partagées » sur leur page personnelle qui touchait un réseau de contact encore plus large. Parfois, ils les ont même publiées sur les « murs » d'autres collectifs, offrant ainsi davantage de visibilité à leurs événements. Ils ont également utilisé des outils proposés par Facebook, comme le sondage, permettant à ceux qui les suivent d'être actifs sur leur page et démontrer leur soutien de manière ludique (**Capture d'écran 5**). L'APL s'est dès le début servi de Facebook pour faire circuler des informations sur le projet de *mise en valeur* du parc Lezama en reproduisant des articles de presse parus sur le parc ou leur mobilisation⁴⁰², ou des réactions ou informations recueillies auprès d'employés ou d'élus du GCBA⁴⁰³. Les militants de l'APL se sont également servis de leur page Facebook pour annoncer les réunions du GCBA⁴⁰⁴, pour amener leur soutien à des mobilisations simultanées⁴⁰⁵ ou pour inviter à d'autres événements. Ils ont donc été très présents sur Facebook dès le début de leur mobilisation et leur action, appelant leurs « amis » à « aimer », à « partager » et à diffuser leurs messages ou à « participer » à des événements, est apparue comme positive et propice au rassemblement.

⁴⁰² Il leur est souvent arrivé de « partager » des articles parus dans les journaux en ligne : le 21/03/2013 dans politicaonline.com., le 27/03/2013 dans minutoUno.com, le 24/04/2013 sur Telam.com et sur ADNciudad.com, le 08/05/2015 sur comunasenbaires.com.ar, le 09/05/2013 sur diariabae.com, le 6/05/2013 sur pagina12.com.ar, le 12/06/2013 dans ambito.com (analyse des billets publiés uniquement pour la période de mobilisation de l'été 2013).

⁴⁰³ Billets des 02/05/2013, 15/05/2013, 21/05/2013, 28/06/2013.

⁴⁰⁴ Billets des 26/03/2013, 01/03/2013, 09/04/2013, 17/04/2013 et 24/04/2013.

⁴⁰⁵ Billets des 12 et 13/03/2013, 27/03/2013, 29/03/2013, 16/04/2013, 29/04/2013.

A l'inverse, les membres du Mirador se sont mis plus tardivement à l'utilisation du réseau social (le Mirador n'a ouvert sa page que le 19 mai 2013, soit deux mois après l'APL) et moins intensivement. Leur stratégie s'est révélée plus restreinte puisque les membres ne signalaient même pas qu'ils appartenaient à ces collectifs, et ne publiaient les événements que sur leur page personnelle. Par ailleurs, contrairement aux membres de l'APL, ces militants n'ont presque pas utilisé les outils que leur offrait Facebook : création d'événements, sondage, invitation publique... Le Mirador a davantage consacré sa page à la publication d'anciennes photos du parc⁴⁰⁶, au partage de sondages effectués par différents journaux concernant le projet de *mise en valeur*⁴⁰⁷ (**Capture d'écran 5** pour le Mirador et **Capture d'écran 4** pour l'APL) et la dénonciation d'usages jugés nuisibles⁴⁰⁸. Les militants du Mirador ont également partagé des articles de journaux⁴⁰⁹ (uniquement ceux qui étaient favorables à leurs arguments) et en ont profité pour donner plus de visibilité à leur blog qui existe depuis 2009, en partageant d'anciens articles⁴¹⁰. Ces militants qui n'ont ainsi jamais appelé à signer une pétition, à manifester ou à participer à une réunion, à l'inverse de ce qu'a fait régulièrement l'APL, ont adopté une démarche plus conflictuelle. En se postant systématiquement dans la dénonciation des actions de leurs adversaires et jamais en faveur de quelque chose, ils se sont progressivement isolés au sein du réseau social. Le sondage (**Capture d'écran 6**) qu'ils publient un mois après celui de l'APL n'est qu'une reproduction (et non une capture d'écran ou un lien vers l'article en question) d'un article réalisé par un journal à l'audience réduite. Le Mirador n'est pas parvenu à créer autour de lui un réseau numériquement connecté d'événements, de contacts et de pages diverses.

Les usages différents des réseaux sociaux par ces deux collectifs tout au long de la mobilisation peuvent être mis en rapport avec le profil différent de leurs militants. Dans ce contexte urbain, cosmopolite et technophile, les militants de l'APL (en moyenne plus jeunes et dont les professions étaient parfois liées à leur utilisation) sont ceux qui ont le plus utilisé des outils numériques dans leur mobilisation. Dans cette forme nouvelle d'engagement militant, il y a une question de capacité, de capital numérique dirait peut-être P. Bourdieu, dont les membres de l'APL semblent assez bien dotés contrairement aux membres des associations de *vecinos*. Les premiers savent se servir de Facebook mais aussi d'une liste de diffusion, des GoogleDocs, de Tumblr, de Twitter, ou faire circuler des pétitions en ligne et organiser des « cagnottes en ligne » (ou webfunding). En face, le Mirador a plutôt privilégié les courriers manuscrits aux administrations et aux courriers des lecteurs des journaux. Il faut également se rappeler que les autres membres et le public que ces collectifs tentent d'interpeller sont également plus âgés et moins coutumiers des réseaux sociaux numériques. Reste donc à voir si ce type de collectif déjà établi parvient à se saisir de cet instrument qui court-circuite ses moyens de communication habituels (bouche-à-oreille, affichage, journaux associatifs locaux ou nationaux...).

⁴⁰⁶ Billets des 24/05/2013, 28/05/2013.

⁴⁰⁷ Billets des 24/05/2013 (2), 02/06/2013.

⁴⁰⁸ Billets des 30/05/2013, 02/06/2013, 03/06/2013, 05/05/2013.

⁴⁰⁹ Billets des 03/06/2013, 14/06/2013, 19/06/2013 (3).

⁴¹⁰ Billets des 25/05/2013, 15/06/2013 (2), 23/06/2013.

Mais leur utilisation respective des réseaux numériques peut également s'expliquer par des stratégies différentes, le Mirador ayant développé d'autres moyens de communication et d'action pendant les neuf années précédant son inscription sur Facebook, tandis que l'APL en a d'emblée fait une priorité. A travers les réseaux sociaux numériques (Facebook notamment mais également Twitter, Whatsapp...), mais également dans les commentaires d'articles en ligne, certains des individus que j'ai rencontrés par ce biais ont trouvé un espace d'expression qu'ils ne trouvaient pas ailleurs. Si de nombreux militants se sont regroupés pour agir collectivement, quelques individus ont procédé de manière plus solitaire pour manifester leur désaccord ou leur soutien, Internet leur offrant l'opportunité de faire entendre leur voix. A travers Facebook, certains *vecinos* ont trouvé un moyen de se mettre en valeur en devenant de véritables personnages publics, donnant à leur engagement une portée beaucoup moins collective qu'il n'y paraît. En effet, Facebook favorise l'émergence de sortes de « personnalités » publiques, des figures bien connues des internautes, souvent très présentes sur les forums, dont on ne sait quelle part de leur « profil » est conforme à la réalité. Sandra, secrétaire de l'AVPM, et Ana Maria, sont ainsi très actives sur Facebook, postant presque quotidiennement des photos dénonçant des usages qui obtiennent des dizaines de « like » et de commentaires. Ces photos sont ensuite partagées et diffusées largement sur le réseau et ces militantes reçoivent des marques de sympathie et de soutien pour leurs actions. Le temps passé par ces deux femmes à poster et échanger sur Facebook et leur patience à répondre à chacun des commentaires me laisse penser qu'au-delà de la cause qui les occupe, elles tirent également un plaisir personnel à susciter les réactions de leur « amis » virtuels. Je n'ai pas eu l'occasion de les interroger à ce sujet, mais on peut supposer qu'un certain succès sur les réseaux sociaux participe à augmenter leur capital social (Garcia Canclini, 2012).

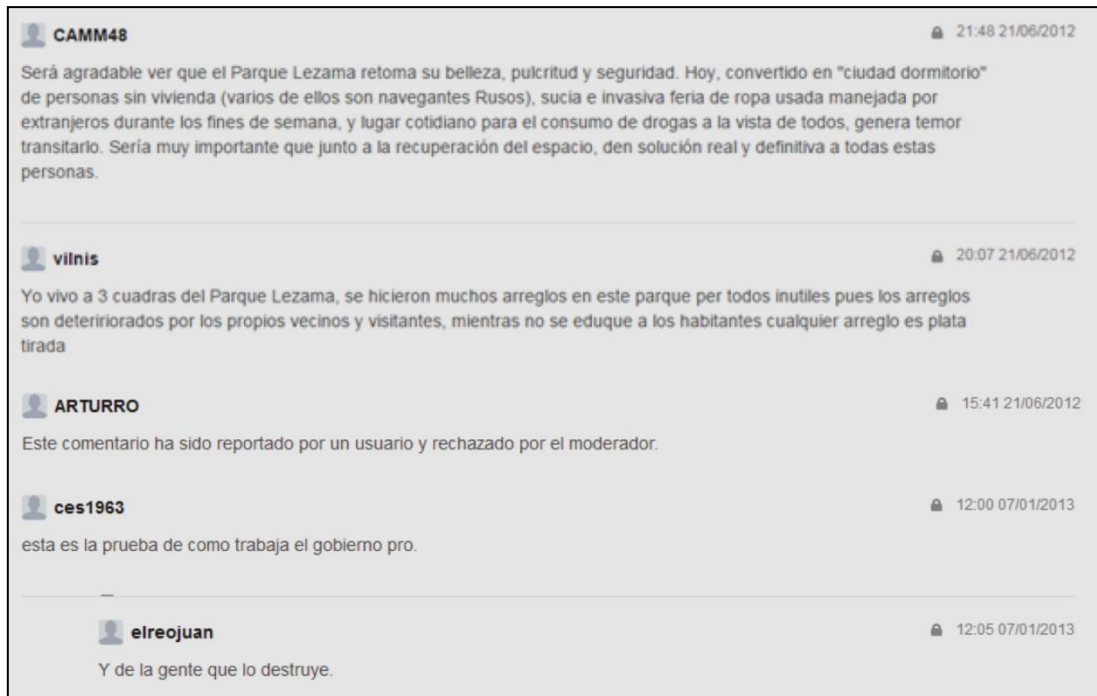
Par ailleurs, Facebook permet le relatif anonymat ou pseudonymat (Monnet, 2012) des organisateurs d'actions plus ou moins légales et qui n'auraient sans doute pas lieu si leurs auteurs étaient facilement identifiables. La plupart des membres de l'APL n'indiquaient pas leur véritable identité (Mau Tsé, Mari Cel...), contrairement aux membres des autres collectifs, ce qui révèle un rapport différent aux actions menées et à l'engagement militant. En outre, cela peut se révéler bien utile dans le cas d'actions collectives illégales, puisqu'on ne peut établir clairement la responsabilité de la création de page ou d'événements Facebook lors de poursuites. Par exemple, l'événement Facebook qui invitait à venir peindre (illégalement) des fresques la nuit dans le parc était organisé par un collectif anonyme, et donc non condamnable juridiquement. L'existence simultanée de figures des réseaux sociaux et de pseudonymat illustre bien le rapport ambigu qu'entretiennent les internautes entre eux à travers cette plateforme. Facebook n'est donc pas totalement un espace public dans lequel tout le monde serait anonyme, ni un espace privé où l'entre-soi est assuré (sauf dans des conditions de protection extrêmes) et les propos tenus sur ces réseaux sociaux sont donc difficiles à analyser. S'ils participent en un sens au débat sur l'aménagement des parcs, de nombreux obstacles empêchent leur publicisation totale. En outre, la démultiplication infinie des espaces de débat à travers les différentes pages ouvertes crée autant de sous-sphères publiques qu'il y a de messages échangés, leur connaissance par tous les autres participants au débat devenant alors impossible. Facebook participerait-il ainsi à la transformation du débat public en débat semi-public, voire privé ?

II.2. De nouveaux espaces de discussion : les commentaires d'articles en ligne, Youtube et les listes de discussion

D'autres espaces ont également été investis par des personnes désirant débattre des projets d'aménagement du GCBA, notamment dans le cas du projet de *mise en valeur* du parc Lezama qui a été rendu public par voie de presse ce qui était donc l'unique possibilité pour les riverains de connaître le projet. Les articles en ligne de *Clarín* et *La Nación* étant les premiers à annoncer le projet se sont retrouvés pris d'assaut par les lecteurs internautes qui ont transformé les commentaires des articles en tribunes d'expression, suscitant parfois plus de 50 commentaires en une seule journée. Il faut noter le ton souvent très virulent des commentaires, parfois supprimés par les modérateurs après quelques minutes, leurs auteurs étant souvent beaucoup plus radicaux que ceux que j'ai pu rencontrer personnellement. CAMM48 commente ainsi : « Ça serait agréable de voir le parc Lezama retrouver sa beauté, sa propreté et sa sécurité. Aujourd'hui converti en "ville dortoir" pour des personnes sans logement (plusieurs sont des marins Russes), des *ferias* de vêtement usagés sales et envahissantes gérées par des étrangers pendant le week-end, et lieu quotidien de consommation de drogues à la vue de tous, ça fait peur de le traverser » (**Capture d'écran 6**). A ce propos, il est d'ailleurs intéressant de noter que Federico, qui dans ces articles s'exprimait fermement contre le projet accusant les responsables politiques d'incompétence et de corruption, modérait beaucoup plus ses propos lors de notre rencontre. Quand je lui en ai fait la remarque, il a expliqué cette différence de discours : « Internet est un endroit où tout le monde peut s'exprimer librement et militer pour les causes qui le passionnent, moins contraint que la réalité »⁴¹¹ (Federico n°9, 2013). Ces discussions numériques ont donné l'opportunité à des personnes isolées ou ne souhaitant pas s'impliquer davantage dans l'un ou l'autre camp, d'exprimer leur opinion. A travers l'un des articles de *Clarín* (01/09/2010), j'ai ainsi pu faire la connaissance d'Edgardo (un pseudonyme) qui militait pour la rénovation des *plazoletas* de San Juan, mais ne désirait pas être reconnu (il a refusé de me rencontrer en personne), ce qui explique sa mobilisation exclusivement en ligne. Il admet ne pas vouloir se « mobiliser personnellement et [préférer] agir par le biais d'Internet, parce qu'on ne sait jamais... »⁴¹² (mails Edgardo n°3, 2012). Il s'est en revanche montré très mobilisé sur le sujet, fournissant de nombreux détails sur les problèmes rencontrés par la *plazoleta* en question. Dans les commentaires des photos qu'il publie (**Photo 59**), on peut voir les différents usages qu'il souhaite voir disparaître (feux, stockage de matériel, ordures...), convertissant son intervention sur le forum en outil d'interpellation des pouvoirs publics et de mobilisations des autres internautes. Les autres commentateurs d'articles interrogés confient tous n'appartenir à aucune association ou collectif militant mais réagir de façon spontanée à des articles qui les touchent plus particulièrement. En outre, pour une catégorie d'utilisateurs plus âgés et qui ne maîtrisent pas bien les autres réseaux sociaux, les commentaires d'articles semblent être le moyen de réagir plus simplement aux sujets qui les intéressent.

⁴¹¹ "Internet es un espacio donde todos podemos expresarnos con libertad y militar para las causas que nos apasionan, es menos pesado que la realidad".

⁴¹² "Movilizarme en persona y prefiero actuar por el medio de Internet porque nunca se sabe...".



Capture d'écran 6 : Commentaires de l'article « Lanzan otro plan para renovar el abandonado parque Lezama » ; *La Nación*, 21/06/2012

Les commentaires d'article favorisent donc l'engagement individuel de personnes qui ne souhaitent pas agir collectivement et qui se mobilisent sporadiquement pour une cause qui leur procure une émotion directe. On peut donc faire l'hypothèse que l'anonymat des forums permet un radicalisme ou au moins une plus grande sincérité des auteurs. Ces commentaires sont souvent des réactions virulentes, parfois violentes, qui font références à des éléments de l'article qui suscitent des sentiments liés au vécu personnel de leurs auteurs (« Moi qui ai habité ce quartier adoré et l'ai vu se dégrader »; « j'ai subi les conséquences de ces délinquants pendant des années »⁴¹³...). A la fin de l'échange, on retrouve encore une fois l'influence des affiliations partisans qui servent à accuser les opposants, avec CES1963 qui dit par exemple : « ça c'est la preuve de comment le gouvernement PRO travaille », ce à quoi ELREOJUAN répond : « et de comment les gens le détruisent ». L'échange d'arguments est assez réduit, néanmoins cela permet à des opinions qui en ont rarement l'occasion de s'exprimer (voir plus haut les accusations limites racistes de CAMM48).

⁴¹³ "Yo viví en este barrio querido y lo vi degradarse"; "sufrí las consecuencias de esas cirujas anos y anos".



Photo 59 : Plazoleta C. Grierson, non loin du parc Lezama, sur laquelle Edgardo a indiqué tous les usages qu'il considère illégitimes ; cliché : Edgardo, 25/08/2010

Pour autant, il faut remarquer que les débats engagés sur ces nouveaux supports de communication sont relativement stériles puisque les internautes ne se répondent pas forcément entre eux, sauf pour s'invectiver et parfois s'insulter. Le fil de discussion montre en effet qu'il s'agit davantage d'une succession de commentaires qui réagissent à l'article sans liens entre eux que d'un échange d'arguments construits, les commentateurs se répondant rarement et s'invectivant assez violemment. Ainsi, le risque est grand de « voir ce nouvel espace politique investi par des débats qui procèdent plus par affirmations que par argumentation, se contentant de juxtaposer des monologues » (Merklé, 2011, p. 88). Ainsi comme le remarque Cardon, la conversation tous azimuts qui s'est installée sur le web, et particulièrement sur Facebook est souvent plus proche des sujets d'intérêts personnels et quotidiens des internautes et ne traite que de façon marginale, intermittente et focalisée des questions d'intérêt général (Cardon, 2013). Le fait que ces espaces n'aient pas été construits ou pensés comme des lieux d'articulation d'une délibération politique explique en partie cette futilité. Il est alors plus compliqué de parler de « débat » que de formes individuelles d'expression dans un contexte collectif, ce qui finalement n'est pas si éloigné de ce que j'ai pu observer dans les réunions publiques et autres instances officielles de débat.

Par ailleurs, il faut noter que beaucoup de quotidiens nationaux (*La Nación*, *Clarín*, *Página 12*) obligeaient ceux qui désiraient laisser un commentaire à passer par un réseau social⁴¹⁴ (Facebook ou Twitter). *La Nación* propose également de suivre le « profil » de ses « commentateurs » et il est ainsi possible de voir quel genre d'article ils commentent, leur rubrique préférée, le contenu de leurs commentaires les plus récents... En outre, il arrive parfois que les conversations continuent

⁴¹⁴ En 2012-2013, il était obligatoire d'être connecté par le biais d'un compte Facebook ou Twitter pour pouvoir commenter les articles en ligne de *La Nación* et de *Clarín*, mais ce n'est plus le cas depuis novembre 2014.

sur Facebook puisque j'ai retrouvé des personnes qui commentaient sur Internet dans certains des collectifs évoqués (Mauricio, Alberto, Sandra...). Ceci relativise d'autant plus leur anonymat que l'utilisation fréquente de références politiques dans leur pseudonyme (exemple : Cristina2012, Vamoscampora) contribue à leur identification. Certains acteurs semblent privilégier certains supports à d'autres, consciemment ou non selon le contenu du message, la portée qu'ils veulent lui donner et le ton utilisé (ironie, humour, provocation...). Cela montre en effet une certaine continuité entre les supports de discussion : listes de diffusion, mails, téléphone, Facebook, commentaires d'article et bien sûr rencontres physiques dans le parc ou dans les réunions publiques. Le passage de l'un à l'autre de ces moyens de communication lors des réponses qu'ils s'adressent montre que les différentes sphères publiques sont de plus en plus interconnectées.

Par ailleurs, il existe une multitude d'autres « médias » (séries, émissions de télé-réalité, fans clubs...) qui peuvent être considérées comme des formes de « participation » (Monnoyer-Smith, 2011). Dans mes deux cas d'étude, de nombreux internautes se servent par exemple de Youtube comme tribune pour faire connaître leur opinion notamment sur l'aménagement de la ville et de l'espace public. A Puerto Madero surtout, habitants et usagers utilisent ce support pour dénoncer les usages qu'ils considèrent comme illégitimes, ou bien pour faire la promotion des parcs. Ces vidéos sont partagées des dizaines de fois sur les autres réseaux sociaux et leurs commentaires sont nombreux, indiquant que les internautes trouvent ce média adapté pour exprimer leurs opinions sur l'aménagement des parcs. De la même manière, des photos, articles, documents graphiques comme des tracts ou des affiches, sont échangés par les internautes sur les listes de discussion que j'ai pu observer. Durant les mois qui correspondaient au plus fort du conflit avec le GCBA au sujet du projet de réaménagement lancé en 2012, plus de 400 mails ont été échangés sur la liste de l'APL, regroupés en « fils de discussion » dont les sujets allaient de l'organisation des événements à la stratégie d'action face au GCBA, en passant par les arguments à employer avec les journalistes et la répartition des tâches. Ces mails ont montré que les antagonismes que les militants de l'APL identifiaient avaient été le fruit d'un travail collectif de construction et mais n'aboutissaient pas forcément à une revendication. En effet, le débat ne se faisant pas en direct mais au long d'un fil de discussion parfois très long et entrecoupé d'autres sujets de conversation, les militants ne peuvent participer à tous les sujets et leur message reste parfois sans réponse. Ces échanges ont montré en tout cas que le consensus n'existait pas sur ces listes puisque les positions étant parfois très contradictoires, les décisions qui ne trouvent pas de compromis sont abandonnées. C'est sans doute ce constat qui a poussé les administrateurs de la liste à restreindre son accès afin de garder ces débats en internes et de donner l'image d'un collectif plus uni. Cela indiquerait alors que si les antagonismes s'expriment à l'intérieur du groupe, l'image de l'unité vis-à-vis de l'extérieur est recherchée, un ton plus rassembleur étant utilisé sur la liste diffusion qui elle est ouverte à tous. Par ailleurs, il faut rappeler que les conseillers communaux, députés ou partis récupèrent les adresses des personnes présentes lors des conseils de quartier ou autres réunions, et constituent ainsi un vivier de destinataires potentiels. Cela suggère donc que les responsables politiques portègues qui étaient jusque-là frileux par rapport à ce mode d'expression commencent à entrevoir le potentiel qu'il représente pour la communication politique. En revanche, d'après les mails que j'ai pu recevoir de cette

manière, il n'y est pas question de débat mais seulement de diffusion d'informations (date des réunions, élections, ...).

Tous ces nouveaux espaces d'expression contribuent à repenser le local et sa place dans la hiérarchie des échelles spatiales, à l'image de la mobilisation de l'APL qui a réussi par ce moyen à capter des internautes du reste de la ville et du pays. S. Sassen, qui a conceptualisé les *global cities*, souligne que les réseaux numériques contribuent à bouleverser les conceptions du local qui associent la proximité physique et les limites territoriales précisément définies à des significations associées à la fermeture. Pour elle, la conception classique est bousculée par la globalisation qui constitue « des espaces institutionnels transfrontières mais aussi des imaginaires puissants qui contribuent aux aspirations en faveur d'une pratique politique transgressive, même quand les acteurs sont avant tout locaux et non mobiles » (Sassen, 2013, p. 240). Les nouvelles technologies peuvent donc être un facilitateur pour le développement d'interactions multiscalaires et interconnectées et ainsi permettre à certains acteurs de constituer des réseaux à plus grande échelle quand leur situation sociale et spatiale les inscrit dans des réseaux dépourvus de capacité militante. Cependant, R. Fenniche montre également que l'utilisation massive des réseaux numériques a renforcé la tendance de l'autonomisation des individus qui se sont affranchis du poids des institutions et de leur pouvoir de contrôle et de coercition (Fenniche, 2014). A partir du cas tunisien, elle note en particulier que par la panoplie de fonctionnalités qu'ils offrent, ils permettent aux individus d'exprimer leurs ressentis et leurs préférences (« je participe », « je partage », « je supprime »...) et donc un « renforcement de la montée des subjectivités ». Pour elle, l'ampleur de l'expression du subjectif est devenue encore plus évidente avec la configuration même de Facebook où le « je » est mis en avant, symbolisé dans la « photo du profil », le « statut » et le fameux « j'aime » (Fenniche, 2014, §10). En outre, comme chaque individu contrôle ce qu'il peut laisser apparaître sur son mur et les droits d'accès à ses informations personnelles, qu'il donne selon le statut du visiteur, il faut bien avoir conscience que son « profil » est une représentation sociale. Cela fait de sa construction un enjeu majeur dans la constitution du réseau qui supère finalement celui du contenu des liens créés avec les autres utilisateurs de Facebook. Ainsi, l'individu et le groupe sont également en concurrence dans les réseaux sociaux numériques et l'étude du rapport entre les deux laisse envisager des pistes intéressantes de réflexion.

Si pour certains ce n'est pas Internet qui a favorisé la participation en ligne et donc la démocratisation de la société mais bien l'inverse (Merklé, 2011), plusieurs questions se posent suite à ce constat puisque le numérique ne répond pas davantage aux questions que posaient la participation et la délibération dans l'espace physique. Si le débat d'opinion paraît au premier abord rendu plus libre par l'anonymat qui effacerait les rapports de domination (classe, genre, sexe), l'observation des mobilisations des trois collectifs (Asamblea del parque Lezama, Mirador del Lezama et Association de *vecinos* de Puerto Madero) a montré que leurs voix n'étaient pas pour autant également entendues dans cette nouvelle sphère publique. De nombreux auteurs s'interrogent ainsi de plus en plus sur l'opportunité démocratique que constituent les réseaux sociaux numériques et Internet pour le progrès démocratique qui sont souvent perçus comme une arène de débat et de discussion libérée des contraintes et des inconvénients qui perturbent les échanges en face-à-face. Mais les « cyber-réalistes » demeurent sceptiques quant aux effets réels

de l'utilisation d'Internet sur les pratiques politiques d'une façon générale (Monnoyer-Smith, 2011, p. 158). En effet, outre la reproduction des inégalités de revenus, d'âge et de genre, L. Monnoyer-Smith remarque que « les leaders d'opinion constitueraient toujours une élite à part » et y trouvent un nouvel espace pour imposer leurs opinions. C'est exactement ce que l'émergence de « figures » comme Sandra et G. Fernandez suggère en décuplant la notoriété de personnalités militantes déjà très connues dans leurs quartiers respectifs, qui réussissent avec Internet à imposer leur voix dans ces nouveaux espaces. R. Bautier et G. Giudici rapportent ainsi qu'une « loi de puissance » a pu être vérifiée par les blogueurs qui ont constaté, bien qu'ils aient eu le sentiment d'appartenir à une organisation sociale basée sur la liberté et l'égalité, que la blogosphère est marquée par les inégalités puisque tout le monde ne peut participer à toutes les discussions, ou être entendu (Bautier et Giudici, 2014, § 4). Certains messages deviennent d'autant plus visibles quand la construction des algorithmes sur lesquels repose leur référencement sur Internet fait que certains supports deviennent plus connectés que d'autres. Il n'existe donc pas de d'égalité, ni de neutralité ou de hasard dans la publicisation des sujets dans cette sphère publique.

Trois courants d'analyse se sont intéressés au rôle des dispositifs numériques et des TIC qui permettent l'expression de la parole citoyenne, et rendent plus saillantes les défaillances du système représentatif classique. D'abord, le courant contre-hégémonique a analysé la structuration contemporaine des médias comme un dispositif produisant de la domination symbolique, notamment à cause de l'emprise des « forces du marché sur tous les grands médias » (Monnoyer-Smith, 2011, p. 171). Le développement de médias alternatifs dans les champs culturel, artistique et scientifique serait une réponse à cette tentative de contrôle de la circulation des idées et de l'information par ces médias monopolistiques. D. Cardon et F. Granjon analysent ainsi les luttes militantes altermondialistes, comme révélateurs de la volonté de populations dominées de porter une parole contre-hégémonique dans un espace public saturé par le mode de pensée libéral (Cardon et Granjon, 2003). Parallèlement, le courant expressiviste a insisté sur les capacités d'*empowerment* des citoyens sur l'expression créative de l'émancipation individuelle. Des auteurs comme U. Beck et A. Giddens se sont plutôt concentrés sur les capacités individuelles que la culture numérique procurait aux individus dans la construction de leur identité et de leur opinion (Beck et Giddens, 1994 cités dans Monnoyer-Smith, 2011, p. 172). Enfin, le courant post-dialogique a appelé à renouveler l'analyse pour comprendre les mutations contemporaines des formes de la participation politique, afin d'envisager le rapport des individus au politique comme autre que celui de citoyens. Dès lors, ces auteurs suggèrent que « le politique » peut être recherché dans toutes les formes d'échange qu'ils peuvent avoir, ce qui met en évidence des espaces alternatifs de délibération du politique. J. Mansbridge proposait ainsi d'ouvrir le concept de délibération en dehors des espaces institutionnels et procéduraux (Mansbridge, 1999). Aussi, Internet mais également d'autres supports de communication associés à la société de consommation de masse (séries TV, réseaux sociaux, applications smartphones...) peuvent être compris comme de nouveaux espaces d'engagement civique et de discussion politique. Ces trois courants soulignent l'importance de considérer d'autres formes de « participations », tout aussi numériques que celles que j'ai étudiées dans le chapitre précédent (proposées par le GCBA ou à l'initiative des citoyens). Pour T. Berners-Lee et H. Halpin ces nouvelles formes d'expression faisant désormais partie des caractéristiques de la pensée humaine et de la vie sociale, il faut donc

assurer leur protection (2012 cité dans Bautier et Giudici, 2014, § 8). Par ailleurs, comme en témoigne par exemple la cyberguerre menée par les hacktivistes d'Anonymous contre l'Etat islamique en 2015 (Bazan et Varin, 2012), ce mode de mobilisation et d'action a déjà pris une ampleur considérable dans les conflits mondiaux actuels. Ce nouvel espace public virtuel, dénué d'une gouvernance concertée et publique, semble de fait apprécié pour la liberté quasi totale qu'il offre à ses usagers. Ce type d'action qui voit s'affronter des acteurs sans qu'aucune forme d'intermédiation ou de régulation ne soit possible, existe déjà et prend de l'importance. Aussi, démocratique ou non, l'espace public numérique joue déjà un rôle politique majeur dont il faut tenir compte.

III. La « récupération » de cette nouvelle sphère publique par le GCBA avec le développement de la participation numérique

Outre les dispositifs participatifs institutionnels dont j'ai présenté les lacunes plus haut, le GCBA a développé d'autres mécanismes visant à améliorer le lien avec les citoyens à travers de nouveaux canaux. Le Gouvernement de la Ville a d'abord largement investi dans la communication à travers des campagnes telles que « Juga limpio » qui encourageait les comportements écologiques lors de la mise en place des containers à ordures, ou « Haciendo Buenos Aires » qui présente les nouveaux projets urbains du gouvernement (**Capture d'écran 3**). Ces campagnes ont été relativement massives en nombre de supports concernés (presse, panneaux d'affichage et site Internet des institutions, Facebook...) et présentent un graphisme très soigné. Elles sont des témoignages du changement entrepris par le CGBA en matière d'information et montrent comment il cherche à consolider un lien plus direct avec les Portègues. En passant par l'affichage public et les réseaux sociaux numériques, le Gouvernement semble affirmer sa volonté de s'adresser à eux sans passer par un intermédiaire. Seulement, l'attention qui est portée au visuel plutôt qu'au message donne une apparence publicitaire à ces campagnes qui ressemblent davantage à des opérations de marketing urbain, avec une tendance à transformer la ville en produit de consommation comme un autre (Ciccolella, 2012 ; Rodríguez *et al.*, 2012). Le GCBA a également développé des initiatives en matière de *participation* numérique qui posent de nouvelles questions sur les nouveaux types de relations entre gouvernants et gouvernés et sur la constitution de la sphère publique dans laquelle l'aménagement est débattu.

III.1. Une nouvelle forme de participation citoyenne du GCBA : la consultation numérique

De manière générale, ce que je qualifierai de « consultation » numérique a commencé à prendre une place croissante dans l'administration de la ville avec M. Macri, qui a rapidement rattrapé le retard qu'avait Buenos Aires dans ce domaine, quitte à forcer la cadence pour des habitants dont l'équipement informatique est loin d'être généralisé. Lors de son premier mandat (2007-2011), le GCBA a mis en place différents supports destinés à favoriser le développement de liens avec les Portègues, aussi bien grâce à Internet que par d'autres moyens de communication plus classiques. Lors de son deuxième mandat (2011-2016), c'est davantage par les réseaux sociaux numériques (Facebook et Twitter) qu'il a tenté de développer cette relation, ce qui s'apparente encore une fois à une volonté de contourner la sphère publique. D'abord, dans le cadre de son programme

Atención ciudadana (Attention aux citoyens), le GCBA a mis en place le *Sistema Único de Atención Ciudadana* (Système Unique d'Attention aux Citoyens, SUACI) pour favoriser la « *construction de la citoyenneté* »⁴¹⁵ (site Internet du GCBA, 2013), grâce auquel chaque citoyen peut déposer une plainte sur un site Internet (**Encadré 9**) ou par l'intermédiaire d'un numéro de téléphone gratuit. Ce système est peu pratique puisqu'il fonctionne par nom et type de voirie sur laquelle se trouve le problème à déclarer, et rend donc impossible le dépôt de plaintes à l'intérieur d'un parc par exemple. En outre, les objets de réclamation sont prédéfinis à l'avance ce qui laisse peu de marge de manœuvre sur le type de plainte que l'on souhaite effectuer. Il n'est par ailleurs possible de consulter les plaintes des autres requérants qu'après avoir effectué le dépôt de la sienne, sous réserve de faire une recherche qui combine exactement le même objet de réclamation et le même lieu. Une recherche avec les entrées « ramassage des ordures » au croisement des rues « Defensa » + « Brasil » ne donnera par exemple pas le même résultat avec « Brasil » + « Defensa ». Il est donc très difficile pour un utilisateur lambda de se rendre compte du niveau de plaintes (nombre et type de problème) déposées pour un espace public donné sur le SUACI. En outre, contrairement à la promesse qui est faite sur le formulaire, l'utilisateur ne reçoit aucune réponse, comme G. Fernandez, qui a déposé la plainte ci-dessous, (**Encadré 9**) et moi-même avons pu en faire l'expérience. La question de la prise en compte de ces plaintes par les services du gouvernement reste donc en suspens. En outre, fort de l'expérience du SUACI qui a connu un grand succès (en nombre de plaintes déposées) lors de sa mise en place en 2011 et qui s'est largement dissipé depuis, le GCBA a développé des outils numériques pour favoriser la participation, notamment grâce aux outils proposés par Facebook. Les années suivantes, le GCBA a instauré un numéro d'appel pour les consommateurs, un service de secrétariat pour la prise de rendez-vous dans les hôpitaux et les administrations publiques, un service en ligne pour que les citoyens puissent signaler les travaux à effectuer (nid-de poule, trottoir...), un logiciel cartographique des différents services urbains, un calculateur d'itinéraire de transports...

Defensa/Brasil : n°1152713/11, 19/10/11, objet : Entretien des espaces verts-places, asos. civil mirador de Lezama. situation du parc catastrophique, arbres malades monument a la cordialité en mauvais état feria illégale, disparition de la végétation. zone de pelouse disparue, arrosage excessif qui provoque des bourbiers, un énorme trou de boue au milieu du parc⁴¹⁶

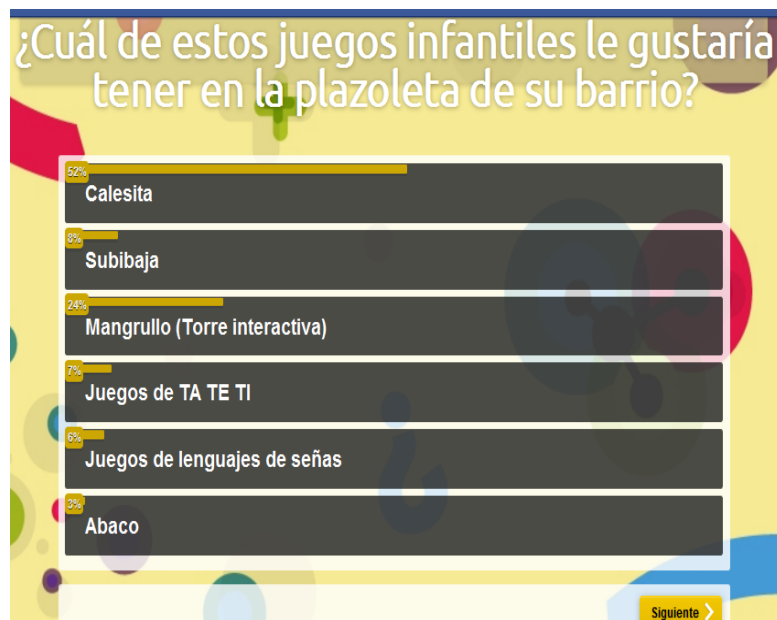
Encadré 9 : Dépôt de plainte de Graciela F. du Mirador del Lezama sur la situation du parc ; source : extrait du site SUACI, 19/10/2011

Par ailleurs, Facebook et Twitter ont commencé à jouer un rôle important pour la communication de nombreuses institutions dans le monde, à l'image du GCBA dont tous les services se sont dotés de comptes officiels. Chaque programme de politique publique (Construcción ciudadana, Buenos

⁴¹⁵ "Construcción ciudadana".

⁴¹⁶ "MANTENIMIENTO INTEGRAL DE ESPACIOS VERDES - PLAZAS, ASOC, CIVIL MIRADOR DE LEZAMA. CATASTROFICA SITUACION DEL PARQUE , ARBOLES CON PLAGAS MONUMENTO A LA CORDIALIDAD EN MAL ESTADO FERIA TIPO SALADITA , DESAPARICION DE LA ARBOLEDA. espacios de cesped desaparecido, riego excesivo que provoca barri[z]ales, pozo enorme de barro en mitad del parque".

Aires Limpia, Turismo Buenos Aires, Como Llego...) dispose désormais d'une page Facebook sur laquelle sont publiées des informations d'ordre divers. Cependant, à la différence de leurs homologues français par exemple, ces programmes n'ont pas d'autre page Internet dédiée. Ainsi, encore aujourd'hui, le seul moyen d'entrer en contact numérique avec la Commune n°1 reste sa page Facebook, le site Internet du GCBA renvoyant directement à sa page sur ce réseau social. Elle ne dispose pas non plus d'adresse mail, les conseillers communaux utilisent leur adresse personnelle ou leur compte Facebook pour communiquer avec leurs administrés. Ces réseaux ont constitué pour le GCBA le moyen privilégié pour mettre en place sa *participation citoyenne*, participation qui a parfois davantage ressemblé à une consultation de ses électeurs pour déterminer ses thèmes de campagne. Le format et les outils de ces consultations en ligne, qui permettent des réponses claires et rapides de la part d'un grand nombre de personnes, montrent comment le GCBA prétend faire *participer* ses citoyens. Mais cette forme de participation a surtout consisté à poser aux internautes des questions qui peuvent être considérées comme plus secondaires et consensuelles que des sujets tels que le projet de *mise en valeur* du parc Lezama (**Captures d'écran 7 et 8**). La page *BA Participación Ciudadana* regorge de ce genre de sondages portant plus ou moins sur la vie de la Cité (l'un d'entre eux demandait aux citoyens quelle était leur œuvre préférée de J. Borges). Il faut par exemple remarquer l'intitulé en latin des propositions concernant les espèces végétales, qui a de quoi déconcerter les votants (**Captures d'écran 7**). Cette page sert parfois, mais pas systématiquement, à relayer des informations comme les dates des réunions du conseil consultatif ou de la visite du chef de cabinet du gouvernement dans le quartier (seulement deux jours avant dans le cas présenté ci-dessous, cf. **Capture d'écran 3**). Mais il y est plus souvent question d'événements dont l'importance pour l'intégration des citoyens à l'exercice démocratique est relative : la commémoration d'un événement religieux ou l'inauguration d'une sculpture par exemple.





Captures d'écran 7 et 8 : Consultations proposées pour les aménagements des espaces publics : « Lequel de ces jeux aimeriez-vous avoir dans la *plazoleta* de votre quartier ? » et « De quel type de végétation aimeriez-vous que les massifs de fleurs disposent ? » ; source : page Facebook BA Participación Ciudadana, 20/11/2013 et 08/01/2014

Pour revenir à la participation numérique autour de l'aménagement des espaces publics, le GCBA avait lancé en 2010 la création des *Compromisos Comunitarios* (« Engagements communautaires ») qui correspondaient à des sortes de contrats passés entre les Portègnes et les pouvoirs publics pour chaque espace public de la ville. Leur mission était « de concrétiser, par la signature d'un document signé par tous les participants, la construction d'une citoyenneté qui se traduise par une communauté plus responsable, respectueuse, inclusive et solidaire de l'espace public et de l'environnement en général »⁴¹⁷ (Compromiso comunitario, Secrétariat général du GCBA, 2009). Ils visaient la participation des habitants à l'entretien et la sécurité de l'espace public, en créant une sorte de regroupement d'acteurs comme le démontre la diversité des signataires du *compromiso comunitario* signé pour le parc Micaela Bastidas (**Encadré 10**). Développés par l'intermédiaire de Facebook, les *compromisos comunitarios* se sont rapidement généralisés à de nombreux espaces publics (parcs, places ou *plazoletas*), grands ou petits, dans tous les quartiers de la ville.

COMPROMISO COMUNITARIO PARC MICAELA BASTIDAS

L'ÉVÈNEMENT S'EST RÉALISÉ LE 29 AVRIL 2011 À 15H DANS LE PARC MICAELA BASTIDAS ENTRE LES RUES JULIETA LANTERI ET LE BOULEVARD ROSARIO VERA PEÑALOZA, DANS LE QUARTIER DE PUERTO MADERO. ONT PARTICIPÉ À LA SIGNATURE, M. EDUARDO VILLAR, SOUS-SECRETARE À L'ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC; LES REPRESENTANTS DU CENTRE DE GESTION ET PARTICIPATION DE LA COMMUNE N°1 ; LES REPRESENTANTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ESPACES VERTS ; MME. MIRTA FERNÁNDEZ, REPRÉSENTANTE DE L'ASSOCIATION DE VECINOS DE PUERTO MADERO ; M. JOSÉ CASTRO, REPRÉSENTANT DE LA REVUE REVISTA WINE ; M. JUAN CARLOS

⁴¹⁷ "Plasmar en un documento firmado por todos los participantes, la generación de una construcción ciudadana que se traduzca por una comunidad más responsable, respetuosa, inclusiva y solidaria del espacio público y del ambiente en general".

BADIA, REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION « ACCIÓN JUSTA » ; MME. GLADYS CHARLES, REPRESENTANTE DU CENTRE DE PETITE ENFANCE L. N. ALEM ; DES REPRESENTANTS DE L'ASSOCIATION CIVILE SERGIO KARAKACHOFF ; DES HABITANTS DU QUARTIER DE PUERTO MADERO.

L'ÉVÉNEMENT A CONSISTÉ EN L'INAUGURATION D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE DU RESEAU SOCIAL FACEBOOK DONT L'ADRESSE EST WWW.FACEBOOK.COM/PARQUEMICAELABASTIDAS⁴¹⁸.

Encadré 10 : Présentation du *Compromiso Comunitario* signé pour le parc M. Bastidas ; source : site du GCBA, page de la Construcción Ciudadana, 2014

Pour autant, ces « engagements » n'ont pas eu de supports concrets, mis à part des panneaux installés dans les espaces publics concernés, et n'existaient qu'à travers la plateforme Facebook. Mais la plupart de ces pages n'étaient jamais alimentées par les services du GCBA. Quelques informations étaient relayées sur ces pages : des événements comme le Carnaval, la fête des amis ou des mères, des recommandations sanitaires en cas de fortes chaleurs ou pour la vaccination des chiens. Aussi, certaines d'entre elles, celle de la *plazoleta* V. Peñaloza sur l'avenue San Juan par exemple, ont rapidement été prises d'assaut par des *vecinos* qui ont saisi l'occasion pour se faire entendre à propos notamment de sa dégradation. Ceux-ci en ont fait des défouloirs et y ont exprimé leur frustration de ne pas être entendus, et certains leur déception de voir que le dépôt de leurs plaintes sur le SUACI n'était pas pris en compte. Les habitants s'attendaient à ce que le GCBA, en tant que signataire, « participe activement à l'entretien de ces espaces » et non pas qu'« il s'en serve pour leur en déléguer la responsabilité »⁴¹⁹ (extraits de commentaires, page Facebook du *Compromiso Comunitario* Plazoleta V. Peñaloza, fermée fin 2013). La majorité de ces pages ne comportaient que des commentaires extrêmement critiques de l'administration du GCBA et ont été fermées par leur administrateur. Le gouvernement qui n'a pas su animer ces pages comme il l'avait promis est donc sans doute à l'origine du relatif échec de ce programme à créer des liens entre les habitants et un sentiment d'appartenance à une communauté. Ainsi la plupart de ces pages ont été supprimées, sauf pour quelques espaces verts de la ville, justement au moment où, alors que démarrait un débat entre les usagers des parcs et les responsables de leur aménagement, cela a empêché leurs attentes et leurs conceptions de s'exprimer alors qu'ils pensaient avoir trouvé un espace pour y parvenir. Les raisons de ces fermetures restent encore à

⁴¹⁸ "Compromiso Comunitario Parque Micaela Bastidas

El evento se realizó el 29 de abril de 2011 desde las 15 en el Parque Micaela Bastidas entre las calles Julieta Lanteri y Boulevard Rosario Vera Peñaloza, del barrio de Puerto Madero. Participaron del compromiso, el Sr. Eduardo Villar, Subsecretario de Mantenimiento del Espacio Público; representantes del Centro de Gestión y Participación Comunal Nro. 1; representantes de la Dirección General de Espacios Verdes; la Sra. Mirta Fernández, representando a la Asociación de Vecinos de Puerto Madero; el Sr. José Castro, representando a la Revista Wine; el Sr. Juan Carlos Badia, representando a la Asociación « Acción Justa »; la Sra. Gladys Charles, representando al Centro de Primera Infancia L. N. Alem; representantes de la Asociación Civil Sergio Karakachoff; Vecinos del Barrio de Puerto Madero. El evento consistió en la inauguración del cartel de la Red Social Facebook bajo la dirección WWW.FACEBOOK.COM/PARQUEMICAELABASTIDAS".

Remarque : les associations mentionnées ne sont pas domiciliées à Puerto Madero mise à part l'AVPM.

⁴¹⁹ "Participa activamente al cuidado de esos espacios"; "se sirve de esos compromisos para deshacerse de sus responsabilidades."

éclaircir : est-ce parce que certaines étaient désertées et fonctionnaient dans l'ensemble assez mal en rapport avec la mission qui leur était assignée, ou parce qu'elles étaient trop critiques à l'égard du Gouvernement ? Il faut par ailleurs noter que le parc Lezama n'en a jamais disposé : j'é mets l'hypothèse que le GCBA, qui préparait déjà son projet de *mise en valeur*, craignait que cet espace d'expression soit trop explosif et n'a donc pas jugé opportun d'ouvrir une de ces pages pour cet espace public.

Aujourd'hui ce prototype a semble-t-il été remplacé par une nouvelle tentative qui passe toujours par Facebook et sa page *BA Participación Ciudadana* (Capture d'écran 9). Ce mécanisme participatif est ouvert à tous et interroge les internautes sur certains projets d'aménagement. Mais ce nouveau dispositif présente des caractéristiques largement discutables puisque, en plus de devoir posséder un compte Facebook pour participer, il faut spontanément avoir l'idée de chercher la page *BA Participación Ciudadana*, puis remonter son fil d'actualité pour trouver le lien Internet qui renvoie vers la page du sondage en question. En outre, le droit de participer est conditionné par une obligation d'être « fan » de la page (Capture d'écran 10), ce qui oblige ceux qui souhaitent participer à valider le procédé avant de savoir en quoi il consiste. On peut d'ailleurs s'interroger sur la signification du résultat du vote si l'identité des votants et l'unicité de leur vote ne sont pas vérifiées (rien n'empêche de créer plusieurs comptes). Par ailleurs, l'ordre des propositions change en fonction du résultat du vote, plaçant en premier la proposition qui recueille le plus de vote, ce qui peut influencer les autres votants.



Capture d'écran 9 : « Vote » ou sondage proposé par le GCBA sur le projet d'aménagement de la Plazoleta de las Madres dans le quartier de Mataderos ; source : page Facebook *BA Participación Ciudadana*, 05/09/2014



Capture d'écran 10 : « Deviens Fan pour participer ! » : obligation de « liker » pour pouvoir entrer sur la page ; source : page Facebook BA Participación Ciudadana, 05/09/2014

III.2. Participation citoyenne ou communication gouvernementale ?

Différentes critiques peuvent être adressées à ces initiatives et il faut donc s'interroger sur les ambitions sous-jacentes à ces efforts de *participation citoyenne* numérique des habitants par le GCBA. D'abord, il faut disposer d'un accès à un ordinateur (ou tablette ou smartphone) et d'une connexion à Internet pour s'exprimer, or, d'après le recensement effectué en 2010 par l'INDEC, la répartition de la population « utilisant »⁴²⁰ un ordinateur montre des inégalités importantes à Buenos Aires. En effet, les habitants de la Commune n°1 semblent plus défavorisés en la matière puisqu'en moyenne 30% d'entre eux n'ont pas accès à un ordinateur (pour les plus de 3 ans) (**Tableau 5**) et 36% (pour les plus de 19 ans) tandis que 26% des habitants de l'ensemble de Buenos Aires sont dans ce cas (**Tableau 6**). En outre, on constate qu'entre les générations les écarts sont beaucoup plus importants puisque seulement 18% des habitants de la Commune n°1 de moins de 19 ans n'« utilisent » pas d'ordinateur, alors qu'ils sont 62% parmi les plus de 60 ans. De la même manière, à l'échelle de la ville (l'INDEC n'a pas communiqué l'information pour les communes), 30% des hommes de plus de 19 ans n'utilisent pas d'ordinateur tandis que 34% des femmes sont dans ce cas. L'écart entre les sexes dans cet accès est encore plus grand pour les habitants de plus de 60 ans : parmi eux, 59% des hommes n'utilisent pas d'ordinateur contre plus de 70% pour les femmes. Enfin, si ce recensement inclut les « personnes en situation de rue », les sans-abri, ils ne dit rien de plus précis sur leur utilisation d'un ordinateur dont on peut supposer que leur accès est encore plus restreint.

⁴²⁰ L'INDEC intitule son tableau « Población de 3 años y más en hogares particulares por utilización de computadora » mais ne précise pas si l'« utilisation d'ordinateur » concerne la possession d'un ordinateur dans le foyer, l'accès des habitants du foyer à un ordinateur ailleurs que dans le foyer, ou l'accès effectif des habitants qui supposerait un savoir-faire et pas seulement un accès potentiel.

Commune n°1				
Age	Population	Utilisation d'un ordinateur		%
		Oui	Non	
3 à 19 ans	34 691	27 477	7 214	18
20-24	18 069	15 146	2 923	16
25-29	19 645	16 122	3 523	18
30-34	17 077	13 700	3 377	20
35-39	14 124	10 757	3 367	24
40-49	22 238	15 702	6 536	29
50-59	20 425	13 591	6 834	33
60-69	16 748	9 885	6 863	41
70-79	11 099	4 162	6 937	63
80 et plus	8 198	1 330	6 868	84
Total	182 314	127 872	54 442	30

Tableau 5 : Population de trois ans et plus vivant dans un logement particulier dans la Commune n°1 qui « utilise » un ordinateur selon le sexe et l'âge en 2010 ; réalisé à partir du recensement de l'INDEC. Censo Nacional de Población, Hogares y Viviendas, 2010

Ville de Buenos Aires						
Age	Population	Utilisation d'un ordinateur		%	Femmes	Hommes
		Oui	Non			
3 à 19 ans	533 481	457 735	75 746	12	39 015	36 731
20-24	223 974	202 505	21 469	10	11 848	9 621
25-29	242 873	215 486	27 387	11	14 225	13 162
30-34	243 238	213 120	30 118	12	15 926	14 192
35-39	211 299	178 948	32 351	15	17 456	14 895
40-49	345 790	276 299	69 491	20	38 300	31 191
50-59	325 832	236 473	89 359	27	50 416	38 943
60-69	274 998	157 215	117 783	43	72 362	45 421
70-79	192 493	62 341	130 152	68	86 398	43 754
80 et plus	133 808	16 561	117 247	88	84 374	32 873
Total	2 727 786	2 016 683	711 103	26	430 320	280 783

Tableau 6 : Population de trois ans et plus vivant dans un logement particulier dans la Ville Autonome de Buenos Aires qui « utilise » un ordinateur selon le sexe et l'âge en 2010 ; source : réalisé à partir du recensement de l'INDEC. Censo Nacional de Población, Hogares y Viviendas, 2010

En outre, l'accès à une connexion Internet n'est pas évident en Argentine et accentue encore les inégalités de participation numérique. D'après le rapport « Mesurer la société de l'information » de l'Union Internationale des Télécommunications de 2012, seulement 55,8% des individus

utilisent Internet en Argentine et, même si ce chiffre est en augmentation de 45% en dix ans (UIT, ONU, 2012 cité dans Centro de Estudios en Libertad de Expresión y Acceso a la Información, 2013), cela exclut presque la moitié de la population des sondages organisés par le GCBA sur Facebook. Le rapport de l'IUT de 2014 indique également que l'Argentine est placée au 59^{ème} rang des nations selon l'Indice de développement des TIC⁴²¹ en 2013, et au 56^{ème} rang selon l'indice de l'accès aux TIC⁴²² (UIT, ONU, 2014) donc même s'il est le 3^{ème} pays d'Amérique du Sud où l'accès à Internet est le moins cher, les prix restent très élevés et excluent ceux pour qui ce n'est pas une priorité économique.

Aussi, parmi les personnes que j'ai rencontrées, nombreuses sont celles qui sont assez critiques de la nouvelle stratégie du GCBA pour faire *participer* les citoyens. L'ensemble de ces difficultés rendent l'accès aux mécanismes participatifs instaurés par le GCBA inégal entre les Portègues et donnent à certains informateurs le sentiment qu'il cherche à favoriser une participation « choisie » ou « élitiste »⁴²³ (entretien n°7a et n°8, 2013). Cette forme de *participation* numérique est dénoncée par l'APL qui remarque que la nécessité d'être équipé en matériel informatique pour pouvoir accéder aux sondages diffusés sur Facebook entraîne une sélection des participants :

Apparemment la participation qu'encourage le GCBA est l'interaction qui passe par les réseaux sociaux, moyen habituel utilisé pour informer les vecinos des initiatives et événements de notre commune, qui en général s'oriente davantage au tourisme qu'aux nécessités des vecinos. En cherchant dans les statistiques officielles, on a remarqué que les classes qui prédominent dans la Commune n°1 sont les basses et moyennes basses, dont l'accès aux biens de confort -tels que l'accès à Internet et le savoir-faire pour utiliser les réseaux sociaux- est 50% inférieur à la moyenne du reste de la ville. Autrement dit, il y a très peu de gens qui peuvent participer par la manière proposée par le GCBA à travers les réseaux sociaux⁴²⁴

Asamblealezama.blogspot.fr, 31/12/2014.

L'auteur de ce billet de blog note également que les informations diffusées sur ces réseaux sociaux ne sont pas ceux qui intéressent prioritairement les *vecinos*, mais portent sur des sujets plus futiles. Pour Alexiz, ces pages visent à détourner l'attention des citoyens et à les culpabiliser : « on

⁴²¹ Indice basé sur le prix des services de téléphonies fixes, mobile et des services Internet large bande fixes.

⁴²² Indice composé de cinq critères : téléphone fixe pour 100 habitants, téléphones mobiles pour 100 habitants, bande passante internationale disponible par usager d'Internet, pourcentage de foyers disposant d'un ordinateur et pourcentage de foyer disposant d'un accès à Internet.

⁴²³ "Elegida"; "elitista".

⁴²⁴ "Aparentemente la participación que promueve el GCBA es la interacción lograda a través de redes sociales, medio habitual utilizado para informar a los vecinos sobre las iniciativas y tareas en nuestra comuna, que en general se orientan más al turismo que a las necesidades de los vecinos. Nos llamó la atención buscando entre estadísticas oficiales que los estratos predominantes en nuestra comuna son los bajos y medio bajos, los recursos para acceder a los bienes de confort- como pueden ser acceso a internet y el conocimiento para acceder a las redes- están 50% alejados de la media de todo CABA. Dicho en otras palabras son muy pocos los que pueden participar de la manera que propone el GCBA a través de las redes sociales".

nous fait croire que notre avis est pris en compte, ou que le lien social va se créer comme ça et que si ça ne marche pas c'est que les *vecinos* ne participent pas assez, que c'est notre faute ! »⁴²⁵ (Alexiz n°8, 2012). De la même manière, Graciela G. exprime dans l'extrait ci-dessous l'idée que passer par Facebook empêche la rencontre directe des opinions contradictoires :

*Pour certains, Facebook c'est une façon d'intégrer plus de gens [au processus participatif]. Mais je crois que le corps à corps entre vecinos, le conflit, est inévitable finalement, il peut avoir lieu sur Facebook ou ailleurs. Mais ça dépend comment c'est utilisé, ça peut être une façon de discuter et de maintenir le contact, mais des fois c'est pour retarder, diluer. Je crois qu'il y a des gens que tu ne pourras pas dissuader même si tu leur mets une page Facebook*⁴²⁶

Graciela G. n°25, 2013.

Son propos évoque l'idée que Facebook serait utilisé pour prétendre augmenter le taux de citoyens participants aux discussions publiques alors que ce n'est pas vraiment le cas au regard des statistiques évoquées concernant l'équipement des ménages en matériel informatique. Elle émet également l'idée que le conflit et la confrontation frontale des opinions sont essentiels dans une démocratie et, que ce soit par Facebook ou dans un autre espace de débat, les antagonismes trouveront toujours un moyen de s'exprimer. En effet, au vu de la croissance des mobilisations qui s'opposent à ses projets d'aménagement, on peut se demander si le GCBA ne tente pas de désamorcer des situations conflictuelles en les orientant vers une sphère plus virtuelle. En organisant des mini-consultations sur des sujets moins polémiques (les essences de fleurs ou le type de jeux pour enfants) que la fermeture des espaces publics par des grilles ou l'autorisation de vente commerciale dans les parcs, le GCBA détourne l'attention des antagonismes majeurs. En développant des outils numériques pour la participation citoyenne, il pacifie, au moins en apparence, l'espace public urbain. Mais cette investissement dans la participation numérique s'apparente à une tentative d'institutionnalisation de cette nouvelle sphère publique, autrement dit l'instauration de dispositifs « descendants » visant à organiser le vote, la consultation ou la délibération des internautes. Mais la tentative du GCBA de prendre en main la sphère publique numérique semble échouer partiellement au profit d'espaces d'expression plus libres, plus accessibles et qui permettent à de nouveaux antagonismes de s'exprimer « par le bas ».

Dans de telles conditions, les nouveaux dispositifs numériques en matière de participation améliorent-ils véritablement l'intégration effective des Portègnes à la délibération, ou correspondent-ils à une tentative de détournement ? Comme d'autres processus mis en place par les administrations antérieures du GCBA, qualifiés de « pseudo-participation » (Magadan *et*

⁴²⁵ "Nos hacen pensar que nuestra opinión cuenta, que se van a crear relaciones sociales de esta forma, pero cuando no funciona, somos nosotros los vecinos que no participamos bien, ¡es culpa nuestra!".

⁴²⁶ "Para algunos, Facebook es una manera de sumar gente. Pero creo que el cuerpo a cuerpo entre vecinos es un cosa que es ineludible finalmente, que se puede usar el Facebook o que se yo. Pero depende como se use: puede ser una forma para charlar y mantener el contacto, y a veces es para retrasar, para diluir. Pero creo que hay gente que no logras disuadirlos aunque le pongas en Facebook".

al., 1989), ceux qui sont développés sur Facebook aboutissent à maintenir l'idée que les décisions sont prises par tous, pendant que se construit ou se consolide une structure du pouvoir dans les mains de certains. Ces initiatives ont le mérite de donner de l'écho aux procédés consultatifs et d'inciter de nouvelles catégories d'habitants à participer : jeunes, personnes qui ne seraient pas motivées à faire le déplacement, abstentionnistes (illégal en Argentine) ... Mais elles en écartent d'autres : ceux qui ne disposent pas d'ordinateur, de connexion Internet ou du savoir-faire nécessaire. Aussi, si on imaginait au départ que les TIC et les réseaux sociaux numériques allaient favoriser l'accès à l'expression démocratique des personnes peu visibles dans les autres sphères, il ne faut pas oublier qu'ils sont pénétrés par des rapports de domination comme tous les autres espaces d'expression. Le paradoxe de la participation, numérique ou pas, serait donc que l'injonction « par le haut » qu'elle constitue pousserait les citoyens à s'exprimer de façon plus dense et plus riche dans des espaces qui n'ont pas été destinés à cet effet (Cardon, 2013).

Conclusion section 3

Le mouvement relativement récent (une dizaine d'années) d'expansion du débat public vers une sphère que j'ai qualifié de « numérique » semble avoir contribué à la création de nouvelles sphères publiques. Les réseaux sociaux numériques et les commentaires d'articles de journaux en ligne ont en effet permis la formation de nouvelles opinions et de nouveaux groupes d'intérêt, tout autant qu'ils ont servi à les rendre visibles. La stratégie de médiatisation a constitué l'un des axes majeurs des répertoires d'actions de ces trois collectifs et a contribué à étendre le débat sur ces deux parcs à la sphère médiatique et donc de porter le débat à une échelle géographique plus large. Par ailleurs, les différents supports utilisés par les militants montrent qu'une participation « ascendante » ou *bottom-up* se constitue en opposition à la participation « descendante » que leur impose le GCBA. En effet, la pénétration progressive par le GCBA de ces nouveaux espaces d'expression lui permet de s'accaparer ou récupérer une nouvelle fois une sphère publique censée être construite par la société civile. En imaginant lui-même le cadre de ces nouveaux espaces de discussion, il s'assure de maîtriser davantage le contenu des débats publics. La création de ces pages Facebook apparaît donc comme une nouvelle manière des gouvernants d'imposer une forme de domination vis-à-vis de leurs gouvernés.

Il faut également remarquer l'intermodalité construite par les participants à ces débats entre les différents réseaux sociaux numériques (Facebook mais également Twitter, Youtube, Instagram...), les articles en ligne, les listes de diffusions et les blogs. Leurs échanges ont en effet traversé tous ces supports puisqu'ils ont trouvé une dimension physique en étant représentés dans l'espace public urbain, mais également numérique à travers les réseaux sociaux en ligne. Ces derniers ont ainsi offert au débat public une portée beaucoup plus large que ne le faisait le parc qui attirait finalement un « public » assez local. Ces tentatives ont participé à l'élaboration d'un espace public numérique, qui en dédoublant l'espace public physique, leur a offert un panel plus large d'opportunité d'expression. Mais faut-il considérer tous ces supports numériques comme des sphères publiques à part entière ou comme différentes dimensions de la même sphère publique numérique ? Les conditions d'expression et d'entrée dans chacun de ces supports numériques sont différentes favorisant des accès différenciés. Il paraît donc difficile de les considérer de façon

homogène et il faudrait donc les étudier de manière plus systématique et approfondie pour appréhender leurs différences.

Conclusion chapitre 5 : Retour sur les relations systémiques entre ces nouvelles sphères publiques de délibération

Ce chapitre a montré que les formes de domination qui s'exercent dans la société se retrouvent également dans les pratiques et dans l'aménagement de l'espace public, et par conséquent dans la délibération qui le concerne. Dans le débat public sur l'aménagement du parc Lezama, des rapports de force se sont exprimés mettant en valeur les antagonismes qui opposent les différents acteurs qui y ont participé. Ainsi, la domination de la conception autoritaire de l'espace public du GCBA dans l'aménagement s'est retrouvée dans le débat sur le projet de mise en valeur, notamment parce que c'est le GCBA qui a tenté de l'organiser. La *participation citoyenne* qu'il a mise en œuvre a reposé davantage sur une consultation par des outils numériques des citoyens que sur l'organisation d'instances où citoyens et responsables politiques se seraient retrouvés physiquement et simultanément en situation de débattre. De cette manière, il est parvenu à dépolitiser la sphère publique, faire disparaître les antagonismes, afin de parvenir à un consensus lui permettant de mettre en œuvre le projet d'aménagement qu'il avait lui-même proposé et conçu. Par son rôle de décideur et d'organisateur du débat, il a cumulé les occasions et les outils pour faire de sa conception la position dominante dans le débat malgré sa volonté affichée de faire *participer* les citoyens aux décisions. Les dispositifs participatifs numériques que le GCBA a mis en place contribuent également à son intégration dans la nouvelle sphère de débat numérique. La sphère publique s'est donc institutionnalisée sous l'influence des pouvoirs publics qui ont eu tendance à l'infiltrer pour pouvoir mieux la contrôler.

Mais des oppositions au projet du GCBA existent même si elles ne sont pas représentées dans cette sphère publique institutionnalisée et les antagonismes se sont donc exprimés ailleurs provoquant l'émergence de nouvelles sphères publiques. A travers l'occupation du parc, l'APL a cherché à montrer que d'autres types d'usages de l'espace public étaient légitimes et à lui rendre son rôle d'espace d'expression et de délibération collective. Mais il faut bien remarquer que si tous les mouvements étudiés se mobilisent pour l'aménagement de parcs et le partage de l'espace, leurs actions collectives n'« ont pas lieu » forcément dans les parcs. Malgré ces exceptions, l'espace public reste un élément du répertoire d'action central dans les stratégies des militants portègnes. Aussi, la dimension urbaine et physique de la sphère publique suggère que l'espace public tient de plus en plus le rôle d'espace de résistance contre-hégémonique.

Parallèlement, la place croissante du numérique dans les répertoires d'action de tous les militants a également participé à faire s'exprimer des antagonismes que les instances de délibération institutionnelles ont du mal à prendre à compte. En effet, l'existence d'une variété d'espaces d'expression numériques montre que les dispositifs participatifs numériques contrôlés et gérés par les pouvoirs publics ne parviennent pas à représenter la

pluralité des opinions. L'analyse du rôle des réseaux sociaux numériques dans les mobilisations étudiées m'a ainsi poussée à m'interroger sur la portée démocratique de l'arrivée du numérique dans la participation et plus largement sur l'effectivité de la délibération qui se tient dans les espaces publics numériques. Effectivement, la parole semble plus libérée dans les autres espaces de débat créés par les membres de la société civile que dans ces pages de discussions numériques contrôlées et imaginées par les pouvoirs publics. Mais j'ai relevé une multiplication des doutes quant à l'effectivité de l'ouverture du débat public par les réseaux sociaux numériques, souvent présentés comme une opportunité démocratique. J'ai montré notamment que le revenu (pour la possession du matériel nécessaire), la génération (pour la disposition à utiliser cet outil) ou le sexe introduisaient des risques d'exclure certains internautes. Aussi des rapports de force s'y expriment, tout comme dans la sphère publique institutionnelle et l'espace public urbain, ne le préservant pas de la domination qui s'exerce dans la délibération classique.

Cette pluralité de sphères publiques intersectées a donc contribué à renouveler le débat public en lui offrant une pluridimensionnalité. L'expression des antagonismes, en se déplaçant de la sphère publique vers l'espace public physique et l'espace public numérique, semble donc avoir apaisé la première et conflictualisé ces derniers. Les conflits se sont donc mis à circuler à travers ces différentes sphères publiques mais n'ont pas disparu pour autant et la théorie agonistique est donc une manière d'envisager ce qui les relie. Dans la démocratie agonistique, le caractère conflictuel et donc politique du débat est compris dans la délibération comme l'une des conditions de sa réussite et non comme un symptôme de son échec. L'expression du pluralisme politique correspond à la rencontre d'opinions contradictoires et entraîne donc la formation de relations conflictuelles, aussi on peut considérer que le conflit serait le témoin d'une vitalité démocratique. En ce sens, la conflictualité de l'espace public urbain argentin serait une preuve de l'existence d'une opposition qui s'exprime et donc de l'opportunité d'un progrès démocratique.

Aussi, considérer cette pluralité de sphères publiques (trois ici mais peut-être plus nombreuses) comme intersectées et admettre la transversalité du débat public permettrait peut-être d'en finir avec le cloisonnement entre espaces de débat légitimes et illégitimes. Ainsi, même si j'ai montré que la démultiplication des sphères publiques entraîne une multiplication des barrières à l'entrée de celles-ci, leur nature différente permettra peut-être à une plus grande variété d'individus de les dépasser. En dépassant ces obstacles, aussi bien dans l'analyse académique que dans le système politique, l'ensemble des opinions émises dans ces différents espaces de délibération pourrait être entendu dans la délibération finale. Autrement dit, la prise en compte du contenu de l'ensemble des sphères publiques (institutionnelle, numérique, urbaine et autres...) est essentielle dans la compréhension des antagonismes qui s'expriment dans le débat public sur l'aménagement.

CONCLUSION GENERALE

LA CONTINUITÉ ANTAGONISTIQUE : LES DIFFÉRENTES SPHÈRES PUBLIQUES LIÉES PAR LES ANTAGONISMES QUI LES TRAVERSENT

De nombreux professionnels interpellent de plus en plus souvent les pouvoirs publics au sujet d'une alternative au mode de production de l'espace public actuel (Charbonneau, 2013a, 2013b ; d'Aboville, 2012), et appellent à permettre l'expression et l'intégration des antagonismes en amont des décisions pour un aménagement plus « juste ». Durant mon enquête, certains professionnels rencontrés semblaient encourager le développement d'une délibération plus ouverte, quitte à ce qu'elle soit houleuse et violente, afin de « connaître toutes les formes d'opinions qui existent »⁴²⁷ (déclaration d'une conseillère communale lors de la première réunion du Conseil Consultatif le 09/03/2012). Cela montre que la multiplication des conflits est une problématique qui interpelle les professionnels de l'urbanisme et les amène à réfléchir à des manières nouvelles de concevoir un aménagement urbain de manière plus collective. A Buenos Aires, mon enquête a montré que le débat sur le sujet de l'aménagement de l'espace public est déjà en train d'évoluer puisque j'ai observé trois types de transformation dans la composition de la sphère publique : la modification du jeu d'acteurs, l'émergence de nouveaux antagonismes et le rôle de nouveaux espaces dans leur expression. L'aménagement de l'espace public est donc un prisme adéquat pour étudier l'évolution de la sphère publique puisque ce sujet semble provoquer des modifications dans la constitution du débat public à Buenos Aires.

Je concluais le dernier chapitre par l'existence d'une pluralité de sphères publiques qui semble révéler une double tendance politique : le contournement du pluralisme dans les instances institutionnelles de délibération et l'affrontement violent en dehors de celles-ci. Cela montre que la dimension conflictuelle ne peut être négligée dans l'analyse du débat public argentin. Aussi, il était donc important de se demander dans quelle mesure le conflit (l'expression des antagonismes dans d'autres espaces) est lié à l'absence de débat politique dans la sphère publique institutionnalisée.

⁴²⁷ « Para conocer todas las formas de opinión que hay »

L'infiltration de la sphère publique par les responsables politiques qui dépolitisent le débat public

J'ai tenté de montrer que le débat sur l'aménagement de l'espace public était politique car il véhicule de nombreux antagonismes plus ou moins mis en avant par les différents acteurs étudiés. Il correspond donc au produit des actions d'individus mus par leurs valeurs personnelles, inspirés par les références et les expériences qu'ils ont acquises tout au long de leur vie et orientés par leurs objectifs individuels et collectifs. Ainsi, l'espace public est pris dans un jeu politique à plusieurs niveaux et notamment en tant qu'objet d'opposition partisane entre les deux grands courants politiques au pouvoir en Argentine, qui gouvernent simultanément à des échelons différents du schéma de gouvernance (national, municipal et communal). Il est également un élément du jeu politique sur lequel responsables politiques et citoyens prennent position en fonction de déterminants connexes (sociaux, économiques, sensibles, idéologiques...). D'autre part, l'intervention des acteurs économiques et l'arrivée des lobbies dans le schéma de gouvernance (que j'ai très peu étudiés mais dont l'action mériterait une étude plus approfondie) ont également perturbé le contenu du débat public sur le sujet notamment par leur pouvoir économique sur les financements des projets d'aménagement. Au final, il est donc rare de rencontrer dans le débat sur son aménagement des arguments qui ne renverraient qu'à l'espace public puisque celui-ci est dominé par les interactions qui se jouent dans d'autres champs et pétri par les intérêts individuels et collectifs qui s'y déploient.

Néanmoins, j'ai montré que la reconnaissance du pluralisme des opinions sur le sujet n'était pas si évidente pour le CGBA, qui se veut à présent l'organisateur de la *participation citoyenne* portègne. Aussi, la dimension politique de la délibération est niée dans la sphère publique institutionnelle puisque les antagonismes ne peuvent tous s'y exprimer. Cela s'apparente donc à une tentative de dépolitisation du débat public de leur part, même si le fait que cette pluralité d'opinions existe ailleurs en fait un débat politique malgré tout.

Un débat « public » sur l'espace public dominé par le GCBA de M. Macri

Mon enquête s'est déroulée dans un moment de la vie politique argentine et portègne particulièrement marqué par le manque de légitimité des pouvoirs publics présent depuis la dictature mais largement amplifié par la crise économique et politique de 2001. Dans ce contexte, les enjeux de participation sont devenus plus forts et le débat public est devenu plus conflictuel. En me concentrant sur l'exemple du projet du parc Lezama, j'ai montré comment la délibération qui l'avait accompagné avait été marquée par des déterminants politiques malgré ce qui a été expliqué par les pouvoirs publics. Le GCBA et l'équipe en charge du projet de *mise en valeur* de la Direction des Espaces Verts semblent en effet avoir conduit la *participation citoyenne* de manière à éviter à tout prix la mise au jour d'une opposition à leur projet. En plus d'écarter leurs adversaires politiques, les pouvoirs publics

portègnes ont également développé un mode de prise de décision relativement éloigné de la délibération publique qui s'est révélé sélectif en termes de citoyens auxquels il a été permis de « participer ». En ce sens, la sphère publique institutionnelle a été partiellement privatisée puisque son accès a été restreint, et dépolitisée parce que son fonctionnement n'a pas permis l'expression des antagonismes. Dans cette configuration, on ne peut donc qualifier de « débat public » ce qui s'est déroulé dans les instances délibératives organisées par les responsables du GCBA.

Les observations des auteurs évoqués tout au long de la thèse, associées à celles que j'ai tirées des terrains d'étude, m'amènent donc à penser que les jeux de pouvoir et de domination dans le débat dit « public » sur l'aménagement de l'espace public aboutissent à l'imposition par les acteurs dominants de leur conception (de l'aménagement de l'espace public). Certains acteurs dont le capital social, économique et politique les place dans une position supérieure aux autres dans le schéma de gouvernance en profitent pour valoriser la leur dans le champ urbanistique et pour y imposer leurs valeurs et leurs références. Ainsi, certains arguments portés par des individus issus des catégories dominées (les gouvernés en général et les moins dotés en capital social, économique et politique) ont de fortes chances de ne pas être entendus ou d'être marginalisés au sein du débat « public ». Comme le dit D. Harvey, « une bonne partie du problème tient à l'imposition autoritaire de solutions à nos maux urbains, et à l'incapacité à entendre les conceptions alternatives de la justice et de la rationalité qui cherchent à s'exprimer »⁴²⁸ (Harvey, 2001, p. 161). Autrement dit, les dispositifs participatifs jouent « contre la démocratie » lorsqu'ils aboutissent à accroître le pouvoir des institutions sur les individus, au lieu de leur fournir des armes politiques (Godbout, 1983 cité dans Carrel, 2013, p. 18). J. Habermas parle d'ailleurs de « sélection » par la sphère publique qui agirait « comme un filtre discursif » des contributions pertinentes de l'opinion qu'il serait légitime de transmettre aux institutions politiques (Habermas, 2003, p. 5). Comme il le dit : « toute procédure apparemment neutre, dit-on, reflète une conception déterminée » (Habermas, 1992, p. 335) et influence les termes et donc le résultat de la délibération. Ainsi, éliminer leurs conceptions du débat aboutit à aménager dans la ville des espaces publics exclusifs et revient à écarter mécaniquement ces mêmes individus : en les excluant du débat, on les exclut de l'espace urbain.

Aujourd'hui, la multiplication des conflits locaux met en lumière des défauts dans l'exercice de la délibération démocratique et cette forme de gouvernance semble donc montrer certaines limites. Comme le souligne R. Carmona, l'augmentation des demandes citoyennes en Argentine pour intervenir sur les décisions, dans un scénario marqué par la redéfinition de l'espace du « public » et l'importance prise par des modalités d'actions publiques plus participatives, oblige à penser de nouveaux schémas d'articulation de la décision (Carmona, 2009, p. 4). Les différents témoignages recueillis, que ce soit auprès des habitants ou de membres de l'administration du GCBA, vont dans le sens de ce diagnostic. Il s'agit donc d'un sentiment partagé à la fois par les destinataires de ces mécanismes participatifs,

⁴²⁸Traduction B. Collignon.

frustrés de constater leur échec, et par leurs organisateurs qui déplorent le peu de moyens, et parfois l'hypocrisie et l'ambiguïté de leur hiérarchie quant à une réelle volonté d'intégrer les citoyens à leurs décisions politiques.

En ce sens, M-H. Bacqué et C. Biewener appellent à relativiser l'apport de l'*empowerment* qui reste pour elles une politique conduite et décidée par le haut, avant tout initiée par des professionnels qui ne semblent pas encore prêts à reconnaître ces collectifs comme lieux de résistance, de solidarité et d'échange, et à accepter l'ouverture de véritables espaces de délibération (Bacqué et Biewener, 2015, p. 145). Dans ce contexte, il semble que pour éviter une institutionnalisation de la sphère publique et qu'elle reste un espace de contre-pouvoir, il faut permettre un *empowerment* effectif qui ne soit pas guidé « par le haut » ni accaparé par le pouvoir officiel. R. Carmona appelle à imaginer :

Quelque chose qui soit plus post-gouvernemental qu'antigouvernemental. Il s'agit d'un nouveau processus de gestion, une nouvelle relation entre gouvernement et société qui puisse difficilement être contrôlée compte tenu de l'indépendance politique des acteurs sociaux et de leur force relative aux ressources qu'ils possèdent. En ce sens, la gouvernance signifie un changement de processus/ de mode/ de patron de gouvernement : le passage d'un centre à un système de gouvernement⁴²⁹

Carmona *et al.*, 2012, p. 4.

Il espère ainsi une forme de gouvernance plus collective qui soit capable d'intégrer la société civile et qui puisse mettre à profit ses forces vives. La délibération doit donc être prise en main par les citoyens qui ne doivent pas seulement y « participer » mais en être des parties prenantes, voire imaginer et mettre en œuvre de nouvelles manières de la conduire.

Le caractère conflictuel du débat sur l'aménagement de l'espace public dissimulé : une nouvelle forme de post-politisme ?

L'étude du débat autour de l'aménagement de deux parcs a permis de comprendre en quoi la gestion de certaines problématiques urbaines montre une évacuation du politique. J'ai expliqué dans le chapitre 4 que le GCBA tentait de faire paraître ses politiques publiques comme des mesures conduites par la science et la technique et non par l'idéologie politique, les présentant comme neutres. J'ai également montré dans le chapitre 5 comment en évitant la confrontation antagonistique, le GCBA a occulté la dimension conflictuelle et donc politique du débat. De cette manière, la sphère publique est restée unifiée et les tensions qui

⁴²⁹“Es postgubernamental más que antigubernamental. Es un nuevo proceso directivo, una nueva relación entre gobierno y sociedad, que difícilmente puede ser ya en modo de mando y control, en virtud de la independencia política de los actores sociales y de su fuerza relativa en virtud de los recursos que poseen, En este sentido, gobernanza significa el cambio de proceso / modo / patrón de gobierno: el paso de un centro a un sistema de gobierno”.

existent pourtant ont été rejetées ailleurs. Ainsi, les arguments du débat public se sont homogénéisés, ce qui conduit donc à penser que le GCBA a cherché à dépolitiser le débat sur l'aménagement et la vie politique de manière plus générale. Ce type d'action publique qui tend vers une forme de gestion rationnelle des sujets publics s'apparente à une forme de gouvernement post-politique dans laquelle la politique (l'établissement d'une forme d'ordre ou l'organisation de la coexistence humaine) importe plus que le politique (qui correspondrait à une lutte entre acteurs pour imposer leurs perspectives et leurs valeurs respectives). Ainsi, les actions du GCBA se rapprocheraient des tentatives d'évacuation du conflit que plusieurs auteurs observent dans les formes de délibération européennes et américaines et qui se demandent si cela ne correspond pas à la « fin du politique » (Mouffe, 2005a, 2005b; Rancière 2001, p. 32), voire à l'entrée des sociétés politiques contemporaines dans une ère post-politique (Swyngedouw, 2009 ; Žižek, 1999 ; Rancière, 2005). La théorie post-politique a été imaginée après-guerre froide, période pendant laquelle s'est construit un consensus autour de l'acceptation du marché capitaliste et de l'Etat libéral comme fondements de la société. Pour les partisans de cette conception, ce consensus a provoqué la fin du moment politique qui aurait été remplacé par une valorisation du savoir expert et technique qui aurait dénaturé la dimension conflictuelle du débat politique. C'est la colonisation de l'espace social par des « politiques technico-managériales consensuelles » qui aurait provoqué le recul de la « polis » en tant qu'espace politique⁴³⁰ (Swyngedouw, 2011, p. 11). E. Swyngedouw définit le post-politique comme une formation politique qui empêche la politisation du particulier au profit d'un accord général (Swyngedouw, 2009, p. 608). Pour lui, un véritable espace politique est un espace qui permette l'expression de l'affrontement agonistique (Swyngedouw, 2011, p. 42). Il se réfère à l'auteur slovène, S. Žižek, qui déplore la croissance d'une approche entrepreneuriale du gouvernement, conçu comme une fonction managériale et donc privée de sa dimension politique (Žižek, 1999 p. 198 cité dans Swyngedouw, 2011, p. 11). Il conclut alors à l'évacuation de ce qu'il y a de proprement politique dans l'urbain, donc au « degré-zéro » du politique, et ajoute que les temps consensuels dans lesquels nous vivons ont éliminé l'espace politique du désaccord. C'est ce qui correspond pour J. Rancière au scandale démocratique : tout en promettant de l'égalité, la démocratie produit un gouvernement oligarchique dont le pouvoir politique fusionne avec la puissance économique (Rancière, 2005). Inspiré de J. Rancière, C. Mouffe et E. Laclau, E. Swyngedouw a montré comment le post-politique avait des conséquences directes et visibles sur le jeu politique et les formes de gouvernance dans les villes contemporaines. Pour lui, le rejet des divisions politiques dans le monde social a contribué à la disparition de la dimension politique du débat démocratique. Il s'est intéressé plus largement à la croissance des mouvements sociaux et à leur rôle dans la construction de la « polis » et accuse la gestion technocratique et techniciste d'avoir complexifié la gouvernance urbaine et de freiner de cette manière la contestation sociale en l'empêchant d'identifier les échelons compétents (Swyngedouw, 2009), comme on l'a vu dans les deux

⁴³⁰ "The polis as a "political" space is retreating while social space is increasingly colonized or sutured by consensual techno-managerial policies".

cas d'étude. De ce fait, il voit dans une forme de démobilitation qui caractérise de plus en plus les sociétés contemporaines la preuve de ce post-politisme, dans lequel le consensus écrase toute forme de contestation.

Aussi, l'espace public aurait été la cible du GCBA dans cette tentative de dépolitisation de la ville et l'une des façons de comprendre l'attitude ambiguë du GCBA dans le débat public concernant son aménagement consisterait à l'envisager sous l'angle du post-politisme. Sa gestion technocratique et techniciste et la multiplication des acteurs et des organes décisionnaires expliqueraient que les prises de décision soient rendues plus complexes et que les citoyens aient du mal à identifier les échelons compétents (Swyngedouw, 2009). Mais si les relations entre citoyens et pouvoirs publics tendent en effet à devenir en apparence plus apaisées, ce n'est pas forcément le signe d'une dépolitisation effective. Mon analyse de terrain a en effet montré que le pluralisme existait dans les autres sphères de débat et qu'ainsi la dimension agonistique de la sphère publique s'étendait à ces autres espaces de débat émergents. On peut donc interpréter l'action de certains mouvements sociaux comme une tentative de (re)politiser ces nouvelles sphères publiques. Dans ce cas, les références constantes au politique constitueraient une tentative de repolitisation du débat public par les différents acteurs qui refusent de voir ces références et valeurs quitter la discussion au prétexte de la neutralité. La tendance à politiser systématiquement le débat par les mouvements sociaux serait ainsi une réponse à sa dépolitisation par les pouvoirs publics qui chercheraient à les pacifier. Dans l'hypothèse où la multiplication des responsables et organes de tutelles des différentes politiques était censée améliorer l'équilibre politique avec une meilleure représentation des différentes forces politiques, l'observation de la situation actuelle montre que le conflit n'est pas aboli pour autant.

Au terme de cette enquête, je distingue donc quelques limites à l'application de la théorie post-politique à mon cas d'étude liées à la spécificité du terrain portègne. L'idée d'une évacuation du conflit, autrement dit du politique, qui aurait rendu la ville apolitique, n'est donc pas totalement applicable à Buenos Aires. La capitale argentine n'est donc pas (encore) une ville post-politique puisque ses espaces publics (urbains et numériques) sont conflictuels et permettent l'expression d'antagonismes. Bien que la légitimité technique et d'expertise soit mise en avant, les décisions restent influencées par des choix politiques (au sens de *political*) et des stratégies politiques (au sens de *politics*)⁴³¹ et non par la rationalité si souvent invoquée par les responsables politiques. Le débat sur l'espace public que j'ai observé à Buenos Aires n'est donc pas complètement post-politique, et même si cette piste de réflexion demeure intéressante pour comprendre la stratégie des pouvoirs publics, il faut la mettre en perspective avec celle des membres de la société civile. Peut-être s'agit-il d'un post-politisme feint dans le but purement stratégique de faire passer la dimension politique de ces décisions plus facilement auprès de la société civile à une époque où la rationalité et l'expertise sont largement valorisées. La sphère publique institutionnelle reste donc un espace de débat, mais un espace très limité dont on peut se demander s'il n'est pas

⁴³¹ Cf. C. Mouffe, 1995, pp. 262–263 déjà cité p. 208.

actuellement supplanté par les espaces publics urbains et numériques, qui représenteraient des moyens alternatifs d'accès à la citoyenneté. Pour ceux qui n'y parviennent pas par les voies institutionnelles qui paraissent de plus en plus comme dépassées, ces sphères publiques alternatives semblent jouer le rôle de porte-voix facilitant l'accès à un espace d'expression démocratique. La fin de cette thèse propose donc de montrer comment de nouveaux acteurs ont transformé la définition de l'espace public en inventant et en investissant différemment de nouvelles sphères publiques où cette question peut être débattue.

D'autres espaces de critique du pouvoir : des tentatives de repolitiser le débat sur l'aménagement de l'espace public ?

Le schéma de gouvernance, qui oppose les acteurs sociaux (les gouvernants *versus* les gouvernés) complique l'expression des nouveaux mouvements sociaux qui doivent sortir de cet antagonisme et en proposer un nouveau. Pour décrire ces mouvements *bottom-up* qui tentent de construire des sphères publiques où ils pourraient s'exprimer et mettre en avant ces antagonismes, certains auteurs parlent de « participation par le bas » (Maccaglia, 2011), d'autres d'*empowerment* (Bacqué et Biewener, 2015). Ce que j'observe à Buenos Aires montre qu'on assisterait aujourd'hui à un élargissement de la définition de la sphère publique et donc à une refonte des relations entre pouvoirs publics et société civile. L'étude des relations entre les différentes sphères publiques paraît donc nécessaire pour avoir une compréhension plus globale de ce phénomène. Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'elles se multiplient que ces sphères publiques sont plus accessibles. Si les TIC et la liberté de circulation dans l'espace urbain constituent des pistes d'avancée dans leur ouverture, les observations issues de mon terrain indiquent que les barrières érigées entre l'Etat et la société civile ne sont pas pour autant entièrement dépassées.

L'espace public urbain reste un espace d'opposition politique central à Buenos Aires

A Buenos Aires, les politiques urbaines menées par le GCBA contribuent à produire un espace public urbain exclusif. La variété des différentes pratiques et usages de l'espace sont des démonstrations de rapports de force qui prennent leur source dans d'autres champs. Ce qui n'était en apparence que deux conflits d'usage et d'aménagement révèle finalement à quel point ces parcs sont des espaces sociaux, constitués et déterminés par des contradictions construites dans le reste de la société. La forme de domination qui s'est exprimée à travers la *participation citoyenne* dans les projets d'aménagement a exclu certains citoyens de la délibération, mais la définition des usages légitimes des parcs a également contribué à écarter certains usagers, ceux qui souhaitent manifester une

opposition politique en l'occurrence. Pourtant l'usage et la pratique de l'espace public sont les formes de protestations les plus utilisées à Buenos Aires par les mouvements sociaux. En me focalisant sur l'APL et plus particulièrement sur l'une de leurs revendications apparue plus tardivement, j'ai montré que la volonté de certains collectifs militants de transformer l'espace public, et notamment la part qui est accordée à l'expression d'antagonismes dans sa production, poussait à réévaluer sa définition. Finalement, ces mouvements de défense de l'espace public, en militant pour faire valoir leur conception de l'espace public comme légitime, interrogent l'existence d'une hégémonie au sein de son fonctionnement mais également de sa production. En effet, j'ai montré comment les processus d'aménagement de l'espace public étaient dominés par le GCBA, et plus ou moins influencés par certains groupes de militants. Mais le chapitre 5 a montré comment l'espace public urbain, quand il devient sphère publique, est également l'occasion d'exprimer des antagonismes qui vont au-delà des problématiques liées à la production urbaine. En effet, il permet à des antagonismes appartenant à bien d'autres champs de s'exprimer (l'économie, la gouvernance urbaine, l'expression culturelle et artistique...) et de contester d'autres ou de nouvelles formes d'hégémonie, ce qui donne définitivement une dimension politique à sa définition qui mérite donc d'évoluer. L'apparition et la multiplication de ce type de mouvements doit ainsi pousser non seulement les aménageurs mais également les responsables politiques, les chercheurs, et même les usagers de l'espace à repenser leur conception de l'espace public en se demandant quelle place doit y tenir le conflit, en tant que mécanisme d'expression d'une domination.

Aujourd'hui, l'utilisation de l'espace public comme ressource de l'action collective reste l'un des traits majeurs des mouvements sociaux (Auyero, 2002, 2004 ; Goirand, 2010 ; Ripoll, 2005, 2008). J'ai présenté l'espace public comme un espace potentiel de manifestation d'opposition pour ceux qui sont exclus de la discussion dite démocratique, mais il sert également à renverser les rapports de domination qui s'expriment dans ce système. Ainsi, de nombreux mouvements ont tenté de s'approprier l'espace public pour revendiquer son rôle de sphère publique et chercher à le faire perdurer. Comme on l'a vu à Buenos Aires, mais également dans des pays en cours de transition démocratique, l'espace public est devenu l'un des lieux de la contestation de l'autoritarisme, du néolibéralisme, de la ségrégation urbaine... Les espaces publics ont ainsi pris une place majeure dans le militantisme urbain en devenant les espaces de résistance de référence pour des types de mouvements d'origine très différents : l'APL, les *piqueteros* de la banlieue portègne, les paysans sans-terre du nord de l'Argentine mais également les Indignés européens et les révoltés du Maghreb. A Buenos Aires, l'espace public continue à être utilisé par de nombreux types de mouvements sociaux : par les catégories populaires mais également par d'autres plus aisées, pour des causes politiques, culturelles, sociales ou strictement urbaines, par les assemblées, mais également par des collectifs plus mouvants. Pour une certaine mouvance alternative portègne, dont l'APL et l'Assemblée de Défense du Public font partie, le recours systématique à l'occupation de l'espace semble constituer pour eux un acquis sur lequel ils ne sont pas prêts à reculer. En ce sens, ce qui est régulièrement qualifié de « sur-usage » de l'espace public en Argentine, loin d'être le symptôme d'un dysfonctionnement

démocratique, serait plutôt le signe que cet espace permet l'expression des dominés. En effet, s'ils ne peuvent s'exprimer dans les instances institutionnelles, leur présence dans l'espace public montre une évolution de l'exercice démocratique qu'il est nécessaire de prendre en compte. Dans cette optique, j'en conclus que ces militants participent à renouveler la sphère publique en mettant en pratique une délibération plus ouverte directement dans l'espace public urbain. Cependant, il faut remarquer que ces expériences font parfois preuve d'un autoritarisme et de rapports de domination tout aussi forts que dans les instances institutionnelles : discriminations et agressions sexuelles lors des printemps arabes, violence et dérives illégales dans les blackblocks (Dupuis-Déri, 2007) et dans certaines ZAD (Sivens ou Roybon), évictions de certains partisans du projet et appropriations du parc Lezama (graffitis, potager urbain...). En ce sens, la brutalité des militants de La Campora dans les réunions d'information et les manifestations de rue interroge leur rôle dans la protection d'un mouvement relativement hégémonique : le péronisme. En jouant le service d'ordre du parti FPV, La Campora s'est assurée que l'APL se conforme à la forme d'opposition au projet de M. Macri qu'elle proposait et qu'une troisième voie ne puisse pas émerger. Dans ce contexte, on peut se demander quelle est la place de la démocratie dans ces formes d'occupation permanente ou temporaire de l'espace public urbain : elles ne sont pas toujours plus démocratiques que les formes de gouvernance qu'elles dénoncent.

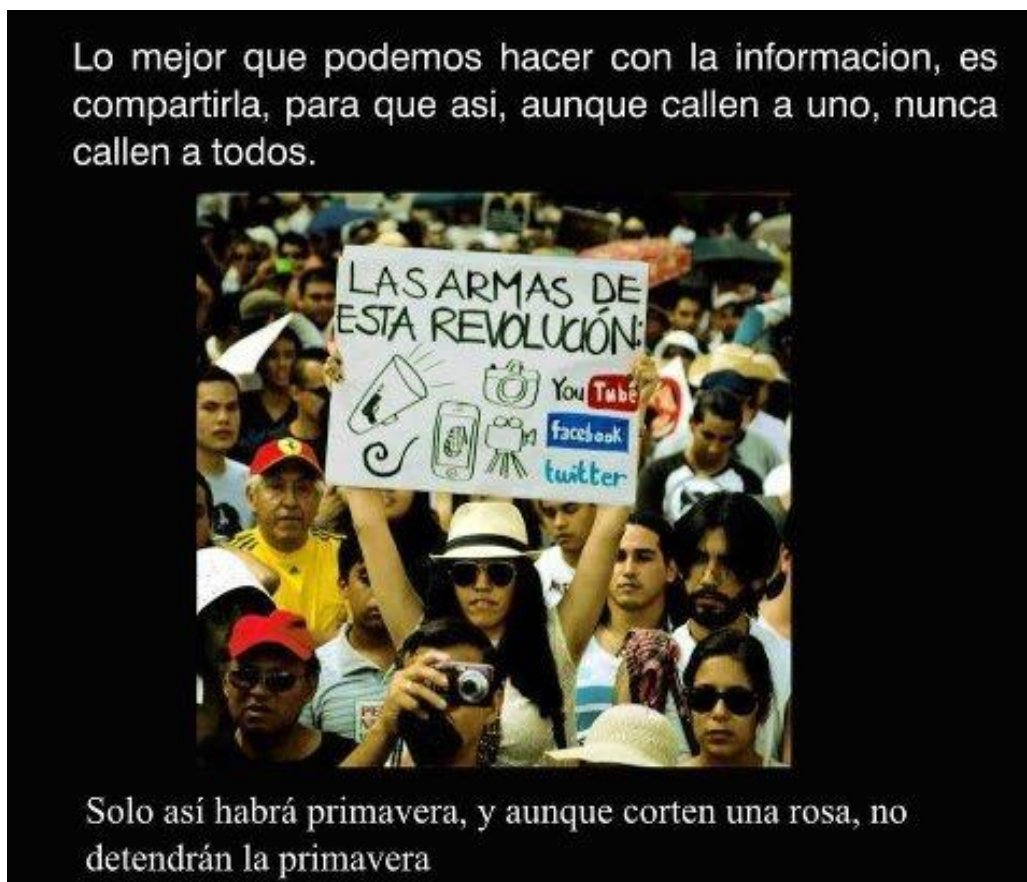
Les militants que j'ai rencontrés ont ceci en commun avec les spectateurs, lecteurs et auditeurs qui constituent « le public » du XVIII^{ème} siècle décrit par J. Habermas, de s'opposer au pouvoir en place en utilisant des lieux particuliers pour en débattre : cafés et salons pour les uns, parcs et rues pour les autres. Ils ont fait sortir de leurs lieux privés habituels de discussion les critiques qu'ils faisaient aux responsables politiques en les exposant sur la place publique. Ainsi dans la lignée de M. De Certeau, J-P. Payet, F. Giuliani et D. Laforgue qui cherchent à réhabiliter les capacités et ressources d'action des individus dominés ou stigmatisés (Payetet *al.*, 2008), on peut considérer que ces militants, même s'ils ne sont pas en position dominante dans le débat, ne sont pas dénués de capital ni de ressources. Ces « acteurs faibles » auraient cherché à renverser le consensus qui prévaut dans les instances participatives et qui écraserait leur volonté d'expression. Ils auraient ainsi démontré leur capacité d'action, même si celle-ci est celle d'individus affaiblis par le cadre de domination dans lequel ils sont inscrits (Payet, 2011). Ils ont investi dans leur mobilisation d'autres formes de ressources et inventé d'autres formes d'engagement. L'apparition de ces formes d'engagement politique différentes interroge donc la nécessité d'élargir et de repenser les catégories d'analyses traditionnelles des mouvements sociaux et de l'espace public. Aussi, peut-être que le post-politisme consisterait plutôt en un renouvellement du politique qui apparaît sous des formes innovantes.

L'espace public numérique et l'espace public urbain deviennent complémentaire pour la contestation politique

Il faut remarquer la complémentarité qui semble se développer entre deux des sphères publiques, l'espace public numérique et l'espace urbain, et la façon dont les nouveaux mouvements sociaux s'en saisissent à Buenos Aires et ailleurs. Les participants du colloque « La démocratie de la place publique. Les mouvements de Maïdan » à l'EHESS (19-21 novembre 2015) ont montré combien ces deux espaces avaient été importants pour une majorité des mobilisations qui se sont tenues dans les années 2011 à 2015 dans le monde. Z. Tufekci montre par exemple comment, lors de la mobilisation dans le parc Gezi (Istanbul) en 2013, les réseaux sociaux numériques ont permis aux manifestants non seulement de se rencontrer, mais d'échanger des informations et de rendre visibles à grande échelle des événements parfois microlocaux. La plupart des militants disposaient au travers de leurs profils sur ces réseaux d'un ensemble d'éléments qui leur auraient permis de prendre la décision de participer ou non à ces événements (Tufekci et Wilson, 2012). O. Derman qui a analysé la performance artistique de l'« homme debout » à Gezi explique comment la résistance passive de cet homme qui est resté debout plusieurs heures dans le parc a été décuplée par la retransmission de l'événement sur les réseaux sociaux (Derman, 2015). De la même manière, N. Aras remarque que lors de cette mobilisation la police a à plusieurs occasions « envahi » l'espace occupé par les manifestants, avec une violence sans précédent (Aras, 2015). Face à cela, la coexistence de l'activisme dans la rue et de l'activisme en ligne est devenue très importante : ceux qui manifestaient dans la rue twittaient en simultané, créant ainsi « deux places publiques en parallèle ». N. Aras rapporte qu'ils ont inventé une langue de résistance informatisée (« [information confirmée] » ; « [emplacement, date] », symbole des pingouins⁴³²) pour assurer de la fiabilité des informations face à la manipulation effectuée par les pouvoirs publics. Un groupe de hackers a également fourni un support numérique pour centraliser et faire circuler les informations aux autres manifestants dans la rue. Progressivement, les hackers et les réseaux sociaux ont été considérés comme des sources d'informations alternatives et plus fiables que les médias traditionnels accusés d'être manipulés politiquement. Ces observateurs de la mobilisation stambouliote ont ainsi remarqué que les outils numériques et l'occupation de l'espace public urbain avaient agi de concert justement contre l'idée que la sphère publique s'était trop institutionnalisée et étouffait l'expression citoyenne. En Tunisie, R. Fenniche a montré que la révolution de 2011 s'est jouée tant dans l'espace privé que public, se référant à la fois à ces deux sphères : « celles du réel et du virtuel » (Fenniche, 2014). Pour cette auteure, il ne s'agit pas de dire que l'espace public virtuel a été mis au service du monde réel, mais plutôt que les réseaux sociaux ont permis de dépasser cette rupture entre les deux mondes, permettant de faire entrer dans le débat ceux qui en étaient alors exclus. Cela s'est passé « comme si le net réussissait non pas seulement à traduire la volonté d'une majorité tenue, jusque-là, en

⁴³² Pour dénoncer le fait que les médias préfèrent parler des pingouins, de nombreux manifestants se sont mis à faire précéder leurs twitts et leurs messages Facebook par des images de pingouins.

dehors de la sphère du pouvoir, mais qu'il la transformait en une force de frappe capable de renverser le cours des événements » (Fenniche, 2014, § 6). D'après elle, cela a contribué à créer des liens entre les deux espaces, qu'elle a appelé le « dédoublement de l'espace », ce que souligne le photomontage ci-dessus (Capture d'écran 11). Sur l'affiche de la militante est écrit : « les armes de cette révolution : [logos] Youtube, Facebook, Twitter, la photo, les films, le téléphone, le porte-voix... » , ce qui souligne que la lutte se poursuit également dans d'autres sphères avec de nouveaux instruments.



Capture d'écran 11 : « Le mieux que nous puissions faire avec l'information c'est la partager pour que même s'ils font taire quelqu'un, ils ne fassent pas taire tout le monde. C'est seulement comme ça qu'il y aura un printemps, même s'ils coupent une rose, ils n'arrêteront pas le printemps » ; photomontage qui a circulé sur de nombreux supports dont la page Facebook d'une connaissance portègne le 17/10/2012, non localisé

De la même manière, de nombreux événements sont organisés à Buenos Aires par l'intermédiaire de Facebook et se doublent d'inscriptions sur les murs (graffitis, pochoirs, affiches...) qui sont devenues omniprésentes dans l'espace public urbain de la ville. Le *cacerolazo* du 8 novembre 2012, le « 8N », a ainsi rassemblé plusieurs milliers de personnes prévenues par ces deux moyens durant les jours qui ont précédé l'évènement (Gold, 2012). Les médias traditionnels (presse, télévision, radio) paraissent ainsi dépassés par ces moyens de communication plus alternatifs et accessibles à tous. J'ai montré en effet à propos des articles de journaux comment ils suscitaient de nombreux commentaires en ligne qui sont largement investis par les citoyens qui trouvent par ce moyen, plus que dans l'article en soi, une représentation dans l'espace public numérique. Ainsi, depuis J. Habermas qui voyait

déjà dans la presse une forme de renouveau de la sphère publique, c'est la constitution de forums de discussion autour de ces articles qui constituent une forme émergente de débat, davantage que les propos des journalistes. En outre, si l'interpellation médiatique (inviter des journalistes lors des actions collectives) permet aux militants de voir leur mobilisation prendre de la place dans l'espace public médiatique, cela donne également une autre dimension à leurs événements. En faisant venir physiquement les médias sur l'espace de leur engagement militant, ils provoquent le croisement en direct des différentes sphères publiques.

La complémentarité des réseaux sociaux numériques et de la mobilisation dans l'espace urbain (affichage, événements militants, assemblées générales...) montre ainsi comment ils constituent les vecteurs d'une sphère publique pluridimensionnelle : numérique et urbaine entre autres. H. Jenkins utilise l'expression « convergence » pour désigner cette rencontre entre la circulation croissante de contenus entre les médias eux-mêmes (cinéma, télévision, jeux vidéo...) et les consommateurs de ces contenus qui se les réapproprient, les diffusent et les reproduisent (Jenkins, 1992 cité dans Monnoyer-Smith, 2011, p. 160). Par ailleurs, le courant culturaliste des *media studies* soutient l'existence d'une hypersociabilité qui fonctionnerait en réseau d'individualités connectées. Ce que des auteurs comme J. Putnam interprète comme « la désagrégation des communautés traditionnelles (notamment les églises, les organisations professionnelles et les syndicats, les clubs et associations de voisins), de diminution de l'engagement politique (sous toutes ses formes) et d'altération de la confiance accordée » est au contraire perçu par les auteurs culturalistes comme un aveuglement vis-à-vis des autres formes de participation politique (Monnoyer-Smith, 2011, p. 168). D'après les auteurs cités par L. Monnoyer-Smith, de nouvelles pratiques médiatiques, collaboratives et créatives permettent de développer un cadre contre-hégémonique pour lutter contre les formes diverses de domination économique ou informationnelle.

Il faut par ailleurs noter que les émotions semblent nettement plus tolérées, voire mises en valeur, dans ces deux sphères de discussion que dans la sphère publique traditionnelle où elles sont censées être bannies au profit de la rationalité. Les extraits de commentaires d'articles ont montré la colère et la frustration qui s'expriment dans les débats autour de l'aménagement de l'espace public à Buenos Aires. Dans les réunions publiques, des pulsions d'exaspération et de ressentiment s'exprimaient souvent, mais étaient généralement dénigrées et disqualifiées, et même parfois stoppées par les organisateurs du débat précisément chargés d'éviter des « débordements ». L'expression d'émotions négatives se retrouvait nettement moins dans les événements organisés dans le parc où j'ai plutôt observé des démonstrations de joie, de solidarité et d'empathie, comme si la co-présence physique incitait plutôt une forme de réaction positive. De la même manière, R. Fenniche note également l'apparition d'une « subjectivité agissante » dans les mouvements tunisiens de 2011 où l'expression physique des émotions par la mise en scène du corps (immolation, grève de la faim entraînant la mort, dénudement du corps) a été très importante (Fenniche, 2014, § 12). En 2013, l'inscription « ce corps m'appartient » par la jeune Femen tunisienne

Amina sur sa poitrine dénudée est devenue un symbole de ce changement qui suscita autant de critiques politiques que de rejet plus directement émotionnel. Dans tous ces cas, la circulation rapide sur Twitter et Facebook de ces actions marquantes a décuplé l'impact émotionnel de ces gestes dans le reste du monde. Les espaces publics numérique et urbain semblent donc plus propices à l'émergence des émotions dans le débat public (négatifs ou positifs) et sont donc complémentaires de la sphère publique institutionnelle dominée par la rationalité.

L'espace public numérique, une avancée démocratique ?

L'étude de ces outils numériques m'aura donc permis de remarquer que l'expression publique se fait de plus en plus sur les réseaux sociaux numériques et la rencontre entre certains protagonistes des conflits étudiés a lieu, au moins en partie, par cet intermédiaire. Les événements des printemps arabes en 2011 en Tunisie et 2013 en Egypte, de protestations sur la place Taksim à Istanbul en 2013 ou à Maïdan en 2014 montrent l'intérêt d'observer ces espaces de délibération alternatifs pour comprendre ces mobilisations, leur organisation et leur objectif. Les mobilisations ont été l'occasion d'observer de nouvelles manières de militer, l'activisme électronique ayant forcé l'ouverture de l'espace de débat à la fois en proposant de nouveaux modes d'organisation, et en offrant de nouveaux espaces d'expression d'opinions alternatives. Il ne faut donc surtout pas négliger leur analyse pour comprendre les changements de notre société, et notamment la délibération autour de l'aménagement de l'espace public. Ainsi, les réseaux sociaux sont sans doute appelés à devenir à la fois un outil fondamental du chercheur en sciences humaines, mais aussi un matériau d'analyse incontournable.

Mais, si l'amélioration de la circulation de l'information est une bonne chose pour la démocratie (Berners-Lee et *al.*, 2006), des nuances doivent être apportées à cette conclusion. D'abord, cette forme nouvelle d'engagement militant pose la question de la capacité à se servir de ces nouveaux outils numériques. Leur maîtrise est devenue une ressource de plus en plus importante puisqu'elle ouvre des possibilités décuplées pour ceux qui disposent du « capital numérique » minimum nécessaire, mais exclut davantage les autres. Aussi ce renouvellement des répertoires d'actions produit par ailleurs de nouvelles inégalités ou « fracture numérique » (Granjon, 2009). Elle représente dans ce cas le plus grand risque démocratique, car de nombreuses personnes qui n'osaient pas s'exprimer dans les réunions participatives peuvent être également dépourvues d'accès à un ordinateur ou à Internet. En effet, malgré la baisse du coût de connexion ces dernières années, celui-ci reste encore un obstacle pour les sans-abri, les personnes âgées isolées ou les habitants des *villas* en Argentine. Il faut donc se demander s'il s'agit d'une opportunité réelle de démocratisation de l'accès à la parole ou d'un risque d'exclusion supplémentaire. Facebook, en devenant une nouvelle ressource de la mobilisation, représente le risque transférer le conflit dans l'espace numérique dont certains maîtrisent mieux les codes que d'autres, et donc de devenir un nouvel instrument de discrimination.

Par ailleurs, l'imposition d'un consensus, « la référence à une sorte de neutralité, apparente mais contestable » serait symptomatique d'une homogénéisation de la forme et du contenu de la discussion, tendant à redevenir hégémonique (Bautier et Giudici, 2014, § 9). Il suffit d'observer la tendance au choix de mots-clés génériques pour améliorer un référencement par les moteurs de recherche alors que l'adoption d'un autre mot condamnerait l'information à une certaine invisibilité. De la même manière, les outils proposés par les réseaux sociaux contribuent à calibrer le type d'informations à partager, obligeant à formater le contenu des messages. Certains collectifs militants créent ainsi sur Facebook des « événements » ou des « sondages » faute de pouvoir lancer des « débats » ou des « discussions », ou autres formes d'échange qu'ils auraient préférées développer. R. Bautier et G. Giudici relèvent plusieurs conditions pour un Internet démocratique : la confiance des internautes dans le système et entre eux, le fait qu'ils décident de maintenir des liens avec ceux qui ne coopèrent pas comme ils le souhaiteraient, des moteurs de recherche qui ne hiérarchiseraient pas l'information (des algorithmes plus neutres)... Autrement dit, s'il y a des avantages à la constitution d'une sphère publique numérique (la décentralisation et la diffusion généralisée d'informations) qui permet de contourner le monopole des médias traditionnels, d'autres conglomerats de l'information s'y constituent, ce qui n'en fait donc pas un espace démocratique idéal.

Il faut en outre se demander dans quelle mesure l'espace public numérique est public au sens d'accessible et d'ouvert, et s'il ne constituerait pas plutôt un intermédiaire entre sphère publique et sphère privée. L'amenuisement des frontières numériques entre privé et public crée en effet ce que D. Cardon nomme des zones en « clair-obscur » (Cardon, 2010), autrement dit des espaces dont les limites ne sont pas connues et définies par tous de la même manière. L'exigence préalable d'« aimer » une page Facebook pour avoir accès au débat par exemple (Capture d'écran 10), ou bien la méconnaissance des conditions d'utilisation (cf. p. 51), introduisent un flou sur le statut des propos tenus lors des discussions sur cette plateforme. La « suggestion » d'éléments (événements, amis, pages...) susceptibles de plaire à l'internaute et la capacité de supprimer ou d'indiquer ce qui ne lui plaît pas favorise en effet la constitution d'espaces qui ne sont plus réellement publics. Un grand nombre de filtres les constituent et la reproduction d'amitiés est favorisée au détriment de l'ouverture à l'inconnu ou au hasard qui risque de provoquer des conflits. L'espace public proposé par Facebook est une illusion puisqu'il s'agit en fait d'un espace semi-ouvert où l'entre-soi est favorisé par le mécanisme même du réseau. En outre, s'il existe des pages complètement ouvertes, la plupart sont constituées et alimentées par des groupes ou des communautés qui sont tout sauf publics. La frontière entre public et privé semble constituée d'une multitude de gradients intermédiaires passants par le semi-public ou le semi-privé : la *parroquial* (Lofland, 1998), la *community* (dans le sens énoncé plus haut par Bacqué et Biewener, 2015), le collectif... Mon observation des mouvements militants a en partie montré que la confiance envers l'anonymat de Facebook et Internet en général s'est fissurée, certains militants ayant compris qu'ils ne pouvaient plus y dire ce qu'ils voulaient sans être repérés. La croissance du rôle des modérateurs qui font le tri entre les « trolls », les commentaires injurieux et ceux qu'ils acceptent de publier selon des critères souvent obscurs pose la

question de la régulation de ces espaces, tout comme dans l'espace public urbain ou la sphère publique institutionnelle. Il semble qu'on assiste à une fin de l'expression perçue comme innocente sur les réseaux sociaux numériques ou du moins à des propos de plus en plus tenus en connaissance de cause des internautes (ne sachant pas qui y aurait accès et quelle portée ils pourraient avoir). L'analyse approfondie de ce phénomène durant plusieurs années d'observation montrerait sans doute une évolution du rapport à ce nouveau canal d'expression qui est finalement sujet aux mêmes contradictions que les autres sphères publiques. Il faut également souligner l'obsolescence rapide de ces moyens de communication, ce qui rend leur observation ainsi que des prévisions à long terme plus difficiles (Bengualid, 2012).

Au vu de ces réflexions, s'il se développe un espace public numérique vers lequel tend à se transférer le conflit, il paraît difficile de parler pour autant de « débat public ». D'abord, l'accès à cette sphère est limité à ceux qui en ont les moyens financiers et sociaux et nécessite également une confiance dans l'intérêt de consacrer du temps à débattre dans de tels espaces. Ensuite, ces interventions numériques ne font que rarement l'objet de réponses précises de leurs adversaires, faute peut-être de cadre défini, d'intermédiaire ou d'organisateur du débat (Merklé, 2011, p. 88). Les thématiques ne sont pas identifiées, les participants ne sont pas constants tout du long, et souvent même les termes du débat ne sont pas précisés, les uns parlant d'une chose quand les autres abordent un autre sujet. Aussi, la non-régulation par un intermédiaire pose le problème inverse que celui de la sphère publique institutionnelle, à savoir le risque de perdre le cadre qui permet un échange raisonné (et non rationnel). Si la conflictualisation de ces nouveaux espaces, comme j'ai tenté de le montrer à travers l'étude des commentaires des articles en ligne (cf. p. 339), révèle le potentiel de ces nouveaux supports pour l'éclatement de conflits qui ne trouvent pas de visibilité ailleurs, leur audience n'est pas forcément garantie puisqu'ils peuvent être noyés dans la masse de tous les autres commentaires. Ainsi, si « la participation sur Internet est souvent plus active, plus dense et plus riche dans des espaces qui n'ont pas été destinés à cet effet » (Cardon, 2013, § 5), il n'est pas certain qu'elle aboutisse à de meilleurs résultats.

Pistes de réflexion

En étudiant le débat public qui se déroule dans les différentes sphères publiques de débat existant à Buenos Aires, cette thèse a donc montré qu'elles sont toutes constituées de rapports de domination qui permettent aux différents acteurs de s'exprimer de façon différentes dans chacune d'entre elles. La publicisation et la visibilité des différents antagonismes n'est donc pas égale selon par qui et dans quels espaces ils sont portés. C'est pourquoi le débat sur l'aménagement de l'espace public s'est déployé dans différentes sphères qui sont devenues de plus en plus antagonistes, autrement dit politiques et conflictuelles.

Pour ce qui est de l'alternative que constitueraient l'espace public numérique et l'espace public urbain par rapport à la sphère publique que j'ai qualifiée d'institutionnelle, je conclus donc à une certaine complémentarité entre ces trois types de sphères publiques, dans lesquelles le public diffère et les normes d'expression également. Les réseaux sociaux numériques semblent connaître en partie les mêmes problèmes que l'espace public physique : on s'y exprime, on s'y mobilise, mais il est assez rare qu'on y débâte sans qu'aucune limite n'empêche l'accès de certains individus. Des barrières sociales (générationnelles, de genre, de revenus...) et structurelles (référencement, « loi de puissance »...) se dressent devant l'accès de certains internautes, ce qui ne rend pas ces espaces de débat plus démocratiques que les autres. Mais finalement, comme je l'ai évoqué à propos des réunions publiques institutionnelles et des assemblées générales de l'APL dans le parc Lezama, ces obstacles à la publicisation de l'opinion ne sont pas l'apanage de l'espace public numérique et traversent toutes les formes de délibération. Comme pour la sphère publique institutionnelle, peut-être doit-on adopter une posture plus pragmatique et admettre que le conflit et la lutte pour rendre une opinion publique font partie du fonctionnement même de la délibération et de la publicisation. Aussi, les formes de domination observées dans l'espace public numérique et urbain sont peut-être la preuve qu'ils constituent bien des sphères publiques. Pour poursuivre cette réflexion, il faudrait donc se demander si l'hétérogénéisation des conditions de débat public est une façon de lutter contre les hégémonies qui se construisent dans chacune des sphères publiques. Autrement dit, la multiplication des espaces et des outils de débat peut-il permettre à certains individus de contourner les barrières qui existent dans l'une des sphères en les dépassant dans d'autres ? La complémentarité entre les différents espaces de délibération est l'une des questions que j'aimerais poursuivre, notamment en me demandant dans quelle mesure la conflictualité qu'on y mesure révèle-t-elle la capacité des dominés à exprimer des antagonismes nouveaux ? Après avoir montré que les antagonismes traversent les différents espaces de débat, il me paraîtrait intéressant de comprendre pourquoi certains d'entre eux trouvent plus de visibilité et d'audience dans certains espaces et selon quels critères (composition du « public », type de « problème », technique de publicisation...).

Par ailleurs, l'ouverture de la sphère publique ou sa démultiplication vers d'autres espaces d'expression ne signifie pas encore que tous les sujets peuvent être publicisés facilement ou que tous les individus soient égaux devant la liberté d'expression. Aussi, l'occupation croissante d'espaces publics ou de territoires menacés par de grands projets urbains a pu donner l'impression que l'aménagement était devenu facilement le centre du débat public, ce qu'il faut sans doute nuancer. On a vu le long processus de construction de cet objet comme un problème public à Buenos Aires, dont une conjonction d'éléments a fait qu'il a été placé sur le devant de la scène publique au moment où je m'y intéressais. Mais ce constat sera peut-être légèrement différent dans quelques années. En effet, les politiques publiques urbaines ont connu un tournant ces dernières années, notamment avec un interventionnisme marqué en matière d'aménagement de l'espace public. Si certains de ses projets d'aménagement ont suscité la contestation très forte d'une partie des mouvements sociaux, il faut néanmoins tenir compte de la victoire de M. Macri à l'élection présidentielle

argentine en décembre 2015 à l'issue de ses deux mandats de gouverneur de la ville. De la même manière, H. Larreta qui était vice-gouverneur du GCBA, a été élu gouverneur en 2015 et succède pour quatre ans à M. Macri à ce poste. Enfin D. Santilli, qui a été ministre de l'Environnement et de l'Espace Public de 2007 à 2013 (et donc pendant le moment fort de la mobilisation contre le projet de *mise en valeur* du parc Lezama), a été élu sénateur pendant deux ans, avant d'être nommé par H. Larreta au poste de vice-gouverneur en 2015. Même si ces victoires électorales ne reposaient pas uniquement sur leurs politiques d'aménagement de l'espace public et que le nombre de votants était largement supérieur (pour l'élection présidentielle), une majorité de Portègnes et d'Argentins ont donc confirmé l'équipe gouvernementale issue du parti PRO dans son action. Il sera donc intéressant d'observer à la fois dans quelle mesure le nouveau gouverneur s'inscrira dans la lignée de M. Macri, mais également de comprendre comment le mode de gouvernance instauré par ce dernier se déploiera à l'échelon national.

En outre, la particularité que représente les *vecinos* dans le jeu politique et la communication électorale interroge leur place réelle dans le schéma de gouvernance portègne. Le rôle prépondérant qui leur est offert est loin d'être dissimulé à Buenos Aires, ce qui en fait une spécificité locale. En effet, si cette attitude existe également ailleurs (Fleury, 2010) elle est moins revendiquée en Europe par exemple. Il me semblerait donc pertinent de poursuivre cette thèse par une réflexion sur l'échelle géographique que doit avoir la participation, autrement dit : qui peut participer aux processus de décision ? A travers le monde, le critère d'expression principal reste celui de résidence dans la circonscription (hormis quand il s'agit d'étrangers et que la nationalité devient alors prioritaire) et exclut ainsi de la consultation démocratique ceux qui ne sont que de passage dans une zone. C. Gardesse soulignait ainsi que tous les jeunes résidents dans les quartiers périphériques de Paris, qui sont pourtant des usagers à temps plein des Halles, n'ont jamais été consultés lors de leur réaménagement (Gardesse, 2011). Dans le futur, peut-on imaginer qu'ont ait le droit de s'exprimer sur l'aménagement d'une zone si l'on y travaille, l'on y fait du tourisme, où même si on ne l'a jamais visité ?

Enfin, il faut se rappeler que l'espace public a été un angle d'analyse choisi pour l'intérêt que je lui portais, mais que la même étude du débat public pourrait être faite en prenant pour prisme d'autres sujets. Je pense en l'occurrence à la question environnementale que j'ai brièvement abordée mais qui devient prégnante dans le débat public portègne. En effet, les conflits environnementaux soulevés par les enjeux liés au delta de la Plata, à la gestion des déchets, à l'approvisionnement énergétique de la mégalopole, à la mobilité, à l'étalement urbain et au défi climatique deviennent de plus en plus forts à Buenos Aires. Longtemps mis de côté par les politiques publiques ou en tout cas peu « publicisés », et très peu médiatisés, les citoyens semblent s'emparer progressivement de ces thématiques, les convertissant en problèmes publics. L'étude de la place de l'environnement dans le débat public me paraît pouvoir croiser celle de l'espace public puisqu'ils provoquent des conflits similaires qui pourraient sans doute être étudiés avec la même grille d'analyse. L'analyse de la démocratisation du débat public au prisme du développement durable représente donc une

perspective intéressante pour poursuivre cette thèse. Il me semblerait donc intéressant de réutiliser le cadre théorique et méthodologique que j'ai construit pour analyser l'évolution de cette question, à Buenos Aires et dans le reste de l'Amérique Latine.

ANNEXES

I. Lexique

abrazo : câlin ou embrassade. Utilisé pour désigner les rassemblements ou les chaînes humaines qui se sont tenus dans le parc.

barrial : utilisé pour qualifier quelque chose de relatif au quartier, le *barrio*, comme son identité ou sa structure démographique.

cacerolazo : événement lors duquel des individus tentent de faire le plus de bruit possible en tapant sur des casseroles, le plus souvent pour manifester leur opposition au pouvoir. Ils se rassemblent dans un lieu précis ou sortent sur leur palier ou leur balcon pour faire résonner ce « concert de casseroles ».

candombé : instrument de musique, et désigne par extension le genre de musique jouée à l'origine par les esclaves noirs et leurs descendants du Brésil et de l'Uruguay. Il est aujourd'hui pratiqué notamment par la communauté uruguayenne, très implantée à San Telmo.

casa tomada : logement occupé ou squatté illégalement.

casco histórico : centre historique.

caudillo : leader politique d'une entité territoriale locale qui conteste le pouvoir central.

choripán : pain avec saucisse, sandwich duquel dérive les *choripaneanadas* : rassemblement festif ou militant lors duquel on mange des *choripanes*.

conventillo : type d'habitation qui héberge plus de cinq familles ou personnes indépendantes et qui partagent les sanitaires et la cuisine.

coralito : Nom officieux donné aux mesures économiques instaurées le 1er décembre 2001 dans le but de mettre fin à la fuite des capitaux et aux dévaluations successives. Il désigne le début de la crise économique de 2001 en Argentine.

corte de ruta : barrage de route mis en place par des manifestants pour stopper momentanément le passage des véhicules.

criollos : les créoles, descendants des premiers migrants européens installés en Amérique Latine et représentant du pouvoir de la Couronne espagnole.

feria : marché rassemblant des vendeurs de vêtements, d'artisanat ou de produits manufacturés.

fomentismo : promotion de la vie du quartier qui est effectuée par des associations d'habitants, les *sociedades de fomento*.

licitación : appel à projet, appel d'offre.

marcha : manifestations qui partent des différents quartiers de la ville pour converger vers son centre.

murga : équipe ou compagnie de danse, organisée au sein de chaque quartier, spécialement active lors du carnaval.

milonga : lieu où l'on danse le tango, et désigne par extension l'ensemble des danseurs.

obras sociales : mutuelles d'assurance publiques, équivalent de la Sécurité sociale mais qui serait gérée par les syndicats.

piquete : piquet de grève mais également entendu comme le lieu d'une action de protestation par les *piqueteros* : ceux qui tiennent le piquet de grève.

plazoleta : place de superficie très réduite qui se trouve souvent à l'intersection de deux rues au centre des quartiers de Buenos Aires. Elles sont souvent fermées la nuit par des grilles dont certains habitants possèdent la clé.

trapiteros : ceux qui contrôlent le stationnement sur la voie publique de manière autogérée. Ils sont également appelés les *cuidacoches*, ceux qui surveillent les voitures.

vecino : membre de la communauté des habitants d'un quartier (voire d'une ville), celui qui réside ou est riverain d'un élément urbain ou d'une zone déterminée.

villa (de emergencia) : ensemble d'habitation construite avec du matériel précaire sur des terrains appartenant à un tiers et qui ne bénéficient pas des infrastructures urbaines (eau potable, égout, réseau d'énergie, voirie...).

II. Sigles

APL : Asamblea del Parque Lezama

AVPM : Asociación de vecinos de Puerto Madero

CABA : Ciudad Autónoma de Buenos Aires

CAPMSA : Corporación Antiguo Puerto Madero Sociedad Anónima

FPV : Frente Para la Victoria (parti politique)

GCBA : Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires

MAEP : Ministerio del Ambiente y del Espacio Público

NIMBY : Not In My Backyard

PRO : *Proposición republicana* (parti politique)

SUACI : Sistema Único de Atención Ciudadana

SUR : Proyecto Sur (*parti politique*)

III. Liste des informateurs

1. Alfredo Garay, rencontré le 16 avril 2013 dans son bureau de la CAMPSA, entretien en français. Il est à la fois membre de l'équipe d'architecte lauréate du concours national des espaces publics de Puerto Madero et actuel membre du directoire de la CAMPSA. Il était également membre du gouvernement national à l'époque où le projet d'urbanisation du quartier a été lancé à la fin des années 1980 et a activement participé au montage du projet (cf. présentation p. 110).

2. Nestor Magariños, rencontré le 20 avril 2013 dans un café sur les docks de Puerto Madero. Il est membre de l'équipe d'architecte lauréate du concours national des espaces publics de Puerto Madero.

3. Edgardo, entretien par mail le 19 février 2012, rencontré par le biais des commentaires d'un article de *La Nación*. Dans la soixantaine, il réside près de la *plazoleta* C. Grierson, près du parc Lezama et se mobilise depuis plusieurs années pour son réaménagement. Il m'a envoyé de nombreuses photos qu'il avait prises depuis plusieurs années, assorties de nombreux commentaires.

4. G. Fernandez, présidente de l'association Mirador del Lezama, rencontrée le 7 octobre 2012 dans le parc Lezama. Dans la soixantaine, elle réside depuis toujours à San Telmo et depuis plusieurs décennies en face du parc dans lequel elle venait jouer étant enfant. Elle a fondé l'association en 2007 pour « sauver le parc » qu'elle connaît depuis toujours et dépense beaucoup d'énergie dans ses activités militantes.

5. Maricel, membre de l'Assemblée du parc Lezama, interrogée le 20 avril et le 1er juin 2013, dans le parc Lezama. Dans la trentaine, elle est juriste dans une association de lutte pour les Droits de l'Homme. Elle a résidé quelques années à San Telmo et continue à fréquenter le parc Lezama durant ses temps libres avec ses amis.

6. Mauricio, membre de l'Assemblée du parc Lezama, interrogé le 1er juin 2013 dans le parc Lezama. Dans la trentaine, il est graphiste et s'occupe de la communication numérique de l'APL. Il réside à San Telmo et a une fille qu'il emmène régulièrement jouer dans le parc.

7.a. M. Lavalle, conseillère communale du Proyecto SUR de la commune n°1, rencontrée le 20 mars 2013 dans son bureau au siège de la Commune n°1, en présence de Jorge et Juan. Dans la cinquantaine, elle a toujours résidé dans la commune n°1 et connaît très bien le parc Lezama. Elle est plutôt contre le projet et rend régulièrement des visites aux militants de l'APL.

7.b. Juan-Felix, membre de la commission Espace public du Conseil consultatif. Dans la soixantaine, il réside avec sa famille à San Telmo depuis plusieurs décennies.

7.c. Jorge, membre de la commission Hygiène du Conseil consultatif, rencontré avec la conseillère et avec lequel j'ai poursuivi l'entretien. Dans la soixantaine, il réside à proximité du parc Lezama et est très inséré dans la vie associative du quartier (je l'ai recroisé dans d'autres occasions).

8. Alexiz, rencontré dans le parc le 23 octobre 2012, prise de contact à travers les commentaires d'articles de *La Nación* sur lesquels il est très présent. A 27 ans, il est Chilien et étudiant en art. Il réside à San Telmo depuis trois ans et milite de façon solitaire pour la cause du parc depuis qu'il a entendu parler du projet. Rencontré avant la formation de l'APL, il se disait intéressé à rejoindre une association mais je ne l'ai plus revu lors des événements de l'APL, ce qui me laisse penser qu'il a déménagé.

9. Federico, ex-membre de la Campora, gravite plus ou moins autour de l'APL, 14 mars 2013 après plusieurs échanges via la messagerie Facebook

10. Alberto, membre fondateur du Mirador del Lezama, rencontré le 25 octobre 2012 dans un café de San Telmo. Dans la soixantaine, il est architecte et très impliqué dans la protection du patrimoine du parc. Il réside dans le quartier depuis qu'il est marié et a appris à l'apprécier depuis. Il est très impliqué dans la vie politique du quartier et ne rate pas une réunion du Conseil consultatif ou lors de la venue d'un représentant du gouvernement.

11. Claudia, habitante de Puerto Madero, rencontrée le 16 avril 2013 dans le salon d'accueil de sa tour à Puerto Madero. Rencontrée par l'intermédiaire de C. Cabrera, elle s'est montrée très méfiante lors de la prise de contact et ne voulait pas me donner son numéro personnel (c'est elle qui me contactait en numéro caché). Dans la quarantaine, elle a déménagé avec sa famille dans ce quartier après une expérience traumatisante vécu dans son ancien quartier très aisé de Villa Vallester (sa famille a été séquestrée et rançonnée).

12. Sandra, secrétaire de l'association de *vecinos* de Puerto Madero, rencontrée le 8 avril 2013 à son domicile au quinzième étage de l'une des tours les plus luxueuse de Puerto Madero. Dans la cinquantaine, elle est architecte et vit avec sa fille et son mari. Elle est très sportive et très investie dans l'association de *vecinos* pour protéger les parcs qu'elle fréquente beaucoup (elle y promène également son chien).

13. Luciana, employée par le siège social d'une entreprise à Puerto Madero, rencontrée par un ami commun le 17 octobre 2012 dans un café du centre-ville près du port (elle m'a offert le déjeuner avec ses tickets restaurant). Dans la trentaine, elle réside à Palermo mais se rend régulièrement dans les parcs de Puerto Madero pour le déjeuner et quelques séquences sportives en fin de journée,

14. Gonzalo, réside dans le Grand Buenos Aires, rencontré dans le parc Micaela Bastidas le 14 octobre 2012. Dans la trentaine, il réside en périphérie de Buenos Aires mais vient régulièrement dans les parcs de Puerto Madero et sur la Costanera durant ses jours de congés, parfois pour rendre visite à l'un de ses oncles qui réside dans le quartier. Je l'ai rencontré par l'intermédiaire de ses clips sur le quartier posté sur Youtube. Il a beaucoup

voyagé dans le « premier monde » et Puerto Madero lui rappelle que l'Argentine peut aussi « lui ressembler ».

15. Mirta, vice-présidente de l'AVPM, rencontrée dans un café de Puerto Madero le 16 avril 2013. Dans la soixantaine, elle réside seule dans un appartement des petits édifices du quartier. Elle vient d'un quartier de la périphérie sud de Buenos Aires et a emménagé à Puerto Madero il y a moins d'une dizaine d'années. Juriste, elle s'occupe des tâches administratives et juridiques de l'association.

16. D. Marte, président de l'AVPM, entretien effectué en 2011 par F. Girola. Il réside à Puerto Madero avec sa famille depuis une dizaine d'années.

17. Vanessa, résidente de Puerto Madero et rédactrice en chef du site Internet www.nuevomadero.com. Dans la trentaine, elle est très sportive et impliquée dans la vie du quartier, notamment à travers son site Internet, et soutien l'AVPM. Elle a été interrogée en 2011 par F. Girola.

18. Graciela L., chargée d'étude à la Direction du Casco historico, Ministère de la Culture du GCBA, rencontrée par l'intermédiaire de C. Cabrera le 15 avril 2013 dans son bureau. Elle est employée de cette Direction depuis plus de vingt ans et a donc connu plusieurs changements d'administration et vu l'évolution de la gestion du Centre Historique. Elle réside à Barracas avec son fils, non loin du parc Lezama, qu'elle a beaucoup fréquenté quand son fils était petit.

19. Mariana, paysagiste au ministère de l'Environnement et des Espaces Publics, rencontrée le 26 mars 2013 dans l'openpace de la Direction des Espaces Verts. Dans la quarantaine, elle travaille pour le gouvernement depuis une dizaine d'années. Elle réside dans le nord de la ville et ne connaît le parc Lezama que par l'intermédiaire de son activité professionnelle. Elle s'est montrée très critique du projet du gouvernement mais seulement une fois sortie dehors pour me raccompagner.

20.a Silvina, rencontrée au ministère du Développement Urbain par l'intermédiaire d'un ami commun, le 18 mars 2013. Dans la trentaine, elle est chargée de projet sur des projets de *mise en valeur* d'espaces publics dans toute la ville. Elle a réalisé un mémoire sur les deux *plazoletas* de l'avenue San Juan dans le cadre de ses études quelques années auparavant. Elle m'a présenté son travail, puis m'a fait rencontrer d'autres collègues.

20.b. Hernan, paysagiste du Ministère du Développement Urbain. Dans la trentaine, il travaille sur les grands projets urbains comme le parc de la Mémoire ou le réaménagement des berges du Riachuelo.

20.c. Estela, cheffe de projet du Ministère du Développement Urbain. Dans la cinquantaine, elle est architecte et supervise les grands projets urbains du ministère.

20.d. Marcela, chargée de la gestion de l'attention citoyenne au sein du Ministère du Développement Urbain.

20.e. Fernando Alvarez de Celis, directeur de la Planification du Ministère du Développement Urbain. Dans la quarantaine, il occupe ce poste depuis 2009 et a fait des études en urbanisme. Très disponible, il m'a accordé un entretien d'une demi-heure et m'a procuré de nombreux documents de communication du GCBA.

21. Graciela, membre du syndicat des artisans de la *feria* d'artisanat du parc Lezama, rencontrée le 20 octobre 2012, dans le parc Lezama, en présence d'autres membres de la *feria* qui participaient parfois à notre échange. Dans la cinquantaine, elle réside tout près du parc Lezama mais le fréquente uniquement dans le cadre de son activité professionnelle.

22. Isabel Blaser, directrice de rédaction du *Sol de San Telmo*, rencontrée le 29 octobre 2012 dans une librairie. Dans la cinquantaine, elle réside à San Telmo depuis longtemps avec sa famille. Elle est très impliquée dans la vie associative du quartier. Elle m'invite à assister à la réunion de la rédaction du journal et me présente de nombreux habitants.

23. Carolina Lopez, membre fondatrice de San Telmo Recuerda, rencontrée le 22 octobre 2012 dans un café de San Telmo. Elle est très investie dans la vie associative de San Telmo dans lequel elle réside depuis son enfance. Dans la trentaine, cette bibliothécaire s'occupe de constituer un fond photographique des usages et pratiques du quartier.

24. Super 8, rencontré dans un café de San Telmo le 8 novembre 2012. Dans la soixantaine, il est membre ou a été membre de nombreuses associations de San Telmo. D'origine très modeste et du nord de l'Argentine, il revendique s'être sorti de la misère malgré des conditions peu favorables. Aujourd'hui, il est artiste.

25. Graciela G., ancienne membre du CGP n°12, actuellement membre du Secrétariat au Plan Stratégique, rencontrée le 9 octobre 2012 à son domicile dans le nord de Buenos Aires (cf. présentation p. 154).

26. Miguel, sans-abri vivant dans le parc Lezama depuis plusieurs mois. Dans la cinquantaine, il est assez solitaire (je l'ai rencontré à plusieurs reprises) mais connaît bien la situation de nombreux sans-abri de la Commune n°1.

27. Trois vendeurs ambulants de la *feria* de la rue Defensa, rencontrés en mai 2012 lors de la *feria* du dimanche. L'un est vendeur ambulant de jus de fruits, l'autre de petits objets lumineux en plastique et le troisième de pralines. Dans la trentaine, ils travaillent dans deux autres *ferias* de la ville et dans celle de San Telmo depuis quelques mois.

28. Un agent immobilier de Puerto Madero (qui a refusé d'être identifié).

IV. Exemples de questionnaires d'entretien

Grille d'entretien pour les membres de l'association de *vecinos* de Puerto Madero

- Datos personales

Edad, actividad, situación matrimonial (hijos, casado...)

En cual parte del barrio vive, desde cuando, donde vivía antes ?

Que es su misión/cargo en la asociación ?

- La asociación

Que es su objetivo? cómo se organiza? cuantas personas ? que tipo de personas se involucran : ancianos, jóvenes, jubilados, ...? por cual razón?

Hay comisiones que se encargan cada una de un ámbito particular, cuantas ?Cuál es la más importante (proporción del objetivo "espacio publico") ?

Que relación tienen con las autoridades (CAPMSA, Comuna, GCBA, otras) ?

Hay otras asociaciones cultural, social o barrial ? que relación tienen ? Con el comedor popular ? Con los que viven en la villa Rodrigo Bueno?

- El barrio

Para usted, Puerto Madero es un barrio como los demás ? Que relación tiene con los demas barrios? Note que no hay plaza barrial sino solo parques, les molesta que no haya?

Se nota también sentimientos particulares en cuanto al su barrio: Por cual razón defienden su ambiente/su entorno : por cuestión de patrimonio, de medioambiente, de interés general? Por cual razon rechazan los grandes eventos : maratón, ... ?

- El espacio publico :

Van a los parques o usan otros espacios verdes del barrio? que actividad tiene ahí : deporte, descanso, pasear el perro, broncear ? para encontrar nueva gente o vecinos? hay eventos barriales o culturales, fiesta de vecinos ?

Qué opina de la cualidad de los parque? cuales son los problemas más graves, que existen desde siempre? que solución proponen? están escuchadas ?

El parque o los espacios verdes es algo muy importante para ustedes ? hizo parte de la decisión de mudarse ahí?

- Conflictos para uso del suelo :

En la entrevista que leí, lo que me aprecio interesante es el sentimiento de invasión que parecen tener en cuanto a lo que pasa en la Costanera?

Como llaman a la gente que vienen el fin de semana? Ven diferencias entre los usos que tienen ellos y ustedes de los parques? Cuales son y les molestan?

Cual es su opinión (la de la asociación) sobre la regulación de los usos? Estas/n en favor de las rejas? Que opinas/n de la tendencia a enrejar los espacios públicos (ex: parque centenario)?

- Sobre el parque Lezama :

Lo conoces ? Los frecuentas ? que opinas de la rejas/movilización en contra las rejas ?

Grille d'entretien des usagers des parcs de Puerto Madero

- Datos personales :

edad, actividad ? situación matrimonial (hijos, casado...)?

vive acá en la zona? en una torre o en los edificios bajos ? En otro barrio : porque viene aca?

- Usos de los parques

Cuando viene en los parques : semana, fin de semana, día, noche, ... ? Que frecuencia?

Que viene a hacer por acá : pasear el perro, hacer deporte, tomar sol, pasar el tiempo, descansar, encontrar gente ... ? Si tiene perro : porque viene a pasearlo por acá, cuantas veces al día/a la semana/ tiene alguien para pasearlo los demás días ? hablas con otros propietario de peros?

Viene solo, con la familia, novia/o, amigos ? le ocurre hablar o encontrar gente nueva en el parque ?

- Opinión sobre el parque

Les gusta ese parque en particular o todos los espacios de Puerto Madero ? porque? que es lo que no le gusta, los problemas que encuentra : seguridad, limpieza, demasiado gente, luz?

La gente que conocen en el barrio o en su edificio salen al parque ? a hacer qué? sino porque?

Escucharon hablar de algún problema ? Saben que la CAPMSA esta pensando en enrejarlo? que opinas de eso?

Vas a la Costanera? A hacer que? Cual espacio preferís : el parque o la costanera? Cuales son sus diferencias? Lo mismo con la reserva?

- El barrio y los vecinos

Le gusta el barrio? porque vino a vivir acá/ a visitarlo?

En su (antiguo) barrio, salí(a)s mucho a la plaza, a la calle, a hacer que y con quien ? que es lo que cambia en comparación a Puerto Madero ?

Haces parte de una asociación de vecinos, cultural, de defensa del barrio, o del sindicato del edificio? porque, para defender que ? sino, sabe si existe algunas ?

Se siente muy integrado (o aceptado por los residentes) al barrio, tiene amigos o actividades por acá ?

Para vos, Puerto Madero es un "barrio"? que identidad tiene? sino que falta ?

- Sobre el parque Lezama :

Lo conoces ? Lo frecuentas ? que opinas de la rejas/movilización en contra las rejas ?

V. Bibliographie

Ouvrages et articles de revue

Abba, Artemio Pedro. 2008. « La contribución de Puerto Madero a la centralidad metropolitana de Buenos Aires: proyecto urbano y sistema de lugares centrales. », *Revista de la Organización Latinoamericana y del Caribe de Centros Históricos*, n° 2.

Aboville, Gwenaëlle d'. 2012. « Concevoir l'espace public avec les habitants : la concertation comme gage de "délicatesse urbaine" », *Métropolitiques*.

Aboy, Rosa. 2003. « La vivienda social en Buenos Aires en la segunda posguerra (1946-1955) », *Revista electrónica de geografía y ciencias sociales*, VII, n° 146 (031).

Annunziata, Roció. 2012. *La légitimité de proximité et ses institutions: les dispositifs participatifs dans les municipalités de Morón, Rosario et Ciudad de Buenos Aires*, thèse en Etudes politiques, Paris, Ecoles des Hautes Etudes en Science Sociales et Université de Buenos Aires.

Aras, Nail. 2015. « La Résistance « En Ligne » en Turquie, L'influence des « Hacktivistes » (Juin 2013) », colloque *La démocratie de la place publique. Les mouvements de Maïdan*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 19-21 novembre.

Aslan, Liliana. 1992. *Buenos Aires, San Telmo, 1580-1970*, Buenos Aires: Inventario de Patrimonio Urbano.

Auyero, Javier. 2004. « Por qué grita esta gente? Los medios y los significados de la protesta popular en la Argentina de hoy », *América Latina hoy*, n° 36.

Auyero, Javier. 2002. « Los cambios en el repertorio de la protesta social en la Argentina », *Desarrollo Economico*, vol. 42, n° 166.

Bacqué, Marie-Hélène et Gauthier, Mario. 2011. « Participation, urbanisme et études urbaines : Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S. R. Arnstein », *Participations*, vol. 1, n° 1.

Bacqué, Marie-Hélène et Sintomer, Yves. 2011. *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris : La Découverte.

Balibar, Etienne. 2015. « Entre l'universel et le commun, l'idée d'équivalence selon Ernesto Laclau », colloque *Hégémonie, populisme, émancipation. Perspectives sur la philosophie d'Ernesto Laclau (1935-2014)*, fondation maison des sciences de l'Homme, 26-27 mai.

Baracat, Verónica et Aspis, Jesica. 2008. « De la Feria Paralela a la Feria Legal: informe y análisis del marco legal de las ferias y de otros procesos de reconversión de feriantes », *Otra Economía*, vol. II, n° 2.

- Barthe, Yannick. 2006. *Le pouvoir d'indécision : la mise en politique des déchets nucléaires*, Paris : Economica.
- Bautier, Roger et Giudici, Gabriella. 2014. « La question de la démocratie des réseaux socio-numériques », *Sciences de la société*, n° 91.
- Bazan, Stéphane et Varin, Christophe. 2012. « Le Web à l'épreuve de la « cyberguerre » en Syrie », *Études*, Tome 417, n° 12, p. 595-606.
- Beaud, Stéphane. 1996. « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n° 35.
- Becker, Howard S. 1985. *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié.
- Bengualid, Ana Jael. 2012. « El espacio público digital y el refugio de los derechos cívicos. De la plaza al facebook y del facebook a la plaza », *Café de las ciudades*, vol. 11, n° 115.
- Bernand, Carmen. 1997. *Histoire de Buenos Aires*, Paris : Fayard.
- Bertheleu, Hélène. 2008. « "Ils veulent abattre le quartier": mobilisations minuscules face à la démolition urbaine » dans *Conflits de proximité et dynamiques urbaines* sous la dir. de Melé, Patrice, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- Blondiaux, Loïc. 2008. « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? : Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines », *Raisons politiques*, vol. 30, n° 2.
- Blondiaux, Loïc. 2004. « Prendre au sérieux l'idéal délibératif: un programme de recherche », *Revue suisse de science politique*, vol. 10, n° 4.
- Blondiaux, Loïc et Fourniau, Jean-Michel. 2011. « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, n° 1.
- Blondiaux, Loïc et Sintomer, Yves. 2002. « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n° 57.
- Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent. 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard.
- Borja, Jordi. 2014. « Espacio público y derecho a la ciudad », in *Las disputas por la ciudad. Espacio social y espacio público en contextos urbanos de Latinoamérica y Europa* sous la dir. de P. Ramírez Kuri, México D.F.: Biblioteca Mexicana del Conocimiento.
- Borja, Jordi. 2007. « Espacios Públicos Y Servicios Urbanos Seguros », *Cahier du LaSUR 11 : Cahier de la Coopération*, n° 4.
- Borja, Jordi. 2003. *La ciudad conquistada*, Madrid : Alianza.
- Boudreau, Julie-Anne. 2015. « L'approche affective du changement social: situations, relations et pouvoir d'agentivité distribuée », colloque Villes Contestées, Université Paris-Est, Marne-la-Vallée : Labex Futurs Urbain, 19 janvier.

- Bourdieu, Pierre. 1980. *Questions de sociologie*, Paris : Les Editions de Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit.
- Bourdin, Alain, Lefeuvre, Marie-Pierre et Melé, Patrice. 2006. *Les règles du jeu urbain. Entre droit et confiance*, Paris : Descartes & Cie.
- Boy, Daniel. 2009. « La place de la question environnementale dans le débat public », *Regards croisés sur l'économie*, n° 6, n° 2, p. 48-55.
- Cabrera, Cecilia. 2010. « Límites, posibilidades y paradojas en la construcción social de los procesos de patrimonialización urbana. El caso Buenos Aires », *N-AERUS XI*, Bruxelles, 28-30 octobre.
- Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick. 2001. *Agir dans un monde incertain: essai sur la démocratie technique*, Paris : Editions du Seuil.
- Capron, Guénola. 1996. *La ville privée: les shopping centers à Buenos Aires*, thèse de géographie, Toulouse, Université Toulouse 2.
- Capron, Guénola et Monnet, Jérôme. 2003. « Una retórica progresista para un urbanismo conservador : la protección de los centros históricos en América Latina », in *Espacio público y reconstrucción de ciudadanía* sous la dir. de P. Ramírez Hurí, Mexico D.F. : M. Porrúa /FLACSO.
- Capron, Guénola. 2004. « Les ensembles résidentiels sécurisés dans les Amériques : une lecture critique de la littérature », *L'Espace géographique*, n° 2.
- Carmona, Rodrigo. 2009. « Transformaciones en la relación Estado-sociedad y nuevas perspectivas en las formas de intervención pública a nivel local. Algunos ejes de debate en el escenario argentino reciente », *V Congreso Argentino de Administración Pública*, San Juan, 27-29 mai.
- Carrel, Marion. 2013. *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon : ENS Editions.
- Carrel, Marion. 2004. *Faire participer les habitants ? : la politique de la ville à l'épreuve du public*, thèse de sociologie, Paris, Université Paris 5.
- Castells, Manuel. 1972. *La question urbaine*, Paris : Maspéro.
- Ciccolella, Pablo. 2012. « Revisitando la metrópolis latinoamericana más allá de la globalización », *Revista Iberoamericana de Urbanismo*, n° 8.
- Claude, Viviane. 2006. *Faire la ville: les métiers de l'urbanisme au XXe siècle*, Marseille : Parenthèses.
- Combe, Lila. 2010. « Approche symbolique ou gestionnaire ? L'effet du débat sur les choix de planification », *L'Espace Politique : Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 10.
- Combes, Hélène, Hmed, Choukri, Mathieu, Lilian, Siméant, Johanna et Sommier, Isabelle. 2011. « Observer les mobilisations », *Politix*, vol. 93, n° 1.

- Corti, Marcelo. 2009. « El Plan Urbano Ambiental de Buenos Aires. Un análisis crítico de la legislación argentina (III) », *Café de las ciudades*, vol. 8, n° 89.
- Coulangeon, Philippe. 2004. « Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie. Le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? », *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n° 1.
- Derman, Özge. 2015. « Nouvelles collectivités en espace public à travers l'art performatif comme une résistance non-violente : le geste de l'« homme debout » dans le « Mouvement de Gezi » à Istanbul », Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris : 19-21 novembre.
- Devaux, Camille. 2013. *L'habitat participatif: de l'émergence d'une initiative habitante à son intégration dans l'action publique*, thèse en Aménagement de l'espace, Urbanisme, Créteil, Université Paris-Est.
- Dias Parra, Iban et Candon Mena, José. 2014. « Espacio geográfico y ciberespacio en el movimiento 15M », *Scripta Nova*, XVIII, n° 470.
- Diaz, Jeronimo. 2014. *La gentrification négociée : anciennes frontières et nouveaux fronts dans le centre historique de Mexico*, thèse de Géographie et aménagement, Toulouse, Université Toulouse 2.
- Di Marco, Graciela. 2003. « Movimientos sociales emergentes en la sociedad argentina y protagonismo de la mujeres », *La Aljaba*, vol. VIII.
- Di Marco, Graciela, Palomino, Héctor, Méndez, Susana, Altamirano, Ramón et Libchaber de Palomino, Mirta. 2003. *Movimientos sociales en la Argentina. Asambleas : la politización de la sociedad civil*, Universidad Nacional de San Martín, Buenos Aires : Jorge Baudino Ediciones.
- Donovan, Michael. 2004. « La guerra por el espacio en Bogotá: la "recuperación" del espacio público y su impacto sobre los vendedores ambulantes », *Territorios*, vol. 12.
- Duhau, Emilio. 2012. « Les conflits de proximité au Mexique : entre mobilisation de rue et mobilisation du droit », *Géocarrefour : Revue de géographie de Lyon*, vol. 87-1.
- Elguezabal, Eleonora. 2011. *La production des frontières urbaines. Les mondes sociaux des « copropriétés fermées » à Buenos Aires*, thèse de sociologie, Paris, Ecoles des Hautes Etudes en Science Sociales.
- Epstein, Ariela. 2015. *A ciel ouvert : cultures politiques sur les murs de Montevideo*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Esteban, Khalil. 2014. « Control social y producción de seguridad en espacios urbanos. Un análisis de las formas de vigilancia, la organización del espacio y la vida cotidiana en Puerto Madero (Buenos Aires, Argentina) », *Scripta Nova*, XVIII, n° 493 (21).
- Etulain, Juan Carlos. 2008. « Gestión promocional o privatización de la gestión urbanística? Proyecto Urbano Puerto Madero, Buenos Aires- Argentina », *Revista Bitacora Territorial*, vol. 12, n° 1.
- Faure, Alain, Pollet, Gilles et Warin, Philippe (dir.). 1995. *La construction du sens dans les politiques publiques: débats autour de la notion de référentiel*, Paris : L'harmattan.

- Fenniche, Raja. 2014. « Les réseaux sociaux à l'épreuve du mouvement populaire tunisien : quel rôle dans la reconfiguration du champ social ? », *Sciences de la société*, n° 91.
- Ferraudi Curto, María Cecilia. 2012. « La urbanización de una villa en Buenos Aires y los sentidos de la política », *Estudios Sociológicos*, XXX, n° 88.
- Ferrer, Aldo. 2012. « La construcción del Estado neoliberal en la Argentina », *Revista de Trabajo*, vol. 8, n° 10.
- Fleury, Antoine. 2010. « Les contradictions d'un espace public produit dans la proximité », *L'Espace Politique*, n° 10.
- Fleury, Antoine. 2007. Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, thèse de géographie, Paris, Université Panthéon-Sorbonne-Paris I.
- Fillieule, Olivier, Mathieu, Lilian et Péchu, Cécile (dir.). 2009. *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Flipo, Fabrice et Tarragoni, Federico. 2014. « Ernesto Laclau (1935-2014), arpenteur passionné du politique », *Mouvements*, Essai & Débats.
- Fourniau, Jean-Michel. 2013. « Débat public », in *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* sous la dir. de I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu et D. Salles, Paris : GIS Démocratie et Participation.
- Fourniau, Jean-Michel. 2007. « L'expérience démocratique des « citoyens en tant que riverains » dans les conflits d'aménagement », *Revue européenne des sciences sociales*, n° XLV-136.
- Fourniau, Jean-Michel. 2001. « Le conflit du TGV Méditerranée : la structuration d'un espace public de discussion de la légitimité des décisions », in *Métropolisation, gouvernance et citoyenneté dans la région urbaine marseillaise* sous la dir. de A. Donzel, Paris : Maisonneuve & Larose.
- Forni, Pablo, Castronuovo, Luciana et Nardone, Mariana. 2013. « Ni piqueteros ni punteros: Procesos de organización comunitaria durante el kirchnerismo. El caso de la urbanización de Villa Palito, La Matanza », *Postdata*, vol. 18, n° 2
- Fraser, Nancy. 2001. « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, n° 31.
- García Pérez, Eva et Sequera Fernández, Jorge. 2013. « Gentrificación en centros urbanos: Aproximación comparada a las dinámicas de Madrid y Buenos Aires », *Quid 16 : Revista de Área de Estudios Urbanos*, n° 3.
- Garcia Canclini, Nestor. 2012. « Precarious creativity : youth in a post-industrial culture », *Lectures in Criticism*, Université de Boston, 13 septembre.
- Gardesse, Camille. 2012a. *La « concertation » citoyenne dans le projet de réaménagement du quartier des Halles de Paris (2002-2010). Les formes de la démocratisation de l'action publique en urbanisme et ses obstacles*, thèse en Aménagement de l'espace, Créteil, Université Paris-est.

Gardesse, Camille. 2012b. « La double invisibilité des citoyens et de leurs expertises dans des processus participatifs », in *Ville, frontière, participation. De la visibilité des processus démocratiques dans la Cité* sous la dir. de P. Hamman, Strasbourg : Orizons, p. 183-205.

Garibay, David. 2015. « Vingt-cinq ans après Porto Alegre, où en est (l'étude de) la démocratie participative en Amérique latine ? », *Participations*, vol. 11, n° 1.

Garibay, David. 2007. « Comment l'Amérique latine bascule à gauche », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, vol. N°6, n° 3.

Giddens, Anthony. 1987. *La constitution de la société: Eléments de la théorie de la structuration*, Paris : Presses Universitaires de France.

Girola, Maria Florencia. 2010. « Procesos de recualificación cultural y usos del espacio urbano en Puerto Madero », in *Vivir la ciudad: procesos contemporáneos de transformación urbana*, sous la dir. de M. Lacarrieu y O. Jeréz, Buenos Aires : Biblos.

Girola, Maria Florencia, Laborde. Soledad et Yacovino, Paula. 2011. « Re-centrando la centralidad: procesos de recualificación urbana y espacio público en la ciudad de Buenos Aires desde una perspectiva etnográfica », *Cuaderno Urbano. Espacio, Cultura, Sociedad*, vol. 10, n° 10.

Giroud, Matthieu. 2011. « Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, n° 1.

Giroud, Matthieu. 2007. *Résister en habitant? Renouveau urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*, Thèse en Géographie, Poitiers, Université de Poitiers.

Godard, Olivier. 1990. « Environnement, modes de coordination et systèmes de légitimité : analyse de la catégorie de patrimoine naturel », *Revue économique*, vol. 41, n° 2.

Godio, Julio, Palomino, Héctor et Wachendorfer, Achim. 1988. *El movimiento sindical argentino, 1880-1987*, Buenos Aires : Puntosur Editores.

Goicochea, María Eugenia. 2014. « La ciudad de Buenos Aires como ámbito y objeto de negocios. Reflexiones en torno a la gestión urbana del Distrito Tecnológico Parque Patricios. », *Quid 16 : Revista de Área de Estudios Urbanos*, n° 4.

Goirand, Camille. 2010. « Mobilisations et répertoires d'action collective en Amérique latine », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 2.

González, Cecilia Senén et Haidar, Julieta. 2013. « Existe-t-il un renouveau syndical en Argentine ? Le cas du secteur automobile », *Amérique Latine Histoire et Mémoire : Les Cahiers ALHIM*, n° 26.

Gorelik, Adrian. 2008. « El romance del espacio público », *Alteridades*, vol. 18.

Gorelik, Adrián. 1998. *La grilla y el parque: espacio público y cultura urbana en Buenos Aires, 1887-1936*, Buenos Aires : Universidad Nacional de Quilmes.

Gramsci, Antonio. 1977. *Écrits politiques I. 1914-1920*, Paris : Gallimard.

- Granjon, Fabien. 2009. « Inégalités numériques et reconnaissance sociale », *Les Cahiers du numérique*, vol. 5, n° 1.
- Grillo, Oscar et Lacarrieu, Mónica Beatriz. 2001. « Le centre historique. San Telmo à Buenos Aires: une illusion urbaine à vendre? », in *Ville et pouvoir en Amérique: les formes de l'autorité*, sous la dir. de J. Monnet, Paris : L'Harmattan.
- Guevara, Tomás. 2014. « Transformaciones territoriales en la Región Metropolitana de Buenos Aires y reconfiguración del régimen de acumulación en la década neo-desarrollista », *Quid 16. Revista de Área de Estudios Urbanos*, n° 4.
- Habermas, Jürgen. 1992. *Droit et démocratie : entre faits et normes*, Trad. R. Rochlitz et C. Bouchindhomme, Paris : Gallimard.
- Habermas, Jürgen et Rawls, John. 2005. *Débat sur la justice politique*, Paris : Cerf.
- Hamman, Philippe (dir.). 2012. « Ville, frontière, participation. De la visibilité des processus démocratiques dans la Cité », *Orizons*.
- Harvey, David. 2013. « On Why Struggles over Urban Space Matter: An Interview with David Harvey », entretien dans *Jadaliyya*, 15 novembre.
- Harvey, David. 2001. « La justice sociale, la postmodernité et la ville ; trad. par B. Collignon », in *La géographie anglo-saxonne*, sous la dir. De J-F. Stasack, B. Collignon, C. Chivallon, B. Debarbieux, I. de Lamarlière et C. Hancock, Paris : Belin.
- Harvey, David. 1992. « Social, Justice, Postmodernism and the city », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 16, n° 4.
- Herzer, Hilda. 2008. *Con el corazón mirando al sur. Transformaciones en el sur de la ciudad de Buenos Aires*, Buenos Aires : Espacio editorial.
- Idt, Joël. 2008. « La construction des problèmes politiques de l'action publique à partir de questions techniques : Analyse de projets d'aménagement urbain à Paris », *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 2, p. 191.
- Ion, Jacques, Carrel, Marion et Neveu, Catherine. 2009. *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyenne dans la ville*, Paris : L'Harmattan.
- Ion, Jacques. 2005. « Individualisation et engagements publics », in *Politiques de l'individualisme* sous la dir. de P. Corcuff, J. Ion, F. de Singly, Paris : Textuel.
- Jacobs, Jane. 1960. *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Paris : Parenthèse Ed..
- Jajamovich, Guillermo. 2012a. « Intercambios internacionales, iniciativas urbanísticas y trayectorias técnicas y políticas: revisitando Puerto Madero », *Ciudades*, n° 95.
- Jajamovich, Guillermo. 2012b. « Apuntes para una crítica al Modelo Territorial de Buenos Aires. Lo que plantea y lo que excluye », *Café de las ciudades*, vol. 11, n° 118.
- Jajamovich, Guillermo. 2007. « Itinerarios de las ideas y las prácticas urbanísticas », *Questión*, Facultad de Periodismo y Comunicación Social, vol. 1, n° 13.

- Jajamovich, Guillermo. 2005. « El campo de la ciudad : el caso del campo de deportes del Colegio Nacional de Buenos Aires », *Revista Serie Urbana*.
- Jajamovich, Guillermo et Menazzi, Lujan. 2014. « Entre la grúa y el globo », *Crisis*, n° 18.
- Jiménez, Cristina et Altschuler, Bárbara. 2005. « Se vende el pasado – La feria paralela del Parque Lezama », *7° congreso nacional de estudios del trabajo*, Asociación argentina de especialistas en estudio del trabajo, Buenos Aires, 10-12 août.
- Jobert, Arthur. 1998. « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général », *Politix*, vol. 11, n° 42.
- Kessler, Gabriel. 1999. « L'expérience de paupérisation de la classe moyenne argentine », *Cultures & Conflits*, n° 35.
- Laborde, Soledad. 2014. « Las dos caras del espacio público » in, *XI Congreso Argentino de Antropología Social*, Rosario, Rosario : Facultad de Humanidades y Artes, 23-26 juillet.
- Lacarrieu, Mónica Beatriz, Girola, María Florencia, Thomasz, Ana Gretel, Yacovino, María Paula, Lekerman, Vanina et Crovara, María Eugenia. 2011. « Procesos de recualificación y relegación en la ciudad de Buenos Aires : Repensando la noción de ciudad-fragmento y la despolitización de lo urbano », *Argumentos*, vol. 24, n° 66.
- Laclau, Ernesto. 2008. *La raison populiste*, Paris : Seuil.
- Laclau, Ernesto et Mouffe, Chantal. 1985. *Hégémonie et stratégie socialiste : vers une politique démocratique radicale*, Besançon : les Solitaires intempestifs.
- Lapeyronnie, Didier. 2008. *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris : Robert Laffont.
- Lascoumes, Pierre. 1994. *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris: La Découverte.
- Lascoumes, Pierre et Le Galès, Patrick. 2005. *Gouverner par les instruments*, Paris : Les Presses de Sciences Po.
- Laurens, Sylvain et Neyrat, Frédéric. 2010. *Enquêter, de quel droit : menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.
- Lautier, Bruno. 2010. « « Qui ne dit mot consent-qui consent ne dit mot ». L'usage du mot « consensus » dans le vocabulaire du développement », *Economie & Institutions*, n° 14.
- Lecomte, Romain. 2013. « Expression politique et activisme en ligne en contexte autoritaire », *Réseaux*, n° 181, n° 5.
- Lefebvre, Henri. 2000. *La production de l'espace*, Paris : Anthropos.
- Leonardi, Yanina. 2013. « Arte público y espacio político: el espectáculo en las calles durante el primer peronismo », in *Representaciones y acontecimientos* sous la dir. de M. Sikora y M. Rodríguez, Buenos Aires : Galerna.
- Lerner, Jaime. 2005. *Acupuntura urbana*, Barcelona : Instituto de arquitectura de Catalunya.

- Lévi-Strauss, Claude. 1987. *Race et histoire*, Paris : Gallimard.
- Linares, Patricia. 2001. *Constitución política de Colombia, acompañada de extractos de las sentencias de la Corte Constitucional*, Bogotá : Universidad Jorge Tadeo Lozano.
- Lion, Gaspard. 2013. « Des hommes, des bois. Déboires et débrouilles. Ethnographie des habitants du bois de Vincennes », Mémoire de master 2, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.
- Lofland, Lyn H. 1998. *The Public Realm: Exploring the City's Quintessential Social Territory*, New York : Aldine De Gruyter.
- Lofland, Lyn H. 1973. *A world of strangers: order and action in urban public space*, New York : Basic Books.
- Lolive, Jacques. 1997. « La montée en généralité pour sortir du Nimby. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, vol. 10, n° 39.
- Ludueña, Manuel. 2014. « El Plan Urbano Ambiental de Buenos Aires en 2014. Inacción, omisiones y desjerarquización de una Ley marco », *Café de las ciudades*, vol. 13, n° 144.
- Luna, Félix. 1982. *Buenos Aires y el país*, Buenos Aires : Editorial Sudamericana.
- Maccaglia, Fabrizio. 2011. « Une expérience de "participation par le bas". La mobilisation contre la construction de l'incinérateur de Palerme (2002-2010) », *Journée d'étude sur les effets de la participation*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris, 21 octobre.
- Magadan, Marcelo, Moreira Quiros, Alfredo et Robles Garcia, Nelly. 1989. « La participación comunitaria y la recuperación de conjuntos históricos », *Metodología del trabajo de conservación de conjuntos históricos*, Escuela Nacional de Conservación, Restauración y Museografía, Instituto Nacional de Antropología e Historia, Cuadernos de Trabajo: 2.
- Malfa, Cristina Beatriz. 2004. « Intervención en barrios patrimoniales. Plan de manejo del casco histórico de Buenos Aires, San Telmo-Monserrat y su entorno », *Urbano*, vol. 7, n° 10.
- Marchal, Hervé et Stébé, Jean-Marc. 2010. « Les grands ensembles : nouveaux ghettos français ? », *Métropolitiques*.
- Marcilese, José. 2009. « La sociedad civil y el primer peronismo. El fomentismo de Bahía Blanca y su lugar dentro de la "comunidad organizada" », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], Débats, mis en ligne le 23 octobre.
- Marcús, Juliana. 2014. « "Vos (no) sos bienvenido" : el control y la regulación del espacio urbano », *Scripta Nova*, XVIII, n° 493 (15).
- Margier, Antonin. 2013. *La cohabitation dans les espaces publics : conflits d'appropriation entre riverains et populations marginalisées à Montréal et Paris*, thèse de géographie, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Martell, Debora et Gonzalez Redondo, Carolina. 2013. « La expulsión de lo indeseable. La Unidad de Control del Espacio Público y la racionalidad política de la gestión del espacio urbano bajo el macrismo », tesina de grado, Buenos Aires, Universidad de Buenos Aires.

- Mathieu, Lilian. 2007. « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, n° 77, n° 1.
- McAdam, Doug, Tarrow, Sidney et Tilly, Charles. 1998. « Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix*, vol. 11, n° 41.
- Melé, Patrice. 2014. « Étudier les conflits pour saisir les dynamiques urbaines », colloque *La ville conflictuelle Oppositions – Frictions – Négociations*, Université de Cergy-Pontoise, 19 novembre.
- Melé, Patrice. 2012. « Pour une géographie des conflits urbains de proximité en Amérique Latine », *Géocarrefour*, vol. 87/1, p. 12.
- Melé, Patrice. 2008a. « Conflits et controverses : de nouvelles scènes de production territoriale ? », dans *Espaces en (trans) action* sous la dir. de I. Garat, R. Séchet, D. Zeneidi, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Melé, Patrice. 2008b. « Quels territoires pour l'action? Mobilisations locales et régimes de territorialité », Colloque *Espaces de vie, espaces-enjeux : Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, CRAPE-ESO, 5-7 novembre.
- Melé, Patrice. 2003. « Introduction : Conflits, territoires et action publiques », dans *Conflits et territoires*, Tours : Presses universitaires François Rabelais.
- Melé, Patrice, Larrue, Corinne et Rosemberg, Muriel. 2003. *Conflits et territoires* sous la dir. de C. Larrue, P. Melé et M. Rosenberg, Tours : Presses universitaires François Rabelais.
- Merklé, Pierre. 2011. *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris : La Découverte.
- Merklen, Denis. 2014. « La politique dans les cités ou les quartiers comme cadre de la mobilisation », in *Histoire des mouvements sociaux en France* sous la dir. de M. Pienet et D. Tartakowsky, Paris : La Découverte.
- Merklen, Denis. 2001. *Inscription territoriale et action collective : les occupations illégales de terres urbaines depuis les années 1980 en Argentine*, thèse de sociologie, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Merklen, Denis. 2009. *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris : La Dispute.
- Merklen, Denis. 2006a. « Une nouvelle politicité pour les classes populaires », *Tumultes*, vol. 27, n° 2.
- Merlinsky, María Gabriela. 2012. « Crises des déchets à Buenos Aires », *Géocarrefour*, Vol. 87, n 1, p. 57-66.
- Monnet, Jérôme. 2012. « La construction collective du "savoir-marcher" et le sac à doc cognitif du randonneur », colloque *Le génie de la marche*, Cerisy, 1er juin.
- Monnet, Jérôme. 2010. « Le territoire réticulaire », *Anthropos*, n° 227.
- Monnet, Jérôme. 1992. *La société des lieux communs : usages et images du centre historique de Mexico*, thèse de géographie, Toulouse, Université Le Mirail.

- Morange, Marianne et Fol, Sylvie. 2014. « Ville, néolibéralisation et justice », *Justice spatiale*, n° 6.
- Morel, Camille. 2011. « Les enjeux politiques de l'aménagement de l'espace public : le cas de la rue Defensa à Buenos Aires », Mémoire de Master 2 en Urbanisme et aménagement, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-Est Créteil.
- Morel, Camille. 2010. « Stratégies d'acteurs autour de la réhabilitation d'un centre historique, le cas de la gentrification de San Telmo à Buenos Aires », Mémoire de master 1 en Urbanisme et aménagement, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-Est Créteil.
- Morelle, Marie et Ripoll, Fabrice. 2009. « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », *Annales de géographie*, vol. 665-666, n° 1.
- Mouffe, C. 2005. « The limits of John Rawls's pluralism », *Politics, Philosophy & Economics*, vol. 4, n° 2.
- Mouffe, Chantal. 2010. « Politique et agonisme », *Rue Descartes*, vol. 67, n° 1.
- Mouffe, Chantal. 2005a. « The "end of Politics" and the Challenge of Right-wing Populism », in *Populism and the Mirror of Democracy* sous la dir. de F. Panizza, Verso.
- Mouffe, Chantal. 2005b. *On the political*, New York : Routledge.
- Mouffe, Chantal. 1999. « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism? », *Social Research*, vol. 66, n° 3.
- Mouffe, Chantal. 1995. « Post-Marxism: democracy and identity », *Environment and Planning: Society and Space*, n° 13.
- Mouffe, Chantal. 1994. *Le politique et ses enjeux : pour une démocratie plurielle*, Paris : La Découverte/MAUSS.
- Nachi, Mohamed. 2013. « Justification (théorie de la) », in *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* sous la dir. de I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu et D. Salles, Paris : GIS Démocratie et Participation.
- Nardacchione, Gabriel. 2011. *Todos Juntos. Dispositivos de participación de gobiernos locales en Argentina reciente*, Buenos Aires : Prometeo.
- Neumann, Alexander. 2013. « L'espace public oppositionnel : lorsque l'oïkos danse à l'agora », in *A-t-on enterré l'espace public ?* sous la dir. de S. Capitant et M. Leclerc-Olive, Lyon : Sens public.
- Neveu, Catherine. 2011. « Habitants, citoyens : interroger les catégories », in *La démocratie participative. Histoire et généalogie* sous la dir. de MH. Bacqué et Y. Sintomer, Paris : La Découverte.
- Neveu, Erik. 1999. « L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication. Langages, information, médiations*, n° 22.
- Neveu, Erik. 2011. *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris : La Découverte.

- Novick, Alicia. 2009. « La ciudad, el urbanismo y los intercambios internacionales: notas para la discusión », *Revista Iberoamericana de Urbanismo*, vol. I, n° 1.
- Novick, Alicia. 2006. « City planning and urban history », in *Dialogues in Urban and Regional Planning 2* sous la dir. de B. Stiftel, V. Watson, H. Acsehrad, New York : Routledge.
- Novick, Alicia. 2003. « Espacios públicos y proyectos urbanos. Oposiciones, hegemonías e interrogantes », in *Las dimensiones del espacio público. Problemas y proyectos*, Subsecretaría de Espacio Público y Desarrollo Urbano, Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires.
- Ouvina, Hernan. 2002. « Las asambleas barriales y la construcción de lo "publico no estatal": la experiencia en la Ciudad Autónoma de Buenos Aires », *Informe final del concurso: Movimientos sociales y nuevos conflictos en América Latina y el Caribe*, Programa Regional de Becas, CLACSO.
- Olson, Mancur. 1978. *Logique de l'action collective*, Paris : Presses universitaires de France.
- Pastrana, Ernesto et Di Francesco, Verónica. 2002. « Los actores de la sociedad civil en el Aglomerado Urbano de Buenos Aires », Informe preliminar inédito, Buenos Aires.
- Pinson, Gilles et Vion, Antoine. 2000. « L'internationalisation des villes comme objet d'expertise », *Pôle Sud*, vol. 13, n° 1.
- Plotkin, Mariano. 1995. « Rituales políticos: La celebración del 17 de Octubre y el imaginario peronista 1945-1951 », in *El 17 de octubre de 1945* sous la dir. de J. C. Torre, Buenos Aires : Ariel.
- Posada, Daniel. 2009. « *Dinámicas e interacciones sociales, económicas, culturales y artísticas en el parque Lezama* », tesina de maestria en Métodos y Técnicas en la Antropología, Buenos Aires, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales.
- Pradel, Benjamin. 2007. « Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics », *Géocarrefour*, vol. 82, n° 3.
- Prevot-Schapira, Marie-France. 2005. « De l'usage de la fragmentation urbaine en Amérique latine (vue de Buenos Aires) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 82, n° 4.
- Prévôt-Schapira, Marie-France. 2000. « Segregación, fragmentación, secesión. Hacia una nueva geografía social en la aglomeración de Buenos Aires », *Economía, Sociedad y Territorio*, vol. II, n° 7.
- Prévôt-Schapira, Marie-France et Cattaneo Pineda, Rodrigo. 2008. « Buenos Aires: la fragmentación en los intersticios de una sociedad polarizada », *EURE*, vol. 34, n° 103.
- Privitellio, Luciano De et Romero, Luis Alberto. 2005. « Organizaciones de la sociedad civil, tradiciones cívicas y cultura política democrática: el caso de Buenos Aires, 1912-1976 », *Revista de Historia*, vol. 1, n° 1.
- Pujol, Charlotte. 2010. « Vers un brouillage de l'ordre spatial aux marges de Rosario et de Montevideo ? », *Espaces et sociétés*, vol. 143, n° 3.

- Pujol, Charlotte. 2009. « L'expérience urbaine des piqueteras à Rosario (Argentine), au-delà du quartier », *Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 1.
- Ramirez Casas, Jimena. 2009. « Surgimiento del barrio de Puerto Madero. Del sueño de pioneros a la metáfora del progresismo », *XXVII Congreso de la Asociación Latinoamericana de Sociología. Asociación Latinoamericana de Sociología*, Buenos Aires.
- Rancière, Jacques. 2005. *La haine de la démocratie*, Paris : La fabrique éditions.
- Rawls, John. 1971. *Théorie de la justice*, Paris : Points.
- Retamozo, Martín. 2011. « Movimientos sociales, política y hegemonía en Argentina », *Polis: Revista Latinoamericana*, n° 28.
- Reyes de los, Marcelo Javier. 2003. « La aplicación de las políticas neoliberales en la Argentina a partir de los años setenta », *Documentos de trabajo n° 17*, Centro de Estudios Internacionales para el Desarrollo, Buenos Aires.
- Ripoll, Fabrice. 2008. « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, vol. 134, n° 3.
- Ripoll, Fabrice. 2005. « S'approprier l'espace... ou contester son appropriation? Une vue des mouvements sociaux contemporains », *Noröis. Environnement, aménagement, société*, n° 195.
- Ripoll, Fabrice et Veschambre, Vincent. 2005. « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Noröis. Environnement, aménagement, société*, n° 195.
- Rius, Pía Valeria. 2007. « Entre travail et activité Le mouvement des piqueteros en Argentine », *Autrepart*, vol. 3, n° 43.
- Rivière d'Arc, Hélène. 2009. *Centres de villes durables en Amérique latine : exorciser les précarités ? Mexico - Mérida (Yucatán) - São Paulo - Recife - Buenos Aires*, Paris : Éditions de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine.
- Rodríguez, María Carla. 2009. « Derecho a la ciudad y autogestión cooperativa en Buenos Aires », *Centro-h: Revista de la Organización Latinoamericana y del Caribe de Centros Históricos*, n° 3.
- Rodríguez, María Carla, Arqueros Mejica, Soledad, Rodríguez, María Florencia, Gómez Schettini, Mariana et Zapata, María Cecilia. 2012. « La política urbana "PRO" : continuidades y cambios en contextos de renovación en la ciudad de Buenos Aires », *Cuaderno Urbano: Espacio, Cultura, Sociedad.*, n° 11.
- Rodríguez, María Carla et Virgilio, María Mercedes Di. 2014. « Ciudad de Buenos Aires: políticas urbanas neoliberales, transformaciones socio-territoriales y hábitat popular », *Revista de Direito da Cidade*, vol. 6, n° 2.
- Rodríguez, María Florencia. 2009. « Espacio público vs. Asentamiento? La Costanera Sur Rodrigo Bueno », *Intersticios. Revista sociológica de pensamiento crítico*, vol. 4, n° 1.
- Salcedo Hansen, Rodrigo. 2002. « El espacio público en el debate actual : Una reflexión crítica sobre le urbanismo post-moderno », *Revista Eure*, XXVIII, n° 84.

- Salinas Arreortua, Luis Alberto. 2013. « Gentrificación en la ciudad latinoamericana. El caso de Buenos Aires y ciudad de México », *GeoGraphos*, vol. 4, n° 44.
- Sardan, Jean-Pierre Olivier de. 2000. « Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 3.
- Sassen, Saskia. 2013. « Interactions du technique et du social. Dispositifs numériques des puissants et des sans-pouvoirs », in *A-t-on enterré l'espace public ?*, Lyon : Sens public.
- Scheinsohn, Mariano et Cabrera, Cecilia. 2013. « Produciendo ciudad a escala humana. Los movimientos sociales y políticos en la producción de hábitat: el caso del Proyecto Monteagudo en la ciudad de Buenos Aires », *Boletín CF+S*, vol. 0, n° 54.
- Scheinsohn, Mariano et Cabrera, Cecilia. 2012. « Resistencias y luchas por la justicia espacial en Buenos Aires. Un análisis de los conflictos en torno a la regulación urbana en los barrios Caballito, Villa Urquiza y Villa 31 », *N-AERUS XIII*, Paris, 22 novembre.
- Scheinsohn, Mariano, Cabrera, Cecilia, Mezzina, Karina, Pseuscovich, Lilian et Morel, Camille. 2012. « Conflictos e integración entorno a los procesos de producción social de normativa urbana en la Ciudad de Buenos Aires », *XXVI Jornadas de Investigación y VIII Encuentro Regional SI + PI*, Proyecto y ambiente, Facultad de Arquitectura, Diseño e urbanismo, Universidad de Buenos Aires, 13 septembre.
- Sennett, Richard. 1974. *The fall of public man*, London : Penguin.
- Sequera, Jorge et Mateos, Elvira. 2014. « Micro-resistencias de la vida cotidiana. Las fracturas de las políticas urbanas neoliberales en Puerto Madero, Buenos Aires », *Scripta Nova*, XVIII, n° 493 (22).
- Smith, Neil. 2002. « New Globalism, New Urbanism: Gentrification as Global Urban Strategy », *Antipode*, vol. 34, n° 3.
- Smith, Neil. 1996. *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City*, New York : Routledge.
- Solanas, Fernando (Pino). 2004. *Memoria del Saqueo*, documentaire produit par Cinesur S.A, Buenos Aires.
- Svampa, Maristella. 2009. « Mouvements sociaux, matrices sociopolitiques et nouveaux contextes en Amérique latine », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 74.
- Svampa, Maristella. 2008. *Cambio De Época. Movimientos sociales y poder político*, Siglo XXI Editores, CLACSO.
- Svampa, Maristella. 2004. « Movimientos sociales y nuevas prácticas políticas en Argentina. Las organizaciones piqueteras », *Nómadas*, n° 20.
- Svampa, Maristella. 2003a. « Difficultés et succès des mobilisations sociales », *Multitudes*, n° 14, n° 4.
- Svampa, Maristella. 2003b. « Las dimensiones de la nuevas movilizaciones sociales: las asambleas barriales (segunda parte) », *El ojo mocho*, Buenos Aires.

- Svampa, Maristella. 2002. « Las dimensiones de las nuevas protestas sociales », *El Rodaballo*, Buenos Aires, n° 14.
- Svampa, Maristella. 2001. *Los que ganaron: la vida en los countries y barrios privados*, Buenos Aires : Editorial Biblos.
- Svampa, Maristella, González Bombal, Inés et Bergel, Pablo. 2003. *Nuevos movimientos sociales y ONGs en la Argentina de la crisis*, Buenos Aires : Centro de Estudios de Estado y Sociedad.
- Swyngedouw, Erik. 2011. *Designing the post-political city and the insurgent polis*, London : Bedford.
- Swyngedouw, Erik. 2009. « The Antinomies of the Postpolitical City: In Search of a Democratic Politics of Environmental Production », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 33.3.
- Szajnberg, Daniela, Cordara, Christian et Bories, Carina. 2010. « Balance de la las estrategias de intervención urbanística en los albores del siglo XXI », *Actas del XI Coloquio Internacional de Geocritica*, Universidad de Buenos Aires, 2-7 mai.
- Tercco, Mario L. 2008. « Una mirada arrabalera a Buenos Aires. Terquedad del Plan Urbano Ambiental I », *Café de las ciudades*, vol. 7, n° 74.
- Thuillier, Guy. 2002. *Les quartiers enclos : une mutation de l'urbanité ? : le cas de la région métropolitaine de Buenos Aires, Argentine*, thèse de Géographie, Toulouse, Université Toulouse 2.
- Tomas, François. 2001. « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? », *Géocarrefour*, vol. 76, n° 1.
- Touraine, Alain. 1984. *Le retour de l'acteur : essai de sociologie*, Paris : Fayard.
- Touraine, Alain. 1973. *Production de la société*, Paris : Seuil.
- Touraine, Alain. 1969. *La société post-industrielle. Naissance d'une société*, Paris : Denoël.
- Toussaint, Jean-Yves et Zimmermann, Monique. 2001. *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Rennes : PUR.
- Trom, Danny. 1999. « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 1.
- Vera, Fernando. 2013. « Planificación tecnocrática, proyecto urbano y el desafío de un nuevo paradigma », *Hábitat Inclusivo*, Universidad de Buenos Aires, Debate Abierto, n° 2.
- Young, Iris Marion. 2002. *Inclusion and Democracy*, Oxford : Oxford University Press.
- Young, Iris Marion. 1990. *Justice and the politics of difference*, Princeton: Princeton University Press.

Rapports et documents institutionnels

2010. *Informe Socio Cultural*, CGPC n°1, Dirección de Desarrollo Socio Cultural.

2004. Buenos Aires Ciudad, Consejo del Plan Urbano Ambiental. « Plan Urbano Ambiental ».

2013. Centro de Estudios en Libertad de Expresión y Acceso a la Información. *Internet en Argentina: ¿cómo estamos hoy? Mapeo de la situación en materia de acceso, regulación, y derechos humanos*, Buenos Aires : Universidad de Palermo.

2011. Corporación Antiguo Puerto Madero. « Puerto Madero, Bitacora ».

2014. Corporación Antiguo Puerto Madero S.A. « PUERTO MADERO | BUENOS AIRES | ARGENTINA - Sitio Oficial », http://www.corporacionpuertomadero.com/proyecto_esp.php.

2011. Corporación Antiguo Puerto Madero S.A. *Puerto Madero, Un modelo de gestión urbana*, Corporación Antiguo Puerto Madero S.A., Buenos Aires, <http://www.corporacionpuertomadero.com/bitacora/Default.html>.

2011. Direcciones de Desarrollo SocioCultural. *Camino a las comunas. Encuadre de gestión*, Buenos Aires.

2014. Dirección General de Estadística y Censos. *Estructura tributaria de la Ciudad de Buenos Aires por comuna. Comuna 1*, Buenos Aires : Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires.

2011. Dirección General de Estadística y Censos et Ministerio de Hacienda. *Encuesta Anual de Hogares*, Buenos Aires : Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires.

2011. Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires. *Projet de réforme du Codice Contravencional*.

2012. Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires, Ministerio de Ambiente y Espacios Públicos, "*espacios verdes*", http://www.buenosaires.gob.ar/areas/med_ambiente/esp_verdes/esp_verdes.

2007. Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires, Secretaria de Planeamiento Urbano. « Plan Urbano Ambiental ».

2005. Legislatura de la ciudad Autónoma de Buenos Aires. « Ley n° 1777/05 ».

2011. Macri, Mauricio. « Discurso del Jefe de Gobierno en su asunción ».

2005. Ministerio de Ambiente, Vivienda y Desarrollo Territorial. *Guía Metodológica 5. Mecanismos de Recuperación del Espacio Público*, Bogotá.

2001. Ministerio de Cultura, Gobierno de la Ciudad. *Plan de Manejo del Casco Histórico*, Buenos Aires.

2012. Ministerio de Desarrollo Urbano, Gobierno de la Ciudad. *La humanización del espacio público. 2012*, Gob. Ciudad de Buenos Aires, Buenos Aires.

2010. Ministerio de Desarrollo Urbano, Gobierno de la Ciudad. *La humanización del espacio público 2010*, Buenos Aires : Gob. Ciudad de Buenos Aires.

2009. Ministerio de Desarrollo Urbano, Gobierno de la Ciudad. *La humanización del espacio público*, Buenos Aires : Gob. Ciudad de Buenos Aires.

2005. Organisation de coopération et de développement économiques. Promesses et limites de la démocratie électronique. Les défis de la participation citoyenne en ligne, Paris : OCDE.

2009. Secretaria general, Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires. « Compromiso comunitario », http://www.buenosaires.gob.ar/areas/secretaria_gral/compromiso_comunitario_bajo_flores_firmado.pdf?menu_id=32073.

Subsecretaría de planeamiento, Ministerio de Desarrollo Urbano. 2010. *Atlas II. Atlas de indicadores de desarrollo urbano de la ciudad autónoma de Buenos Aires*, Buenos Aires : Gobierno de la Ciudad de Buenos Aires.

2010. *Informe de Mercado Inmobiliario*, Buenos Aires : Centro de Estudios para el Desarrollo Economico Metropolitano.

2014. Mesurer la société de l'information, Genève : ONU.

2014. Mercado Inmobiliario de la Ciudad de Buenos Aires. Precio de oferta de locales en venta y alquiler, Buenos Aires : Ministerio de Desarrollo Urbano Secretaría de Planeamiento, GCBA.

Chain, Daniel. 2012. « Politique pour une nouvelle centralité à Buenos Aires », *Colloque international Architecture et Politique*, Paris, 1-2 juin.

Blogs et sites internet des informateurs

Asamblea Parque Lezama. 2013a. *Proyecto de Ley n° 2075-P-2013*.

Asamblea Parque Lezama. 2013b. « Simulacro de consenso ciudadano : el plan para ocultar la rejas y simular consenso en las obras del parque Lezama », blog.

Bianchi, Maria Carmen, projet de loi déposé le 10/06/2013. « Protección del patrimonio cultural del parque Lezama », consultable sur <http://www.mariabianchi.com.ar/noticias/queremos-ratificar-el-compromiso-para-la-preservacion-de-nuestro-patrimonio-cultural>.

2013. « Puerto Madero: ¿El patio de juegos de la ciudad? », *nuevopuertomadero.com*.

2009. « Vecinos en acción », *nuevopuertomadero.com*.

Mirador del Lezama.blog « Mirador del Lezama », <http://miradorlezama.blogspot.fr>.

Asamblea del parque Lezama. blog « Asamblea parque Lezama », <http://asamblealezama.blogspot.fr>.

Buenos Aires Ciudad, Atención Ciudadana. « Audiencias públicas », http://www.buenosaires.gob.ar/areas/jef_gabinete/atencion_ciudadana/audiencias_tematicas.php?menu_id=24578.

Revue de presse

Brustier, Gaël. 2015. « Gauche radicale : la clé, c'est Laclau », *Slate.fr*.

Charbonneau, Jean-Pierre. 29/05/2013a. « Les espaces des villes, entre partage et conflits », Mediapart, <http://blogs.mediapart.fr/blog/jean-pierre-charbonneau/290513/les-espaces-des-villes-entre-partage-et-conflits>.

Charbonneau, Jean-Pierre. 12/04/2013b. « La concertation, le meilleur ou le pire ? », Mediapart, <https://blogs.mediapart.fr/jean-pierre-charbonneau/blog/120413/la-concertation-le-meilleur-ou-le-pire>.

La Porte, Xavier de. 2013. « « Dois-je regarder ou pas ? » : la morale dans nos vies numériques », *Rue89*.

02/09/2015. « Escándalo: esta es la lista completa de las contrataciones directas de Macri a Niembro », *INFOnews*

15/11/2008a. « San Telmo, ¿el nuevo barrio gay? », *El Sol de San Telmo*.

15/08/ 2008b. « San Telmo se vende?: Un análisis de la revalorización inmobiliaria y sus impactos en la comunidad », *El Sol de San Telmo*.

Sur le parc Lezama⁴³³

Journal	Titre	Date	Liens
La Nación	También el parque Lezama será cercado con una reja perimetral	04/06/1997	http://www.lanacion.com.ar/70206-tambien-el-parque-lezama-sera-cercado-con-una-reja-perimetral
La Nación	Los senderos del Lezama	14/01/2000	http://www.lanacion.com.ar/194863-los-senderos-del-lezama
En San Telmo	reclamos por el parque Lezama	25/01/2006	http://www.ensantelmo.com.ar/Historia/Turismo/Pque%20Lezama/376.htm
En San Telmo	Otra visión del Parque Lezama	02/02/2006	http://ensantelmo.com.ar/Historia/Turismo/Pque%20Lezama/389.htm
Noticias urbanas	Lito Borello y Hebe de Bonafini en el Parque Lezama	01/08/2006	http://www.noticiasurbanas.com.ar/info_item.shtml?sh_itm=c09a95def1a9fb67a9c90118debe8c91

⁴³³ Les lignes grisées concernent les articles qui sont cités dans le corps du texte.

Página 12	El futuro del Parque Lezama está en su historia	14/12/2008	http://www.pagina12.com.ar/diario/so-ciedad/3-116646-2008-12-14.html
La Nación	No a los baños químicos en el parque Lezama	26/12/2008	http://www.lanacion.com.ar/1084357-por-la-calle
Clarín	Acuerdos con ONG vecinales, la salida para sumar seguridad	26/06/2009	http://edant.Clarín.com/diario/2009/06/26/laciudad/h-01946498.htm
La Nación	Denuncian vandalismo en el Parque Lezama	25/09/2009	http://www.lanacion.com.ar/1121685-denuncian-vandalismo-en-el-parque-lezama
El sol de san Telmo	Foro abierto : rejas en el Parque Lezama	27/11/2009	http://www.elsoldesantelmo.com.ar/?p=785
La Razón	El Parque Lezama, a la espera de su recuperación	21/10/2010	http://www.larazón.com.ar/ciudad/Parque-Lezama-sigue-espera-recuperacion_0_178800006.html
La Nación	Desde diciembre, Wi-Fi en las plazas	28/10/2010	http://www.lanacion.com.ar/1328858-desde-diciembre-wi-fi-en-las-plazas
Clarín	Ajedrez: un juego de todos los días en el Parque Lezama	02/11/2010	http://www.Clarín.com/ciudades/Ajedrez-juego-dias-Parque-Lezama_0_364763607.html
Clarín	Tambores y ritmo de candombe por las calles de San Telmo	05/12/2010	http://www.Clarín.com/ciudades/Tambores-candombe-calles-San-Telmo_0_384561606.html
Clarín	Polémica porque impulsan legalizar 30 ferias callejeras y dos más en el centro	17/12/2010	http://www.Clarín.com/ciudades/capital_federal/Polemica-impulsan-legalizar-callejeras-Centro_0_391760864.html
La Nación	El parque Lezama, la vivienda precaria de unos 100 indigentes	27/01/2011	http://www.lanacion.com.ar/1344951-el-parque-lezama-la-vivienda-precaria-de-unos-100-indigentes
La Nación	El espacio público, amenazado	27/01/2011	http://www.lanacion.com.ar/1344952-el-espacio-publico-amenazado

La Nación	Cada vez más personas viven en Parque Lezama	28/01/2011	http://www.lanacion.com.ar/1345032-abandono-e-inseguridad-en-el-parque-lezama
Noticias urbanas	La JR recuerda con música y homenajes	23/03/2011	http://www.noticiasurbanas.com.ar/info_item.shtml?sh_itm=1ca9e163b6757b6d6e26b46deab69462
En San Telmo	Los espacios verdes y no tan verdes del barrio	12/09/2011	http://www.elsoldesantelmo.com.ar/?p=3547
En San Telmo	A pesar del abandono, una semilla de esperanza	23/09/2011	http://www.elsoldesantelmo.com.ar/?p=3625
Clarín	Unidos contra el deterioro del parque Lezama	17/11/2011	http://www.Clarín.com/ciudades/Unidos-deterioro-Parque-Lezama_0_592740961.html
La Nación	La reubicación, en el centro de la polémica	13/01/2012	http://www.lanacion.com.ar/1440159-la-reubicacion-en-el-centro-de-la-polemica
La Nación	La Cámpora gana influencia en el área de Medios	09/02/2012	http://www.lanacion.com.ar/1447280-la-campora-gana-influencia-en-el-area-de-medios
En San Telmo	La Mutual Mil Flores: cómo crear comunidad en la calle	29/02/2012	http://www.elsoldesantelmo.com.ar/?p=4101
La Nación	Adoptar gatos trae suerte	22/03/2012	http://www.lanacion.com.ar/1458482-adoptar-gatos-trae-suerte
La Nación	Ciudadanza: el paisaje urbano como escenario	28/03/2012	http://www.lanacion.com.ar/1460140-ciudadanza-el-paisaje-urbano-como-escenario
Clarín	Insisten con los bares en los espacios verdes	19/04/2012	http://www.Clarín.com/ciudades/Insisten-bares-espacios-verdes_0_685131586.html
La Nación	Lanzan otro plan para renovar el abandonado parque Lezama	21/06/2012	http://www.lanacion.com.ar/1483751-lanzan-otro-plan-para-renovar-el-abandonado-parque-lezama
Clarín	Parque Lezama : para evitar más daños quieren enrejarlo	25/07/2012	http://www.Clarín.com/ciudades/Plan-recuperacion_0_742125884.html

Clarín	Pondrán rejas y cerraran de noche más parques y plazas	02/08/2012	http://www.Clarín.com/ciudades/Vandalismo-robos_0_748125268.html
El sol de san Telmo	La vigencia de la comuna 1	21/10/2012	http://www.elsoldesantelmo.com.ar/?p=4991
Alerta Militante	Larreta debatió con vecinos de San Telmo	22/10/2012	http://www.alertamilitante.com/noticia/2381-larreta-debatio-con-vecinos-de-san-telmo.html
La Nación	Parque Lezama, en estado de abandono	07/01/2013	http://www.lanacion.com.ar/1543521-parque-lezama-en-estado-de-abandono
Clarín	Ya se trabaja en el parque Lezama	04/03/2013	http://www.Clarín.com/ciudades/trabaja-Parque-Lezama_0_876512412.html
La Nación	Parque Lezama: el abandono de un parque con historia	12/03/2013	http://www.lanacion.com.ar/1562249-parque-lezama-el-abandono-de-un-sitio-con-historia
Lapolitica online	El gobierno porteño retoma el plan para enrejar el Parque Lezama	20/03/2013	http://lapoliticaonline.com/noticias/val/89414/El_gobierno_porteno_retoma_el_plan_para_enrejar_el_Parque_Lezama.html
Tiempo argentino	Alerta vecinal por el proyecto para enrejar el Parque Lezama	23/03/2013	http://tiempo.infonews.com/2013/03/23/sociedad-98741-alerta-vecinal-por-el-proyecto-para-enrejar-el-parque-lezama.php
Alerta Militante	"La reja resulta necesaria por un tema de seguridad"	08/04/2013	http://www.alertamilitante.com/informes/2561-%E2%80%99Cla-reja-resulta-necesaria-por-un-tema-de-seguridad%E2%80%9D.html
Alerta Militante	Festival de jazz en el parque Lezama	14/04/2013	http://www.alertamilitante.com/noticia/2574-festival-de-jazz-en-el-parque-lezama.html
Alerta Militante	Presentan plan de "Puesta en Valor" del Parque Lezama	23/04/2013	http://www.alertamilitante.com/noticia/2589-presentan-plan-de-puesta-en-valor-del-parque-lezama.html
Telam	Vecinos rechazan el enrejado de Parque Lezama y piden	24/04/2013	http://www.telam.com.ar/notas/201304/15113-vecinos-rechazan-el-enrejado-de-parque-lezama-y-piden

	soluciones		soluciones.html
Tiempo argentino	El PRO convocó a los vecinos del Parque Lezama, pero los plantó	24/04/2013	http://tiempo.infonews.com/2013/04/24/sociedad-100663-el-pro-convoco-a-los-vecinos-del-parque-lezama-pero-los-planto.php
Cronica	Vecinos se oponen al enrejado del Lezama	24/04/2013	http://www.cronica.com.ar/diario/2013/04/24/46070-vecinos-se-oponen-al-enrejado-del-lezama.html
Alerta Militante	"El espacio público es nuestro y la decisión de cómo usarlo también"	24/04/2013	http://www.alertamilitante.com/noticia/2593-%E2%80%9Cel-espacio-p%C3%BAblico-es-nuestro-y-la-decisi%C3%B3n-de-como-usarlo-tambi%C3%A9n%E2%80%9D.html
La Razón	Las polémicas rejas llegan ahora al Parque Lezama y hay quejas	25/04/2013	http://www.larazon.com.ar/ciudad/polemicas-llegan-Parque-Lezama-quejas_0_453900037.html
Pagina 12	Otro parque porteño detrás de las rejas	26/04/2013	http://www.pagina12.com.ar/diario/sociedad/3-218792-2013-04-26.html
Pagina 12	"No queremos otro Centenario"	03/05/2013	http://www.pagina12.com.ar/diario/sociedad/subnotas/219215-63449-2013-05-03.html
Alerta Militante	"No habemus acuerdus"	10/05/2013	http://www.alertamilitante.com/noticia/2610-%E2%80%9Cno-habemus-acuerdus%E2%80%9D.html
Clarín	Parque Lezama: la pelea por las rejas demora la obra de puesta en valor	14/05/2013	http://www.Clarín.com/ciudades/Parque-Lezama-demora-puesta-valor_0_919108149.html
Pagina 12	Una tregua en el Parque Lezama	16/05/2013	http://www.pagina12.com.ar/diario/sociedad/3-220104-2013-05-16.html
Cronica	¿Otro parque enrejado?	19/05/2013	http://www.cronica.com.ar/diario/2013/05/19/47455-otro-parque-enrejado.html
Cronica	Parque Lezama: por presión vecinal se enfría el enrejado	22/05/2013	

Pagina 12	Por el Lezama sin rejas	22/05/2013	http://www.pagina12.com.ar/diario/so-ciedad/3-220572-2013-05-22.html
La Nación	Posponen las obras por el enrejado del parque Lezama	03/06/2013	http://www.lanacion.com.ar/1587968-posponen-las-obras-por-el-enrejado-del-parque-lezama
El Comercial	Vecinos del parque Lezama se reunieron con Santilli por enrejado	05/06/2013	http://www.elcomercial.com.ar/index.php?option=com_telam&view=deauo&idnota=324765&Itemid=116
Noticias urbanas	El reclamo por Parque Lezama se replica en la Comuna 7	11/06/2013	http://www.noticiasurbanas.com.ar/noticias/el-reclamo-por-parque-lezama-se-replica-en-la-comuna-7/
Marcha	Misericordia con las rejas	12/06/2013	http://www.marcha.org.ar/1/index.php/nacionales/144-nacionales/3766-misericordia-con-las-rejas
Ambito Financiero	Tras Colón, ahora la pelea es por el Parque Lezama	13/06/2013	http://www.ambito.com/diario/noticia.asp?id=692609
Clarín	Las obras aún no comenzaron	13/06/2013	http://www.Clarín.com/ciudades/obras-comenzaron_0_937106405.html
Clarín	El kirchnerismo quiere sacarle a la Ciudad el Parque Lezama	13/06/2013	http://www.Clarín.com/ciudades/kirchnerismo-sacarle-Ciudad-Parque-Lezama_0_937106402.html
Pressenza	Espanta rejas en parque Lezama	15/06/2013	http://www.pressenza.com/es/2013/07/espanta-rejas-en-parque-lezama/
Immobidario	Oficinas corporativas frente a Parque Lezama	16-juin-13	http://www.everydayrealestate.com.ar/real-estate/oficinas/oficinas-corporativas-frente-a-parque-lezama/
Noticias urbanas	Voto contra	22/06/2013	http://www.noticiasurbanas.com.ar/noticias/voto-contra/
Clarín	Deterioro y vandalismo: el nuevo plan de obras para el parque Lezama no incluye enrejarlo	06/08/2013	http://www.Clarín.com/ciudades/nuevo-parque-Lezama-incluye-enrejarlo_0_969503109.html
Otra Buenos	Los espanta-rejas del	12/08/2013	http://otrabuenosaires.com.ar/los-

Aires	parque Lezama		espanta-rejas-de-parque-lezama/
el sol de san Telmo	¿Qué pasa con el Lezama?	13/09/2013	http://www.elsoldesantelmo.com.ar/?p=6555
Diario Z	Parque Lezama: Puesta en valor sin rejas	08/10/2013	http://www.diarioz.com.ar/#/nota/puesta-en-valor-sin-rejas-28401/
Alerta Militante	Parque Lezama a la deriva	15/10/2013	http://www.alertamilitante.com/noticia/2774-parque-lezama-a-la-deriva.html
Pagina 12	Contra las rejas	21/10/2013	http://www.pagina12.com.ar/diario/el-pais/1-231728-2013-10-21.html
Conexión	Reflexiones sobre la situación del Parque Lezama	23/10/2013	http://www.conexion2000.com.ar/octubre2013f.htm
La Razón	Otra vez hay polémica por las obras del Parque Lezama	26/10/2013	http://www.larazon.com.ar/ciudad/vez-polemica-obras-Parque-Lezama_0_507900051.html#comments
Clarín	Vandalismo e inseguridad en el Parque Lezama	19/01/2014	http://www.clarin.com/ciudades/Vandalismo-inseguridad-Parque-Lezama_0_1069093174.html
La Nación	Cómo es el plan para recuperar el esplendor de San Telmo	21/05/2014	http://www.lanacion.com.ar/1692763-san-telmo-plan-recuperacion
Alerta Militante	Abrazo al parque Lezama en defensa del espacio publico	26/06/2014	http://www.alertamilitante.com/noticia/2666-abrazo-solidario-al-parque-lezama.html
La Nación	Vandalismo en el parque Lezama: la loba se quedó sin Rómulo y Remo	26/01/2015	http://www.lanacion.com.ar/1763066-vandalismo-en-el-parque-lezama-la-loba-se-queda-sin-romulo-y-remo

Sur le parc Micaela Bastidas

Journal	Titre	Date	Lien
La Nación	Puerto Madero y el microcentro, invadidos por una marea roja ávida por	01/12/2013	http://www.lanacion.com.ar/1643579-puerto-madero-y-el-microcentro-invadidos-por-una-marea-roja-avida-por

	correr		correr
Nuevo Madero.com	Puerto Madero: ¿El patio de juegos de la ciudad?	29/10/2013	http://www.nuevopuertomadero.com/?Puerto_Madero%3A_El_patio_de_juegos_de_la_ciudad%3F&page=ampliada&id=1246
La Nación	Quejas por el estado de las plazas de Puerto Madero	03/05/2014	http://www.lanacion.com.ar/1687132-quejas-por-el-estado-de-las-plazas-de-puerto-madero
La Nación	Acarrean autos mal estacionados en Puerto Madero	11/08/2013	http://www.lanacion.com.ar/1609510-acarrear-autos-mal-estacionados-en-puerto-madero
La Nación	Puerto Madero, el barrio que más creció en 12 años	10/07/2013	http://www.lanacion.com.ar/1599563-puerto-madero-el-barrio-que-mas-crecio-en-12-anos
Clarín	Costanera Sur: se vienen los carritos con el choripán a gas y hay polémica	04/01/2013	http://www.Clarín.com/ciudades/vienen-carritos-choripan-gas-polemica_0_841115992.html
Clarín	Costanera sur: Autorizan un barrio de lujo a cambio de urbanizar una villa	20/11/2012	http://www.Clarín.com/ciudades/Costanera-sur_0_814118637.html
Clarín	La Costanera Sur tendrá "carritos" amarillos, con heladera y cocina a gas	19/11/2012	http://www.Clarín.com/ciudades/Costanera-Sur-carritos-amarillos-heladera_0_813518793.html
Perfil	"La gente se muda a Puerto Madero y deja los countries"	18/11/2012	http://www.perfil.com/ediciones/2012/11/edicion_729/contenidos/noticia_0074.html
Clarín	En Puerto Madero aprovechan para estacionar gratis	18/10/2012	http://www.Clarín.com/capital_federal/Puerto-Madero-aprovechan-estacionar-gratis_0_794320649.html
La Nación	Puerto Madero tiene dos caras	04/09/2012	http://www.lanacion.com.ar/1504588-las-dos-caras-de-puerto-madero
La Nación	Una noche para andar en roller	12/05/2012	http://www.lanacion.com.ar/1472638-una-noche-para-andar-en-roller

La Nación	Amenities flottantes en Puerto Madero	04/04/2012	http://www.lanacion.com.ar/1462109-amenities-flotantes-en-puerto-madero
La Nación	Proyectan un nuevo Puerto Madero en la Costanera Sur	01/11/2011	http://www.lanacion.com.ar/1410904-proyectan-un-nuevo-puerto-madero-en-la-costanera-sur
Clarín	Cada día, 3.000 autos llegan a estacionar en Puerto Madero	02/07/2011	http://www.Clarín.com/ciudades/autos-llegan-estacionar-Puerto-Madero_0_509949195.html
Nuevo Madero.com	Se traspasa al Gobierno de la Ciudad el mantenimiento de calles y espacios verdes de Puerto Madero	14/06/2011	http://www.nuevopuertomadero.com/?Se+traspasa+al+Gobierno+de+la+Ciudad+el+mantenimiento+de+calles+y+espacios+verdes+de+Puerto+Madero&page=ampliada&id=945
Clarín	Puerto Madero: ciudad y simulacro	04/05/2011	http://www.Clarín.com/ciudades/capital_federal/Puerto-Madero-ciudad-simulacro_0_474552756.html
Nuevo Madero.com	Vecinos en acción	01/10/2009	http://www.nuevopuertomadero.com/?Vecinos_en_accion&page=ampliada&id=508
La Nación	Más locales en el lado este	31/08/2009	http://www.lanacion.com.ar/1168187-mas-locales-en-el-lado-este
La Nación	Puerto Madero, entre el glamour y el deterioro	24/05/2009	http://www.lanacion.com.ar/1131624-puerto-madero-entre-el-glamour-y-el-deterioro
La Nación	Polémica por la ocupación del espacio público en Puerto Madero	16/02/2006	http://www.lanacion.com.ar/781130-polemica-por-la-ocupacion-del-espacio-publico-en-puerto-madero
Clarín	Puerto Madero estrena siete hectáreas de parque	20/10/2002	http://edant.Clarín.com/diario/2002/10/20/s-04001.htm
Pagina 12	Más verde en la Costanera	16/09/2002	http://www.pagina12.com.ar/diario/sociedad/3-10227-2002-09-16.html
La Nación	Nuevas esculturas porteñas	18/07/2001	http://www.lanacion.com.ar/207930-nuevas-esculturas-portenas
El sol de San Telmo	La Reserva Ecológica de la Costanera Sur		http://www.elsoldesantelmo.com.ar/?p=3565

Sur l'espace public à Buenos Aires

Journal	Titre	Date	Lien
La Nación	A pulmón, los vecinos levantaron su plaza	20/09/1998	http://www.lanacion.com.ar/111200-a-pulmon-los-vecinos-levantaron-su-plaza
La Nación	Una de cada cuatro plazas está enrejada	23/04/2007	http://www.lanacion.com.ar/902694-una-de-cada-cuatro-plazas-esta-enrejada
El Sol de San Telmo	San Telmo se vende?: Un análisis de la revalorización inmobiliaria y sus impactos en la comunidad	15/08/ 2008	https://elsoldesantelmo.wordpress.com/2008/04/14/%C2%BFsan-telmo-se-vende-un-analisis-de-la-revalorizacion-inmobiliaria-y-sus-impactos-en-la-comunidad/
Noticias urbanas	"Macri es una novedad absoluta, un ingeniero de la globalización", H. Gonzalez	27/02/2009	http://www.noticiasurbanas.com.ar/info_item.shtml?sh_itm=65ea1addaf2156636f0f68510a7b8a21
Noticias urbanas	Plazas cerradas: ¿quiénes son los bárbaros?	14/03/2009	http://www.noticiasurbanas.com.ar/info_item.shtml?sh_itm=5218923bf07aac2f8dcecb33fd2ddbc7
Clarín	Pide que una plaza tenga más seguridad	01/09/2010	http://www.Clarín.com/opinion/Pide-plaza-seguridad_0_327567415.html
La Nación	Estado de abandono de una plaza	25/03/2011	http://www.lanacion.com.ar/1360672-por-la-calle
La Nación	Ideas para que la Capital deje de ser una ciudad tomada	29/08/2011	http://www.lanacion.com.ar/1401492-ideas-para-que-la-capital-deje-de-ser-una-ciudad-tomada
En San Telmo	Los espacios verdes y no tan verdes del barrio	12/09/2011	http://www.elsoldesantelmo.com.ar/?p=3547
Foro Ambiental Capital	Movilización de vecinos y organizaciones barriales	30/10/2011	http://www.foroambiental.org.ar/spip.php?article365
Clarín	Crecen los malos hábitos y dificultan la convivencia	16/04/2012	http://www.Clarín.com/ciudades/Crecen-malos-habitos-dificultan-convivencia_0_683331799.html

La Nación	Viven 3738 familias en casas tomadas	11/05/2012	http://www.lanacion.com.ar/1472209-viven-3738-familias-en-casas-tomadas
La Nación	Cinco mujeres para salvar a Buenos Aires	10/06/2012	http://www.lanacion.com.ar/1480934-cinco-mujeres-para-salvar-a-buenos-aires
Clarín	Hay 40 plazas y parques con apoyo privado	04/07/2012	http://www.Clarín.com/ciudades/capital_federal/plazas-parques-apoyo-privado_0_730726962.html
La Nación	¿De qué se quejan los porteños? Las denuncias de los vecinos, barrio por barrio	07/07/2012	http://www.lanacion.com.ar/1488469-de-que-se-quejan-los-portenos-las-denuncias-de-los-vecinos-barrio-por-barrio
Sur capitalino	Parques privatizados	01/08/2012	édition papier ; n°211
Clarín	Fuerte resistencia de los vecinos a los bares en plazas y parques	04/09/2012	http://www.Clarín.com/ciudades/Fuerte-resistencia-vecinos-plazas-parques_0_767923293.html
La Nación	Quieren concesionar la instalación de bares y baños en plazas porteñas	04/09/2012	http://www.lanacion.com.ar/1505168-quieren-concesionar-la-instalacion-de-bares-y-banos-en-plazas-portenas
Página 12 M ²	La batalla de las rejas	23/09/2012	http://www.pagina12.com.ar/diario/sociedad/3-204035-2012-09-23.html
La Nación	Quejas por los bares en la plaza	18/10/2012	http://www.lanacion.com.ar/1518195-quejas-por-los-bares-en-las-plazas
La Nación	Avanza la ley que habilita la concesión de bares y baños en plazas porteñas	19/10/2012	http://www.lanacion.com.ar/1518519-avanza-la-ley-que-habilita-la-concesion-de-bares-y-banos-en-plazas-portenas#comentar
La Nación	Los vecinos del parque Centenario se dividen por la instalación de las rejas	10/12/2012	http://www.lanacion.com.ar/1535327-los-vecinos-del-parque-centenario-se-dividen-por-la-instalacion-de-las-rejas
La Nación	Nueva protesta de feriantes y vecinos del Parque Centenario	29/01/2013	http://www.lanacion.com.ar/1550129-nueva-protesta-de-feriantes-y-vecinos-del-parque-centenario

La Nación	Las obras para enrejar el parque Centenario suman tensión, un conflicto vecinal y detenidos	29/01/2013	http://www.lanacion.com.ar/1550196-las-obras-para-enrejar-el-parque-centenario-suman-tension-un-conflicto-vecinal-y-detenidos
La Nación	La Justicia frenó provisoriamente el enrejado del parque Centenario	31/01/2013	http://www.lanacion.com.ar/1550516-la-justicia-freno-provisoriamente-el-enrejado-del-parque-centenario
La Nación	Continúan las protestas contra las rejas en el parque Centenario	01/02/2013	http://www.lanacion.com.ar/1550721-continuan-las-protestas-contra-las-rejas-en-el-parque-centenario
La Nación	Asamblea contra la reja	05/02/2013	http://www.lanacion.com.ar/1551896-asamblea-contra-la-reja-foto-fabian-marelli
Página 12 M ²	Parques, rejas y vetos torpes	16/02/2013	http://www.pagina12.com.ar/diario/suplementos/m2/10-2447-2013-02-18.html
La Nación	Los vecinos deciden si permanece la reja de Parque Centenario	28/02/2013	http://www.lanacion.com.ar/1558714-los-vecinos-deciden-si-permanece-la-reja-de-parque-centenario
Clarín	Inseguridad: Con plaza Flores, ya suman 86 los espacios verdes enrejados	09/03/2013	http://www.clarin.com/ciudades/Flores-suman-espacios-verdes-enrejados_0_879512216.html
Clarín	Parque Centenario: Los vecinos aprueban las rejas y piden que no se vaya la Policía	04/03/2013	http://www.Clarín.com/ciudades/vecinos-aprueban-rejas-piden-Policia_0_876512411.html
La Nación	Viernes caótico con 15 cortes de calles simultáneos en toda la ciudad	16/03/2013	http://www.lanacion.com.ar/1563852-viernes-caotico-con-15-cortes-de-calles-simultaneos-en-toda-la-ciudad
La Nación	Beso masivo en Parque Centenario contra los vigilantes	17/03/2013	http://www.lanacion.com.ar/1564249-beso-masivo-en-parque-centenario-contra-los-vigilantes

La Nación	Los vecinos volcaron en Twitter su bronca por las inundaciones	02/04/2013	http://www.lanacion.com.ar/1568806-los-vecinos-volcaron-su-bronca-por-las-inundaciones-en-twitter
Página 12	El año del casco histórico. Lanzaron un plan de recuperación del casco histórico	10/04/2013	http://www.pagina12.com.ar/diario/sociedad/3-18638-2003-04-10.html
ADN Ciudad	Espacios verdes, a las comunas	11/09/2013	http://www.adnciudad.com/content/view/22322/33/
La Nación	Macri hace cambios en Ambiente y Espacio Público	20/11/13	http://www.lanacion.com.ar/1639818-macri-hace-cambios-en-ambiente-y-espacio-publico
La Nación	Crece un asentamiento en una plaza en pleno barrio de San Telmo	14/01/2014	http://www.lanacion.com.ar/1655476-crece-un-asentamiento-en-una-plaza-en-pleno-barrio-de-san-telmo
Clarín	San Telmo: la decadencia de un barrio que es un símbolo porteño	19/01/2014	http://www.Clarín.com/ciudades/decadencia-barrio-simbolo-porteno_0_1069093172.html
Clarín	La calle nos está igualando	29/01/2014	http://www.Clarín.com/ciudades/calle-igualando_0_1075092528.html
Clarín	San Telmo: no para de crecer la ocupación de una plaza	12/04/2014	http://www.Clarín.com/ciudades/San-Telmo-crecer-ocupacion-plaza_0_1083491693.html
La Nación	No sólo pulmones verdes: también serán puntos de encuentros sociales	12/05/2014	http://www.lanacion.com.ar/1689741-no-solo-pulmones-verdes-tambien-seran-puntos-de-encuentros-sociales
La Nación	Serán 35 los parques públicos de la ciudad que tendrán bares	12/05/2014	http://www.lanacion.com.ar/1689739-seran-35-los-parques-publicos-de-la-ciudad-que-tendran-bares

VI. Tables

Tables des figures

Figure 1 : Les deux parcs, la Commune n°1 et Buenos Aires.....	63
Figure 2 : Distribution de la population par classe socioéconomique.....	65
Figure 3 : Prix moyen du m ² à louer en janvier 2014 dans la CABA	67
Figure 4 : Valeur moyenne du sol dans la Commune 1 et dans le total de la ville durant la période 2001-2012	68
Figure 5 : Les deux terrains d'étude : le parc Lezama et Micaela Bastidas	69
Figure 6 : Les aires de protection historique et les bâtiments classés de San Telmo.....	75
Figure 7 : Répartition des locaux commerciaux par secteur d'activités dans la Commune n°1 en 2012	85
Figure 8 : Equipements publics de la Commune n°1 en décembre 2008.....	86
Figure 9 : Equipement publics et privés d'enseignement.....	87
Figure 10 : Bâtiments occupés par une association en 2012	89
Figure 11 : Frise chronologique des conflits urbains à San Telmo et à Puerto Madero avant et pendant ma période d'enquête	93
Figure 12 : Plan du parc Lezama.....	95
Figure 13 : Espaces verts disponibles par quartier	98
Figure 14 : La proportion d'espaces publics par rapport à la ville « construite » dans la Commune n°1	119
Figure 15 : Distribution des appartements en vente selon leur prix de vente au m ² dans la Commune 1 en décembre 2012	123
Figure 16 : Le parc Micaela Bastidas à Puerto Madero.....	125
Figure 17 : Evolution dans le temps de la fréquentation de la Costanera et du parc Micaela Bastidas par les « visiteurs » (bleu) et les habitants (rouge).....	132
Figure 18 : Parcours du marathon organisé par Fila à Puerto Madero.....	140
Figure 19 : La CABA, enclave de la province de Buenos Aires	151
Figure 20 : Schéma de répartition des acteurs impliqués dans l'aménagement de l'espace public selon leur appartenance politique	164
Figure 21 : La ville <i>désirée</i> (« ciudad deseada ») du GCBA présentée dans le Model Territorial du GCBA sans légende et sans aucun sous-texte explicatif	170
Figure 22 : Evolution de la mobilisation du Mirador del Lezama et de l'Assemblée du parc Lezama	191
Figure 23 : « L'espace public ne se négocie pas », Franck Quintana.....	225
Figure 24 : Croquis des futures grilles du parc Lezama	232
Figure 25 : Projection de la réinstallation d'une fontaine à la place de l'actuel amphithéâtre dans le projet de <i>mise en valeur</i> du parc Lezama du GCBA.....	233
Figure 26 : Affiche « En todo estás vos » du GCBA.....	289

Figure 27 : Plan et programme des activités de l'« abrazo al parque » du 14 juillet 2013.... 313

Tables des encadrés

Encadré 1 : Présentation de A. Garay, informateur n°1, mars 2013.....	110
Encadré 2 : Portrait de Graciela G., entretien n°25, 2012.....	154
Encadré 3 : Présentation de M. Macri, gouverneur de la ville de Buenos Aires.....	158
Encadré 4 : Extraits des commentaires de l'article « El kirchnerismo quiere sacarle a la Ciudad el Parque Lezama ».....	163
Encadré 5 : Compte-rendu de la réunion de présentation du projet de <i>mise en valeur</i> du parc Lezama au siège de la Commune 1 le 26 mars 2013	231
Encadré 6 : Compte-rendu de la première réunion du Conseil Consultatif de la Commune n°1	301
Encadré 7 : Lettre adressée par l'APL au Ministre de l'Environnement et de l'Espace Public, D. Santilli, le 23 avril 2013	317
Encadré 8 : Message posté sur Facebook par Sandra avec l'article qu'elle a partagé	328
Encadré 9 : Dépôt de plainte de Graciela F. du Mirador del Lezama sur la situation du parc	346
Encadré 10 : Présentation du <i>Compromiso Comunitario</i> signé pour le parc M. Bastidas.....	349

Table des photos

Photo 1 : La rue Defensa <i>requalifiée</i> après le projet d'aménagement en 2009	79
Photo 2 : Appartements à vendre sur la rue Defensa à San Telmo.....	81
Photo 3 : Vendeurs ambulants installés sur le trottoir de la rue Defensa lors de la <i>feria</i> d'antiquités	84
Photo 4 : Affiches posées sur les barrières entourant le chantier de la rue Defensa en avril 2009 mettant toutes en cause le Gouverneur de la Ville, M. Macri.....	90
Photo 5 : La <i>plazoleta</i> Peñaloza, pelouse verdoyante et grilles.....	91
Photo 6 : La <i>plazoleta</i> C. Grierson, végétation peu entretenue, graffitis et cabanes et installations de sans-abri.....	92
Photo 7 et Photo 8 : l'amphithéâtre et la fontaine du Val d'Osne	97
Photo 9 et Photo 10 : L'entrée et la grille du parc Lezama au début du XX ^{ème} siècle	97
Photos 11 et 12 : Construction d'abris précaires et matériaux entreposés par des sans-abri dans le parc Lezama.....	100
Photo 13 : Festival de danse Ciudadanza	102
Photo 14 : Réunion du syndicat Tupac Amaru.....	102
Photo 15 : Inscriptions sur les marches de l'amphithéâtre : « Nestor présent. Pour une constitution émancipatrice ».....	103
Photo 16 : Le Nestornaute	103
Photo 17 : Vue de la skyline de Puerto Madero depuis le Rio de la Plata.....	115
Photo 18 : Espace entre la Costanera et la <i>barranca</i>	127
Photo 19 : Le parc M. Bastidas invisible depuis l'avenue V. Peñaloza	127

Photo 20 : Marchands ambulants installés le long de la Costanera	128
Photo 21 : Concert improvisé en préparation sur la Costanera	128
Photo 22 : Ordures et jeux gonflables sur la Costanera.....	129
Photo 23 : Personnes qui pique-niquent autour d'un banc s'en servant comme d'une table	130
Photo 24 : Jeunes skateurs dans le parc M. Bastidas	133
Photo 25 : Femmes prenant un cours de rollers	134
Photo 26 : Jeunes faisant du rappel sur une des rampes d'accès dans le parc M. Bastidas ..	134
Photo 27 : Stands de nourriture et fumée	138
Photo 28 : Bal populaire sur la Costanera	138
Photo 29 : Cours de sport sur la Costanera	139
Photo 30 : Banderoles pour annoncer l'assemblée générale de l'APL	200
Photo 31 : Graffiti « Non aux grilles dans le parc Lezama ».....	200
Photo 32 : Pochoir « Lezama sans grilles »	201
Photo 33 : « Faire de Buenos Aires une ville sans culture », qui reprend le slogan « Faire de Buenos Aires la ville de la culture » ; Photo 34 : « En train de faire...des conneries » ; Photo 35 : « La ville travaille, Macri non » ; Photo 36 : « En train de récupérer le parc » ; Photo 37 : « Dans l'espace public, toi tu n'es pas » ; Photo 38 : « Macri pédé »	202
Photo 39 : La pièce d'eau et l'amphithéâtre du parc Lezama.....	232
Photo 40 : Filet de volley tendu au milieu du parc	240
Photo 41 : Jeunes gens pratiquant la <i>slackline</i>	241
Photo 42 : Pique-nique et repas communautaires dans la zone entre la <i>barranca</i> et la Costanera	250
Photo 43 : Graffitis dans le parc M. Bastidas : « Dehors Kristina ! » qui fait référence à la présidente C. Kirchner	251
Photo 44 : Stockage de matériel dans les arbres.....	256
Photo 45 : Hommes qui dorment avec leurs effets personnels sur des bancs	256
Photo 46 : Les articles étalés à même le sol en 2002	258
Photo 47 : La <i>feria de manualidades</i> en 2005.....	258
Photo 48 : La <i>feria de manualidades</i> dont les stands ont été homogénéisés en 2012	259
Photo 49 : "Abrazo al parque" du 14 juillet 2013	313
Photos 50 et 51 : Barrage de route sur l'avenue Paseo Colon	314
Photo 52 : Festival No a las Rejas de l'APL : « Quelle démocratie ? »	317
Photo 53 : <i>Asado</i> organisé dans l'amphithéâtre du parc, postée sur sa page Facebook par le Mirador	331
Photo 54 : Graffiti sur les marches de la <i>barranca</i>	331
Photo 55 : Campement de sans-abri et Photo 56 : « Jouer au football dans le parc Mujeres Argentinas à 15h pendant que les jardiniers travaillent »	332
Photo 57 : « Occupation de l'espace public aujourd'hui 10 juin 2012 »	333
Photo 58 : Motos qui roulent dans le parc Micaela Bastidas de nuit.....	334
Photo 59 : <i>Plazoleta</i> C. Grierson, non loin du parc Lezama, sur laquelle Edgardo a indiqué tous les usages qu'il considère illégitimes	341

Table des tableaux

Tableau 1 : Liste des entretiens effectués selon le terrain d'étude et le statut de l'enquêté...	49
Tableau 2 : Répartition des îlots selon leur type de zonage du Code de Planification Urbaine, Commune 1, 2012	66
Tableau 3 : Appartement en location de 1 à 5 pièces par quartier. Prix moyen d'une unité de 70 m ²	122
Tableau 4 : Tableau récapitulatif des terrains d'étude	145
Tableau 5 : Population de trois ans et plus vivant dans un logement particulier dans la Commune n°1 qui « utilise » un ordinateur selon le sexe et l'âge en 2010	352
Tableau 6 : Population de trois ans et plus vivant dans un logement particulier dans la Ville Autonome de Buenos Aires qui « utilise » un ordinateur selon le sexe et l'âge en 2010	352

Table des captures d'écran

Capture d'écran 1 : Affiche de présentation du projet de requalification du parc Centenario du GCBA avec le slogan : « En todo estás vos »	223
Capture d'écran 2 : Campagne d'affichage du GCBA « la ville travaille »	224
Capture d'écran 3 : Annonce de la visite de H. Larreta à San Telmo « ce vendredi je serai à San Telmo »	291
Capture d'écran 4 : Sondage réalisé par <i>Riachuelo FM</i>	335
Capture d'écran 5 : Sondage réalisé par <i>La Razón</i> : « Es-tu d'accord avec le projet de grillager le parc Lezama ? OUI 78%, NON 22% »	336
Capture d'écran 6 : Commentaires de l'article « Lanzan otro plan para renovar el abandonado parque Lezama »	340
Captures d'écran 7 et 8 : Consultations proposées pour les aménagements des espaces publics	348
Capture d'écran 9 : « Vote » ou sondage proposé par le GCBA sur le projet d'aménagement de la Plazoleta de las Madres dans le quartier de Mataderos	350
Capture d'écran 10 : « Deviens Fan pour participer ! » : obligation de « liker » pour pouvoir entrer sur la page	351
Capture d'écran 11 : photomontage qui a circulé sur de nombreux supports dont la page Facebook d'une connaissance portègne le 17/10/2012	369

Table des matières

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	3
Le rôle croissant de l'aménagement de l'espace public urbain dans les politiques publiques portègues	5
Des choix d'action publique urbaine influencés par des orientations politiques	5
Circulation et influence des instruments d'aménagement sur l'aménagement portègne	8
L'aménagement de l'espace public comme levier principal des politiques publiques urbaines	10
L'évolution des mouvements sociaux argentins vers des thématiques urbaines	11
La réaffiliation sociale par les luttes « barriales »	12
Concentration des mouvements sociaux autour de l'aménagement urbain et des inégalités spatiales	14
L'espace public, un élément majeur du répertoire d'action des mouvements sociaux argentins	16
L'aménagement de l'espace public comme enjeu d'opposition aux politiques publiques	17
L'aménagement de l'espace public au centre du débat public portègne	19
Déroulement de la thèse	21
CHAPITRE 1 COMMENT INTERROGER LE DEBAT SUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC	22
Section 1. Deux phénomènes convergents qui poussent à questionner leur rencontre	23
I. Un objet à la croisée de plusieurs thématiques de recherche	23
I.1. Le rôle des mouvements sociaux dans le débat public	23
I.2. L'aménagement de l'espace public comme catégorie d'action publique	26
I.3. La construction des problèmes publics	28
I.4. La délibération, la participation et la mutation de la sphère publique	33
II. Problématique et hypothèses : la délibération, un processus de construction sociale du débat public qui évolue	35
Section 2. La méthodologie de recherche et la démarche de l'enquêteur	37
I. Une approche inductive et compréhensive	37
II. La sélection des terrains d'étude	40
II.1. La revue de presse	40
II.2. Les personnes ressources locales	42
II.3. Les critères de sélection	43
III. Une enquête qui repose sur des méthodes empiriques	44
III.1. Les entretiens	45
III.2. L'observation	49
III.3. L'analyse de matériaux numériques et le rôle d'Internet dans ma recherche	50
IV. Des choix de rédaction	59
IV.1. Le respect de la confidentialité et la question de l'anonymat	59
IV.2. Le chercheur et son terrain : le français, l'espagnol et le « je » méthodologique	61

CHAPITRE 2 LES PARCS MICAELA BASTIDAS ET LEZAMA : OBJETS DE DEBAT SUR L'ESPACE PUBLIC	63
Section 1. Le parc Lezama dans le quartier historique de San Telmo	71
I. A San Telmo, des espaces publics au cœur des politiques de patrimonialisation	73
I.1. Les politiques de <i>revitalisation</i> du quartier à travers la <i>requalification</i> de l'espace public	73
I.2. L'« urbanisme scénographique » de l'espace public	77
II. La mixité fonctionnelle et l'hétérogénéité sociale des habitants de San Telmo	80
I.1. Un processus de gentrification qui complexifie la composition sociale du quartier	80
I.2. Des activités qui font de San Telmo un quartier central de la métropole	84
I.3. Un tissu associatif dense qui fonde la dynamique militante du quartier	88
III. Le parc Lezama	94
III.1. L'histoire du parc	95
III.2. La forme du parc et ses usages actuels	97
III.3. Le projet de <i>mise en valeur</i> du parc Lezama, ultime épisode de nombreuses mobilisations collectives à San Telmo	104
Section 2. Le parc Micaela Bastidas dans le quartier moderne de Puerto Madero	107
I. A Puerto Madero, des espaces publics comme allégorie de la « démocratisation »	108
I.1. Puerto Madero, de la reconversion d'une friche de port en quartier moderne	109
I.2. Le rôle de l'espace public à questionner dans le renouvellement du quartier	114
II. La composition sociale particulière du quartier à l'image de sa forme urbaine	118
II.1. Un mode d'habiter des habitants qui reflète la situation particulière du quartier à Buenos Aires	119
II.2. Un développement économique qui repose sur la dynamique privée	121
III. Le parc Micaela Bastidas	123
III.1. Sa forme et ses usages : des aménagements à l'origine d'une distance sociale ?	126
III.2. Usagers du parc	130
III.3. Le parc Micaela Bastidas comme objet de mobilisation	141
Conclusion chapitre 2	143
CHAPITRE 3 DE NOUVEAUX ACTEURS DANS LE DEBAT PUBLIC SUR L'AMENAGEMENT DES PARCS	146
Section 1. La gouvernance de l'aménagement urbain recomposée sous le gouvernement de M. Macri	148
I. Multiplication des échelons de décision : enjeux de la démocratisation et de la décentralisation du pouvoir à Buenos Aires	149
I.1. L'historique rivalité entre Buenos Aires et le reste de l'Argentine	149
I.2. Des Conseils de Gestion et Participation aux Communes, une lente évolution du schéma de gouvernance	151
II. Divisions politiques avec les autres responsables de l'aménagement	156
II.1. Bipartisme entre néo-péronisme et libéralisme et division politique de la société argentine	156
II.2. Une monopolisation de l'aménagement de l'espace public par le GCBA	159
III. Recomposition du rapport technique/politique	166
III.1. Renouvellement des instruments de planification pour produire la « ville désirable »	167
III.2. Rapport concurrentiel entre technique et politique au sein du GCBA	174
Conclusion section 1	179

Section 2. L'émergence de mouvements de « défense » de l'espace public	181
I. Des formes de mobilisations classiques : les cas de l'association de <i>vecinos</i> de Puerto Madero et du Mirador del Lezama	182
I.1. Une structure militante basée sur le <i>vecino</i>	183
I.2. Des réseaux de mobilisation réduits et très localisés	184
I.3. Un répertoire d'action classique basé sur les recours juridiques et les contacts personnels	187
II. Une dynamique de mobilisations émergentes : le cas de l'Assemblée du Parc Lezama	192
II.1. L'apparition de formes de mobilisation aux revendications plus politiques avec la crise de 2001	192
II.2. Des figures militantes renouvelées par de nouvelles formes d'affiliation	195
II.3. Un répertoire d'action diversifié	199
Conclusion section 2	204
Conclusion chapitre 3 : La recomposition du jeu d'acteurs autour de participants qui s'imposent dans le débat public	206
CHAPITRE 4 DE NOUVEAUX ANTAGONISMES IDENTIFIES PAR LES PARTICIPANTS AU DEBAT PUBLIC	208
Section 1. La conception autoritaire de l'espace public défendue par le gouvernement de la Ville	212
I. Exclure et inclure par le contrôle des usages de l'espace public	213
I.1. Expulser les « usurpateurs » de l'espace public	213
I.2. Un espace public à destination du <i>vecino</i>	216
II. La politique d' <i>humanisation</i> et de <i>récupération</i> de l'espace public	219
II.1. « Humaniser » l'espace public	219
II.2. « Récupérer » l'espace public	222
III. Une démonstration d'autorité dans l'espace public et dans son aménagement	224
III.1. L'espace public, une responsabilité de l'Etat	225
III.2. L'espace public décoratif et nostalgique	231
Conclusion section 1	234
Section 2. La conception conservatrice de l'espace public défendue par les associations de <i>vecinos</i>	236
I. Valorisation du patrimoine comme garantie de la conservation du parc	237
I.1. Sauvegarde des usages patrimoniaux versus les usages contemporains du parc	238
I.2. La défense de l'environnement	242
II. Des représentations sociales qui provoquent une hiérarchie entre les usagers	244
II.1. Un parc de proximité : à destination des <i>vecinos</i> et de leurs usages	244
II.2. A Puerto Madero, l'AVPM contre les usages trop populaires des visiteurs ?	247
II.3. Au parc Lezama, le Mirador contre les appropriations du parc par les sans-abris	255
III. La protection du parc en tant que symbole de l'intérêt général	257
III.1. Contre les intérêts individuels et les usages marchands	257
III.2. Préserver le parc des identités politiques ou culturelles	261
III.3. Responsabilité des parcs qui doit revenir à l'Etat : ordre et contrôle	265
Conclusion section 2	266
Section 3. La conception politique de l'espace public défendue par les assemblées	268
I. Un traitement égal de tous les parcs et de leurs usagers	268

I.1. Les <i>vecinos</i> : des usagers comme les autres	268
I.2. Un parc qui s'adapte à ses nouveaux usages	271
I.3. Un parc qui répond aux inégalités spatiales et sociales	272
II. Le parc : un espace d'expression politique	274
II.1. Des espaces publics à protéger de la « dérive néolibérale » du GCBA	274
II.2. Le parc comme support d'identité et espace d'expression	278
II.3. Une responsabilité collective du parc	279
Conclusion section 3	280
Conclusion chapitre 4 : Les antagonismes politiques du débat public	282
CHAPITRE 5 MULTIPLICITE DES ESPACES DE DELIBERATION ET DEPLACEMENT DU DEBAT VERS D'AUTRES SPHERES PUBLIQUES	284
Section 1. L'institutionnalisation du débat dans une sphère publique contrôlée par le « haut »	287
I. La « participation citoyenne » du GCBA en matière d'aménagement basée sur une « participation » descendante	288
II. Les stratégies de contournement des mécanismes participatifs du GCBA dans le cas du projet du parc Lezama	295
III. Retour sur l'expérience participative : un « simulacre » de participation ?	302
Conclusion section 1	308
Section 2. Le rôle de l'espace public urbain dans la délibération	309
I. L'utilisation de l'espace public urbain pour délibérer	310
I.1. Un répertoire d'action dominé par l'occupation de l'espace public à Buenos Aires	310
I.2. L'occupation de l'espace public par l'APL pour marquer son opposition politique	312
II. Le parc comme espace de résistance à l'hégémonie	315
II.1. Le parc, un espace public de débat	316
II.2. L'espace public oppositionnel : une alternative à ce mode de gouvernance	318
Conclusion section 2	322
Section 3. Le rôle des réseaux sociaux numériques et des médias dans la délibération	324
I. Confirmation d'un acteur important dans la constitution de l'opinion publique : les médias	325
II. Des rapports à l'espace public numérique déterminés par des facteurs sociaux	328
II.1. Les réseaux sociaux numériques : des espaces d'expression pour des opinions alternatives	329
II.2. De nouveaux espaces de discussion : les commentaires d'articles en ligne, Youtube et les listes de discussion	339
III. La « récupération » de cette nouvelle sphère publique par le GCBA avec le développement de la participation numérique	345
III.1. Une nouvelle forme de participation citoyenne du GCBA : la consultation numérique	345
III.2. <i>Participation citoyenne</i> ou communication gouvernementale ?	351
Conclusion section 3	355
Conclusion chapitre 5 : Retour sur les relations systémiques entre ces nouvelles sphères publiques de délibération	357
CONCLUSION GENERALE	359

LA CONTINUITÉ ANTAGONISTIQUE : LES DIFFÉRENTES SPHÈRES PUBLIQUES LIÉES PAR LES ANTAGONISMES QUI LES TRAVERSENT **359**

L'infiltration de la sphère publique par les responsables politiques qui dépolitisent le débat public **360**

Un débat « public » sur l'espace public dominé par le GCBA de M. Macri 360

Le caractère conflictuel du débat sur l'aménagement de l'espace public dissimulé : une nouvelle forme de post-politisme ? 362

D'autres espaces de critique du pouvoir: des tentatives de repolitiser le débat sur l'aménagement de l'espace public ? **365**

L'espace public urbain reste un espace d'opposition politique central à Buenos Aires 365

L'espace public numérique et l'espace public urbain deviennent complémentaire pour la contestation politique 368

L'espace public numérique, une avancée démocratique ? 371

Pistes de réflexion : **373**

ANNEXES **377**

I. Lexique **377**

II. Sigles **378**

III. Liste des informateurs **380**

IV. Exemples de questionnaires d'entretien **384**

V. Bibliographie **387**

Buenos Aires, Argentine et Amérique Latine **Erreur ! Signet non défini.**

Espace public **Erreur ! Signet non défini.**

Numérique et réseaux sociaux **Erreur ! Signet non défini.**

Délibération et participation **Erreur ! Signet non défini.**

Méthode **Erreur ! Signet non défini.**

Mouvements sociaux et mobilisation **Erreur ! Signet non défini.**

Urbanisme et gouvernance **Erreur ! Signet non défini.**

Rapports et documents institutionnels 402

Blogs et sites internet des informateurs 403

Revue de presse 404

 Sur le parc Lezama 404

 Sur le parc Micaela Bastidas 410

 Sur l'espace public à Buenos Aires 413

VI. Tables **417**

Tables des figures 417

Tables des encadrés **Erreur ! Signet non défini.**

Table des photos 418

Table des tableaux 420

Table des captures d'écran 420

Table des matières 421

L'aménagement des espaces publics : objet de débat et d'antagonismes. Le cas des parcs Lezama et Micaela Bastidas à Buenos Aires

L'aménagement de l'espace public urbain est devenu un sujet central du débat public à Buenos Aires sous le gouvernement de M. Macri ces dernières années par l'effet d'un double mouvement. Durant ses deux mandats (2007-2015), les responsables politiques ont fait de l'aménagement de l'espace public, notamment au centre-ville, l'un des leviers principal de leurs politiques urbaines. Parallèlement, une partie des mouvements sociaux portèges a désigné l'organisation spatiale de la ville comme l'un des facteurs des inégalités sociales. De ce fait, la délibération autour de l'aménagement urbain a fait ressortir des antagonismes prenant leurs racines dans le reste de la société obligeant la sphère publique à évoluer. D'abord, la recomposition du jeu d'acteurs autour de nouveaux mouvements sociaux, les assemblées de quartier, a bousculé le partenariat traditionnel entre associations de *vecinos* et pouvoirs publics. Ensuite, de nouvelles oppositions ont émergé concernant la conception des espaces publics de la ville, et notamment autour de la politique de « récupération » du gouvernement qui détermine des usages légitimes de l'espace public. Enfin, le débat public s'est déplacé vers de nouveaux espaces de délibération : l'espace public urbain qui a confirmé sa dimension politique historique en Argentine, et les réseaux sociaux numériques qui ont accueilli de nouvelles formes de mobilisation. Ainsi, l'aménagement de l'espace public est débattu aujourd'hui dans une pluralité de sphères publiques qui sont toutes traversées par des antagonismes renouvelés.

Mots-clés : aménagement de l'espace public, débat public, mobilisation, politique urbaine, participation citoyenne, antagonisme, Buenos Aires

Debate and antagonisms on public space planning. Case of Lezama and Micaela Bastidas parks in Buenos Aires

Public space planning has become a central and important topic of the public debate in Buenos Aires under the M. Macri government for the past few years, as a result of a double movement. During his two mandates (2007-2015), politic leaders use the public space planning, mostly in the downtown of the city, as one of their major tool for urban politics. At the same time, some of the Buenos Aires social movements attributed the spatial organization of the city as one of the factors of social inequality. Consequently, these political discussions on urban planning have revealed antagonisms taking root in the rest of society, forcing public sphere to evolve. Firstly, the appearance of new actors among social movements, called neighbourhood assemblies, modified and redefined the traditional partnership between the *vecinos* associations and public authorities. Then, new oppositions emerged around the conception of city's public spaces, and mostly around the « recuperation » government politic, which determines legitimate uses of public spaces. Finally, the public debate has moved toward new spaces of deliberation such as: urban public space having confirmed his historical political dimension in Argentina; and the use of digital social networks resulting in new forms of mobilization. In conclusion, public space planning is negotiated today in several public spheres, all crossed by renewed antagonisms.

Keywords : public space planning, public debate, mobilization, urban politic citizen participation, antagonism, Buenos Aires